





DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES CULTES RELIGIEUX

Françoise Comtesse
d'Aspremont Lynden Reckheim
née Comtesse de Wolckenstein Trostburg
à Vienne le 18 Août 1780.

P H de Humboldt.

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE
DES CULTES
RELIGIEUX

ÉTABLIS DANS LE MONDE,

DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A PRÉSENT;

OUVRAGE dans lequel on trouvera les différentes manieres d'adorer la Divinité, que la Révélation, l'Ignorance & les Passions ont suggérées aux hommes dans tous les temps;

L'HISTOIRE abbrégée des Dieux & demi-Dieux du Paganisme, & celle des Religions Chrétienne, Judaïque, Mahométane, Chinoise, Japonoise, Indienne, Tartare, Africaine, &c; leurs sectes & hérésies principales; leurs ministres, prêtres, pontifes & ordres religieux; leurs fêtes, leurs sacrifices, leurs superstitions, leurs cérémonies; le précis de leurs dogmes & de leur croyance.

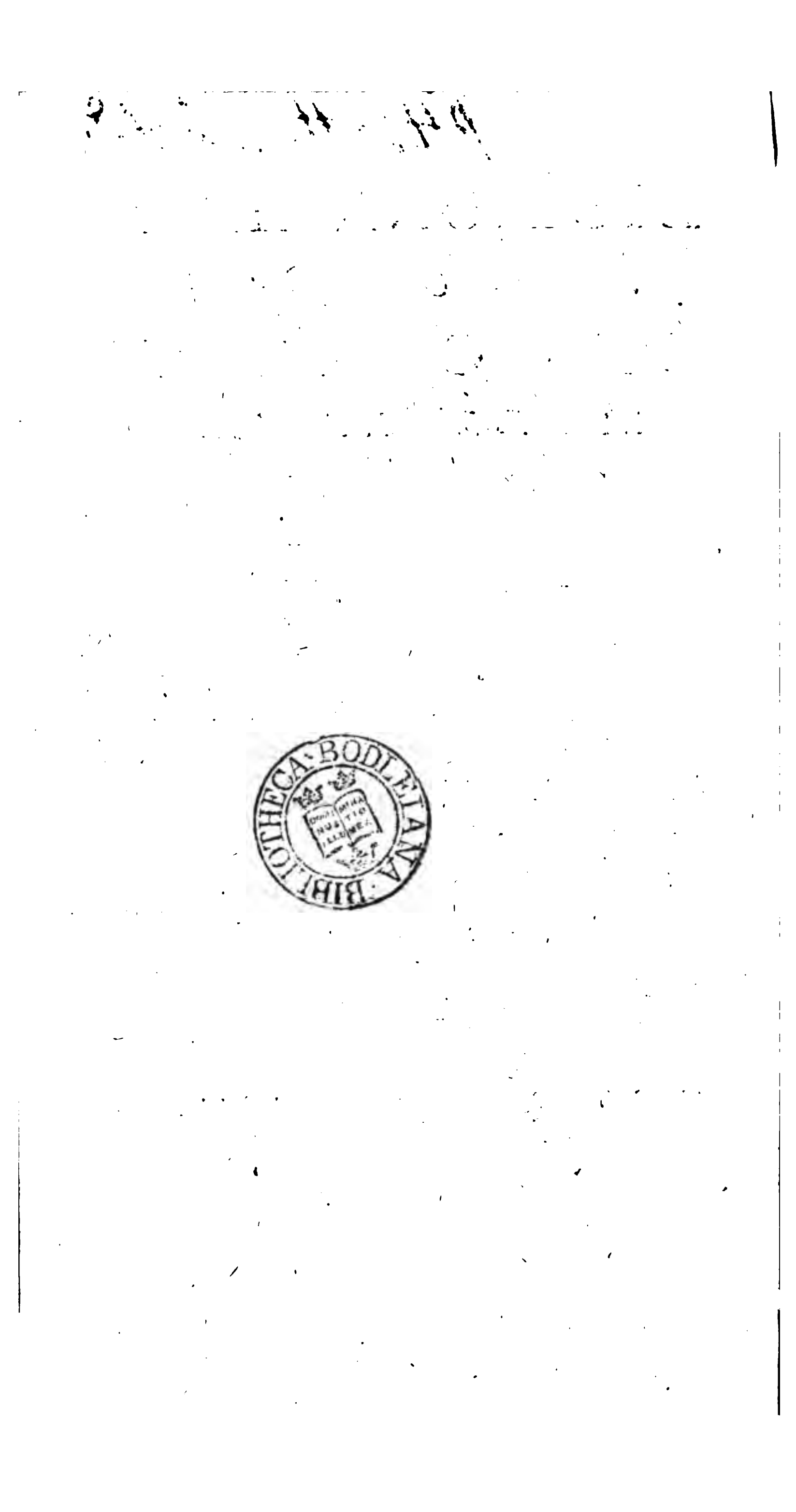
TOME CINQUIEME.

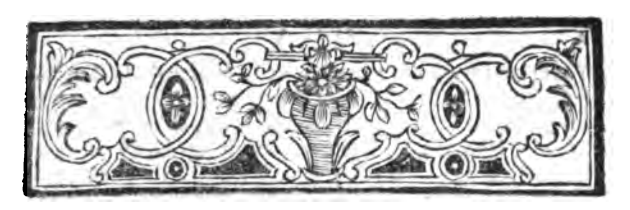


A LIEGE,
Chez F. J. DESOER, Imprimeur de S. A. & Libraire, à la Croix d'or, sur le Pont-d'Isle.



M. DCC. LXXII.


BIBLIOTHECA BODLEIANA



DICTIONNAIRE
DES
CULTES RELIGIEUX.





QUADRAGÉSIME. Dans les livres d'églife, ce nom défigne le Carême, qui eft en effet un efpace de quarante jours.

QUADRI-SACRAMENTAUX : hérétiques, ainfi nommés, parce qu'ils n'admettoient que quatre facrements, qui étoient le Baptême, l'Euchariftie, la Pénitence, & l'Ordre de Prêtrife.

QUAKÉRISME : religion, fecte des Quakers, ou Trembleurs.

QUAKERS, *ou* TREMBLEURS. C'eft le nom d'une fecte de fanatiques, qui s'eft élevée en Angleterre, dont l'origine, les progrès, les dogmes, méritent d'être expofés en détail, à caufe de leur fingularité.

Il y avoit, dans le comté de Leicefter, en Angleterre, vers le milieu du dix-feptieme fiécle, un cordonnier, nommé *George Fox*, qui fe diftinguoit de fes pareils par un genre de vie tout particulier. Cet homme, naturellement férieux & atrabilaire, ne goûtoit aucun des amufements qui étoient en ufage parmi fes camarades ; & même il les condamnoit avec aigreur.

Tout son temps étoit partagé entre le travail de sa profession, & la lecture de l'Ecriture sainte. Ce n'étoit pas qu'il eût reçu une éducation au-dessus de son état. Il étoit ignorant & grossier, autant qu'aucun de ses pareils : à peine sçavoit-il lire. Mais il avoit une mémoire fort heureuse ; &, à force d'application & de peine, il parvint à apprendre par cœur presque toute l'Ecriture. Les grandes & terribles vérités contenues dans cet auguste Livre étoient le sujet continuel de ses profondes méditations. Sans cesse, il avoit devant les yeux l'appareil du jugement dernier, les feux de l'enfer, l'abysme effrayant de l'éternité. Il s'enfonçoit avec plaisir dans ces idées si conformes à son humeur noire & mélancolique; s'éloignoit avec affectation de tout commerce avec les hommes, & vivoit dans une entiere solitude. Bientôt son cerveau, échauffé par une application continuë, ne lui offrit plus que des chimeres & des phantômes. Il s'imagina voir autour de lui une troupe de diables occupés à le tenter. Pour triompher de leurs attaques, il redoubla ses prieres, ses méditations, ses jeûnes. Il ne fit qu'affoiblir de plus en plus son cerveau, & acheva de perdre la raison. Il lui sembla qu'il entendoit une voix céleste, qui consoloit & fortifioit son ame, & lui promettoit du secours. Bientôt ce ne furent qu'extases, que visions, que ravissements. Il érigea en révélations tous les écarts de son imagination blessée. Dans le cours de ce commerce intime, qu'il croyoit entretenir avec le ciel, il demanda à Dieu qu'il lui fît connoître le véritable esprit du Christianisme; & il ne douta point que sa demande n'eût été exaucée.

Il commença dès-lors à quitter sa profession de cordonnier, qui lui sembloit trop vile pour un homme inspiré du ciel. Il voulut jouer le rolle d'apôtre & de prophete, & prétendit que Dieu l'avoit choisi pour réformer la Religion Chrétienne, défigurée par les foiblesses & par les passions des hommes. En conséquence, il se mit à dogmatiser dans les places publiques, avec une chaleur & un enthousiasme qui lui tenoient lieu d'éloquence. „ Quel est, disoit ce nouvel apôtre,

„ le culte que les Chrétiens doivent rendre à Dieu ?
„ C'eſt un culte ſpirituel & intérieur, fondé ſur la
„ pratique des vertus, & non ſur de vaines cérémo-
„ nies. Quel eſt le véritable eſprit du Chriſtianiſme ?
„ C'eſt de réprimer ſes paſſions, d'aimer ſes freres,
„ & de préférer la mort au péché : or, je vous le
„ demande, dans quelle ſociété trouverons-nous cette
„ religion pure & intérieure ? Sera-ce dans l'Egliſe Ro-
„ maine ? ſera-ce dans les Egliſes réformées ? Elles ont
„ toutes renouvellé le Judaïſme. Leurs liturgies, leurs
„ ſacrements, leurs rits, ſont des reſtes des cérémo-
„ nies Judaïques, expreſſément abolies par Jeſus-Chriſt.
„ C'eſt de ces formalités extérieures qu'elles font dé-
„ pendre la juſtice & le ſalut. Elles chaſſent de leur
„ ſein ceux qui n'obſervent point ces rits, ſans exami-
„ ner ſi d'ailleurs ils ſont vertueux ; mais elles y re-
„ çoivent avec honneur les plus grands ſcelerats, pourvu
„ qu'ils ſoient fideles à ces pratiques extérieures. Les
„ miniſtres du Seigneur, faits pour éclairer les autres,
„ ſont les premiers à prêcher la néceſſité de ces céré-
„ monies qui ſont la ſource de leurs revenus. Aucune
„ de ces ſociétés n'eſt donc la véritable Egliſe de Jeſus-
„ Chriſt ; & ceux qui deſirent ſincérement leur ſalut
„ doivent s'en ſéparer, pour former entr'eux une nou-
„ velle ſociété d'hommes ſobres, patients, charitables,
„ mortifiés, chaſtes, déſintéreſſés. Une pareille aſſo-
„ ciation ſera la ſeule véritable Egliſe de Jeſus-Chriſt."
Fox accompagnoit ce diſcours de pleurs, de gémiſſe-ments & de toutes les grimaces capables de faire impreſſion ſur la multitude. Les places publiques, les cabarets, les temples, les maiſons particulieres retentiſſoient de ſes exhortations pathétiques. Un grand nombre de perſonnes ſe laiſſerent ſéduire par cet impoſteur, qui, d'un chétif cordonnier, ſe vit tout-à-coup chef de ſecte. Sa réputation ſe répandit dans toute l'Angleterre où les ſimples le regarderent comme un homme rare & extraordinaire, envoyé du ciel pour leur apprendre le véritable moyen d'honorer dignement l'Être ſuprême. Le nombre de ſes diſciples groſſiſſoit chaque jour, & devint enfin aſſez conſidérable pour former une ſociété. Alors

DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES CULTES RELIGIEUX

dignités, les richesses n'étoient point auprès d'eux des titres de recommandation. Ils parloient à un magistrat, à un prince, aussi librement & aussi familierement qu'à un simple particulier. Ils se donnoient bien de garde de jamais faire aucun serment, parce que J. C. l'avoit défendu; & ils refusoient, avec obstination, de prêter serment de fidélité au Souverain. Ils disoient que c'étoit un crime de payer la dixme, parce qu'on entretenoit par-là dans leur erreur les ministres d'une église corrompue. Ils soutenoient qu'il étoit défendu d'opposer la force à la force, & de plaider pour des interêts temporels. Ainsi ils s'élevoient contre les ministres de la justice, & contre les gens de loi. De pareils principes avoient soulevé contr'eux tous les ordres de l'Etat. On les poursuivit donc avec la derniere sévérité. On leur défendit de nouveau de tenir des assemblées. Le parlement leur ordonna, sous peine de bannissement, de prêter serment de fidélité au roi; mais ce fut en vain. La patience opiniâtre des Quakers l'emporta sur la rigueur des loix, & sur l'acharnement de leurs ennemis. On ne put ni empêcher leurs assemblées, ni leur arracher le serment de fidélité.

Jusqu'alors les Quakers n'avoient paru, & n'étoient que des fanatiques ignorants & grossiers, qui prêchoient dans les places publiques, & dans les cabarets; qui entroient, comme des enragés, dans les églises; outrageoient les ministres, & se portoient à des excès capables de décréditer leur secte. Cependant, il se trouva des hommes éclairés & sçavants, qui se laisserent tellement aveugler par le fanatisme, qu'ils n'eurent point de honte de se ranger du parti de ces forcenés qu'ils auroient dû mépriser. Les plus illustres furent Guillaume Penn & Robert Barclay, hommes d'un mérite supérieur, qui employerent tous leurs talents & toutes leurs lumieres pour réduire en systême théologique les extravagances & les absurdités du Quakérisme, & firent prendre à cette secte une forme nouvelle. Ils passerent en Hollande & en Allemagne, pour y faire des prosélytes. Penn, fils du vice-amiral d'Angleterre, fut particulierement utile à sa secte, par son grand crédit dans le royaume.

Il ouvrit un asyle aux Quakers bannis, dans une province d'Amérique, qui avoit été cédée par le roi à son pere, & qui avoit été appellée de son nom *Pensylvanie*.

Jacques II. étant monté sur le thrône d'Angleterre, en 1685, les Quakers lui présenterent une adresse qui étoit conçue en ces termes. „ Nous venons te témoi-
„ gner la douleur que nous ressentons de la mort de no-
„ tre bon ami Charles, & la joie que tu sois devenu
„ notre gouverneur. Nous avons appris que tu n'es pas
„ dans les sentiments de l'Eglise Anglicane, non plus
„ que nous : c'est pourquoi nous te demandons la même
„ liberté que tu prens pour toi-même. En quoi fai-
„ sant, nous te souhaitons toute sorte de prospérités.
„ Adieu." Cette adresse, malgré la liberté familiere qui y regne, fut très-bien reçue. Jacques leur permit l'exercice de leur religion, & les dispensa de prêter le serment de fidélité. Le regne de Guillaume III ne fut pas moins favorable aux Quakers. Le parlement ayant porté une loi, qui accordoit le libre exercice de toutes les religions, excepté de la Catholique & de la Socinienne, les Quakers, depuis ce temps, ont vécu assez paisiblement en Angleterre, sous la protection des loix. Seulement leur obstination à ne vouloir point prêter de serment leur a quelquefois attiré de mauvais traitements de la part des magistrats.

Barclay a composé une Apologie des Quakers, qui est, sans contredit, le meilleur ouvrage que l'on ait fait en faveur de cette secte. Il la termine par un parallele des Quakers & des autres Chrétiens, que nous mettrons sous les yeux du lecteur, parce qu'il est très-propre à lui faire connoître les principes & la morale des Quakers.

„ Si donner & recevoir des titres de flaterie, des-
„ quels on ne se sert point, à cause des vertus inhé-
„ rentes aux personnes, mais qui sont, pour la plû-
„ part, employés par des hommes impies, à l'égard
„ de ceux qui leur ressemblent ; s'incliner, grater du
„ pied en révérence, & ramper jusqu'à terre l'un de-
„ vant l'autre ; si, s'appeller à tout moment l'un l'autre
„ le très-humble serviteur, & cela le plus fréquem-

„ ment, sans aucun dessein de réel service; si c'est-là „ l'honneur qui vient de Dieu, & non pas l'honneur „ qui vient d'en-bas, alors, à la vérité, on pourra „ dire de nos adversaires qu'ils sont fideles, & que „ nous sommes condamnés comme des orgueilleux & „ des opiniâtres, en refusant toutes ces choses. Mais „ si, avec Mardochée, refuser de s'incliner devant „ l'orgueilleux Aman; &, avec Elisée, refuser de don„ ner des titres flateurs aux hommes, de peur que nous „ ne soyons réprimandés par notre Créateur; & si, „ suivant l'exemple de Pierre & l'avis de l'Ange, s'in„ cliner seulement devant Dieu, & non pas devant nos „ compagnons de service; & si, n'appeller personne „ Seigneur ni Maître, hormis suivant quelques relations „ particulieres, suivant le commandement de Jesus„ Christ: je dis que, si ces choses ne sont pas à blâ„ mer, donc nous ne sommes pas blâmables d'en agir ainsi.

„ Si, être vain, extravagant en habits, se farder le „ visage, s'entortiller & se friser les cheveux; si, être „ chargé d'or & d'argent & de pierres précieuses; si, „ être couvert de rubans & de dentelles, c'est être „ humble, doux & mortifié; si ce sont-là les orne„ ments du Chrétien, alors, à la vérité, nos adversai„ res sont de bons Chrétiens; & nous sommes des „ orgueilleux, des singuliers & des phantasques, en „ nous contentant de ce que le nécessaire & la com„ modité demandent, & en condamnant tout le reste „ comme superflu.

„ Si, pratiquer le jeu, les passe-temps, les comé„ dies; si, jouer aux cartes, jouer aux dés, danser; si, „ chanter & user des instruments de musique; si, fré„ quenter les théatres, mentir, contrefaire, supposer, „ ou dissimuler, & être toujours en crainte, si cela est „ faire toutes choses à la gloire de Dieu, & si cela „ est passer notre séjour ici, en crainte, & user de ce „ monde comme si nous n'en usions pas, alors nos ad„ versaires sont de bons Chrétiens; & nous sommes „ condamnables, en nous abstenant de toutes ces „ choses.

„ Si la profanation du saint Nom de Dieu; si, exi-

„ ger le ferment l'un de l'autre, à chaque occafion; „ fi, appeller Dieu à témoin dans des chofes pour lefquelles aucun roi de la terre ne fe croiroit pas honorablement appellé à témoin, font des devoirs d'un homme Chrétien, j'avouerai que nos adverfaires font d'excellents Chrétiens, & que nous manquons à notre devoir. Mais, fi le contraire eft véritable, il faut, de néceffité, que notre obéiffance à Dieu, dans cette chofe-là, lui foit agréable.

„ Si, nous venger nous-mêmes, ou rendre injure pour injure, mal pour mal; fi, combatre pour des chofes périffables, aller à la guerre l'un contre l'autre, contre des gens que nous n'avons jamais vus, & avec qui nous n'avons jamais eu la moindre conteftation ni la moindre querelle, étant de plus tout-à-fait ignorants de la caufe de la guerre, & ne fçachant de quel côté eft le droit ou le tort; fi, détruire & faccager tout, afin que ce culte foit aboli, & que cet autre foit reçu, c'eft accomplir la loi de J. C.; alors, à la vérité, nos adverfaires font de véritables Chrétiens, & nous ne fommes que de miférables hérétiques, nous qui fouffrons d'être pris, emprifonnés, bannis, battus & maltraités, fans aucune réfiftance, mettant notre confiance en Dieu feul, afin qu'il nous défende & nous conduife en fon Royaume par le chemin de la Croix."

QUALIFICATEURS. C'eft le nom que l'on donne aux membres eccléfiaftiques de l'Inquifition. Ils font chargés de prononcer fur les difcours de ceux qui ont été déférés à ce tribunal, de juger fi ces difcours font hérétiques, ou approchent de l'héréfie; s'ils font mal-fonnants, & offenfent les oreilles pieufes; s'ils font inconfidérés, fchifmatiques, blafphémateurs, féditieux, &c; enfin, fi la défenfe de l'accufé eft valable & folide. Les qualificateurs font ordinairement confultés par les Inquifiteurs, lorfque ces derniers héfitent s'ils doivent faire emprifonner une perfonne. Les qualificateurs donnent leur réponfe par écrit, & on la joint aux autres piéces du procès.

QUANTE-CONG : divinité qu'on adore à la Chine. Les Chinois le regardent comme leur premier

empereur. Ils lui attribuent l'invention de la plûpart des arts nécessaires à la vie. Ce fut lui qui civilisa les Chinois encore sauvages; qui les rassembla dans des villes, & leur donna des loix propres à entretenir la société. Ils le représentent d'une taille gigantesque, ayant derriere lui un écuyer nommé *Lincheou.*

QUARANTE-HEURES, (*les Prieres des*) instituées, ou plutôt renouvellées par les papes Pie IV & Clément VIII, sont des plus solemnelles dans notre Religion, & ont pour but principal d'appaiser la colere céleste, ou d'implorer la divine miséricorde. Elles sont précédées & suivies d'une procession. Le S. Sacrement demeure exposé pendant les quarante heures; & l'on a soin qu'il y ait toujours deux personnes au moins pour l'adorer.

QUARTO-DECIMANTS *ou* QUATUOR-DECIMANTS. On appella ainsi dans la primitive Eglise ceux qui soutenoient qu'il falloit célébrer la Pâque le 14 de la lune de Mars, quelque jour de la semaine qu'il arrivât.

Avant que l'Eglise eût fixé le jour auquel on devoit célébrer la Pâque, cette fête n'étoit pas solemnisée le même jour dans tous les pays chrétiens. La province de l'Asie mineure, & quelques autres contrées voisines avoient, à cet égard, une pratique différente de celle du reste de l'Eglise. Les fideles, qui y demeuroient, étoient persuadés qu'il falloit toujours célébrer la Pâque le 14 de la lune de Mars, quelque jour qu'il tombât. Ils suivoient en cela l'exemple de saint Jean & de saint Philippe, apôtres, de saint Polycarpe, de saint Meliton, & autres personnages illustres, qui l'avoient ainsi pratiqué. Mais, dans le reste de l'Eglise, on croyoit qu'on ne pouvoit célébrer la résurrection de Jesus-Christ, qu'un dimanche; & jamais, en effet, on ne solemnisoit cette fête un autre jour. Cette diversité d'usages n'avoit cependant point encore altéré la paix de l'Eglise, lorsque, sous le pontificat de Victor III, il s'éleva une querelle assez vive à ce sujet. Il se tint plusieurs conciles dans lesquels il fut décidé unanimement qu'on ne devoit célébrer la

résurrection, que le dimanche. Polycrate, évêque d'Ephèse, le plus considérable des prélats de l'Asie mineure, refusa de souscrire à cette décision, malgré les instances du pape Victor. Il assembla dans la ville épiscopale un grand nombre d'évêques; & il fut conclu, dans cette assemblée, que l'on continueroit à célébrer la Pâque le 14 de la lune de Mars, selon la pratique de l'Eglise d'Asie. Victor, irrité de l'obstination des Asiatiques, menaça de les excommunier; &, s'il en faut croire quelques auteurs, les menaces furent suivies de l'effet; ce qui n'empêcha pas que l'Eglise d'Asie ne conservât encore long-temps son usage particulier. Cependant elle y renonça dans la suite. Il n'y eut que les Eglises de Syrie & de Mésopotamie qui s'opiniâtrerent à ne rien changer dans leur ancienne coûtume. Constantin, devenu maître de l'Orient, en 313, desirant établir dans l'Eglise une uniformité parfaite au sujet de la fête de Pâque, afin que la joie d'une si grande solemnité fût universelle parmi tous les Chrétiens, confia au fameux Osius le soin de ramener la Syrie à l'usage des autres Eglises. Mais ce grand homme ne put y réussir; & cette affaire ne fut terminée que dans le concile de Nicée, qui ordonna que la fête de Pâque seroit célébrée dans toute l'Eglise le même jour, & que ce jour seroit un dimanche. Les Syriens souscrivirent à cette décision; & le concile d'Antioche lança les foudres de l'Eglise contre ceux qui célébroient la Pâque en particulier avec les Juifs. Depuis ce temps, on commença à traiter d'hérétiques ceux qui, malgré les ordres du concile, continuoient de célébrer la Pâque le 14 de la lune de Mars; & on les appella *Quarto-décimants.*

QUASIMODO. (*dimanche de la*) On appelle ainsi le dimanche qui suit immédiatement celui de Pâques, parce que l'introït de la Messe de ce jour-là, commence par ces mots: *Quasimodo geniti infantes;* „ Comme des enfants nouvellement nés.

QUATRE-TEMPS. L'Eglise, pour nous apprendre à consacrer également à Dieu les quatre saisons de l'année, a établi, dans ces saisons, quatre jeûnes solemnels, qu'on appelle les *quatre-temps*. Chacun de

ces jeûnes eſt de trois jours, & ſe ſolemniſe en Février ou Mars, Juin, Septembre & Décembre. Les Juifs, ſans doute par les mêmes motifs, avoient auſſi leurs quatre-temps. C'eſt d'eux que nous avons pris cette pieuſe inſtitution. On prétend qu'elle n'a pas été, de tout temps, d'obligation, quoique très-ancienne. Mais, depuis le pape S. Leon, environ vers l'an 460, qui a expreſſément commandé aux Chrétiens le jeûne des quatre-temps, on n'a pas cru pouvoir s'en diſpenſer ſans néceſſité & ſans permiſſion.

QUÉCHOUÉ. On appelle ainſi une plaque de cuivre d'une forme ronde, emmanchée dans un bâton & garnie de ſonnettes, que les diacres de l'Egliſe d'Arménie tiennent toujours à la main. Le ſon que rend cette machine, lorſqu'elle eſt agitée, ſert à accompagner & à régler le chant de l'office.

QUÉNAVADI, fils d'Ixora, dieu Indien, reçoit, comme ſon pere, les hommages des peuples de l'Indoſtan. Voici ce qu'on raconte ſur ſa naiſſance. Paravaſti, ſe promenant un jour avec ſon mari Ixora, rencontra deux éléphants qui travailloient à la propagation de leur eſpece. Ce ſpectacle lui inſpira des deſirs; &, par le caprice le plus bizarre, elle voulut qu'Ixora ſe transformât avec elle en éléphant, afin d'imiter encore davantage ce qu'ils avoient vu faire. Elle mit au monde un fils qui avoit la tête d'un éléphant, & qu'elle nomma *Quénavadi*.

Ce dieu eſt repréſenté avec de longs cheveux entortillés d'un ſerpent. Il a ſur le front un croiſſant. On lui donne quatre bras & un très-gros ventre. Ses jambes ſont environnées d'anneaux & de ſonnettes d'or. Il eſt ſpécialement honoré par les artiſans qui lui offrent les premiers fruits de leur travail; mais il ne leur accorde aucune grace, qu'ils ne l'aient ſervi pendant un fort grand nombre d'années. Lorſqu'ils ont paſſé douze ans à ſon ſervice, il remue une de ſes oreilles pour faire entendre qu'il veut être ſervi plus long-temps. Au bout de douze autres années, il ſecoue l'autre oreille : c'eſt un ſigne qu'il faut prendre patience & continuer le ſervice. Enfin, s'ils ne ſe rebutent pas, & qu'ils continuent encore à

lui rendre leurs hommages, pendant douze ans, il les exauce enfin & les comble de biens.

Quénavadi est extraordinairement friand. Il fait son séjour au milieu d'une mer de sucre, environnée d'un grand nombre de belles femmes qui n'ont point d'autre occupation que de lui remplir la bouche de sucre & de miel, tandis que d'autres femmes le réjouissent par des concerts continuels. On raconte que ce dieu, revenant un soir d'un festin & emportant sous son bras des gâteaux délicieux, dont il se promettoit de faire un grand régal, heurta rudement contre un poteau, quoiqu'il fît alors clair de lune, & s'étendit tout de son long par terre. Son premier soin fut de chercher ses gâteaux qui lui étoient échapés ; &, plein de joie de les retrouver, il ne put s'empêcher d'en manger quelques morceaux avant même de se relever. La lune, témoin de sa gourmandise, en fit des railleries piquantes qui offenserent tellement Quénavadi, qu'il vomit contre la lune mille imprécations, & protesta que, quiconque la regarderoit à pareil jour, en seroit puni par la perte de sa virilité. Les Indiens disent que ce jour est le quatrieme après la nouvelle lune du mois d'Août. C'est pourquoi ils ne sortent point de chez eux ce jour-là, & n'osent pas regarder dans leau, de peur d'y voir la lune.

QUÊTE : demande & recherche que l'on fait des aumônes pour quelque œuvre pieuse. C'est un usage établi dans toutes les paroisses, que, les dimanches pendant la grande Messe, l'on fasse des quêtes pour le soulagement des pauvres, des prisonniers, pour l'entretien des églises, des hôpitaux, &c. On peut mettre au nombre des quêtes religieuses celles que font les moines des ordres mendiants, les religieuses de sainte Claire, &c.

QUÊTEUR. (*frere*) On appelle ainsi, chez les religieux mendiants, celui qui est chargé de faire la quête pour le couvent. *Voyez* MENDIANTS.

QUÊTEUSES. C'est la coûtume, dans l'isle de Ceylan, que les femmes aillent quêter pour le dieu Buddu. Elles portent sur la main une petite statue de cette prétendue divinité, envelopée d'un linge blanc, & vont mendier de porte en porte, disant qu'elles de-

mandent de quoi faire un facrifice au dieu Buddu. Il eft rare qu'on refufe ces quêteufes. Les aumônes qu'on leur fait confiftent en argent, en huile, en ritz & en coton. Les femmes d'un rang diftingué fe difpenfent d'aller ainfi mendier en perfonne. Elles donnent cette commiffion à leurs filles de chambre, & leur prêtent, pour faire cette quête, leurs plus riches parures. Il y a auffi des pauvres, qui, fous prétexte de demander l'aumône pour Buddu, la demandent en effet pour eux-mêmes; &, par ce moyen, font une récolte abondante. Ils portent l'image de Buddu, couverte d'un linge blanc, dans une petite châffe, & montrent aux paffants cet objet fi capable de réveiller efficacement leur dévotion & leur charité.

QUIAY-DOÈS : temple célébre, fitué dans l'ifle de Munay, dans le royaume d'Arracan, dont le nom fignifie le temple du Dieu des affligés de la Terre.

QUIAY-PIGRAY. C'eft le nom d'un temple fameux, fitué dans l'ifle de Munay, dans le royaume d'Arracan. Ce nom fignifie, dans la langue du pays, le Temple du Dieu des Atomes du Soleil.

QUIAY-PORAGRAY : divinité qui eft adorée par les habitants du royaume d'Arracan, & qu'ils regardent comme fupérieure à toutes les autres. On conduit fa ftatue en proceffion dans toutes les rues de la ville, fur un chariot fuivi de quatre-vingt-dix prêtres habillés de fatin jaune; & la dévotion du peuple pour cette divinité eft fi grande, que plufieurs perfonnes, tranfportées d'une ferveur particuliere, s'étendent fous les roues du chariot, & s'y laiffent écrafer en l'honneur de l'idole. Quelquefois, ces fanatiques fe jettent fur des crochets, attachés exprès aux roues du chariot, qui les déchirent & les mettent en piéces. Si ce généreux facrifice ne leur procure pas le bonheur qu'ils attendent dans l'autre monde, ils font du moins récompenfés, dans celui-ci, par les honneurs exceffifs qu'on leur rend. Ceux fur qui rejailliffent quelques gouttes du fang de ces martyrs, font regardés comme fort heureux, & même comme fanctifiés. Les crochets, qui ont fervi aux fupplices de ces victimes volontaires, font recueillis avec foin par

les prêtres, & conservés dans les temples comme des reliques précieuses. Ces distinctions flateuses ne sont-elles pas capables de les dédommager de quelques années d'une vie obscure qu'ils sacrifient? Sans prétendre excuser ce fanatisme extravagant, combien de gens, même très-sensés, affrontent la mort pour un peu de gloire? Le guerrier, qui se fait tuer sur la brèche; le sçavant, qui se tue en détail dans le cabinet, & sacrifie la santé, sans laquelle la vie est un supplice; que cherchent-ils, si ce n'est une gloire souvent beaucoup moindre que celle des prétendus martyrs d'Arracan?

QUICHEMANITOU. C'est le nom que donnent les Sauvages de l'Amérique septentrionale à un être bienfaisant, dont ils s'imaginent recevoir tous les secours de la vie & tous les biens qui leur arrivent. C'est le bon principe des Manichéens. Ils attribuent, au contraire, tous leurs malheurs à un être malfaisant, qu'ils appellent MATCHIMANITOU. (*Voyez cet article.*) Si l'on en juge par les cérémonies religieuses de ces peuples, leur bon principe n'est autre que le soleil; car cet astre est le seul être auquel ils rendent des hommages. Ils ont coûtume de l'encenser avec la fumée du tabac; & ils appellent cette cérémonie *fumer le soleil.* Voici comment elle se pratique. Les chefs de famille se rendent, dès le grand matin, chez un des principaux habitants du canton. Celui-ci allume le calumet; l'offre trois fois au soleil levant, & le conduit avec ses deux mains, en suivant le cours du soleil, jusqu'à ce qu'il revienne au point où il a commencé. Pendant cette marche, il adresse au soleil ses prieres, & le supplie de prendre sous sa protection tous les habitants du canton; après quoi, il fume dans le calumet, & le donne aux assistants, qui répetent, chacun à leur tour, la même cérémonie. *Voyez à l'article* CALUMET, *la description de cet instrument.*

QUIÉTISME. „ Ce mot exprime l'état de repos „ ou d'impassibilité, auquel une espece de Mystiques con- „ templatifs croyoient arriver en s'unissant à Dieu par „ la méditation ou par l'oraison mentale. " L'auteur dont nous empruntons cette définition, l'explique en ces termes: „ Nous nous unissons, en quelque sorte,

„ aux objets par la penſée; & un objet, qui abſorbe
„ toute notre attention, ſemble s'identifier avec nous.
„ On a donc regardé la méditation, ou la contempla-
„ tion des perfections divines, comme un moyen de
„ s'unir à Dieu. On s'eſt efforcé de ſe détacher de tous
„ les objets, pour ſe livrer ſans diſtraction à la contem-
„ plation des perfections divines. On a imaginé des
„ méthodes; & l'on a cru que l'ame pouvoit contem-
„ pler l'eſſence divine ſans diſtraction, & s'unir à elle in-
„ timement; qu'une vue ſi parfaite de l'eſſence divine
„ étoit jointe à l'amour le plus ardent; que les facultés
„ de l'ame étoient abſorbées par ſon union avec Dieu;
„ qu'elle ne reçoit plus aucune impreſſion des objets ter-
„ reſtres. Cet état de l'ame eſt ce qu'on appelle *quié-*
„ *tude*, ou le *Quiétiſme*. On voit aiſément tous les ex-
„ cès auxquels l'eſprit humain peut ſe porter en partant
„ de ces principes."

Le Quiétiſme commença à paroître dans l'Egliſe Grécque, au XIVe ſiécle. Le prieur d'un couvent près du mont Athos, nommé *Siméon*, ſecondé de Grégoire Palamas, depuis évêque de Salonique, homme éloquent & inſtruit, forma une ſecte de Myſtiques qui furent appellés *Héſychaſtes*, terme qui répond à celui de *Quiétiſtes*, & dont le ſyſtême étoit ſingulier par ſon extravagance. Ils prétendoient qu'en contemplant attentivement & ſans diſtraction leur nombril, ils parvenoient à ſe procurer des extaſes, & à voir cette gloire, ces rayons de ſplendeur, cette lumiere incorruptible qui part du thrône du Tout-puiſſant. La doctrine myſtique de ces moines s'accrédita tellement, que la ville de Conſtantinople ſe trouva remplie de dévots qui paſſoient les journées entieres, immobiles ſur un ſiége, les yeux attachés ſur leur nombril, attendant la céleſte viſion. Barlaam, moine de l'ordre de ſaint Baſile, combatit vigoureuſement cette ſecte qui, malgré ſon abſurdité, fut favoriſée & protégée hautement par les empereurs Jean Cantacuzene & Jean Paléologue.

Dans l'Egliſe Latine, on apperçoit auſſi des traces du Quiétiſme dès le XIVe ſiécle. Jean Rusbroc eſt regardé comme le premier qui ait paru donner dans ces

myſticités dangereuſes, quoique lui-même ſe ſoit élevé contre les faux ſpirituels de ſon temps, dans ſon Traité des Noces ſpirituelles. Rusbroc prétendoit que tout ce qu'il avoit écrit lui avoit été inſpiré par le Saint-Eſprit. Lorſqu'il croyoit ſentir le mouvement de la grace, il ſe retiroit dans une forêt du lieu de ſa demeure ; & là il écrivoit ce qui lui étoit inſpiré; ce qui n'empêche pas que le célébre Gerſon n'ait regardé la plûpart des ouvrages de Rusbroc comme le fruit d'une imagination échauffée qui s'égare dans ſes viſions. Cependant c'eſt un des Quiétiſtes les plus modernes. Marie Dagréda, Jean Labadie, mademoiſelle Bourignon, le miniſtre Poiret, & ſur-tout Michel Molinos, ont été bien plus avant. Molinos, le plus fameux de tous les Quiétiſtes, & qui en eſt regardé comme le chef, prétendoit qu'il falloit s'anéantir pour s'unir à Dieu, & demeurer enſuite en repos ſans s'inquiéter de ce qui arriveroit au corps. Il enſeignoit qu'aucun acte n'étoit méritoire ni criminel dans cet état d'anéantiſſement, parce qu'alors l'ame ni ſes puiſſances, abſorbées en Dieu, n'y prenoient aucune part. Il répandit long-temps dans Rome cette doctrine déteſtable qui ouvroit la porte aux déſordres les plus honteux. *Voyez* l'article MOLINOS.

La doctrine du Quiétiſme fit auſſi de grands progrès en France. Un Provençal, nommé *Malaval*, la publia dans un livre intitulé *Pratique facile pour élever l'ame à la contemplation*, dans lequel il avoit recueilli la plûpart des ſentiments de Molinos. Ce livre, dont on ne connut pas d'abord tout le danger, eut un grand cours, & fit illuſion à un très-grand nombre de perſonnes. Parmi celles qu'il ſéduiſit, on diſtingue particulierement l'abbé d'Eſtival, de l'ordre des Prémontrés, en Lorraine. Cet abbé goûta tellément la doctrine de Malaval, qu'il vint à Paris pour l'enſeigner, & tint, dans cette ville, des conférences où il donnoit publiquement des leçons de Quiétiſme. Malaval & l'abbé ſon apôtre ne firent que préparer les voies à un Quiétiſte beaucoup plus célébre. Ce Quiétiſte fut madame la Motte-Guyon, ſi connue par la fameuſe querelle que ſa doctrine ſuſcita entre deux illuſtres prélats. On peut voir ce qu'on a dit, à l'arti-

cle de cette dame, dans le *Dictionnaire des Femmes célébres*.

2. Le Quiétisme fait une partie du systême des Talapoins de Siam, du Tonquin & de Laos en Asie, qui suivent la doctrine que Fo enseigna à ses disciples en mourant, & qu'on nomme *intérieure*. (*Voyez* Fo.) Ils soutiennent que, pour être véritablement saint, il ne suffit pas de n'être point sujet aux passions violentes. Ils veulent arracher du cœur jusqu'au moindre desir. Ils veulent, pour établir la quiétude parfaite de l'ame, faire cesser entierement tout exercice de l'entendement & de la volonté. Il faut, pour être saint, être aussi insensible qu'une pierre. Ils enseignent que l'ame, lorsqu'elle est ensévelie dans cette espece de néant, par le silence de toutes ses facultés, est dans un état d'immutabilité & de perfection qui l'approche beaucoup de la divinité.

QUIÉTISTES. C'est le nom que l'on a donné aux partisans du Quiétisme.

QUINI-SEXTE. Le sixieme concile général, tenu à Constantinople l'an 692, & nommé souvent le Concile *in Trullo*, s'appelle aussi en latin *quini-sextus*, comme qui diroit *cinq-sixieme*, pour marquer qu'il n'est que le supplement des deux conciles précédents, quoiqu'à proprement parler c'en soit un particulier.

QUINQUAGÉSIME : fête de l'Eglise Romaine, ainsi nommée, parce qu'elle tombe cinquante jours avant Pâques, le Dimanche que le peuple appelle vulgairement le *Dimanche gras*.

QUINQUATRES, *ou* QUINQUATRIES : fêtes de Minerve, plus connues sous le nom de *Panathénées*. Voyez PANATHÉNÉES.

QUINQUENNALES : jeux ou fêtes que les Romains célébroient en l'honneur des empereurs qui avoient été mis au rang des dieux par la cérémonie de l'apothéose. Ces fêtes étoient nommées *Quinquennales*, parce qu'on les célébroit tous les cinq ans.

QUIOCCOS : idole des peuples de la Virginie. On ne peut presque rien dire de certain, ni sur la forme de cette idole, ni sur le culte qu'on lui rend, parce que les temples des Virginiens sont inaccessibles aux

étrangers, & que ces peuples regardent comme un sacrilege de révéler les mysteres de leur religion. Cependant un auteur natif de la Virginie, & qui a composé l'Histoire de ce pays, nous fournit quelqu'instruction au sujet de l'idole Quioccos, & de son temple nommé *Quioccosan*. „ Un jour, dit-il, nous tombames sur le Quioccosan, ou temple des (Virginiens,) à une heure que tout le monde étoit à un rendez-vous, pour consulter sur les bornes des terres que les Anglois leur avoient données. Ravis de trouver une si bonne occasion, nous résolumes d'en profiter... Après avoir ôté de la porte de ce temple douze ou quinze troncs de bois, dont elle étoit barricadée, nous y entrames; & nous n'apperçumes d'abord que les murailles toutes nues, & un foyer au milieu. Cette maison.... avoit autour de dix-huit pieds de large, & trente de long, avec un trou au toit, pour donner passage à la fumée. La porte du temple étoit à l'une des extrémités. En dehors, & à quelque distance du bâtiment, il y avoit des pieux tout autour, dont les sommets étoient peints & représentoient des visages d'hommes en relief. Nous ne découvrimes aucune fenêtre dans tout ce temple, ni d'autre endroit par où la lumiere pût entrer, que la porte & le trou de la cheminée. D'ailleurs nous remarquames qu'à l'extrémité opposée à la porte, il y avoit une séparation de nattes fort serrées, qui renfermoit une espace d'environ dix pieds de long, & où l'on ne voyoit pas la moindre clarté. Nous eumes d'abord quelque répugnance à nous engager dans ces ténébres : mais enfin nous y entrames... & trouvames, vers le milieu de l'enclos, des pieux sur le sommet desquels il y avoit de grandes planches. Nous tirames delà trois nattes roulées & cousues... dont l'une contenoit quelques ossements; l'autre, un coutelas à l'Indienne, que les Virginiens nomment *tomahawk*. On avoit attaché à l'un de ces tomahawk la barbe d'un coq d'Inde, peinte en rouge; & les deux plus longues plumes de ses aîles pendoient au bout, attachées avec un cordon de cinq ou six pouces. La troisieme de ces nattes renfermoit quelques piéces de rapport, que nous primes d'abord pour l'idole des

(Virginiens.) Le détail de ces piéces de rapport consistoit en une planche de trois pieds & demi de long, où l'on voyoit une entaillure au haut, pour y enchasser la tête, & des demi-cercles vers le milieu, qui étoient cloués à quatre pouces du bord, & servoient à représenter la poitrine & le ventre de cette statue. Au-dessus, il y avoit une autre planche plus courte de la moitié que la précédente, & que l'on y joignoit avec des morceaux de bois, qui, enchassés de part & d'autre, s'étendoient à quatorze ou quinze pouces du corps, & servoient, à ce que nous crumes, à former la courbure des genoux, lorsqu'on ajustoit cette image. Nous trouvames encore dans la natte des pieces de toile de coton rouge & blanc, & des rouleaux faits pour les bras, pour les cuisses & les jambes qui plioient au genou. Il seroit difficile de voir aujourd'hui quelqu'une de ces images, parce que les (Virginiens) ont grand soin de les cacher à la vue du public... Nous mimes les habits de celle dont nous parlons sur les cercles, pour en faire le corps. Nous y fixames les bras & les jambes, pour nous en former l'idée; mais la tête, & les bracelets magnifiques dont on la pare ordinairement, n'y étoient pas, ou du moins nous ne pumes pas les trouver... Lorsque cette image est revêtue de ses ornements, elle doit paroître fort vénérable dans ce lieu obscur où le jour n'est introduit qu'à la faveur d'une des nattes de la cloison qu'on releve, & de cette lumiere sombre qui vient de la porte & du trou de la cheminée du temple. Ces ténébres servent à exciter la dévotion du peuple ignorant. Mais ce qui contribue à maintenir l'imposture, c'est que, d'un côté, le principal des magiciens y entre tout seul, & qu'il peut remuer l'image sans que personne s'en apperçoive; & que, de l'autre, un prêtre se tient avec le peuple pour l'empêcher de pousser la curiosité trop loin, sous peine d'encourir ses censures, & l'indignation de la divinité."

Les Virginiens donnent quelquefois à cette idole le nom d'*Okée*, quelquefois celui de *Kiwasa*. „ Ils croient, dit l'auteur cité, que cette idole n'est pas un seul être, & qu'il y en a plusieurs de même nature, outre les

dieux tutelaires; en conséquence, ils donnent à tous ces êtres le nom de *Quiaccos*." *Voyez* KIWASA.

QUIRINALES: fêtes que les Romains célébroient en l'honneur de Romulus, leur fondateur, qu'ils avoient déïfié sous le nom de *Quirinus*.

QUIRINUS : surnom qui fut donné à Romulus, lorsqu'il fut mis au rang des dieux. On rapporte que, ce prince faisant la revue de son armée, il survint tout-à-coup un affreux ouragan qui, formant un nuage de poussiere, déroba Romulus aux yeux des soldats. Mais, lorsque l'orage fut appaisé, on ne le vit plus paroître; ce qui fit croire à la multitude qu'il avoit été enlevé dans le ciel. Les sénateurs, mécontents de son autorité despotique, avoient saisi l'occasion de cet orage pour le mettre en piéces ; & chacun d'eux avoit caché sous sa robe quelques membres de Romulus. Pour éloigner tout soupçon, ils furent les premiers à crier que Romulus avoit été enlevé au ciel, & à proposer son apothéose. Ils aimoient mieux l'adorer mort, que de lui obéir vivant. Le peuple superstitieux, & flaté de l'idée d'avoir un dieu pour fondateur, ne douta plus que Romulus ne fût un des habitants de l'Olympe. Les Sabins donnerent au nouveau dieu le nom de *Quirinus*, de Cures, une de leurs villes. Les Romains l'adopterent & lui éleverent un temple, sous ce nom, sur une montagne qui fut appellée *Quirinale*.

QUIRIS. Les Romains appelloient ainsi Junon, comme présidant aux mariages & aux accouchements. *Curis*, dans la Langue des Sabins, signifie une pique : or une des cérémonies du mariage étoit de peigner la nouvelle épouse avec une pique qui avoit été dans le corps d'un gladiateur terrassé & tué.

QUISANGO : divinité qu'adorent les Jagas. C'est une idole de la hauteur de douze pieds, représentée sous une figure humaine. Elle est environnée d'une palissade de dents d'éléphants ; & sur chacune de ces dents est placée la tête d'un prisonnier de guerre, ou d'un esclave que l'on a égorgé en son honneur.

QUITZALCOAT. Les Mexicains donnoient ce nom au dieu qui présidoit au commerce. C'étoit propre-

ment leur Mercure. Les négociants célébroient, tous les ans, sa fête avec beaucoup de solemnité. Ils choisissoient un esclave des mieux faits, qu'ils lavoient dans un lac appellé le *lac des dieux*. On le revêtoit ensuite de tous les ornements dont on avoit coûtume de parer Quitzalcoat; &, pendant les quarante jours qui précédoient la fête, cet esclave, ainsi habillé, représentoit le dieu. On lui rendoit les mêmes honneurs qu'à Quitzalcoat lui-même. On lui procuroit sans cesse de nouveaux plaisirs. On lui donnoit des festins continuels; en un mot, l'on n'oublioit rien pour lui faire passer agréablement cette heureuse quarantaine, qui devoit avoir pour lui une fin bien funeste. Neuf jours avant la fête, deux prêtres venoient se prosterner à ses pieds, & lui donnoient un avis capable de troubler tous ses plaisirs. „ Seigneur, lui disoient-ils, vos plaisirs ne doivent plus „ durer que neuf jours. " Il étoit d'étiquette que l'esclave leur répondît, d'un ton gai & résolu : „ A la „ bonne heure;" &, sans marquer la moindre tristesse, continuât de se divertir & de s'étourdir sur son sort. Si l'on s'appercevoit que le courage lui manquât, & qu'il prît un air rêveur, on lui faisoit prendre une certaine liqueur qui, en lui troublant la raison, lui rendoit sa belle humeur. Cependant l'instant fatal arrivoit, auquel le dieu prétendu devoit servir de victime. Quelques instants avant de l'égorger, on lui rendoit encore des honneurs qu'il devoit regarder comme autant d'insultes. On l'immoloit enfin, à l'heure de minuit, & on lui arrachoit le cœur que l'on jettoit devant le dieu Quitzalcoat, après l'avoir offert à la lune. Son cadavre étoit jetté du haut en bas du temple; & l'on finissoit la cérémonie par des danses religieuses.

Les prêtres de Quintzalcoat étoient chargés de parcourir chaque soir toutes les rues de la ville & de battre le tambour, pour avertir tout le monde de se retirer chez soi. Le lendemain, dès la pointe du jour, ils se servoient du même tambour pour éveiller tous les habitants, & les avertir de reprendre leurs travaux.

Ce même Quitzalcoat étoit honoré d'une façon particuliere dans la ville de Chodula, que l'on croyoit

qu'il avoit fondée. Outre ses autres qualités, on lui attribuoit encore une certaine inspection sur l'air & sur tout ce qui concerne cet élément. On l'invoquoit aussi spécialement, lorsqu'on étoit sur le point de partir pour la guerre. On étoit persuadé que ce dieu avoit prédit l'arrivée des Espagnols dans le Mexique & la destruction de ce florissant Empire. Le culte qu'on lui rendoit étoit cruel & sanguinaire, comme celui de la plûpart des divinités Mexicaines. Outre le grand nombre de victimes humaines qu'on immoloit en son honneur, les dévots, pour lui plaire, se faisoient, en sa présence, des incisions dans quelque partie du corps; tant ils croyoient ce dieu avide de sang.

QUIVÉRASIRI : jeûne solemnel que les Indiens pratiquent dans le courant du mois de Février. Il dure vingt-quatre heures; &, pendant tout ce temps, il est défendu de prendre aucune nourriture, & même de dormir. On doit s'occuper à tourner autour des Pagodes & à raconter les histoires des dieux du pays, quoique fort peu édifiantes.

QUONIN : divinité domestique des Chinois, à laquelle ils attribuent le soin de ce qui concerne le ménage & la production de la terre. On représente ordinairement à ses côtés deux enfants. L'un a les mains jointes; & l'autre tient une coupe.



RABBANISTES. C'eſt ainſi que les Juifs modernes nomment les ſectateurs du Talmud, pour les diſtinguer des Caraïtes, qui rejettent cette foule d'interprétations fauſſes & ridicules dont les livres des Rabbins ſont remplis, pour s'attacher au vrai ſens de l'Ecriture.

RABBOTH : nom que donnent les Juifs à d'anciens Commentaires ſur le Pentateuque, & ſur quelques autres livres de la Bible.

RABBINS. C'eſt le nom que l'on donne aux docteurs des Juifs modernes. Ils ſont principalement inſtruits de ce qui concerne la loi orale & la tradition. Dans le levant, c'eſt la voix publique qui confere le titre de Rabbin à ceux qui ſe diſtinguent par leur ſcience. Le peuple les appelle *Cacham*, c'eſt-à-dire Sage; & dès-lors ils ſont reconnus comme Rabbins. Mais, en Allemagne & en Italie, ce ſont les anciens Rabbins qui, de vive voix, ou par écrit, donnent ce nom à ceux qui le méritent par leur doctrine. Ils appellent les plus ſçavants *Morenu* ou *Rau*, c'eſt-à-dire Précepteur, ou Maître. Les moins ſçavants ſont nommés *Chaver de Rau*, c'eſt-à-dire Compagnon de Maître. Ceux qui ont le titre de *Rau*, ou de *Morenu*, ſont des eſpeces de juges eccléſiaſtiques, & même civils. Ce ſont eux qui décident de ce qui eſt permis ou défendu. Toutes les affaires, qui concernent la religion, reſſortiſſent à leur tribunal. Ils célébrent les mariages, & préſident aux cérémonies du divorce. Ils prêchent dans les ſynagogues, & inſtruiſent dans les académies. Dans toutes les aſſemblées, ils occupent les premieres places. Ils ont le pouvoir d'infliger des peines à ceux qui violent les préceptes de la loi, & même de les excommunier : autorité qui les rend redoutables, & les fait reſpecter.

La premiere fois qu'un nouveau Rabbin ſe rend à la ſynagogue, le Chazan, ou le chantre l'appelle tout haut par ſon nom, en y joignant le titre de ſa nouvelle

dignité, & l'invite à s'approcher du pupitre pour lire & pour expliquer les Livres faints. Le Rabbin fait d'abord quelques compliments, & différe, par modeftie, de fe rendre à cette invitation; mais il cede enfin, & commence l'exercice de fon emploi. La charge de Rabbin n'eft point lucrative, quoiqu'elle foit difficile à exercer. Il n'y a que le premier ou le grand Rabbin, ainfi qu'on l'appelle à Cologne & à Francfort, qui recueille de fa dignité quelque profit. Ce n'eft qu'avec la permiffion de ce grand Rabbin qu'on peut en créer de nouveaux. Un grand nombre de priviléges, accordés autrefois aux Rabbins, font anéantis depuis la deftruction de la République des Juifs.

RACHAT DES PREMIERS-NÉS. La loi des Juifs leur ordonnoit d'offrir au facrificateur le premier enfant que leur femme mettoit au monde, ainfi que les premiers-nés de leurs troupeaux; mais elle permettoit au pere de l'enfant de le racheter, en donnant au prêtre cinq ficles d'argent. Quoique les Juifs modernes n'aient plus ni prêtres ni facrificateurs, cet ufage fubfifte cependant parmi eux. Lorfque l'enfant a trente jours accomplis, le prêtre fait venir un des Juifs qui fe prétendent defcendus d'Aaron, & lui remet l'enfant. Le defcendant d'Aaron demande à la mere, fi cet enfant eft le premier qu'elle ait eu? Elle répond affirmativement; fur quoi il dit, en fe tournant vers le pere: „ Cet enfant m'appartient; fi vous voulez l'avoir, il „ faut que vous le rachetiez." Le pere lui préfente de l'or & de l'argent, dans un baffin, ou dans une taffe. Le defcendant d'Aaron prend deux ou trois écus d'or, & rend l'enfant à fes parents. Cette cérémonie eft fuivie de quelques réjouiffances. Si les parents font eux-mêmes de la race d'Aaron, ils font exempts de racheter leur enfant.

Les anciens Juifs rachetoient auffi les premiers-nés de leurs troupeaux, lorfque c'étoient des animaux immondes; les autres étoient immolés au Seigneur.

Si le pere vient à mourir, avant que le premier-né ait les trente jours accomplis, la loi n'oblige point à le racheter. Elle lui environne le col d'une petite lame

d'argent, sur laquelle il est écrit, que l'enfant, n'ayant point été racheté, appartient au sacrificateur. Lorsqu'il est devenu majeur, alors il se rachete lui-même.

RAFAZIS, c'est-à-dire Infideles. Les Turcs donnent ce nom aux Persans, qui suivent une interprétation de l'Alcoran un peu différente de la leur. On sçait à quels excès se porte, dans toutes les religions, ce qu'on appelle *l'esprit de parti*. Les Turcs & les Persans nous en offrent un exemple frapant. Ceux-là, quoiqu'ennemis des Chrétiens & des Juifs, sont néanmoins persuadés, dans leurs faux principes, que la clémence de Dieu peut s'étendre sur ces nations infideles; mais ils soutiennent qu'il n'y a point de miséricorde pour les Rafazis, dont les crimes sont, aux yeux de Dieu, soixante & dix fois plus abominables que ceux des autres. Conséquemment, ils croient la mort d'un Persan aussi méritoire que celle de soixante & dix Chrétiens.

RAM : divinité des Indiens idolâtres. On voit, près de Surate, une pagode bâtie en son honneur, à la porte de laquelle on a placé une figure qui représente une vache.

RAMADAN, *ou* RAMAZAN, est le nom du grand Jeûne, ou Carême des Mahométans, ainsi que de leur neuvieme mois, pendant lequel dure cette abstinence religieuse. Il ne leur est pas permis, pendant ce temps-là, de manger, ou de mettre quoi que ce soit dans leur bouche, tant que le soleil est sur l'horizon; mais seulement après qu'il est couché & que les lampes, qui sont autour du clocher des Mosquées, sont allumées. Alors ils se livrent à la joie & à la bonne chere. Ils font d'ailleurs presque toutes leurs affaires la nuit, & passent le jour à dormir & à se reposer; de sorte qu'à proprement parler, leur jeûne n'est autre chose qu'un changement du jour à la nuit. Ils appellent ce mois saint & sacré, & disent que, pendant ce temps, les portes du paradis sont ouvertes, & celles de l'enfer fermées. Le jeûne du Ramadan est d'une telle obligation, qu'il en coûteroit la vie à quiconque oseroit le rompre. C'est sur-tout un crime abominable de boire

du vin ; & ceux qui prennent cette liberté dans d'autres temps, ont soin de s'en abstenir, quatorze jours avant le grand jeûne, pour ne point donner de scandale. Comme les mois des Mahométans sont lunaires, leur Ramadan vient, tous les ans, dix jours plutôt que l'année précédente ; de sorte qu'avec le temps, ce jeûne parcourt tous les mois de l'année.

RAMTRUT : pagode fameuse par la dévotion des Indiens, que l'on voit à Onor, ville du royaume de Canora. L'idole qu'on y adore a la forme d'un singe. On la promene quelquefois dans les rues de la ville sur un chariot, qui ressemble à une tour, & qui est de la hauteur de quinze pieds. Il a quatre roues, & on le traîne avec une grosse corde. Quelques prêtres montent sur ce chariot, pour accompagner l'idole ; & chantent des prieres pendant la procession.

RANATYTES. On a ainsi appellé une secte de Juifs, qui rendoient aux grenouilles une espece de culte.

RAPHAEL. C'est le nom que donne l'Ecriture à un archange que Dieu envoya pour conduire le jeune Tobie dans le voyage qu'il fit par le commandement de son pere. Tous les services que cet ange tutelaire rendit au jeune homme, qui lui étoit confié, sont amplement décrits dans le livre de Tobie. Ce fut lui qui fit conclure son mariage avec Sara, fille de Raguël. Il lui apprit un reméde pour rendre la vue à son pere, qui étoit aveugle ; &, lorsqu'il l'eut ramené sain & sauf à la maison paternelle, il déclara qu'il étoit un des sept anges qui assistent continuellement devant le thrône de Dieu & disparut sur-le-champ. Le nom de Raphaël signifie en Hébreu, *reméde de Dieu.* Voyez ANGES.

RASDI. C'est le nom d'une fausse divinité, qui recevoit autrefois les hommages des anciens habitants de la Hongrie.

RASPOUTE, *ou* RASBOUTE. Il y a dans les Indes une sorte de Banians, à laquelle on a donné ce nom, parce que ceux qui sont de cette secte ont beaucoup d'inclination pour la guerre, & font éclater beaucoup de courage ; caractere absolument opposé à celui

des autres Banians, qui ſont mols & efféminés, & qui d'ailleurs, entêtés de la Métempſycoſe, abhorrent le ſang par principe de religion.

RATJASJAS. C'eſt le nom que donnent les Indiens aux eſprits malfaiſants. Ils voltigent dans les airs, mais ſans nuire aux hommes, parce qu'ils ont un chef nommé *Beyrewa*, qui ne leur permet pas de faire aucun mal, ni même de rien prendre pour leur ſubſiſtance : ce qui fait qu'ils ſont expoſés à ſouffrir beaucoup de la faim & de la ſoif ; & que ſouvent ils viennent ſur la terre demander l'aumône, ſous une forme humaine. Au nombre de ces mauvais génies, les Indiens placent les ames de ceux qui ont mal vécu dans le monde.

RATIONAL : ornement ſacerdotal du grand-prêtre des Juifs. *Voyez* PECTORAL.

RAULINS : prêtres du royaume d'Arracan. On en diſtingue trois ordres, qui ſont les Pringrins, les Panjans & les Xoxoms. Les Pringrins ont ſur la tête une eſpece de mitre jaune, avec une pointe qui leur tombe par-derriere ; les autres ont la tête nue. Tous ces prêtres ſont habillés de jaune, ou, ſelon quelques-uns, de noir. Ils ont la tête raſée, & ſont obligés de garder le célibat. Quand ils ſont ſurpris dans quelque faute contre la chaſteté, on les dégrade, & ils ſont réduits à l'état des laïques. Les uns habitent des maiſons particulieres où ils vivent à leurs dépens. Les autres ſont logés dans des monaſteres fondés par le prince, ou par quelque Seigneur riche & dévot. La fonction la plus importante des Raulins eſt l'éducation de toute la jeuneſſe du royaume, qu'ils ſont chargés d'inſtruire dans la connoiſſance de la religion & des loix. On aſſure que ces prêtres ſont fort charitables, & s'acquitent, avec ſoin, envers les étrangers, des devoirs de l'hoſpitalité. Ils ont un chef nommé *Xoxom-Pringi*, dont le pouvoir s'étend ſur tout ce qui concerne la religion ; & qui, dans le pays, eſt une eſpece de pape. Il fait ſon ſéjour ordinaire dans l'iſle de Munay ; & ſa dignité de grand-prêtre imprime tant de reſpect, que le roi lui-même lui cède toujours la droite, & s'incline profondément devant lui, toutes les fois qu'il lui parle. Parmi les Raulins, il y en a qui affectent une

sainteté particuliere, & vivent en hermites. Ces derniers sont aussi divisés en trois ordres, qui sont les Grépis, les Manigrépis & les Taligrépis. Leurs grandes austérités les font passer pour des saints aux yeux du peuple.

REBAPTISANTS. Ce nom fut donné à ceux qui soutenoient que le baptême, conféré par les hérétiques, étoit nul, & par conséquent qu'il falloit rebaptiser ceux d'entre les hérétiques qui abjuroient leurs erreurs & rentroient dans le sein de l'Eglise. Cette opinion fut adoptée, en 255, par les évêques d'Afrique qui avoient à leur tête S. Cyprien.. Un nommé *Magnus*, voyant que les hérétiques Novatiens conferoient de nouveau le Baptême à ceux qui abandonnoient l'Eglise pour passer dans leur parti, consulta S. Cyprien pour sçavoir s'il falloit aussi rebaptiser les Novatiens qui revenoient à l'Eglise. Le saint docteur répondit qu'il le falloit; & il en apporta plusieurs raisons dont voici les principales. 1°. Les hérétiques n'ont point le St. Esprit; ils ne peuvent donc pas le conférer à ceux qu'ils baptisent. 2°. Hors de la véritable Eglise il n'y a point de salut: donc il n'y a point de vrai Baptême parmi les hérétiques. Ces deux principes étoient la base de tout ce que saint Cyprien dit & écrivit sur cette matiere pendant le cours de la dispute. Son sentiment fut confirmé dans un concile des évêques d'Afrique, qu'il jugea à propos de convoquer, à ce sujet, dans sa ville de Carthage. Quelque temps après, un second concile, plus nombreux encore, renouvella & ratifia les décisions du premier. En même temps, il fit informer le pape Etienne de ce qu'il avoit prononcé sur le Baptême des hérétiques. Etienne désapprouva ce jugement; & il en écrivit aux peres du concile, leur représentant que la pratique constante & universelle de l'Eglise étoit contraire à cette doctrine, & que le plus sûr étoit de ne rien innover. saint Cyprien ne se rendit point à ces raisons. Il assembla un troisieme concile auquel assisterent quatre-vingt sept évêques Africains, Numides & Maures. Ce concile décida, comme les deux précédents, que le Baptême des hérétiques étoit invalide. Le pape Etienne, de son côté, combatit vivement cette opi-

nion, & menaça même d'excommunier ceux qui la soutenoient; mais il s'en tint toujours aux simples menaces; & l'on ne trouve point de preuve qu'il ait en effet excommunié saint Cyprien, comme plusieurs l'ont prétendu. Le pape Etienne étant mort avant la fin de la contestation, Xiste, son successeur, la termina, & fit décider, dans un concile plénier, que le Baptême des hérétiques étoit valide. On dispute pour sçavoir si ce concile est celui de Nicée, ou celui d'Arles. Quoi qu'il en soit, St. Cyprien & les évêques de son parti se soumirent à ce jugement. Les deux grandes raisons sur lesquelles s'appuyoit S. Cyprien, étoient plus spécieuses que solides. Les hérétiques n'ont ni le St. Esprit ni la grace : donc ils ne peuvent conférer ni l'un ni l'autre par le Baptême. Cette conséquence seroit bonne, si le Baptême tiroit son efficacité de l'état du ministre qui le confere. Mais, comme il ne la tire que de l'institution de Jesus-Christ, il a toujours son effet, par quelque personne qu'il soit administré.

L'autre raison n'est pas mieux fondée. Il n'y a point de salut hors de la vraie Eglise; mais les enfants qui naissent parmi les hérétiques ne sont pas hors de l'Eglise, puisqu'ils ne participent point à cet esprit de révolte contre l'Eglise, qui constitue l'hérésie.

La doctrine des Rebaptisants fut adoptée, dans la suite, par les Donatistes; mais St. Augustin les réfuta vivement dans son Livre *du Baptême.*

Il s'étoit élevé, dans l'Eglise, des hérétiques, qui avoient altéré la forme du Baptême. On avoit jugé que leur Baptême étoit nul, & qu'il falloit rebaptiser ceux d'entr'eux qui se convertissoient. Ce fut peut-être cet usage qui occasionna la querelle des Rebaptisants. Cependant il ne leur étoit aucunement favorable. Ce n'étoit point parce que les Valentiniens étoient hérétiques, qu'on regardoit leur baptême comme nul, mais parce qu'ils en changeoient la formule essentielle.

RÉCHABITES : secte des Juifs, instituée par Jonadab, fils de Réchab, prophete, qui vivoit sous le regne de Jéhu, roi d'Israël. Les Réchabites fuyoient les villes, & demeuroient dans les campagnes où ils n'a-

voient point d'autres maisons que des tentes. Ils s'abstenoient aussi de boire du vin. Sous Joachim, roi de Juda, ils furent obligés de venir demeurer à Jérusalem; mais ils y menerent une vie aussi solitaire & aussi retirée que s'ils eussent vécu dans un désert. Le prophete Jérémie les ayant conduits dans le temple, leur présenta des coupes pleines de vin; & les pressa de boire; mais ils ne voulurent jamais consentir à violer la loi de leur secte. Jérémie, penant de-là occasion de reprocher aux Juifs leur infidélité envers le Seigneur: „ Que l'exem-
„ ple des Réchabites serve à vous confondre, leur dit-
„ il. Ils observent avec une exactitude scrupuleuse des
„ traditions humaines, & vous violez sans remords tou-
„ tes les loix divines."

RÉCLUSES. On appelloit ainsi autrefois des filles ou des veuves qui, voulant se consacrer entierement à Dieu dans la solitude, se faisoient bâtir une petite chambre joignant le mur de quelqu'église, & y demeuroient sans sortir jusqu'à la fin de leur vie. „ La cérémonie de
„ leur réclusion se faisoit avec grand appareil. L'église
„ étoit tapissée. L'évêque célébroit la Messe pontifica-
„ lement; prêchoit & alloit ensuite lui-même sceller la
„ porte de la petite chambre, après l'avoir aspergée
„ d'eau bénite. On n'y laissoit qu'une petite fenêtre,
„ par où la pieuse solitaire entendoit l'office divin, &
„ recevoit les choses nécessaires à la vie." Le 5 d'Octobre 1403, Agnès du Rochier, fille d'un riche marchand de Paris, qui demeuroit dans la rue Thibautodé, se fit récluse à l'âge de dix-huit ans, à la paroisse de sainte Opportune, & mourut dans sa cellule, à quatre-vingt-dix-huit ans.

RÉCOLLETS. On appelle ainsi en France des religieux réformés de l'ordre de S. François, qui portent aussi le nom de *Freres mineurs* de l'étroite Observance. Cette réforme s'établit d'abord dans l'Espagne & dans le Portugal où ces religieux sont appellés *Déchaussés*. Ils s'introduisirent, en 1525, en Italie où ils sont connus sous le nom de *gli Reformati*, les Réformés. En 1592, Louis de Gonzague, duc de Nevers, fit venir quelques-uns de ces religieux à Nevers, & leur donna

un couvent qui fut le premier de leur ordre en France. On leur donna, dans ce royaume, le nom de *Récollets*, qui signifie *recueillis*, parce qu'ils faisoient profession de mener une vie plus austere & plus recueillie que les autres religieux de l'ordre de S. François. Les rois Henri IV, Louis XIII & Louis XIV, rendirent plusieurs ordonnances très-favorables à la propagation de cette réforme qui, par ce moyen, s'étendit prodigieusement en France, & y forma dix provinces. Louis XIV fut si content de leurs services, au camp de S. Sébastien, près S. Germain-en-Laye où ils avoient servi d'aumôniers, qu'il voulut qu'à l'avenir ils continuassent à exercer la même fonction dans ses armées. Les Récollets vont les jambes nues, & ont pour chaussure une espece de soc ou de sandales fort hautes.

RECTEUR. Dans quelques provinces on donne ce nom au curé qui gouverne une paroisse. Dans plusieurs communautés, couvents & hôpitaux, on appelle *Recteur* le supérieur de la maison.

RECTORERIE. L'on nomme ainsi, dans certaines provinces, la direction d'une paroisse, que l'on appelle plus communément *cure*.

RÉDARATOR : l'un des dieux de l'agriculture chez les Romains. Il présidoit à la seconde façon que l'on donnoit aux terres.

RÉDEMPTEUR. C'est le titre que les Chrétiens donnent à Jesus-Christ, qui nous a rachetés au prix de son sang. Dans l'ordre des Mathurins on appelle quelquefois *Rédempteurs*, les religieux qui vont chez les infideles racheter les captifs.

RÉDEMPTION. (*mystere de la*) C'est le troisieme des mysteres fondamentaux de la Religion Chrétienne. Il nous apprend que Jesus-Christ, le Fils unique de Dieu, a pris sur lui la peine dûe à nos péchés, & qu'il est mort sur la croix pour les expier.

Rédemption des Captifs. (*ordre de la*) Voyez MATHURINS.

REDICULE : faux dieu qui étoit autrefois adoré chez les anciens Romains, & qui avoit un temple bâti près de Rome, sur le chemin de la Porte Capene. Voici quelle

quelle fut l'origine du culte que l'on rendit à ce dieu & du nom qu'on lui donna. Pendant le cours de la seconde guerre Punique, Annibal, quelque temps après la journée de Cannes, s'avança vers Rome, résolu de détruire cette ville, & s'approcha de la Porte Capene; mais, effrayé par des spectres & des phantômes qu'il s'imagina voir voltiger en l'air autour des murs de Rome, il se retira promptement. Les Romains attribuerent à la protection de quelque divinité tutelaire cette terreur soudaine dont Annibal avoit été frapé; &, dans l'endroit même d'où le général Carthaginois étoit parti pour s'en retourner, ils bâtirent un temple en l'honneur de cette divinité à laquelle ils donnerent le nom de *Rédicule*, comme qui diroit *la divinité qui oblige à s'en retourner*, &c.

RÉFORMATION, ou plus communément *Réforme*. C'est le nom que donnerent à leur schisme toutes les sectes qui se séparerent de l'Eglise Catholique, dans le commencement du seizieme siécle, particulierement les Luthériens, les Zuingliens, &, depuis, les Calvinistes, qui prétendirent corriger les abus qui s'étoient glissés dans l'Eglise Romaine, & rendre au culte sa premiere pureté. *Voyez les articles* LUTHÉRANISME, CALVINISME, ZUINGLIENS.

On appelle aussi *réforme* le rétablissement de la discipline, dans un ordre religieux ou dans une communauté, où le relâchement s'est introduit.

RÉFORMÉS. (*prétendus*) C'est le nom que l'on donne généralement à tous les Protestants, tant Luthériens que Calvinistes, dont les chefs ont pris le titre ambitieux de Réformateurs. *Voyez* PROTESTANTS, LUTHÉRIENS, CALVINISTES.

RÉGALE: droit du roi de France sur les archevêchés & évêchés de son royaume. En vertu de ce droit, qui lui appartient comme fondateur & patron de la plûpart des églises de son royaume, ou comme gardien & protecteur des autres, & qu'il exerçoit autrefois sur plusieurs abbayes d'hommes & de filles, il peut percevoir les fruits des archevêchés & évêchés, & conférer tous les bénéfices qui en dépendent, pendant la vacance du siége

épiscopal ou archiépiscopal. Ces bénéfices, tant que la régale dure, sont réputés de patronage laïque. Le pape ne peut jouir sur eux d'aucun des droits dont il use à l'égard de ceux qui dépendent des collateurs ecclésiastiques. Non-seulement la mort d'un évêque ou archevêque donne ouverture à la régale dans son diocése, mais aussi sa promotion au cardinalat, ou sa translation d'un siége à un autre. Elle dure jusqu'à ce que le nouvel évêque ou archevêque ait fait & prêté au roi le serment de fidélité en personne, & qu'il l'ait présenté & enregistré en la chambre des comptes. Suivant l'usage ancien, le nouveau pourvu ne pouvoit jouir d'aucun fruit de son bénéfice, ni même exercer aucune fonction qu'il n'eût satisfait à ce devoir. En 1583, le lieutenant-général de Condom fit défenses à M. Jean Duchemin, évêque de ce diocése, de faire aucune fonction de son ministere, avant qu'il eût fait apparoître du serment de fidélité qu'il devoit faire au roi, en qualité d'Evêque, à peine de mille écus d'amende. Toutes les causes concernant la régale doivent être portées au parlement de Paris, qui, à l'exclusion de tout autre, est particulierement chargé de veiller à la conservation de ce droit royal.

RÉGÉNÉRATION. Les théologiens se servent de ce terme pour désigner l'effet du Sacrement de Baptême, qui donne à ceux qui le reçoivent une nouvelle naissance, & les rend enfants de Dieu.

RÉGIONNAIRE : titre que l'on a donné, dans l'Eglise, depuis le cinquieme siécle, à ceux à qui l'on confioit le soin de quelque région ou l'administration de quelqu'affaire dans un certain district.

RÉGULIERS. On appelle ainsi, dans l'Eglise Catholique, ceux qui se sont engagés par des vœux à vivre dans le cloître, sous la direction d'une régle, c'est-à-dire les religieux & les moines. Ils composent ce qu'on appelle le *clergé régulier*. Le clergé séculier est composé des ecclésiastiques qui vivent dans le monde.

Un bénéfice régulier est celui qui ne peut être possédé que par un religieux ou un moine : tels sont, par exemple, les abbayes chefs-d'ordre. Les cardinaux ont

cette prérogative, qu'ils peuvent posséder des bénéfices réguliers, quoiqu'ils soient du clergé séculier.

Dans les monasteres, on appelle *lieux réguliers* ceux qui sont compris dans la clôture du couvent, comme le cloître, le dortoir, le chapitre, le réfectoire, pour les distinguer de ceux qui sont destinés pour les hôtes & pour le ménage de la maison, qui sont réputés hors de la clôture.

RÉJOUIS : secte d'Anabaptistes ainsi nommés parce qu'ils rioient continuellement.

RELAPS. On appelloit ainsi ceux qui, après avoir abjuré une *hérésie*, y retomboient de nouveau, ou qui, après avoir reçu l'absolution d'un crime, s'en rendoient une seconde fois coupables.

RELEVAILLES: Cérémonie qui se pratique dans l'Eglise Catholique, à l'égard d'une femme qui releve de couches. Lorsqu'elle est en état de sortir, elle se rend à la porte de l'église de sa paroisse. Un prêtre vient réciter sur elle quelques prieres qu'on peut regarder comme une espece de purification. *Voyez* à l'article PURIFICATION quelle étoit la cérémonie que les Juifs pratiquoient en pareille occasion.

RELIGIEUSES : filles qui se sont consacrées au service de Dieu dans un monastere, & y ont fait les trois vœux de religion. La clôture de la plûpart des religieuses est beaucoup plus austere que celle des religieux; ceux-cy ont la liberté de sortir fréquemment de leurs couvents; celles-là y demeurent toujours enfermées, & ne peuvent en sortir que pour des raisons très-importantes.

On exigeoit autrefois des religieuses qu'elles apprissent la langue latine, qui avoit cessé d'être leur langue. Cet usage commença à s'abolir, dans le commencement du douzieme siécle.

RELIGIEUX. C'est le nom que l'on donne à ceux qui se sont engagés à mener la vie monastique dans quelques-uns des ordres religieux, approuvés par l'Eglise. L'état des religieux consiste dans la pratique de la pauvreté, de la chasteté & de l'obéissance qui sont les trois vœux de religion. Avant d'être admis à pro-

noncer ces vœux irrévocables, ils subissent une épreuve qui ne dure jamais moins d'un an. Le temps de cette épreuve, que l'on appelle *noviciat*, leur est accordé pour qu'ils examinent de plus en plus leur vocation, & qu'ils s'exercent dans la pratique des vertus religieuses.

Il paroît que, dès le temps de Théodose & de Justinien, on se plaignoit que trop de gens se jettoient dans les cloîtres par des motifs bas & indignes de la religion, & que l'Etat en souffroit. En effet on lit au liv. 10 du Code de Théodose & de Justinien, tit. 31, ces paroles remarquables :

„ Nombre de gens, par un esprit de paresse & de fainéantise, abandonnent les charges publiques & s'associent, sous prétexte de religion, aux communautés monastiques. Après avoir meurement délibéré sur cet abus, nous voulons qu'on tire ces gens-là de leurs retraites, & qu'on les ramene aux fonctions & aux charges envers la patrie."

Sous le regne de Charles IX, les Etats généraux convoqués à Orléans, en 1560, demanderent qu'il fût défendu de recevoir aucuns religieux à faire profession, avant qu'ils eussent atteint l'âge de trente ans, & les filles de vingt-cinq au moins. Le roi, sur cette demande, ordonna que les mâles ne seroient admis à faire les vœux qu'à vingt-cinq ans, & les filles à dix-huit.

Cette ordonnance fut abrogée aux Etats de Blois, en 1588; & il y fut statué qu'on pourroit se lier par les derniers vœux monastiques, à l'âge de seize ans accomplis.

RELIGION : culte intérieur & extérieur que l'homme rend à la divinité. Quoique le nom de religion n'appartienne proprement qu'au culte légitime du vrai Dieu, nous nous en servons cependant pour désigner les différentes especes de culte que l'ignorance & la superstition ont introduites parmi les hommes.

L'on distingue quatre religions principales qui partagent tout le monde; le CHRISTIANISME, le MAHOMETISME, le JUDAÏSME & l'IDOLATRIE. *Voyez ces articles.*

Le Christianisme est répandu dans les quatre parties

de l'univers, mais plus particulierement en Europe. Il comprend la Religion Catholique, le Schisme grec & les différentes Sectes des hérétiques. La Religion Catholique est la seule véritable. Ses fastes remontent jusqu'à Jesus-Christ sans interruption. Elle est la dominante en Italie, en Espagne, en Portugal, en France, en Pologne, dans plusieurs Etats d'Allemagne, & dans cinq Cantons Suisses. La religion gréque n'est dominante qu'en Moscovie, parce que c'est le seul pays où elle soit la religion du maître. Par-tout ailleurs, les Grecs sont mêlés avec les Mahométans, & leur sont soumis. La religion Luthérienne est particulierement répandue dans la Suede, dans le Danemarck & dans la plus grande partie de l'Allemagne. Le Calvinisme regne à Geneve, dans les Etats de la République de Hollande, dans un grand nombre de Cantons Suisses & dans plusieurs Etats de l'Allemagne. On voit plusieurs Anabaptistes dans la République de Hollande; & l'Arianisme subsiste encore dans la Hongrie. Ce royaume est aussi plein de Catholiques & de Luthériens. Les peuples de la Transylvanie sont la plûpart Luthériens, Calvinistes & Unitaires. Il y a parmi eux peu de Catholiques. L'Angleterre, l'Ecosse & l'Irlande suivent la religion Anglicane. (Voyez *Religion Anglicane.*) Les peuples de l'Europe, que nous venons de nommer, ont porté leur religion dans les pays qu'ils possédent dans les autres parties du monde.

Le Mahométisme est, après le Christianisme, la religion la plus étendue. Il est divisé en deux sectes; celle d'Aboubekre ou des Sunnis, que suivent les Turcs; celle d'Ali ou des Shiites, qui domine chez les Persans.

Le Judaïsme, autrefois la seule véritable religion, n'est aujourd'hui qu'une secte méprisable, que la plûpart des Etats rejettent avec horreur, & que quelques autres tolerent par politique.

L'idolâtrie, inconnue dans l'Europe, étend son empire sur plusieurs vastes royaumes de l'Asie, de l'Afrique, & de l'Amérique.

Il nous suffit d'indiquer ces différentes religions; tout ce qui les concerne, se trouve amplement détaillé dans le cours de cet ouvrage.

Anciennement, dans l'isle de Ternate, il n'étoit permis à qui que ce soit, pas même aux prêtres, de parler de religion. Il n'y avoit qu'un seul temple. Une loi expresse défendoit qu'il y en eût deux. On n'y voyoit ni autel, ni statues, ni images. Cent prêtres, qui jouissoient d'un revenu considérable, desservoient ce temple. Ils ne chantoient ni ne parloient; mais, dans un morne silence, ils montroient avec le doigt une pyramide, sur laquelle étoient écrits ces mots: „Mortels, adorez Dieu; „ aimez vos freres, & rendez-vous utiles à la patrie.

Religion Anglicane. Henri VIII avoit porté le premier coup à la véritable Religion en Angleterre, en usurpant l'autorité du Souverain Pontife; mais il avoit respecté les dogmes & les cérémonies de l'Eglise Catholique, Édouard VI, son fils & son successeur, acheva de détruire la Religion, en introduisant dans le royaume la nouvelle réforme des Protestants; mais ce grand ouvrage, qui lui avoit coûté tant de peines & de travaux, fut aboli par la reine Marie qui lui succéda. Cette princesse, zélée Catholique, étouffa dans sa naissance l'hérésie qui commençoit à infecter l'Angleterre; rétablit l'exercice de la religion Romaine, & la cimenta du sang d'une foule innombrable de Protestants, qu'elle fit impitoyablement mourir. Ces cruautés odieuses n'empêcherent pas que la réforme ne reparût en Angleterre, plus triomphante que jamais, sous le regne d'Elisabeth. C'est proprement cette reine qui a fixé l'état de la religion en Angleterre. Elle assembla dans la ville de Londres un synode où l'on régla les points de la confession de l'Eglise Anglicane. On y prit un milieu entre les erreurs des Protestants & les dogmes de l'Eglise Catholique. L'ordre hiérarchique, proscrit par les Protestants, fut conservé; &, sur plusieurs articles importants, on s'écarta des opinions de Luther & de Calvin.

Voici en abbrégé le contenu de la croyance de l'Eglise Anglicane. Elle reconnoît l'existence & les attributs de Dieu, la Trinité, l'Incarnation, la descente de J. C. aux enfers & sa résurrection. Elle croit que l'Ecriture sainte suffit pour régler la foi & le culte des chrétiens. Elle admet le symbole de Nicée, celui de

S. Athanase & celui des apôtres. Elle condamne le Pélagianisme & le Sémipélagianisme ; reconnoît le libre arbitre & le mérite des bonnes œuvres. Elle pense que J. C. seul est exempt de péché, & que les hommes, qui péchent après le baptême, peuvent recevoir le pardon de leurs fautes. Elle définit l'Eglise, l'Assemblée visible des Fideles, dans laquelle on enseigne la pure parole de Dieu & dans laquelle on administre les sacrements selon l'institution de J. C. Mais elle déclare que cette Eglise visible, quoique dépositaire & conservatrice de la parole de Dieu, n'a pas le droit d'obliger à croire ce qui ne s'y trouve pas renfermé. Elle nie l'infaillibilité des conciles généraux & l'existence du purgatoire ; rejette les indulgences, les reliques & les images. Elle ne reçoit que deux sacrements, le Baptême & la Céne. Elle nie la Transsubstantiation dans l'Eucharistie, & croit qu'on ne mange J. C. que spirituellement & par la foi. Elle se déclare pour la Communion sous les deux especes, & nie que l'Eucharistie soit un sacrifice. Elle condamne le célibat des ecclésiastiques ; rejette l'autorité de la Tradition, & reconnoît dans l'Eglise le pouvoir d'excommunier ; enfin elle approuve la consécration des évêques, l'ordination des prêtres & des diacres ; proscrit l'autorité du pape & défere au Souverain le titre de Chef suprême de l'Eglise Anglicane. Depuis cette réforme, plusieurs sectes différentes se sont introduites en Angleterre, & y sont tolérées par le gouvernement. Les deux principales sont les Presbytériens ou Puritains, & les Episcopaux. Les désordres occasionnés par les violentes querelles de ces deux partis ont donné lieu à plusieurs Sociniens, Ariens & Anabaptistes de s'introduire dans le royaume où ils exercent paisiblement leur religion. Il ne faut pas oublier la secte des Quakers, la plus singuliere de toutes. *Voyez* PRESBYTÉRIENS, EPISCOPAUX, QUAKERS.

RELIQUAIRE : petit vaisseau précieux ou portatif où l'on renferme des reliques.

RELIQUES. On appelle ainsi tout ce qui reste, soit du corps des saints, soit des choses qui ont servi à leur usage. S. Paul nous apprend que les membres des

faints font les temples du S. Efprit; &, par conféquent, ces précieux reftes confervent quelque chofe de la vertu & de la fainteté de ceux à qui ils ont appartenu. Cette idée eft le fondement de la vénération que les peuples, vraiment Chrétiens, ont toujours eue pour les reftes des faints perfonnages. L'Ecriture nous apprend auffi que les Juifs, en fortant de l'Egypte, emporterent les os du patriarche Jofeph. Cette dévotion, fi naturelle & fi raifonnable, eft particulierement fort accréditée dans l'Eglife Catholique. Elle n'eft pas moins ancienne que l'établiffement même du Chriftianifme. Les premiers fideles s'approchoient des martyrs, „ tandis qu'on les tourmentoit, pour recueillir, avec des linges ou des éponges, le fang qui couloit de leurs plaies, & le conferver dans des phioles qu'ils mettoient dans les fépulcres. On fit mourir fept femmes qui avoient ainfi ramaffé les gouttes du fang de S. Blaife; &, quand S. Cyprien eut la tête tranchée, les fideles avoient étendu des linges autour de lui, pour recevoir fon fang. Ils n'étoient pas moins curieux d'enlever les corps des martyrs, ou d'en recueillir les reftes; car fouvent il ne demeuroit que des os ou des cendres, comme quand ils avoient été brûlés ou dévorés par les bêtes; & de-là eft venu le nom de *reliques*. Ils n'épargnoient point la dépenfe pour les racheter des mains des bourreaux, & les enfevelir honorablement : fouvent même il leur en coûtoit la vie. Il y en a qui ont fouffert le martyre pour avoir baifé les corps des martyrs, pour avoir empêché qu'on ne leur infultât après leur mort, pour les avoir cherchés, pour les avoir enfevelis. Il y en a eu de jettés dans les cloaques d'où ils avoient tiré les corps faints. On fit mourir S. Théodore, l'hôtellier, pour avoir retiré les corps de fept vierges d'un étang où on les avoit noyées. Les difciples de S. Ignace reporterent fes reliques de Rome jufqu'à Antioche. Ce foin des reliques étoit la caufe de l'acharnement des payens à diffiper les corps des martyrs, après leur mort; joint à cela qu'ils croyoient diminuer par-là l'efpérance de la réfurrection.
„ Vous vous flatez, difoient-ils, que vos corps de-
„ meureront jufqu'au jour que vous croyez les repren-

„ dre; & vous eſpérez qu'ils ſeront embaumés & con-
„ ſervés dans des étoffes précieuſes par les femmes
„ que vous avez infatuées de vos rêveries; nous y
„ donnerons bon ordre." Ils les faiſoient donc manger aux bêtes. Ils les mêloient avec des corps de gladiateurs ou d'autres criminels. Ils les jettoient dans l'eau, attachés à de groſſes pierres. Ils les brûloient, & jettoient les cendres aux vents. Mais, malgré toutes leurs précautions, la plûpart des reliques étoient conſervées, ſoit par le zéle ardent des fideles, ſoit par les miracles que Dieu faiſoit ſouvent en ces occaſions. On honoroit les tombeaux des martyrs, ſitôt qu'ils y repoſoient. Pluſieurs ſaints ont ſouffert le martyre, pour avoir été pris veillant & priant aux ſépultures des martyrs, ou célébrant leurs fêtes."

La dévotion aux reliques à eu le ſort de toutes les autres. Il s'y eſt gliſſé un grand nombre d'abus. L'envie d'avoir des reliques en a ſouvent fait ſuppoſer de fauſſes. Pluſieurs égliſes ſe ſont vantées d'avoir la tête, ou quelqu'autre membre du même ſaint. Elles ont rapporté des miracles opérés par la relique qu'elles prétendoient poſſéder, quoiqu'il fût évident qu'elle ne ſe trouvoit que dans une ſeule égliſe, & que les miracles opérés dans les autres étoient ou ſuppoſés, ou opérés par la foi. Quelquefois on a pouſſé l'indiſcrétion juſqu'à donner, pour de véritables reliques, des choſes qu'on ne pouvoit pas raiſonnablement avoir conſervées. L'on a beaucoup contribué à diminuer la vénération dûe aux reliques, en les multipliant ſi prodigieuſement qu'il étoit preſqu'impoſſible à un homme ſenſé de ne pas croire que pluſieurs étoient ſuppoſées. C'eſt particulierement à Rome que l'on trouve une quantité ſurprenante de reliques. La terre même de cette ville ſainte, imbibée, &, comme le dit un auteur Italien, enyvrée du ſang des martyrs, eſt, par elle-même, une relique très-précieuſe, & le pape en fait des préſents aux étrangers. On rapporte, à ce ſujet, qu'un ambaſſadeur de Pologne ayant beaucoup importuné le pape Pie V, pour avoir quelque relique, le pontife mit un peu terre dans ſon mouchoir, & le donna à l'ambaſſadeur. Celui-cy s'ima-

gina que le pape vouloit se moquer de lui. Il prit cependant le mouchoir, & le porta à son hôtel; mais il ne l'eut pas plutôt ouvert, qu'il vit la terre toute rouge de sang, ainsi que le mouchoir; & il ne douta point que ce ne fût le sang des martyrs. Rome possede aussi une autre pépiniere féconde en reliques: ce sont les CATACOMBES. (*Voyez cet article.*) La ville d'Aix-la-Chapelle est aussi fort riche en reliques. On montre aux fideles, tous les sept ans, celles qui sont dans l'Eglise de Notre-Dame; & l'exhibition de chaque relique est accompagnée d'une proclamation. Par exemple, s'il s'agit de montrer la tête & le bras droit de S. Corneille, la proclamation se fait ainsi: „ On vous montrera la tête „ & le bras droit de S. Corneille, par l'intercession duquel Notre-Seigneur veuille vous préserver du mal „ caduc, &, après cette vie, vous donner le Royaume „ éternel." *Pater noster*; *Ave*, *Maria*; *Credo*.

C'étoit autrefois un usage assez commun de porter sur soi des reliques; & plusieurs saints l'ont pratiqué, entr'autres, St. Charles Borromée, qui portoit au col une dent de sainte Sabine. Les rois & les généraux les faisoient aussi porter à la tête des armées; & l'on assure qu'ils ont souvent été redevables de la victoire à ces saintes reliques. Mais c'étoit principalement dans les calamités publiques qu'on imploroit leur secours. On les portoit alors en procession, avec beaucoup de solemnité; & c'est encore aujourd'hui la coûtume.

L'invention de la sainte Croix, par sainte Hélene, est l'époque de la grande réputation des reliques. Tout le monde voulut avoir un morceau de ce bois sacré, qui, par un prodige étonnant, sembla se multiplier, pour satisfaire aux pieux desirs des fideles. *Voyez* TRANSLATION DE RELIQUES.

Sans prétendre faire aucune comparaison entre la superstition payenne, & les pieuses pratiques de l'Eglise Catholique, nous placerons ici quelques traits du respect des peuples idolâtres pour les restes des héros de leur religion.

1. Les Athéniens recueillirent avec un soin extrême les os de Thésée, & lui rendirent les plus grands honneurs.

3. Les Chinois ont dans leurs temples des reliques de leurs prétendus saints. Ils conservent dans la pagode de Nantua le corps d'un certain Lessu, mort depuis huit cent ans, avec la réputation d'un saint. Ce corps est exposé à la vénération des peuples, & environné d'un grand nombre de bougies. On accourt, à l'envi, des pays les plus éloignés, pour le visiter.

4. Dom Constantin de Bragance, vice-roi de Goa, s'étant emparé, en 1560, de Jafanapatan, une des villes de l'isle de Ceylan, y trouva une relique fameuse, que tous les habitants des côtes voisines venoient adorer avec beaucoup de dévotion. Les princes des pays d'alentour lui envoyoient de riches présents, & principalement le roi de Pégu, qui se distinguoit par un zéle particulier pour l'honneur de la relique. Cependant cette relique si fêtée n'étoit autre chose qu'une dent de singe blanc, que les habitants croyoient être celle d'un de leurs dieux nommé *Hanimant*, qui avoit autrefois pris la forme d'un singe. Le roi de Pégu ne fut pas plutôt informé que cette vénérable dent étoit tombée entre les mains du vice-roi de Goa, qu'il la lui envoya demander, offrant de lui payer trois cent mille ducats. Les Portugais délibérerent s'ils devoient accepter cette proposition. Les plus graves personnages de l'assemblée représenterent qu'il seroit indécent à des Chrétiens de contribuer, pour un vil intérêt, à la propagation d'une si honteuse idolâtrie. Cet avis l'emporta; & dom Constantin, après avoir fait piler la dent dans un mortier, en présence de tout le monde, la fit jetter au feu. Cependant, malgré toutes ces précautioos, le culte de la dent ne fut pas aboli. Quatre ans après, les astrologues du roi de Pégu lui annoncerent qu'il devoit épouser la fille du roi de Colombo, pays de l'isle de Ceylan. Le monarque, en conséquence, en fit faire la proposition; mais il y avoit un très-grand obstacle à ce mariage, c'est que le roi de Colombo n'avoit point de fille. Cependant, pour ne pas refuser le roi de Pégu, ou plutôt pour le tromper, il résolut de lui donner pour épouse la fille de son chambellan, qu'il aimoit, & faisoit élever comme sa propre fille. A cette fourberie il

en joignit une autre, non moins considérable. Il donna pour dot à la nouvelle mariée, une dent de singe & persuada aux ambassadeurs du roi de Pégu, que c'étoit la meme que les Portugais avoient enlevée à Jafanapatan. Le roi se laissa tromper aussi aisément que ses ambassadeurs, & reçut, avec des honneurs extraordinaires, la fausse princesse & la prétendue relique. Quelque temps après, le roi de Candi, dans la même isle de Ceylan, ayant appris la fourberie du roi de Colombo, en instruisit celui de Pégu, offrant de lui donner en mariage sa fille avec la véritable dent dont il se prétendoit seul possesseur; mais le roi de Pégu, trop fier pour avouer qu'il avoit été trompé, rejetta la proposition du roi de Candi, & persista dans son erreur.

5. On voit sur la route de Jédo, capitale du Japon, auprès d'un lac nommé *Fakone*, un petit temple où l'on conserve un grand nombre de reliques. Ce sont des sabres, des épées, des cimeterres dont se sont servis autrefois les Camis ou héros Japonois. On y remarque l'habit miraculeux d'un ange, avec lequel il s'élevoit dans les airs, avec la rapidité d'un oiseau. Le peigne de Jorito mo, premier empereur séculier du Japon, a aussi trouvé place parmi ces reliques.

REMONTRANTS : surnom donné aux hérétiques Arminiens, à cause des remontrances qu'ils firent, en 1610, contre le synode de Dordrecht. *Voyez* ARMINIENS.

REMPHAM. C'est le nom d'une fausse divinité que l'on prétend avoir été autrefois un des objets de l'idolâtrie des Israëlites. Les sçavants ne sont pas d'accord sur ce prétendu dieu. Les uns veulent que ce Rempham soit l'étoile de Vénus, que les Egyptiens & les Assyriens adoroient. Les autres soutiennent que c'est Adonis. Enfin, plusieurs prétendent que c'est un roi d'Egypte, à qui ses sujets rendirent, après sa mort, les honneurs divins, & qu'ils mirent en la place de la planette de Saturne.

RENÉGATS. On donne ce nom à ceux qui ont renoncé à la foi de Jesus-Christ, pour embrasser une fausse religion.

RENOMMÉE. Les poëtes en avoient fait une divinité, qu'ils supposoient fille de Titan & de la Terre, & sœur des geants Cée & Encelade. On trouve dans le quatrieme Livre de l'Enéïde de Virgile une belle description de cette prétendue déesse. „ La Renommée se „ répand aussi-tôt dans les villes de la Lybie : la Re- „ nommée, le plus prompt de tous les maux, qui tire „ sa vigueur de sa promptitude, & qui, dans sa course „ rapide, acquiert des forces toujours nouvelles. Elle „ rampe d'abord foible & craintive; mais elle ne tarde „ pas à s'élever; &, repoussant fierement la terre d'un „ pied orgueilleux, elle cache dans les nuës sa tête „ altiere. Ce monstre horrible, le dernier qu'ait pro- „ duit la terre irritée contre les Cieux, a des pieds „ extrêmement agiles, & des ailes rapides. Autant „ qu'elle a de plumes sur le corps, autant y a-t-il des- „ sous d'yeux qui veillent, de langues & de bouches „ qui parlent, d'oreilles qui se dressent. La nuit, elle „ vole avec grand bruit, au milieu des airs, sans que „ jamais le doux sommeil ferme sa paupiere. Le jour, „ elle se tient en sentinelle ou sur le sommet de quel- „ que toit, ou bien sur une tour élevée. C'est-là qu'elle „ écoute & retient également le bien & le mal, la „ vérité comme le mensonge. Elle part ensuite de son „ embuscade, pour aller jetter dans les villes le trouble „ & l'épouvante.

Les Athéniens avoient élevé un temple en l'honneur de la Renommée, & lui rendoient un culte réglé.

RÉNOVATION DES VŒUX : cérémonie qui se pratique dans les communautés religieuses, & qui consiste à renouveller les vœux qu'on a faits à la fin du noviciat.

RÉORDINATION : action de conférer, pour la seconde fois, les ordres sacrés à quelqu'un dont la premiere ordination n'a pas été réguliere & canonique.

RÉPONS. Ce terme, dans les Bréviaires, désigne une espece de motet que le chœur chante, après la lecture d'une leçon de mâtines, ou après les chapitres.

REPOSOIR : autel qu'on éleve dans les rues, le jour de la Fête-Dieu, & que l'on pare avec le plus

grand ſoin. Lorſque la proceſſion paſſe, le S. Sacrement s'y arrête, & l'on y donne la bénédiction au peuple. Ces autels ſont appellés par le vulgaire *Paradis*.

RÉPROBATION : jugement que Dieu a rendu, de toute éternité, contre les pécheurs qui mourront impénitents, par lequel il les a rejettés de devant ſa face, & les a condamnés aux peines de l'enfer. La réprobation eſt un myſtere profond & impénétrable, auſſi-bien que la prédeſtination. Celle-cy fait éclater la miſéricorde de Dieu; celle-là, ſa juſtice. „ Si quelqu'un, dit ſaint „ Auguſtin, veut ſçavoir pourquoi l'un eſt prédeſtiné, „ tandis que l'autre eſt réprouvé, qu'il ſonde, s'il le „ peut, l'abyſme des jugements de Dieu; mais qu'il ſe „ donne de garde du précipice; car enfin il n'y a point „ d'injuſtice en Dieu... „ Dieu, dit encore ce ſaint „ Docteur dans un autre endroit, peut ſauver quelques- „ uns, ſans qu'ils le méritent, parce qu'il eſt bon; mais „ il ne peut damner aucune créature, qu'elle ne l'ait „ mérité, parce qu'il eſt ſouverainement juſte."

RÉSIDENCE : obligation impoſée aux bénéficiers de réſider dans le lieu de leur bénéfice, afin de pouvoir le deſſervir. Tout bénéfice à charge d'ames, comme les évêchés & les cures, exige réſidence. La plûpart des peres du concile de Trente, conſidérant que les devoirs d'un évêque étoient commandés de droit divin, opinerent que la réſidence l'étoit auſſi, puiſqu'elle eſt néceſſaire pour bien remplir ces devoirs; &, quoique le concile n'ait pas expreſſément décidé cette queſtion, il fit cependant connoître ouvertement ce qu'il en penſoit. Il déclara que les évêques, qui ne réſidoient pas dans leur diocéſe, commettoient un péché mortel, & qu'ils étoient obligés de reſtituer les fruits de leurs évêchés, à proportion de leur abſence.

Le même concile exhorte les évêques à contraindre les autres bénéficiers à la réſidence, par cenſures eccléſiaſtiques, & même par ſaiſie de leurs revenus. Il déclare qu'il n'eſt pas permis aux eccléſiaſtiques, qui poſſedent des dignités dans les cathédrales ou collégiales, ni aux chanoines, de s'abſenter, pendant plus de trois mois, par chaque année.

Ces réglements n'empêchent pas qu'il n'y ait des causes légitimes de s'absenter d'un bénéfice, telles que celles de la charité chrétienne, de la nécessité urgente, de l'obéissance dûe aux supérieurs, de l'utilité évidente de l'Eglise & de l'Etat. *Voyez* Bénéfice.

RÉSIGNATION. On appelle ainsi, en matiere bénéficiale, la démission d'un bénéfice. La résignation, lorsqu'elle est pure & simple, se nomme proprement *démission.* Voyez Démission.

On appelle *résignation en faveur*, ou *conditionnelle*, celle qui ne se fait qu'à la charge qu'une telle personne sera pourvue du bénéfice que l'on résigne. Il n'y a que le pape qui puisse l'admettre.

„ Les résignations en faveur, & les collations qui „ s'ensuivent, dit un auteur moderne, dans un Traité „ sur les Libertés de l'Eglise Gallicane, sont censées „ illicites, parce qu'en matiere spirituelle, telle que „ les bénéfices, tout pacte est jugé rendre les conven„ tions simoniaques. On souffre cependant que le pape „ admette ces résignations, & qu'il confere les béné„ fices à ceux en faveur de qui elles sont faites. Mais, „ dans la collation faite par le pape, il ne doit pas y „ avoir la clause : *Que foi sera ajoûtée au contenu des* „ *bulles*, sans qu'on soit tenu d'exhiber les procura„ tions en vertu desquelles les résignations ont été fai„ tes; il faut nécessairement produire les titres sur les„ quels le pape fonde de pareilles graces."

RÉSURRECTION DE J. C. Ce miracle, qui est le fondement de la Religion Chrétienne, est ainsi raconté dans l'Evangile de S. Jean. „ Près du lieu où J. C. fut crucifié, il y avoit un jardin, & dans ce jardin un sépulcre neuf, dans lequel on n'avoit encore mis personne. Ce fut dans ce sépulcre que fut enfermé le Corps de Jesus-Christ. Le troisieme jour après sa mort, Marie-Magdeleine se rendit au sépulcre, dès avant l'aurore, & s'apperçut qu'on avoit ôté la pierre qui en fermoit l'entrée. Elle courut aussi-tôt en avertir Simon-Pierre, & cet autre disciple que Jesus aimoit. Elle leur dit : On a enlevé le corps de notre Maître; je ne sçais où on l'a mis. Pierre & Jean s'empresserent

de se rendre au sépulcre. Jean y arriva le premier ; &, se baissant, il vit dans le sépulcre le linceul dans lequel Jesus-Christ avoit été enseveli ; mais il n'y entra pas. Pierre, qui le suivoit, y entra, & vit le linceul & le suaire qui avoit été mis sur la tête de Jesus-Christ rangé séparément dans un endroit particulier. Alors Jean entra aussi dans le sépulcre. Il vit, & ne douta point de ce qu'il voyoit. Ils ignoroient encore qu'il étoit écrit qu'il falloit que Jesus-Christ ressuscitât d'entre les morts. Les deux apôtres s'en allerent ensuite, & Magdeleine resta seule en dehors du sépulcre, fondant en larmes. Pendant qu'elle pleuroit, elle se baissa, & regarda dans le sépulcre, & elle y vit deux anges assis, l'un à la tête, & l'autre aux pieds: „ Femme, lui dirent-ils, pourquoi „ pleurez-vous?... On a enlevé mon Maître, leur ré„ pondit-elle, & je ne sçais où on l'a mis. " Après avoir dit ces mots, elle se retourne, & voit Jesus debout devant elle ; mais elle ne le reconnoit pas : „ Femme, lui dit Jesus, pourquoi pleurez-vous? Qui „ cherchez-vous?... Magdeleine, croyant que c'étoit „ le jardinier, lui dit : Si c'est vous qui avez enlevé mon „ Maître, dites-moi où vous l'avez mis, & je l'empor„ terai. " Jesus ne répondit que ce seul mot : Marie. Aussi-tôt cette sainte femme s'élance vers lui, en s'écriant : „ Ah! mon Maître!...Ne me touchez pas, lui „ dit Jesus-Christ; car je ne suis pas encore monté vers „ mon Pere. Allez, & dites à mes freres que je vais „ bientôt monter vers mon Pere & le vôtre, vers mon „ Dieu & le vôtre. " Magdeleine se hâta de venir annoncer aux apôtres ce qu'elle avoit vu & entendu. C'étoit le soir. Les portes de la maison, où étoient les apôtres, étoient fermées. Jesus-Christ parut tout-à-coup au milieu d'eux, & leur dit : La paix soit avec vous! Il leur montra ensuite ses mains & son côté. Thomas n'étoit pas alors avec les autres apôtres ; & , lorsqu'ils lui raconterent l'apparition de Jesus-Christ, il déclara qu'il n'en croiroit rien, à moins qu'il ne vît & touchât ses plaies. Huit jours après, Jesus-Christ se fit voir de nouveau à ses apôtres; &, faisant approcher Thomas, qui étoit alors présent, il lui montra ses mains percées

de cloux, & lui fit mettre le doigt dans la plaie de son côté. Thomas, convaincu, s'écria : „ Vous êtes mon „ Seigneur & mon Dieu. " Jesus-Christ lui dit alors : „ Thomas, vous avez cru, parce que vous avez vu. „ Heureux ceux qui n'ont point vu, & qui ont „ cru !"

Le même fait est raconté par tous les évangélistes, quoiqu'avec d'autres circonstances. On trouve, dans leurs écrits, le récit d'un grand nombre d'apparitions de Jesus-Christ, qui, pendant l'espace de quarante jours, se montra plusieurs fois vivant à ses disciples, & leur parla du royaume des cieux. Nous n'entrerons point dans le détail des preuves incontestables sur lesquelles est appuyée la vérité de la Résurrection, qui ne sont pas de notre sujet.

L'Eglise célébre cet important miracle par une fête solemnelle, à laquelle on donne le nom de *Pâques*. Voyez PAQUES.

Résurrection des morts, ou de la Chair. C'est un des principaux articles de la Foi Chrétienne, qui porte qu'à la fin du monde, tous les hommes reprendront les corps qu'ils ont eus sur la terre, & paroîtront au jugement de Dieu. L'Ecriture fournit un grand nombre de preuves, qui ne permettent pas de révoquer en doute cette vérité. La raison même vient à l'appui de la Foi. Elle nous dit que le corps, ayant été sur la terre l'instrument des bonnes, ou des mauvaises actions de l'ame, il est juste qu'il partage les récompenses & les peines. Elle nous apprend d'ailleurs qu'il est très-possible à Dieu d'opérer cette résurrection. En effet, la matiere ne périt point. Il n'y a pas, dans le monde, un atome de moins qu'il y en avoit au commencement des siécles. Toutes les parties des corps, que la corruption n'a fait que séparer, subsistent dispersées dans l'univers. Dieu peut donc rassembler ces parties, quand il voudra, & les réunir aux ames qui les ont autrefois animées. Les SS. Peres, d'après l'Ecriture sainte, se servent d'une comparaison propre à faire sentir cette vérité. Les arbres, disent-ils, perdent, tous les ans, leur verdure, & la reprennent ensuite, comme s'ils commençoient à re-

vivre. Les ſemences meurent, pourriſſent & reſſuſcitent, pour ainſi dire, en germant & en ſe reproduiſant. Par conſéquent Dieu, à qui rien n'eſt impoſſible, Dieu, qui a formé toutes les parties de notre corps, peut, par cette même puiſſance, les reſſuſciter.

2. Les Turcs & les autres Mahométans regardent la fin du monde & la réſurrection générale comme deux articles conſidérables de leur religion & de leur foi. Selon quelques-uns, cette réſurrection ſera purement ſpirituelle; c'eſt-à-dire que l'ame ne fera que changer de demeure; &, quittant ſa dépouille mortelle, retournera dans le ſéjour d'où ils ſuppoſent que Dieu l'avoit tirée pour la placer dans le corps humain; mais ce ſentiment n'eſt pas le plus général. Mahomet, & les Juifs avant lui, pour prouver la poſſibilité de la réſurrection du corps diſſipé depuis ſi long-temps, anéanti, en quelque ſorte, par une infinité de révolutions de la matiere, ont ſuppoſé un premier germe incorruptible du corps, un levain, ſi l'on veut, autour & par le moyen duquel toute la maſſe du corps reprendra ſon ancienne forme. Selon les Juifs, il reſte du corps l'os appellé *luz*, qui ſert de fondement à tout l'édifice. Selon les Mahométans, c'eſt celui qu'ils appellent *al-aib*, connu des anatomiſtes, ſous le nom de *coccyx*, ſitué au-deſſous de l'os *ſacrum*. On rit, avec raiſon, de la vanité de ces peuples, qui ont recours à des rêveries, pour expliquer une choſe dont la poſſibité devient très-ſenſible, dès-lors que l'on admet la volonté toute-puiſſante du Créateur.

3. Les Parſis, ou Guèbres penſent que les gens de bien, après avoir joui des délices du Paradis, pendant un certain nombre de ſiécles, rentreront dans leurs corps, & reviendront habiter la même terre où ils avoient fait leur ſéjour pendant leur premiere vie; mais cette terre, purifiée & embellie, ſera pour eux un nouveau Paradis.

4. Les habitants du royaume d'Ardra, ſur la côte occidentale d'Afrique, s'imaginent que ceux qui ſont tués à la guerre ſortent de leurs tombeaux, au bout de quelques jours, & reprennent une nouvelle vie. Cette opinion, que la raiſon déſapprouve, eſt une heureuſe

invention de la politique, pour animer le courage des soldats.

5. Les Amantas, docteurs & philosophes du Pérou, „ croyoient la résurrection universelle, dit Garcilasso, „ sans pourtant que leur esprit s'élevât plus haut que „ cette vie animale pour laquelle ils disoient que nous „ devions ressusciter, & sans attendre ni gloire ni supplice. Ils avoient un soin extraordinaire de mettre „ en lieu de sûreté leurs ongles & leurs cheveux, qu'ils „ se coupoient, ou qu'ils s'arrachoient avec le peigne, „ & de les cacher dans des fentes, ou dans les trous „ des murailles. Si, par hazard, ces cheveux & ces „ ongles venoient à tomber à terre, avec le temps, „ & qu'un Indien s'en apperçut, il ne manquoit pas de „ les relever d'abord, & de les serrer de nouveau. Cette „ superstition me donnoit souvent la curiosité de leur „ demander ce qu'ils se proposoient par-là, & ils m'en „ alléguoient tous la même cause. Sçavez-vous bien, „ me disoient-ils, que tout ce que nous sommes de gens „ qui avons pris naissance ici-bas, devons revivre dans „ ce monde, & que les ames sortiront des tombeaux „ avec tout ce qu'elles auront de leurs corps? Pour „ empêcher donc que les nôtres ne soient en peine de „ chercher leurs ongles & leurs cheveux; car il y aura, „ ce jour-là, bien de la presse & bien du tumulte; „ nous les mettons ici ensemble, afin qu'on les trouve „ plus facilement; & même, s'il étoit possible, nous „ cracherions toujours dans un même lieu."

RETRAITE. On donne ce nom à une pratique de piété, qui est en usage dans l'Eglise Catholique. Il signifie, dans le sens le plus général & le plus étendu, une Séparation volontaire d'avec le Monde, pour vaquer plus librement aux soins de son salut dans la solitude & dans le silence. Chacun pourroit, à la rigueur, pratiquer cette sorte de retraite dans sa propre maison. Mais, comme les couvents & les séminaires sont bien moins exposés au bruit & au tumulte que les maisons particulieres, on entend spécialement, par le mot de *retraite*, le séjour qu'une personne va faire, pour un certain temps, dans un couvent, ou dans un séminaire,

pour s'y adonner aux exercices de piété, sous la conduite de quelque directeur éclairé.

RÉVELATION. On entend par ce mot les marques extérieures & sensibles par lesquelles Dieu s'est manifesté aux hommes. La Religion naturelle avoit été défigurée par le péché & par la corruption du cœur humain. Les hommes, livrés à des passions qui obscurcissoient leur raison, prostituoient à de vaines idoles l'hommage dû à la Divinité. Ce fut pour les retirer de ce profond aveuglement, que Dieu voulut les instruire de ce qu'ils devoient à sa Majesté suprême, afin qu'ils eussent une connoissance ferme & distincte de ce qu'ils devoient croire, & une régle du culte qu'ils devoient rendre à Dieu. Les saintes Ecritures & la Tradition sont les sources de la Révélation.

RÉVÉRENCE : qualité que l'on donne communément aux religieux & aux religieuses, quand on veut les traiter honorifiquement : ainsi l'on dit, en parlant à un religieux, *Votre Révérence*; comme au pape, *Votre Sainteté*; aux cardinaux, *Votre Eminence ;* aux évêques, *Votre Grandeur.*

RE'VE'REND : titre d'honneur que l'on donne aux religieux & religieuses. Celui de *Révérendissime* est réservé pour ceux qui sont constitués dans les dignités éminentes de l'Eglise, pour les prélats, les généraux d'ordre.

RHAMNUSIA : surnom de la déesse Némésis. *Voyez* NEMESIS.

RHE'E. C'est un des noms de Cybele. *Voyez* CYBELE.

RHÉTORIENS. C'est le nom de certains hérétiques d'Egypte, qui furent ainsi appellés, de Rhétorius, leur chef. Leur hérésie consistoit à prétendre qu'il n'y avoit point d'hérétiques; que personne ne se trompoit en matiere de religion, & que toutes les opinions étoient également bonnes.

RHÉVAN. Les Indiens lui attribuent l'invention des pélerinages, & le regardent comme le fondateur de la secte des Faquirs. Ils racontent que ce Rhévan ayant enlevé la femme de Ram, nommée *Sita*, celui-

cy, secondé du fameux singe Hanuman, se vengea de l'outrage qu'il avoit reçu, en déthrônant Rhévan.

RIMAC. Les peuples qui habitoient la vallée de Rimac, devenue aujourd'hui, sous le nom de *Lima*, la capitale du Pérou, adoroient une divinité qu'ils appelloient *Rimac*, c'est-à-dire *celui qui parle*, parce qu'ils la consultoient dans toutes les entreprises, & qu'elle paroissoit répondre, par l'adresse des prêtres, à tout ce qu'on lui demandoit.

RIOBUS. On appelle ainsi, au Japon, les Sintoïstes mitigés, qui se relâcherent de la sévérité de leur secte lorsque la doctrine du Budsdoïsme commença de se répandre, l'an 67 de Jesus-Christ, & qui prétendirent, par un certain tempérament, concilier ensemble ces deux sectes; ce qui forma un schisme qui subsiste encore aujourd'hui au Japon, où l'on distingue les Sintoïstes rigides d'avec les Sintoïstes relâchés. *Voyez* SINTOS.

RIS. (*le*) Ce mouvement naturel, qui sert à produire au dehors la joie intérieure que l'on ressent, avoit été divinisé par Lycurgue. Les Lacédémoniens l'honoroient comme le plus aimable de tous les dieux, & celui qui sçavoit le mieux adoucir les peines de la vie. Ils plaçoient toujours ses statues auprès de celle de Vénus, avec les Graces & les Amours. Le Ris étoit aussi spécialement honoré chez les Thessaliens, qui célébroient, tous les ans, sa fête avec beaucoup de solemnité.

RITS, (*tribunal des*) établi à la Chine pour condamner & pour réprimer les superstitions qui peuvent se glisser dans l'Empire. Le P. Du Halde prétend que ce tribunal, dont l'origine est très-ancienne, a beaucoup contribué à conserver, dès les premiers temps, la saine doctrine que les Chinois avoient reçue de Fo-hi, leur premier empereur. Il ajoûte qu'aujourd'hui même il fait encore tous ses efforts pour conserver quelques restes de l'ancienne religion. Mais, si l'on en juge par les superstitions & les idolâtries grossieres qui regnent à la Chine, ses efforts ne sont pas heureux. Cela prouve évidemment l'insuffisance de la Loi natu-

pellée *Romescot.* Offa, roi de Mercie, étant aussi allé à Rome, en 794, pour demander au pape des indulgences, crut ne pouvoir mieux se rendre digne des bienfaits du pontife, qu'en étendant sur toutes les maisons de la Mercie & de l'Estanglie la taxe imposée par Ina; &, comme l'argent qu'elle produisoit se délivroit à Rome le jour de la fête de S. Pierre ès-Liens, cette taxe fut aussi nommée *le denier de S. Pierre.*

ROSAIRE : instrument de piété, dont S. Dominique est l'instituteur. C'est un grand chapellet composé de cent cinquante petits grains qu'on nomme *Ave*, & de quinze gros grains qu'on nomme *Pater.* Il est divisé en quinze dixaines, qui représentent autant de mysteres de la Vie de J. C., partagés en trois classes, à sçavoir les Mysteres joyeux, les Mysteres douloureux, & les Mysteres glorieux. Il y a des Oraisons composées sur chacun de ces Mysteres, que le fidele doit dire au commencement de chaque dixaine, lorsqu'il récite le Rosaire. S. Dominique établit la confrérie du Rosaire, par l'ordre de la sainte Vierge, dans le temps qu'il étoit occupé des travaux de sa mission contre les Albigeois. Le pape Grégoire XIII institua la solemnité du Rosaire que l'on célébre le premier dimanche du mois d'Octobre. Plusieurs papes ont accordé un grand nombre d'indulgences à ceux qui réciteroient le Rosaire; & l'on rapporte une infinité de miracles opérés par le moyen de cette dévotion. Dans la confrérie du Rosaire, on distingue celle du Rosaire ordinaire, dont les confreres s'obligent de réciter, chaque semaine, le Rosaire tout entier, & celle du Rosaire perpétuel, dont les confreres s'engagent à réciter, chacun tour-à-tour, le Rosaire sans interruption; ensorte qu'à toutes les heures du jour & de la nuit, il y ait quelqu'un des confreres, qui honore la sainte Vierge, en récitant cette priere au nom de toute la confrérie.

ROSCELIN, clerc de Compiegne, qui enseignoit la philosophie, vers l'an 1090. Il s'étoit rendu célébre dans les écoles par les subtilités de sa dialectique; & son ardeur à défendre l'opinion des Nominaux

le fit même regarder comme le pere & l'auteur de cette espece de secte. On prétend même qu'il eut pour disciple le fameux Abélard; mais ce fait est, pour le moins, fort douteux. Quoi qu'il en soit, Roscelin voulut appliquer au mystere de la Trinité les chicanes de l'école: ce qui le jetta dans des erreurs grossieres. Il osa soutenir que les trois Personnes divines étoient trois choses absolument distinguées comme trois anges, trois ames, & que, si cela n'étoit pas, il falloit dire que le Pere & le Saint-Esprit s'étoient incarnés de même que le Fils. Cette doctrine, qui établissoit trois Dieux, fut condamnée dans un concile tenu à Compiegne, en 1092.

ROSCH-HAZAMA, c'est-à-dire Chef de l'An. C'est le nom que les Juifs modernes donnent à la fête qu'ils célébrent au commencement de leur année, c'est-à-dire les premiers jours du mois de Septembre qu'ils appellent *Tisri*. Ils prétendent que c'est dans ce temps-là que le monde a commencé, quoique d'autres aient soutenu qu'il avoit plutôt commencé au mois de Mars qu'ils nomment *Nizan*. Tout travail est interdit pendant cette fête; & toutes les affaires sont interrompues. La solemnité du commencement de l'année est fondée sur une opinion particuliere aux Juifs. Ils s'imaginent que Dieu a spécialement choisi ce jour-là pour juger les actions de l'année derniere, & régler les événements de celle qui commence. Dans cette idée, les Juifs se préparent, un mois d'avance, à subir ce jugement. Ils tâchent d'expier leurs fautes par la pénitence, par la priere & par l'aumône. Les plus négligents commencent du moins à faire cette préparation, la semaine qui précéde la fête. La veille, les pénitences redoublent; & chacun se fait appliquer sur le corps trente-neuf coups de fouet, qu'ils appellent *malchuth*. Le soir du premier jour de l'année, lorsqu'ils reviennent de la synagogue, ils disent à ceux qu'ils rencontrent: *Sois écrit en bonne année;* & l'autre répond par le même souhait. Ce jour, ils se servent, dans leur repas, de miel & de pain levé; ce qui leur est une espece de présage que l'année sera douce & fertile. Quelques-uns vont à la synagogue habillés de blanc, pour marquer la pureté de

leur conſcience. D'autres, ſur-tout les Juifs Allemands, prennent, ce jour-là, l'habit qu'ils ont deſtiné pour leur ſépulture. L'office eſt plus long ce jour-là qu'aux autres fêtes. La lecture du Pentateuque ſe fait à cinq perſonnes. On lit le ſacrifice qui ſe faiſoit autrefois ce jour-là, avec un endroit des prophetes. *Voyez* AFTARA. On y joint des prieres pour la proſpérité du prince ſous la domination duquel on eſt. Après toutes ces cérémonies, le ſon du cor ſe fait entendre, comme pour avertir les pécheurs du jugement de Dieu. Cette fête ſe termine par la cérémonie qu'on nomme *habdala*. (*Voyez* SABBAT.) Les Juifs paſſent ainſi les deux premiers jours de Septembre. Ils continuent enſuite leurs pénitences & leurs bonnes œuvres juſqu'au 10 du mois, qui eſt le jeûne des pardons, & qu'ils appellent *jonc-hachipur*, c'eſt-a-dire Jour du Pardon. *Voyez* JONC-HACHIPUR.

ROSE-CROIX. (*les freres de la*) C'eſt le nom que l'on donna à une certaine confraternité qui ſe forma en Allemagne, au commencement du dix-ſeptieme ſiécle, & qui ſe propoſoit pour principal but, de perfectionner les ſciences utiles à l'humanité, particulierement la médecine. Les confreres ſe juroient mutuellement une fidélité & un ſecret inviolables. Ils ſe vantoient de poſſéder les ſecrets les plus ſinguliers & les plus admirables, dont la pierre philoſophale étoit le moindre. A les en croire, ils réuniſſoient toute la ſcience des anciens philoſophes d'Egypte & de la Chaldée, des Mages de Perſe, & des Gymnoſophiſtes des Indes. Ils ſe piquoient de parler toutes ſortes de langues, & de pouvoir prolonger la vie des hommes juſqu'à 140 ans. On dit que le chef de cette ſociété ſinguliere fut un gentilhomme Allemand, dont le nom ne ſe trouve déſigné que par ces deux lettres A. C. Ce gentilhomme, après avoir étudié les lettres gréques & latines, entreprit de voyager. Etant dans la Paleſtine, vers l'an 1378, il entendit parler des Sages d'Arabie, & eut envie d'aller les conſulter. S'étant rendu dans leur Académie, il fut bien étonné d'entendre ces philoſophes le ſaluer par ſon nom, comme s'il eût été un de

leurs anciens amis. Il conçut pour eux une grande vénération, & les conjura de lui apprendre leurs secrets; ce qu'ils firent. Le gentilhomme, étant de retour dans sa patrie, s'associa quelques compagnons auxquels il communiqua sa science. Après sa mort, qui arriva en 1484, sa société subsista sous la même forme qu'elle avoit eue de son vivant. En 1604, un des freres trouva, dit-on, le tombeau du fondateur, chargé de devises, de caracteres & d'inscriptions. La principale consistoit en ces quatre lettres A. C. R. C. Il trouva dans ce tombeau un livre de parchemin, écrit en lettres d'or, qui contenoit l'éloge du défunt. Les freres de la Rose-Croix prirent différents noms. Ils se firent appeller *Illuminés*, parce qu'ils prétendoient sçavoir tout; *Immortels*, parce qu'ils se vantoient de pouvoir procurer aux hommes une très-longue vie; *Invisibles*, parce qu'étant devenus suspects, ils n'osoient paroître en public. En 1622, ils firent afficher cet avis pour ceux qui desiroient de connoître qui ils étoient : „ Nous, députés de notre col-„ lége principal des Freres de la Rose-Croix, faisons „ séjour visible & invisible en cette ville, par la grace „ du Très-Haut, vers qui se tourne le cœur des justes; „ nous enseignons sans livres ni marques, & parlons „ les langues des pays où nous voulons être, pour ti-„ rer les hommes nos semblables d'erreur de mort."

Il y a long-temps que les freres de la Rose-Croix ne paroissent plus, quoique certains autres prétendent qu'ils existent encore.

ROSE D'OR. *Voyez* BÉNÉDICTION DE LA ROSE D'OR.

ROTE : jurisdiction ecclésiastique, établie à Rome pour juger, en cas d'appel, les contestations en matiere bénéficiale & patrimoniale, qui s'élevent dans les pays Catholiques où il n'y a point d'indult qui permette que ces affaires se traitent devant les juges des lieux. Le tribunal de la Rote connoît aussi de tous les procès de l'Etat ecclésiastique, qui montent au-dessus de cinq cent écus. Les juges qui le composent sont au nombre de douze & se nomment *Auditeurs de Rote*, soit parce que le pavé de la chambre où ils s'as-

ſemblent eſt de marbre figuré en forme de roue, ſoit parce qu'ils ſont aſſis en cercle lorſqu'ils jugent. Quoi qu'il en ſoit, ces douze magiſtrats ſont choiſis parmi les différentes nations. Il y en a trois Romains, un Toſcan, un Milanois, un Bolonois, un Ferrarois, un Vénitien, un François, deux Eſpagnols & un Allemand. Il leur a été défendu, ſous peine des cenſures de l'Egliſe, par les papes Innocent VI & Jean XXII, de recevoir aucun préſent. Ils ont obtenu du pape Alexandre VII le titre de Sous-Diacres apoſtoliques. Ils paroiſſent dans les cérémonies publiques, revêtus d'un habit violet, comme les prélats Romains; & ils ont le pas ſur les clercs de la chambre. Ils ont ſéance dans les chapelles papales. Quelquefois deux d'entr'eux ſont chargés de tenir la chape du pape. Dans certaines cérémonies, le dernier des Auditeurs de Rote porte la croix devant le pape. Les vacances de ce tribunal commencent la premiere ſemaine de Juillet. Le jour qu'ils tiennent leur derniere aſſemblée, le pape leur donne un feſtin ſplendide à la fin duquel chacun d'eux reçoit cent écus d'or, & le doyen deux cent. Le premier d'Octobre, le tribunal de la Rote recommence ſes fonctions. Ce jour-là, les deux derniers Auditeurs ſe promenent dans toutes les rues de la ville de Rome, montés ſur des mules, & ſuivis d'une grande multitude de gentilshommes, de notaires, de greffiers, de procureurs & d'autres gens de juſtice, tous à cheval.

ROTONDE: (*Notre-Dame de la*) fameuſe égliſe de Rome, qui eſt d'une forme ronde. C'eſt le Panthéon des anciens Romains. *Voyez* PANTHEON.

RUBRIQUES. On appelle ainſi les régles & les cérémonies établies pour la célébration de l'office divin, & qui ſe trouvent marquées dans les bréviaires & dans les miſſels. On leur donne le nom de *rubriques*, parce qu'elles ſont communément marquées en lettres rouges.

RUMIE, RUMILIE *ou* RUMINE: déeſſe des anciens Romains, qui préſidoit à l'éducation des enfants encore à la mammelle. On la repreſentoit ſous la forme d'une femme tenant ſur ſon ſein un enfant qu'elle paroiſſoit vouloir alaiter. On lui préſentoit communément

pour offrande du lait & de l'eau mêlés avec du miel.

RUNCAIRES : secte d'hérétiques, qui avoient adopté les erreurs des Patarins, & qui soutenoient qu'on ne pouvoit commettre de péchés mortels, par la partie inférieure du corps. Sur ce principe, ils se livroient sans remords aux plus infames voluptés. Ils furent appellés *runcaires*, parce qu'ils tenoient leurs assemblées dans des brossailles.

RUNCINE : divinité champêtre des anciens Romains, qu'ils invoquoient particulierement, au rapport de Varron, lorsqu'ils faisoient la récolte.

RUPITAINS. Ce nom fut donné aux Donatistes, parce que, pour répandre leur doctrine, ils traversoient les rochers.

RURAL. (*doyen*) *Voyez* ARCHIDIACRE.

RUSINE. Les Romains donnoient ce nom à l'une de leurs divinités champêtres.

RUTH. C'est le titre d'un des Livres canoniques de l'ancien Testament, qui contient l'histoire de Ruth. Nous allons donner au lecteur un extrait de cette Histoire qui est très-interessante. Sous le gouvernement d'un des Juifs d'Israël, le peuple de Dieu fut affligé d'une grande famine. Elimélech, habitant de Bethléem, quitta son pays & s'en alla chez les Moabites chercher une terre plus fertile, accompagné de sa femme Noëmi, & de ses deux fils Mahalon & Chélion. Cet homme étant mort dans la terre de Moab, Noëmi resta seule avec ses deux fils, qui épouserent chacun une femme Moabite. L'une se nommoit *Orpha*; & l'autre *Ruth*. Deux ans après, ils moururent tous les deux; & Noëmi resta privée de son époux & de ses deux fils. Elle partit aussi-tôt avec ses deux belles-filles pour s'en retourner dans sa patrie, ayant entendu dire que Dieu avoit eu pitié de son peuple & avoit fait cesser la famine. Lorsqu'elle fut arrivée sur les confins de la terre de Juda, elle dit à ses belles-filles : „ Retournez dans la maison de votre mere, & que Dieu vous récompense des services que vous avez rendus à vos époux & à moi. Puissiez-vous trouver le repos dans la maison des nouveaux époux qui vous tomberont en partage ! " En

parlant ainsi, elle les embrassa. Orpha & Ruth fondant en larmes lui répondirent : „ Nous irons avec vous dans votre pays ? Non reprit Noëmi. Retournez-vous-en ; pourquoi viendriez-vous avec moi? Je n'ai point de fils dans mon sein, qui puissent devenir vos époux. Laissez-moi, mes filles. Vous voyez que la vieillesse m'a rendu stérile ; & quand même je pourrois, cette nuit même, concevoir & mettre au monde des fils, si vous vouliez attendre qu'ils eussent atteint l'âge de puberté, vous seriez vieilles avant de pouvoir les épouser. Allez donc vous-en : votre présence aigrit mes douleurs." A ce discours, Orpha & Ruth recommencerent à pleurer. Orpha embrassa Noëmi & partit; mais Ruth ne voulut point abandonner sa belle-mere ? „ Pourquoi, lui dit Noëmi, ne suivez-vous pas l'exemple d'Orpha ? "…. Ne vous obstinez pas à vouloir que je vous quitte, repartit Ruth ; je vous suivrai par-tout où vous irez. Dans quelque lieu que vous vous arrêtiez, j'y demeurerai avez vous : je n'aurai point d'autre peuple que le vôtre ; & votre Dieu sera le mien. Je mourrai dans le pays où vous terminerez vos jours ; & la terre qui recevra votre corps sera le lieu de ma sépulture. Que Dieu me punisse, si rien autre chose que la mort peut me séparer de vous ! „ Noëmi, voyant que Ruth étoit obstinément résolue à la suivre, cessa de combattre son dessein. Elles arriverent ensemble à Bethléem. Le bruit du retour de Noëmi se répandit bientôt dans la ville ; & les femmes disoient : „ Voilà Noëmi ;" mais cette veuve désolée leur répondoit : „ Ne m'appellez plus Noëmi," (c'est-à-dire belle ;) nommez-moi plutôt *Mara*, c'est-à-dire amere ; car le Seigneur a rempli mon cœur d'amertume : je suis partie avec mon époux & mes enfants ; je reviens seule & abandonnée ; pourquoi m'appellez vous donc Noëmi moi que le Seigneur a humiliée ?"

Noëmi & Ruth étoient arrivées dans le temps que l'on commençoit à moissonner l'orge. Ruth dit à sa belle-mere : „ Si vous me l'ordonnez, j'irai dans les champs recueillir les épis qui auront échapé à la main des moissonneurs, par-tout où j'aurai trouvé grace devant les yeux du maître du champ… Allez, ma fille, lui dit

Noëmi. " Ruth s'en alla donc dans un champ, & se mit à glaner derriere les moissonneurs. Il se trouva que ce champ appartenoit à un parent d'Elimélech, nommé *Booz*, homme riche & puissant. Lui-même arriva dans ce moment, & dit à ses moissonneurs : „ Le Seigneur „ soit avec vous ! " Ils lui répondirent, „ Que le Sei- „ neur vous bénisse ! " Booz, appercevant Ruth, dit au chef des moissonneurs : „ Quelle est cette jeune fille ?"... „ C'est, lui répondit-il, une Moabite qui est venue de son pays avec Noëmi. Elle nous a demandé la permission de glaner après les moissonneurs. Depuis le matin jusqu'à cette heure, elle n'a pas cessé de travailler dans le champ, & n'est pas retournée un moment chez elle." Alors Booz adressant la parole à Ruth, lui dit : „ Ecoutez, ma fille, n'allez point glaner dans un autre champ que le mien ; j'ai ordonné à mes gens de ne vous inquiéter en rien ; & même, si vous avez soif, vous pouvez aller boire de l'eau dont boivent mes gens." Ruth pénétrée de reconnoissance se prosterna aux pieds de Booz, & lui dit : „ D'où me vient ce bonheur que j'aye trouvé grace devant vos yeux, & que vous daigniez faire attention à moi qui ne suis qu'une étrangere ?"... J'ai appris, lui répondit Booz, la conduite que vous avez tenue à l'égard de votre belle-mere, après la mort de votre mari. Je sçais que, pour la suivre, vous avez quitté vos parents & votre terre natale, & que vous êtes venue chez un peuple inconnu. Que le Seigneur vous donne la récompense que mérite un si fidele attachement ! Que le Dieu d'Israël, sous les ailes duquel vous vous êtes refugiée, vous comble de ses graces ! " Ruth lui répondit : „ Monseigneur, j'ai trouvé grace devant vos yeux ; vous m'avez consolée, & vous avez parlé au cœur de votre servante qui n'est pas comparable à la derniere de vos moissonneuses." Booz reprit : „ Quand l'heure de manger sera venue, vous pouvez manger aussi avec mes gens du pain trempé dans le vinaigre." Ruth resta donc dans le champ de Booz, suivant de près les moissonneurs. Elle y fit son repas ; &, après s'être rassasiée, elle en eut encore de reste. Elle retourna ensuite glaner. Booz dit à ses gens : „ Quand même

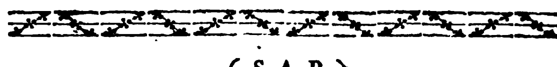
elle voudroit moiſſonner avec vous, ne l'en empêchez pas. Laiſſez même tomber exprès un grand nombre d'épis, pour qu'elle puiſſe les ramaſſer ſans honte." Ruth, après avoir glané juſqu'au ſoir dans le champ de Booz, battit les épis qu'elle avoit recueillis, & en tira trois meſures d'orge. Elle les remporta à la ville & les montra à ſa belle-mere. Elle lui dônna auſſi les reſtes de ſon repas. „ Dans quel champ avez-vous glané aujourd'hui, lui dit Noëmi? Béni ſoit celui qui a eu pitié de vous!" Ruth lui apprit qu'elle avoit glané dans le champ d'un homme appellé *Booz*. „ Que Dieu le béniſſe, dit Noëmi, puiſqu'il n'oublie point après leur mort ceux qu'il aima pendant leur vie! Cet homme, ajoûta-t-elle, eſt notre parent."... Il m'a ordonné, reprit Ruth, de glaner derriere ſes moiſſonneurs, durant tout le temps de la moiſſon."…. Vous ne pouvez mieux faire, ma fille, lui dit Noëmi : peut-être éprouveriez-vous des rebuts dans un champ étranger." Ruth s'occupa donc à glaner dans le champ de Booz, juſqu'à ce que l'orge & le froment fuſſent ramaſſés dans les greniers.

Lorſqu'elle fut revenue chez ſa belle mere : „ Je cherche les moyens, lui dit Noëmi, de vous procurer un repos ſolide, & de vous pourvoir avantageuſement. Ce Booz, dans le champ duquel vous avez glané, eſt notre parent. Cette nuit, il vente ſon orge. Prenez donc le bain; parfumez votre corps; parez-vous de vos plus beaux habits, & rendez-vous dans ſon aire. Attendez, pour vous montrer, que Booz ait fini ſon repas & ſoit allé ſe coucher. Vous viendrez alors, & vous vous coucherez à ſes pieds, après avoir levé le manteau qui les couvrira. Vous apprendrez enſuite de lui-même ce que vous devez faire." Ruth exécuta fidellement tout ce que ſa belle-mere lui avoit preſcrit. Booz, après s'être égayé par un repas champêtre, s'étant allé coucher près d'un monceau de gerbes, Ruth s'approcha doucement; leva le manteau qui couvroit ſes pieds, & s'y proſterna. Booz, s'éveillant au milieu de la nuit, fut ſurpris de voir une femme à ſes pieds. „ Qui êtes-vous, demanda-t-il à Ruth?"... Je ſuis, répondit-elle,

elle, Ruth votre servante. Etendez sur moi votre manteau, parce que vous êtes mon parent."... Ma fille, lui répondit Booz, vous êtes bénie de Dieu, parce que vous n'avez point eu un attachement frivole pour les jeunes gens, soit pauvres, soit riches; & cette derniere action est encore d'un plus grand mérite que toutes les précédentes. Ne craignez donc rien. Je ferai tout ce que vous me direz. Il n'y a personne dans la ville qui ne rende témoignage à votre vertu. J'avoue que je suis votre parent; mais il y en a un autre plus proche que moi. S'il veut user du droit de sa parenté, & vous retenir pour femme, tant mieux! S'il ne le veut pas, je jure par le Seigneur que je vous épouserai sans difficulté. Dormez tranquillement jusqu'au matin." Ruth dormit donc à ses pieds le reste de la nuit. Le lendemain, elle se leva dès avant l'aurore, lorsqu'il n'y avoit pas encore assez de jour pour discerner les objets. „ Prenez garde, lui dit Booz, que personne ne sçache que vous êtes venue ici;" puis il ajoûta: „ Etendez le manteau qui vous couvre, & tenez-le des deux mains." Ruth obéit; & Booz, mesurant six mesures d'orge, les mit dans le manteau. Ruth les emporta, & rentra dans la ville. Etant arrivée chez sa belle-mere, elle lui raconta fidellement tout ce qui s'étoit passé, & ce que Booz lui avoit dit. „ Voilà, ajoûta-t-elle, six mesures d'orge qu'il m'a données, en me disant qu'il ne vouloit pas que je m'en retourne les mains vuides" Noëmi lui répondit: „ Attendez, ma fille, jusqu'à ce que nous voyions l'issue de cette affaire. Soyez-sûre que cet homme n'aura point de repos qu'il n'ait accompli tout ce qu'il vous a dit."

En effet, Booz se rendit à la porte de la ville; & s'y étant assis, il attendit qu'il vît passer ce parent dont on vient de parler. Dès qu'il l'apperçut, il l'appella par son nom, & lui dit: „ Détournez-vous un peu, & vous asseyez ici;" puis, prenant dix hommes des plus anciens de la ville, il les fit asseoir également; ensuite, adressant la parole à son parent: Noëmi, lui dit-il, qui est revenue du pays de Moab, est sur le point de vendre l'héritage de notre frere Elimélech; c'est ce que j'ai

voulu vous faire ſçavoir devant tous les témoins qui ſont ici préſents. Si vous voulez réclamer cet héritage par le droit que vous donne la parenté, vous pouvez l'acheter. Si ce n'eſt pas votre deſſein, dites-le-moi, afin que je ſçache ce que je dois faire; car nous ſommes, vous & moi, les ſeuls parents d'Eliméiech; & vous êtes le plus proche."... Eh bien! j'acheterai cet héritage, répondit ce parent."... Mais, ſi vous l'achetez, reprit Booz, il faut auſſi vous charger de Ruth la Moabite, veuve d'un des fils d'Elimélech, afin que le nom de votre parent ne tombe pas dans l'oubli."... „ En ce cas, répondit le parent, je vous céde mon droit de parenté; car je ne veux pas faire tort à ma propre famille. Uſez de mon privilége: je déclare que j'y renonce très-volontiers." Or c'étoit autrefois la coûtume dans Iſraël, que, lorſque le parent le plus proche cédoit ſon droit à un autre, il ſe déchauſſoit pour confirmer cette ceſſion, & donnoit ſon ſoulier à celui auquel il remettoit ſon privilége. Booz dit donc à ſon parent: Otez votre ſoulier;" ce qu'il fit auſſi-tôt; puis, s'adreſſant aux anciens & à tous ceux qui étoient préſents: „ Vous êtes tous témoins aujourd'hui, leur dit-il, que Noëmi me livre tout ce qui appartient à Elimélech & à mahalon, & que je prens pour femme Ruth la Moabite veuve de Mahalon, pour ne pas laiſſer périr le nom du défunt." Les anciens, & tous ceux qui étoient aſſemblés à la porte de la ville lui répondirent: „ Nous en ſommes tous témoins. Que cette femme, qui entre dans votre maiſon, reſſemble à Rachel & à Lia, dont la fécondité a peuplé la maiſon d'Iſraël! Qu'elle ſoit un modele de vertu dans Ephrata, & que ſon nom devienne célébre dans Bethléem!" Booz épouſa donc Ruth qui bientôt devint enceinte, & lui donna un fils. Toutes les femmes féliciterent à l'envi Noëmi. „ Que Dieu ſoit béni! s'écrierent-elles, qui vient de donner un héritier à votre famille, un conſolateur & un appui à votre vieilleſſe." Noëmi prit l'enfant dans ſon ſein, & lui ſervit de nourrice. Il fut nommé *Obed;* & il eut dans la ſuite pour fils Iſaï, pere de David.



SABATHAI-TZÉVI : célébre imposteur Juif, qui parut en 1666, & qui voulut persuader à ceux de sa nation qu'il étoit le Messie qu'ils attendoient. Un autre imposteur, nommé *Lévi*, s'étoit associé avec lui, & se faisoit passer pour le prophete Elie. La plûpart des Juifs se laisserent surprendre par les discours pathétiques de Tzévi, d'autant plus dangereux qu'ils étoient soutenus de l'apparence de plusieurs vertus. Le fourbe affectoit beaucoup d'humilité & de modestie, & faisoit profession d'une chasteté irréprochable. Mais les Juifs de Smyrne, plus éclairés que les autres, ne furent point la dupe de cet hypocrite; &, bien loin de le reconnoître pour le Messie, ils le condamnerent à mort. Mais cet arrêt ne fut point exécuté, & n'empêcha pas l'imposteur de prendre le titre de Roi des Rois d'Israël, & de se former un parti nombreux. Il semble que sa prospérité lui fit tourner la tête; car il eut l'imprudence d'aller à Constantinople, quoiqu'il eût outragé le Grand-Seigneur, en faisant effacer son nom des prieres publiques. Ce prince le fit arrêter, & ordonna qu'on lui tranchât la tête. Il parut en 1703 un autre imposteur, nommé *Daniel*, qui soutint que Tzévi n'étoit pas encore mort, & qu'on le verroit bientôt reparoître avec plus de gloire que jamais. *Voyez* DANIEL.

SABBAT. C'est la principale fête des Juifs, & celle qu'ils observent avec le plus grand soin : on la nomme *sabbat*, parce qu'on la célébre toujours le samedi. Elle est instituée en l'honneur du repos que Dieu prit après avoir créé toutes choses. C'est pourquoi, le devoir le plus important qu'impose la fête du sabbat, c'est de ne rien faire. Les rabbins, toujours minutieux sur ce qui concerne l'extérieur du culte, ont réduit à trente-neuf articles toutes les choses qu'il est défendu de faire le jour du sabbat, & tous les différents travaux auxquels l'homme peut s'occuper : le détail en feroit ennuyeux. Les Juifs poussent jusqu'à l'extravagance leurs scrupules

ſur ce qui regarde le repos du ſabbat. Ils n'oſent allumer ni éteindre le feu. Ils ont ſoin d'apprêter la veille tout ce qui eſt néceſſaire pour leurs repas. Ils évitent de porter, ce jour-là, aucun fardeau; & même ils ont la précaution de ne pas trop ſe charger d'habits, & veillent à ce que leurs femmes & leurs enfants n'aient préciſément ſur eux que ce qui eſt néceſſaire pour ſe vêtir. Tout entretien ſur les affaires temporelles, ſur le prix des denrées ou des autres marchandiſes, leur eſt interdit. Ils ne peuvent, ce jour-là, ni rien donner, ni rien recevoir, ni manier aucun outil ni rien qui ſoit peſant. S'ils ſortent de la ville, il ne leur eſt permis de faire qu'un mille de chemin. Manier de l'argent, monter à cheval, aller en bateau, jouer des inſtruments, ſe baigner, ſont autant de choſes contraires à la loi du ſabbat. A peine permet-on aux chirurgiens de panſer les plaies de leurs malades. Il n'y a que les médecins auxquels on laiſſe la liberté d'exercer leurs fonctions, dans le cas où le malade auroit beſoin d'un prompt ſecours.

Le ſabbat commence le vendredi au ſoir, environ une demi-heure avant le coucher du ſoleil. Il y a dans quelques villes un homme chargé d'avertir les fideles quelque temps auparavant qne le ſabbat commence, afin qu'ils puiſſent préparer tout ce qui leur eſt néceſſaire pour ce jour-là. Dès que le ſabbat eſt commencé, les femmes allument dans la chambre une lampe à ſix ou quatre lumignons, qu'elles laiſſent brûler pendant la plus grande partie de la nuit. Elles mettent ſur la table une nappe blanche, & ſur cette nappe un pain, qu'elles couvrent d'un autre linge. Les plus dévots, pour commencer dignement le ſabbat, prennent du linge blanc; ſe lavent les mains & le viſage, & vont à la ſynagogue offrir à Dieu les prémices de ce ſaint jour. Lorſqu'ils retournent dans leurs maiſons, s'ils rencontrent quelqu'un, ils le ſaluent, en lui diſant : „ Bon ſabbat. " C'eſt auſſi l'uſage au commencement du ſabbat, que les peres béniſſent leurs enfants, les maîtres leurs diſciples. On ſe met enſuite à table. Le maître de la maiſon, prenant en main une coupe pleine de vin, récite un paſſage de l'Ecriture relatif à la fête; bénit ce

vin; & après en avoir bu une partie, en donne à boire à tous les convives. Il bénit ensuite le pain & en distribue à tout le monde. Après le repas, on se couche; &, pour faire honneur au repos du sabbat, chacun prolonge son sommeil plus qu'à l'ordinaire.

Le samedi matin, tous se rendent à la synagogue pour y réciter des prieres convenables à la fête. Ce jour-là, on emploie sept personnes à faire la lecture de la section du pentateuque. (*Voyez* SÉPHER DORA.) On joint à ces lectures celle d'un endroit des prophetes, qui s'y rapporte. C'est ordinairement un enfant à qui l'on fait faire cette derniere lecture qu'on nomme *aftara.* On fait ensuite une priere solemnelle pour la prospérité du prince dans l'état duquel on habite. Cette priere est suivie d'une autre qu'on nomme *mussaf*, c'est-à-dire *ajoûtée*, qui renferme les paroles du sacrifice qui se faisoit autrefois, le jour du sabbat, au temple de Jérusalem. On solemnise aussi le jour du sabbat par des instructions publiques, qui se font indifféremment, le matin ou l'après-dîner, dans les synagogues. Vers le soir, on retourne à la synagogue où l'on fait les prieres avec la lecture du Livre de la Loi, seulement à trois personnes.

Les Juifs font ordinairement trois repas pendant les vingt-quatre heures que dure le sabbat. Le premier se fait le vendredi, avant de se coucher : les deux autres se font le samedi. Ces repas sont autant magnifiques que le peuvent être des repas apprêtés la veille. Les Juifs font alors bonne chere, par principe de dévotion; & plus ils font de dépense, plus ils s'imaginent honorer le sabbat. Pendant tout le temps qu'il dure, la nappe reste toujours sur la table. Le sabbat finit, lorsque la nuit commence & qu'on peut découvrir trois moyennes étoiles. Les Juifs prolongent le plus qu'ils peuvent la durée de cette fête, parce qu'ils sont persuadés que les tourments des damnés & des ames du purgatoire sont suspendus pendant le temps du sabbat. Lorsque la nuit a rassemblé tout le monde dans les familles, on allume un flambeau ou une lampe à deux méches. Le maître de la maison prend une coupe pleine de vin avec quel-

ques épiceries odoriférantes. Il récite quelques passages de l'Ecriture, qui sont autant de souhaits pour que la semaine que l'on va commencer soit heureuse. Il bénit ensuite ce vin & ces épiceries, & il les flaire pour commencer la semaine par un sentiment de plaisir. Il bénit aussi le feu, & regarde ses mains & ses ongles, pour marquer que le temps du travail est arrivé. Cette cérémonie se nomme *habdala* ou *distinction*, parce qu'elle désigne que le jour du sabbat est fini, & qu'il est alors séparé du jour de travail qui le suit. Elle est terminée par les chants & les prieres des assistants qui, pour témoigner leur joie, répandent du vin par terre. Ce soir-là, lorsque le Juifs se saluent, ils disent : „ Dieu vous donne „ une bonne semaine ! "

Le vendredi, avant que le sabbat commence, les Juifs ont coûtume de se couper les ongles ; ce qu'ils font avec certaines cérémonies. Ils commencent par la main gauche, & coupent d'abord l'ongle du petit doigt, & de-là ils passent au doigt du milieu, ensuite à l'*index*, puis au troisieme doigt, & finissent enfin par le pouce. Ils observent à-peu-près le même ordre à la main droite, si ce n'est qu'ils commencent par le doigt du milieu, d'où ils passent au petit doigt. Ils évitent avec soin de jetter à terre les rognures de leurs ongles ou de les fouler aux pieds. Ils les cachent dans la terre, ou bien ils les brûlent.

Quoique tout travail soit absolument interdit le jour du sabbat, il en est cependant un qui non-seulement est permis, mais encore spécialement recommandé. Ce travail consiste à rendre à sa femme le devoir conjugal. Les plus sages docteurs prétendent que cette œuvre, pratiquée ce jour-là avec des intentions pures, est infiniment agréable à Dieu ; & , s'il arrive qu'il en naisse quelque fruit, c'est, à coup sûr, un élu.

2. Les Abyssins observent le sabbat, mais non pas avec une exactitude aussi scrupuleuse que celle des Juifs. Ils se permettent les travaux nécessaires. Ils ne font point difficulté d'allumer leur feu ce jour-là ; de préparer leur repas & toutes les choses nécessaires à la vie ; ce qu'un Juif n'oseroit faire.

3. Le ſabbat des Négres de la Côte de Guinée eſt fixé au mardi. Tous les canots des pêcheurs d'un certain canton s'étant briſés un mardi contre un rocher honoré dans le pays comme le principal fétiche, en mémoire de cet accident, les habitants réſolurent de conſacrer au repos le mardi, & d'employer ce jour à danſer & à ſe réjouir.

4. Les habitants du royaume de Congo ne comptent que quatre jours dans la ſemaine. Le quatrieme jour, qui eſt leur ſabbat, eſt entierement deſtiné au repos & aux exercices de la religion.

SABBATAIRES. On appelle ainſi une ſecte de Juifs, qui font profeſſion d'obſerver le ſabbat, avec plus de rigueur que les autres. Si l'on en croit le ſentiment d'un auteur judicieux, dans ſes Mémoires & Obſervations ſur l'Angleterre, les Sabbataires ne font que des Chrétiens qui ont adopté quelques rites du Judaïſme. „ Il y a, dit cet auteur, une ſociété particuliere.... „ de gens qui ſont connus ſous le nom de *Sabbatai-* „ *res*. Ils font profeſſion d'attendre le regne de mille „ ans... Ces Sabbataires ſont ainſi nommés, parce „ qu'ils ne veulent pas tranſporter le repos du ſamedi „ au dimanche. Ils ceſſent de travailler, dès le ven- „ dredi au ſoir de bonne heure, & ſont très-rigides „ obſervateurs de leur ſabbat. Ils n'adminiſtrent le Bap- „ tême qu'aux adultes... La plûpart d'entr'eux ne man- „ gent ni porc, ni ſang, ni viandes étouffées... Leur „ morale eſt ſévere, & toute leur conduite extérieu- „ re, pieuſe & chrétienne.

SABE'ISME. C'eſt ainſi qu'on nomme le culte que l'on rend aux éléments & aux aſtres; culte qui, ſans doute, eſt la plus noble de toutes les idolâtries.

1. Les Perſans, qui avoient reçu des premiers patriarches la connoiſſance du vrai Dieu, corrompirent, dans la ſuite, la pureté de leur religion, en y mêlant le Sabéïſme, quoique le docteur Hide prétende qu'ils ne l'ont jamais pouſſé juſqu'à l'idolâtrie. Prideaux, dans ſon Hiſtoire des Juifs, nous apprend les motifs qui engagerent les anciens Perſes à adopter le culte des aſtres & des éléments. „ Sentant, dit-il, leur néant & leur

„ indignité, ils ne pouvoient comprendre qu'ils puſ-
„ ſent d'eux-mêmes avoir accès auprès de l'Être ſuprê-
„ me. Ils le trouvoient trop pur & trop élevé pour
„ des hommes vils & impurs, tels qu'ils ſe reconnoiſ-
„ ſoient. Ils en conclurent qu'il falloit qu'il y eût un
„ Médiateur par l'intervention duquel ils puſſent s'a-
„ dreſſer à lui. Mais, n'ayant point de claire révéla-
„ tion de la qualité du Médiateur que Dieu deſtinoit
„ au monde, ils ſe choiſirent eux-mêmes des média-
„ teurs, par le moyen deſquels ils puſſent s'adreſſer au
„ Dieu ſuprême; &, comme ils croyoient, d'un côté,
„ que le ſoleil, la lune & les étoiles étoient la demeure
„ d'autant d'intelligences qui animoient ces corps cé-
„ leſtes, & en régloient les mouvemens; de l'autre,
„ que ces intelligences étoient des êtres mitoyens en-
„ tre le Dieu ſuprême & les hommes, ils crurent auſſi
„ qu'il n'y en avoit point de plus propres à ſervir de
„ médiateurs entre Dieu & eux."

2. Les anciens habitants de la Lybie & de la Numidie rendoient des honneurs divins à quelques planettes. Leur culte conſiſtoit en prieres & en ſacrifices.

3. Les Indiens de Nicaragua, de Darien, de Panama, de la vallée de Tunia, dans l'Amérique méridionale, adorent le ſoleil & la lune, qu'ils regardent comme le mari & la femme, & les autres aſtres. On ne ſçait rien de particulier ſur le culte qu'ils leur rendent. Les habitants de Cumane & de Paria honorent les mêmes divinités. Lorſque la foudre gronde, ils s'imaginent que le ſoleil eſt irrité, & mettent tout en uſage pour appaiſer ſa colere. S'il arrive qu'il s'élipſe, ils penſent que c'eſt pour punir leurs crimes qu'il leur refuſe ſa lumiere. Dans cette idée, ils cherchent à expier leurs fautes par les exercices les plus rigoureux de la pénitence. Ils exercent mille cruautés ſur leurs corps; s'arrachent les cheveux, & ſe déchirent impitoyablement avec des arêtes de poiſſon. Le ſexe le plus foible ne le céde point alors aux hommes en courage, ou plutôt en fanatiſme. On voit les femmes & les filles ſe faire des inciſions profondes ſur le viſage & ſur les bras, & faire ruiſſeler leur ſang. Ils continuent ces pieuſes cruau-

tés, jusqu'à ce que le soleil, ayant recouvré son premier éclat, témoigne qu'il leur accorde le pardon de leurs crimes.

4. On peut mettre au rang des adorateurs des astres les peuples de Cubagua, de la Caribane & de la nouvelle Andalousie, dans l'Amérique méridionale. Ils pensent, comme les anciens payens, que le soleil parcourt les airs, monté sur un char rayonnant de lumiere; mais ce ne sont pas des chevaux, selon eux, qui sont attelés à ce char, ce sont des tigres : c'est, par cette raison, qu'ils ont un respect particulier pour les tigres. Ils poussent l'attention jusqu'à prendre soin de leur subsistance; & c'est pour les nourrir qu'ils laissent exposés dans les bois les corps des défunts. Ils racontent, à ce sujet, que leurs ancêtres ayant négligé de donner aux tigres leur portion ordinaire, le soleil irrité s'en vengea, en consumant une grande partie du pays.

5. On prétend que les sauvages de la province de Los-Quires, en Amérique, adorent le soleil, la lune & les étoiles. La seule preuve qu'on en ait, c'est qu'on a remarqué que ces astres étoient peints sur leurs tentes & sur leurs pavillons.

6. Le P. Picolo dit que les habitants de la Californie rendent des hommages à la lune, & se coupent les cheveux en son honneur. *Voyez* IDOLATRIE.

SABELLIENS : hérétiques du deuxieme siécle. Leur doctrine ne différoit de celle des Noëtiens, qu'en ce qu'ils reconnoissoient trois Personnes en Dieu; mais, ce qui revient à la même erreur, ils ne les croyoient pas réellement distinctes : c'étoit à-peu-près le même Dieu qui portoit trois noms différents. Sabellius, Lybien de nation, étoit l'auteur de cette hérésie.

SABINS. On donne ce nom en Turquie à quelques astrologues & naturalistes, qui sont persuadés, à cause de la grande influence du soleil & de la lune sur les choses d'ici-bas, qu'il y a quelque divinité dans ces deux luminaires du monde. Ils sont d'ailleurs fort indifférents pour tout ce qui concerne les devoirs de la vie civile, & ceux de la Religion. Médiocrement touchés des disgraces qui leur surviennent, ils sont aussi

peu sensibles à la bonne fortune, & ne se fâchent pas plus des injures qu'on leur dit, ou des torts qu'on leur fait, que nous ne nous fâchons d'une grosse pluie qui nous mouille, ou des ardeurs de la canicule, qui nous échauffent.

SACCOPHORE : anciens hérétiques, qui étoient une branche des Encratites, & qui furent ainsi nommés, parce qu'ils se couvroient, en effet, de sacs, & affectoient de grands airs de pénitence.

SACÉES : fêtes que les Babyloniens célébroient autrefois en l'honneur de la déesse Anétis. Elles commençoient le sixieme jour du mois Loüs, qui répond à notre mois de Septembre, & duroient l'espace de cinq jours. Les cérémonies de ces fêtes avoient beaucoup de rapport avec celles des Saturnales chez les Romains. Pendant ces cinq jours, non-seulement les esclaves jouissoient de toutes les prérogatives de la liberté ; mais encore ils avoient le droit de commander à leurs maîtres. Dans chaque maison, ils choisissoient entr'eux un chef, auquel ils donnoient le nom de *Zoglane*. Ce chef étoit revêtu d'une robe royale, & il étoit respecté comme le maître de la maison. Une des cérémonies de ces fêtes étoit l'éxécution publique d'un criminel ; mais, quelques jours avant son supplice, on lui permettoit de prendre tous les plaisirs qu'il pouvoit souhaiter.

SACELLAIRE. C'est le titre d'un officier de l'église de Constantinople qui avoit inspection sur les monasteres de filles & sur les prisons du patriarche.

SACERDOCE : ordre & caractere de prêtrise. *Voyez* PRÊTRES.

SACHET. (*religieux du*) Ce nom fut donné aux religieux de l'ordre de la pénitence de Jesus-Christ, parce qu'ils étoient vêtus de robes faites en forme de sacs.

SACRAMENTAIRES. Ce nom fut donné, dans le XVIme. siécle, aux hérétiques qui nioient la présence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, & qui n'y reconnoissent qu'un simple signe ou sacrement : tels étoient particulierement les ZUINGLIENS & les CALVINISTES. (*Voyez* ces deux articles.)

SACRE : cérémonie solemnelle, en laquelle on

donne une ſainte onction aux rois de France, avec une huile qu'on croit avoir été apportée exprès du ciel par une colombe, dans une phiole appellée la *ſainte ampoule*. C'eſt à Reims que les rois de France ſont ſacrés; & l'archevêque de cette ville a ſeul le droit de faire cette cérémonie; mais ce fait n'eſt pas prouvé. *Voyez* COURONNEMENT.

En pluſieurs provinces, on appelle *ſacre*, la proceſſion ſolemnelle qui ſe fait le jour de la fête du S. Sacrement. *Voyez* CONSÉCRATION.

Sacre du Czar de Ruſſie. Cette cérémonie ſe fait à Moſcou, capitale de l'Empire. Dans cette ville, ſe rendent tous les prélats & ſeigneurs Ruſſiens dont le concours contribue à rendre la fête plus ſolemnelle. On conſtruit exprès une tribune dans l'égliſe du château. Dans cette tribune il y a trois ſiéges également éloignés l'un de l'autre. L'un eſt deſtiné pour le nouveau Czar; l'autre pour le patriarche qui doit faire la cérémonie. On place ſur le troiſieme le bonnet & le manteau ducal. Ces deux ornements ſont remarquables par leurs richeſſes: particuliérement le bonnet, lequel eſt couvert de perles & de diamants; au milieu eſt une houppe d'où pend une petite couronne également garnie de pierreries. Dès que le Czar, conduit par le patriarche, entre dans l'égliſe, tous les prêtres auſſi-tôt commencent à chanter des hymnes. Après que le patriarche a fait ſa priere à Dieu & à S. Nicolas, patron de la Ruſſie, le premier conſeiller d'Etat lui préſente le grand Duc, comme pour lui demander, au nom de tout le peuple, qu'il ſacre ce prince. Le patriarche fait aſſeoir le nouveau Czar ſur le premier des trois ſiéges de la tribune: puis il lui fait le ſigne de la croix ſur le front avec une petite croix de diamants, & lui donne ſa bénédiction. Après quoi, il ſe fait apporter, par deux métropolitains, le bonnet & le manteau; & il charge quelques Boyars, qui ſont des ſeigneurs du pays, du ſoin d'en revêtir le prince. Cette cérémonie étant achevée, le patriarche bénit de nouveau le Czar, & lui ſigne encore le front avec la petite croix de diamants. Les autres prélats viennent auſſi donner leur bénédiction au prince.

Après cela, on chante des litanies & des prieres pour la prospérité du nouveau Czar. Tous les Boyards viennent lui baiser la main, & se fraper le front devant lui. Enfin le patriarche finit par exhorter le Czar à remplir tous les devoirs que sa dignité lui impose; exhortation qu'il termine par une nouvelle & derniere bénédiction.

SACREMENT. C'est, en général, le signe d'une chose sacrée. Les sacrements de l'ancienne loi étoient des signes sacrés qui avoient la vertu de signifier la grace qui devoit être communiquée aux hommes par la passion de Jesus-Christ. Ils étoient la figure & l'ombre des sacrements de la nouvelle loi; mais ils n'avoient pas la vertu de conférer la grace. Ils consistoient en diverses oblations, & en des cérémonies charnelles & imposées jusqu'au temps que cette loi seroit corrigée par une nouvelle. Les sacrements de la nouvelle loi, selon la définition du Concile de Trente, sont un signe sensible qui, par l'institution divine, a la vertu de signifier & de produire la sainteté & la justice. Ils ont tous été institués par Jesus-Christ; & le Concile de Trente prononce anathême contre quiconque soutiendra le contraire. La fin des sacrements est 1 ° d'effacer les péchés, & de conférer la grace; 2 ° d'unir les fideles ensemble, par des signes qui fassent connoître qu'ils sont tous d'une même religion. L'Eglise a déclaré expressément qu'il y avoit sept sacrements, qui sont le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, la Pénitence, l'Extrême-Onction, l'Ordre & le Mariage. (Chacun de ces sacrements a son article particulier dans cet ouvrage.) Il est vrai que, dans les saintes Ecritures, ni dans les ouvrages des Peres, on ne trouve pas ce nombre déterminé de sept; mais il n'y a aucun des sept sacrements, dont il n'y soit fait mention. Si l'Eglise a enseigné, par un article exprès de sa doctrine, qu'il y en avoit sept, ce n'a été qu'à l'occasion de certaines hérésies qui se sont élevées, & qui n'admettoient qu'un certain nombre de sacrements. Le Concile de Trente enseigne que tous les sacrements ne sont point égaux en dignité; & voici l'ordre selon lequel il les range. L'Eucharistie est au premier rang, ensuite le Baptême, puis l'Ordre, la Con-

firmation, la Pénitence, l'Extrême-Onction, & le Mariage.

Quoique tous les sacrements soient nécessaires pour le salut, il y en a cependant quelques-uns d'une nécessité plus grande que les autres. Le Baptême est d'une nécessité simple & absolue pour tous les hommes; la Pénitence, pour tous ceux qui sont tombés dans le péché mortel, après le Baptême; l'Ordre, pour l'Eglise en général, mais non pour les fideles en particulier. Les Théologiens considerent, dans les sacrements, la matiere, la forme & le ministre. La matiere d'un sacrement, c'est la chose sensible dont on se sert pour conférer ce sacrement : telle est l'eau dans le Baptême. La forme consiste dans les paroles qui sont jointes avec les choses sensibles. Ainsi, dans le Baptême, cette formule. „ Je te baptise au nom du Pere, & du Fils, & „ du Saint-Esprit, " est ce qu'on appelle la forme. Un changement notable, dans la matiere ou dans la forme, rend le sacrement nul. Le changement, dans la matiere, est notable, lorsque la chose sensible, dont on se sert, n'est pas de la même espece que celle qui a été prescrite par Jesus-Christ. Par exemple, si, dans le Baptême, au lieu d'eau, on se servoit de vin ou de quelqu'autre liqueur, le Baptême seroit nul. Le changement est notable dans la forme, lorsque les paroles n'ont plus le sens qu'elles doivent avoir par l'institution de notre Seigneur Jesus-Christ; comme si, par exemple, en baptisant, on omettoit une des trois Personnes de la sainte-Trinité ou quelqu'autre parole essentielle. Les évêques sont les seuls ministres du sacrement de Confirmation & de celui de l'Ordre. Les prêtres conferent les autres sacrements. Il est essentiel, pour la validité du sacrement, que le ministre, en appliquant la matiere, & en prononçant la formule, ait intention de conférer un sacrement, & de faire ce que l'Eglise fait. Cette intention, si elle n'est pas actuelle, doit du moins être virtuelle.

Sacrements des vivants. Les Théologiens appellent ainsi les sacrements institués pour les fideles qui sont en état de grace : tels sont la Confirmation, l'Eucharistie, l'Ordre, l'Extrême-Onction & le Mariage.

Sacrements des Morts. Ce font ceux qui font institués pour donner la vie spirituelle aux perfonnes qui font mortes à la grace : tels font le Baptême & la Pénitence.

2. Les Abyffins confondent les myfteres avec les facrements, & donnent ce nom à la fainte Trinité & à l'Incarnation. Dans une lettre que l'empereur d'Abyffinie écrivit au roi de France, dans laquelle il lui rend compte de fa foi, il reconnoît cinq facrements qu'il appelle Myfteres. Le premier, dit le monarque Ethiopien, eft la defcription de la fainte Trinité; le fecond, l'Incarnation du Fils de Dieu; le troifieme, le Baptême; le quatrieme, l'Euchariftie; le cinquieme, la Réfurrection des morts. Quelques auteurs ont révoqué en doute la vérité de cette lettre. Quoi qu'il en foit, il eft certain que l'Eglife d'Abyffinie ne reconnoît pas les mêmes fept facrements que l'Eglife Romaine enfeigne. A peine connoiffent-ils la Confirmation & l'Extrême-Onction. L'ignorance profonde & la négligence de leur clergé eft caufe qu'ils adminiftrent très-mal les facrements même qu'ils connoiffent.

Expofition du Saint Sacrement. Le premier réglement pour l'expofition du S. Sacrement fut fait dans le concile de Cologne tenu en 1452 par le cardinal Cufa, légat *à latere* du pape Nicolas V. Il eft conçu en ces termes : „ Afin de rendre plus d'honneur au „ très-faint-Sacrement, nous ordonnons qu'à l'avenir, „ il ne foit, en aucune maniere, expofé à la vue des „ fideles, ni porté proceffionnellement à découvert en „ des oftentoires à claire-voie; (c'eft ce qu'on appelle „ des foleils;) fi ce n'eft durant la fête du Corps de „ Jefus-Chrift & fon Octave, &, hors ce temps, une „ fois l'année feulement, en chaque ville ou bourgade, „ ou en chaque paroiffe, & ce, par une permiffion „ expreffe de l'Ordinaire, comme pour la paix ou quel„ qu'autre néceffité preffante; & qu'alors, cela fe faffe „ avec une extrême révérence & une très-grande dé„ votion." Le concile craignoit fans doute, que l'expofition du S. Sacrement, devenant trop fréquente, ne diminuât quelque chofe du refpect dû à cet augufte

Myſtere, on ne rendît la dévotion des fideles trop dépendante des ſens. Dans les égliſes cathédrales & dans pluſieurs collégiales, on n'expoſe le ſaint-Sacrement que pendant l'octave de la Fête-Dieu, ſi l'on en excepte les cas de néceſſité rares & extraordinaires.

Fête du ſaint Sacrement. Voyez FÊTE-DIEU.

Congrégation du ſaint Sacrement, ou de la primitive Obſervance de l'Ordre des Freres Prêcheurs. C'eſt une réforme de S. Dominique, faite en France par le pere Antoine le Quien, dit *du ſaint Sacrement.*

Filles du ſaint Sacrement : religieuſes dont l'inſtitution a pour fin principale l'adoration du très-ſaint Sacrement de l'autel.

SACRIFICATEUR. Chez les Juifs & chez les Gentils, on appelloit ainſi les prêtres chargés d'offrir les ſacrifices. Dans les premiers âges du monde, il n'y avoit point d'autres ſacrificateurs que les peres de famille. *Voyez* COHANIM.

Souverain ſacrificateur. Voyez GRAND-PRÊTRE.

SACRIFICATURE : dignité de ſacrificateur.

SACRIFICE. C'eſt, dans le ſens le plus général, toute action de religion, par laquelle la créature raiſonnable s'offre à Dieu, & s'unit à lui; mais, dans la ſignification propre, c'eſt une offrande d'une choſe extérieure & ſenſible, faite à Dieu par un miniſtre légitime, avec quelque deſtruction ou changement de la choſe offerte, qui eſt appellée *victime* ou *hoſtie*, pour reconnoître par-là le pouvoir de Dieu, & rendre hommage à ſa ſouveraine Majeſté.

1. Les ſacrifices d'Abel & de Caïn ſont les premiers dont il ſoit fait mention dans l'Ecriture. Abel, qui étoit paſteur, offroit à Dieu les premiers nés de ſes troupeaux. Caïn, qui s'appliquoit à l'agriculture, préſentoit au Seigneur les fruits de la terre. Noé, au ſortir de l'arche, éleva un autel au Très-Haut, & lui immola pluſieurs animaux choiſis entre ceux qu'il avoit ſauvés du déluge. Melchiſédech, roi de Salem & prêtre du Seigneur, étant allé à la rencontre d'Abraham, qui venoit de remporter une victoire, offrit pour lui, en action de graces, du pain & du vin. On lit, dans la Genéſe, que les patriar-

ches Abraham, Isaac & Jacob offrirent au Seigneur de fréquents sacrifices. Lorsque les Israélites furent sur le point de sortir de l'Egypte, ils immolerent l'Agneau paschal, selon l'ordre qu'ils en avoient reçu de Dieu.

2. Les sacrifices sont une des plus considérables parties de la loi que Dieu donna à son peuple. Il en régla lui-même toutes les cérémonies, & descendit, sur cet article, dans les derniers détails. Voici les principales régles qui sont prescrites, à ce sujet, dans le Lévitique. Les victimes que les Juifs pouvoient immoler étoient de cinq sortes, 1°. des vaches, des taureaux & des veaux; 2°. des brebis ou des béliers; 3°. des chévres ou des boucs; 4°. des pigeons; 5°. des tourterelles. Celui qui amenoit la victime au prêtre, pour être immolée, étendoit d'abord la main dessus; &, dans cet état, il confessoit ses péchés. L'animal étoit ensuite égorgé; puis on l'écorchoit, & on le coupoit en six ou en neuf parties. On lavoit avec soin les entrailles, & on reçevoit le sang dans des coupes. Le prêtre après avoir arrosé de ce sang les quatre cornes de l'autel, versoit au pied ce qui en restoit; après quoi, l'on mettoit sur le feu les chairs de la victime, & on les laissoit se consumer entierement, si le sacrifice étoit un holocauste; sinon on se contentoit d'en brûler les entrailles: la graisse & le reste étoient partagés entre les prêtres & ceux qui avoient fourni la victime. Pendant le sacrifice, les Lévites chantoient des hymnes en l'honneur de Dieu, & lui offroient la victime qui brûloit sur l'autel.

Il seroit ennuyeux d'entrer dans un long détail sur cette matiere. Nous ajoûterons seulement qu'ils distinguoient trois sortes de sacrifices; les HOLOCAUSTES. (*Voyez cet article*;) les sacrifices expiatoires; les sacrifices volontaires & eucharistiques. Dans les sacrifices expiatoires, le prêtre faisoit sept aspersions avec le sang de la victime; dans les sacrifices eucharistiques, le sang de la victime étoit répandu au pied de l'autel, & tomboit, à travers une grille, dans une espece de canal par lequel il alloit se rendre dans le torrent Cédron. Lorsque

que les victimes étoient des oiseaux, le prêtre leur écrasoit la tête avec l'ongle. Il arrachoit la tête à ceux qui devoient servir d'holocauste, & tordoit le col à ceux qui devoient être offerts en sacrifice expiatoire. Le sang & la graisse des victimes étoient brûlés sur l'autel. Dans les sacrifices expiatoires, la plus grande partie de la victime étoit pour les prêtres; mais, dans les sacrifices eucharistiques, ils n'avoient que l'épaule droite & la poitrine. Le reste étoit au profit de celui qui avoit fourni la victime. Les sacrifices des animaux n'étoient pas capables d'honorer Dieu d'une maniere digne de lui. Ils ont tous été abolis par le sacrifice de Jesus-Christ sur la croix; sacrifice qui se renouvelle chaque jour sur nos autels, d'une maniere non sanglante, & qui est le seul digne de la Majesté suprême de Dieu.

3. Les cérémonies des sacrifices qui étoient en usage chez les Grecs sont décrites en plusieurs endroits des ouvrages d'Homere. On commençoit, dit le poëte, par se laver les mains; puis on prenoit des gâteaux salés; alors on faisoit sa priere au dieu pour qui le sacrifice étoit destiné; & l'on spécifioit à quelle intention on le lui offroit. Après cette priere, on jettoit les gâteaux salés sur la victime, afin de la purifier; puis on la tuoit; on l'écorchoit, & on lui coupoit les cuisses, que l'on faisoit brûler. Pendant qu'elles étoient sur le feu, le prêtre les arrosoit avec du vin. Il étoit entouré, dans cette cérémonie, de plusieurs jeunes gens qui portoient en main de la vervéne. Le sacrifice finissoit toujours par un festin dans lequel on mangeoit les chairs de la victime. Les Grecs, dans les siécles même de leur plus grande politesse, pratiquerent ces horribles sacrifices, qui nous révoltent tant dans les sauvages de l'Amérique.

4. Les Romains pratiquoient à-peu-près les mêmes cérémonies. La victime étant amenée à l'autel, on l'examinoit soigneusement pour voir si elle avoit toutes les qualités requises; puis on la purifioit par une certaine cérémonie appellée *lustration*. Le prêtre, après avoir adressé ses prieres à Janus, à Vesta, & particulierement au dieu auquel il sacrifioit, jettoit sur la tête de la victime de la farine cuite, mêlée avec du sel; puis, portant à sa bou-

che une coupe de vin, qu'on lui présentoit, il en goûtoit un peu, & en faisoit goûter aux assistants; après quoi, il arrosoit avec cette liqueur la tête de la victime. Cette derniere cérémonie s'appelloit *libation*; & la premiere, *immolation*, du latin *mola*, qui signifie farine, ou pâte salée. Toutes ces préparations étant finies, le sacrificateur arrachoit d'entre les cornes de la victime un peu de poil qu'il jettoit dans le feu allumé sur l'autel. On égorgeoit ensuite la victime, dont on recevoit le sang dans des coupes. Lorsqu'elle étoit écorchée & lavée, on la livroit aux aruspices, qui en examinoient les différentes parties internes, comme le foie, le poumon, le cœur. Après cet examen, les ministres du sacrifice coupoient un petit morceau de chaque membre de la victime. Ils couvroient tous ces morceaux de farine de froment; les mettoient dans de petits paniers, & les portoient au sacrificateur, qui les jettoit dans le feu : c'étoit la part du dieu. Le reste étoit destiné au festin qui terminoit toujours le sacrifice.

Plutarque rapporte que les Romains, étant près d'entreprendre la guerre contre les Gaulois, alors commandés par Viridomare, consulterent les Livres des Sybilles, & y trouverent certains oracles qui leur promirent la victoire, s'ils enterroient vivants deux Gaulois & deux Grecs. Les Romains obéirent à l'oracle, & enterrerent un homme & une femme de chaque nation. Plutarque ajoûte qu'ils offroient en secret des sacrifices à ces malheureuses victimes, dans le mois de Novembre, mais que le peuple n'y assistoit point.

5. Les Scythes immoloient, en l'honneur de leurs dieux, la centieme partie des prisonniers qu'ils faisoient à la guerre. Voici quelles étoient les cérémonies de ces barbares sacrifices. Ils commençoient par répandre du vin, en forme de libation, sur la tête du captif. Ils lui coupoient ensuite la gorge; recevoient dans un vase son sang, & en frotoient un vieux sabre rouillé, qui étoit le symbole du dieu de la guerre, & qui étoit placé au sommet de l'autel; après quoi, ils coupoient le bras droit à l'infortunée victime, le jettoient en l'air, & le laissoient dans l'endroit où il tomboit. Ils abandonnoient

enſuite le corps de la victime, qui demeuroit dans le même lieu où elle avoit été immolée.

Pour ce qui regarde les ſacrifices d'animaux, qu'ils offroient au dieu Mars, ils lioient les quatre pattes de l'aninal avec un nœud coulant. Le prêtre défaiſoit ce nœud par derriere; terraſſoit la victime, en invoquant le dieu auquel elle étoit offerte, & l'étrangloit avec une corde entortillée autour d'un bâton. Il l'écorchoit enſuite, & la mettoit en piéces. Il mettoit les morceaux dans un pot ou dans la peau même de la victime. Il y mêloit une certaine quantité d'eau, & les faiſoit cuire; après quoi, il en jettoit une partie devant l'autel de la divinité, en forme d'offrande, & ſe régaloit du reſte avec les autres prêtres.

6. Les habitants de la Tauride immoloient, en l'honneur de Diane, tous les étrangers, & particulierement les Grecs qui faiſoient naufrage ſur leurs côtes. Ils les aſſommoient à coups de maſſue, en les chargeant d'horribles imprécations, & précipitoient enſuite leurs cadavres du haut de la montagne, ſur laquelle le temple de la déeſſe étoit bâti; ou, ſelon d'autres, ils les enterroient, à l'exception de la tête qu'ils mettoient au bout d'une perche. On ſçait la fable tragique d'Oreſte & d'Iphigénie, que les poëtes Grecs racontent à ce ſujet.

7. Les anciens Perſes offroient des ſacrifices aux éléments, non pas dans un temple, mais en plein air, dans le lieu le plus net & le plus propre que l'on pouvoit trouver. Le ſacrificateur prioit pour tout le peuple, & particulierement pour le roi. Le ſacrifice étant fini, il mettoit en piéces la victime; en plaçoit les différents morceaux ſur du treffle, & chantoit enſuite quelques prieres. Il n'étoit pas néceſſaire que le ſacrificateur fût mage ou prêtre: il ſuffiſoit qu'un mage aſſiſtât au ſacrifice.

8. Les anciens Gaulois avoient la barbare coûtume d'immoler à leurs dieux des victimes humaines; & ils n'y renoncerent que pluſieurs ſiécles après avoir embraſſé le Chriſtianiſme. Il n'eſt guérès poſſible de décrire les cérémonies de ces affreux ſacrifices qui ſe faiſoient dans des bois ſacrés, dont l'accès étoit interdit à

tout étranger. Au rapport de César & de Plutarque, il y avoit, en quelques endroits, des idoles d'ofier, d'une grandeur extraordinaire, auxquelles on mettoit le feu, après les avoir remplies d'hommes. Ils étoient auffi dans l'ufage de garder leurs criminels, pendant cinq ans, au bout defquels ils les brûloient, comme des victimes, avec les prémices des fruits de leurs champs. Ils jettoient dans le feu une grande quantité d'or & d'autres chofes précieufes, qu'il étoit enfuite défendu de toucher, fous peine de mort. Les Druides étoient toujours revêtus de blanc, lorfqu'ils immoloient quelque victime. Entre les animaux, dont ils fe fervoient quelquefois pour les facrifices, les chevaux étoient particulierement recherchés. Plufieurs morceaux de pierres, qui leur fervoient d'autels, fe voient encore en différents pays, & font d'une taille fi monftrueufe que les habitants fuperftitieux les ont regardés comme l'ouvrage des démons. Ces autels étoient tantôt ronds, tantôt quarrés, quelquefois ovales, ou triangulaires : quelques-uns étoient creux par le haut, en forme de baffin, pour recevoir le fang des victimes. Il y avoit au-deffous d'un des autels un paffage obfcur & étroit, qu'ils faifoient traverfer aux étrangers qu'ils deftinoient à être immolés. Ce paffage fut appellé *cunnus dæmonis*, l'antre du démon. Les Gaulois affiftoient aux facrifices, armés de pied en cap. Après la cérémonie, ils fe retiroient chez eux, en tenant, ou dans la bouche, ou dans leurs mains, quelque chofe appartenant à la victime.

9. Chez les Maffagètes, quand un homme étoit parvenu à un certain âge, tous fes parents s'affembloient & l'immoloient en l'honneur des dieux, avec plufieurs animaux de différentes efpeces. Ils faifoient bouillir enfemble les chairs de toutes ces victimes, & en faifoient un grand feftin. Ils eftimoient bien plus heureux ceux qui mouroient de ce genre de mort, que ceux que la maladie emportoit.

10. Les Agans, idolâtres établis dans l'Empire d'Abyffinie, qui occupent les royaumes de Bagameder & de Goïam, s'affemblent tous les ans fur une efpece de tertre qui s'éleve du haut de la montagne de Guife. Leur

prêtre y fait le ſacrifice d'une vache, & en jette la tête dans une des ſources du Nil, qui ſont ſur le penchant de la montagne. Après cette cérémonie, chacun d'eux ſacrifie, en ſon particulier, une ou pluſieurs vaches, ſelon ſes facultés ou ſa dévotion. Ils regardent comme une choſe ſacrée la chair de ces animaux, & la mangent avec reſpect. Les os entaſſés de ces vaches ont déja formé deux montagnes aſſez élevées. Ces ſacrifices ſont une preuve que ces peuples adorent le Nil comme un dieu. Le repas fini, le prêtre s'aſſied au milieu d'un bûcher fait exprès, ayant tout le corps froté de ſuif & de la graiſſe des vaches. Le bûcher s'allume; mais la flamme ne fait point fondre le ſuif, & le prêtre n'en reçoit aucune atteinte. Tranquille au milieu du feu, il prêche aux aſſiſtants ſaiſis d'admiration, & ne termine ſon diſcours que lorſque le bûcher eſt conſumé. La fête finit par de grandes aumônes que les Agaus font à leur prêtre.

11. Les Arméniens, dit le P. Monier dans ſa Relation de l'Arménie, offrent à Dieu, comme les Juifs, le ſacrifice des animaux qu'ils immolent à la porte des égliſes, par le miniſtere de leurs prêtres. Ils trempent le doigt dans le ſang de la victime égorgée : ils en font une croix ſur la porte de leurs maiſons. Le prêtre retient pour lui la moitié de la victime, & ceux qui l'ont préſentée en conſomment les reſtes. Il n'y a point de bonne famille qui ne vienne offrir ſon agneau aux fêtes de l'Epiphanie, de la Transfiguration, de l'Exaltation de la ſainte Croix, & de l'Aſſomption de la ſainte Vierge, qu'ils appellent *le jour du ſacrifice général.* Ils font de pareilles offrandes à Dieu pour en obtenir la guériſon de leurs maladies, ou d'autres bienfaits temporels.

12. Les Lapons regardent les femmes comme indignes d'offrir des ſacrifices à la divinité. Ils ne leur permettent pas même l'entrée des lieux deſtinés au culte divin. Ces peuples ſacrifient à leurs dieux des animaux de toute eſpece, juſqu'à des chiens & chats; mais plus communément ils immoloient des rennes. Ils ne font jamais aucun ſacrifice qu'ils ne ſe ſoient aſſurés aupara-

vant que la divinité acceptera favorablement la victime, qu'ils se préparent à lui immoler; &, pour le sçavoir, ils se servent de leur tambour magique. (On peut voir ce que c'est que cet instrument à l'article TAMBOUR MAGIQUE.) Voici la maniere dont ils s'y prennent, telle qu'elle est décrite dans l'Histoire de la Laponie, par Schæffer. „ Après avoir attaché la victime derriere „ la cabane, ils tirent du poil de dessous le col de la „ bête, qu'ils attachent à un des anneaux du tambour „ dont ils veulent se servir. Un de la compagnie frape „ sur ce tambour, pendant que l'assemblée chante une „ courte priere. Si le paquet d'anneaux, à l'un desquels „ on avoit attaché un poil de la victime, & qui étoit „ auparavant immobile, se remue en même temps qu'on „ frape sur le tambour, & va se poser sur la figure du „ dieu, comme, par exemple, de Thoron, ils prennent „ cela comme une preuve certaine que le sacrifice de „ la victime sera fort agréable à ce Dieu. Si, au con„ traire, le paquet d'anneaux demeure fixe sans changer „ de place, nonobstant l'agitation du tambour, ils of„ frent cette victime à un autre dieu, & frapent, pour „ la seconde fois, sur le tambour, en chantant une au„ tre priere... Si le paquet d'anneaux ne se remue pas „ plus que la premiere fois, ils s'adressent encore à „ un autre, & recommencent toutes ces cérémonies." C'est ordinairement pendant l'automne que les Lapons offrent des sacrifices à leurs divinités.

„ Ces peuples, dit encore le même auteur, n'offrent „ au soleil que des rennes jeunes & femelles... On „ passe un fil blanc par l'oreille droite de la renne, „ pour marquer que c'est une victime consacrée au so„ leil. Au lieu que, dans les autres sacrifices, on prend „ des branches de bouleau, à celui-cy on en prend de „ saules. De ces branches de saule on fait deux cer„ cles de la grandeur de ceux des demi-tonnes de bie„ re. A ces cercles ils attachent de petits morceaux de „ chair, pris de toutes les parties du corps de la bête. „ Ils les posent sur une espece de table, derriere leurs „ cabanes... Sur cette même table ils arrangent en forme „ de cercle les os principaux de la victime."

13. Les Tartares idolâtres ne se permettent pas de briser les os des animaux qu'ils ont immolés à leurs dieux; &, pour cette raison, ils les brûlent.

14. Les Tartares Burates, qui habitent dans la Sibérie, ont coûtume de planter des pieux devant leurs tentes, & d'y embrocher des boucs & des brebis, auxquels ils font plusieurs salutations, tant qu'ils s'apperçoivent qu'ils respirent encore. Ce sont-là leurs sacrifices; & ils les font deux ou trois fois, chaque année.

De temps en temps, ils sacrifient, pour l'expiation de leurs péchés, non pas des animaux, mais quelques-uns de leurs prêtres qu'ils choisissent parmi les plus dévots & les plus exemplaires; persuadés que plus la victime est sainte, plus elle est agréable à Dieu. Ils ont soin d'enterrer avec ces prêtres de l'argent & des habits, pour qu'ils ne manquent de rien dans l'autre monde.

15. Un cheval ou un bœuf sont ordinairement les victimes que les Tartares Czérémisses, qui habitent aux environs du Volga, offrent à la divinité. Ils placent une perche en travers entre deux arbres, & sur cette perche ils étendent la peau de la bête immolée; puis ils en font griller la chair; en coupent une tranche qu'ils mettent dans une écuelle, & la jettent dans le feu, avec une autre écuelle remplie de quelque liqueur, & communément d'hydromel. Ces cérémonies sont accompagnées de plusieurs prieres qu'ils adressent, tantôt à la peau de la victime, tantôt à la victime elle-même. Ces Tartares observent de faire ces sacrifices, ainsi que tous les autres exercices de religion, auprès de quelque riviere ou de quelqu'eau courante.

16. Les Tartares Tunguses, habitants de la Sibérie orientale, & les Wogultzes, qui habitent aux environs de l'Oby, célébrent, une fois tous les ans, un sacrifice solemnel dans un bois. Le nombre des victimes est considérable; car ils immolent une bête de chaque espece. Après le sacrifice, ils rendent une espece de culte religieux aux peaux des victimes, qu'ils suspendent aux arbres les plus élevés & les plus touffus du bois. Le tout se termine, selon la coûtume, par un grand festin où l'on mange les bêtes immolées. Ce sacrifice est le

ſeul acte de religion que ces peuples pratiquent pendant toute l'année : cependant on nous aſſure qu'ils reconnoiſſent un Etre ſuprême, Créateur de l'univers, &, ce qui en eſt une ſuite, qu'ils admettent des peines & des récompenſes dans l'autre vie.

17. Les Tartares Oſtiakes, répandus depuis l'Irtis & l'Oby juſqu'au fleuve Jéniſéa, font leurs ſacrifices de la maniere ſuivante. L'animal qu'on doit immoler eſt lié par les jambes, & préſenté dans cet état à la divinité. Alors un prêtre prononce une ſorte de priere, dans laquelle il fait marché avec l'idole, & convient de lui ſacrifier l'animal en queſtion, à condition qu'elle accordera aux aſſiſtants telle & telle grace. Le ſilence du Dieu eſt interprété comme un conſentement formel à tout ce qu'on lui demande. Le prêtre donne un coup ſur la tête de la victime; &, dans le même inſtant, un homme poſté vis-à-vis, un arc à la main, tire une fléche ſur la bête, tandis qu'un autre lui perce le ventre avec une broche. Après qu'on a reçu dans un vaſe tout le ſang de la victime, on la traîne par la queue, & on lui fait faire trois tours autour de l'idole. On l'écorche enſuite: on lui coupe la tête, les pieds & la queue que l'on ſuſpend au haut d'un grand arbre. On fait avec le ſang de l'animal une eſpece d'aſperſion ſur les cabanes : on en barbouille auſſi la bouche de l'idole, & même on en boit par dévotion. Après le ſacrifice, on fait un feſtin ſelon l'uſage. On finit par froter l'idole avec la graiſſe de la victime. Une opinion particuliere à ces peuples, c'eſt que l'ame de la divinité vient, pendant le ſacrifice, habiter l'idole qui la repréſente & s'en retourne après la cérémonie. Ils célébrent ce départ de l'ame avec de grands cris, & s'eſcriment alors en l'air avec des bâtons.

18. Le culte que les Chinois rendent à leurs grands hommes & à leurs ancêtres excita autrefois des diſputes très-vives entre les Jéſuites & les religieux des autres ordres, qui travailloient à la Chine, en qualité de Miſſionnaires. Les premiers prétendoient que ce culte étoit ſimplement civil & politique, & ne devoit pas être taxé d'idolâtrie; fondés ſur ce que les Chinois déclaroient que, dans les honneurs qu'ils rendoient à leurs

philosophes & à leurs parents, ils n'avoient pas d'autre intention que de leur témoigner leur reconnoissance pour les bienfaits qu'ils en avoient reçus. Les autres religieux, moins indulgents, ne voyoient, dans ces cérémonies, qu'une horrible impiété, & défendoient à leurs prosélytes d'y assister. Sans entrer dans cette question, nous allons donner la description des cérémonies qui se pratiquent en l'honneur des morts; ce qui mettra le lecteur en état de juger par lui-même si c'est avec raison qu'on les accuse d'idolâtrie. Nous commencerons par les honneurs que les Chinois de la secte des Lettrés rendent à leur célébre Confucius. L'édifice destiné pour cet usage ressemble parfaitement à un temple. On y voit des brasiers, des chandeliers, des tables en forme d'autels. Le nom même que lui donnent les Chinois, & qui, dans la langue Chinoise, signifie *temple*, paroît déceler leur intention. Les prêtres de ce temple ne sont point des Bonzes, mais des Mandarins, des Vicerois, quelquefois l'Empereur même. Les offrandes qu'on y présente à Confucius, sont ordinairement du pain, du vin, des cierges, des parfums, souvent quelqu'animal, tel qu'un mouton. On brûle aussi quelquefois, en l'honneur de ce philosophe, une piéce de taffetas. Une des cérémonies, qui se pratiquent dans le temple de Confucius, consiste simplement à se prosterner, & à fraper neuf fois la terre du front devant une planche dorée, qu'on expose sur une espece d'autel éclairé par des bougies & sur lequel brûlent des parfums. Sur cette planche est gravée en lettres d'or cette inscription : „ C'est ici „ le thrône de l'ame du très-saint & excellentissime, „ premier maître Confucius. " „ Dans les premiers „ temps, dit le P. le Gobien, on rendoit ces honneurs „ à la statue même de Confucius; mais les empereurs, „ voyant que l'on donnoit aveuglément dans l'idolâ- „ trie, & voulant empêcher que l'on ne mît Confucius „ au rang des idoles, firent substituer dans toutes les „ écoles de la Chine, (c'est-à-dire dans tous les lieux „ consacrés à Confucius,) ce cartouche en la place „ des statues de ce philosophe. Les Mandarins prati- „ quent cette cérémonie, quand ils prennent possession

„ de leurs gouvernements ; les bacheliers, quand on
„ leur donne les degrés... Les gouverneurs des villes
„ sont obligés, avec les gens de lettres du lieu, d'aller,
„ tous les quinze jours, rendre cet honneur à Confu-
„ cius, au nom de toute la nation."

Pour mettre le lecteur plus au fait, nous ajoûterons la description particuliere d'un sacrifice fait en l'honneur de Confucius. Le gouverneur de la ville fait ordinairement l'office de sacrificateur. Quelques Lettrés l'assistent dans le sacrifice ; & leurs fonctions ont assez de rapport avec celles de nos diacres & sous-diacres. L'un d'eux est le maître des cérémonies. Dès la veille, on prépare tout ce qui doit servir à la cérémonie. Sur une table en forme d'autel, on met le tableau de Confucius. On place dans la chapelle les fruits & les semences qu'on doit lui offrir. Devant la chapelle, il y a une cour où le sacrificateur met sur une autre table des cierges, des brasiers, des parfums, &c. C'est-là qu'il éprouve les victimes qui doivent être immolées. Cette épreuve consiste à leur mettre du vin chaud dans l'oreille. Si elles secouent l'oreille, c'est un signe qu'elles sont propres au sacrifice ; sinon elles sont rejettées. Avant qu'on égorge les victimes, le prêtre fait une profonde inclination qu'il répéte après qu'elles sont égorgées. On rase ensuite les poils de l'animal immolé, qui est ordinairement un pourceau. On en tire les intestins, & l'on en conserve le sang : telle est la premiere partie du Sacrifice.

Le jour suivant, le prêtre offre à Confucius les poils & le sang des victimes dans un bassin, qu'il leve des deux mains. Ils sort ensuite avec le bassin, accompagné de ses ministres, & enterre les poils & le sang dans la cour située devant la chapelle. Chacune de ces actions, ainsi que toutes celles qui se pratiquent dans le sacrifice, sont désignées & commandées à haute voix par le maître des cérémonies. Les chairs des animaux immolés sont ensuite découvertes. Le prêtre offre à Confucius un vase plein de vin qu'il verse ensuite sur un homme de paille. Le but de cette bizarre cérémonie est de faire descendre l'esprit de Confucius. Le prêtre adresse ensuite au tableau de Confucius cette espece d'oraison.

„ O Confucius ! vos vertus ſont excellentes & admi-
„ rables. Votre doctrine apprend aux rois à gouverner
„ leurs vaſſaux. Les offrandes que nous vous préſentons
„ ſont pures. Que votre eſprit deſcende ſur nous, &
„ nous éclaire par ſa préſence ! " Après l'oraiſon, tous les aſſiſtants fléchiſſent le genou, & reſtent quelque temps dans cette poſture. Ils ſe relevent enſuite. Le prêtre lave ſes mains & ſe met à genoux. Alors les voix & les inſtruments des muſiciens commencent à ſe faire entendre. Il prend des mains d'un de ſes miniſtres un baſſin dans lequel eſt une piéce de ſoie, qu'il offre à Confucius, en l'élevant des deux mains : il fait la même cérémonie avec un vaſe plein de vin. On brûle enſuite la piéce de ſoie dans un braſier deſtiné à cet uſage ; & le prêtre récite une eſpece d'oraiſon pareille à la précédente, après quoi, il fait pluſieurs révérences, prend encore entre ſes mains le vaſe plein de vin, & prononce une autre priere adreſſée à l'eſprit de ce Confucius, qu'on ſuppoſe préſent ; ainſi finit la ſeconde partie du ſacrifice.

Le maître des cérémonies annonce, en chantant, la troiſieme ; puis il dit : „ Buvez le vin du bonheur &
„ de la félicité, " & ordonne qu'on ſe mette à genoux. On préſente au ſacrificateur un vaſe plein de vin, qu'il boit pendant que le maître des cérémonies répéte : „ Bu-
„ vez le vin de la félicité. " Il prend les chairs des victimes, & les offre à Confucius ; puis on en fait la diſtribution entre les aſſiſtants. Chacun eſt perſuadé que s'il en mange un morceau, il aura part aux faveurs de Confucius. Le ſacrifice étant fini, on reconduit en cérémonie l'eſprit Confucius, qui a honoré le ſacrifice de ſa préſence. Les aſſiſtants prononcent à haute voix une eſpece de collecte qui finit par ces mots : „ Nous
„ vous avons offert un ſacrifice avec reſpect ; nous
„ vous avons prié de venir à nos offrandes d'agréable
„ odeur : maintenant nous accompagnons votre eſprit. " Les reſtes des étoffes de ſoie qu'on a brûlées, en l'honneur de Confucius, ſervent à faire des poupées pour les enfants. Les Chinois ſont perſuadés que ces reliques ſont capables de procurer le bonheur de leurs enfants. Il eſt dit, dans un de leurs Rituels, que les honneurs

religieux que l'on rend à Confucius font des moyens qui procurent toute forte de biens & de félicités spirituelles. *Voyez* CONFUCIUS & IDOLATRIE.

Dans les endroits où font fitués les fépulcres, les Chinois ont coûtume de faire des facrifices particuliers à certains efprits qui, felon leurs idées, exercent leur empire dans les cieux. Ils remercient ces efprits des graces qu'ils ont accordées aux morts, dont les cadavres giffent dans les tombeaux voifins, & les conjurent de continuer à leur rendre les mêmes fervices. Il n'y a que les enfants légitimes des défunts qui aient le droit d'offrir ces facrifices, ainfi que ceux qui s'adreffent aux morts même.

19. Les habitants de l'ifle Formofe, en Afie, font affis à terre, pendant qu'ils égorgent les victimes; mais, pendant que le feu confume la chair des victimes, ils font debout & joignant les mains. Ils tournent leurs regards vers une efpece de tabernacle qu'ils ont fur leur autel.

Avant d'enfemencer leurs terres, les Formofans offrent un facrifice aux divinités qui prennent foin des moiffons. Pendant tout le temps qu'ils emploient aux femailles, ils ne manquent pas de préfenter à ces dieux le foie & le cœur de tous les animaux qu'il leur arrive de tuer. Pendant ce temps, ils s'abftiennent de tabac & de plufieurs autres chofes. Ils ont auffi grand foin de retenir leur vent, & croiroient offenfer griévement la divinité, s'ils fatisfaifoient la nature fur cet article. Lorfque les grains commencent à pouffer, il leur eft expreffément défendu de s'enyvrer, de manger du fucre, de la graiffe, &c. Au commencement de la récolte, ils offrent aux dieux les prémices des grains dont ils forment un monceau. Chacun d'eux immole un pourceau, lorfqu'il ferre les grains dans fon grenier.

Lorfque le propriétaire d'une maifon nouvellement bâtie en prend poffeffion, il affemble fes amis, & fait un facrifice folemnel, terminé par un grand repas où les convives s'enyvrent ordinairement. Ils invitent même les dieux, dans une de leurs prieres, à s'enyvrer avec eux. Un pourceau eft ordinairement la victime

qu'ils immolent dans cette occasion. Ils tournent vers l'Orient la tête de la victime, parce que le plus puissant des dieux habite de ce côté. Ils ne l'égorgent pas; mais ils l'assomment de maniere que la tête ne soit point endommagée, & demeure entiere; puis ils mettent en piéces le reste du corps, & placent sur chacun de leurs meubles un morceau de la victime; persuadés que, par ce moyen, ils font descendre dessus la bénédiction du ciel.

20. Quoique les Conchinchinois admettent le dogme de la Métempsycose, & qu'ils évitent, avec grand soin, de tuer aucun être qui ait vie, ils ne laissent pas cependant de sacrifier des cochons. On ignore pourquoi ils se permettent de tuer cet animal préférablement à tous les autres.

21. C'est un usage établi dans le royaume de Tonquin, lorsqu'un citoyen tombe malade & revient chez lui sans être guéri, que l'on porte sa robe dans un carrefour, & qu'on l'y attache au bout d'une longue perche. Après cette cérémonie, les parents offrent un sacrifice à la divinité qui préside aux carrefours & en même temps aux voyages. Ce sacrifice, qui se fait dans le carrefour même, consiste en sept boules de ritz qu'ils présentent à la divinité. Ces boules sont au nombre de sept, parce que les Tonquinois comptent sept esprits vitaux dans le corps humain. Ils sont persuadés que ces boules, ainsi consacrées, ont la vertu de guérir le malade, & ils les lui font prendre comme un reméde souverain.

22. Lorsque les insulaires de Ceylan ne peuvent rien obtenir de leurs divinités ordinaires, ils s'adressent à un certain esprit qu'ils nomment le *grand démon*, dans l'espérance d'en être écoutés plus favorablement. Ils vont dans un bois solitaire, & choisissent l'endroit le plus reculé pour y faire un sacrifice au grand démon. Un coq rouge est ordinairement la victime qu'on lui immole. On y joint quelques offrandes de différents mets. Les sacrificateurs sont des hommes que leur habillement étrange & bizarre fait paroître aussi hideux qu'on représente les diables. Ils dansent, en faisant des

postures dignes de leur équipage grotesque. Leurs jambes sont garnies de sonnettes, qui rendent la danse très-bruyante; & les chants, ou plutôt les hurlements des danseurs, contribuent à augmenter le tintamarre de cette fête infernale.

23. Thévenot décrit ainsi un sacrifice qu'on a coûtume de faire à la mer sur la côte des Indes. „ En di-
„ verses occasions, & sur-tout quand les Gentils ont
„ des parents ou des amis en voyage, ils font un sa-
„ crifice à la mer. J'ai vu une fois cette sorte de sa-
„ crifice. Uue femme portoit en ses mains un vaisseau
„ de paille... couvert d'un voile. Trois hommes
„ jouant de la flûte l'accompagnoient; & deux autres
„ avoient chacun sur la tête un panier plein de vian-
„ de & de fruits. Etant arrivés à la mer, ils jette-
„ rent en mer le vaisseau de paille, après quelques
„ prieres, & laisserent sur le rivage les viandes qu'ils
„ avoient portées. J'ai remarqué le même sacrifice
„ par les Mahométans... Les Gentils font encore un
„ autre sacrifice à cet élément, à la fin du mois de
„ Septembre; & c'est ce qu'ils appellent *ouvrir la*
„ *mer*, à cause que personne ne peut naviger sur leurs
„ mers, depuis Mai jusqu'à ce temps-là... Toute la
„ cérémonie consiste à jetter des cocos dans la mer;
„ & chacun y jette le sien."

24. Les insulaires des Maldives offrent aussi des sacrifices à un certain génie, ou roi des vents; voici en quoi ils consistent. Ils font construire exprès de petites barques qu'ils remplissent de parfums, de gommes, de fleurs & de bois odoriférants. Ils mettent le feu à ces barques, & les abandonnent ensuite aux vents & aux eaux qui les emportent. Un nuage de fumée s'éleve jusqu'au ciel, & porte une agréable odeur au génie des airs, qui, selon les idées de ces peuples, se trouve très-flaté d'un pareil sacrifice. Quelques Maldivois honorent le roi des vents à moins de frais. Ils se contentent de jetter dans la mer quelques coqs & quelques poules; voilà tout le sacrifice qu'ils lui offrent.

25. Dans le palais du roi de Calicut sur la côte de Malabar, on voit une pagode remplie d'hiéroglyphes

& de repréſentations ſymboliques, qui ſont fort du goût des Indiens; mais on y remarque principalement une idole à laquelle on immole des enfants de la maniere la plus barbare. On fait rougir au feu l'idole; puis on met dans ſa vaſte bouche, toute enflammée, pluſieurs de ces tendres victimes. On en met d'autres dans ſa main gauche, ſous laquelle il y a un grand feu allumé. Les Bramines ont coûtume, chaque matin, d'arroſer cette idole ſanguinaire avec de l'eau du Gange, qui, dans les Indes, eſt regardée comme ſacrée. Dans certains jours de fête, ils couronnent l'autel de guirlandes de fleurs trempées dans le ſang d'un coq; puis ils mettent ces fleurs dans un réchaut d'argent, où ils jettent quelques grains d'encens; & la fumée, qui s'éleve de ce réchaut, eſt regardée comme un encens fort agréable à la divinité. Le prêtre, qui officie, ſonne de temps en temps une petite ſonnette, pour réveiller la ferveur des aſſiſtants. Après la cérémonie qu'on vient de décrire, le même Bramine immole un coq en l'honneur de l'idole. Le couteau dont il ſe ſert pour le ſacrifice eſt d'argent; & avant de s'en ſervir, il le trempe dans du ſang de coq. Le ſacrifice étant fini, le prêtre s'arrête au milieu de l'autel, qui eſt éclairé d'un grand nombre de cierges; &, tenant ſon couteau ſuſpendu en l'air, il en laiſſe couler le ſang ſur le réchaut d'argent, qui eſt placé ſur l'autel. Cette cérémonie eſt accompagnée de poſtures & de contorſions, qui nous paroîtroient plus ridicules que dévotes. Le prêtre, avant de ſe retirer, prend en main une poignée de bled. En s'en allant, il ne tourne point le dos à l'autel. Il s'éloigne à reculons, les yeux toujours fixés ſur l'idole. Après avoir fait un certain nombre de pas en arriere, il jette par-deſſus ſa tête la poignée de bled qu'il tenoit en main; &, ſe rapprochant de l'autel, il retire tout ce qui a ſervi au ſacrifice.

26. Certains pénitents (Indiens,) dit le P. Boucher, font des ſacrifices ſur le bord de l'eau avec beaucoup d'appareil. Ils décrivent un cercle d'une ou de deux coudées de diamétre. Autour de ce cercle ils placent leurs idoles; enſorte que leur ſituation répond aux huit rumbs

de vent. Les payens croient que huit divinités inférieures président à ces huit endroits du monde, également éloignés les uns des autres. Ils invoquent ces fausses divinités ; & il arrive de temps en temps que quelqu'une de ces ſtatues ſe remue à la vue de tous les aſſiſtants, & tourne dans l'endroit même où elle eſt placée, ſans que perſonne s'en approche.... Les Indiens, qui font ces ſortes de ſacrifices, placent auſſi quelquefois, au centre du cercle dont je parle, la ſtatue de l'idole à laquelle ils veulent ſacrifier. Ils ſe croient favoriſés de leurs dieux, d'une façon toute ſinguliere, ſi cette petite ſtatue vient à ſe mouvoir d'elle-même.... Mais ſouvent, après toutes les oraiſons, la ſtatue reſte immobile ; & c'eſt alors un très-mauvais augure.

On voit aux environs de la ville de Naugracut, dans les Indes, un temple très-célébre, moins remarquable encore par ſa magnificence & par l'or dont il eſt tout couvert & pavé en dedans, que par le ſacrifice ſingulier que l'on a coûtume d'y pratiquer. Les Bramines ſe coupent un morceau de la langue qu'ils offrent à l'idole.

27. Les Macaſſars, habitants des Molucques, aujourd'hui Mahométans, offroient autrefois des ſacrifices ſoſemnels au ſoleil & à la lune, le premier & le quinzieme jour de la lune de chaque mois. Quoiqu'ils euſſent adopté le ſyſtême de la Métempſycoſe, ils ne ſe faiſoient cependant aucun ſcrupule d'immoler dans ces ſacrifices des bœufs & des vaches, des oiſeaux & des cochons. Ils donnoient une raiſon du peu d'égard qu'ils avoient pour ces deux dernieres eſpeces d'animaux. Les oiſeaux, diſoient-ils, ont un corps trop petit pour qu'il puiſſe être habité par des ames humaines; & les cochons ſont des animaux trop ſales & trop impurs, pour qu'une ame, quelque criminelle qu'elle ſoit, puiſſe jamais être condamnée à paſſer dans leurs corps. Ils ne faiſoient point ces ſacrifices dans des temples. Ils auroient cru offenſer la majeſté de ces aſtres, qui, ſemblent embraſſer tout l'univers, en la renfermant dans une eſpace borné. C'etoit en plein air, & dans les places publiques, qu'ils pratiquoient leurs cérémonies religieuſes. Les ſacrificateurs étoient choiſis par le roi, & entretenus aux

dépens

dépens du peuple. Outre les sacrifices publics, chaque pere de famille en faisoit de particuliers à l'entrée de sa maison ; & le concours des voisins leur donnoit encore un air de solemnité.

28. Les idolâtres des isles Philippines ont coûtume d'immoler un cochon, en l'honneur du soleil ; & ce sacrifice solemnel est accompagné d'un grand nombre de cérémonies. On entend d'abord un concert de divers instruments du pays ; puis deux vieilles sorcieres saluent l'astre du jour par une inclination profonde. Après cette civilité, elles ceignent leurs têtes d'un ruban dont elles font avancer les deux bouts sur le front, comme deux cornes. Elles prennent leurs habits de cérémonie, & forment une danse religieuse qu'elles acccompagnent du son d'un certain chalumeau. Elles ont une espece d'écharpe assez longue, entortillée autour de la main, qui voltige en l'air pendant qu'elles s'agitent en cadence. La danse est terminée par quelques prieres qu'elles prononcent tournées vers le soleil. Elles cédent ensuite la place aux prêtresses pour danser autour du cochon, qui, lié à terre, n'attend que le moment d'être immolé ; après quoi la plus ancienne des prêtresses fait sur la victime une libation de vin, ou de quelqu'autre liqueur, & l'égorge aussitôt. Alors les prêtresses trempent dans le sang du cochon les chalumeaux dont elles se servent pour accompagner leurs danses. Elles y trempent le bout du doigt, & en marquent leurs époux au front. Le sacrifice est suivi d'un festin où l'on sert la chair du cochon, à moitié crue.

29. A Arebo, village du royaume de Loango, s'il arrive qu'une femme accouche de deux enfants à la fois, on immole les enfants & la mere à un certain démon, qui fait son séjour ordinaire dans un bois voisin du village. Le mari peut racheter sa femme, s'il veut, & faire égorger un esclave en sa place ; mais rien ne peut soustraire les enfants à la rigueur de la loi. Les maris sont toujours agités d'une crainte mortelle, lorsqu'ils voient approcher le temps des couches de leurs femmes ; & souvent, pour prévenir ce barbare sacrifice, ils les font passer dans un autre pays.

30. Lorsque la nation barbare de Jagas, peuples d'A-

frique, commence la moiſſon, ils ont coûtume d'immoler à leurs dieux des victimes humaines, dont leurs prêtres, ou Gangas, mangent la chair, & dont le ſang ſert à arroſer les prémices des fruits de la terre.

31. Les Dahomès, autre peuple d'Afrique, ont coûtume de ſacrifier à leurs dieux les priſonniers faits à la guerre, & d'en manger enſuite la chair. Quelques voyageurs, témoins oculaires, nous ont laiſſé des détails ſur cette barbare cérémonie. On amene le priſonnier, les mains liées derriere le dos : le ſacrificateur lui met la main ſur la tête, & prononce quelques paroles, par leſquelles il offre aux dieux la victime. Derriere le priſonnier eſt un homme armé d'un ſabre, lequel, au premier ſignal du prêtre, fait voler la tête du malheureux captif. Le peuple, au même inſtant, jette un cri d'admiration. On laiſſe égoutter tout le ſang du corps, après quoi on l'emporte. Les hommes, pour l'ordinaire, témoignent, dans ce moment, beaucoup de fermeté; mais les femmes pouſſent des cris perçants. Les Dahomès ſont perſuadés que c'eſt à cette barbare coûtume qu'ils ſont redevables de leurs ſuccès à la guerre. Ils prétendent que leurs dieux ceſſeroient de les protéger, s'ils ne leur offroient pas le ſang de leurs priſonniers.

32. Dans le royaume de Juida ſur la côte des Eſclaves, lorſqu'un nouveau monarque monte ſur le thrône, quelque temps avant qu'il ſoit couronné, le grand-prêtre, chargé de tout ce qui concerne le culte du fameux ſerpent qu'on adore en ce pays, vient annoncer au prince quelles ſont les offrandes que ce dieu exige. Ce ſont ordinairement quelques animaux, comme un bœuf, un cheval, un mouton. On immole ces victimes dans le palais. On les porte enſuite dans la place publique avec beaucoup de cérémonies, & on les étend ſur des nattes. Auprès des victimes ſont placés neuf petits pains de millet frotés d'huile de palmier. Au-deſſus, le grand-prêtre étend une piéce d'étoffe en forme de pavillon, qu'il attache à un pieu de la longueur de neuf ou dix pieds. Il eſt défendu à toute perſonne, ſous peine de mort, de toucher aux victimes qu'on laiſſe dévorer aux oiſeaux de proie. Après que les victimes ont été expo-

fêtes, on voit sortir du palais toutes les femmes du roi dont le temps est passé, & dont l'âge n'est plus propre aux plaisirs. Elles marchent au son des tambours, des flûtes & des trompettes, escortées d'une compagnie de mousquetaires. La plus distinguée de ces femmes termine ordinairement la marche, & porte une figure de terre cuite, qui représente un enfant assis. Elle la dépose en passant auprès des victimes. Pendant cette procession de femmes, le peuple, prosterné contre terre, pousse des cris de joie; &, lorsqu'elle est rentrée dans le palais, on fait une décharge de vingt boëtes.

33. Lorsque les Négres de la côte de Guinée ont été battus par quelque fétiche mal-faisante, ce qui arrive assez souvent, ils lui font un sacrifice particulier pour l'appaiser. Ils prennent un poulet, & en laissent dégoutter le sang sur des feuilles étendues à terre. Lorsque le poulet ne saigne plus, ils le coupent par morceaux qu'ils mettent sur les feuilles : ensuite, se regardant les uns les autres, & baissant les mains, ils s'écrient : *Mecusa*, *mecusa*, ce qui signifie *Sois-moi bon*, *sois-moi bon*. Ils sont persuadés que celui qui mangeroit un morceau de ce poulet sacrifié mourroit au même instant; mais un voyageur Européen, qui fut témoin oculaire d'un de ces sacrifices, leur fit voir, en mangeant le poulet, combien ils se trompoient. Nous apprenons du même auteur que la fétiche, à laquelle ce sacrifice étoit offert, étoit une tuile entortillée de paille; & que les feuilles, arrosées du sang du poulet, étoient une sorte d'herbe marine.

34. Au Cap-Corse, sur la même côte, on immole, tous les ans, une chévre sur un rocher qui s'avance dans la mer, qu'on regarde comme la principale fétiche du canton. Le sacrificateur mange une partie de la victime, & jette le reste dans la mer, invoquant la divinité avec des postures & des contorsions ridicules. Il annonce ensuite aux assistants la saison & les jours les plus favorables pour la pêche, assurant que la fétiche les lui a enseignés de sa propre bouche. Chaque pêcheur ne manque pas de payer cette instruction par un présent qu'il fait au prêtre.

35. Toute la religion des habitants d'Anossi, ou Karkanossi en Afrique, consiste dans les sacrifices, qui sont très-fréquents parmi eux. Ils ne commencent aucune action un peu importante, qu'ils n'aient auparavant fait couler le sang de quelques animaux. La plantation du ritz, la récolte, la circoncision des enfants, les funérailles sont précédées & accompagnées de sacrifices. S'ils entrent dans une maison nouvelle, ou qu'ils entreprennent une guerre, c'est encore une occasion pour eux d'immoler des victimes. Dieu & le diable partagent l'honneur de ces sacrifices, avec cette différence, que le diable occupe la premiere place dans leur invocation, qui est conçue en ces termes : *Dianbilis Aminuan-balare*, c'est-à-dire : „ Seigneur, diable & „ dieu." Dans le fond, ils connoissent aussi peu l'un que l'autre. Cette formule leur a été transmise par leurs ancêtres jadis Mahométans ; & leurs docteurs nommés *Ombiasses* prennent soin de la leur faire répéter.

36. Chez les peuples voisins de l'isle de Madagascar, qui prennent le nom de *Zate-Ibrahim*, ou descendants d'Abraham, le privilége d'immoler les animaux & de faire des sacrifices, est réservé aux plus grands seigneurs du pays. Avant d'égorger la victime, ils marmottent sur le couteau quelques mots qu'ils n'entendent pas. Ils levent ensuite les yeux au ciel, plus par coûtume, que par une véritable intention d'offrir à Dieu leurs sacrifices. Ils tuent ensuite la bête, sans aucune autre cérémonie.

37. Les habitants de Biafara sur la côte occidentale d'Afrique, sacrifient leurs propres enfants au démon.

38. La mer est la divinité tutelaire du royaume de Saka, situé sur la côte d'Yvoire en Afrique. Le roi de ce pays envoie, tous les ans, vers le mois de Décembre, un canot monté par un certain nombre de ses gens qui sont chargés d'aller sur la Côte d'Or offrir un sacrifice à la mer. Ce sacrifice consiste en des vieux haillons, des cornes de bouc pleines de poivre, & des pierres de plusieurs sortes. Il s'imagine engager la mer, par de pareilles offrandes, à favoriser le commerce & la navigation. Le canot étant de retour, il en part un

autre pour la même commission, & ainsi successivement jusques vers la fin d'Avril. A la suite de chaque canot, les négociants ont coutume d'en faire partir plusieurs autres; persuadés qu'il ne peut leur arriver aucun accident dans la compagnie du canot sacré.

39. Les peuples de Nicaragua, voisins du Mexique, n'étoient pas moins inhumains dans leurs sacrifices, que les autres habitants de l'Amérique; mais ils y observoient quelque cérémonie particuliere. Le prêtre faisoit trois tours autour du prisonnier qu'il devoit immoler, en chantant quelques chansons tristes & lugubres; après quoi, il fendoit l'estomac à la victime; prenoit une poignée de son sang dont il se barbouilloit le visage; puis il lui arrachoit le cœur, & le présentoit au grand-prêtre, qui étoit présent à la cérémonie. Il lui coupoit ensuite les pieds & les mains; c'étoit la part destinée au roi. Il partageoit entre les assistants les autres membres de la victime, à l'exception de la tête que l'on plaçoit sur un poteau; & l'on donnoit à ce poteau le nom du pays où le prisonnier étoit né. Ces peuples barbares ne se contentoient pas d'immoler à leurs dieux leurs ennemis. Ils poussoient l'inhumanité jusqu'à sacrifier leurs propres compatriotes, & communément des enfants que l'on achetoit exprès; &, ce qui doit surprendre davantage, il se trouvoit des peres qui vendoient leurs enfants pour servir de victimes. Si quelque chose pouvoit excuser un tel excès de barbarie, ce seroit l'opinion qu'avoient ces peuples que ceux qui étoient sacrifiés aux dieux étoient élevés eux-mêmes, après leur mort, au rang de la divinité.

40. On peut mettre au rang des sacrifices la mort cruelle que font souffrir à leurs prisonniers de guerre quelques peuples sauvages du même continent: voici la description de cette horrible cérémonie, telle qu'elle se pratique chez les sauvages du Mississipi & du Canada. Lorsque les guerriers, de retour de quelqu'expédition, rentrent dans le village, portant les chevelures des ennemis qu'ils ont mis à mort, une troupe de jeunes gens, âgés de douze à quinze ans, & qui, dans cet âge encore tendre, sont déja formés à la cruau-

té, s'arment chacun d'un bâton; &, se rangeant en haie, frapent les prisonniers, à mesure qu'ils défilent. Le lendemain, pour consoler les femmes qui ont perdu leurs maris à la guerre, ou les filles dont les peres ont été tués, on leur livre à chacune un ou plusieurs prisonniers sur lesquels elles puissent assouvir leur vengeance. Ces cruelles sauvagesses disent à leurs prisonniers, selon le rapport d'un témoin oculaire : „ Il faut que tu „ ailles dans l'autre monde servir d'esclave à mon mari, „ à mon pere; il faut que ta mort appaise l'ame de ce„ lui que tu as tué." Elles ont soin de les bien nourrir, afin que leurs corps plus robustes donnent plus de prise à la torture. Le jour marqué pour cet affreux sacrifice, le prisonnier, attaché à un poteau, chante une chanson qu'on appelle *la chanson de mort*, & dont voici le sens. „ Je suis brave & intrépide; je ne crains aucune sorte „ de mort; car je suis un guerrier qui méprise les supplices les plus affreux; ceux qui les craignent sont des lâches & des poltrons. Ils sont pires que les femmes. La vie n'est rien pour ceux qui sont courageux. Que le désespoir & la rage abysment mes ennemis! que je les dévore! que je boive leur sang, &c." Pendant qu'il exhale ainsi son courage féroce, des fers rougis au feu lui brûlent toutes les parties du corps; puis on lui arrache les cheveux de dessus la tête avec la peau, & l'on couvre sa tête d'une écuelle pleine de sable brûlant. Alors, après l'avoir délié du poteau, on le mene du côté de l'Occident; &, pour l'achever, on lui déchire tout le corps, & l'on fait tomber sa chair par lambeaux. Au milieu de ces tourments, dont le seul récit fait frémir, le prisonnier montre un front serein, & affecte une gaieté brutale; il ne lui échape pas le moindre cri; il insulte à ses bourreaux. „ Vous ne sça„ vez pas tourmenter les hommes, leur dit-il. Si je vous „ tenois dans mon pays, je vous ferois éprouver des „ douleurs bien plus vives." C'est dans ces sentiments féroces qu'il rend les derniers soupirs. Dès qu'il est mort, tous les habitants courent çà & là dans la campagne, armés d'un bâton dont ils s'escriment à droite & à gauche, en frapant sur lui. Ils s'imaginent chasser, par ce

moyen, l'ame du défunt, dont ils craindroient la vengeance, si elle demeuroit parmi eux. Cette sanglante exécution est suivie d'une fête dans laquelle les sauvages font de grandes réjouissances, & partagent entr'eux les chevelures enlevées aux ennemis. Ils ornent ces chevelures d'un collier de porcelaine, qui représente le corps de ceux auxquels elles ont appartenu.

Il se trouve quelquefois des femmes, qui, conservant encore quelque sentiment d'humanité, ne font point subir la mort à leur prisonnier, & le choisissent, au contraire, pour suppléer au mari qu'elles ont perdu; persuadées que la reconnoissance sera un vif aiguillon pour l'exciter à bien remplir son devoir. Mais, avant de l'épouser, elles pratiquent une espece de cérémonie que l'on nomme *enfantement*, & qui est une espece d'adoption. Le prisonnier est d'abord mené à la riviere pour qu'il se purifie. On fait ensuite de grandes lamentations sur le sort du mari défunt, qui sont suivies de chansons guerrieres; après quoi le prisonnier est revêtu d'une robe neuve de castor, qui est comme le gage de son adoption.

41. Chez les Mexicains, ces barbares sacrifices n'étoient ni moins fréquents ni moins inhumains. Le nombre des prisonniers, qu'on immoloit à chaque fois, se montoit ordinairement à quarante-cinq ou cinquante. On les conduisoit au pied d'une terrasse couverte de cranes de prisonniers immolés; c'est-là qu'ils attendoient l'heure de leur supplice, entourés de soldats, qui les empêchoient de s'enfuir, & qui insultoient à leur malheureux sort. Lorsque le moment étoit venu, un prêtre Mexicain s'avançoit vers eux, &, leur montrant une idole faite de froment, de maïs & de miel qu'il tenoit en main: „ Voilà votre dieu, " leur disoit-il. Ces paroles étoient le triste signal de leur sacrifice. On les faisoit monter sur la terrasse: on les couchoit sur le dos sur une pierre un peu pointue. Plusieurs prêtres leur tenoient les bras, les jambes & la tête, tandis que le sacrificateur leur fendoit l'estomac avec son couteau; on en tiroit le cœur qu'il présentoit, en forme d'offrande, à l'idole. Après cette horrible cérémonie, on jettoit le cadavre du haut en

bas de la terrasse. Dans certaines fêtes, lorsque les captifs immolés étoient des personnes de quelque distinction, plusieurs Mexicains se revêtoient de leur peau encore toute sanglante; &, sous ce déguisement, ils couroient de tous côtés par la ville, demandant l'aumône à tous ceux qu'ils rencontroient. S'il se trouvoit quelqu'un qui les refusât, ils le forçoient de donner, en l'accablant de coups.

Quelquefois on permettoit au captif condamné à la mort d'essayer de défendre sa vie contre le prêtre Mexicain, destiné à être son bourreau; mais ce misérable, attaché par les pieds à une grosse pierre, n'avoit guères la liberté de faire les mouvements nécessaires pour éviter les coups que son adversaire lui portoit. Glacé par la crainte, & la mort devant les yeux, il ne pouvoit opposer qu'une bien foible défense aux assauts du prêtre, qui l'attaquoit avec tant d'avantage. S'il étoit vaincu, ce qui arrive ordinairement, le vainqueur le tuoit, & l'écorchoit aussi-tôt. Mais, s'il conservoit assez de force & de courage pour sortir victorieux d'un combat si inégal, on lui rendoit la liberté, comme un prix dû à sa valeur.

Lorsque les Mexicains avoient résolu d'immoler un prisonnier à quelqu'une de leurs divinités, quelquefois ils donnoient à cette malheureuse victime le nom de l'idole à laquelle elle étoit destinée. Ils lui rendoient, sous ce titre, les honneurs divins, pendant l'espace de six mois, quelquefois pendant le cours d'une année entiere. Ce terme expiré, ils sacrifioient cet infortuné au dieu dont il avoit porté le nom.

42. Lorsque les Antis, peuples qui habitent vers les montagnes du Pérou, avoient fait quelque prisonnier d'importance; voici la maniere dont ils l'immoloient. Après l'avoir lié tout nud à un gros pieu, ils s'assembloient autour de lui, hommes, femmes, enfants, armés de rasoirs & de couteaux de pierre fort tranchants; & chacun lui coupoit à son choix, quelques morceaux de chair; mais, pour faire durer plus long-temps son supplice, ils n'endommageoient point les parties nobles du corps, mais seulement les endroits gras & charnus. A

mesure qu'ils dépeçoient ce malheureux, ils dévoroient avec l'avidité des bêtes les plus féroces, les morceaux de chair qu'ils lui coupoient; & voyoient, avec un plaisir barbare, ruisseler son sang sur leurs corps. Les femmes, qui avoient des enfants à la mammelle, s'en frotoient le bout avec le sang du prisonnier, & faisoient sucer à ces petits innocents la cruauté avec le lait. Si le patient avoit conservé un courage toujours ferme au milieu de ses tourments aussi longs que douloureux, ils lui dressoient une petite cabane sur le sommet d'une montagne; & là, ils l'honoroient comme une divinité; mais, s'il avoit témoigné quelque foiblesse, ils laissoient son squelette exposé dans la campagne.

Les habitants de la province de Manta, dans le Pérou, avoient autrefois coûtume d'écorcher les prisonniers qu'ils faisoient à la guerre; puis ils remplissoient leur peau de cendre & de terre; &, dans cet état, ils la plaçoient sur les portes de leurs temples.

43. Les habitants du Brésil en usoient, avec leurs prisonniers de guerre, comme avec des chapons. Ils avoient soin de les bien traiter, & de les engraisser avant de les immoler à leurs dieux. Ils leur procuroient toutes sortes de plaisirs, & ne leur laissoient pas un moment pour songer au triste sort qui les attendoit. Ils poussoient même l'attention jusqu'à leur fournir des femmes, quoique cette sorte de plaisir paroisse contraire au dessein qu'ils avoient de les engraisser. Enfin, lorsque le jour destiné au sacrifice étoit arrivé, on régaloit les prisonniers, pour la derniere fois, par un grand festin, où ils s'enyvroient pour l'ordinaire, afin d'être moins sensibles aux douleurs qu'on leur préparoit. Sur la fin du repas, deux ou trois Brésiliens des plus vigoureux saisissoient la victime, & la garottoient par le milieu du corps. Dans cet état, ils la promenoient dans tout le canton, & s'arrêtoient enfin au lieu marqué pour le sacrifice. Là, chacun d'eux, prenant un bout de la corde, s'éloignoit à une certaine distance du patient; &, afin que le prisonnier ne fût pas tué sans se défendre, on lui apportoit des pierres qu'il pouvoit lancer contre ceux qui étoient autour de lui. S'il les jettoit avec vigueur

& d'une main assurée, on louoit son courage, & on le regardoit comme un brave; cependant, malgré tous ces éloges, lorsqu'il n'avoit plus de pierres à jetter, un Brésilien, armé d'une massue, venoit lui signifier l'arrêt de sa mort, & l'assommoit en même temps. On observoit, avec soin, la maniere dont le prisonnier tomboit. Si c'étoit sur le dos, on en concluoit que celui qui l'avoit frapé ne vivroit pas long-temps.

44. Les Indiens de Cumane & de la nouvelle Grenade dans l'Amérique méridionale, ont coûtume de retrancher les parties naturelles aux jeunes guerriers qu'ils ont faits prisonniers dans le combat. Ils les nourrissent le mieux qu'il leur est possible; & quand ils sont bien gras, ils les immolent à leurs divinités. Lorsqu'ils marchent contre leurs ennemis, une idole précéde l'armée; &, quand ils sont sur le point d'en venir aux mains, ils font à cette idole un sacrifice de plusieurs prisonniers, afin d'obtenir la victoire.

45. Les habitants de la Floride ont la coûtume barbare d'immoler leurs premiers-nés au soleil. Le jour marqué pour cet affreux sacrifice, le Paraousti, ou prince du canton, se rend en cérémonie au lieu où doit se passer la scene. La mere de la victime y vient, accompagnée de plusieurs autres femmes, & se place devant un bloc sur lequel son fils doit être écrasé; c'est-là que cette mere désolée exhale sa douleur par les plaintes les plus touchantes, pendant que ses compagnes forment des danses religieuses, qu'elles accompagnent de leurs chants. Au milieu d'elles, il y a une femme qui tient l'enfant entre ses bras, & semble l'offrir au Paraousti. Le prêtre vient ensuite écraser impitoyablement sur le bloc la malheureuse victime, qui doit toujours être un garçon.

46. Les sauvages du Canada immolent des chiens au soleil. Ils offrent aussi des sacrifices à ces torrents ou cascades qui sont nommés *sauts*, dans les Relations du Canada; & ces sacrifices consistent dans quelques peaux de castor, du tabac, de la porcelaine qu'ils attachent à un arbre voisin du torrent, ou qu'ils jettent dans le torrent même. Ils sont persuadés qu'il y a un esprit qui ré-

ſide au fond de ces caſcades; & c'eſt à lui que l'offrande s'adreſſe. Ils demandent ſon ſecours lorſqu'ils vont à la chaſſe ou à la guerre. Lorſqu'ils ont remporté quelque victoire, ils la lui attribuent, & immolent en ſon honneur les priſonniers qu'ils ont faits.

SACRISTAIN : officier eccléſiaſtique, chargé de la garde des vaiſſeaux & des ornements ſacrés. Le ſacriſtain de la chapelle du pape prend le titre de Préfet de la Sacriſtie du Pape. Cette charge eſt toujours remplie par un religieux de l'ordre des hermites de ſaint Auguſtin.

SACRISTIE. M. l'abbé Fleuri parlant des égliſes des premiers Chrétiens : dit que „ le *diaconicum*, ou ſacriſtie, étoit un bâtiment conſidérable, joignant à l'égliſe. Là, étoit le thréſor des vaſes ſacrés : c'eſt pourquoi il n'y entroit que les miniſtres qui avoient droit de les toucher. On y gardoit auſſi les livres, les habits ſacerdotaux, les autres meubles précieux, les oblations des fideles, & quelquefois l'Euchariſtie, dans une boëte enfermée d'un tour d'yvoire.

SAD-DER : un des livres qui contiennent la religion des Parſis ou Guèbres. La charité, la piété filiale, la fidélité aux ſerments, ſont les principales vertus que ce livre recommande. Il n'approuve pas qu'on tue les animaux, principalement les bœufs, dont les travaux contribuent à la nourriture de l'homme, les brebis, qui ſe dépouillent pour le couvrir; les chevaux qui lui épargnent la fatigue des chemins; & les coqs, qui l'avertiſſent de recommencer ſes travaux. Il enjoint aux fideles de reſpecter la terre; de ne point la ſouiller, en y enterrant des cadavres, & de ne pas même la toucher avec les pieds nuds. Il déclame contre les principaux vices auxquels les hommes ſont ſujets, tels que le menſonge, la calomnie, l'adultere, la fornication, le larcin, & recommande de ſe purifier fréquemment des ſouillures qu'on eſt ſujet à contracter preſqu'à chaque inſtant. *Voyez les autres préceptes du Sad-der, aux articles* CHIEN, EAU, CONFESSION, ARCHIMAGE, EXAMEN DE CONSCIENCE, ETERNUEMENT, &c.

SADUCÉENS : hérétiques Juifs, qui commence-

rent à répandre leur doctrine, deux cent quarante ans avant Jesus-Christ, quoiqu'on prétende que leur origine est beaucoup plus ancienne. Le principal point de leur héréfie étoit le refus qu'ils faisoient de reconnoître la tradition. Parmi tous les Livres de l'Ecriture, ils ne regardoient, comme vraiment divins, que ceux de Moyse. Ils soutenoient que les hommes avoient une liberté absolue, & que la Providence n'influoit presqu'en rien sur leurs actions. Ils ne vouloient point reconnoître d'autre esprit que Dieu. Ils disoient qu'il n'y avoit point d'anges; que l'ame étoit matérielle, & que les corps ne ressusciteroient jamais; qu'on ne devoit attendre après la mort ni peines ni récompenses, & que Dieu punissoit les méchants, dans cette vie, par les adversités, & récompensoit les bons par les biens temporels. Une doctrine, si conforme aux idées grossieres de la multitude, attira aux Saducéens un grand nombre de partisans; mais, ce qui doit surprendre, c'est qu'avec une morale si relâchée, leurs mœurs étoient fort séveres; & ils se distinguoient particulierement par leurs austérités. Les Saducéens ont du rapport en quelques points avec les Samaritains & les Caraïtes avec lesquels on les a quelquefois confondus. Ils ont subsisté long-temps après la ruine de Jérusalem; & M. Basnage prétend que leur secte est encore existante en Afrique; mais il n'en apporte aucune preuve.

SAGESSE. (*la*) C'est le titre d'un des Livres de l'ancien Testament, ainsi nommé, parce qu'il traite, tant de la sagesse créée que de la sagesse incréée. Dans la Version gréque, ce livre est intitulé *La Sagesse de Salomon*, parce que ce prince est l'auteur des Sentences & des Pensées qui s'y trouvent, quoique S. Irénée, Tertullien, S. Ambroise & d'autres prétendent qu'il ne l'a pas écrit.

SAINT. C'est le titre que l'on donne, dans l'Eglise Catholique, à un fidele canonisé par le pape, avec les formalités ordinaires, & que l'Eglise nous assure être participant de la gloire éternelle. *Voyez* CANONISATION.

Le Saint : appartement extérieur du tabernacle, & ensuite du temple de Salomon. Le Saint du Tabernacle

étoit séparé du Sanctuaire, par un voile attaché sur une rangée de quatre colomnes. Le Saint du temple étoit séparé du Sanctuaire par une muraille ornée d'ais de cédres, couverte de lames d'or, de chérubins & de palmiers du même métal. La porte, par où l'on entroit du Saint dans le Sanctuaire, étoit de bois d'olivier, revêtue de lames d'or, & décorée, comme le reste, de chérubins & de palmiers. Elle se fermoit avec une chaîne d'or; &, par-devant, étoit tendu un voile précieux, tissu de différentes couleurs. Les murs du Saint étoient couverts des mêmes ornements que ceux du SANCTUAIRE. (*Voyez cet article.*) Dans le Saint du Tabernacle étoient placés l'*Autel des Parfums*, ou l'*Autel d'or*, la *Table des pains de proposition* & le *chandelier d'or*. (*Voyez ces trois articles.*) Salomon fit mettre dans le Saint du temple cinq autels pour les parfums, cinq tables pour les pains de propositions, & dix chandeliers d'or; de maniere qu'il y avoit un chandelier entre chaque autel & chaque table. *Voyez* TEMPLE DE SALOMON.

Très-saint Pere. C'est ainsi que l'on appelle le souverain pontife de l'Eglise Catholique, lorsqu'on lui écrit ou qu'on lui adresse la parole.

Les empereurs Grecs portoient autrefois le titre de Saint, à cause de l'onction de leur sacre.

Invocation des Saints. L'invocation des Saints est un dogme fondé sur les Ecritures saintes, sur la tradition & la pratique de l'Eglise universelle. Les Saints sont plus puissants dans le ciel, qu'ils ne l'ont été sur la terre, parce que leur sainteté est épurée & consommée. L'ombre même de S. Pierre opéroit des prodiges. L'attouchement des os du prophete Elisée ressuscita un cadavre. (*IV. Reg.* 13, 21.) L'Eglise a toujours foudroyé les hérétiques réfractaires sur ce point. En un mot, si l'on a pu invoquer les Saints sur la terre, on doit les invoquer dans le ciel.

2. Les Juifs modernes admettent l'invocation des Saints. C'est le sentiment de Bayle qui, parlant des pélerinages que font les Juifs au tombeau du prophete Ezéchiel, & des miracles qu'ils lui attribuent, dit

„ qu'on ne publieroit pas ces fables parmi les Juifs, si „ l'invocation des Saints leur paroissoit une chose dé- „ fendue."

3. Lorsqu'il est mort parmi les Hottentots quelqu'homme distingué par son courage ou par la sainteté de sa vie, sa mémoire est consacrée par des honneurs particuliers. Ses compatriotes lui dédient spécialement un bois, une montagne, une prairie; &, lorsqu'ils passent auprès de ces lieux qu'ils regardent comme sacrés, ils se rappellent les vertus du défunt, & s'envelopent la tête de la peau dont ils sont couverts. Ils lui adressent leurs prieres & lui demandent sa protection; pratique qui donne lieu de penser que les Hottentots croient que l'ame est immortelle.

SAINTE-CROIX (*l'ordre des chevaliers de la*) fut institué par le premier roi de Congo, qui embrassa le Christianisme, & s'est toujours maintenu depuis avec beaucoup d'éclat.

SAINTETÉ : qualité ou état d'un homme saint. *Voyez* SAINT & CANONISATION.

1. La sainteté est un des caracteres de la véritable Eglise. L'Eglise est sainte, parce que Jesus-Christ son chef, à qui elle est unie, est la source de toute sainteté; parce qu'elle offre à Dieu le sacrifice le plus saint qui lui puisse être offert. Enfin elle est sainte par la sainteté de sa doctrine, de ses sacrements & de plusieurs de ses membres qui sont saints, parce qu'ils sont justes & en état de grace.

2. Voici les idées de Jukiao, philosophe Chinois, sur la sainteté, telles que nous les a transmis le pere Le Gobien. „ La fin que le sage doit se proposer, est „ uniquement le bien public. Pour y travailler avec „ succès, il doit s'appliquer à détruire ses passions, „ sans quoi il lui est impossible d'acquérir la sainteté „ qui seule le met en état de gouverner le monde & „ de rendre les hommes heureux. Cette sainteté con- „ siste dans une parfaite conformité de ses pensées, de „ ses paroles & de ses actions avec la droite raison... „ Les passions troublent la tranquillité de l'esprit : il „ faut en retrancher la trop grande vivacité. Il faut

„ empêcher qu'elles ne soient l'effet d'un emportement
„ outré de la cupidité."

Le P. Tachard explique ainsi les opinions des Siamois sur la sainteté. „ Pour être saint, il suffit d'avoir passé
„ dans plusieurs corps, & d'y avoir acquis beaucoup
„ de vertus, & qu'en pratiquant ces actes de vertu,
„ on se soit proposé d'acquérir la sainteté. Les pro-
„ priétés de la sainteté sont les mêmes que celles de
„ la Divinité. Les Saints les possedent aussi-bien que
„ Dieu, mais dans un degré bien moins parfait, outre
„ que Dieu les a par lui-même, sans les recevoir de
„ personne; au lieu que les Saints les tiennent de lui
„ par les instructions qu'il leur donne. C'est lui qui
„ leur apprend tous ces secrets, dont il a une connois-
„ sance parfaite. C'est pour cela que, s'ils ne renaissent
„ pendant qu'il est dans le monde, comme ils ne peu-
„ vent recevoir ces enseignements, ils ne sont point
„ sanctifiés. Aussi ont-ils la coûtume, dans leurs bon-
„ nes œuvres, de demander la grace de renaître en
„ même-temps que leur Dieu. La sainteté de ces hom-
„ mes vertueux n'est parfaite que lorsqu'ils meurent
„ pour ne plus renaître, & que leurs ames sont portées
„ dans le paradis pour y jouir d'une éternelle félicité."

Votre Sainteté : titre d'honneur & de vénération que l'on donne aux papes. Tous les évêques étoient autrefois qualifiés de Votre Sainteté. Saint Grégoire a même donné à quelques-uns le titre de Votre Béatitude.

Si l'on en croit Du-Cange, les empereurs de Constantinople & quelques rois d'Angleterre ont pris autrefois le titre de Sainteté, au lieu de celui de Majesté.

SAKUTI : divinité Japonoise à laquelle on attribue le pouvoir de guérir les maladies. C'est l'Esculape des Japonois.

SALAMBO : divinité adorée autrefois chez les Babyloniens. La plûpart des Mythologistes prétendent que Salambo n'est qu'un surnom qu'ils donnoient à Vénus, parce qu'elle remplit l'esprit de troubles & d'inquiétudes.

SALAVAT. Ce mot s'entend de la confession de foi prescrite par l'Alcoran, & qu'aucun des Mahométans ne doit omettre ou négliger. C'est un des

préceptes d'une néceffité abfolue. Auffi toutes les fois que les Muézims ont convoqué le peuple à la priere, chaque Mufulman fe rend à la mofquée, & commence fes actes d'adoration par le falavat. Celui, difent les docteurs, qui manqueroit à un devoir auffi faint, fouffriroit dans l'araf ou purgatoire les peines dûes à cette transfgreffion.

SALIENS: prêtres inftitués par Numa, pour avoir foin de ce qui concernoit le culte du dieu Mars. Ils étoient au nombre de douze, tous de famille patricienne. Ils portoient le nom de *faliens*, parce qu'ils avoient coûtume de danfer & de fauter, pendant les cérémonies religieufes. Leur habillement confiftoit en une robe de diverfes couleurs, avec la toge bordée de pourpre, & un bonnet en forme de cône. La principale fonction des Saliens étoit de garder les boucliers facrés, appellés *anciles*. On rapporte qu'un bouclier étant autrefois tombé miraculeufement du ciel, les devins, confultés fur ce prodige, répondirent que la ville qui conferveroit ce bouclier, commanderoit à tout l'univers. Les Romains firent faire onze boucliers entierement femblables à celui-là, afin qu'il ne pût être reconnu ni enlevé; & ils confierent la garde de ces douze boucliers aux prêtres de Mars. Tous les ans, au mois de Mars, les Saliens les portoient en proceffion autour de la ville de Rome. Le dernier jour du mois, ils les renfermoient dans le temple, & veilloient foigneufement à la confervation de ce précieux dépôt.

SALIENNES: (*vierges*) filles confacrées au culte de Mars, chez les Romains, qui portoient des efpeces de hoquetons, ou habits de guerres, apellés *paludamentum*, avec des bonnets élevés comme ceux des Saliens.

SALÔMON, fils de David, & de Bethfabée, lui fuccéda au thrône d'Ifraël, & fut un des plus grands rois dont l'Hiftoire, même profane, faffe mention.

David, accablé de vieilleffe, étoit fur le bord du tombeau. Adonias, l'un de fes fils, jeune homme qui joignoit à une ambition démefurée des qualités brillantes & fur-tout une figure féduifante, réfolut de profiter de la foibleffe de fon pere pour s'emparer du thrône. Il fe faifoit

faisoit voir tous les jours au peuple, monté sur un char qu'il conduisoit avec adresse, & précédé de cinquante hommes qui couroient devant lui. Les graces de sa personne, le feu de la jeunesse qui brilloit dans ses yeux, lui gagnoient les cœurs de la multitude qui ne juge que sur les apparences. Il entretenoit en même temps une étroite liaison avec Joab, le plus grand capitaine des armées de David, & avec le grand-prêtre Abiathar. Lorsqu'il eut pris toutes ses mesures, il rassembla un jour ses partisans dans un certain endroit; immola un grand nombre de victimes au Seigneur, & en fit ensuite un festin magnifique, dans lequel il fut proclamé Roi par tous les convives. Le prophete en donna aussi-tôt avis à Bethsabée, mere de Salomon, auquel le thrône étoit destiné. Il lui conseilla d'aller trouver le roi & de l'informer de tout ce qui se passoit. Bethsabée obéit. Elle rappella à David le serment qu'il avoit fait de placer Salomon sur le thrône. David le confirma; &, indigné de l'audace d'Adonias, il fit venir le prêtre Sadoc, le prophete Nathan & le capitaine Banaïas, & leur dit: „ Conduisez mon „ fils Salomon sur mes mules à Gihon; qu'il y soit sa- „ cré roi d'Israël, par les mains de Sadoc & de Nathan, „ & que chacun crie: Vive le roi Salomon! Ramenez- „ le ensuite à Jérusalem; faites-le asseoir sur mon thrône, „ qu'il y regne en ma place; je lui remets l'autorité „ souveraine. " Ses ordres furent promptement exécutés. Salomon, après avoir reçu l'onction sainte, fut placé sur le thrône de David, aux acclamations de tout le peuple qui le combla de bénédictions, & fit mille vœux pour la prospérité de son regne. David voulut rendre lui-même ses hommages à son fils, & s'écria: „ Béni „ soit le Seigneur qui me fait voir aujourd'hui mon „ fils assis sur mon thrône! " Adonias apprit, au milieu de la joie du festin, ce qui se passoit à Jérusalem. La frayeur s'empara aussi-tôt de tous les convives, qui prirent la fuite. Se voyant seul, il se refugia auprès de l'autel, & ne voulut point sortir de cet asyle que Salomon n'eût juré qu'il ne le feroit point mourir. Cependant David termina sa carriere. Avant de mourir, il recommanda à Salomon de punir Joab, général de ses ar-

mées, meurtrier d'Abner & d'Amasias, & Séméï, qui l'avoit autrefois maudit dans sa fuite.

Salomon, ayant pris possession du royaume, commença par immoler l'ambitieux Adonias, qui avoit voulu lui ravir la couronne. Ce prince ayant osé demander pour femme Abisag, cette jeune Sunamite, qu'on avoit donnée à David pour le réchauffer dans sa vieillesse, Salomon, jugeant qu'une pareille demande couvroit des desseins pernicieux, envoya Banaïas, avec ordre de tuer Adonias; ce qui fut exécuté. Il songea ensuite à exécuter les dernieres volontés de son pere, au sujet de Joab & de Séméï. Le premier fut égorgé, au pied de l'autel, par la main de Banaïas. La punition du second a quelque chose de particulier. Salomon ayant fait venir Séméï, lui dit : „ Bâtissez-vous une maison à la „ ville & y demeurez : je vous défens de sortir de Jé„ rusalem, & je vous déclare que, le jour même que „ vous passerez le torrent de Cédron, vous serez puni „ de mort." Séméï promit d'obéir & demeura en effet trois ans à Jérusalem sans en sortir. Mais ses esclaves ayant, un jour, pris la fuite, & s'étant sauvés chez Achis, roi de Geth, Séméï, sans songer à la défense de Salomon, monta promptement sur son âne & alla chercher ses esclaves dans le pays de Geth. Le roi en fut informé, & ordonna, en conséquence, à Banaïas de le faire mourir.

Ce prince, après avoir affermi son thrône par le supplice des ennemis de son pere, épousa la fille de Pharaon, roi d'Egypte; &, pour la prospérité de cette union, il fit couler le sang de mille victimes sur un autel élevé à Gabaon. La nuit, qui suivit ce jour solemnel, le Seigneur lui apparut en songe & lui dit : „ Demandes-moi ce que tu voudras; je te l'accorderai." Salomon demanda la sagesse & le discernement nécessaire pour juger les peuples avec équité. Cette demande plut au Seigneur. Non-seulement il accorda à Salomon la sagesse; mais encore il lui donna les autres biens qu'il n'avoit pas demandés, comme les richesses & la gloire. Salomon retourna, le lendemain, à Jérusalem, & donna un grand festin, dans lequel il fit le premier essai de cette

sagesse dont il venoit d'être doué. Deux courtisanes vinrent se présenter devant lui. L'une d'elles prit la parole & dit : „ Seigneur, nous demeurions, cette femme & moi, seules dans la même chambre. Nous y avons accouché, à trois jours d'intervalle l'une de l'autre. Cette femme a étouffé son enfant, la nuit en dormant. Dès qu'elle s'est apperçue de ce malheur, elle s'est levée tout doucement pendant que je dormois. Elle a pris mon enfant à mes côtés & y a substitué le sien qui étoit mort. Le matin, je me leve pour alaiter mon enfant, & je le trouve mort. Mais, en l'examinant plus attentivement, j'ai découvert que ce n'étoit pas le mien...
„ Cela est faux, repartit l'autre femme; votre enfant est „ mort, & le mien est vivant."... Vous mentez, reprit vivement la premiere; c'est votre enfant qui est mort, le mien est vivant. „ Salomon, pour terminer cette contestation, fit apporter un glaive, & dit : „ Que l'on coupe en deux l'enfant que ces femmes se disputent, & qu'on leur en donne à chacune la moitié. " A cet ordre, les entrailles de la véritable mere furent émues: „ Je consens, s'écria-t-elle, que ma rivale ait l'enfant „ tout entier, plutôt que de le voir périr." L'autre femme disoit, au contraire : „ Que l'enfant ne soit ni à toi, ni à moi, mais qu'on le partage. " Alors Salomon décida que la premiere femme étoit la véritable mere de l'enfant, & le lui fit donner.

Ce grand prince donna quantité d'autres exemples de sa sagesse, particulierement dans l'œconomie & dans l'ordre admirable qu'il établit dans sa maison. La sagesse de Salomon, dit l'Ecriture, l'emportoit sur toute celle des Orientaux & des Egyptiens. Il fut le plus sage de tous les hommes. Il composa trois mille Paraboles & cinq mille Cantiques. Il écrivit des Traités sur toutes les plantes, depuis le cédre du Liban jusqu'à l'hyssope, sur tous les quadrupedes, les volatiles, les reptiles & les poissons.

L'ouvrage le plus glorieux & le plus important du regne de Salomon fut la construction du fameux temple de Jérusalem. Nous en avons donné la description au mot TEMPLE. Dieu l'avoit choisi pour lui bâtir une demeure, préférablement à son pere David, parce que

ses mains ne devoient pas être trempées dans le sang, & que son regne devoit être paisible. Le thrône de Salomon est encore un de ses ouvrages le plus vanté dans l'Ecriture. Ce thrône étoit d'yvoire, revêtu d'or. Il avoit six degrés; &, des deux côtés de chaque degré, il y avoit un petit lion. Le siége étoit soutenu par deux mains; & il y avoit deux lions auprès de chaque main.

L'Ecriture, pour donner une idée de la magnificence de Salomon & du bonheur de ses peuples, dit que, pendant tout le temps de son regne, chaque Israëlite demeuroit sous sa vigne & sous son figuier; que l'argent étoit en aussi grande abondance à Jérusalem que les pierres, & que les cédres y étoient aussi communs que les sycomores. La reine de Saba, ayant entendu vanter la sagesse de Salomon, vint le trouver, dans le dessein de lui proposer des énigmes & des paraboles. Elle entra dans Jérusalem avec un train magnifique, suivie de plusieurs chameaux chargés d'or, de pierres précieuses & d'aromates, & se rendit au palais de Salomon auquel elle proposa tout ce qu'elle avoit médité. Le roi répondit à tout, de la maniere la plus satisfaisante. Il n'y eut aucune des questions de la reine qu'il n'éclairct pleinement. Cette princesse, également surprise de la sagesse qui éclatoit dans les discours de Salomon, de la magnificence qui brilloit dans sa cour, & de l'ordre admirable qu'elle voyoit regner dans son palais & parmi ses officiers, s'écria dans un transport d'admiration : „ Je „ ne voulois pas croire ce que disoit la renommée de „ votre sagesse & de votre magnificence : je ne voulois „ m'en fier qu'à mes propres yeux ; je suis venue ; j'ai „ vu, & je reconnois que la renommée est bien au-des- „ sous de la vérité. Heureux vos serviteurs qui jouissent „ continuellement de votre présence ! " Elle s'en retourna ensuite dans son pays, chargée de riches présents que lui avoit fait Salomon.

La sagesse de ce prince se brisa contre un écueil qui souvent a été funeste à plusieurs grands hommes. L'amour des femmes corrompit ce cœur jusques-là si droit; &, ce qui doit étonner davantage, ce fut dans un âge où les passions refroidies & presque éteintes semblent

faire place à la raison : ce fut dans la vieillesse que Salomon se laissa séduire par les femmes, au point de tomber dans l'idolâtrie la plus grossiere & la plus honteuse. Il eut jusqu'à trois cent concubines, sans compter les femmes légitimes, qui portoient le nom de *reines*. Ces femmes choisies, la plûpart, parmi les nations réprouvées du Seigneur, avoient chacune leur culte & leurs idoles. L'une adoroit Astarté ; l'autre, Moloch, &c. Salomon, pour leur plaire, éleva des autels à toutes ces idoles ; & l'on vit ce monarque, le plus sage des hommes, courber sa tête blanchie devant ces vains simulachres, &, d'une main tremblante, brûler de l'encens en leur honneur : grand & terrible exemple de la fragilité humaine ! L'Ecriture ne nous apprend point si Salomon se repentit, avant sa mort, de ses égarements. Elle dit seulement qu'il s'endormit avec ses peres, & nous laisse dans une triste incertitude sur le salut de ce grand prince.

Salomon est l'auteur du Livre des Proverbes, du Cantique des Cantiques, & de l'Ecclésiaste, qui font partie des Livres de l'ancien Testament, que l'on appelle *sapientiaux*. (Chacun de ces Livres a son article dans cet ouvrage.) On lui a aussi attribué le Livre de la Sagesse, qui porte son nom dans la version gréque de la Bible ; mais on ne convient pas qu'il en soit l'auteur.

SALUTATION ANGÉLIQUE : priere que l'on fait à la sainte Vierge, & qui est ainsi nommée, parce qu'elle contient les mêmes paroles que l'ange Gabriel adressa à Marie, lorsqu'il vint la saluer de la part de Dieu, & lui annoncer le mystere de l'Incarnation.

Cette priere est plus connue sous le nom d'*Ave Maria*.

SAMARITAINS. (*schisme des*) *Voyez* SCHISME.

SAMEDI-SAINT. Ce jour, dans la Religion Catholique, est le dernier du jeûne & de la pénitence du Carême. Le deuil de l'Eglise cesse. Elle quitte ses vêtements lugubres pour prendre ses plus beaux ornements. Dès qu'on a achevé les litanies, qu'on a coûtume de chanter ce jour-là, les autels changent de décoration. On les orne avec toute la magnificence possible

pour la Messe solemnelle. Les reliques, les images des saints sont découvertes : le feu nouveau s'allume : mille lumieres brillent de toute part ; &, au milieu d'elles, le cierge paschal. L'Eglise semble se livrer alors aux transports de sa joie, & célébrer d'avance, par mille cantiques, la résurrection du Sauveur. *Voyez* FEU NOUVEAU, CIERGE PASCHAL, CATÉCHUMENE, FONTS BAPTISMAUX.

2. La nuit du vendredi au samedi-saint, deux prêtres Grecs portent, sur leurs épaules dans l'église, la figure d'un tombeau dans lequel J. C. est représenté sur une planche, d'un côté attaché à la croix, de l'autre sortant du sépulcre. *Voyez* PASQUES.

SAMOSATHÉNIENS : hérétiques du troisieme siécle, ainsi appellés, parce qu'ils avoient pour chef Paul de Samosathe, évêque d'Antioche. Ce prélat, ayant été appellé à la cour de Zénobie, reine de Palmyre, princesse également recommandable par ses talents guerriers & par ses vastes connoissances, qui vouloit s'entretenir avec lui sur la Religion Chrétienne, fit tous ses efforts pour vaincre la répugnance que lui inspiroient nos mysteres. Celui de la Trinité révoltoit particulierement son esprit. Paul, voulant la réduire à des notions simples & intelligibles, lui dit que les trois Personnes de la Trinité n'étoient point trois dieux, mais trois attributs, sous lesquels la Divinité s'étoit manifestée aux hommes ; que Jesus-Christ n'étoit pas un Dieu, mais un homme auquel la sagesse s'étoit communiquée extraordinairement, & qu'elle n'avoit jamais abandonné. L'évêque d'Antioche ne regardoit, sans doute, ce changement dans la doctrine, que comme un adoucissement capable de faire tomber les préjugés de Zénobie contre la Religion. Il croyoit peut-être pouvoir concilier une pareille explication avec le langage de l'Eglise sur la Trinité. Mais les fideles n'en porterent pas le même jugement. Ils n'eurent pas plutôt appris la maniere étrange dont Paul de Samosathe avoit défiguré le plus auguste des mysteres du Christianisme, qu'ils éclaterent contre lui en plaintes & en murmures. Paul, ne voulant pas convenir de sa faute, s'efforça de justifier sa conduite

auprès de Zénobie; &, aveuglé par l'orgueil & l'opiniâtreté, il en vint jusqu'à soutenir que Jesus-Christ n'étoit point Dieu, & qu'il n'y avoit en Dieu qu'une Personne. Les évêques assemblés à Antioche le déposerent de son siége & l'excommunierent d'une voix unanime. Le parti de Paul ne fut jamais fort nombreux, & n'excita aucuns troubles dans l'Etat. Il se dissipa de lui-même; & l'on n'en voyoit pas les moindres restes au milieu du cinquieme siécle.

SAMUEL: illustre prophete de l'ancien Testament, qui fut le dernier des juges du peuple, & qui sacra, de la part de Dieu, Saül, leur premier roi. Les Juifs donnent le titre de *Samuel*, aux deux premiers Livres des Rois, parce qu'ils commencent par l'histoire de ce prophete, qui en est l'auteur.

SANCRAT. On appelle ainsi certains supérieurs des Talapoins de Siam, qui ont quelque rapport à nos évêques, & dont la dignité surpasse de beaucoup celles des supérieurs ordinaires des couvents que l'on nomme, à Siam, *Tchaou-Vat*, c'est-à-dire, Seigneur ou Maître du Couvent. Ceux qui comparent les Sancrats aux évêques, regardent les autres supérieurs comme des especes de curés. La seule chose qui puisse faire trouver quelque rapport entre les Sancrats & les évêques, c'est que les Sancrats ont le pouvoir de faire des Talapoins, comme les évêques celui de faire des prêtres. D'ailleurs leur jurisdiction est bornée aux seuls moines qui habitent le couvent dont ils sont supérieurs; &, ni le peuple ni les autres Talapoins ne reconnoissent leur autorité. Il est vrai que les couvents à Sancrat sont distingués des autres qui n'ont qu'un supérieur ordinaire. La distinction consiste en certaines pierres qui se trouvent autour du temple d'un couvent à Sancrat. On a cru appercevoir dans la forme de ces pierres quelque ressemblance avec une mitre posée sur un piédestal; & c'est peut-être ce qui a fait croire aux missionnaires que les Sancrats pouvoient être regardés comme des especes d'évêques. Le nombre de ces pierres sert encore à distinguer les plus qualifiés parmi les Sancrats. Mais le moindre Sancrat n'a jamais moins de deux pierres au-

tour de son couvent ; & le plus élevé en dignité n'en peut avoir plus de huit. Le premier de l'Ordre des Sancrats est celui qui est supérieur du couvent du palais ; mais ce degré d'honneur n'ajoûte rien à sa puissance. Les principaux Sancrats reçoivent, de la part du monarque, des distinctions flateuses. Ce prince leur donne un nom particulier. Il leur fait présent d'une chaise ou d'une espece de voiture, avec quelques esclaves, destinés à la porter. Ils reçoivent aussi de sa main un parasol. (*Voyez* Talipat.) Quoique l'institut des Talapoins leur défende de se mêler absolument des affaires d'Etat, cependant les Sancrats prennent quelquefois la liberté de faire des remontrances au roi, lorsqu'il traite le peuple avec trop de rigueur. Mais leurs représentations ne produisent ordinairement aucun effet. Chaou-Narayé, roi de Siam ; qui commença de regner vers l'an 1656, se vengea, un jour plaisamment, de la hardiesse d'un Sancrat qui lui représentoit vivement que les Siamois ne pouvoient supporter son excessive sévérité. Il feignit d'écouter fort tranquillement son avis. Mais, quelques jours après, il lui envoya un gros singe, lui enjoignant de le garder dans sa maison ; d'en avoir bien soin, & de le laisser faire tout ce qu'il voudroit. Le singe, un des plus méchants de son espece, exerça de furieux dégâts dans la maison de son hôte. Il brisa & salit tous les meubles. Il fit porter des marques de sa méchanceté à plusieurs de ceux qui venoient visiter le Sancrat, & au Sancrat lui-même. Enfin le malheureux moine, ne pouvant plus résister aux espiégleries continuelles de son pensionnaire, alla trouver le roi, & le supplia instamment de vouloir bien le délivrer de cet animal incommode. Le monarque, charmé du succès de sa ruse, lui répondit d'un ton sévere : „ Comment ! vous ne pouvez souffrir, pendant quelques jours, les folies d'un seul singe ; & vous prétendez que je supporte continuellement l'insolence „ & la méchanceté d'un peuple qui surpasse les singes „ en malice ? Allez, & soyez persuadé qu'autant que „ je suis sévere envers les méchants, autant je suis doux „ & libéral envers les bons."

SANCTUAIRE, *ou* SAINT DES SAINTS. C'étoit le lieu, chez les Juifs, où étoit placée l'arche d'alliance, dans le tabernacle, & ensuite dans le temple de Salomon. Le sanctuaire du tabernacle avoit dix coudées en quarré : celui du temple de Salomon étoit plus grand de moitié. Ce prince magnifique avoit fait revêtir l'intérieur de ce lieu redoutable de lames d'or attachées avec des cloux d'or, dont chacun pesoit cinquante sicles, c'est-à-dire une livre neuf onces. Le long de ce lambris on voyoit „ des chérubins d'or & „ des palmiers de même métal, rangés d'espace en es„ pace, & à l'alternative, ensorte que tout le contour „ étoit orné de ces palmiers qui servoient comme de „ pilastres, & de ces chérubins qui avoient deux aîles „ étendues d'un palmier à l'autre, & deux faces, l'une „ de lion, & l'autre d'homme, qui regardoient l'une „ à droite & l'autre à gauche. (Au milieu de ce lieu „ saint, il y avoit deux autres chérubins, lesquels „ étendant leurs aîles, du nord au midi, en occupoient „ toute la largeur.) L'aîle d'un chérubin touchoit à la „ muraille, d'un côté; & celle de l'autre chérubin „ touchoit à l'autre muraille, de l'autre côté; & leurs „ secondes aîles se venoient joindre au milieu du sanc„ tuaire, comme pour mettre à couvert, d'une façon „ respectueuse, l'arche d'alliance." C'étoit dans le sanctuaire que les Juifs croyoient que résidoit particulierement la majesté de Dieu. Le souverain pontife avoit seul le droit d'y entrer : encore n'y entroit-il qu'une fois l'année, à la fête de l'Expiation. Il n'officioit, ce jour-là, qu'en tremblant, craignant toujours que la moindre inadvertance dans un lieu si redoutable ne fût punie de mort. *Voyez* EXPIATION, (*fête de l'*) TEMPLE DE SALOMON.

SANG, (*religieuses du précieux*) C'est le nom d'une réforme de religieuses Bernardines, qui ne consiste que dans une seule maison établie dans la ville de Paris.

Il y a aussi à Rouen des religieuses du Sang précieux, qui sont de l'ordre de S. Dominique.

SANGA. C'est ainsi que les Japonois appellent le pélerinage que ceux de la secte des Sintos font, une

fois tous les ans, dans la province d'Isie, qu'ils regardent comme le séjour de leur premier pere. Lorsque le pélerin part pour ce pieux voyage, on suspend à la porte de sa maison une corde avec du papier blanc, entortillé tout autour. C'est un signe que la maison du pélerin est sacrée, pendant tout le temps de son pélerinage. L'entrée en est interdite à tous ceux qui ont contracté le plus haut degré d'impureté, que les Japonois appellent *Ima*. Si un homme, dans cet état, osoit profaner la demeure du pélerin, on croit qu'il seroit puni de sa témerité par les plus grands malheurs. Les pélerins, qui ne sont pas riches, font le voyage à pied. Communément ils demandent l'aumône en chemin. Ils sont munis d'un bourdon. Une espece de gourde ou de tasse pend à leur ceinture. Ils en tirent un double service. Ils s'en servent pour boire & reçoivent dedans les aumônes qu'on leur distribue. Un tissu de roseaux leur sert de chapeau. Sur ses bords, qui sont fort grands, ils ont soin d'écrire leur nom, leur famille & leur demeure. Ils prennent cette précaution, afin que, s'ils meurent en route par quelqu'accident, ils soient reconnus & rendus à leurs parents. Le pélerin, pendant tout son voyage, doit garder la plus exacte continence ; &, si sa femme l'accompagne, il ne lui est pas permis d'avoir commerce avec elle. Lorsqu'il est parvenu au terme de son pélerinage, il va loger chez le prêtre pour lequel on lui a donné des recommandations, avant de partir, ou bien chez un autre à son choix. Ce prêtre lui sert de directeur. Il le fait conduire ou le conduit lui-même dans toutes les pagodes que les pélerins doivent visiter, & lui nomme les dieux auxquels elles sont consacrées. Il le mene sur-tout dans une fameuse caverne que les Japonois nomment *le pays des cieux*. Ils racontent que Tensio-dai-sin, le premier de leurs Camis, ou héros, né dans la province d'Isie, voulant faire voir que c'étoit lui seul qui éclairoit le monde, s'enfonça dans cette caverne, & qu'à l'instant le soleil & les astres perdirent leur clarté, & la plus affreuse nuit couvrit l'univers. Auprès de cette caverne, est située une petite chapelle dans laquelle on voit un Cami, représenté as-

fis sur une vache. Le nom de ce Cami signifie en langage Japonois, *l'emblême du soleil.* Le pélerin fait ses prieres dans tous les temples où il est conduit; mais sa ferveur redouble, lorsqu'il entre dans celui qui est dédié à Tensio-dai-sin, qui est le plus auguste de tous, & l'objet principal du pélerinage. Après avoir satisfait à sa dévotion, il se fait donner par le prêtre une espece de certificat de son pélerinage, que l'on nomme *ofarai*, puis il s'en retourne dans son pays. En revenant, il se fait distinguer par un petit surtout blanc & sans manches, qu'il met sur ses habits, sur lequel on lit son nom brodé par-devant & par-derriere. Les grands seigneurs, qui ne veulent pas s'exposer aux fatigues d'un long voyage, gagent quelqu'un qui fait pour eux le pélerinage. L'empereur envoie, tous les ans, une ambassade solemnelle au temple principal d'Isie; & c'est ainsi qu'il s'acquitte de l'obligation du pélerinage. *Voyez* OFARAI.

SANHÉDRIN. Ainsi se nommoit le grand consistoire des Juifs, établi par Moyse. Il étoit composé de soixante-onze anciens, entre lesquels il y en avoit un qui avoit la qualité de Chef ou de Président du Consistoire; & c'est celui que les Juifs appellent encore aujourd'hui *Hannasci* ou *le Prince*. Outre ce président, il y avoit une espece de vice-gérent, auquel on donnoit le nom de *Av*, ou Pere du Consistoire. Tous les autres n'avoient point d'autre nom que celui d'Anciens ou de Sénateurs. Ils étoient tous assis en demi-cercle; & le président étoit au milieu, ayant à sa droite le vice-gérent. Quelques-uns parlent d'un troisieme ancien, auquel on donnoit seulement le nom de *Hacam*, (sage,) lequel étoit assis à la gauche du président; de sorte que le vice-gérent & ce *Hacam* étoient comme les deux conseillers assesseurs du président. Cet ordre des séances du Sanhédrin s'est conservé dans les synagoges des Juifs, & même dans les premieres assemblées des Chrétiens. Le sanhédrin ne pouvoit se tenir que dans la ville de Jérusalem en un lieu qu'on appelloit *Liseat-Hagazit*, (le Conclave de Pierre) qui joignoit le temple, & qui même en faisoit partie. On y jugeoit, en dernier ressort, des causes majeures & de

tout ce qui concernoit la religion. L'autorité du Sanhédrin étoit si grande, qu'il pouvoit, selon le langage des Juifs, faire [illegible], (une haie à la loi,) parce qu'il étoit le maître de l'interpréter. Ceux qui refusoient de se soumettre à ses décisions étoient regardés comme des rebelles & des excommuniés. C'est dans ce sens qu'un rabbin appelle le Sanhédrin, le Fondement de la Loi de Bouche, & la Colonne de la véritable Doctrine. Nos conciles sont aujourd'hui l'image la plus fidele de ce grand consistoire des Juifs, dont l'autorité a subsisté autant que leur république, & dont les constitutions recueillies avec soin servent encore à les guider depuis leur dispersion.

Depuis que le Sanhédrin des Juifs est aboli, ils n'ont point tenu d'assemblée qui ait plus de rapport à ce grand consistoire, que l'espece de concile qu'ils tinrent, dans le dernier siécle, dans la plaine d'Agéda, à trente lieues de Bude, en Hongrie; concile dont M. Basnage, dans son Histoire des Juifs, rapporte plusieurs particularités intéressantes. L'assemblée étoit composée de trois cent rabbins, choisis entre les plus habiles de la nation, qui parloient aisément la langue hébraïque, & qui avoient prouvé leur généalogie. Ils étoient tous campés sous des tentes; & le lieu de l'assemblée étoit aussi une tente, beaucoup plus grande que les autres. Celui qui fut élu, pour présider à l'assemblée, étoit issu de la tribu de Lévi. Il prit sa place devant une table, vis-à-vis de la porte d'orient; &, tous les rabbins ayant formé un cercle autour de lui, il ouvrit la premiere séance, en leur déclarant que la question qui les avoit rassemblés étoit de sçavoir si le Messie étoit déja venu, ou bien si l'on devoit encore l'attendre, & qu'il s'agissoit d'examiner à fond un point aussi important. On disputa beaucoup sur cette matiere, dans les différentes séances du concile; & les esprits se partagerent en deux opinions. Quelques docteurs soutenoient que le Messie étoit déja venu; mais ils ne s'accordoient pas entr'eux sur ce Messie, les uns disant que c'étoit le prophete Élie, les autres que c'étoit Jesus-Christ. Mais, ces derniers ayant voulu s'étendre sur les miracles & les vertus de Jesus-

Christ, on les réfuta avec une vivacité & une aigreur qui faisoient assez voir qu'ils avoient raison. Les docteurs qui soutenoient que le Messie n'étoit pas venu étoient en plus grand nombre, & l'emporterent sur les autres. Il fut arrêté qu'il falloit encore attendre le Messie, & que les péchés du peuple étoient le seul obstacle qui retardoit sa venue. Après avoir décidé ce premier point, on examina de quelle maniere ce Messie devoit venir ; & l'on conclut qu'il prendroit naissance dans le sein d'une vierge ; qu'il s'annonceroit avec la pompe & la gloire d'un conquérant, & qu'il ne changeroit rien à la religion. Le sixieme jour après l'ouverture du concile, six ecclésiastiques, venus de Rome, demanderent à être admis dans l'assemblée ; &, lorsqu'on les y eut reçus, ils commencerent à vanter aux Juifs la majesté & la dignité de la Religion Chrétienne, & voulurent leur persuader que le Messie étoit venu, & qu'il résidoit encore sur la terre, dans la personne du pape son vicaire ; mais toute leur éloquence ne fit aucune impression sur les rabbins, qui terminerent le concile par des décrets injurieux à Jesus-Christ." Cette histoire ne paroît guéres vraisemblable, & n'est appuyée que sur l'autorité de M. Basnage. On peut l'en croire, si l'on veut, sur sa parole.

SAN-JASIIS : pénitents Indiens, de la secte des Joguis. Ils font profession d'une austerité excessive, & vivent errant de côté & d'autre, mendiant de porte en porte, avec un habit rouge, un bâton à la main, & une écuelle de terre pendue à la ceinture. Ils ont cela de commun avec nos mendiants, qu'on nomme *Capucins*, qu'il leur est défendu de porter sur eux & même de toucher de l'or & de l'argent ; mais ce qui leur est particulier, c'est qu'ils ne peuvent se fixer dans aucun endroit : c'est une loi pour eux d'être vagabonds ; & ils commettroient un péché, s'ils paroissoient deux nuits dans le même lieu. Cependant ils ont un temps de repos dans l'année, qui dure deux mois, & pendant lequel ils peuvent séjourner où ils jugent à propos.

SANTONS : sorte de moines mendiants & vagabonds, dont presque tous les pays Mahométans sont

infestés, & particuliérement la Turquie & les Indes. Le mot *santon* est général, & signifie proprement *saint homme*. Cependant il désigne plus volontiers un KALENDER. *Voyez cet article &* SEJAHS, DERVICHES, &c.

SAPAN-CATENA. C'est une fête que l'on célébre au Pégu. Les principaux citoyens font alors construire des pyramides de différentes formes, & les font conduire au palais du roi, sur des chariots tirés chacun par trois cent personnes. Le monarque examine ces pyramides, & décide quelle est la plus belle & la mieux travaillée. Les temples sont éclairés, pendant la nuit, d'un grand nombre de cierges; & les portes de la ville demeurent ouvertes.

SAPAN-JAKIA : nom d'une fête que l'on célébre au Pégu, pays situé dans la presqu'isle au-delà du Gange. Le roi, la reine & toute la cour se rendent en grande pompe dans un lieu de dévotion, à douze lieues de la ville. Le roi & la reine sont montés sur un char de triomphe, attelé de huit chevaux blancs, & tout éclatant de pierreries.

SAPIENTIAUX: (*Livres*) titre commun de quelques Livres de l'Ecriture, qui sont les Pseaumes, les Proverbes, le Cantique des Cantiques, l'Ecclésiaste, la Sagesse & l'Ecclésiastique.

SATAN : nom dont l'Ecriture se sert communément pour désigner le diable. Il est dérivé d'un mot syriaque ou chaldéen, qui signifie *adversaire* parce que le diable s'oppose aux volontés de Dieu.

SATIALOGAM, c'est-à-dire *le monde de la Vérité :* nom du quatrieme des cinq paradis des Indiens. C'est le séjour du dieu Brama & de tous ceux qui ont eu, pendant la vie, une dévotion particuliere pour lui. C'est pourquoi ce lieu est autrement nommé *Bramalogam*, c'est-à-dire *Monde de Brama*.

SATURNALES : fêtes en l'honneur de Saturne, divinité du paganisme. Tout ce qui concerne l'origine & les cérémonies des Saturnales se trouve amplement expliqué dans un petit ouvrage de Lucien qui, pour cette raison, porte le titre de *Saturnales*. Nous allons en donner une traduction; persuadés que le sel, l'en-

jouement, & la fine plaisanterie, qui sont le caractere des ouvrages de Lucien, ne peuvent manquer d'amuser agréablement le lecteur. Cet ouvrage commence par un Dialogue entre Saturne & son Prêtre.

LE PRÊTRE.

Saturne, puisque le temps de votre regne est arrivé, puisque c'est en votre honneur que ma main immole aujourd'hui les victimes; dites-moi : quelle grace voulez-vous m'accorder pour prix de mes sacrifices?

SATURNE.

C'est à toi de voir ce que tu desires. Penses-tu qu'avec la royauté j'aye reçu le don de deviner? Je te promets seulement d'exaucer les vœux que tu m'adresseras, pourvu que la chose soit en mon pouvoir.

LE PRÊTRE.

Ce que j'ai à demander est tout examiné. Accordez-moi, ô généreux Saturne! ces biens si connus & si généralement enviés, l'or, l'argent, les dignités, les honneurs; & ne permettez pas que je termine mes jours, sans avoir goûté cette félicité que tout le monde desire.

SATURNE.

Ne vois-tu pas qu'il n'est point en mon pouvoir d'accorder ce que tu me demandes? Ces sortes de biens ne sont point de mon district; ainsi ne te fâches point, si tu ne les obtiens pas. Lorsque Jupiter aura repris les rênes du gouvernement, ce qui ne tardera pas, alors tu peux lui faire de pareilles demandes : lui seul peut les exaucer. S'il me cède l'empire pour quelque temps, c'est sous de certaines conditions que je suis obligé d'observer. Premierement mon règne ne peut durer plus de sept jours, au bout desquels je redeviens simple particulier; secondement, pendant ces sept jours, je ne puis traiter aucune affaire importante & sérieuse. Boire, s'enyvrer, crier, jouer aux dés & à plusieurs autres jeux; créer des rois du festin; admettre les esclaves à la même table que le maître; chanter nud; for-

mer des danſes laſcives, & quelquefois ſe précipiter dans l'eau, le viſage barbouillé de ſuie : voilà les actions auxquelles je préſide ; tel eſt mon département. Mais, pour ce qui regarde ces choſes de conſéquence, les richeſſes, l'or, &c. c'eſt à Jupiter à les diſpenſer comme il lui plaît.

LE PRÊTRE.

Je vous aſſure qu'il en eſt bien chiche. En vain je m'enroue, chaque jour, à force de les lui demander. Ce Dieu cruel ne m'entend pas ; mais, branlant ſon égide & agitant ſon foudre, il lance de terribles regards qui épouvantent ceux qui ont quelque priere à lui faire. S'il arrive que, par un hazard ſingulier, il exauce les vœux de quelqu'un & le rende riche, il le fait ſans choix & ſans diſcernement. Ce ne ſera pas à un homme ſage & vertueux qu'il accordera une pareille grace. Il prendra dans la foule un coquin, un ſcelerat qu'il accablera de richeſſes ; c'eſt ce que l'on voit ſouvent. Mais laiſſons cela, & voyons un peu en détail en quoi conſiſte le pouvoir qui vous eſt accordé.

SATURNE.

Si l'on examine bien la valeur de toutes les choſes qui ſont en ma diſpoſition, on verra que mon pouvoir ne laiſſe pas que d'être conſidérable. Eſt-ce peu de choſe, à ton avis, de gagner toujours les autres au jeu de dés ; d'amener, à tous coups, ſix ſur chaque dé, tandis qu'ils n'amenent qu'un ? Combien y en a-t-il que les gains continuels d'un jeu toujours heureux font vivre dans l'abondance ? Combien, au contraire, après avoir briſé leur barque contre des écueils, auſſi légers en apparence que des dés, ſe ſauvent tout nuds à la nage ? & puis, n'eſt-ce rien que de boire avec plus de volupté, de chanter avec plus de grace que les autres dans un feſtin ; de ſçavoir ſervir à table avec plus d'adreſſe & de dextérité, & d'éviter la peine des mal-adroits, qui eſt d'être précipité dans l'eau ? N'eſt-il pas bien flateur d'être proclamé vainqueur dans un feſtin, & de remporter le prix d'un ſi doux combat ? Quel plaiſir d'être

d'être le roi des convives! d'être non-seulement dispensé d'obéir aux ordres ridicules d'un autre, mais d'ordonner soi-même à l'un de dire hautement quelqu'injure de soi-même, à l'autre de danser tout nud, & de faire trois fois le tour de la maison, portant sur ses épaules une joueuse de flûte! Tous ces avantages sont les effets de ma libéralité. Il est vrai que la royauté du festin n'est pas de longue durée; mais la mienne a le même inconvénient : elle finit au bout de sept jours. Comment pourrois-je accorder ce que je n'ai pas moi-même? Ainsi demande-moi donc hardiment quelqu'une de ces choses, dont je puis disposer; & sois sûr que je ne t'épouvanterai, ni avec mon égide ni avec mon foudre.

LE PRÊTRE.

O le meilleur des Titans! Il est malheureux pour moi que votre pouvoir me soit inutile, & que je ne desire rien de tout ce que vous pourriez m'accorder; mais satisfaites-moi du moins sur une question que j'ai à vous faire : votre réponse sera pour moi une récompense suffisante des victimes que je vous ai immolées; & je vous tiendrai quitte de tout ce que vous me devez.

SATURNE.

Tu n'as qu'à parler, je répondrai à ta question, pourvu qu'elle ne passe point la portée de mon sçavoir.

LE PRÊTRE.

Dites-moi d'abord : est-il vrai, comme je l'entens dire par-tout, que vous aviez autrefois coûtume de dévorer vos enfants, dès qu'ils étoient nés; que Rhée, votre épouse, ayant adroitement dérobé à votre fureur le petit Jupiter, vous fit dévorer une pierre en sa place; que cet enfant, étant devenu grand, vous chassa de votre Empire, & vous précipita chargé de chaînes dans le fond des enfers, avec toutes les troupes auxiliaires, qui avoient combatu en votre faveur?

SATURNE.

Insolent, rens grace à la liberté qui regne dans ces

fêtes, & qui permet aux esclaves d'insulter impunément leurs maîtres. Dans un autre temps, tu sentirois qu'il m'est du moins encore permis de me mettre en colere. Ton impertinente question ne demeureroit pas impunie; & je t'apprendrois à respecter un dieu vénérable par sa vieillesse & par ses cheveux blancs.

LE PRÊTRE.

Mais, Saturne, ce n'est pas moi qui invente de pareilles choses; je ne fais que les répéter d'après Hésiode & Homere, que dis-je? d'après tout le monde; car il n'y a personne qui n'ait de vous la même opinion.

SATURNE.

Belle autorité que celle de cet Hésiode; de ce pastre orgueilleux & fanfaron, qui ne sçavoit rien de certain, particulierement sur ce qui me regarde. Réfléchis toi-même un moment, & consulte la raison. Y a-t-il quelque homme, je ne dis pas quelque dieu, qui puisse dévorer de son plein gré ses propres enfants? Lorsque Thyeste se porta à un tel excès, il ne sçavoit pas ce qu'il faisoit; & il avoit été cruellement trompé par son frere. D'ailleurs, comment est-il possible, lorsque l'on a des dents, de ne pas s'appercevoir qu'on dévore une pierre au lieu d'un enfant? Il est faux que Jupiter m'ait jamais fait la guerre, & qu'il m'ait déthrôné. Je lui ai moi-même cédé l'Empire, de mon propre mouvement. Pour ce qui regarde mes chaînes & ma prison dans les enfers, tu vois clairement l'absurdité d'un pareil conte, à moins que tu ne sois aussi aveugle qu'Homere.

LE PRÊTRE.

Mais, dites-moi, Saturne; pour quelle raison abdiquates-vous la souveraine puissance?

SATURNE.

Ecoute, mon ami: je me voyois bien vieux & fort tourmenté de la goutte; maladie qui a fait imaginer que Jupiter m'avoit enchaîné. Il me falloit courir, chaque jour, de tous les côtés, la foudre à la main, pour fra-

per les parjures, les brigands, les facriléges. Cet emploi demandoit toute la force & toute la vigueur d'un jeune homme : c'eſt pourquoi, pour me procurer le repos dont j'avois beſoin, je remis à mon fils Jupiter le gouvernement du monde. Pour moi, débarraſſé du ſoin de répondre aux prieres importunes des hommes, de lancer la foudre & de punir les coupables, je commençai à mener une vie heureuſe & tranquille, n'ayant plus d'autre affaire que de m'enyvrer de nectar avec Japet, & les autres dieux de mon âge. Je me ſuis cependant réſervé, chaque année, quelques jours où je reprens l'empire, afin de rappeller aux hommes le bonheur dont leurs peres jouiſſoient ſous mon regne, lorſque, ſans labourer & ſans ſemer, ils trouvoient le pain tout fait, les viandes toutes préparées, & que des fleuves de vin, de miel & de lait couloient dans les campagnes. Les hommes étoient alors tous vertueux : c'étoient des hommes d'or. Pour retracer quelqu'image de ce ſiécle heureux, je veux, pendant les jours que je me ſuis réſervés, que l'air rétentiſſe de cris de joie & de chants d'allégreſſe ; que les affaires faſſent place aux jeux & aux divertiſſements, & que les eſclaves ſoient auſſi-bien traités que les maîtres ; car, ſous mon regne, tous les hommes étoient égaux.

LE PRÊTRE.

J'attribuois à une raiſon bien différente cette égalité que vous établiſſez entre les maîtres & les eſclaves. Saturne, diſois-je, a été eſclave lui-même. Il a porté des fers : de-là cette bonté pour les compagnons de ſa fortune.

SATURNE.

Quoi ! tu oſes encore me répéter de pareilles ſottiſes ?

LE PRÊTRE.

Point de courroux ! je ne vous en parlerai plus. Mais, dites-moi, les hommes de votre ſiécle avoient-ils coutume de jouer aux dés ?

SATURNE.

Oui, ſans doute; mais ils ne riſquoient pas au jeu des ſommes immenſes, comme vous faites. Ils ne jouoient que des noix : par ce moyen, ceux qui perdoient ſe conſoloient aiſément.

LE PRÊTRE.

Je n'en ſuis pas ſurpris. Qu'auroient-ils pu jouer autre choſe, puiſqu'ils étoient tout d'or, comme vous venez de me le dire. Il me vient à ce ſujet une ſinguliere idée. Si quelqu'un de ces hommes d'or ſe montroit en public au milieu de nous, quelle ſeroit, à votre avis, ſa deſtinée? Pour moi, je penſe qu'il ſeroit ſur le champ déchiré & mis en piéces par les hommes avides, comme autrefois Penthée par les Bacchantes, Orphée par les femmes de Thrace, & Actéon par ſes chiens. Chacun voudroit en emporter le plus gros morceau. J'en juge par cette furieuſe âpreté pour le gain qui nous domine, & qui, dans le temps même de cette fête, paroît plus violente que jamais. Les uns ruinent au jeu leurs propres amis. Les autres, après avoir tout perdu, vous accablent d'injures inutiles, & briſent les dés, inſtrumens de leur malheur. Mais permettez-moi de vous faire encore une nouvelle queſtion. Pourquoi, foible & vieux comme vous êtes, choiſiſſez-vous pour votre fête la ſaiſon la plus rigoureuſe de l'année? Vous le voyez. La terre eſt couverte de neige. L'Aquilon ſouffle la froidure. Le cours des ruiſſeaux eſt arrêté par la glace. Les arbres arides ſont dépouillés de leurs feuilles; & les prairies deſſéchées n'offrent plus de fleurs. Tous les hommes ſaiſis & pénétrés par le froid ſe reſſerrent & ſe courbent comme des vieillards, ſans oſer quitter leur foyer. Vous m'avouerez qu'un pareil temps n'eſt pas favorable pour un veillard, & n'eſt guéres propre à inſpirer la joie.

SATURNE.

Tu me fatigues par tes queſtions importunes, tandis que je ne devrois ſonger qu'à boire. Voilà déja une partie conſidérable de ma fête employée en vaines diſ-

cuſſions. Il eſt temps d'interrompre les propos frivoles, pour ſe mettre à table & pour ſe réjouir.

LE PRÊTRE.

Puiſſe celui qui n'approuvera pas un pareil avis avoir toujours ſoif & ne jamais boire! Buvons donc; car je ſuis pleinement ſatisfait des éclairciſſements que vous m'avez donnés. J'ai même deſſein de mettre par écrit mes queſtions, vos réponſes; en un mot, toute notre converſation, & de la donner à lire à ceux de mes amis qui feront dignes d'une pareille confidence.

Ce Dialogue eſt ſuivi d'une autre piéce qui contient les loix & les cérémonies que l'on devoit obſerver pendant les Saturnales : c'eſt pourquoi elle eſt intitulée *Chronoſolon*; c'eſt-à-dire le Solon ou le Légiſlateur des Saturnales.

CHRONOSOLON.

Voilà ce que dit Chronoſolon, prêtre de Saturne, interpréte de ſes volontés, & auteur des loix qui concernent les Saturnales. J'ai déja preſcrit aux pauvres leurs devoirs; & je ne doute pas qu'ils n'y ſoient fideles, s'ils veulent éviter les peines décernées contre les contrevenants. Aujourd'hui c'eſt aux riches que je m'adreſſe: qu'ils prennent garde de négliger les ordres que je vais leur donner. Saturne, au nom duquel je parle, ne laiſſeroit pas leur déſobéiſſance impunie. J'ai vu dernierement ce dieu, non pas en ſonge, ni pendant les ténébres, mais en plein jour, & étant éveillé. Il ne m'a pas paru chargé de chaînes, ni dans cet état miſérable que les peintres lui prêtent dans leurs tableaux, d'après les fables abſurdes de ces radoteurs de poëtes. Il tenoit en main une faux très-aiguë; avoit le viſage gai, l'air vigoureux & ſain; & ſon équipage étoit digne d'un roi. Lorſqu'il m'apparut ainſi, je me promenois ſeul, rêveur, penſif, & la triſteſſe peinte ſur le front. Le dieu s'apperçut de mon chagrin, & en comprit auſſi-tôt la cauſe. Il connut que je déplorois en ſecret l'état de ma fortune, qui me laiſſoit expoſé aux rigueurs du plus cruel hiver, avec un ſeul habit bien mince & bien leger, & qui ne

ne permettoit pas de me procurer ce qui étoit nécessaire pour passer joyeusement la fête des Saturnales, tandis que j'étois témoin des grands préparatifs que les autres faisoient aux approches de cette fête. „ Eh quoi! me dit Saturne en m'abordant, vous êtes triste Chronosolon?" ...J'en ai sujet, lui répondis-je, vénérable Saturne; je vois une infinité d'hommes vils & corrompus, qui regorgent de richesses, tandis que la pauvreté est mon partage & celui de plusieurs autres sages, dont le sort est aussi malheureux que le mien. Ne détruirez-vous donc jamais cette odieuse inégalité, & ne rétablirez-vous pas toutes choses dans l'ordre?"... Il seroit assez difficile, me répondit Saturne, de réformer une infinité de choses qui arrivent dans ce monde par l'arrêt immuable des Parques. Quant à la pauvreté, j'y puis remédier, du moins pour le temps de ma fête, & voici comment. Je vous charge de faire des loix par lesquelles il soit ordonné aux riches de faire part de leurs biens aux pauvres, pendant les Saturnales, & de les célébrer en commun avec eux.... „ Mais, repris-je, je ne suis point législateur & je ne sçais point faire de loix."... Je vous l'apprendrai, repartit Saturne, & sur le champ il commença à me tenir promesse. Lorsqu'il eut achevé de me donner toutes les instructions nécessaires. „ Publiez hardiment ces loix, me dit-il; & déclarez aux riches que, s'ils ne les observent pas, ils sentiront que ce n'est pas en vain que je suis armé d'une faux." Ecoutez donc, riches, les loix que je vous propose de la part de Saturne; & craignez sa vengeance, si vous les violez.

I° Que personne, pendant le cours des Saturnales, ne s'applique à quelqu'affaire que ce soit, soit publique, soit particuliere. Que tout le monde ne songe qu'au jeu & au plaisir, & que les cuisiniers & les confiseurs soient les seuls qui travaillent. Qu'il y ait une égalité parfaite entre les maîtres & les esclaves, les riches & les pauvres. Que personne ne se fâche, ne s'emporte en injures ou en menaces contre qui que ce soit. Que ceux qui sont employés pour la célébration des Saturnales soient dispensés de rendre compte de la conduite

qu'ils auront tenue dans leur emploi. Défense de compter de l'argent, de mesurer une étoffe, de faire aucun mémoire pendant les Saturnales. Les exercices du corps ; ceux du barreau sont interdits : on ne doit point alors entendre d'autres discours que des plaisanteries agréables, & des bons mots pleins de sel & d'enjouement.

II°. Quelque temps avant la fête, que les riches aient soin de marquer exactement sur un registre les noms de tous leurs amis. Qu'ils tiennent toute prête une somme d'argent, qui soit au moins le dixieme de leur revenu annuel. Qu'ils mettent à part tout ce qu'ils ont d'habits superflus, ou trop grossiers pour qu'ils puissent décemment s'en servir : qu'ils en préparent aussi une quantité assez considérable. Au reste, la veille de la solemnité, qu'ils aient soin de bien purifier leur maison, & sur-tout d'en chasser l'avarice, l'interêt sordide & l'avidité du gain. Qu'ils offrent ensuite des sacrifices à Jupiter, distributeur des richesses, à Mercure libéral, à Apollon magnifique ; puis, sur le soir, qu'ils fassent la lecture du mémoire où sont écrits les noms de leurs amis, & qu'ils envoient à chacun d'eux une partie des choses qu'ils auront mises à part, dans ce dessein. Que tous ces présents soient rendus avant le coucher du soleil. Que les esclaves, destinés à les porter, soient choisis parmi les plus vieux & les plus fideles de la maison, & qu'ils soient au nombre de trois ou quatre tout au plus. Que chaque présent soit accompagné d'une lettre d'avis, qui marque exactement en quoi consiste le présent, afin que la fidélité des porteurs ne puisse être suspectée. Que les esclaves qui porteront ces présents ne puissent boire chacun qu'un coup dans chaque maison où ils iront, & qu'ils s'en retournent aussi-tôt sans rien demander autre chose. Qu'on envoie aux sçavants deux fois plus qu'aux autres. Leur mérite les rend dignes d'une double portion. Que les riches, dans leurs lettres d'avis, ne vantent point leurs présents & n'exaltent point leur libéralité. Qu'ils se contentent de spécifier ce qu'ils envoient, modestement, simplement & en peu de mots. Qu'un riche se garde bien d'envoyer quelque présent à un autre riche. Qu'il ne reçoive à sa

table que des gens au-dessous de lui. Qu'il ne se réserve aucune des choses qu'il aura une fois mises à part pour être envoyées, & qu'il le fasse avec joie & de bon cœur, & non pas avec regret. Si quelque pauvre ayant été absent, l'année précédente, avoit été privé du présent des Saturnales, qu'il en soit dédommagé cette année. Que les riches acquittent les dettes de ceux de leurs amis qui sont insolvables : qu'ils paient même leur loyer. Sur-tout, qu'avant la fête, ils aient soin de s'informer quels sont les besoins d'un chacun, afin de pouvoir leur donner les secours nécessaires. Que les pauvres ne se plaignent jamais de la médiocrité des présents qui leur seront envoyés, & qu'ils regardent comme précieux & considérable tout ce qu'on voudra leur donner. Une bouteille de vin, un liévre, une piéce de gibier, sont des présents de trop peu de valeur, & qui ne sont pas suffisants pour satisfaire à la loi des Saturnales. Que le pauvre envoie à son tour des présents au riche. Si c'est un sçavant, qu'il envoie pour présent quelque vieux livre, dont le sujet & le style soient joyeux & plaisants : que le riche reçoive ce livre avec joie & qu'il se mette aussi-tôt en devoir de le lire; sinon, qu'il prenne garde à la faux de Saturne. Que d'autres envoient des couronnes ou des grains d'encens. Si un pauvre envoie à un riche quelque présent au-dessus de ses facultés, que l'on vende ce présent, & qu'on en mette la valeur dans le temple de Saturne. Que, le lendemain, ce pauvre trop libéral reçoive deux cents cinquante coups de fouet de la main du riche.

III°. Loix des festins. Chaque convive se placera à la table, à l'endroit où le hazard l'aura conduit. Chacun sera servi à son tour, sans égard pour la dignité, la naissance ni les richesses. Tous boiront du même vin; & le riche ne pourra prétexter, pour en boire de meilleur, ni des foiblesses d'estomac ni des douleurs de tête. Tous auront une égale portion de viandes; & ceux qui serviront ne feront, à cet égard, aucune distinction. Ils ne donneront point à l'un un grand morceau, à l'autre un petit, à celui-cy une cuisse de sanglier, à celui-là une mâchoire. L'échanson aura l'œil attentif au

moindre ſigne des convives; & ſon propre maître ſera celui auquel il prêtera le moins d'attention. Toutes les coupes ſeront de la même grandeur. Les convives pourront s'inviter mutuellement à boire, & ſe porter la ſanté les uns des autres; mais on ne forcera perſonne de boire plus qu'il ne voudra. Il ne ſera pas permis d'introduire dans la ſale du feſtin un danſeur ou un joueur de flûte encore apprentif, & peu verſé dans ſon art. Les bons mots, les railleries ſeront de miſe, pourvu qu'elles ſoient innocentes & n'outragent perſonne. On jouera aux dés; mais on n'y pourra jouer que des noix. Celui qui jouera de l'argent ſera condamné à jeûner juſqu'au lendemain. Chacnn des convives pourra s'en aller ou reſter ſelon ſon bon plaiſir. Lorſqu'un riche traitera ſes eſclaves, lui-même, accompagné de ſes amis, les ſervira à table. Que chacun des riches grave ces loix ſur une colomne d'airain, qu'il placera au milieu de la cour de ſa maiſon : qu'il les liſe ſouvent, pour s'en rappeller le ſouvenir. Qu'il ſçache que, tant que cette colomne ſubſiſtera, ſa maiſon ſera exempte de la peſte, de la famine, du feu & de tous les autres fléaux. Mais, s'il ne conſerve pas ce monument de la liberté des Saturnales, je frémis à la ſeule penſée des maux dont il ſera la victime.

Nous joindrons à ces deux ouvrages quelques épîtres qui roulent ſur la même matiere, & qui ſont pleines d'une morale auſſi agréable qu'utile.

Lettre d'un pauvre à Suturne.

J'ai déja eu l'honneur de vous écricre pour vous informer du triſte ſort où j'étois réduit, pour me plaindre à vous du faſte inſultant & de la cruauté inouïe des riches, qui, nageant dans les délices, nous laiſſent ſans pitié mourir de faim, & enfin pour vous faire ſçavoir que, ſi vous n'y mettiez ordre, je courois riſque d'être le ſeul privé des plaiſirs qui accompagnent votre fête. Vous n'avez pas daigné me faire aucune réponſe: c'eſt pourquoi je me vois réduit à vous importuner encore ſur le même ſujet. Ce ſeroit ſans doute une action digne de vous, ô bienfaiſant Saturne! de faire

ceſſer cette odieuſe inégalité que l'on remarque dans le monde, & de faire une égale diſtribution de biens entre tous les hommes. Figurez-vous un acteur tragique, ayant un pied chauſſé du cothurne & l'autre nud. Il faudroit néceſſairement qu'en marchant, tantôt il s'élevât, tantôt il s'abbaiſſât. Cet acteur eſt l'image de ce qui ſe paſſe tous les jours dans le monde. Les uns, guindés ſur le cothurne élevé, que leur a chauſſé la fortune, repréſentent ſur le théatre du monde de pompeuſes tragédies, tandis que nous, pauvre peuple, nous ſommes pieds nuds dans le parterre, occupés à les regarder; nous, à qui il ne manque que le cothurne pour être auſſi bons acteurs qu'eux. J'entens cependant dire aux poëtes que tous les hommes étoient égaux ſous votre empire; qu'ils étoient tous heureux, contents, & qui, plus eſt, qu'ils étoient tout d'or. Hélas! que les temps ſont changés! Nous autres pauvres ne ſommes aujourd'hui que de plomb ou de quelqu'autre métal plus vil encore. La miſere, la peine & le déſeſpoir ſont notre partage. A peine un travail opiniâtre peut-il nous procurer de quoi ſoutenir une vie malheureuſe: nous gémiſſons, nous accuſons les dieux & la fortune; & notre langage n'eſt compoſé que d'exclamations de douleur. Nous ſupporterions encore nos maux avec patience, ſi nous n'étions ſans ceſſe irrités par le ſpectacle de la félicité des riches. Nous les voyons, magnifiquement parés, ſe promener fiérement par la ville ſur des chars ſuperbes entourés d'une nombreuſe cohorte d'eſclaves prêts à les ſervir. Nous voyons leurs magnifiques palais, leurs vaſtes domaines, leurs meubles précieux; &, ce qui nous cauſe une douleur amere, nous voyons leur orgueil faſtueux, qui daigne à peine abbaiſſer un regard ſur notre miſere. Hélas! ils ſont aſſis ſur la pourpre, à des tables ſplendides, couvertes des mets les plus exquis. Tous les jours ſont des fêtes pour eux; & leur unique occupation eſt de jouir, tandis que nous nous eſtimons heureux, lorſqu'à la ſueur de notre front, nous pouvons gagner dequoi nous procurer une nourriture vile & groſſiere. Je n'y tiens plus. Il faut, ou que vous rétabliſſiez l'égalité parmi les hommes, ou que

vous obligiez les riches à nous faire part de leurs immenſes thréſors. Qu'ils nous cédent du moins ces tas d'habits ſuperflus, qui ne ſervent dans leur garde-robe qu'à nourrir les vers. Que chacun d'eux admette, tous les jours à ſa table, un certain nombre de pauvres. Mais, quand nous y ſerons, qu'un eſclaye inſolent ne nous enleve point les plats, avant que nous y ayons porté la main, comme cela ſe pratique aujourd'hui, à l'égard des pauvres qui, par une faveur ſinguliere, ſont invités à la table des riches. Que les échanſons n'attendent pas, pour nous donner à boire, que nous l'ayons demandé ſept ou huit fois, & qu'ils nous verſent du même vin que celui que boit le maître : qu'on nous traite en tout comme lui. O puiſſant Saturne ! ſi vous opérez un pareil changement, c'eſt alors que nous commencerons à goûter la vie ; & votre fête en ſera vraiment une pour nous. Que ſi vous êtes ſourd à nos remontrances, nous exhalerons notre douleur en malédictions. Nous ſouhaiterons que leurs cuiſiniers manquent les ragoûts, brûlent les ſauſſes ; qu'un chien affamé, entrant dans la cuiſine, enleve les meilleurs morceaux ; que l'échanſon, en allant leur verſer à boire, briſe la bouteille & ſe rompe le cou ; que les cerfs & les ſangliers, déja embrochés, diſparoiſſent tout-à-coup, & s'enfuient dans les forêts avec les broches ; que les oiſeaux tout rôtis, & prêts à être ſervis ſur la table, s'envolent ſur le champ dans les airs ; que des fourmis pareilles à celles des Indes aillent la nuit prendre leur or, piéce à piéce, & l'apportent dans la place publique ; que leurs habits criblés par les rats reſſemblent à des filets de pêcheurs ; que leurs jeunes échanſons, ſi frais & ſi beaux ; leurs Narciſſes, leurs Hyacinthes, dont ils admirent tant la belle chevelure, deviennent chauves ſur le champ, en leur préſentant la coupe, & que leur menton délicat ſoit tout-à-coup hériſſé d'une barbe piquante. Tels ſont les vœux que nous formerons contre les riches impitoyables, à moins qu'ils ne deviennent plus humains à notre égard.

Réponse de Saturne.

Quelle eſt donc ta folie de vouloir que je renverſe tout l'ordre de la ſociété, & que je faſſe un partage égal de tous les biens entre tous les hommes? Ne ſçais-tu pas que les choſes de cette nature ne ſont point en mon pouvoir? Es-tu donc le ſeul qui ignore que mon empire ne s'étend que ſur le jeu, la danſe, les feſtins? C'eſt à Jupiter qu'il faut que tu demandes le rétabliſſement de l'égalité parmi les hommes. Je ne me mêle pas d'affaires ſi importantes. Mais ſi quelqu'un de ceux qui célébrent ma fête eſt inſulté ou fruſtré du préſent qui lui eſt dû, qu'il s'adreſſe à moi, & je lui ferai avoir ſatisfaction. Je vais écrire inceſſamment aux riches, pour qu'ils aient à vous fournir ce qui eſt néceſſaire pour la célébration de ma fête. Rien, ſelon moi, n'eſt plus juſte. Au reſte, il faut que vous ſçachiez que vous vous abuſez groſſiérement, vous autres pauvres, lorſque vous penſez que les riches ſont heureux en tout? Ils ont, croyez-moi, leurs peines qui ſont beaucoup plus cruelles que les vôtres. Vous êtes éblouis de la magnificence de leurs habits, de la richeſſe de leurs ameublements, de l'éclat de leurs pierreries & de leurs vaſes précieux; mais vous ne pouvez pénétrer dans le fond de leur ame pour y voir les inquiétudes ſecrettes qui les dévorent. Tantôt ils craignent qu'un œconome infidele ne pille leur maiſon: tantôt ils tremblent que leurs vins ne ſe gâtent; que leurs grains ne ſoient rongés par les vers; qu'un voleur n'enleve leurs coupes précieuſes; que le peuple, choqué de leur luxe, ne s'imagine qu'ils prétendent à la royauté. Ce n'eſt-là qu'une très-petite partie du ſouci auquel ils ſont continuellement en proie. En bonne foi, croyez-vous que, ſi le thrône & les richeſſes avoient en effet de ſi grands charmes, j'euſſe été aſſez fou pour y renoncer & pour me réduire à l'état d'un particulier? Mon exemple doit être pour vous une bonne preuve que le ſort des riches & des puiſſants n'eſt pas ſi fort à envier. Vous vous plaignez de ce qu'ils ſe nourriſſent de mets exquis, tandis que vous n'avez que des aliments groſſiers. Plai-

gnez-vous donc aussi de ce qu'ils sont toujours foibles & infirmes, tandis que vous êtes sains & robustes. Pouvez-vous me montrer un riche qui n'annonce pas, par la pâleur de son visage, que les plaisirs s'achetent aux dépens de la santé? Quel est le riche qui, dans sa vieillesse, puisse marcher tout seul, & qu'il ne faille pas porter à quatre? En dehors, il est tout éclatant d'or; en dedans, il est tout pourri. Joignez à tous ces maux le dégoût & la satiété qu'engendre nécessairement l'habitude du plaisir & de la bonne chere. Je passe sous silence les chagrins domestiques, auxquels ils sont exposés; les peines sensibles, que leur font souvent éprouver un fils libertin, une épouse adultere, une maîtresse infidele, & une infinité d'autres désagrements qu'ils ont à essuyer, & auxquels vous ne faites pas attention. Vous ne voyez que l'éclat de l'or & de la pourpre dont ils sont couverts, & vous ne voyez pas les noirs soucis dont leur cœur est rongé. Ce sont vos respects, vos basses adorations, qui font tout le bonheur des riches. Quand vous les voyez portés sur un char superbe, traînés par deux chevaux blancs, peu s'en faut que vous ne vous prosterniez devant eux. Ils jouissent de votre étonnement, de votre air rampant & humilié; &, lorsqu'ils voient les hommages que vous leur rendez, ils se croient presqu'autant de dieux. Si vous paroissiez, au contraire, ne faire aucun cas de leur luxe & de leur magnificence; si, lorsque leur char passe, vous ne daigniez pas les regarder; si, en leur parlant, vous n'aviez pas sans cesse les yeux fixés sur l'émeraude qui brille à leur doigt; si vous ne tâtiez pas leurs habits pour admirer la finesse & le moëlleux de l'étoffe; en un mot, si vous les laissiez être riches pour eux seuls, croyez-moi, ils seroient les premiers à venir vous aborder, à vous inviter à leur table, à vous montrer leurs lits somptueux, leurs coupes superbes, tous ces meubles rares & précieux, qui ne sont d'aucune utilité, quand on les possede sans témoin. Vous verriez que c'est principalement à cause de vous qu'ils achetent tant de belles choses; & que toutes ces raretés ne sont pas faites pour qu'ils s'en servent, mais pour que vous les admiriez.

Voilà la consolation que je vous donne, moi qui connois les plaisirs & les peines des deux états. Si vous voulez passer joyeusement la fête des Saturnales, je vous conseille de penser, en la célébrant, qu'il faudra bientôt que tous ceux que vous voyez quittent avec la vie, les uns leurs richesses, les autres leur pauvreté. Au reste, je vais écrire aux riches en votre faveur, comme je l'ai promis, & je ne doute pas qu'ils n'aient égard à ma lettre.

Lettre de Saturne aux Riches.

Les pauvres m'ont écrit dernierement pour se plaindre de ce que vous ne leur donnez pas la moindre chose de vos immenses richesses, & pour me demander que je fisse entr'eux & vous une égale distribution des biens. Je les ai renvoyés à Jupiter pour cet article; mais, quant à ce qui regarde les injustices qu'ils prétendent que vous leur faites pendant le temps de ma fête, il est de mon devoir de les satisfaire; & c'est pourquoi je vous écris aujourd'hui. Les plaintes des pauvres, à cet égard, me paroissent fort justes? Comment voulez-vous, disent-ils, que nous puissions célébrer, comme il convient, la fête des Saturnales, tandis que nous sommes transis de froid, & que nous mourons de faim? Ils démandent que vous leur donniez quelques-uns de vos vêtements superflus avec quelque petite portion de votre or. A ce prix, ils consentent à se désister de leurs prétentions touchant le partage des biens. Mais, si vous persistez à leur refuser une chose si juste, ils se prómettent bien de porter l'affaire devant le tribunal de Jupiter, dès qu'il aura repris les rênes du gouvernement, & de demander qu'il distribue les biens également à tous les hommes. Ils m'ont aussi chargé de vous faire des reproches de la maniere insultante dont vous les traitez. S'il arrive que, par hazard, vous en admettiez quelqu'un à votre table, ils se plaignent de ce que vous leur donnez à boire un vin détestable, tandis que vous vous réservez le plus exquis. Ils disent que vous leur épargnez même ce mauvais vin, & que vos échansons affectent d'être sourds, lorsqu'ils demandent

à boire. J'ai honte de rapporter ce qu'ils ajoûtent au sujet du partage des viandes. A les entendre, les plus chétifs morceaux sont pour eux. On enleve les plats, avant qu'ils y aient mis la main; & ils sortent de vos tables, presqu'aussi affamés qu'ils étoient, lorsqu'ils s'y sont mis. Une pareille conduite est bien honteuse & indigne de vous. L'égalité sur-tout doit regner dans un repas. Ayez donc soin, je vous prie, de vous réformer sur cet article. Il vous en coûteroit si peu pour vous attirer la bienveillance & la bénédiction des pauvres! Songez combien cette espece de gens, qui vous paroît si méprisable, vous est utile, & combien d'avantages elle vous procure. S'il n'y avoit point de pauvres, que deviendroit votre puissance? à qui commanderiez-vous? devant qui feriez-vous parade de vos richesses? Quoi de plus flateur pour vous, que de voir le petit peuple admirer le luxe & la magnificence de vos tables; examiner la beauté, l'élégance & la richesse de vos coupes & de vos vases précieux; les prendre en main, les peser, en vanter la ciselure & la forme? Quand ils verront que vous les traitez humainement, & que vous les admettez à vos repas, loin de vous porter envie, ils vous béniront, ils chanteront vos louanges, & prieront les dieux de vous maintenir dans la prospérité. Quel plaisir pouvez-vous trouver à manger seuls vos biens immenses? Les pauvres égayeroient vos repas par leurs propos naïfs; vous divertiroient par des contes facétieux, par des saillies vives & naturelles. Vous seriez honorés, fêtés, aimés de tout le monde. Si de pareils avantages ne vous touchent pas, craignez du moins les maux que peut vous attirer votre dureté. Craignez les tristes effets de la haine & du désespoir des pauvres conjurés contre votre repos: redoutez l'accomplissement des imprécations qu'ils se préparent à vomir contre vous. J'en frémis, lorsque j'y pense. S'il faut que leurs souhaits soient exaucés, vous pouvez renoncer à ces ragoûts friands, à ces sausses délicieuses qui irritent si agréablement l'appétit. Les cerfs, les sangliers, à moitié rôtis, s'enfuiront dans les forêts malgré les efforts des cuisiniers: votre fin gibier s'envolera de dessus votre table,

& s'en ira sur celle des pauvres ; &, qui pis est, vos jeunes échansons perdront tout-à-coup leur belle chevelure. Faites vos réflexions là-dessus : prévenez, si vous m'en croyez, ces malheurs ; adoucissez la misere des pauvres, & faites-vous à bon marché des amis qui vous seront constamment attachés.

Réponse des Riches à Saturne.

Ne croyez pas, Saturne, que vous soyez le seul à qui les pauvres aient fait de pareilles plaintes. Jupiter a depuis long-temps la tête rompue de leurs lamentations importunes ; mais ce dieu sçait bien qu'ils ont tort de se plaindre : c'est pourquoi il ne les exauce pas. Cependant, puisque vous nous l'ordonnez, nous allons plaider notre cause devant vous. Nous sçavons que rien n'est plus beau que de faire du bien aux pauvres ; & nous nous faisons un vrai plaisir de les admettre à nos tables ; mais ils abusent indignement de nos bontés. Ils affectent d'abord la plus grande modération. A les entendre, ils se contenteront de la moindre chose qu'on voudra leur donner. Ils ne sont pas plutôt entrés dans nos maisons, qu'ils ont envie de tout ce qu'ils voient. Ils ne cessent de demander. Plus on leur donne, plus il faut leur donner ; où, si on leur refuse quelque chose, ils éclatent en invectives & en reproches. Ils vont nous calomnier & nous dénigrer par-tout ; & on les croit, parce qu'on sçait qu'ils sortent de chez nous. Ainsi nous ne pouvons éviter, ou de nous faire des ennemis, ou de devenir pauvres nous-même, en donnant tout. A table, ils mangent & boivent avec excès ; & lorsqu'ils ont perdu la raison, ils sont d'une insolence & d'une grossiéreté insupportables. Ils veulent, dans leur yvresse brutale, faire violence à nos échansons, & même à nos femmes. Le lendemain, lorsque les fumées du repas sont dissipées, ils se plaignent de ce que nous les avons laissé mourir de faim & de soif. Vous nous croirez sans peine, si vous vous rappellez l'aventure d'Ixion. Vous lui aviez fait l'honneur de l'admettre à votre table. Il y étoit traité tout comme vous ; & cependant cet insolent parasite, lorsqu'il se fut enyvré de nectar,

nectar, n'eut-il pas la témérité d'attenter à l'honneur de Junon? Telles sont, équitable Saturne, les raisons pour lesquelles nous avions jugé à propos d'interdire aux pauvres l'entrée de nos maisons. Cependant, si vous nous répondez qu'ils seront plus modestes & plus réservés à l'avenir, nous les recevrons à notre table en votre considération, & nous leur ferons des présents convenables; & pourvu qu'ils ne manquent pas à leurs devoirs envers nous, nous serons fideles à remplir nos obligations envers eux.

SATURNE : divinité des anciens payens, sur lequel les poëtes racontent un grand nombre de fables. „ Il étoit, disent-ils, fils du Ciel, le premier de tous les dieux, & de la Terre, la plus ancienne de toutes les déesses. Craignant que son pere ne lui donnât un trop grand nombre de cohéritiers, il le mutila impitoyablement d'un coup de faux. Le sang qui coula de la plaie, étant tombé dans la mer, & s'étant mêlé avec l'écume, produisit la déesse Vénus. Titan, frere aîné de Saturne, ayant consenti à lui céder l'empire, à condition qu'il mettroit à mort tous les enfants mâles qui lui naîtroient, Saturne, en qui l'ambition étouffoit la nature, accepta la proposition. Rhée sa sœur & son épouse, ayant mis au monde Jupiter & Junon, ne lui montra que cette derniere, & trouva le moyen de dérober le petit Jupiter à sa cruauté, en lui substituant une pierre que Saturne dévora." Lucien releve agréablement l'absurdité d'un pareil conte. (*Voyez* SATURNALES.) Cependant Titan, ayant appris qu'on faisoit élever en secret le petit Jupiter, accusa la mauvaise foi de Saturne, plutôt que la fourberie de sa femme. Pour s'en venger, il déclara la guerre à son frere; le vainquit, & le jetta dans une étroite prison, chargé de chaînes. Mais Jupiter, nourri par les Corybantes, étant devenu grand, délivra son pere de sa captivité, & le replaça sur le thrône. Saturne, malgré la joie que lui causoit une si heureuse révolution, ne put se défendre de quelques mouvements de chagrin & de jalousie, que lui inspirerent les exploits de son fils Jupiter. Pour calmer ses inquiétudes, il consulta l'oracle sur la destinée de ce fils. Il lui fut répondu

qu'il feroit déthrôné & chaffé du ciel par Jupiter. Saturne, conſterné de cette réponſe, & croyant pouvoir en empêcher l'accompliſſement, commença à dreſſer des embûches à ſon fils, dans le deſſein de le faire périr. Jupiter, s'en étant apperçu, attaqua Saturne, &, après l'avoir vaincu, le dépouilla de ſes États.

Saturne, chaſſé du ciel, vint ſe refugier dans une contrée de l'Italie où regnoit alors Janus, qui fut depuis appellé *Latium* du mot latin *latere*, ſe cacher, parce que Saturne s'y étoit caché. Ce dieu employa ſon loiſir à inſtruire les hommes des choſes utiles à la ſociété. Il fit regner parmi eux la probité, l'innocence, la paix & le bonheur. Ce fut alors que s'écoula cet âge d'or ſi vanté & ſi regretté des poëtes. On attribue à Saturne l'art de marquer le cuivre, & de donner une forme à la monnoie. On dit que, ſur les premieres piéces qu'il fit fraper, il fit graver, d'un côté, ſa tête, & de l'autre le navire ſur lequel il étoit venu en Italie.

Pluſieurs Mythologiſtes prétendent que le Saturne des anciens n'étoit autre choſe qu'un emblême du temps, & que le nom de Saturne eſt dérivé de ces deux mots latins, *ſatur annis*, raſſaſié d'années, parce que le temps ſe nourrit & ſe raſſaſie d'années. C'eſt pour la même raiſon, diſent-ils, qu'on a ſuppoſé qu'il dévoroit ſes enfants, & qu'on le repréſente armé d'une faux, pour marquer que le temps renverſe & moiſſonne tout. Ce qui favoriſe cette opinion, c'eſt que le mot dont les Grecs ſe ſervoient pour ſignifier le temps, eſt preſque le même que celui par lequel ils déſignoient Saturne. D'autres ſoutiennent que le nom de Saturne vient du latin *ſatur* qui ſignifie l'action de ſemer, parce que Saturne eſt le premier qui apprit aux hommes l'agriculture. C'eſt pourquoi, ajoûtent-ils, on lui met en main une faux, inſtrument de la moiſſon.

Il y en a qui veulent que Saturne ſoit un perſonnage imaginé par les payens, d'après quelques notions confuſes qu'ils avoient de notre premier pere Adam. Saturne, dévorant ſes enfants, leur offre l'image d'Adam donnant, par ſon péché, la mort à tous ſes deſcendants. Saturne, fils du Ciel, c'eſt Adam formé par la

main de celui qui regne dans le ciel. Saturne chassé du ciel & apprenant en Italie l'agriculture aux hommes, c'est Adam chassé du paradis terrestre, forcé de labourer la terre, & d'apprendre cet art à ses enfants. D'autres pensent que Saturne est le même que Noé. Mais celui de tous qui paroît avoir le mieux débrouillé la fable de Saturne, c'est M. Pluche. Il prétend que ce dieu prétendu n'étoit autrefois qu'une figure symbolique, dont les Egyptiens se servoient pour désigner le temps où se tenoient les assises des juges. Laissons-le déveloper lui-même cette explication.

„ Les prêtres, dit-il, pendant l'année, paroissoient „ peu en public, hors le temps des fonctions de reli„ gion; mais ils sortoient au printemps, c'est-à-dire en „ Février, & s'assembloient pour juger les affaires des „ particuliers, afin que ceux-cy pussent ensuite vaquer „ librement au travail de la moisson dont le temps appro„ choit. Ces prêtres, étant nourris aux dépens du public, „ n'avoient ni ambition, ni interêt, ni liaisons, & ju„ geoient le peuple avec une équité & une intégrité par„ faites. Cette assemblée des prêtres étoit annoncée par un „ Horus barbu, portant en main une faux, & par une „ Isis mammelue, environnée de têtes d'animaux. Cette „ Isis portoit alors le nom de *Rhæa*. L'Horus barbu „ marquoit l'assemblée des vieillards. La faux, dans „ sa main, annonçoit la fenaison & la moisson, qui „ suivoient immédiatement les assises. On donnoit à „ cette figure le nom de *Sudec*, c'est-à-dire *le juste*; ce„ lui de *Crone*, c'est-à-dire *la gloire*, *la dignité*, *la* „ *majesté*, ou *la couronne*, *le cercle des juges*; celui „ de *Chiun* ou *Cheunna*, qui signifie *l'assemblée des* „ *prêtres*; enfin celui de *Sotterin* ou *Sétrun*, qui signi„ fie *les juges* ou *l'exécution des jugements*. Quant à „ l'Isis mammelue & environnée de têtes d'animaux „ pour annoncer les fêtes de la moisson, on lui donna „ le nom de *Rhæa*, qui exprime la crême & le lait „ qu'elle donne aux hommes, comme aussi la pâture „ de l'année entiere qu'elle fournit aux animaux. „ Après la décision des procès des particuliers; &, „ pendant que le peuple étoit occupé à scier & à bat-

„ tre les bleds, les juges continuoient à tenir leurs
„ séances pour pourvoir à tous les besoins de l'Etat
„ par des réglements généraux ; & c'est parce qu'ils
„ restoient assemblés le reste de l'année, jusqu'au lever
„ de la canicule, que l'affiche des jugements, le vieil-
„ lard armé d'une faux, demeuroit en place jusqu'à
„ ce qu'on vît paroître un nouvel Osiris, un nouveau
„ soleil, c'est-à-dire le nouvel an.

„ Nous allons voir les étranges contes auxquels cette
„ circonstance donna lieu. On perdit, peu-à-peu, l'in-
„ telligence de ces figures si simples : elles furent pri-
„ ses pour des hommes & des femmes dont on célé-
„ broit l'apothéose. On leur assigna une généalogie:
„ on fit descendre Osiris & Isis, c'est-à-dire Jupiter &
„ sa femme, de ce vénérable vieillard qui étoit l'affiche
„ qu'on voyoit paroître le plus long-temps sur la fin
„ de l'année. Ainsi, Sudec ou Cronos ou Saturne de-
„ vint pere de Jupiter & d'Isis ; Rhæa fut leur mere...

„ Je trouve encore, continue M. Pluche, les preu-
ves de la même vérité dans les remarques que m'offre assez naturellement la fable de Saturne. Au lieu de le peindre avec une faux, pour marquer que les séances des juges doivent se tenir au-temps de la moisson & de la fenaison, on le trouve quelquefois représenté avec des yeux par-devant & des yeux par-derriere ; dont les uns veillent, les autres sont fermés ; & quatre ailes, dont deux sont étendues, deux sont abbaissées ; ce qui marquoit la pénétration & la continuité du travail des juges, qui se relayoient ou se succédoient, nuit & jour, pour expédier les affaires du peuple. Une nouvelle preuve que Saturne est un juge ou le symbole de la justice, à la pénétration de laquelle rien n'échape, c'est que les poëtes, & sur-tout Homere, l'appellent communément *le pénétrant*, *le rusé*, *le clair-voyant Saturne*... C'est parce que Saturne, ou Crone, avoit un rapport nécessaire avec la parfaite équité des jugements qui se rendoient, sans acception de personne, par une compagnie de juges isolés & désintéressés, qu'on disoit que Saturne avoit regné avec une douceur & une intégrité parfaites. Si l'on ajoûtoit que, de son temps, il

regnoit un printemps perpétuel, c'eſt parce que les ſéances des juges étoient anciennement inſéparables du plus beau mois de l'année : tel eſt conſtamment le mois de Février en Egypte. Tous les voyageurs nous parlent des agréments de ce mois, durant lequel l'Egypte eſt, d'un bout à l'autre, un grand tapis de fleurs... C'eſt parce que Saturne étoit le ſymbole des prêtres qui ne ſortoient, qu'au printemps, de leur retraite, qu'on attachoit, pendant l'année, la ſtatue de Saturne, & qu'on rompoit ſes liens aux approches de la fête.

A préſent que nous reconnoiſſons très-probablement le vrai Saturne, reprenons ſes attributs & ſes noms pour voir les contes étranges auxquels ils ont donné lieu, faute d'être entendus. Dès qu'on eut fait des perſonnages vivants d'Oſiris & de Saturne, & que l'un eut été regardé comme le fils & le ſucceſſeur de l'autre, parce qu'il le ſuivoit immédiatement, tout devint matiere à hiſtoire. Les liens, qui étoient la marque de la vie ſédentaire & retirée des juges, furent pris pour un effet de la violence de Jupiter, qui avoit empriſonné ſon pere, & s'étoit rendu maître de l'Empire univerſel. On n'oublia pas non plus d'interpréter la faux, conformément aux vues jalouſes & inquietes de l'uſurpateur... Les Egyptiens, pour faire entendre que l'aſſemblée des juges & la moiſſon finiſſoient l'année, & qu'il n'y avoit plus de fêtes ni d'annonces juſqu'au commencement de l'année ſuivante, tantôt mettoient au bras de Saturne un ſerpent qui ſe mord la queue, tantôt peignoient un vieillard qui ſembloit mordre la tête de ſon fils. Quelquefois ils diſoient que Saturne, de vieillard devenoit enfant. Ce dernier trait ramene tout à une vérité ſimple & ſenſible ; c'eſt le dénouement des figures : l'année vieilliſſoit, puis ſe renouvelloit. Il n'y avoit point là de myſtere ; mais ceux qui vouloient du ſingulier diſoient, en les voyant, que Saturne ſe plaiſoit à dévorer des enfants, & même ſes propres fils. Le mot *babben*, qui ſignifie *un enfant*, *un fils*, différant peu d'*baëben*, une pierre, ils allerent, de folie en folie, juſqu'à dire que Saturne grugeoit des pierres ; & que Rhæa, obligée de lui donner ce qu'elle mettoit au monde, avoit

ſauvé Jupiter, en emmaillottant une pierre que Saturne avoit dévorée, au lieu de ſon fils.

Enfin, rien ne prouve mieux combien on ignoroit le ſens des figures que l'on prenoit pour des perſonnages diviniſés, que l'idée toute nouvelle que les Grecs ſe firent de Saturne, quand il fut apporté chez eux. Le nom de *Crone*, ſous lequel il leur étoit connu; ſignifioit fort ſimplement la Majeſté des Aſſemblées judiciaires, la Couronne ou le Cercle des Juges. Mais, ne ſçachant ce que c'étoit que cette figure ni ſa deſtination & trouvant un rapport de ſon entre le nom de *Chrone*, & celui de *Crone*, qui, parmi eux, ſignifioit *le temps*, ils interprétèrent tout le ſymbole en ce ſens. La vieilleſſe y quadroit le mieux du monde. Que faire de la faux qu'il tient en main? Il s'en ſervira pour tout abbatre. Les pierres ſur-tout qu'on lui faiſoit dévorer ſembloient le caractériſer parfaitement. Le temps mine tout, & ronge les pierres même... Il eſt aiſé de ſentir qu'on n'a jamais imaginé ces folies à tête repoſée, mais qu'une figure fort ingénieuſe, qui ſervoit à annoncer & à faire reſpecter la Juſtice, n'étant plus entendue, quoique toujours préſentée à certaines fêtes, fut priſe d'une façon par les uns, d'une autre par d'autres, & que toutes ces interprétations, venant enſuite à ſe rapprocher, il s'en eſt formé un horrible mélange d'idées, qui n'ont ni ſens ni liaiſon.

SATURNIENS : hérétiques du deuxieme ſiécle, & ſectateurs de Saturnin, ancien diſciple du magicien Ménandre. Ils croyoient qu'il y avoit une vertu ſouveraine & inconnue, qui avoit créé les anges & les vertus céleſtes; que ſept de ces anges s'étoient révoltés contre le ſouverain Dieu; que l'un d'entr'eux étoit le Dieu des Juifs. Ils diſoient de Jeſus-Chriſt qu'il n'étoit venu ſur la terre, que pour anéantir ce Dieu des Juifs, & par-là ſauver les hommes. Ils regardoient le mariage & la génération comme une production de Satan, une œuvre diabolique : auſſi nioient-ils que le Sauveur eût pris autre choſe que l'apparence d'un corps, en venant ſur la terre.

SATYRES : divinités champêtres, honorées chez

les anciens payens, & que l'on repréſentoit ſous la forme de petits hommes fort velus, ayant la queue, les cuiſſes & les jambes de chévres ; le viſage rouge & enflammé, & des cornes au front. Les poëtes ſuppoſoient qu'ils faiſoient leur ſéjour dans les forêts & ſur les montagnes, où ils s'occupoient à pourſuivre les nymphes & les bergeres égarées dans la campagne. Ces Satyres étoient de la ſuite de Bacchus ; & l'on prétendoit qu'ils avoient accompagné ce dieu dans ſon expédition des Indes. Ce que l'on rapporte d'une certaine eſpece de ſinges, qui habitent une montagne des Indes, & qui ont beaucoup de reſſemblance avec les hommes, a pu donner lieu aux fables que les anciens avoient imaginées ſur le compte des Satyres. Quelques auteurs racontent qu'un certain Euphémus, étant ſur mer, fut jetté, par la tempête, dans une iſle déſerte, où il trouva des eſpeces d'hommes ſauvages tout velus, qui avoient une queue derriere le dos, qui voulurent enlever les femmes de l'équipage. On dit que Céſar, s'étant arrêté ſur le bord du Rubicon, indécis s'il devoit le paſſer ou non, vit une eſpece de Satyre qui jouoit du chalumeau, & ſembloit l'inviter à paſſer ce fleuve. S. Jérôme, dans la Vie de S. Paul hermite, rapporte que S. Antoine rencontra dans le déſert un Satyre qui lui préſenta des dattes, & lui dit qu'il étoit un de ces habitants des bois que les payens avoient honorés ſous le nom de *Faunes* & de *Satyres*. Il ajoûta que ſes confreres l'avoient député vers lui pour le prier d'intercéder pour eux auprès du Sauveur, qu'ils reconnoiſſent être deſcendu du ciel pour le ſalut du genre humain. Mais il y a lieu de croire que toutes ces hiſtoires ſont fabuleules. Il s'eſt trouvé cependant des rabbins, qui, non-ſeulement les ont adoptées, mais ont encore enchéri deſſus conſidérablement ; tel eſt, entr'autres, le rabbin Abraham, qui s'eſt imaginé que les Satyres & les Faunes des anciens étoient, en effet, des hommes véritables, mais dont la ſtructure étoit demeurée imparfaite, parce que Dieu, lorſqu'il les faiſoit, ayant été ſurpris par le ſoir du ſabbat, avoit interrompu ſon ouvrage.

SCAMAMDRE. C'eſt le nom d'un dieu du paga-

nisme, qui présidoit à une riviere du même nom, dans la Troade ou la petite Phrygie. Il étoit tellement respecté dans le pays, que toutes les filles, la veille de leurs noces, avoient coûtume d'aller se baigner dans ses eaux, & lui offrir leur virginité. Le dieu, flaté d'une pareille offrande, sortoit d'entre ses roseaux; prenoit la jeune fille par la main, & la conduisoit dans sa grotte. Le lecteur conçoit, sans peine, quels étoient ceux qui jouoient, en pareille occasion, le rolle du fleuve Scamandre. Cette superstition populaire donna lieu à une aventure que le fameux orateur Eschin rapporte dans ses Lettres. Callirhoë, jeune fille d'une rare beauté, étant allée, selon la coûtume, offrir sa virginité à Scamandre, un jeune homme, qui l'aimoit depuis longtemps sans espérance, fit si bien, par son stratagême, qu'il reçut ce qui étoit destiné à Scamandre. Quelques jours après, Callirhoë, ayant apperçu dans la rue le jeune homme, le montra à ceux qui l'accompagnoient, & dit ingénuement que c'étoit-là le fleuve Scamandre. Ce discours découvrit la fourberie; & le téméraire, qui avoit fait l'office de Scamandre, n'évita que par une prompte fuite le châtiment qu'on lui destinoit.

SCAPULAIRE: instrument de piété que la sainte Vierge donna à Simon Stock, général des Carmes. Le scapulaire est un petit habit de laine, dont la couleur est brune minime, ou tannée, que l'on met sur l'estomac, sur le dos & sur les épaules. Quelquefois deux petits morceaux de drap, de quelques pouces en quarré, attachés à deux rubans, suffisent pour former un scapulaire. La bulle que le pape Jean XXII porta, en faveur du scapulaire, qui est connue sous le nom de *bulle sabbatique*, a beaucoup contribué à augmenter la confrérie du scapulaire. Ce pontife accorde aux confreres des indulgences considérables, aux conditions suivantes; 1° de porter toujours le scapulaire jusqu'à la mort; 2° de garder la virginité, ou du moins la continence & la chasteté conjugale; 3° de réciter, tous les jours, les Heures canoniales, ou de jeûner les jours ordonnés par l'Eglise, & de faire abstinence tous les mercredis & samedis de l'année, excepté la fête de Noël, si

elle tomboit un de ces jours. La confrérie du ſcapulaire jouit, comme la plûpart des autres, d'un grand nombre d'indulgences, accordées par pluſieurs ſouverains pontifes.

SCÉNOPÉGIE. C'eſt le nom que l'on donne à la fête des Tabernacles, que les Juifs célébroient en mémoire de ce qu'ils avoient habité dans le déſert ſous des tentes.

SCÉVOPHYLAX : titre d'un officier de l'égliſe de Conſtantinople, qui étoit chargé de garder les vaſes ſacrés.

SCHÆRWÆCKAS : ſecte de Bramines, qui, ſans s'embarraſſer dans les frivoles diſputes de leurs confreres, au ſujet de Viſtnou & d'Ixora, trouverent qu'il eſt plus court & plus commode de ne rien croire, que de diſputer ſans ceſſe. Le principal objet de cette ſecte eſt le bonheur de la vie préſente. Elle n'enviſage rien au-delà, & renvoie aux enfants & aux vieilles les contes des autres Bramines ſur l'état de l'ame après la mort. En un mot, les Schærwæckas ſont de véritables Epicuriens ; & cependant on aſſure que leurs mœurs ſont très-réglées.

SCHAMMANS : prêtres des Tartares Tunguſes, ainſi appellés du nom de leur chef qu'on nomme *Schamman*. Le principal emploi de ces prêtres eſt la ſorcellerie ; & leur chef excelle dans cette partie, comme on en peut juger par l'exemple ſuivant, que nous rapportons tel qu'il ſe lit dans les Notes ſur l'Hiſtoire des Tatars. „ Le Schamman ſe met ſur le corps un habil„ lement compoſé de toutes ſortes de vieilles ferrailles, „ & même de figures d'oiſeaux, de bêtes & de poiſ„ ſons de fer, qui tiennent les uns aux autres par des „ mailles de même métal.... Il ſe couvre les jambes „ d'une pareille chauſſure, & les mains de pates d'ours „ de même eſpece. Sur la tête, il ſe met des cornes „ de fer. Dans cet équipage, il prend un tambour d'une „ main, & de l'autre une baguette garnie de peaux „ de ſouris ; ſaute & cabriole en même temps, obſer„ vant, dans ſes ſauts, de croiſer les jambes, tantôt „ par-devant, tantôt par-derriere, & d'accompagner les

„ coups qu'il donne ſur ſon tambour des hurlements les „ plus affreux. Dans tous ces mouvements, il a les „ yeux toujours fixes vers l'ouverture qui eſt au toit „ de ſa hute; &, lorſqu'il apperçoit un oiſeau noir „ qu'on prétend venir ſe percher ſur le toit, & diſpa- „ roître auſſi-tôt, il tombe en extaſe par terre, & de- „ meure un quart d'heure dans cet état, ſans paroître „ avoir ni raiſon ni ſentiment. Revenu à lui, il ſe leve, „ & donne réponſe ſur le ſujet pour lequel on le con- „ ſulte."

SCHAVUOTH. Ce mot hébreu ſignifie *fête des ſemaines*; & c'eſt le nom que les Juifs modernes donnent à la fête de la Pentecôte, à cauſe des ſept ſemaines que l'on compte depuis Pâques juſqu'à la Pentecôte. Cette fête ſe trouve auſſi appellée, dans l'Ecriture, *le jour des prémices*, parce qu'on offroit alors au temple les prémices des fruits. Elle eſt auſſi nommée *la fête de la moiſſon*, parce qu'on commençoit alors à couper le grain. Les Juifs modernes emploient deux jours à la célébration de cette fête. Ils interrompent, pendant ce temps, leurs travaux & leurs affaires; mais il leur eſt permis de préparer les choſes néceſſaires à la vie. Ce qui contribue à leur rendre cette fête très-reſpectable, c'eſt que leurs traditions enſeignent que la Loi fut, ce jour-là, donnée à Moyſe ſur le mont Sinaï. C'eſt pourquoi, ils ont coûtume d'orner leurs ſynagogues, & même leurs maiſons, de guirlandes de fleurs.

Le jour de cette fête, ils ſe font ſervir, à table, un gâteau aſſez épais, auquel on donne le nom de *gâteau de Sinaï*, en mémoire de la montagne ſainte ſur laquelle Moyſe reçut la loi.

SCHEIK, *ou* CHEYK. On appelle ainſi, dans l'Orient, les chefs des communautés religieuſes & ſéculieres, & les docteurs diſtingués. Les Mahométans donnent ce nom à leurs prédicateurs. *Scheik* eſt un mot arabe, qui ſignifie *vieillard*.

SCHEIKHALESLAM, c'eſt-à-dire le *vieillard*, ou le *chef de la loi*. Les Muſulmans déſignent par ce nom, ou un grand Iman, ou le Mouphti, qui eſt leur ſouverain pontife.

SCHEIKISTUM. Les Perſans appellent ainſi le doyen de leur clergé.

SCHÉMATIQUE. C'eſt ainſi que S. Jean Damaſcène appelle les hérétiques Monophyſites, ſectateurs d'Eutychès, qui s'étoient ſéparés de l'Egliſe.

SCHÉRIF. *Voyez* Chérif.

SCHIAH & Schiat. Ce mot, en arabe, ſignifie une faction, une ſecte particuliere en matiere de Religion. Les Turcs s'en ſervent pour déſigner la ſecte des Perſans, partiſans d'Ali, qu'ils regardent comme des hérétiques. *Voyez* Shiis qui ſignifie la même choſe.

SCHIAITE, *ou* Schiite. Les Turcs appellent ainſi les partiſans d'Ali, qui ſont de la ſecte appellée *Schiah* Voyez Schiah *&* Shiis.

SCHISME : diviſion, rupture qui ſe fait entre les membres d'une Religion, lorſqu'une partie de ces membres ſe ſépare du chef commun, ou bien lorſque ces membres ne ſont pas d'accord entr'eux ſur le chef qu'ils doivent reconnoître.

Schisme des Samaritains. Voici quelle en fut l'origine. Roboam ayant révolté, par ſa dureté, une grande partie de ſes ſujets, Jéroboam profita du mécontentement général pour s'élever ſur le thrône. Il entraîna dans ſon parti dix tribus, par leſquelles il ſe fit proclamer roi; & il établit le ſiége de ſon nouveau royaume à Samarie. Dans la crainte que ſes ſujets, allant à Jéruſalem pour y adorer Dieu dans ſon temple, ne vinſſent à l'abandonner & à rentrer ſous l'obéiſſance de leur légitime Souverain, il fit ériger des temples & des autels en divers endroits de ſes Etats, à Béthel, à Dan. Il y établit des prêtres & un culte. Ce qui étoit contre la défenſe expreſſe de Dieu, qui ne vouloit être adoré que dans le ſeul temple de Jéruſalem. Ainſi les Juifs de dix tribus formerent comme une nouvelle ſecte ſous le nom de *Samaritains*. Ils furent toujours ennemis des autres Juifs, qui condamnoient leur culte comme illégitime.

Sous le regne d'Alexandre le Grand, parut le ſchiſme des Samaritains, par l'érection d'un temple ſemblable à celui de Jéruſalem, qui fut bâti ſur le Mont-Garizim, entre Sichem & Samarie. Les Samaritains prétendirent

que leur temple n'étoit point inférieur à celui des autres Juifs, & qu'on pouvoit aussi bien adorer Dieu sur le Mont-Garizim qu'à Jérusalem. Ce fut toujours-là l'unique objet de dispute entre les Samaritains & les Juifs, & le fondement du schisme. Au reste, les uns & les autres adoroient le même Dieu, & attendoient le même Messie.

La secte des Samaritains subsiste encore aujourd'hui à Gaza, à Sichem, à Damas, au Caire & autres lieux du Levant. Les Samaritains se vantent d'avoir des pontifes de la race d'Aaron, & ils font encore des sacrifices dans un temple, ou plutôt dans une chapelle située sur la montagne de Garizim. Ils sont beaucoup plus séveres que les autres Juifs dans l'observation des fêtes, & sur plusieurs autres articles. De tous les Livres de l'Ecriture sainte, ils n'admettent que le Pentateuque. Ils ne regardent pas les autres comme des Livres divins, & croient qu'ils n'ont été faits que pour maintenir sur le thrône la postérité de David. Ils prétendent que les caracteres samaritains sont ceux dont Dieu se servit pour écrire la Loi, & qu'il les donna à Moyse. Ils parlent d'Esdras comme d'un imposteur, qui a quitté les vrais caracteres hébreux pour en prendre d'autres. En effet, St. Jérôme & les plus célébres Critiques sont persuadés que les premiers caracteres hébreux sont ceux des Samaritains; & qu'Esdras, au retour de la captivité, se servit de caracteres chaldéens, qui sont ceux dont nos Bibles sont écrites, que les Israëlites, dépaysés depuis longtemps, étoient plus capables d'entendre. Ils écrivent le texte du Pentateuque sans points ni voyelles ; en quoi ils différent des autres Juifs.

SCHISME DES GRECS. L'ambition des patriarches de Constantinople fut la premiere cause du schisme de l'Eglise Gréque. Ces prélats refusoient de reconnoître la primauté de l'Eglise de Rome, & prenoient le titre de patriarche œcuménique & universel. Les papes, de leur côté, soutenoient, avec fermeté, les droits de leur siége, & s'opposoient vigoureusement aux prétentions injustes des patriarches de Constantinople, qui avoient le chagrin de voir leur rival jouir, dans tout l'Orient,

de l'autorité que lui donnoit la prééminence de sa dignité. Photius, non moins ambitieux, mais plus habile que les patriarches ses prédécesseurs, comprit qu'il ne seroit jamais indépendant, tant que l'Eglise Gréque demeureroit unie avec l'Eglise Latine. Il n'en fallut pas davantage pour lui faire projetter un schisme, sous prétexte que l'Eglise Latine avoit adopté plusieurs erreurs. Mais il ne put exciter qu'un trouble passager, qui se termina par l'exil de cet ambitieux prélat. Cependant sa disgrace ne put détruire les semences du schisme, qui subsistoient toujours; & l'entreprise dans laquelle Photius avoit échoué, fut tentée, de nouveau, par le patriarche Michel Cérularius. Ce prélat attaqua vivement le pape sur quatre griefs qui étoient, 1° que, dans l'Eglise Latine, on se servoit, pour la consécration, de pain sans levain; 2° qu'on mangeoit du fromage & des viandes étouffées; 3° qu'on jeûnoit les samedis; 4° qu'on ne chantoit point *Alleluia* pendant le Carême.

Le pape, qui étoit alors Léon IX, réfuta les accusations de Cérularius, & lui fit de vifs reproches sur l'aigreur & l'animosité qu'il faisoit voir dans sa conduite. Cérularius feignit d'être persuadé par la réponse du pape, & parut ne chercher que l'union & la paix. L'empereur Grec témoigna les mêmes dispositions; ce qui engagea le pape à dépêcher, à Constantinople, des légats pour terminer cette affaire. L'empereur leur fit un très-bon accueil; mais le patriarche ne voulut pas même les voir. Les légats, après avoir fait tous leurs efforts pour le ramener par la douceur, se virent enfin obligés de l'excommunier publiquement. Cétularius s'en vengea, en excommuniant, à son tour, les légats. Il fit plus: il souleva le peuple jaloux de l'honneur de son patriarche; lui peignit le pape & l'Eglise Latine sous les plus noires couleurs, & vint à bout d'établir si solidement le schisme, que l'empereur, malgré ses dispositions pacifiques, ne jugea pas qu'il fût sûr pour lui de s'y opposer. Cérularius, par sa conduite insolente, s'attira le même sort que Photius, & mourut en exil; mais le schisme, qu'il avoit établi, ne s'éteignit pas avec lui; &, quoique les empereurs de Constantinople entre-

tinssent toujours, avec le pape, quelques liaisons d'intérêt, le peuple ne reconnoissoit plus d'autre chef de l'Eglise, que son patriarche.

Sous l'empire de Jean Vataces, il y eut quelques propositions de paix entre le pape & le patriarche; mais elles ne produisirent que des disputes très-vives des deux côtés, qui se terminerent sans qu'on eût pu convenir de rien. Le projet de réunion eût été exécuté sous Michel Paléologue, si ce prince eût été le maître des opinions & des sentiments de ses sujets. Il avoit envoyé au concile de Lyon des ambassadeurs chargés de présenter une profession de foi, conforme à celle de l'Eglise Latine, & signée de vingt-six métropolitains d'Asie; mais son peuple se souleva contre lui, & refusa toujours de se soumettre au pape. En vain, pour l'y forcer, il employa les persécutions & les supplices: il ne fit que se rendre odieux. Pendant qu'il luttoit ainsi contre l'obstination de ses sujets, ses ambassadeurs revinrent du concile de Lyon, avec des nonces du pape, qui exigeoint que l'empereur, pour consomner l'ouvrage de la paix, réformât le symbole, & y ajoûta ces mots: *Filioque*. „ Et du Fils. " (*Voyez* SAINT-ESPRIT, & *Filioque.*) L'empereur, surpris de cette nouvelle demande, refusa d'y souscrire parce qu'il désespéroit d'en venir à bout. Ce refus le fit excommunier.

Amurat, Sultan des Turcs, ayant établi le siége de son Empire à Andrinople, l'empereur Jean Paléologue, qui sentoit le besoin qu'il avoit du pape & des princes d'Occident, fit tous ses efforts pour se réunir avec l'Eglise Latine. L'acte de réunion fut dressé: il étoit extrêmement avantageux à l'empereur & à l'empire; mais, les Grecs s'embarrassant peu de tomber au pouvoir des Turcs, pourvu qu'ils ne fussent pas soumis au pape, & consultant plutôt leur haine contre l'Eglise Latine, que les interêts de leur patrie, refuserent avec une opiniâtreté invincible d'accéder à ce traité. L'empereur, ayant à la fois pour ennemis ses sujets & les Turcs, ne put défendre sa capitale, qui fut prise par Mahomet II. Depuis la prise de Constantinople, le schisme a toujours continué, quoiqu'on ait tenté plusieurs fois de réunir les

deux Eglifes. Le caractere opiniâtre des Grecs, & furtout leur ignorance, qui augmente de jour en jour, rendent cet ouvrage extrêmement difficile.

SCHISME DES ARMÉNIENS. Les Arméniens conferverent long-temps dans toute fa pureté la religion qu'ils avoient reçue de Grégoire, furnommé *l'Illuminé*. Mais, dans le fixieme fiécle, leur patriarche Narsès adopta les erreurs des Eutychiens ou Monophyfites; rejetta le concile de Chalcédoine, & fe fépara entierement de l'Eglife. Après un fchifme de cent douze ans, les Arméniens renoncerent à leurs erreurs, & rentrerent dans le fein de l'Eglife, à laquelle ils demeurerent unis, pendant l'efpace de cent cinq ans. Le patriarche Jean Agmenfis renouvella le fchifme au commencement du huitieme fiécle, & joignit aux erreurs des Eutychiens celle de Monothélites. Il ordonna qu'à l'avenir on ne mettroit point d'eau dans le vin, pour célébrer les faints Myfteres, afin de faire voir qu'il n'y avoit qu'une feule nature en Jefus-Chrift. Depuis ce temps, plufieurs princes Arméniens firent tous leurs efforts pour rétablir la Religion Catholique dans leurs Etats; mais ils ne purent jamais y parvenir. Cependant les Miffionnaires font venus à bout de convertir un grand nombre de Schifmatiques, & travaillent tous les jours à réunir à l'Eglife la nation entiere. On appelle *Arméniens Francs*, ceux qui ont été convertis à la Religion Catholique. Ils demeurent dans un canton nommé *Abtener* qui eft divifé en fept villages. Il y a auffi en Pologne quelques Arméniens Francs, qui ont leur patriarche particulier.

Les Arméniens fchifmatiques, outre leur erreur principale, qui confifte à rejetter le concile de Chalcédoine, foutiennent encore plufieurs autres opinions contraires à la foi de l'Eglife. Ils penfent que les hommes ne feront punis ou récompenfés qu'au jour du jugement dernier, & qu'en attendant ce grand jour, les ames féparées des corps errent dans la région de l'air. Ils nient l'exiftence du purgatoire, & penfent que Dieu a créé tout dès le commencement du monde. Il eft vrai que ces opinions ne font point autorifées par l'Eglife d'Arménie. Il n'y a que quelques particuliers qui les foutien-

nent. On trouve chez les Arméniens plusieurs traces de Judaïsme. Ils évitent de manger de la chair des animaux que les Juifs regardent comme immondes; & cependant, par une bizarrerie dont on ne peut rendre raison, ils se permettent la chair de porc. Ils s'abstiennent aussi des animaux étouffés dans le sang; & leurs femmes observent les purifications légales prescrites. Leurs prêtres sacrifient des animaux à la porte des Eglises. Les assistants trempent le doigt dans le sang de la victime, & en font une croix sur leurs portes. La chair de la victime se partage entre les prêtres & ceux qui l'ont fournie. Les Arméniens s'imaginent, en réunissant les deux alliances, pouvoir jouir des biens temporels promis aux Juifs, & des biens spirituels promis aux Chrétiens.

Le Patriarche des Arméniens schismatiques réside à Echmiadzin & prend le titre de Pasteur Catholique & universel de la nation. Il est élu par les évêques, ou plutôt par le roi de Perse, quoiqu'en apparence il ne fasse que donner son agrément à l'élection. Il en est de cette dignité comme de la plûpart de celles qui sont électives. On ne l'obtient qu'à force d'argent & d'intrigues. Le patriarche, quoique riche de cent mille écus, vit retiré dans un monastere, vêtu comme le dernier des moines, mangeant des légumes, & buvant de l'eau. Ses grands biens sont employés à acheter des protecteurs à la cour du roi de Perse. Le clergé d'Arménie est de la derniere ignorance. Toute la science des prêtres se réduit à lire couramment le missel, & à entendre un peu les rubriques. *Voyez* sur ces objets, l'article ORDINATION.

SCHISME D'ANGLETERRE. Ce royaume, autrefois si soumis, & si dévoué au chef de l'Eglise, dont les papes avoient tiré tant de richesses, leur fut enlevé tout-à-coup vers l'an 1533, par le caprice d'un roi qui avoit été honoré du titre de Défenseur de la Foi. Henri VIII, éperdument amoureux d'Anne de Boulen, & résolu de l'épouser, chercha le moyen de se défaire de Catherine d'Aragon sa femme. Il pressa le pape Clément VII d'annuler son mariage, comme étant incestueux & illégitime. Catherine, en effet, avant d'épouser Henri, avoit été mariée à son frere Arthus; mais ce mariage ne s'étoit fait qu'en

vertu

vertu d'une dispense du pape Jules II. Il n'étoit guéres probable que Clément VII voulût condamner ce qui avoit été permis par un de ses prédécesseurs. En effet, il ne se pressa pas d'accorder au roi d'Angleterre ce qu'il demandoit. Henri, qui étoit amoureux, &, par conséquent, impatient, coupa court à toutes ces difficultés, en rompant ouvertement avec le pape. Il commença par défendre aux ecclésiastiques de son royaume d'avoir aucune communication avec le pape. Il les força ensuite, par la crainte de perdre leurs biens, de le reconnoître pour chef suprême de l'Eglise Anglicane. Les moines qui, dans tous les temps & dans tous les pays, ont toujours été regardés comme plus attachés au pape qu'à leurs princes, furent chassés de leurs monasteres & du royaume. Henri soutint avec succès un coup si hardi & dissipa heureusement quelques révoltes qu'il occasionna dans les provinces da Lincoln & d'Yorck. Il vit, par ce moyen, tous ses vœux accomplis. Il épousa sa maîtresse; remplit ses coffres; augmenta ses revenus & sa puissance, & regna depuis avec une autorité dont aucun roi Chrétien n'avoit jamais joui. Du reste, il ne fit aucun changement dans les dogmes & dans les cérémonies de la Religion, & continua même à faire brûler les hérétiques avec beaucoup de zéle, tandis que le pape Paul III l'excommunioit lui-même, comme le plus terrible & le plus dangereux des hérétiques. On trouvera, dans un grand nombre d'histoires, des détails sur le divorce de Henri VIII, que nous avons supprimés comme étrangers à notre sujet. *Voyez* RELIGION ANGLICANE.

SCHISME (*le grand*) d'Occident, qui désola l'Eglise, pendant l'espace de cinquante & un ans, s'éleva en 1378. Après la mort du pape Grégoire XI, Barthelemi de Prignano, Napolitain, archevêque de Bari, fut élu ponr lui succéder, & prit le nom d'*Urbain VI*. Son élection paroissoit très-canonique. Quoique le conclave eût été fort tumultueux, cependant le plus grand nombre des cardinaux l'avoit choisi librement; mais le nouveau pontife, homme dur & violent, irrita tellement les esprits par sa fierté & par sa tyrannie, que plusieurs cardinaux, presque tous François, se retirerent à Anagni,

fort mécontents; &, ſous prétexte de quelques troubles excités dans le conclave par la populace Romaine, qui vouloit un pape Romain; ils proteſterent contre l'élection d'Urbain VI, comme faite par la violence, & ſe diſpoſerent à élire un autre pape. Ils jetterent les yeux ſur Robert de Geneve, qui ſe fit appeller *Clement VII* & établit ſon ſiége à Avignon, voyant que ſon compétiteur étoit maître de Rome. Les deux papes ne tarderent pas à ſe faire une guerre cruelle. Ils s'excommunierent l'un l'autre; ſe prodiguerent réciproquement les noms d'*intrus*, d'*anti-pape* & d'*hérétique*, & inonderent l'Europe de manifeſtes remplis d'invectives ſcandaleuſes. Ils ne s'en tinrent pas aux écrits & aux injures. Ils eurent recours à la force des armes pour ſoutenir leurs droits; & l'Italie devint un théatre où les Urbaniſtes & les Clémentins combatirent avec acharnement, comme pour la conquête d'un royaume. Le Nord & preſque toute l'Italie reconnurent Urbain pour légitime pape. Clément eut dans ſon parti la France avec le royaume de Naples.

La mort des deux papes n'éteignit point le ſchiſme, parce que leurs partiſans s'empreſſerent de leur donner des ſucceſſeurs. Urbain VI fut remplacé par Boniface IX; Clément VII, par Benoît XIII. Boniface IX eut pour ſucceſſeur Innocent VII, qui ne jouit qu'un an de ſa dignité. Après ſa mort arrivée en 1406, les cardinaux de ſon parti, au nombre de quatorze, avant de procéder à l'élection d'un nouveau pape, dreſſerent un acte par lequel chacun d'eux s'engageoit, en cas qu'il fût élu, d'abdiquer la papauté, pourvu que ſon compétiteur voulût y renoncer également. Après avoir tous juré & ſouſcrit cet acte, ils élurent Ange Corrario, Vénitien, âgé de ſoixante & dix ans, homme recommandable par la ſainteté de ſa vie, qui prit le nom de *Gregoire XII.* On ne ſoupçonna point qu'un ſi vertueux perſonnage pût ſacrifier à ſon ambition le repos de toute l'Egliſe. „ Oui, diſoit le nouveau pape, j'irai trouver mon com„ pétiteur, pour concerter avec lui les moyens de finir „ le ſchiſme, quand je devrois y aller à pied, un bâton „ à la main, ou par mer dans la moindre petite barque."

Grégoire XII n'avoit pas encore goûté les délices de la papauté, lorsqu'il tenoit ce généreux discours. Il falloit ne pas connoître les hommes pour espérer que deux papes déja vieux renonceroient, de concert, à une dignité qui étoit alors, à tous égards, la premiere du monde. Grégoire & Benoît amuserent long-temps l'Europe par des lettres réciproques, dans lesquelles ils s'exhortoient à quitter un titre que l'un & l'autre vouloit conserver. On découvrit enfin leur mauvaise volonté. Un concile, tenu à Pise, les condamna tous deux, comme schismatiques, opiniâtres & hérétiques, & les déclara déchus de tout honneur & de toute dignité. On élut, en conséquence, un nouveau pape qui se fit appeller *Alexandre V.* Il mourut en 1410, un an après son élection, & eut pour successeur Jean XXIII.

Cependant les deux anti-papes s'obstinoient à fomenter le schisme & prenoient toujours un titre qui ne leur appartenoit pas. Un nouveau concile, tenu à Constance, en 1415, crut les engager plus efficacement à renoncer à leurs prétentions, en forçant Jean XXIII à leur donner l'exemple. Ce moyen de pacification déplut à Jean, qui fit tous ses efforts pour conserver sa dignité. Le concile voyant sa résistance, lui fit son procès; &, sur plusieurs crimes atroces qu'on lui imputa, le déclara privé du pontificat. Jean souscrivit à cette sentence. Dans le même temps, Grégoire XII renonça aussi à ses prétentions. Ces exemples ne purent vaincre l'opiniâtreté de Benoît XIII qui vouloit absolument avoir l'honneur de mourir pape. En vain le concile le fit sommer d'abdiquer. Ce vieillard âgé de soixante-dix-huit ans, se moqua des sommations & des menaces du concile. Plusieurs princes, choqués de son obstination, renoncerent à son obéissance. Benoît s'en allarma fort peu, & s'en consola, en lançant des excommunications contre eux & contre le concile de Constance. Le concile le déclara contumace & le déposa solemnellement. On procéda ensuite à l'élection d'un nouveau pape qui fut Martin V. Cependant Benoît continua d'exercer les fonctions de pape, jusqu'à sa mort arrivée, en 1424, au château de Paniscole. Il avoit alors près de quatre-

vingt-dix ans. Il paroît qu'il avoit dessein de prolonger encore le schisme après sa mort ; car, avant de mourir, il fit promettre avec serment aux deux cardinaux, qui seuls composoient alors sa cour, de lui donner un successeur. Les deux cardinaux, fideles à leurs engagements, élurent un Aragonois nommé *Gilles Mugnoz*, chanoine de Barcelone, qui n'accepta que malgré lui cette dignité, & prit le nom de *Clément VIII*. Persuadé que son élection n'étoit pas soutenable, il abdiqua solemnellement, en 1429, &, par sa démission, mit fin à ce schisme fameux, qui, depuis si long-temps, troubloit la paix de l'Eglise.

SCHOOUBIAH. C'est le nom d'une secte de Musulmans qui prêchent la tolérance & qui prétendent qu'on ne doit faire aucune différence entre les Sunnites & les Schiites, entre les sectateurs d'Aboubekre & les partisans d'Ali. *Voyez* SUNNI, SCHIAH, ALI.

SCHWENKFELDIENS : hérétiques, qui furent ainsi nommés, parce qu'ils avoient pour chef un certain Schwenfeldius qui enseignoit, entr'autres erreurs, que Jesus-Christ avoit son corps avec lui apporté du ciel, & qu'après son Ascension, son humanité étoit devenue Dieu.

SCIACRID. Ce nom hébreu répond à celui de Matines, & comprend les quatre premieres heures qui suivent le lever du soleil, que les Juifs modernes emploient à la priere. Ils ne peuvent rien faire avant la priere du matin : il ne leur est pas permis de boire ni de manger, ni même de saluer personne. C'est aussi pendant la priere du matin que les Juifs se servent du Taled & du Teffilin. Ils n'en font point d'usage pendant les autres prieres. *Voyez* TALED & TEFFILIN.

SCIADAAI : un des noms que les Juifs donnent à Dieu. *Voyez* MÉRUZA.

SCIAMAS, c'est-à-dire *Serviteur*. Les Juifs donnent ce nom à celui qui est chargé des clefs de la synagogue, qui a soin d'entretenir la propreté & le bon ordre ; d'allumer les lampes & les bougies, & de préparer tout ce qui est nécessaire pour le culte religieux. C'est le public qui le paye. Son emploi est le même

qu'exerçoient autrefois les diacres; & même les églises de Syrie donnent à leurs diacres, ainsi qu'à tous ceux qui servent à l'Office divin, le nom de *Sciamas*.

SCIÉRIES : fêtes que les habitants de l'Arabie célébroient autrefois en l'honneur de Bacchus. La principale cérémonie de ces fêtes consistoit à porter sous un parasol la statue de Bacchus; & c'est de-là qu'elles prirent leur nom.

SCIOMANCIE : espece de divination magique, qui consistoit à évoquer les ombres des morts pour en apprendre les choses futures.

SCIRE. Les Solymes, peuples qui habitoient autrefois le mont Taurus, donnoient le nom de *Scire* à trois de leurs principaux dieux qui étoient Arsalus, Dryus & Trosobius.

SCIRES *ou* SKIRES : fêtes que les Athéniens célébroient en l'honneur de Minerve, de Neptune & du Soleil, & dans lesquelles ils portoient solemnellement un dais par la ville.

SCOTITAS. Les Lacédémoniens avoient érigé un temple à Jupiter, sous le nom de *Scotitas*, c'est-à-dire *le Ténébreux*, voulant sans doute exprimer par-là la profondeur impénétrable des décrets de l'Etre suprême.

SCOTOPITES : nom qui fut donné à d'anciens hérétiques, plus connus sous le nom de CIRCUMCELLIONS. *Voyez cet article.*

SCRIBES. C'est le titre que portoient, chez les Juifs, les sçavants de la synagogue, ceux qui étoient chargés de garder les Livres des saintes Ecritures, de les lire & de les interpréter au peuple. Ils abuserent, dans la suite, de leur ministere; &, follement entêtés de leurs opinions particulieres, ils interpréterent la loi au gré de leur phantaisie; prétendirent que leurs sentiments particuliers devoient avoir la même autorité que l'Ecriture, & donnerent à leurs rêveries le nom de *tradition*. Avides de l'estime publique, ils composoient leur extérieur, afin de s'attirer la vénération de la multitude. Ils se vantoient de leurs bonnes œuvres; exigeoient la premiere place dans les assemblées, & vouloient qu'on leur donnât le titre de Maître. On voit,

dans l'Evangile, que J. C. leur reprochoit souvent leur hypocrisie, leur extérieur affecté, leur orgueil & leurs artifices pour duper les simples.

SCRUTIN : maniere la plus ordinaire d'élire un pape. Voici en quoi consiste la cérémonie du scrutin. On donne à chaque cardinal un billet qui a une palme de longueur & une demie de largeur. Ce billet est divisé en huit parties égales, par des lignes paralleles. Dans le premier espace sont imprimés ces mots : *Ego cardinalis*. Ces deux mots sont séparés pour que le cardinal puisse écrire au milieu son nom propre. Dans le second espace, qui est entierement blanc, le cardinal écrit son surnom & ses qualités. Aux deux extrémités du troisieme espace, il y a deux ronds où le cardinal appose un cachet qu'il fait faire exprès pour cet usage. Dans le quatrieme espace sont imprimés ces mots ; *Eligo in summum Pontificem E. D. meum D. cardinalem*. Dans le cinquieme espace, le cardinal écrit le surnom & les qualités du sujet auquel il donne sa voix. Le sixieme espace a deux ronds pour le cachet, comme le troisieme. Le septieme espace reste vuide. Le cardinal écrit dans le huitieme une devise tirée de l'Ecriture. Les cardinaux ont coûtume de contrefaire, dans cette occasion, leur écriture le mieux qu'il leur est possible. Ils emploient même souvent une main étrangere. Le revers du billet est pareillement divisé en huit espaces, la plûpart, remplis de fleurons qui empêchent qu'on ne lise ce qui est écrit de l'autre côté. Après avoir plié le billet avec tout le soin possible, chaque cardinal se rend à la chapelle destinée à l'élection, le tenant caché dans sa main. Lorsque chacun a pris sa place, avant de commencer le scrutin, on met dans un petit sac des ballotes sur lesquelles sont imprimés les noms des cardinaux ; & l'on tire ainsi au sort trois scrutateurs, trois infirmiers, & trois réviseurs : la suite de ce détail expliquera quels sont leurs offices. Après toutes ces formalités, les cardinaux vont tour-à-tour mettre leur billet dans un calice placé sur l'autel de la chapelle ; mais cela ne se fait pas si simplement qu'il est exprimé ici.

Chaque cardinal, avant de quitter sa place, prend son billet entre le pouce & l'*index* de la main droite, & le tient élevé, afin que tous les autres cardinaux puissent le voir. Il s'avance ensuite vers l'autel; fait une priere à genoux, sur le premier degré du marche pied, & monte ensuite à l'autel. Après avoir prêté le serment ordinaire, il met son billet sur la paténe, & de là le fait glisser dans le calice, puis va reprendre sa place. S'il arrive que quelques cardinaux malades ne puissent se trouver à la chapelle, les infirmiers remplissent pour eux cette fonction. Ils vont à la cellule du malade; lui présentent une boëte en forme d'urne, qui n'a qu'une petite ouverture par où le cardinal met son billet, de sorte qu'on ne peut plus le retirer sans ouvrir la boëte. Les infirmiers se rendent ensuite à la chapelle avec la boëte; en font l'ouverture en présence de tous les membres du sacré collége & mettent le billet dans le calice, avec les cérémonies que l'on vient de décrire. Pendant le scrutin, les scrutateurs veillent à ce que tout se passe dans l'ordre. Ils ont soin de mêler & d'ouvrir les billets qui sont dans le calice. Le dernier scrutateur les prend l'un après l'autre; les montre aux cardinaux, & les met dans un autre calice. Si le nombre des billets ne se trouve pas égal au nombre des cardinaux, on les brûle tous, & l'on recommence le scrutin. S'il se trouve autant de billets qu'il y a de cardinaux, alors les chefs des trois ordres des cardinaux, c'est-à-dire des cardinaux-évêques, prêtres & diacres, s'approchent de l'autel; prennent le calice où sont les billets, & les portent sur une longue table qui est auprès de l'autel. Ils s'éloignent ensuite, & font place aux trois scrutateurs qui viennent s'asseoir à cette table, le visage tourné vers les cardinaux. Le premier scrutateur renverse le calice sur cette table; ouvre les billets, & regarde le nom du cardinal qui est élu : il les remet ensuite au second scrutateur qui, après les avoir examinés, les fait passer entre les mains du troisieme scrutateur qui lit le nom à haute voix.

Pendant cette cérémonie, les cardinaux, ayant devant eux une feuille où sont imprimés les noms de tous les

membres du sacré collége, font une marque aux noms de ceux qu'ils entendent nommer, pour s'assurer par-là du nombre de suffrages qu'a chacun d'eux. Ceux qui sont nommés marquent aussi avec soin les suffrages qu'on leur donne. Le dernier scrutateur enfile ensuite tous ces billets, & les met dans un calice vuide, destiné à cet usage : on les compte encore une troisieme fois, & ils subissent l'examen des trois réviseurs, après quoi, s'il ne se trouve point d'erreur, on publie l'élection & l'on brûle tous les billets. Mais il est rare que le nombre des suffrages se trouve tel qu'il doit être, pour rendre l'élection bien réguliere. On est communément obligé d'avoir recours à une autre sorte de scrutin, qu'on nomme *accessus*. *Voyez* ACCESSUS & CONCLAVE.

SÉBUÉENS. Ce nom fut donné à quelques sectaires Juifs, qui changeoient les temps marqués par la loi pour la célébration des principales fêtes de l'année, & qui solemnisoient la Pâque, le septieme mois.

SÉBURAENS. Les Juifs appellent ainsi ceux de leurs rabbins ou docteurs, qui ont vécu & enseigné depuis la publication du Talmud. Séburaen signifie, en hébreu, quelqu'un qui opine; & ce nom leur fut donné, parce que, le Talmud étant publié & reçu dans toutes les écoles & synagogues, les sentiments de ces docteurs postérieurs au Talmud ne faisoient plus des loix, mais n'étoient que de simples opinions.

SECONDICIER. On donnoit autrefois ce nom à celui qui occupoit le second rang dans le clergé d'une église, comme on appelloit *primicier* celui qui tenoit le premier rang.

SECRETTE : (*la*) priere que le prêtre, qui célébre la Messe, récite avant la Préface. Cette priere est ainsi appellée, parce que le prêtre doit la réciter d'une voix extrêmement basse, de maniere que personne ne puisse l'entendre.

SECTAIRES. C'est le nom général que l'on donne, dans quelque religion que ce soit, à ceux qui s'éloignent de la commune façon de penser & du chef commun, pour suivre les opinions d'un maître particulier.

SECTE : société de plusieurs personnes qui s'écartent des dogmes universellement reçus dans la religion où ils sont nés, & s'attachent à soutenir des opinions nouvelles & erronées. La plûpart des sectes qui se sont élevées dans la Religion Catholique, depuis sa naissance jusqu'à nos jours, ont chacune leur article particulier dans cet ouvrage. *Voyez-les* à leurs différents noms.

Nous parlons aussi des différentes sectes des Mahométans à leurs articles. Nous ajoûterons seulement ici, d'après Ricault, que, suivant l'opinion commune, il y a soixante & douze sectes parmi les Turcs; & l'on en trouveroit sans doute un bien plus grand nombre, si l'on vouloit se donner la peine d'approfondir cette matiere. Les docteurs Turcs s'imaginent que les soixante & douze nations dans lesquelles le monde fut partagé, lors de la confusion des langues de la tour de Babel, étoient la figure des divisions qui devoient arriver, dans les siécles suivants, aux trois principales religions du monde. Sur ce principe, ils comptent soixante & dix sectes parmi les Juifs, soixante & onze parmi les Chrétiens, & chez eux soixante & douze. Ils s'en donnent une de plus qu'aux Chrétiens, parce que, disent-ils, la religion de Mahomet est la derniere, & qu'elle comprend en soi toutes les vérités.

Dans la ville de Miaco, ou Méaco, au Japon, qui est la résidence du chef de la religion, il y a un si grand nombre de sectes différentes, que, pour les connoître toutes, on est obligé de faire, tous les ans, un dénombrement exact des citoyens, dans lequel on marque la secte que chacun professe.

SÉCULARISATION : action par laquelle un religieux, un bénéfice, ou un lieu régulier, devient séculier.

SÉCULIER. (*ecclésiastique*) C'est celui qui n'est engagé par aucuns vœux, ni assujetti aux régles particulieres d'aucune communauté; en quoi il est distingué de l'ecclésiastique régulier. *Voyez* RÉGULIER.

SÉCULIER. (*bénéfice*) On appelle ainsi un bénéfice qui peut être possédé par un ecclésiastique séculier,

s'envelopa d'un manteau blanc ; prit une corde pour ceinture, & marcha avec des sandales. Il vendit ensuite une petite maison qu'il avoit ; &, lorsqu'il en eut reçu l'argent, il monta sur une pierre qui servoit autrefois de tribune au podestat de Parme, lorsqu'il haranguoit le peuple. Il jetta son argent dans la place, en criant : „ Prenne qui voudra ; c'est pour lui. " Quelques gueux, qui s'amusoient à jouer près de-là, accoururent & ramasserent promptement les especes. Ils retournerent ensuite à leur jeu, en blasphêmant le nom de Dieu. Après cet exploit, Ségarelle fit quelques prosélytes dont le nombre s'accrut beaucoup par la licence qu'il leur donnoit.

SÉGESTA : divinité des anciens Romains, qu'ils supposoient prendre soin des bleds pendant qu'ils étoient en herbe.

SÉGIADAH. Ce mot arabe, qui signifie proprement l'Adoration que l'on doit à Dieu, est employé par les Musulmans pour désigner un petit tapis, ou natte de jonc, qu'ils portent toujours avec eux pour s'en servir à mettre sous leurs genoux, lorsqu'ils font leurs prieres.

SEIGHS *ou* SOIGHS. Ce sont, chez les Mahométans, les prêtres qui se consacrent au ministere de la parole. On ne voit guéres que les chefs ou supérieurs des derviches, qui occupent les chaires des mosquées ; car les Imans rarement sont en état, ou veulent se donner la peine d'instruire leurs peuples. Les Seighs, comme nos prédicateurs, prennent communément pour texte un passage de l'alcoran. Mais le sujet le plus ordinaire de leurs instructions est la vie de Mahomet & des autres prophetes. On trouve, comme ailleurs, à Constantinople, des Seighs, qui sont quelquefois assez zélés pour dire ouvertement aux princes des vérités dures, au risque d'en être punis. Soliman étoit à la chasse, pendant que les alliés de l'empereur assiégeoient Bude, qu'ils prirent d'assaut. Un de ces Seighs osa le lui reprocher en face. Il fut assez heureux pour ne pas lui déplaire : au sortir du sermon, Soliman fit noyer neuf cent de ses lévriers.

SÉIVIAS : secte de Bramines spécialement dévoués

au culte d'Ixora ou Eſwora, qu'ils regardent comme ſupérieur à Wiſtnou. Pour ſe faire reconnoître, ils ont coûtume de ſe tracer ſur la tête quatre ou cinq lignes avec de la cendre de bouze de vache. Pluſieurs portent au col, ou dans leurs cheveux, cette infâme idole d'Ixora, qu'on appelle *Lingam.* (*Voyez* LINGAM.) Ils l'attachent auſſi au bras de leurs enfants.

SÉJAHS : moines mendiants de la religion Mahométane. Ce ſont, pour la plûpart, des vagabonds & des libertins. Ils ont des monaſteres qu'ils n'habitent preſque jamais. Leurs ſupérieurs, en les envoyant à la quête, leur commandent de ne revenir qu'avec une certaine ſomme d'argent, & une certaine quantité de vivres. Ils courent, avec ce congé, de villes en villes, de villages en villages; &, quand ils arrivent dans une place publique, ils crient de toutes leurs forces : „ Dieu, envoyez-nous tant d'écus „ & tant de meſures de ritz. " Après cette ſinguliere déclaration, ils vont dans les maiſons & dans les rues faire uſage de leurs ruſes & de leur adreſſe.

SÉLEUCIENS : anciens hérétiques, auſſi nommés *hermiens*, parce qu'ils avoient pour chefs Séleucus & Hermias. Ces deux ſectaires enſeignoient que Dieu étoit corporel; que la matiere élémentaire lui étoit coéternelle; que les ames humaines avoient été formées par les anges & compoſées de feu & d'air.

SEMAINE-SAINTE. La derniere ſemaine du Carême eſt, chez les Catholiques comme chez les hérétiques, un temps de deuil & de triſteſſe. Le chant, les cérémonies, les ornements des autels, tout eſt alors lugubre dans l'égliſe. Les croix, les images des ſaints ſont couvertes; les autels ſont dépouillés de leurs bouquets de fleurs & d'autres ornements qui les décorent. L'égliſe eſt plongée dans la déſolation & dans les larmes. La pénitence, les auſtérités, les prieres redoublent pendant ces ſaints jours. Communément les Chrétiens paroiſſent plus fervents & plus dévots. C'eſt peut-être le ſeul temps de l'année qui nous retrace quelque legere image de ces heureux ſiécles de la primitive Egliſe, où la pénitence, la dévotion, la vraie piété étoient en honneur.

SEMAINIER. On appelle ainſi dans les monaſte-

res & dans les chapitres celui des religieux, ou des chanoines, qui est chargé de faire l'office pendant la semaine, & qui doit assister à toutes les heures.

SEMENTINES : fêtes que les Romains célébroient tous les ans, dans le temple de la Terre, au mois de Janvier, au commencement des semailles, afin d'attirer la protection des dieux sur leurs terres.

SÉMICA *ou* IMPOSITION DES MAINS. C'est le nom que donnent les Juifs modernes à la cérémonie qui se pratiquoit autrefois, lorsque quelqu'un étoit reçu au nombre des docteurs ou anciens. Le chef du sanhédrin, ou seulement un autre ancien, imposoit les mains au candidat, en prononçant quelques paroles.

SEMINAIRE : maison ou communauté, dans laquelle ceux qui se destinent à l'état ecclésiastique sont instruits de ce qui concerne les fonctions de leur ministere.

1. Les ecclésiastiques, qui ont commis quelque faute scandaleuse, sont envoyés par leur évêque dans le séminaire, afin qu'ils puissent reprendre dans cette sainte maison l'esprit de leur état. Plusieurs ministres pieux & fervents s'y retirent quelquefois volontairement pour s'y recueillir pendant un certain temps. C'est au concile de Trente que l'institution des séminaires doit son origine. L'évêque est seul chargé du réglement de ces maisons, & c'est à lui qu'il appartient de choisir ceux qui doivent les gouverner sous ses ordres.

2. Les Mexicains avoient une espece de séminaire où les filles étoient élevées dans la pratique des austérités religieuses. On les y enfermoit dès l'âge de douze à treize ans, sous la conduite d'une supérieure qui avoit soin de les former à la vertu. Tant qu'elles demeuroient dans cet asyle, elles étoient obligées d'avoir la tête rasée & de garder leur virginité. S'il arrivoit qu'elles violassent cette derniere obligation, ce qui étoit assez difficile, elles étoient punies de mort. Leurs occupations n'avoient pour but que le service des dieux. Elles étoient chargées d'entretenir la propreté dans les temples ; de préparer les viandes qui devoient être offertes aux idoles ; de travailler aux divers ornements destinés

à parer les temples. Elles se rendoient à minuit dans une chapelle particuliere du temple, où elles se donnoient des coups de lancette en différentes parties du corps, & se frotoient le visage avec le sang qui en couloit. Elles ne sortoient de leur retraite, que lorsque leurs parents avoient trouvé un parti convenable pour les établir dans le monde.

Il y avoit aussi un pareil séminaire destiné à l'éducation des jeunes gens; mais on les enfermoit de meilleure heure, & souvent dès l'âge de sept à huit ans. Ces jeunes gens avoient les cheveux rasés sur le devant de la tête; mais, sur le derriere, ils pendoient jusqu'aux épaules. Ils vivoient comme des religieux, sous une discipline très-austere. On ne se contentoit pas de les former à la piété. Comme ils n'étoient pas destinés à demeurer toute leur vie dans cette retraite, on les instruisoit de tout ce qu'il est convenable de sçavoir dans le monde: on exerçoit en même temps leur esprit & leur corps. On trouvoit dans ces colléges, dit l'auteur de l'Histoire de la Conquête du Mexique, des maîtres pour les exercices de l'enfance, d'autres pour ceux de l'adolescence, & d'autres enfin pour la jeunesse. Les maîtres avoient l'autorité & la considération des ministres du prince; & c'étoit avec justice, puisqu'ils enseignoient les fondements de ces exercices qui devoient un jour tourner à l'avantage de la république. On commençoit par apprendre aux enfants à déchiffrer les caracteres & les figures dont ils composoient leurs écrits; & l'on exerçoit leur mémoire, en leur faisant retenir toutes les chansons historiques, qui contenoient les grandes actions de leurs ancêtres & les louanges de leurs dieux. Ils passoient de-là à une autre classe où on leur enseignoit la modestie, la civilité, &, selon quelques auteurs, jusqu'à une maniere réglée de marcher & d'agir. Les maîtres de cette classe étoient plus qualifiés que les premiers, parce que leur emploi s'appliquoit aux inclinations d'un âge qui souffre qu'on corrige ses défauts & qu'on émousse ses passions. En même temps que leur esprit s'éclairoit dans cette épreuve d'obéissance, leur corps se fortifioit; & ils passoient à la troisieme classe,

où ils se rendoient adroits aux exercices les plus violents. C'est-là qu'ils éprouvoient leurs forces à lever des fardeaux & à lutter; qu'ils se faisoient des défis au saut, à la course, & qu'ils apprenoient à manier des armes, à s'escrimer de l'épée ou de la massue, à lancer le dard, & à tirer de l'arc avec force & justesse. On leur faisoit souffrir la faim & la soif. Ils avoient des temps destinés à rester aux injures de l'air & des saisons, jusqu'à ce qu'ils retournassent habiles & entendus dans la maison de leurs peres, afin d'être appliqués, suivant la connoissance que leurs maîtres donnoient de leurs inclinations, aux emplois de la paix, ou de la guerre, ou de la religion. La noblesse avoit le choix de ces trois professions également considérées, quoique la guerre l'emportât, parce qu'on y élevoit davantage sa fortune... Ceux que l'inclination portoit à la guerre passoient, au sortir des séminaires, par la rigueur d'un autre examen fort remarquable. Leurs peres les envoyoient à l'armée, afin qu'ils apprissent ce qu'ils avoient à souffrir en campagne, & qu'ils connussent, à l'épreuve, à quoi ils s'engageoient avant que de prendre le rang de soldat. Ils n'avoient point alors d'autre emploi que celui de Tamene, ou de porte-faix; portant leur bagage sur l'épaule, entre les autres, afin de mortifier leur orgueil, & de les accoûtumer à la fatigue.

Celui d'entre ces apprentifs qui changeoit de couleur à la vue de l'ennemi, ou qui ne se signaloit pas par quelqu'action de valeur n'étoit point reçu dans les troupes. C'est pourquoi ils tiroient des services considérables de ces novices, pendant le temps de leur épreuve, parce que chacun cherchoit à se distinguer par quelqu'exploit, en se jettant tête baissée dans les plus grands périls.

Le même auteur nous apprend que la religion se mêloit aux divertissements même des jeunes Mexicains. Le lieu où ils jouoient étoit toujours situé auprès de quelque temple. Un prêtre présidoit à leurs jeux. Leur principal amusement étoit le jeu de la balle. „ Les prêtres y assistoient, dit l'auteur cité, avec le dieu de „ la balle, &, après l'avoir placé à son aise, ils con-

„ juroient

„ juroient le tripot par de certaines cérémonies, afin „ de corriger les hazards du jeu."

Les Espagnols trouverent chez les Indiens qui habitoient la vallée de Tunia, dans l'Amérique méridionale, des maisons publiques, auxquelles on peut donner le nom de *séminaires*, où les jeunes gens de l'un & l'autre sexe étoient instruits dans la religion & dans la morale.

SÉMI-PÉLAGIENS : hérétiques du cinquieme siécle, ainsi appellés, parce qu'ils n'admettoient qu'une partie des erreurs de Pélage & rejettoient l'autre. Ils avouoient l'existence du péché originel, & la nécessité de la grace; mais, en même temps, ils soutenoient que l'homme pouvoit faire les premiers pas, sans cette grace, c'est-à-dire que, sans elle, il pouvoit, par exemple, desirer de faire le bien, & mériter, par ses propres forces, la premiere grace nécessaire au salut; qu'ainsi le commencement du salut dépendoit de la volonté de l'homme; opinion erronée & contraire à celle de l'Eglise, qui veut qu'il vienne de Dieu : aussi n'a-t-elle pas été plus ménagée par les conciles, que celle des Pélagiens.

SÉPARATISTES. Ce nom fut donné, en Angleterre, à ceux qui ne voulurent pas se conformer aux réglements d'Edouard, d'Elizabeth & de Jacques, touchant l'Eglise Anglicane, & qui firent une église à part. Ce sont les mêmes qui furent appellés PURITAINS, NON-CONFORMISTES, PRESBYTÉRIENS. *Voyez ces articles.*

SEPHARITES : sectaires Mahométans, qui prétendent que Dieu a, comme les hommes, une figure visible & des sens; que cette figure est composée de parties corporelles & spirituelles. Ils ajoûtent que les organes de ce corps de Dieu ne sont point sujets à la corruption.

SÉPHIRA, &, au pluriel SÉPHIROTH : terme de la cabale Judaïque, qui a plusieurs sens. Il signifie, ou Nombre, ou Dénombrement, ou Splendeur, Clarté, Eclat. Les rabbins cabalistes s'en servent pour désigner les attributs de Dieu, dont ils font une

eſpece d'arbre, ſemblable à l'arbre de Porphyre de nos philoſophes. Ils diſtinguent dix Séphiroth. Ils appellent la premiere, Couronne ſuprême; la ſeconde, Sageſſe; la troiſieme, Intelligence; la quatrieme, Magnificence, Grandeur; la cinquieme Force; la ſixieme, beauté; la ſeptieme, Victoire, Triomphe ou Eternité; la huitieme, Gloire; la neuvieme Fondement; & la dixieme, Regne, Empire. Ces dix Séphiroth répondent aux dix noms de Dieu, dans l'ordre que voici. *Elieh*, *Jah*, *Jehovah*, *Elohim*, *Elohah*, *Elohim-Jehovah*, *Jehovah-Tſebaoth*, *Elohim-Tſebaoth*, *Elohhai*, *Adonaï*.

SEPTANTE: (*verſion des*) fameuſe verſion gréque de l'Ecriture, que Ptolemée Philadelphe, roi d'Egypte, fit faire par ſoixante-douze Juifs, 377 ans avant Jeſus-Chriſt. Ces ſoixante-douze Juifs étoient des hommes ſçavants en grec & en hébreu, choiſis exprès dans toutes les tribus du peuple Juif. Ils furent envoyés par le ſouverain pontife Eléazar au roi d'Egypte, qui deſiroit avoir une traduction gréque des livres des Juifs. Quelques peres rapportent que ces ſoixante-douze interprétes furent enfermés par l'ordre de Ptolemée, chacun dans une chambre, en particulier, où ils travaillerent ſéparément; que l'on conféra enſuite leurs traductions les unes avec les autres, & qu'on les trouva entierement conformes. Mais les anciens auteurs, qui ont parlé de la verſion des Septante, tels qu'Ariſtée, Philon, Joſephe, ne font aucune mention de ces faits que S. Auguſtin & S. Jérôme regardent comme fabuleux. Ariſtée, dans ſon Hiſtoire de la Verſion des Septante, dit même expreſſément que les interprétes Juifs la firent, en conférant enſemble. Quoique la traduction gréque de tous les Livres de l'ancien Teſtament porte le nom de Verſion des Septante, il eſt cependant plus que probable que les Septante n'ont traduit que le Pentateuque, c'eſt-à-dire, que les cinq livres de Moyſe. C'eſt dans la Verſion des Septante que les Gentils ont puiſé la premiere connoiſſance du Meſſie. Ils y ont trouvé des preuves ſans replique de la vérité de la Religion Chrétienne. Ces prophéties, dont ils voyoient l'accompliſſement dans la perſonne de Jeſus-Chriſt, ne

pouvoient leur paroître suspectes ni concertées, puisqu'il y avoit plus de deux cent ans qu'ils les lisoient dans leur propre langue. Si l'on en excepte la Version syriaque de l'Ecriture, toutes les autres qui se lisoient dans les diverses Eglises du monde, comme l'arabique, l'éthiopique, l'arménienne, & l'ancienne version latine, appellée *italique*, ont été faites sur celle des Septante. Aujourd'hui l'Eglise Gréque n'en a point d'autre. Cette version est d'une grande autorité : les apôtres en ont souvent emprunté les passages de l'ancien Testament qu'ils citoient. Les peres & les docteurs de l'Eglise en ont fait un grand usage ; & quelques grands hommes l'ont même préférée au texte hébreu.

SEPTUAGESIME. On appelle ainsi, dans l'Eglise Catholique, le dimanche qui tombe neuf semaines ou soixante-dix jours avant l'octave de Pâques.

SEPULCRE. (*saint*) *Voyez* CALVAIRE, FEU NOUVEAU.

Chanoines du Saint-Sépulcre, ordre religieux, qui fut supprimé, en 1459, par le pape Pie II. Cependant il en reste encore quelques maisons en Pologne & en Sicile.

Il y a aussi des chanoines réguliers du saint Sépulcre, en France, en Espagne & en Allemagne.

Chevaliers du Saint-Sépulcre : ordre militaire, établi dans la Palestine, & réuni ensuite à celui de S. Jean de Jérusalem.

SEPULTURE : action par laquelle on ensevelit un mort. Les anciens ont mis en usage différentes sortes de sépultures. Les uns enterroient les corps ; & il paroît que c'est le genre de sépulture le plus ancien & le plus naturel. La coûtume de brûler les corps s'introduisit ensuite. Les Egytiens & quelques autres peuples étoient dans l'usage de les embaumer & de les enfermer dans des coffres de pierre ou de bois *Voyez* FUNERAILLES.

SE'RAKIS : branche des sectaires Mahométans, appellés BECTASSES *ou* BECTACHIS. *Voyez* cet article.

SE'RAPHIN : ange de la premiere hiérarchie des

esprits célestes. Le mot *Séraphin* signifie en hébreu *ardent ; enflammé d'amour*, parce que les Séraphins, qui sont les plus proches du thrône de Dieu, sont aussi les plus enflammés de l'amour divin.

SE'RAPIS : dieu des Egyptiens, qui tantôt étoit Jupiter, tantôt le Soleil, tantôt Pluton. Le symbole ordinaire de ce dieu imaginaire étoit une espece de panier ou de boisseau sur la tête. Il présidoit à la médecine ; & on l'invoquoit particulierement pour la guérison des maladies. Son temple le plus célébre & le plus fréquenté étoit à Canope.

Selon Strabon, il n'y avoit rien de plus gai, dans toute la religion payenne, que les pélerinages qui se faisoient à Sérapis. „ Vers le temps de certaines fêtes, dit-il, on ne sçauroit croire la multitude de gens qui descendent sur un canal d'Alexandrie à Canope, où est le temple de Sérapis. Jour & nuit, ce ne sont que bateaux pleins d'hommes & de femmes qui chantent & qui dansent avec toute la liberté imaginable. A Canope, il y a sur le canal une infinité d'hôtelleries, qui servent à retirer les voyageurs, & à favoriser leurs divertissements.

Le temple de Sérapis, le plus fameux de toute l'Egypte, fut détruit par Théodose. Le sophiste Eunapius, payen, paroît avoir eu grand regret à ce temple, & nous en décrit la fin malheureuse, avec assez de bile. Il dit que des gens, qui n'avoient jamais entendu parler de la guerre, se trouverent pourtant fort vaillants contre les pierres de ce temple, & principalement contre les riches offrandes dont il étoit plein ; que dans ces lieux on y plaça des moines, gens infames & inutiles, qui, pourvu qu'ils eussent un habit noir & mal-propre, prenoient une autorité tyrannique sur l'esprit des peuples, & que ces moines, au lieu des dieux que l'on voyoit par les lumieres de la raison, donnoient à adorer des têtes de brigands punis pour leurs crimes, qu'on avoit salées, afin de les conserver. C'est ainsi que cet impie traite les moines & les reliques. Il falloit que la licence fût encore bien grande, du temps qu'on écrivoit de pareilles choses sur la religion des empereurs.

Ruffin nous marque qu'on trouva le temple de Sérapis, tout plein de chemins couverts & de machines disposées pour les fourberies des prêtres. Il nous apprend, entr'autres choses, qu'il y avoit, à l'orient du temple, une petite fenêtre par où entroit, à certain jour, un rayon de Soleil, qui alloit donner sur la bouche de Sérapis. Dans le même temps, on apportoit un simulachre du Soleil, qui étoit de fer, & qui, étant attiré par de l'aimant caché dans la voûte, s'élevoit vers Sérapis. Alors on disoit que le Soleil saluoit ce dieu; mais, quand le simulachre de fer retomboit, & que le rayon se retiroit de dessus la bouche de Sérapis, le Soleil lui avoit assez fait sa cour; & il alloit à ses affaires.

Sérapis fut aussi honoré chez les Grecs & chez les Romains. Il avoit un temple à Rome dans le cirque de Flaminius; mais les abus que le culte de ce dieu occasionna porterent le sénat à l'abolir.

SERMENT : acte de religion par lequel on prend dieu à témoin de la vérité de quelqu'affirmation.

„ 1. Les Israëlites, dit M. Fleury, étoient fort religieux à observer leurs serments... Josué garda la promesse qu'il avoit faite aux Gabaonites, quoiqu'elle fût fondée sur une tromperie manifeste, parce qu'il leur avoit juré au nom du Seigneur. Saül voulut faire mourir son fils Jonathas, pour avoir violé la défense qu'il avoit faite avec serment, quoique Jonathas n'eût péché que par ignorance. On en voit encore d'autres exemples. Ils tenoient très-sérieusement ces promesses si solemnelles, & ne se donnoient aucune liberté de les interpréter. C'étoit un acte de religion que de jurer au nom de Dieu, puisque ce serment distinguoit les Israëlites de ceux qui juroient au nom des faux dieux; ce qu'il faut entendre des serments légitimes & nécessaires, comme ceux qui se font en justice."

2. Le second précepte du Décalogue défend de prendre en vain le nom de Dieu. Jesus-Christ, dans l'Evangile, défend aussi de jurer par les créatures, sans une juste raison. Le serment, pour être légitime, ne doit être fait que pour découvrir la vérité, dans un cas important. On est obligé d'accomplir son serment, si la

chose promise est juste, raisonnable & possible; sinon, l'obligation cesse. Les anciens payens juroient par leurs fausses divinités. Les Romains employoient sur-tout, dans leurs serments, les noms d'Hercule, de Castor & de Pollux. Suétone nous apprend que, sous Jules-César, ils commencerent à jurer par le salut & par le génie des empereurs. Caligula les força de jurer par le salut & la fortune de son cheval. On voit dans les anciens auteurs, qu'ils juroient quelquefois par le génie les uns des autres.

3. Voici quelles étoient chez les Scythes les cérémonies du serment. Ils se faisoient une incision dans quelqu'endroit du corps, & laissoient couler leur sang dans un vaisseau plein de vin; puis ils y trempoient la pointe d'un dard ou d'un cimeterre, & en buvoient un trait; après quoi ils prononçoient leur serment, & prenoient à témoin tous les spectateurs de l'engagement solemnel qu'ils contractoient.

4. Le roi des Romains, le jour de son couronnement à Aix-la-Chapelle, prête le serment ordinaire sur le sang de S. Etienne.

5. Si l'on en croit Schæffer, auteur de l'Histoire de la Laponie, lorsque les Lapons veulent contracter un engagement inviolable, ils se dépouillent tout nuds jusqu'à la ceinture; &, dans cet état, ils s'écrient qu'ils veulent que tous les diables les emportent, eux, leurs femmes, leurs enfants, & leurs rennes, s'ils manquent jamais à leur parole.

6. Le roi du Pégu, ayant conclu une alliance avec les Portugais, fit tracer en lettres d'or les articles du traité, en langage Portugais & Péguan. L'écrit fut ensuite jetté dans un feu composé de feuilles d'un arbre odoriférant; &, lorsqu'il fut entierement consumé, un Talapoin, étendant les mains sur les cendres, jura, au nom du roi, d'être fidele à tous les articles du traité.

7. Lorsqu'un Siamois prête serment de fidélité à son souverain, il avale une certaine quantité d'eau, que les Talapoins ont consacrée, en prononçant dessus quelques imprécations. Lorsque des particuliers contractent entr'eux quelqu'engagement, la forme de leur serment mu-

tuel consiste à boire de l'eau-de-vie dans le même vase. Quand ils veulent employer un serment plus fort & plus solemnel, chacun d'eux se tire du sang qu'ils mêlent, & dont ils boivent tous les deux quelques gouttes.

Au commencement de chaque année, tous les princes & les supérieurs des monasteres se rendent au palais de l'empereur, pour lui prêter serment de fidélité. " Ils „ prennent à témoins les grands dieux des cieux, & „ tous ceux des soixante-six provinces de l'Empire; les „ dieux d'Jozu, Fatzman, Ten-sin. Ils prient que la ven- „ geance de ces dieux, & celle du bras séculier tombe „ sur eux, s'ils violent leur serment. " Les Japonois ont une espece de serment qui ne consiste point en des imprécations. Ils signent de leur sang ce qu'ils promettent; mais celui qui est infidele à un engagement contracté d'une maniere si solemnelle, est puni de mort.

8. Deux habitants de l'isle Formose, qui veulent contracter un engagement inviolable, rompent ensemble une paille. C'est leur serment le plus solemnel.

9. Les Banians sont, en général, d'une intégrité & d'une bonne foi sans reproche; & c'est les outrager sensiblement que d'exiger d'eux d'autre serment que leur parole. Ils poussent même la délicatesse si loin sur cet article, que souvent ils ont préféré d'être condamnés par les juges, plutôt que d'employer le serment pour prouver leur innocence. Cependant, lorsqu'une indispensable nécessité les contraint d'en venir à une extrémité si honteuse pour leur probité, ils étendent les mains sur une vache, animal sacré, parmi eux, & se servent de cette formule : „ Je consens qu'il m'arrive de me nourrir de „ la chair de cet animal respectable, si, &c. " Tel est leur serment le plus solemnel.

10. Dans le royaume de Décan, on emploie une forme de serment bien différente. Ceux qui doivent jurer se placent au milieu d'un tas de cendres dont ils se jettent quelques poignées sur la tête. En faisant cette cérémonie, ils prononcent leur serment, & se croient engagés par-là, de la maniere la plus sacrée & la plus inviolable.

11. Dans l'isle de Ceylan, les serments solemnels se

font ordinairement dans les temples, à la face des dieux. Les habitants, dans leurs conversations, mêlent souvent, comme nous, plusieurs formules de serments, où l'habitude a plus de part que la bonne foi. Ils jurent par leurs pere & mere & par leurs enfants : serment fort ordinaire aux anciens. Ils jurent aussi quelquefois par leurs yeux, & plus souvent par leurs divinités. Dans ce pays, lorsqu'un homme est accusé d'avoir commis un vol, & que les preuves ne sont pas suffisantes, on l'admet à se purger par le serment; & voici en quoi consiste la cérémonie. L'accusé amene, devant le tribunal des juges, ses enfants, ou, s'il n'en a point, quelques-uns de ses plus proches parents. Il leur met des pierres sur la tête, en proférant cette imprécation : „ Si je suis coupable du crime dont on m'accuse puissent mes enfants ou mes parents ne vivre qu'autant „ de jours que je leur mets de pierres sur la tête ! "... „ Après le serment, dit Ribeyro, les parties sont mises „ hors de cour; & chacun paie la moitié des frais. On „ est persuadé que ce serment a tant de force que, si „ l'on jure faux, les enfants ou les parents meurent „ dans le temps précis; & l'on juge par-là de la vérité „ ou de la fausseté du serment que le voleur a fait. "

12. Pendant le cours de la derniere lune ou du dernier mois de l'année, les principaux seigneurs du royaume de Tonquin renouvellent au roi le serment de fidélité. La cérémonie se fait ordinairement dans un temple. On égorge un poulet dont on fait couler le sang dans un bassin, rempli d'une espece de liqueur qu'ils nomment *arak*; & qui a du rapport avec notre eau-de-vie. Chacun des seigneurs, après avoir juré la fidélité au roi, boit un coup de cette liqueur, pour confirmer son serment. On ne dit pas par quelle raison le roi de Tonquin choisit, pour cette cérémonie, un jour regardé dans le pays comme malheureux.

13. Les Patans, peuples de l'Inde, & sur lesquels les Mogols ont fait la conquête de l'Indostan, conservent une haine mortelle contre les usurpateurs de leur pays, & se flatent de le recouvrer un jour. La plûpart ont continuellement à la bouche cette formule de serment :

„ Que je ne puiſſe jamais être roi de Dehli, ſi cela n'eſt „ ainſi ! ”

14. Lorſque les idolâtres des iſles Molucques veulent s'engager inviolablement, ils mettent de l'or, de la terre & une balle de plomb dans une écuelle remplie d'eau. Ils boivent de cette eau, après y avoir trempé la pointe d'une épée ou d'une flèche. Telle eſt la forme du ſerment le plus ſolemnel.

15. Chez les Tartares Oſtiakes, la ſolemnité du ſerment conſiſte à jurer ſur pluſieurs ſortes d'armes. Ces peuples ſont perſuadés que le parjure ne manque pas de périr par quelqu'une de ces armes qui ont reçu ſon ſerment.

Ils obſervent encore une autre cérémonie propre à maintenir la ſainteté du ſerment. On étend par terre une peau d'ours ſur laquelle on met une hache & un couteau; puis on préſente un morceau de pain à celui qui doit jurer. Avant de le porter à ſa bouche, il prononce ſon ſerment qu'il termine par ces paroles : „ Que je ſois „ étouffé par ce morceau de pain ; que cet ours me „ dévore, & que ma tête ſoit tranchée par cette hache, „ ſi je ſuis jamais infidele à mes engagements ! ” En certaines occaſions, les mêmes peuples prêtent leurs ſerments, d'une autre maniere, qui nous paroîtroit tenir de la farce. Les deux parties ſe rendent devant une idole; & chacun à ſon tour coupe une portion du nez de la divinité, en diſant qu'il veut que l'on faſſe à ſon nez le même traitement avec le même couteau, ſi jamais il manque à ſa parole.

16. Oléarius rapporte que, dans la Livonie, „ auprès de Riga, quand les payſans ſont obligés de faire „ ſerment en juſtice, ils mettent une tourbe ſur la tête, „ & prennent un bâton blanc à la main, pour faire entendre qu'ils conſentent de ſécher comme cette tourbe „ & ce bâton, s'il leur arrive de jurer à faux.”

17. Les Tartares Burates, qui habitent dans la Sibérie, ont un reſpect particulier pour une montagne fort élevée, qui eſt voiſine du lac de Baikal. Ils y offrent quelquefois des ſacrifices; mais ce lieu eſt ſpécialement deſtiné pour les ſerments. Les perſonnes qui veulent

s'engager inviolablement, montent sur le sommet de cette montagne; &, là, jurent, à haute voix, de faire telle & telle chose. Ces peuples s'imaginent que celui dont le serment n'est pas sincere périt, en s'en retournant, avant d'être arrivé au pied de la montagne.

18. Les Indiens qui habitent les provinces de Darien & de Panama, dans l'Amérique méridionale, ont coûtume d'arracher une dent aux prisonniers de guerre, avant de les sacrifier à leurs dieux. Cette dent a quelque chose de religieux. Lorsque ces Indiens veulent s'engager par un serment irrévocable, ils jurent par la dent.

19. Les habitants des royaumes de Bénin & d'Ardra, sur la Côte des Esclaves, en Afrique, ont coûtume de jurer par la mer ou par leur souverain.

20. Lorsque les Négres de Guinée veulent donner une assurance de leur fidélité, ils frapent avec le visage la poitrine, les bras & les pieds de celui avec lequel ils s'engagent. Ils batent les mains, frapent la terre du pied, & accompagnent ces cérémonies de quelques paroles qu'ils répétent trois fois.

21. Voici la maniere dont les Négres de Cabo-de-Monte contractent entr'eux un engagement. Ils boivent ensemble réciproquement le sang de quelques poules ou poulets qu'il ont égorgés, & en mangent la chair. Chacun emporte une partie des os, & les conserve avec soin. S'il arrive que quelqu'un de ceux avec qui il s'est engagé, témoigne vouloir violer son serment, il lui envoie ces os pour lui en rappeller le souvenir.

22. Les Négres de Cabo-Formoso & d'Ambosez, pour donner une preuve de leur fidélité, se font une incision au bras, & sucent le sang qui en découle.

Lorsque deux personnes veulent se donner une assurance réciproque de leur fidélité, elles se tirent du sang de quelque partie du corps, en laissent tomber quelques gouttes dans un trou fait exprès dans la terre. Elles prennent ensuite un morceau de cette terre sanglante, qu'elles pétrissent entre leurs mains, & se le donnent mutuellement. L'engagement qu'ils contractent par cette cérémonie est regardé comme sacré.

23. Lorsque les Négres de la Côte d'Or veulent con,

tracter entr'eux quelqu'engagement, ils boivent enſemble d'une certaine liqueur, & ſe diſent communément : „ Pour confirmer cet accord, buvons fétiche. " Ils ſe ſervent, en buvant, de cette formule : „ Que le fétiche „ me faſſe mourir, ſi je manque à quelqu'article de cette „ convention ! " Tous ceux qui participent à l'engagement boivent également de la même liqueur. Si elle paſſe aiſément dans le goſier, c'eſt un gage de la ſincérité de celui qui boit. Mais, s'il a intention de manquer à ſa parole, la liqueur le fait enfler tout-à-coup, ou du moins lui cauſe une maladie de langueur, qui le conduit au tombeau. La même cérémonie ſe pratique entre deux nations qui font alliance, & dont l'une s'engage, à prix d'argent, à donner du ſecours à l'autre. Les chefs des deux peuples, en buvant la boiſſon du ſerment, ont coûtume de faire cette imprécation : „ Puiſſe le fétiche „ nous faire mourir, ſi nous ne vous aidons à pourſui- „ vre votre ennemi, & à l'exterminer entiérement, s'il „ eſt poſſible ! " Mais ces ſortes d'imprécations ne ſont ſouvent que de vaines paroles ſur leſquelles il n'eſt pas ſûr de compter. Pluſieurs, après avoir reçu l'argent, s'embarraſſent peu de donner le ſecours promis. Ils penſent que le prêtre, en la préſence duquel ils contractent l'engagement peut les exempter de l'obligation qu'ils s'impoſent, comme il peut les punir, s'ils y manquent. Mais les Négres, devenus ſages & défiants par l'expérience, avant de faire aucun accord, font toujours boire au prêtre la liqueur du ſerment, & veulent qu'il s'engage par ſerment à ne jamais diſpenſer aucune des parties de l'obligation qu'elle contracte ; mais, dans ce cas-là même, le prêtre ruſé trouve ordinairement quelque prétexte pour violer ſon ſerment.

Ces peuples ont encore une autre maniere plus ſolemnelle & plus ſuperſtitieuſe de prêter leurs ſerments. Les parties ſe rendent devant l'idole particuliere d'un prêtre de la nation. Devant cette idole eſt un tonneau plein de toute ſorte d'ordures mêlées enſemble, telles que la terre, du ſang, des cheveux, des os d'hommes & d'animaux, des plumes & de l'huile. Celui qui doit jurer ſe place devant l'idole ; &, l'appellant par ſon nom, il

lui fait un détail de la chose à laquelle il s'engage, & lui demande qu'elle le punisse, s'il est parjure. Il tourne ensuite autour du tonneau; &, reprenant la même place qu'il avoit occupée, il réitere la même formule de serment; après quoi, il fait encore un second tour, & répete, pour la troisieme fois, le même serment. Le prêtre lui frote ensuite la tête, le ventre, les bras & les jambes avec quelqu'un des ingrédients pris dans le tonneau, qu'il tient ensuite suspendu sur sa tête, & qu'il tourne trois fois. Il lui coupe encore les ongles à un doigt de chaque main & de chaque pied, avec un toupet de cheveux. Il jette ces excréments dans le tonneau, & termine ainsi cette bizarre cérémonie.

SERMON : discours chrétien prononcé en chaire dans une église, pour instruire le peuple des mysteres de la foi & des vertus morales.

1. Dans la primitive Eglise, toutes les fois que l'évêque offroit le saint Sacrifice, il avoit coûtume de faire un sermon au peuple, après la lecture de l'Ecriture sainte. Ce sermon n'étoit communément que l'explication de ce qui avoit été lu; c'est ce que nous appellons HOMELIES. (*Voyez cet article.*) „ Nos prédicateurs, dit M. Fleury, trouvent la plûpart des sermons des Peres bien éloignés de l'idée de prédication qu'ils se sont formée. Ils sont simples, sans art qui paroisse, sans divisions, sans raisonnements subtils, sans érudition curieuse, quelques-uns sans mouvements, la plûpart fort courts. Il est vrai que ces saints évêques ne prétendoient point être orateurs, ni faire des harangues. Ils prétendoient parler familierement, comme des peres à leurs enfants, & des maîtres à leurs disciples. Ils cherchoient à instruire en expliquant l'Ecriture, non par la critique & par les recherches curieuses, comme les grammairiens expliquoient Homere ou Virgile dans les écoles, mais par la tradition des Peres, pour la confirmation de la foi & la correction des mœurs. Ils cherchoient à émouvoir, non pas tant par la véhémence des figures & l'effort de la déclamation, que par la grandeur des vérités qu'ils prêchoient; par l'autorité de leurs charges, leur sainteté personnelle, leur charité. Souvent ils parloient

sur le champ, comme il paroît par S. Augustin, qui traitoit quelquefois un autre sujet que celui qu'il s'étoit proposé ; mais ils ne manquoient pas de copistes pour recueillir leurs sermons par l'art des notes.

„ Ils proportionnoient leur style à la portée de leurs auditeurs. Les sermons de S. Augustin sont les plus simples de ses ouvrages ; le style en est bien plus coupé & plus facile que celui de ses lettres, parce qu'il prêchoit dans une petite ville, à des mariniers, des laboureurs, des marchands. Au contraire, S. Cyprien, S. Ambroise, S. Léon, qui prêchoient dans les grandes villes, parlent avec plus de pompe & avec plus d'ornements ; mais leurs styles sont différents, suivant leur génie particulier & le goût de leurs siécles.

„ Comme ces saints ne regardoient ni réputation ni autre interêt temporel, leur unique but étoit de convertir ; & ils ne croyoient avoir rien fait, s'ils ne voyoient quelque changement très-sensible. Ainsi S. Augustin entreprit d'abolir la coûtume de faire, aux fêtes des martyrs, des repas publics, qui dégénéroient en débauches ; &, quelqu'invéterée que fût cette coûtume, il l'abolit, en montrant au peuple les textes formels de l'Ecriture, qui condamnent les excès de bouche, & les exhortant avec larmes, pendant deux jours de suite, jusqu'à ce qu'il les eut persuadés. Aussi la grande éloquence, comme il le dit lui-même, n'est pas celle qui excite des acclamations, mais celle qui impose silence & tire des larmes. Il n'étoit point à craindre qu'en une même église, on enseignât des doctrines différentes, puisqu'il n'y avoit point d'autre prédicateur ni d'autre docteur que l'évêque ou un prêtre qu'il avoit choisi, & qui ne parloit que par son ordre, & d'ordinaire en sa présence.

„ Pendant le sermon, l'Eglise étoit ouverte à tout le monde, même aux infideles ; d'où vient que les Peres y gardoient exactement le secret des mysteres, pour n'en point parler, ou seulement par énigmes : de-là vient aussi qu'il y a souvent dans leurs sermons des discours adressés aux payens pour les attirer à la foi. Durant les lectures, & les instructions, le peuple étoit assis par ordre ; les hommes d'un côté ; les femmes de l'autre ; &,

pour être plus séparées, elles montoient aux galeries hautes, s'il y en avoit. Les personnes âgées étoient au premier rang. Les peres & meres tenoient devant eux les petits enfants; car on les menoit à l'église, pourvu qu'ils fussent baptisés. Les jeunes gens demeuroient debout, quand les places étoient remplies. Il y avoit des diacres continuellement appliqués à faire observer cet ordre & à prendre garde que chacun fût attentif, à ne souffrir personne sommeiller, rire, parler à l'oreille, ou faire quelque signe à un autre, en un mot, à procurer par-tout le silence & la modestie. En Afrique, le peuple écoutoit debout toutes les instructions, au rapport de S. Augustin, qui toutefois approuve davantage la coûtume des églises qu'il nomme de-là la mer, où les auditeurs étoient assis.

Selon l'usage présent, afin que le prédicateur puisse être vu & entendu plus aisément de tout le monde, il monte dans une chaire élevée, construite pour cet usage dans chaque église. Après l'exorde de son discours, il se met à genoux, avec tous les auditeurs, & récite l'*Ave Maria*, pour implorer les lumieres du S. Esprit, par l'intercession de la sainte Vierge. Le Vendredi saint, il substitue à l'*Ave Maria* une priere à la Croix. Les sermons se font ordinairement les dimanches & les fêtes, mais ils sont beaucoup plus fréquents pendant l'Avent & le Carême.

2. Le ministere de la prédication, chez les Juifs modernes, est commun à tout le monde. Le dernier des fideles peut s'ériger en prédicateur. Lorsque tous les assistants sont assis tranquillement dans la synagogue, celui d'entre eux que le zéle anime s'approche du pupitre sur lequel il s'appuie, & commence son discours par la lecture d'un verset de l'Ecriture sainte, qu'on appelle *hore*, c'est-à-dire *le sujet*. Il y joint une sentence des docteurs, nommée *maamor*. L'explication de ces deux textes fait la matiere de son sermon, qui est toujours en langue vulgaire du pays. On ne prêche ordinairement que le jour du sabbat & des grandes fêtes. Les autres jours, on ne fait dans la synagogue aucun discours public, si ce n'est l'oraison funébre de quelqu'illustre chef de famille.

3. Le son d'une cloche avertit les fideles Japonois de se rendre au sermon. Le prédicateur est élevé dans une chaire qui ressemble à celles que l'on voit dans les églises catholiques. A côté de lui, est placée la statue du dieu tutelaire de la secte dont il fait profession, ou du couvent qu'il habite. Deux lampes brûlent aux deux côtés de la chaire. Les novices du couvent sont placés sur une espece d'estrade, un peu au-dessous de la chaire. Les uns sont assis, les autres debout. Le prédicateur a la tête couverte d'un vaste chapeau qui a la forme d'un parasol ; & dans sa main il tient un éventail. Après avoir resté quelque temps enseveli dans une méditation profonde, il sonne une petite clochette pour avertir ses auditeurs qu'il va commencer, & pour leur recommander l'attention. Prenant ensuite un livre qui renferme la morale de sa secte, il en lit un article dont l'explication fait la matiere de son discours. Le grand point que les prédicateurs Japonois ne perdent jamais de vue, c'est l'obligation imposée à tous les fideles de faire du bien aux couvents & aux moines. Le sermon étant fini, on sonne une cloche qui avertit les auditeurs de se mettre à genoux pour prier. La même chose se pratique au commencement du sermon.

4. Lorsque la principale riviere de Siam commence à se déborder, comme elle a coûtume de faire tous les ans, les Talapoins commencent alors à prêcher le peuple, & leurs prédications ne cessent qu'avec l'inondation. Ce temps est pour les Siamois ce qu'est parmi nous le Carême. Depuis six heures du matin, jusqu'à l'heure du dîner, & depuis une heure après-midi, jusqu'à cinq du soir, des moines zélés ne cessent d'annoncer successivement au peuple leur doctrine. Leur zéle sur ce point n'est pas tout-à-fait désintéressé. Un des grands points de leur morale c'est la charité envers les moines ; & leurs sermons plus efficaces que ceux de nos prédicateurs, ont l'art de délier la bourse des auditeurs. Un fauteuil élevé sert de chaire au prédicateur Talapoin. Il est assis dans ce fauteuil, les jambes croisées. Tous les auditeurs étant réunis & gardant le silence, il commence par lire gravement, & à haute voix, une des

ſentences de *Sommona-Codom*, qui doit ſervir de texte à ſon diſcours. Après la lecture de cette ſentence, tous les auditeurs s'inclinent profondement, & s'écrient d'une voix unanime : „ Parole de Dieu, vérité toute pure!" Ce ſuffrage préliminaire encourage l'orateur qui entre auſſi-tôt dans l'explication de ſon texte, & en tire les inſtructions relatives au ſujet.

5. Les Talapoins du royaume des Laos ne ſont aucun geſte en prêchant. Ils ont les bras croiſés ſur l'eſtomac, les yeux modeſtement baiſſés, & ſe tiennent debout, immobiles comme des ſtatues. Leurs ſermons roulent ſur les cinq préceptes de leur loi, qui ſont les mêmes que ceux des Talapoins de Siam. Ils enſeignent qu'il n'y a qu'un ſeul moyen de ſe diſpenſer de l'obſervation de ces préceptes, qui eſt de faire d'abondantes aumônes aux Talapoins. C'eſt le grand point auquel ſe rapportent toutes les prédications, ſemblables en cela à tous les prêtres & moines des peuples idolâtres.

6. Tous les lundis, les Talapoins du Pégu vont, le matin, dans les rues, éveiller le peuple au ſon d'une cloche ou d'un baſſin de fer ſur lequel ils frapent. A ce ſignal, les habitants s'aſſemblent pour entendre le ſermon. Les Talapoins prêchent ordinairement ſur les préceptes de la loi naturelle, dont ils recommandent l'obſervation à leurs auditeurs. Ils les exhortent ſur-tout à la charité, qu'ils regardent comme la principale des vertus. Mais ils ne mêlent jamais dans leurs diſcours aucune diſcuſſion ſur les dogmes, & s'attachent plus à inſtruire le peuple de ce qu'il doit faire, que de ce qu'il doit croire.

SERPENT. 1. Cet animal fut autrefois un des principaux objets de la ſuperſtition des payens qui le regardoient comme un être utile, & lui rendoient une eſpece de culte. Un auteur moderne, recherchant quelle avoit pu être la cauſe de la vénération des peuples pour le ſerpent, en rapporte les raiſons ſuivantes.

„ Moyſe dit, dans la Géneſe, chap. 2, ℣. 19, que la nature & les propriétés de chaque animal étoient renfermées dans la ſignification du nom qu'Adam lui donna : or le mot hébreu *hévah* ſignifiant également un

Serpent

Serpent & la Vie, on en conclut qu'il y avoit dans les ſerpents un principe de vie, bien ſupérieur à celui des autres êtres. Il eſt encore dit dans la Géneſe, chap. 1., ℣. 25; & chap. 7, ℣. 28, que Dieu, après avoir créé tous les reptiles, vît que cela eſt bon, & que, dans la ſuite, il commanda à Noé de les recevoir dans l'arche, afin d'en conſerver l'eſpece. On en conclut encore qu'il falloit donc qu'il y eût dans les ſerpents quelques excellentes propriétés; & l'on s'imagina que, comme les poiſons dans le regne végétal & minéral deviennent, en les corrigeant, des remédes ſalutaires, de même auſſi les ſerpents dans le regne animal pouvoient fournir des ſucs très-vivifiants, & capables de redonner au ſang toute la force & l'activité que l'âge lui avoit fait perdre. La prévention pour les ſerpents s'étant ainſi établie, l'homme, quand il commença de tomber dans l'idolâtrie, ne manqua pas de leur accorder les honneurs divins."

Le même auteur donne une autre raiſon du culte rendu aux ſerpents. „ Un homme cher à ſa patrie mouroit : on alloit pleurer, prier & le conſulter ſur ſa tombe; on y portoit & on y laiſſoit, ſuivant l'uſage, du lait, du miel & des gâteaux. Un ſerpent, réveillé par le bruit, ſortoit de cette tombe & goûtoit à ces oblations mortuaires. On croyoit que c'étoit l'âme du défunt qui apparoiſſoit ſous cette forme; & lorſque ſa famille & ſes compatriotes lui élevoient une ſtatue, ils ne manquoient pas d'y joindre la figure. La fourberie des prêtres aidoit encore à cette ſuperſtition. Ils ſçavoient que les couleuvres, dont le peuple croit la piquure mortelle, n'ont point de venin. Ils en prenoient; les apprivoiſoient; les careſſoient, & perſuadoient aux peuples que c'étoient des génies qui, ſous cette forme, venoient leur communiquer la connoiſſance des ſimples & des plantes médicinales.

2. Les anciens Egyptiens employoient le ſerpent dans tous leurs ſymboles. Cet animal faiſoit partie de la coëffure d'Iſis. Le cercle, dont ces peuples ſe ſervoient pour déſigner l'Être ſuprême, étoit toujours accompagné d'un ou de deux ſerpents. Le ſceptre d'Oſiris étoit entortillé d'un ſerpent. Souvent ils déſignoient Horus

par la seule peinture d'une tête humaine, unie avec un serpent. En un mot, cet animal étoit un des principaux attributs de toutes leurs divinités. Ils donnoient des ailes & une tête d'épervier au serpent, lorsqu'ils l'employoient pour représenter l'Être suprême. Un serpent, qui se mord la queue, étoit pour eux le symbole de la nature. Dans quelques-unes de leurs fêtes, on portoit un serpent enfermé dans un coffre.

3. Le serpent n'étoit pas moins en honneur chez les Grecs & chez les Romains. Dans Epidaure, ville de Créte, on rendoit à ce reptile un culte particulier. Les Athéniens en conservoient toujours un en vie, comme le protecteur de leur ville. On attribua aux serpents une vertu prophétique. On observoit religieusement la sortie, la rentrée, les plis, les allées & venues de ces animaux, comme des signes de la volonté des dieux. On voit, dans l'Énéïde, qu'Anchise, devenu dieu, ne croit pouvoir mieux marquer à son fils combien sa piété & ses sacrifices lui sont agréables, qu'en envoyant un grand serpent qui goûte aux oblations mortuaires, & qui se renferme ensuite dans son tombeau. Ce sont deux serpents qui annoncent devant Troye la colere de Minerve, & se retirent sous son casque après la mort de Laocoon. On avoit tant de foi aux serpents & à leurs prophéties, qu'on en nourrissoit exprès pour cet emploi; &, en les rendant familiers, on étoit à portée des prophetes & des prédictions.

Près de Lavinium, il y avoit un bois sacré, où l'on nourrissoit des serpents. De jeunes filles étoient chargées de leur faire des gâteaux de farine & de miel, & de les leur porter. Si l'un de ces serpents ne mangeoit pas son gâteau avec un certain appétit, ou s'il paroissoit languissant & malade, après l'avoir mangé, c'étoit une preuve que celle qui avoit fait ce gâteau avoit perdu sa virginité.

Les Romains firent venir d'Epidaure un serpent, qu'ils prirent pour Esculape, dieu de la médecine, & auquel ils donnerent une place dans leur Panthéon. *Voyez* ESCULAPE.

4. Le culte des serpents étoit autrefois établi chez

les peuples de Lithuanie, d'Estonie, de Livonie, de Prusse, de Courlande & de Samogitie. On leur préparoit un repas; & des enchanteurs les invitoient à venir faire honneur au festin. Si les serpents sortoient de leurs retraites, & venoient manger les mets qu'on leur offroit, la joie étoit universelle; & chacun ne se promettoit que du bonheur. Mais, si les serpents résistoient à tous les charmes & à toutes les prieres, & s'obstinoient à ne point se montrer, c'étoit un présage très-fâcheux. Les paysans de la Lithuanie, de la Samogitie & de la Livonie conservent encore aujourd'hui quelques traces de cette superstition. Les Russes n'en ont pas été exempts. Oléarius rapporte que, voyageant avec quelques Russes, ses compagnons de voyage, à l'aspect de deux couleuvres rouges, témoignerent une grande joie, disant que c'étoit un heureux présage que leur envoyoit S. Nicolas. Les paysans des environs de Wilna, en Lithuanie, rendoient encore, dans le seizieme siécle, une espece de culte religieux aux serpents. Hartknoch, auteur Allemand, dit que les paysans Lithuaniens avoient coûtume de nourrir, dans leurs maisons, des serpents, desquels ils faisoient dépendre la prospérité de leur famille. Les paysans de Livonie regardent ces reptiles comme les dieux tutelaires de leurs troupeaux, & leur présentent du lait, en maniere d'offrande.

5. Les serpents & les couleuvres sont en grande vénération chez les Indiens, qui regardent ces reptiles comme autant de génies. „ Quand ils trouvent des couleuvres dans leurs maisons, dit le voyageur Dellon, ils les prient d'abord très-respectueusement de sortir. Si les prieres n'ont point d'effet, ils tâchent de les attirer dehors, en leur présentant du lait ou autre chose, sans jamais employer la violence. Si la couleuvre s'obstine à rester, on appelle les Bramines qui, avec toute l'éloquence dont ils sont capables, lui représentent les motifs qui doivent l'engager à avoir des égards pour la maison où elle est venue."

Plusieurs Indiens poussent la superstition jusqu'à porter exprès dans les bois, & auprès des buissons, du lait & autre chose pour l'entretien de ces reptiles.

6. Il y a dans l'isle de Ceylan une espece de serpent que les habitants nomment *Cobra-de-Capello*, & pour lequel ils ont une grande vénération. Ils l'appellent le *roi des serpents*, & évitent avec grand soin de lui faire aucun mal. Ils sont persuadés que, si quelqu'un avoit l'audace de tuer un de ces serpents, les autres serpents de même espece extermineroient le meurtrier avec toute sa famille. Si cependant un de ces serpents a mordu quelqu'un ou causé quelque dégât, la personne lésée peut aller porter sa plainte aux enchanteurs & sorciers du pays, qui, par la force de leurs charmes, contraignent le serpent coupable de comparoître à leur tribunal; le tancent fortement, & lui font de grandes menaces, s'il retombe à l'avenir en pareille faute.

7. La plûpart des Négres croient encore aujourd'hui que les ames des hommes qui ont bien vécu entrent dans le corps des serpents.

Le culte du serpent est le plus célébre & le plus accrédité dans le pays. On ignore quelle en est l'origine. Les Négres racontent que ce serpent, ne pouvant supporter la méchanceté des habitants du pays où il demeuroit, il le quitta pour venir habiter parmi eux; qu'ils le reçurent avec les plus grands honneurs; l'envelopperent dans un tapis de soie, & le porterent dans un temple. On lui bâtit exprès une très-belle maison: on institua des prêtres pour avoir soin de lui; & l'on consacra à son service les plus belles filles du pays. Ce qu'on peut dire de plus certain sur l'origine de ce dieu prétendu, c'est qu'il est venu du royaume d'Ardra. La tête de ce serpent est grosse & presque ronde. Il a les yeux doux & bien ouverts, la langue courte & pointue. Il ne la darde pas avec beaucoup de vîtesse, si ce n'est quand il combat quelque serpent d'une autre espece. Sa queue est mince & pointue comme un dard. Le fond de sa peau est un blanc sale, bigarré de marques jaunes, bleues & brunes. Les plus grands ont environ une brasse de long, & sont de la grosseur du bras. Les serpents de cette espece n'ont aucun venin. Ils souffrent volontiers qu'on les caresse; & l'on peut badiner avec eux sans crainte. Les Négres regardent même leur morsure comme un

préservatif contre celle des autres serpents. On les distingue aisément des serpents venimeux, dont la couleur est fort différente. Il y a une haine naturelle entre les serpents des deux especes ; & ils ne s'apperçoivent pas plutôt, qu'ils s'élancent l'un contre l'autre. La chair des rats est le mets favori des serpents bienfaisants. Ils n'ont pas moins d'ardeur que les chats pour courir après ces animaux ; mais ils n'ont pas la même agilité. Lorsqu'ils sont parvenus à en attraper un, ils ont beaucoup de peine à expédier leur proie, leur gueule étant fort étroite ; & souvent ils sont plus d'une heure sans pouvoir en venir à bout. Depuis l'arrivée du premier serpent dans le pays, cette race s'est prodigieusement multipliée. Mais, dans ce grand nombre de serpents qui sont tous fort respectés, il y en a un qu'on regarde comme le chef, & auquel on rend des honneurs particuliers. Le peuple pense que c'est le même qui a été trouvé & divinisé par leurs ancêtres. Ils le regardent comme le pere de toute cette espece de serpents, qui est répandue ; mais il y a long-temps que ce premier serpent est mort. Les prêtres, pour ne pas diminuer la vénération du peuple, lui en ont adroitement substitué un autre de même taille. Ce chef des serpents, quel qu'il soit, jouit, dans le pays, d'un sort fort heureux. Il est logé magnifiquement, & nourri des mets les plus exquis. Le roi lui envoie souvent des présents très-riches, de l'or, de l'argent, des étoffes qui font pour ses prêtres un revenu considérable. Le roi de Fida, pays voisin, venoit autrefois en personne rendre ses hommages à cet heureux serpent, auquel il offroit les dons les plus rares & les plus précieux; mais, au rapport du voyageur Bosman, le roi qui regnoit au commencement de ce siécle, excédé des frais immenses de ce pélerinage, a jugé à propos de s'en dispenser.

Les prêtres du serpent sont venus à bout de persuader au peuple que le grand serpent & ses confreres ont coûtume de guetter, au printemps, les jeunes filles, sur le soir ; qu'ils s'élancent sur celles qu'ils apperçoivent ; &, par leur attouchement, leur font perdre la raison. Il y a une maison établie exprès, où l'on en-

voie les filles devenues folles faire un séjour de quelques mois, jusqu'à ce qu'elles aient recouvré leur bon sens. Les parents sont obligés de leur payer une pension proportionnée à leurs facultés. La grande quantité de ces pensionnaires produit aux prêtres du serpent un gain considérable, dont on prétend que le roi se réserve une part. Lorsqu'il y a dans un village quelque femme ou quelque fille qui n'a pas encore été attaquée par le serpent, elle n'échape pas à la vigilance intéressée des prêtres. Ils tâchent d'avoir avec elle un entretien secret, & séduisent avec tant d'art son esprit crédule, qu'ils lui persuadent de crier dans la rue, lorsqu'elle sera seule, comme si elle avoit été touchée par le serpent, & de contrefaire la folle, pour être envoyée comme les autres à l'hôpital. Ces pauvres filles ont sur cet article une discrétion peu naturelle à leur sexe. Il n'arrive jamais qu'elles révelent les fourberies des prêtres, parce qu'elles craignent leur puissance qui est très-grande dans le pays. Bosman raconte que, pendant le séjour qu'il fit à Fida, le serpent enleva la fille du roi, qui fut menée comme les autres dans le lieu ordinaire; mais elle n'y resta pas tout le temps prescrit. Le jour qu'elle en sortit, elle n'étoit pas encore guérie de sa prétendue folie. Elle fit en présence de toute la cour mille extravagances qui lui valurent des présents très-riches, que lui apporterent les principaux du pays, pendant trois ou quatre jours que dura cette farce. Il se trouve toujours parmi les Négres des gens moins simples que le vulgaire, qui ne font pas la dupe des artifices des prêtres; mais ils se contentent de s'en moquer en secret. Il ne seroit pas sûr pour eux d'entreprendre de détromper le peuple. Un Négre de la Côte d'Or, homme plus judicieux que ne le sont ordinairement ses compatriotes, à qui le roi de Fida avoit donné l'emploi de capitaine & d'interpréte des Anglois, fut la victime de cette bizarre superstition. Il avoit épousé une femme élevée dans les préjugés reçus au royaume de Fida, qui s'avisa de contrefaire la folle, à l'exemple des autres, sous prétexte qu'elle avoit été touchée par le serpent. Son époux, peu instruit des ridicules usages du pays, fit

enchaîner sa femme, & la renferma dans une prison; mais cette femme, indignée de la conduite extraordinaire de son époux, en fit porter ses plaintes aux prêtres. Le Négre n'étant pas de leur religion, ils ne pouvoient pas le faire condamner publiquement; mais ils trouverent le moyen de satisfaire leur vengeance, en lui faisant donner secrettement du poison.

Ces serpents sont tellement respectés dans le pays, qu'un Négre qui leur feroit le moindre mal seroit puni de mort. Les Européens sont même obligés, pour leur sûreté, de s'accommoder en ce point aux idées populaires. Un capitaine Anglois ayant débarqué à Fida, avec quelques gens de son équipage, ne se fit aucun scrupule de tuer un de ces serpents, qui s'étoit glissé dans sa maison, & le jetta ensuite par la fenêtre sans précaution. Le lendemain, les Négres, ayant apperçu un de leurs dieux étendu mort, ne songerent qu'à le venger, & firent les plus exactes perquisitions des auteurs du crime. Les Anglois qui n'en sçavoient pas les conséquences, avouerent franchement qu'ils avoient tué le serpent. Aussi-tôt le peuple transporté de fureur se jetta sur eux; les massacra tous, & brûla leurs maisons avec les marchandises qui s'y trouverent. S'il arrive même que d'autres animaux fassent du mal à ces serpents, ils ne sont pas à l'abri de la punition. En 1697, un serpent ayant mordu un cochon, celui-cy, sans respect pour la divinité, écrasa son ennemi sous ses dents, & le dévora. L'attentat du cochon excita une grande rumeur parmi les prêtres. Ils porterent au tribunal du roi cette affaire importante, & le monarque, à leur requête, fit publier un édit par lequel tous les cochons du pays étoient condamnés à mort. Les habitants s'armerent aussi-tôt pour venger leurs dieux, & firent un affreux carnage de tous les cochons qu'ils rencontrerent.

A l'abri de la dévotion des peuples, les serpents se multiplient prodigieusement dans le pays; & ils sont en si grand nombre, qu'il n'y a point d'endroit où l'on n'en trouve. Les maisons en sont remplies : les meubles en sont couverts. Ils se couchent souvent sur les lits; & les habitants se feroient un scrupule de les en chasser.

Ils y demeurent quelquefois plusieurs jours, & y font même leurs petits. Bosman rapporte qu'un de ces serpents séjourna quinze jours dans sa maison. Il s'étoit placé au-dessus de la table où il mangeoit. Un jour qu'il donnoit à manger à quelques seigneurs du pays, il leur montra ce serpent, & leur dit qu'il étoit à craindre qu'il ne mourût de faim, puisqu'il n'avoit rien mangé depuis quinze jours; mais les convives lui répondirent qu'ils ne doutoient pas que le serpent ne mangeât à son insçu quelque chose de ce qu'on servoit sur sa table. Bosman se rendit, le lendemain, au palais du roi, & lui dit en plaisantant: „ Un de vos dieux vit à mes dépens, „ depuis quelque temps. Si vous ne me payez sa pension, il faudra qu'il cherche une autre table; car je „ n'ai plus le moyen de le nourrir. " Le roi qui entendoit raillerie envoya le lendemain un bœuf à Bosman pour le dédommager de la dépense du serpent.

Lorsque les Négres entendent quelques Européens se moquer de leurs serpents, ils se retirent promptement, en témoignant l'indignation que leur causent de pareils discours. Quand le feu prend à une maison, s'il s'y trouve quelque serpent qui ait le malheur d'être brûlé, la consternation se répand dans la ville. Chacun se bouche les oreilles pour ne pas entendre une si triste nouvelle, & donne une certaine somme d'argent, qui est une espece d'amende qui s'impose, en réparation du peu de soin qu'il a eu de conserver le dieu. Il s'imagine même que le serpent brûlé reviendra pour tirer vengeance de ceux qui ont contribué à sa mort.

SERPENTICOLES. C'est le nom que l'on a donné aux idolâtres adorateurs des Serpents.

SERVICE DIVIN. *Voyez* LITURGIE, MESSE OFFICE.

Service se dit aussi d'une Messe haute que l'on chante pour le repos de l'ame d'un mort, & à laquelle assistent ses parents & ses amis.

SESSION: séance ou assemblée d'un concile. On donne aussi le nom de session à l'article qui renferme les décisions publiées dans la séance du concile.

SÉTHIENS; hérétiques du deuxieme siécle. Ils

admettoient deux divinités inégales en puissance; la moins puissante avoit créé le monde; l'autre, sa mortelle ennemie, commandoit aux anges & aux hommes, & protégeoit quiconque haïssoit sa rivale. Les anges & les hommes s'étant révoltés contr'elle, elle fit périr ces derniers dans les eaux du déluge, à l'exception de la race de Seth, qui lui avoit toujours été attachée. Ils ajoûtoient que, s'il y avoit encore des méchants sur la terre, c'étoit parce que les anges avoient secrettement fait entrer dans l'arche des hommes de leur race perverse. Selon eux, celui qu'on avoit pris pour Jesus-Christ, le Sauveur du monde, étoit Seth lui-même, que la vertu supérieure, c'est ainsi qu'ils nommoient la premiere de leurs deux divinités, avoit fait descendre du ciel. On ne reconnoît guéres, à ces chimériques idées de Seth, le fils de Noé, qui porta ce nom. Ses sectateurs, les Séthiens, l'ont un peu trop défiguré.

SÉVÉRIENS : hérétiques ainsi nommés, parce qu'ils avoient pour chef un certain Sévere, qui commença à dogmatiser vers la fin du deuxieme siécle. La grande question sur l'origine du bien & du mal fermentoit beaucoup dans les esprits. Sévere voulut imaginer un systême pour l'éclaircir; & ce systême fut une hérésie. Il prétendit que le monde étoit soumis à des principes opposés dont les uns étoient bons, les autres méchants; mais que tous étoient subordonnés à un Être suprême, qui résidoit au plus haut des cieux. Selon lui, ces bons & ces mauvais principes avoient fait entr'eux une espece de pacte ou de convention, par laquelle ils devoient introduire dans le monde une égale quantité de biens & de maux. Avec le secours de ces suppositions absurdes, Sévere expliquoit aisément l'origine du bien & du mal, & le mélange de l'un & de l'autre, qui se trouve presque par-tout. Il distinguoit dans l'homme deux propriétés principales & essentielles, la raison & la sensibilité. Il disoit que la premiere, qui procuroit toujours des plaisirs tranquilles & purs, étoit l'ouvrage des puissances bienfaisantes; & que la seconde, qui étoit la source de toutes les passions & de tous les malheurs de l'homme, étoit l'ouvrage des puissances malfaisantes.

Il en concluoit que le corps humain, depuis la tête jusqu'au nombril, avoit été créé par le bon principe, & le reste du corps par le mauvais. Passant ensuite à tout ce qui environne l'homme, il enseignoit que l'être bienfaisant avoit placé autour de lui des aliments propres à entretenir l'organisation du corps, sans exciter les passions; & que l'être malfaisant, au contraire, avoit mis autour de lui tout ce qui pouvoit éteindre la raison, & allumer les passions.

L'eau, qui conserve l'homme, calme & n'altere point sa raison, étoit, selon Sévere, un don du principe bienfaisant; mais il attribuoit au mauvais principe deux productions, qui, souvent en effet, ont été funestes à l'homme, le vin & les femmes.

SEXAGESIME. On appelle ainsi le Dimanche qui tombe soixante jours avant Pâques.

SEXTE: partie de l'office ecclésiastique, & la troisieme des Heures canoniales, ainsi nommée, parce qu'elle se disoit autrefois à la sixieme heure du jour, à compter depuis le lever du soleil.

SEXTE: Collection des Décrétales, faite par le pape Boniface VIII. On lui donne ce nom, parce qu'elle forme comme un sixieme livre ajoûté à la Collection des Décrétales de S. Raimond, de Pegnafort, qui contient cinq livres.

SHASTAH, (CHARTAH-BHADE,) c'est-à-dire *les quatre livres des paroles divines*. C'est le titre d'un ouvrage fameux, qui contient la doctrine de Bramah, législateur des Indiens. La simplicité & la pureté des dogmes & de la morale de ce livre furent altérées dans la suite par les commentaires & les paraphrases des Bramines, qui envelopperent le texte de Bramah de tant de fables, d'obscurités & d'allégories, qu'il devint inintelligible pour le peuple. Par-là, les Bramines s'attirerent beaucoup de crédit & de considération, parce qu'il fallut s'adresser à eux pour entendre le vrai sens des écrits de Bramah. *Voyez* BRAMAH, AUGHTERRAH-BHADE-SHASTAH.

SHIIS, *ou* SHIITES, *ou* SCHIAIS, *ou* CHIA: nom de l'une des deux grandes sectes qui divisent les Mahométans. Elle est opposée à la secte des Sunnis que sui-

vent les Turcs. Celle-là, dont les Persans font profession, ne reconnoît de véritable interprétation de l'Alcoran, que celle qui fut faite par Ali, gendre & cousin de Mahomet, & rejette absolument toutes les autres. Le respect & la vénération des Shiites pour Ali, tiennent de l'enthousiasme. Ils le regardent comme légitime & immédiat successeur de Mahomet, & traitent Abubekre, Omar & Othman, ses prédécesseurs selon les Turcs, d'*exécrables imposteurs*, de *falsificateurs de la loi*, de *vrai brigands*. Ils vont plus loin. Ils soutiennent qu'Ali fut plus particuliérement & plus fréquemment inspiré du ciel que Mahomet même; & que toutes les interprétations qu'il a données de la loi sont divines & parfaites; que Dieu parut, sous la figure de ce prophete; (car ils lui attribuent le don de prophétie,) & que, par sa propre bouche, il annonça aux hommes les mysteres les plus cachés de la Religion. De leur côté, les Turcs accusent les Persans d'avoir falsifié l'Alcoran; & les uns & les autres se traitent mutuellement de la maniere la plus méprisante & la plus injurieuse.

SIBYLLES : filles payennes que l'on prétend avoir été douées de l'esprit de prophétie, en récompense de la virginité qu'elles faisoient profession de garder, & auxquelles on attribue différentes prédictions touchant la venue & les actions de Jesus-Christ. Ce nom fut d'abord particulier à la prophetesse de Delphes. Il devint ensuite commun à toutes les filles qui rendoient des oracles. On ne peut pas fixer précisément le nombre des Sibylles, de même que le temps & les lieux où elles ont prophétisé. Les anciens auteurs ne sont point d'accord sur cet article.

On compte communément dix Sibylles. La premiere & la plus ancienne est celle de Delphes, que l'on nommoit quelquefois *Artémis*. Diodore de Sicile l'appelle *Daphné*. Elle étoit, dit-on, fille du devin Tirésias, & vivoit long-temps avant la guerre de Troye. Quelques-uns prétendent qu'Homere a fait usage de plusieurs de ses vers prophétiques, qu'il a inserés dans son Iliade. La deuxieme est la Sibylle *Erythrée*. La troisieme est la Sibylle *Cimmérienne*, ainsi appellée, parce qu'elle

demeuroit à Cimmérie, petit canton de l'Italie. La quatrieme est connue sous le nom de *Cumane*, parce qu'elle rendoit ses oracles à Cumes en Italie. La cinquieme habitoit dans l'isle de Samos. Eusebe la nomme *Eurypbile*; & Solin, *Erytbrée*. On prétend qu'elle vivoit sous le regne de Numa Pompilius. La sixieme, née au bourg de Marpène dans l'Hellespont, étoit appellée *Hellespontique*. La septieme, dite Fille de Jupiter & de Lamia, résidoit dans la Lybie, d'où elle fut nommée *Lybienne*. La huitieme, appellée *Persique*, étoit fille de l'historien Bérose, si l'on en croit S. Justin martyr. D'autres prétendent qu'elle étoit Juive, & lui donnent le nom de *Sambetba*. Dans les vers Sybillins, elle se qualifie Bru de Noé. On dit qu'elle laissa vingt-quatre livres de prophéties, parmi lesquelles il y en avoit qui annonçoient le Messie. La neuvieme faisoit son séjour à Ancyre. Elle étoit connue sous le nom de *Pbrygienne*. La dixieme, nommé la *Tiburtine*, ou *Halbunée*, rendoit ses oracles à Tibur, ou Tivoli, sur le Téveron, & fut adorée comme une divinité.

Entre ces dix Sibylles, on distingue particulierement celle de Cumes. On dit que, dans sa jeunesse, elle inspira de l'amour à Apollon; mais qu'elle ne voulut accorder ses faveurs à ce dieu, qu'à condition qu'elle vivroit autant d'années qu'elle pourroit tenir de grains de sable dans la main. On lit, dans l'Histoire Romaine, que cette même Sibylle vint présenter à Tarquin le Superbe neuf livres de prédictions, & lui en demanda cent écus. Le roi trouva la somme exorbitante, & ne lui témoigna que du mépris pour ses livres: alors elle en jetta trois dans le feu, & lui demanda encore la même somme pour les six qui restoient. Tarquin ne fit que rire de sa proposition. La Sibylle, sans lui répondre, brûla trois autres livres, & lui offrit encore les trois derniers pour cent écus. Alors Tarquin, surpris de la conduite de la Sibylle, ne put se défendre d'un mouvement de superstition. Il donna cent écus pour ces trois livres, après avoir refusé pour neuf la même somme. Ces trois livres furent renfermés dans un coffre de pierre, & conservés précieusement dans le Capitole. On

en confia la garde à deux magiſtrats nommés *Duumvirs*. Ces pontifes avoient ſeuls le droit de lire dans ces livres. Lorſque les Romains étoient affligés de quelque calamité, ils les ouvroient pour y chercher les moyens d'appaiſer le courroux céleſte. Le capitole ayant été brûlé du temps de Sylla, quatre-vingt-trois ans avant Jeſus-Chriſt, les trois livres de la Sibylle périrent dans cet incendie. Pour ſuppléer à cette perte, le ſénat envoya des ambaſſadeurs en Gréce & en Aſie, chargés de recueillir tous les oracles des Sibylles qu'ils pourroient trouver. Ces ambaſſadeurs rapporterent à Rome environ un millier de vers prophétiques, leſquels, après avoir été revus & examinés, furent enfermés dans le Capitole qu'on avoit rebâti.

Pierre Petit, médecin de la faculté, a compoſé ſur les Sibylles une diſſertation ſçavante & curieuſe dans laquelle il fait main-baſſe ſur toutes ces Sibylles dont nous avons rapporté les noms d'après l'opinion commune. Il les réduit toutes à une ſeule. Selon lui, la plûpart des auteurs ont pris les différents noms d'une ſeule Sibylle pour autant de Sibylles diſtinguées, quoiqu'en effet il n'y en eût jamais eu qu'une ſeule. Il prétend que cette Sibylle unique étoit Gréque, fondé ſur ce que tous les oracles attribués aux Sibylles ſont écrits en grec. Il prouve qu'elle étoit née à Erythrée, ville de l'Aſie mineure; que ſon véritable nom étoit Hérophile; & que tous les autres noms, qui ont cauſé l'erreur de tant d'hiſtoriens, lui avoient été donnés, à cauſe des fréquents voyages qu'elle fit dans les différentes parties du monde : il ajoûte qu'elle mourut à Cumes en Italie.

SIBYLLINS. (*livres*) Nous avons un recueil de vers grecs, diviſé en huit livres, que l'on a autrefois attribué aux Sibylles. On y trouve les prédictions les plus claires ſur Jeſus-Chriſt. La réſurrection, le jugement dernier, l'enfer y ſont déſignés d'une maniere ſi expreſſe, qu'il n'y a pas lieu de douter qu'un pareil ouvrage n'ait été ſuppoſé par quelques Chrétiens zélés, qui crurent pouvoir s'en ſervir avantageuſement contre les payens. D'ailleurs le ſtyle de ces vers eſt barbare,

& plein de fautes contre la langue ; ce qui prouve assez clairement qu'ils ont été faits par un auteur moderne, peu versé dans le grec. Plusieurs Peres de l'Eglise ont cependant cité les livres des Sibylles dans leurs ouvrages contre les payens, soit qu'ils les regardassent comme véritables, soit qu'ils crussent qu'on en pouvoit tirer quelqu'avantage pour la Religion, quoiqu'ils fussent supposés ; ce qui donna lieu au philosophe Celse d'appeller les premiers Chrétiens *Sibyllistes* pour se moquer des preuves qu'ils prétendoient tirer contre les payens de ces sortes de livres. Cependant il n'y a pas lieu de douter, d'après l'Histoire Romaine, qu'il n'ait existé des Sibylles & des Livres qui portoient leurs noms. Quoique ceux qui existent actuellement paroissent supposés, il n'en est pas moins vrai que les véritables n'aient été perdus. L'Eclogue de Virgile, *Sicilides Musæ*, en est une preuve bien antérieure au Christianisme.

SIEB : le troisieme des anges créés par l'Eternel, selon la doctrine de Bramah. Le mot *Sieb* signifie littéralement *celui qui détruit, venge, mutile & punit*. Cet ange représente, dans un sens figuré, le pouvoir que Dieu a de changer & de détruire. Sieb est chargé d'exécuter les actes de terreur, de sévérité & de destruction. *Voyez* ANGES.

SIEGAKI : cérémonie religieuse, qui se pratique au Japon pour le repos de l'ame des trépassés. Voici en quoi elle consiste. On prend des copeaux de bois sur lesquels on trace les noms des défunts à qui l'on veut procurer du soulagement, & l'on va au bord d'une riviere froter & laver ces copeaux avec une branche d'arbre bien verte. On accompagne cette action de certaines paroles qui lui donnent de la vertu. Les Japonois s'imaginent que, par cette cérémonie, les ames des morts sont purifiées de toutes leurs souillures, & délivrées des peines qu'elles souffrent. Il y a parmi eux des mendiants, qui, pour gagner leur vie, s'occupent à faire le Siégaki. Les dévots s'approchent, en leur jettant quelque piece d'argent sur une natte qui est devant eux, afin qu'ils fassent le siégaki pour telle ou telle personne qu'ils leur nomment.

SIGALION : surnom donné à Harpocrate, dieu des Egyptiens, qui présidoit au silence. *Voyez* HARPOCRATE.

SIGNE DE LA CROIX : pratique de dévotion usitée parmi les Chrétiens, qui consiste à porter la main successivement au front, à la poitrine, à l'épaule gauche & à l'épaule droite ; de maniere que ces différents gestes tracent la figure d'une croix. L'usage du signe de la croix est d'institution apostolique. Il a depuis été pratiqué dans toutes les Eglises, & par les Chrétiens de tous les siécles. C'étoit par ce signe que les fideles de la primitive Eglise se distinguoient de la foule des idolâtres, au milieu desquels ils vivoient. On voit combien il étoit fréquent du temps de Tertullien, par un passage de ce docteur. „ Dans toutes nos démarches, dit-il, lorsque nous entrons dans quelque lieu, lorsque nous en sortons, en nous habillant, en nous mettant à table & au lit, nous marquons notre front du signe de la croix. " La coûtume des fideles d'à présent est de se munir de ce signe, lorsqu'ils commencent ou finissent quelque priere que ce soit, lorsqu'ils entrent dans l'église, ou lorsqu'ils en sortent.

SILENE : demi-dieu champêtre, que les anciens payens honorient comme le pere nourricier de Bacchus & le fidele compagnon de ses voyages. Les poëtes supposent qu'il naquit du commerce ordinaire de Mercure ou de Pan avec une Nymphe. Sa monture étoit un âne, qui se signala dans l'expédition de Bacchus aux Indes, & qui mérita, par ses services, une place dans le Ciel. Cet âne se mit, dit-on, à braire au milieu du combat, avec tant de force, que les éléphants indiens, épouvantés de ce bruit, se jetterent sur ceux qui les conduisoient, & occasionnerent la déroute de toute l'armée ennemie. Silene, de retour des Indes, cessa de voyager, n'ayant plus son âne, qui, pour prix de ses exploits, avoit été transporté dans le zodiaque. Le bon vieillard fixa son séjour dans l'Arcadie, où il n'eut plus d'autre occupation que de s'enyvrer tous les jours du jus délicieux de son cher nourrisson. Malgré sa vieillesse, il faisoit les délices des bergers & des bergeres du canton, qui

épioient, avec soin, les occasions de l'entendre chanter. On lit dans la sixieme Eclogue de Virgile, que deux jeunes bergers le surprirent un jour couché dans sa grotte, enyvré des douces fumées du vin qu'il avoit bu la veille, selon sa coûtume. Sa couronne, tombée de dessus sa tête, étoit à terre loin de lui. Une large coupe, dont l'anse étoit usée, pendoit à sa ceinture. Charmés de tenir le vieillard, qui les avoit souvent trompés par de vaines promesses, ils forment des liens avec sa couronne, & l'enchaînent d'une main tremblante. Eglé survient, Eglé, la plus belle des Nayades. Elle se met de la partie; &, dans le moment que le vieillard ouvroit les yeux, elle lui barbouille le visage avec du jus de meures. Silene rit de la surprise. „ Pourquoi ces „ chaînes, leur dit-il? Déliez-moi, mes enfants: vous „ allez entendre les chansons que vous desirez; je „ chanterai pour vous deux; Eglé mérite une autre ré- „ compense. " Il commence aussi-tôt à chanter. Alors vous eussiez vu les faunes & les animaux même sauter d'allégresse; les chênes les plus durs agiter leur cime en cadence. Jamais le rocher du Parnasse n'entendit, avec tant de joie, les chants d'Apollon. Jamais le Rodope & l'Ismare ne furent si émus des doux accens d'Orphée; car il chantoit comme autrefois, &c...

SILENES. Ce nom se donnoit aux Satyres, lorsqu'ils étoient vieux. On désignoit aussi par le nom de *Silenes* des génies familiers, tels que celui de Socrate.

SILVAIN: divinité champêtre, honorée chez les anciens payens, qui présidoit aux forêts, aux troupeaux, aux bornes des terres. Quelques Mythologistes distinguent trois Silvains. Le premier étoit un dieu tutelaire & domestique, le même que le dieu Lare. Le second étoit un dieu champêtre, le même que Faune; & le troisieme présidoit aux bornes des champs, & n'étoit pas distingué du dieu Terme. Quoi qu'il en soit, les Romains honoroient le dieu Silvain d'un culte particulier, parce qu'ils étoient persuadés qu'il étoit né en Italie, & qu'il avoit appris aux habitants de cette contrée la maniere de cultiver les arbres, & particulierement le cyprès. Silvain étoit ordinairement représenté nud avec des

des cornes à la tête, des pieds de chévre, une serpe dans une main; dans l'autre, un jeune cyprès avec sa racine, & une couronne de feuilles & de pommes de pin.

SIMON LE MAGICIEN, auteur de la premiere hérésie qui se soit élevée dans le Christianisme, étoit natif du bourg de Gitton, dans le pays de Samarie. Il fut long-temps disciple de Dosithée, fameux magicien, qui prétendoit se faire passer pour le Messie qu'avoient annoncé les Prophetes. Simon profita si bien des leçons d'un pareil maître, qu'il se mit bientôt en état de le surpasser. On prétend qu'il avoit fait de grands progrès dans la magie, & qu'il opéroit, par le moyen de cet art, des choses surprenantes. Il s'acquit, par ce moyen, une grande réputation parmi le peuple de Samarie, qui l'appelloit par honneur, *la grande vertu de Dieu*; & il parvint à éclipser entiérement la gloire de son maître Dosithée. Pendant que cet imposteur abusoit ainsi de la crédulité des simples, l'apôtre saint Philippe vint à Samarie prêcher l'Evangile, & prouva sa mission par des prodiges bien supérieurs à tous les prestiges de Simon. Le fourbe vit aussi-tôt tomber son crédit; & lui-même ne put s'empêcher de reconnoître combien la puissance de l'apôtre l'emportoit sur la sienne; mais, sans vouloir reconnoître que cette puissance venoit de Dieu, il regarda seulement Philippe comme un magicien plus habile que lui. Il attribua ses miracles à certains secrets qui lui étoient encore inconnus; &, dans l'espérance de les apprendre, il voulut être disciple de cet apôtre. Il se soumit, sans peine, au baptême, aux prieres & & aux jeûnes, les regardant comme une espece d'initiation nécessaire pour pénétrer dans les mysteres du Christianisme. S. Philippe n'eut bientôt point de disciple plus fervent & plus attaché; & quiconque n'eût pas connu les intentions diaboliques de cet hypocrite, l'eût pris pour le Chrétien le plus ardent & le plus fidele. Cependant les apôtres S. Pierre & S. Jean se rendirent à Samarie, sur les avis qu'ils reçurent que l'Evangile faisoit des progrès dans cette ville, dans le dessein d'administrer la Confirmation aux nouveaux Chrétiens. Simon vit avec étonnement les apôtres faire

descendre visiblement le S. Esprit sur ceux auxquels ils imposoient les mains, & leur communiquer le don de prophétie, le don des langues, & les autres qui se manifestoient alors sensiblement dans ceux qui recevoient le S. Esprit. Jaloux de posséder un secret si précieux, il alla trouver S. Pierre, & lui proposa une somme d'argent considérable, s'il vouloit le lui communiquer. Saint Pierre, justement indigné d'une pareille proposition, fit à Simon une vive réprimande. L'hypocrite, redoutant le pouvoir de S. Pierre, s'humilia devant l'apôtre; &, affectant un grand regret de sa faute, le conjura de prier pour lui. Sa conduite fit bientôt voir combien ses sentiments étoient peu sinceres. Accompagné d'une courtisane nommée *Hélène*, qui devoit sans doute servir également à ses opérations magiques & à ses plaisirs, Simon se retira dans les provinces où l'Evangile n'avoit pas encore été prêché, afin de n'avoir plus en tête des rivaux aussi puissants que les apôtres. Là, il commença à combattre leur doctrine de loin, & à proposer des objections dans des lieux où il n'y avoit personne pour répondre. Il s'élevoit particulierement contre le sentiment des Chrétiens, sur la création du monde, & sur le péché du premier homme. „ Il est absurde de supposer, disoit-il, que le monde ait été créé immédiatement par l'Etre suprême. Si c'étoit lui qui eût produit l'homme, il ne lui eût pas prescrit des loix qu'il sçavoit qu'il n'observeroit pas; ou, s'il lui en avoit prescrit, il auroit fait ensorte qu'il les observât. L'homme n'est donc point l'ouvrage d'un Etre souverainement parfait & souverainement bon, mais plutôt d'un être méchant & ennemi de l'humanité, qui n'a donné des loix que pour avoir des coupables à punir.

„ Voici le systême que Simon substituoit à la doctrine des apôtres, & comment il croyoit prévenir les difficultés qu'on pouvoit lui opposer. La philosophie Platonicienne étoit alors fort en vogue dans l'Orient. Ce n'étoit point, à proprement parler, le systême de Platon, qui n'en avoit peut-être point eu; c'étoit le fond du sentiment qui reconnoît, dans le monde, un Esprit éternel & infini, par lequel tout existe. Les

„ Platoniciens ne croyoient pas que cet Esprit eût pro-
„ duit immédiatement le monde que nous habitons. Ils
„ imaginoient, entre l'Être suprême & les productions
„ de la terre, une longue chaîne d'esprits ou de génies,
„ par le moyen desquels ils expliquoient tous les phé-
„ nomenes. Comme ces génies n'avoient pas une puis-
„ sance infinie, on avoit cru pouvoir résister à leurs
„ efforts, par des secrets ou par des enchantements; &
„ la magie s'étoit incorporée avec ce systême, qui,
„ comme on le voit, étoit absolument arbitraire dans
„ les détails.

„ Ce fut ce systême que Simon adopta, & qu'il tâcha
„ de rendre sensible au peuple. Il supposoit une intel-
„ ligence suprême dont la fécondité avoit produit une
„ infinité d'autres puissances, avec des propriétés diffé-
„ rentes à l'infini. Simon se donna, parmi ces puissan-
„ ces, la place la plus distinguée, & bâtit sur cette sup-
„ position tout son systême théologique, destiné à ex-
„ pliquer au peuple la naissance du péché dans le mon-
„ de, l'origine du mal, le rétablissement de l'ordre, &
„ la rédemption des hommes. Simon ne nioit pas ces
„ dogmes; mais il prétendoit qu'ils les expliquoient mal.
„ Voici donc quel étoit son systême dont le fonds a
„ servi de canevas à plusieurs des hérétiques des trois
„ premiers siécles.

Sistême de Simon.

„ Je suis, disoit Simon, la parole de Dieu; je suis la
„ beauté de Dieu; je suis le Paraclet; je suis le Tout-
„ Puissant; je suis tout ce qui est en Dieu. J'ai, par
„ ma toute-puissance, produit des intelligences douées
„ de différentes propriétés; je leur ai donné différents
„ degrés de puissance. Lorsque je formai le dessein de
„ faire le monde, la premiere de ces intelligences pénétra
„ mon dessein, & voulut prévenir ma volonté. Elle
„ descendit, & produisit les anges & les autres puis-
„ sances spirituelles, auxquelles elle ne donna aucune
„ connoissance de l'Être tout-puissant, auquel elle de-
„ voit l'existence. Ces anges & ces puissances, pour
„ manifester leur pouvoir, produisirent le monde; &,

„ pour se faire regarder comme des dieux suprêmes, „ & qui n'avoient point été produits, retinrent leur „ mere parmi eux; lui firent mille outrages; &, pour „ l'empêcher de retourner vers son pere, l'enfermerent „ dans le corps d'une femme; ensorte que, de siécle en „ siécle, elle avoit passé dans le corps de plusieurs fem-„ mes, comme d'un vaisseau dans l'autre. Elle avoit été „ la belle Hélene, qui avoit causé la guerre de Troye; „ &, passant de corps en corps, elle avoit été réduite „ à cette infamie que d'être exposée dans un lieu de „ débauche. J'ai voulu retirer Hélene de la servitude & „ de l'humiliation; je l'ai cherchée comme un pasteur „ cherche une brebis égarée; j'ai parcouru les mondes; „ je l'ai trouvée, & je veux lui rendre sa premiere „ splendeur. C'est ainsi que Simon prétendoit justifier „ la licence de s'associer, dans sa mission, une courtisane. „ M. de Beausobre prétend que l'histoire d'Hélene est „ une allégorie qui désigne l'ame; mais ce sentiment „ n'est pas suffisamment prouvé.

„ En parcourant les mondes formés par les anges, di-„ soit Simon, j'ai vu que chaque monde étoit gouverné „ par une puissance principale. J'ai vu ces puissances „ ambitienses & rivales se disputer l'Empire de l'uni-„ vers. J'ai vu qu'elles exerçoient tour-à-tour une puis-„ sance tyrannique sur l'homme, en lui prescrivant mille „ pratiques fatiguantes & insensées. J'ai eu pitié du genre „ humain. J'ai résolu de rompre ses chaînes, & de le „ rendre libre, en l'éclairant. Pour l'éclairer, j'ai pris „ une figure humaine; & j'ai paru un homme entre „ les hommes, sans être cependant un homme. Je viens „ leur apprendre que les différentes Religions sont l'ou-„ vrage des anges, qui, pour tenir les hommes sous „ leur empire, ont inspiré des Prophetes, & persuadé „ qu'il y avoit des actions bonnes & mauvaises, les-„ quelles seroient punies ou récompensées. Les hom-„ mes, intimidés par leurs menaces, ou séduits par „ leurs promesses, se sont refusés aux plaisirs, ou dé-„ voués à la mortification. Je viens les éclairer, & leur „ apprendre qu'il n'y a point d'action bonne ou mau-„ vaise par elle-même; que c'est par ma grace, & non

„ par leurs mérites, que les hommes sont sauvés; & „ que, pour l'être, il suffit de croire en moi & à Hé- „ lene : c'est pourquoi je ne veux pas que mes disci- „ ples répandent leur sang pour soutenir ma doctrine. „ Lorsque le temps, que ma miséricorde a destiné à „ éclairer les hommes, sera fini, je détruirai le monde: „ & il n'y aura de salut que pour mes disciples. Leur „ ame, dégagée des chaînes du corps, jouira de la „ liberté des purs esprits. Tous ceux qui auront rejetté „ ma doctrine resteront sous la tyrannie des anges.

„ Telle est la doctrine que Simon enseignoit. Un „ prestige, dont il s'appuyoit, subjuguoit l'imagination „ de ses auditeurs. Ils vouloient devenir ses disciples, „ & demandoient le Baptême. Le feu descendoit sur „ les eaux. & Simon baptisoit."

La multitude se laissa aisément séduire par de pareils artifices; & les peuples abusés en vinrent à un tel excès de folie & d'aveuglement, qu'ils adorerent un vil imposteur, comme le véritable Dieu, quoiqu'ils pussent aisément s'appercevoir qu'il étoit sujet, comme eux, à toutes les infirmités de la nature. Cette honteuse idolâtrie s'accrédita tellement que, vers l'an de Jesus-Christ 150, presque tous les Samaritains honoroient Simon, comme le plus grand des dieux, ainsi que saint Justin nous l'apprend. Le même Pere assure qu'on éleva, même dans la ville de Rome, une statue à Simon. Saint Irénée, saint Cyrille de Jérusalem, saint Augustin parlent aussi de cette statue; mais ils ne s'accordent pas sur le temps auquel elle fut érigée. Les uns veulent que ce soit sous le regne de Néron, & du vivant de Simon. Les autres soutiennent que ce fut après sa mort, sous l'empire de Claude. Plusieurs Critiques ont prétendu qu'on n'avoit jamais élevé de statue à Simon, & qu'on avoit pris une statue du dieu *Semon-Sangus* pour une statue de Simon. Les Romains avoient en effet un dieu nommé *Semon-Sangus*. Sous le pontificat de Grégoire XIII, en 1574, on trouva une statue de ce dieu dans l'isle du Tibre, dans le lieu même où saint Justin dit qu'on avoit élevé une statue à Simon. Cette statue portoit cette inscription : *Semoni-Sanco deo fidio sacrum.*

Sex. Pompeïus Sp. L. Col. Muſſianus quinquennalis decurio bidentalis donum dedit. Ces Critiques jugent donc que c'eſt cette ſtatue qui a donné lieu à ſaint Juſtin d'avancer qu'on avoit élevé une ſtatue à Simon. Ils diſent qu'on ne trouve rien, dans les auteurs payens, qui ait rapport à cet événement; que Claude haïſſoit les Juifs; que le ſénat avoit chaſſé de Rome les magiciens; par conſéquent, qu'il n'eſt pas probable qu'on eût fait un dieu de Simon, Juif & magicien.

Il réſulte que ce fait doit du moins paroître douteux. Il en eſt de même du genre de mort dont pluſieurs auteurs du cinquieme ſiécle font périr Simon. „ Cet impoſteur, diſent-ils, s'étant fait élever en l'air par deux démons dans un chariot de feu, fut précipité par l'effet des prieres de S. Pierre & de S. Paul, & mourut de ſa chute. "

SIMONIAQUES : nom que l'on donne à ceux qui ſont trafic des choſes ſpirituelles. *Voyez* SIMONIE.

SIMONIE. On appelle ainſi tout trafic des choſes ſpirituelles, ou qui y ſont annexées, comme les ſacrements, les fonctions eccléſiaſtiques, les bénéfices. Simon le Magicien ayant voulu acheter des apôtres, à prix d'argent, la puiſſance de donner le S. Eſprit; c'eſt delà que l'on donne le nom de *ſimonie* au commerce des choſes ſaintes. Il y a trois ſortes de ſimonie. La *réelle*, qui conſiſte à donner ou a recevoir de l'argent, ou quelque choſe d'équivalent, en échange de quelque choſe de ſpirituel. La *conventionnelle*, qui conſiſte à ſtipuler de donner une choſe ſpirituelle pour une choſe temporelle. La *mentale*, qui conſiſte à donner quelque choſe de ſpirituel, dans l'intention de recevoir quelque bien temporel, ou bien de donner quelque bien temporel, dans le deſſein de ſe procurer par-là quelqu'avantage ſpirituel, quoiqu'il n'y ait aucun pacte ni convention réciproques. On diſtingue encore une quatrieme ſorte de ſimonie, qu'on appelle *confidentielle*. Elle ſe fait, lorſque quelqu'un a obtenu quelque bénéfice, ſoit par réſignation, ſoit par collation, avec cette condition tacite ou expreſſe, de le rendre à celui qui l'a donné, ou à quel-

qu'autre, ou de lui en donner une partie des fruits. Il se fait aussi une simonie confidentielle, lorsque l'Ordinaire ou autre collateur confere un bénéfice, de quelque façon qu'il vaque, avec cette condition tacite ou expresse, que celui à qui il l'a conferé s'en démettra en faveur de celui que le collateur lui indiquera, ou qu'il donnera une partie des fruits de ce bénéfice aux personnes que le collateur lui nommera. L'argent n'est pas le seul bien temporel qui soit matiere à simonie. Les théologiens mettent au même rang les services rendus, les prieres, le crédit & la faveur de quelque personne puissante. L'Eglise a décerné les peines les plus grieves contre la simonie. Ces peines sont l'excommunication majeure, la privation du benéfice acquis par simonie, & l'inhabilité à posséder dans la suite aucun bénéfice. La simonie *mentale*, quoiqu'elle soit un très-grand péché, n'est cependant point sujette à ces peines.

SIN. Ce nom Japonois est à-peu-près le même que celui de *Cami*. Il signifie un héros ou un demi-dieu. *Voyez* CAMI.

SINGHILLES: prêtre de la secte des Giagas *Ngoia Chilvagni*, un des premiers roi d'Angola, fier de ses conquêtes, & enyvré par l'encens de ses flateurs, oublia qu'il étoit homme & voulut qu'on rui rendît les honneurs divins. Il fut obéi pendant sa vie; mais, lorsque la mort eut fait voir qu'il n'étoit pas dieu, son culte fut aboli. Il n'y a que les Singhilles qui l'honorent encore comme une des divinités du pays, & qui lui attribuent particulierement le pouvoir de faire tomber la pluie ou de l'arrêter à son gré.

SINTOS, (*secte des*) ainsi appellée du mot Japonois *sin* qui signifie un Héros, un Génie, un Demi-Dieu. Les Sintos sont appellés autrement *Xenxi*, & sont en très-grand nombre au Japon. Ils admettent un Être suprême, & croient que son thrône est placé au plus haut des cieux. Ils reconnoissent aussi quelques dieux subalternes qui font leur séjour dans le firmament; mais ils ne leur rendent aucun hommage, non pas même à l'Être suprême; persuadés que ni lui ni les autres divi-

nités inférieures ne prennent aucun soin de ce qui se passe sur la terre. Cependant ils emploient leurs noms dans les serments qu'ils font. Mais ils réservent leurs hommages pour certains génies qui gouvernent les éléments & la plûpart des choses terrestres, parce qu'ils croient avoir plus à craindre & à espérer de ces esprits dont les fonctions semblent approcher davantage du genre humain. Au nombre de ces génies, sont les anciens fondateurs & législateurs de l'Empire Japonois; les sçavants qui ont éclairé la patrie par leurs lumieres; les guerriers qui ont étendu ses limites & défait ses ennemis par leur courage; enfin tous ceux qui, par leurs vertus éclatantes, ont paru mériter des autels. On donne communément à ces héros ou demi-dieux le nom de *Camis*. Les livres des Sintoïstes sont remplis de prodiges incroyables, opérés par ces héros; de miracles sans nombre, plus extraordinaires.

La secte des Sintoïstes est presqu'aussi ancienne que la monarchie; & le culte qu'elle enseigne ne peut manquer d'être cher & respectable à la nation, puisqu'il n'a pour objet que les grands hommes qu'elle a produis. Pour entretenir la vénération du peuple, les chefs de la secte des Sintoïstes ne parlent qu'avec une très-grande réserve des miracles qu'ils attribuent à leurs Camis ou héros, pour ne pas les exposer à un examen qui ne leur seroit pas favorable. Cependant, malgré toutes ces précautions, la trop grande simplicité du *Sintoïsme* & l'attrait de la nouveauté firent adopter avidement aux peuples une nouvelle secte qui introduisit dans le Japon le culte d'*Amida* & des dieux étrangers. Cette secte est connue sous le nom de *Budsdoïsme*. Voyez BUDSDOÏSME & XACA.

SITA, femme de *Vistnou*, dieu Indien, incarné sous le nom de Ram. „ On voit, dit M. Dellon dans la „ préface de ses voyages, sur la porte d'une des villes „ du petit royaume de Sisupatan, une statue de pierre „ de Sita, femme de Ram, l'un de leurs dieux, de la „ hauteur ordinaire d'une femme. Elle a, à chacun de „ ses côtés, trois fameux Fakirs ou pénitents nuds, à „ genoux, les yeux levés vers elle, & tenant à deux

„ mains ce que la pudeur ne permet pas de nommer. "

SIUTO, (*secte de*) établie au Japon. Le nom de *Siuto* signifie, en langage Japonois, la méthode de philosopher. En effet les partisans de cette secte sont tous des philosophes qui se moquent du culte extravagant de leurs compatriotes & qui ne reconnoissent ni Amida, ni les autres divinités introduites par la superstition; mais, aveuglés par leur orgueilleuse raison, ils donnent dans une extrémité opposée à l'idolâtrie, & peut-être aussi absurde. Ils n'admettent aucune divinité: ils proscrivent toute religion. Ils ne connoissent pas d'autres devoirs imposés à l'homme, que celui d'être vertueux. Ils font consister tout son bonheur dans le témoignage d'une bonne conscience. Ces maximes sont belles & vraies; mais, n'ayant point de fondement solide, elles sont rarement pratiquées par ceux même qui les débitent. On dit cependant que ceux des Siutos qui raisonnent le mieux, reconnoissent un esprit supérieur qui gouverne l'univers, mais qui n'en est pas le créateur. Cette secte ressemble assez à celle des Lettrés, si fameuse à la Chine. On lui donne aussi le même auteur; &, ce qui paroît le prouver, c'est que les Siutos, dans toutes leurs écoles, ont une image de Confucius. Ils rendent de grands honneurs à leurs ancêtres défunts; ce qui leur donne encore une grande conformité avec les Lettrés Chinois. Mais il s'en faut beaucoup que la secte des Siutos soit aussi estimée au Japon, que celle des Lettrés l'est à la Chine. Son éloignement pour les usages communs de la nation la rend odieuse & suspecte au gouvernement. Quoique la doctrine des Siutos semble leur interdire tout culte religieux, ils sont obligés cependant de se plier extérieurement à certains usages universellement reçus, pour ne pas irriter les esprits par une singularité trop marquée. Ils sont bien déchus, sur-tout depuis que le Christianisme a été entièrement aboli au Japon. Cette circonstance a réveillé l'animosité du gouvernement Japonois contre une secte qui du moins a cela de commun avec le Christianisme, qu'elle proscrit & condamne l'idolâtrie & la superstition,

ſi cheres aux peuples du Japon. Il a été ordonné par un édit exprès à tous les Siutos d'avoir, chacun dans leur maiſon, une divinité tutelaire, entourée de parfums & de vaſes pleins de fleurs, comme cela ſe pratique au Japon. La fiere raiſon des Siutos a plié ſous l'autorité. Qwanou ou Amida ſont les dieux que choiſiſſent communément ceux de cette ſecte.

Kæmpfer, auteur Allemand, dont nous avons preſque tiré tout ce qui concerne les différentes ſectes du Japon, rapporte, au ſujet de l'édit porté contre les Siutos, un trait qui prouve bien que la ſuperſtition eſt puiſſamment ſoutenue & protégée au Japon. Un prince tributaire de cet Empire engagea par ſes préſents & par ſes promeſſes un grand nombre de ſçavants & de philoſophes à venir fixer leur ſéjour dans ſes Etats. Il ſe promettoit avec leur ſecours d'en bannir entierement l'idolâtrie, & d'y faire triompher la doctrine ſage & raiſonnable de Confucius. Déja ſes ſujets, inſtruits & éclairés par d'habiles maîtres, commençoient à découvrir l'abſurdité & l'extravagance des fables dont juſqu'alors les prêtres les avoient bercés, lorſque les Bonzes & tous les miniſtres de la ſuperſtition prirent l'alarme, & réſolurent de s'oppoſer à un projet qui alloit ruiner leur fortune & leur crédit. Le prince fut accuſé d'impiété au tribunal de l'empereur; & ſa mort eût été le prix de la ſage réforme qu'il vouloit établir, s'il n'eût évité ce triſte ſort, en remettant à ſon fils le gouvernement de ſes Etats.

SMAERTAS : ſecte de Bramines, la plus eſtimable de toutes, mais la moins accréditée. Ceux de cette ſecte tâchent de concilier les différents ſentiments des Bramines qui ſont partagés entre *Viſtnou* & *Ixora*. Ils ſoutiennent que ces deux divinités ſont parfaitement égales, ou plutôt qu'elles ne forment qu'une ſeule & même divinité, ſous des noms différents. Ils n'ont point de marques qui les diſtinguent des autres ſectes; mais leur modération les diſtingue plus que tous les ſignes. Cette même modération eſt cauſe qu'ils n'ont pas beaucoup de partiſans.

SMINTHIEN : ſurnom d'Apollon, ſous lequel ce

dieu étoit adoré dans la Troade. Quelques auteurs racontent que, les habitants de la Troade étant près d'être attaqués par une armée formidable & supérieure en nombre, des souris mangerent pendant la nuit les cordes des arcs de leurs ennemis, & leur donnerent le moyen de remporter sur eux une victoire complette, le lendemain. Comme le mot *Sminthos* signifie, en phrygien, souris, on croit que cet événement a donné lieu au culte d'Apollon Sminthien.

SOCIN, (*Fauste*) chef des Sociniens ou Unitaires naquit à Sienne, le 5 de Décembre 1539, d'une famille connue & distinguée par plusieurs célébres professeurs de droit, qui en étoient issus. Son oncle Lélie Socin, homme très-sçavant, s'étant laissé infecter du poison de la nouvelle doctrine, avoit jetté lui-même les premiers fondements du Socinianisme. Ce furent ces pernicieux écrits qui corrompirent le cœur du jeune Socin. Pour éviter les poursuites de l'Inquisition, il s'étoit retiré en France. Il en partit bientôt pour aller à Zurich recueillir la succession de son oncle, qu'une mort prématurée venoit d'enlever à l'âge de trente-sept ans, pour le bonheur de la religion. Ce bonheur ne fut pas complet : ses écrits lui survécurent; & Socin les regarda comme la plus belle portion de son héritage. Il en fit le guide de son éducation : il les étudia à fond; en un mot, on peut dire, comme il l'avoua lui-même, qu'il n'eut point d'autres maîtres que les livres de son oncle. Il s'écarta pourtant de sa doctrine en plusieurs points. Il n'en admettoit les principes qu'autant qu'ils lui paroissoient conformes à ses idées. Il en fit de même à l'égard de toutes les opinions en général. Il avoit adopté, dans toute son étendue, ce principe des Calvinistes, qu'en toute matiere, un homme sensé ne doit rien admettre qu'après un mûr examen, sans s'embarrasser, si ce qu'il approuve, ou ce qu'il rejette, est appuyé ou non de l'autorité de l'Eglise, de celle de la Tradition, du sentiment même des plus grands hommes, tant anciens que modernes. Fondé sur un tel principe, marchant seulement à l'aide de ses foibles lumieres, il ne pouvoit manquer de s'égarer : aussi peu d'hérétiques

ont-ils donné, avant lui, dans un plus grand nombre d'écarts. Il rejetta même jusqu'aux vérités de notre religion que les Calvinistes & les Luthériens avoient respectées. Enchérissant sur l'erreur des Ariens, il alla jusqu'à nier la pure existence du Verbe, disant que Jesus-Christ n'étoit qu'un pur homme qui n'avoit point l'existence, avant que Marie l'eût conçu. Quoiqu'il niât sa divinité, il avouoit cependant que Dieu le Pere, seul Dieu par essence, s'étoit complu en lui, comme en son Fils bien-aimé, à cause de ses sublimes vertus; que c'étoit pour cela qu'il lui avoit donné une puissance souveraine sur toutes les créatures, & l'avoit ainsi rendu adorable aux hommes & aux anges. Selon lui, tout ce que Jesus-Christ avoit fait pour le salut des hommes se bornoit à leur avoir enseigné la vérité; à leur avoir donné des exemples de vertus héroïques; enfin à avoir scellé sa doctrine par sa mort. S'il nioit la divinité de Jesus-Christ, il n'avoit garde de respecter celle du Saint-Esprit. Il ne regardoit le Pere & lui, que comme une seule & unique Personne: en un mot, il n'y avoit, selon lui, qu'une seule Personne, qui fût proprement Dieu: c'étoit Dieu le Pere. Socin s'étoit fait une loi de rejetter tout ce qu'il ne comprenoit pas. En conséquence, le péché originel, la grace, la prédestination absolue, l'efficacité des sacrements, la prescience de Dieu touchant les effets libres & contingents, son immensité, lui paroissoient autant de chimeres, autant d'absurdités. Les opinions de Socin lui attirerent grand nombre de persécutions. Les Unitaires même, dont il défendoit le systême, ne l'aimoient point. Après bien des courses qu'il fit dans plusieurs royaumes, il vint se fixer en Pologne où il ne fut guéres tranquille que les trois ou quatre dernieres années de sa vie, qu'il termina à l'âge de soixante-cinq ans, le 2 de Mars 1604, dans la maison d'un gentilhomme Polonnois, où il s'étoit retiré pour se mettre à l'abri de la fureur de ses ennemis.

SOCINIANISME *ou* SOCINISME: doctrine de Fauste Socin. Elle eut beaucoup de vogue en Pologne où Socin en avoit jetté les premiers fondements.

SOCINIENS: sectateurs de Socin. *Voyez* SOCIN.

SOLDURES. (*Soldurii*,) C'eſt ainſi que Céſar nomme certains Gaulois qui ſe dévouoient généreuſement à la mort pour le ſervice de leurs rois, ou d'autres perſonnes auxquelles ils s'étoient engagés.

SOLEIL : inſtrument dont l'extrémité eſt faite en forme de ſoleil, & dont on ſe ſert, dans l'Egliſe Catholique, pour expoſer la ſainte Hoſtie à la vénération du peuple. Il doit être au moins d'argent. Il a deux cryſtaux, entre leſquels on place une Hoſtie dans un petit croiſſant d'or ou d'argent, mais toujours doré. L'un des cryſtaux eſt attaché au ſoleil par une petite chaînette, comme le couvercle d'une montre, & ferme avec un petit crochet ou avec une petite broche d'argent, auſſi attachée avec une petite chaîne. Au deſſus du ſoleil il y a une croix qui paſſe les rayons du ſoleil de ſon travers. Le ſoleil doit être au moins de deux marcs d'argent.

LE SOLEIL, cet aſtre ſi propre à faire ſentir la majeſté, la puiſſance & la bonté du Créateur, fut le premier objet de l'idolâtrie des hommes. (*Voyez* IDOLATRIE.) Il n'y a guéres de peuples dont il n'ait reçu les hommages; mais il fut particulierement honoré vers les climats où il ſemble commencer ſa carriere, où ſa chaleur eſt plus vive, plus puiſſante & plus féconde. Tous les Orientaux adoroient le Soleil, ſous différents noms, les Egyptiens ſous celui d'*Oſiris*; les Chaldéens & les Phéniciens, ſous celui de *Bel* ou *Baal*; les Chananéens & les Ammonites, ſous celui de *Moloch*; les Moabites, ſous celui de *Belphégor*; les Perſes, ſous celui de *Mythras*. Voyez ces différents noms.

1. Les Grecs & les Romains rendoient auſſi les honneurs divins au Soleil qu'ils appelloient *Phœbus*. (*Voyez* PHŒBUS.) Leurs poëtes diſoient qu'il avoit dans le ciel un palais magnifique, dont Ovide donne une belle deſcription, au ſecond Livre de ſes Métamorphoſes. Le palais du Soleil, dit ce poëte ingénieux, étoit ſoutenu par de hautes colomnes. L'or y brilloit de toutes parts : le pyrope y répandoit un éclat auſſi vif que celui du feu. L'yvoire le plus poli en couvroit le toit : les portes étoient d'argent; mais l'art, avec lequel elles

étoient travaillées, étoit encore au-dessus de la matiere. L'industrieux ciseau de Vulcain y avoit tracé l'image du ciel, de la terre & de l'onde. Dans l'onde il avoit représenté les dieux marins, dont elle est le séjour; Triton, Prothée & le géant Ægéon, pressant avec ses bras énormes le vaste dos des baleines. On y voyoit Doris & ses cinquantes filles. Les unes sembloient nager. Les autres, assises sur un rocher, faisoient sécher leurs cheveux. Plusieurs, montées sur des poissons, se promenoient sur les eaux. Elles se ressembloient toutes, sans avoir la même figure. On reconnoissoit aisément qu'elles étoient sœurs. La terre étoit couverte de villes, de forêts, de fleuves, peuplée d'hommes & d'animaux: l'artiste n'avoit pas oublié les nymphes & les autres divinités champêtres. Au-dessus du terrestre séjour, s'élevoit la voûte étoilée. Le Soleil revêtu d'une robe de pourpre, étoit assis sur un thrône éclatant d'émeraudes. A ses côtés, étoient le siécle, l'année, le mois, le jour, & les heures rangées à distance égale. Le printemps y paroissoit couronné de fleurs nouvelles, l'été nud, portant des gerbes, l'automne encore souillé des raisins qu'il avoit foulés; l'hiver en cheveux blancs hérissés de glaçons.

Lorsque les premiers rayons de l'aurore faisoient pâlir la lune & disparoître les étoiles, les heures atteloient au char du Soleil, quatre coursiers fougueux, nourris d'ambroisie, & vomissant feu & flammes. Le Soleil y montoit, &, prenant en main les rênes, il commençoit à parcourir la sphere céleste. Lorsqu'il étoit sur le point d'achever sa course, il se précipitoit dans les eaux, & alloit se reposer dans le sein de Thétis. Telles étoient les idées des Grecs & des Romains à l'égard du Soleil.

2. Les anciens habitants du Pérou ne reconnoissoient point d'autre divinité que cet astre; & c'est dans le culte qu'ils lui rendoient, que consistoit toute leur religion. Ils regardoient leurs empereurs comme les fils du Soleil. (*Voyez* YNCAS.) Ils avoient bâti dans la ville de Cusco un temple superbe en son honneur, où il étoit adoré avec la plus grande pompe. (*Voyez* TEMPLE.) Nous avons parlé, à l'article FÊTE, des cérémonies avec les-

quelles les Péruviens célébroient la grande fête du Soleil.

3. Strabon dit, en parlant des anciens Ethiopiens: „ Parmi ceux qui habitent sous la zone torride, il y en „ a qui passent pour Athées. Ils haïssent le soleil & lui „ donnent des malédictions quand il se leve, parce qu'il „ les brûle. " Les Atlantes, habitants de la Lybie sauvage, faisoient la même chose, au rapport d'Hérodote, qui dit „ qu'ils maudissoient le Soleil, parce qu'il les „ brûle & ruine leur pays. S'il faut en croire Purchaz, „ le Soleil avoit autrefois des temples dans l'Afrique.

4. Cet astre est aussi l'objet du culte des Virginiens. C'est en son honneur qu'ils vont, tous les matins, dès l'aube du jour, se purifier dans quelque riviere. Hommes, femmes & enfans, tous pratiquent cette ablution. Ils ne cessent de se laver jusqu'au lever du soleil. Dès qu'ils apperçoivent ses premiers rayons, alors purifiés, comme ils se l'imaginent, ils lui offrent des hommages dignes de lui, & lui présentent des offrandes de tabac.

5. On peut mettre au nombre des adorateurs du soleil les habitants de la Floride, particulierement ceux qui demeurent aux environs des montagnes d'Apalache. Ils attribuent à cet astre la création de l'univers, & pensent qu'ils lui sont redevables de la vie. Ils racontent que le soleil ayant cessé de paroître pendant l'espace de vingt-quatre heures, son absence occasionna un affreux déluge, & que les eaux du grand lac Théomi, s'étant débordées, couvrirent toute la terre & même des montages les plus élevées. Celle d'Olaimy, sur laquelle le soleil s'étoit lui-même construit un temple, échapa seule à cette inondation générale, & déroba à la mort tous ceux qui purent s'y refugier. Les vingt-quatre heures étant expirées, le soleil reparut dans tout son éclat. Sa chaleur bienfaisante dissipa les eaux & remit la terre dans son état naturel. Depuis ce temps, les Floridiens Apalachites ont conservé une singuliere vénération pour le temple de la montagne d'Olaimy, & pour le soleil qui les avoit délivrés d'un si grand fléau.

Ils rendent leurs hommages à cet astre, toutes les fois qu'il se leve. Ils ont dans l'année quatre jours solemnels, où ils l'honorent d'une façon plus particuliere sur la

montagne d'Olaimy. La nuit qui précéde ces fêtes, les Jaouas, ou prêtres du pays, ont soin d'allumer sur la montagne une grande quantité de feux. Le lendemain, dès l'aurore, le peuple s'y rend en foule. Le temple consacré au soleil sur cette montagne, n'est, à proprement parler, qu'une vaste grotte taillée dans le roc. Sa forme est ovale. Sa longueur est de deux cent pieds, & sa hauteur de six-vingt : elle reçoit le jour par un trou fait au milieu de la voûte. Cette grotte est si sacrée, qu'il n'est pas permis au peuple d'y entrer. Les dévots remettent leurs offrandes aux prêtres, qui les suspendent à des perches à l'entrée de la grotte. On ne fait point au soleil de sacrifices sanglants. On ne croit pas qu'ils puissent être agréables à cet être vivifiant & conservateur. Le culte religieux, qu'on lui rend, consiste particulierement à chanter ses louanges, à jetter en son honneur des parfums dans un grand feu allumé devant la grotte. Voici la cérémonie la plus remarquable de cette fête. Le prêtre verse du miel dans une pierre creuse, placée devant une table de pierre. Il répand à l'entour une certaine quantité de maïs pour servir de nourriture à des oiseaux consacrés au soleil, & qui, suivant les Floridiens, chantent les louanges de cet astre. Ces oiseaux, nommés *tonatzulis*, sont apportés exprès dans des cages, pour servir à la solemnité de la fête. Vers l'heure de midi, lorsque les rayons du soleil commencent à tomber sur la table de pierre, les prêtres achevent de brûler leurs parfums ; puis, par le moyen du sort, six d'entr'eux sont choisis pour ouvrir la cage, & délivrer six oiseaux du soleil, auxquels on laisse prendre l'essor.

Le Paraousti, ou chef des Floridiens, étant sur le point de partir pour la guerre, rassemble ses soldats dans une plaine; &, se plaçant au milieu d'eux, le visage tourné vers le soleil, il adresse à cet astre une priere pathétique, dans laquelle il lui demande la victoire sur ses ennemis. Il prend ensuite une écuelle de bois pleine d'eau; &, vomissant mille imprécations contre l'ennemi, il jette l'eau en l'air, de maniere que la plus grande partie retombe sur les guerriers qui l'environnent : „ Ainsi, dit-

„ il,

„ il, puissiez-vous verser le sang de vos ennemis!" Il remplit une seconde fois son écuelle, & la renverse sur le feu, qui est allumé exprès à côté de lui, en disant: „ Puissiez-vous détruire nos ennemis aussi promptement „ que j'éteins ce feu!

6. Les Natches, les Tensas ou Taenças, peuples du Missisipi, adorent particulierement le soleil, qu'ils regardent comme un des aïeux de leur chef. Ils entretiennent en son honneur un feu continuel dans les temples qui lui sont dédiés. La Relation de la Louisiane du chevalier Tonti nous fournira la description d'un de ces temples. „ Il est enfermé, dit cet auteur, dans „ le circuit d'une grande muraille. L'espace, qui est „ entre deux, forme une espece de parvis où le peu- „ ple se promene. On voit au-dessus de cette muraille „ un grand nombre de piques, sur la pointe desquel- „ les on met les têtes des ennemis, ou des plus grands „ criminels. Au-dessus du frontispice, on voit un gros „ billot fort élevé, entouré d'une grande quantité de „ cheveux, & chargé d'un tas de chevelures, en for- „ me de trophées. Le dedans du temple n'est qu'une „ nef peinte ou bigarrée, par tous les côtés, de plu- „ sieurs figures différentes. On voit, au milieu de ce „ temple, un grand foyer qui tient lieu d'autel, où „ brûlent toujours trois grosses bûches mises de bout „ en bout, que deux prêtres, revêtus de cappes blan- „ ches, ont soin d'attiser. C'est autour de cet autel „ enflammé que tout le monde fait ses prieres avec „ des hurlements extraordinaires. Les prieres se font „ trois fois le jour, au lever du soleil, à midi & à „ son coucher. On y voit un cabinet ménagé dans la „ muraille; c'est le tabernacle du dieu. Deux aigles dé- „ ployées & tournées vers le soleil y sont suspendues." Tous les mois, au déclin de la lune, ces sauvages portent au temple un plat rempli de leurs mets les plus exquis, que les prêtres offrent au soleil.

7. Dans le Canada, les femmes haranguent le soleil, lorsqu'il se leve, & lui présentent leurs enfants. Lorsqu'il est sur le point de se coucher, les guerriers sortent du village, & commencent une espece de danse qu'ils

appellent *la danse du grand esprit*. Voyez FÊTE DU SOLEIL.

SOMMONA-CODOM: législateur des Siamois, & leur principale divinité. L'histoire de ce personnage est envelopée de fables & d'absurdités, qui ne permettent guéres de rien dire de bien certain sur ce qui concerne sa vie. Il paroît probable qu'il étoit originaire des Indes, & que c'étoit un des Samanéens, ou Shommans, habitants de la presqu'isle en-deçà du Gange, comme son nom semble l'indiquer. Cependant les Siamois disent que son véritable nom étoit *Codom*; &, qu'ayant embrassé la profession de Talapoin, il prit le nom de *Sommona*, lequel, en langue Balie, signifie *Talapoin des bois*. Sommona-Codom est aussi appellé par les Siamois *Pra Pouti Tchaon*; ce qui signifie, à la lettre, *le grand & l'excellent seigneur*. On prétend qu'une fleur lui donna la naissance. Cette fleur étoit sortie du nombril d'un enfant; & cet enfant n'étoit qu'une feuille d'arbre, qui avoit la forme d'un enfant se mordant l'orteil. Cette feuille nageoit sur l'eau, „ qui seule subsistoit avec Dieu." On a peine à concevoir comment Sommona-Codom, né d'une façon si particuliere, peut avoir un pere. On lui en donne cependant un, & même assez illustre, puisqu'il étoit roi de Tève-Lanca, pays que les Indiens regardent comme faisant partie de l'isle de Ceylan. La Loubere nomme ce prince *Paoussoutout*. On veut aussi que Sommona-Codom ait eu une mere nommée *Matra-Maria*, ou la grande Marie, nom qui a donné lieu à des paralleles odieux. *Voyez* THÉVETAT.

Les Siamois, au rapport du P. Tachard, donnent pour mere à Sommona-Codom, une vierge, qui devint enceinte par la vertu du Soleil. Confuse de l'état où elle se trouvoit, cette vierge alla cacher sa honte dans une épaisse forêt. Etant sur le bord d'un lac, elle mit au monde un enfant d'une beauté ravissante, sans avoir éprouvé les douleurs ordinaires de l'enfantement. Ne pouvant nourrir son enfant, faute de lait; &, ne voulant pas avoir la douleur de le voir expirer sous ses yeux, elle s'avança dans le lac, & le plaça sur le bouton d'une fleur qui lui ouvrit aussi-tôt son sein & le ren-

ferma, dès qu'elle eut reçu ce précieux dépôt. Cette fleur, dont on ne dit pas le nom, est, depuis ce temps, en grande vénération parmi les Talapoins. Il eut presqu'en naissant la science infuse, & posséda, dans le degré le plus éminent, non-seulement toutes les connoissances humaines, mais encore plusieurs autres plus sublimes & réservées à la divinité. Il étonna ses contemporains par l'éclat de ses vertus; & dans tous les corps qu'il habita, que l'on fait monter au nombre de cinq cent cinquante, il fut toujours un modele de sainteté & de pénitence, soit qu'il fût homme ou bête. Il parut toujours le meilleur & le plus parfait dans son espece. Etant roi, il se dévoua souvent pour le salut de ses sujets, & leur sacrifia sa vie. Dans d'autres occasions, il donna des exemples illustres de désintéressement, de patience, de mortification & de charité.

Le P. Tachard rapporte que Sommona-Codom se reposant un jour sous un arbre, qui depuis est regardé, par les Siamois, comme sacré, il descendit des cieux une multitude d'anges qui se prosternerent devant le saint, & lui rendirent leurs hommages. Nous apprenons encore de ce Jésuite, que le charitable Sommona-Codom, voyant des animaux tourmentés d'une faim dévorante, leur donna sa chair à manger. Un jour il donna tous ses biens; &, pour être moins distrait par les objets extérieurs, il s'arracha les yeux. Sa patience étoit si grande, qu'un Bramine, s'étant saisi de sa femme & de ses enfants, leur fit subir, en sa présence, divers supplices, sans que le saint s'opposât, en quelque maniere, à cette violence. Il poussa une fois la charité si loin, qu'ayant tué sa femme & ses enfants, il les donna à manger aux Talapoins. Il est étonnant que l'on cite, comme une bonne œuvre, un horrible attentat si contraire à la loi des Siamois, qui défend toutes sortes de meurtre; mais les Talapoins ont jugé plus important de présenter au peuple des exemples si extraordinaires de charité envers les moines, que des leçons de fidélité à la loi.

Sommona-Codom, sanctifié par des actions si méritoires, mit le comble à sa perfection, en embrassant la

profession de Talapoin ; car les Siamois sont persuadés qu'on ne peut être parfait, à moins qu'on ne soit Talapoin. Etant donc parvenu, par ce moyen, au plus haut degré de sainteté, il se trouva doué d'une force extraordinaire ; qualité que les Siamois regardent comme un apanage de la sainteté parfaite. Un autre saint, nommé *Prasouane*, voulut éprouver si Sommona-Codom étoit en effet arrivé au sommet de la perfection. Il lui présenta le combat ; mais l'aggresseur sentit, par sa défaite, que son rival étoit plus saint que lui. Sommona-Codom acquit encore un autre privilége plus glorieux, celui de faire des miracles. Il pouvoit aisément se dérober à la vue des hommes. Son corps, quand il lui plaisoit, devenoit un monstrueux colosse, ou bien un atome imperceptible. Il n'avoit qu'à vouloir ; &, dans un instant, il se trouvoit transporté d'un pays à un autre. Avec tous ses priviléges, Sommona-Codom n'eut pas celui d'être impeccable, &, dans le temps même qu'il paroissoit élevé au-dessus de toutes ses foiblesses, il écouta trop l'esprit de vengeance, & s'échapa jusqu'à tuer un Man, qui étoit son ennemi; mais son crime ne demeura pas impuni. L'ame du Man étoit passée dans le corps d'un cochon. Sommona-Codom, ayant eu le malheur de manger de la chair de ce même cochon, fut attaqué d'une violente colique qui le fit mourir à l'âge de quatre-vingt ans. Sa mort fut singuliere, comme l'avoit été sa naissance ; car on dit qu'il disparut tout-à-coup, semblable à une étincelle qui s'évanouit dans l'air.

Le P. Tachard raconte différemment la mort de ce fameux personnage, quoiqu'il en attribue toujours la cause à un cochon. Il dit qu'un monstre auquel Sommona-Codom avoit autrefois ôté la vie, étant revenu sur la terre, sous la forme d'un cochon, courut un jour en furie contre Sommona-Codom, alors tranquillement assis avec ses disciples. Le saint reconnut aussitôt son ancien ennemi, & jugea, par ce présage, que sa mort n'étoit pas éloignée : il l'annonça même à ses disciples. La prédiction se trouva véritable. Quelque temps après, ayant mangé de la chair de ce même co-

chon, il en mourut. Avant de quitter le monde, il recommanda à ses disciples de lui ériger des statues, & de bâtir des temples en son honneur ; &, pour que les hommes conservassent quelques marques qui les fissent souvenir de lui, il laissa les traces de ses pieds empreintes à Siam, dans le Pégu & dans l'isle ce Ceylan. Ces lieux où se trouvent ces vestiges réputés sacrés, sont devenus fameux par la dévotion des peuples, qui, de tous côtés, y vont en pélerinage.

Les Siamois prétendent que Sommona-Codom, depuis sa mort, est dans le suprême degré de la félicité, qu'ils appellent *Nireupan*, & qu'il est comme anéanti dans son bonheur. (*Voyez*, à l'article NIREUPAN, l'explication de ce terme.) Parmi les disciples de Sommona-Codom, on en distingue deux plus célébres que les autres par leurs vertus & par leur sainteté. Le premier, nommé *Pra-Mogla*, est placé dans les temples à la droite de Sommona-Codom ; mais derriere lui ; le second, nommé *Pra-Saribout*, est placé à sa gauche. Sommona-Codom est presque le seul objet du culte des Siamois ; c'est à lui que s'adressent toutes leurs prieres : c'est lui qu'ils invoquent dans tous leurs besoins. Ils sont persuadés que son pouvoir est restreint aux seuls Siamois, & qu'il n'a aucune autorité sur les autres peuples.

Les fables absurdes que l'on raconte de ce personnage fameux, le peu d'autorité des livres qui les contiennent pourroient faire regarder Sommona-Codom comme un être imaginaire, forgé par les Talapoins pour amuser le peuple, & le contenir dans le respect & la soumission ; &, de crainte que la vénération pour ce saint ne vienne à s'affoiblir, ils tiennent toujours le peuple en suspens, par l'attente d'un autre homme merveilleux, qu'ils assurent avoir été annoncé par Sommona-Codom lui-même. Ils lui ont deja donné un nom d'avance, & l'appellent *Pra-Narotte*. Ils disent même ce qu'il doit faire ; &, entr'autres bonnes œuvres, ils publient qu'il doit tuer ses enfants, & les donner à manger aux Talapoins ; action héroïque de charité, qui mettra le comble à sa sainteté & à sa perfection. Ainsi

les Siamois attendent, comme les Juifs, un nouveau Messie, & ne sont pas moins attentifs & crédules sur ce qui concerne l'objet de leur folle espérance. On est presque sûr de former un parti nombreux parmi les Siamois, lorsqu'on produit quelqu'inconnu qu'on veut faire passer pour un homme extraordinaire. Le succès de la fourberie est certain, pourvu que le personnage en question soit entiérement stupide & hébêté, tel qu'ils pensent que doit être Sommona-Codom dans l'état d'insensibité & d'anéantissement où il est plongé dans le *Nireupan*.

La Loubere rapporte qu'on voulut, il y a quelques années, faire passer pour le nouveau Sommona-Codom un jeune homme muet de naissance, & dont la stupidité étoit une espece de prodige. On sema le bruit, parmi le peuple, que ce jeune homme étoit issu du premier habitant du royaume, & qu'il devoit un jour parvenir à la sainteté la plus sublime, & même à la divinité. Les Siamois, qui avoient toujours l'imagination frapée de ce Pra-Narotte qu'ils attendoient, crurent bonnement que c'étoit lui-même qui paroissoit. Ils se rendirent en foule auprès de lui pour lui présenter leurs hommages & lui faire des offrandes. Cet événement excita, dans tout le royaume, une rumeur si grande que le roi en fut alarmé; mais, pour calmer le peuple, il fallut qu'il employât toute son autorité avec la rigueur des plus séveres châtiments.

SONGE. On appelle ainsi ces pensées confuses qui viennent, pendant le sommeil, par l'action de l'imagination. Ces illusions nocturnes ont été un des grands objets de la superstition des hommes. Ils les regardoient comme des signes de l'avenir & des avertissements célestes.

1. L'art d'interpréter les songes étoit fort en vogue parmi les Egyptiens & les Chaldéens. Les rois avoient à leur cour, parmi leurs principaux officiers, des interprétes de songes, toujours prêts à réaliser les phantômes que l'imagination leur avoit présentés pendant la nuit: c'est ce que l'Ecriture nous apprend de Pharaon, de Nabuchodonosor, de Balthasar. Dieu défend aux Israëlites, dans le Lévitique & dans le Deuteronome,

d'obſerver les ſonges, & d'en tirer des préſages; ce qui fait voir que la divination par les ſonges étoit alors une choſe fort commune chez les Gentils, dont les Juifs étoient entourés. Ce n'eſt pas que Dieu n'ait quelquefois fait connoître ſa volonté par des ſonges. L'Ecriture nous en fournit des exemples; mais ce ſont des cas particuliers & extraordinaires qui n'empêchent pas qu'on ne doive communément regarder les ſonges comme de vaines illuſions.

2. Les Grecs & les Romains ajoûtoient beaucoup de foi aux ſonges. Il y avoit chez eux pluſieurs oracles qui ſe rendoient par ſonges. (*Voyez* la maniere dont ils ſe rendoient à l'article ORACLES.) Virgile, au ſixieme Livre de l'Enéïde, dit qu'il y a deux portes par leſquelles les ſonges viennent aux hommes, l'une d'yvoire & l'autre de corne. Les ſonges faux ſortent par la porte d'yvoire, & les ſonges vrais, par la porte de corne.

3. Les différents paſſages de l'Ecriture qui parlent des ſonges de Jacob, de Joſeph, de Pharaon, de Nabuchodonoſor, de Daniel, &c. ont rendu les Juifs modernes extrêmement ſuperſtitieux ſur ce qui concerne ces illuſions de la nuit. Leurs rabbins même ont abbaiſſé leur gravité juſqu'à marquer quels ſont les ſonges de mauvais augure. Tels ſont, par exemple, les ſonges dans leſquels un Juif verroit brûler le Livre de la Loi; tomber ſes dents ou les poutres de ſa maiſon; ou bien verroit ſa femme entre les bras d'un autre. S'il arrive à un Juif de faire un pareil ſonge, pour détourner le malheur qui le menace, il ne manque pas de conſacrer par un jeûne exact & rigoureux le jour du lendemain, quand même ce ſeroit le jour du ſabbat ou quelqu'autre fête. C'eſt la ſeule occaſion où il ſoit permis de jeûner pendant ces jours ſolemnels. Vers le ſoir, celui qui jeûne, avant de prendre ſon repas, fait venir trois de ſes amis, & leur dit juſqu'à ſept fois ces paroles : Heureux ſoit le ſonge que j'ai fait! A chaque fois ſes amis lui répondent par le même ſouhait. La cérémonie ſe termine par quelques paſſages de l'Ecriture, relatifs à la circonſtance; enfin les amis ſe retirent, en diſant à celui qui

les a appellés ces paroles de l'Ecclésiaste : „ Va, manges ton pain avec joie." Ensuite l'homme au songe prend son repas.

SONNA ou SUNNA : c'est la loi orale des Mahométans. Elle contient les paroles & les actions de Mahomet, qui n'ont point été insérées dans l'Alcoran, mais qui ont d'abord été conservées par tradition & ensuite par écrit. L'Alcoran & la Sonna composent aujourd'hui le droit canon & civil des Mahométans. Les préceptes, les conseils & les cérémonies de la religion sont renfermés dans ces deux Livres. On nomme *Sunnets* les préceptes dont on peut absolument se dispenser, tels que la Circoncision, les rits Ecclésiastiques, &c. parce qu'ils ne sont pas contenus dans l'Alcoran. On ne peut, disent-ils, les négliger, sans se rendre coupable envers Dieu ; mais la faute n'est que vénielle ; &, dans un cas urgent, il n'y a point de péché, & on ne doit pas craindre d'encourir la haine du prophete. Cependant les Turcs sont très-scrupuleux pour la pratique des bonnes œuvres commandées par l'Alcoran & la Sonna. Ces pratiques sont la PRIERE, l'ABLUTION, le JEÛNE, le PÉLERINAGE DE LA MECQUE, les FÊTES, l'AUMÔNE, &c. *Voyez* tous ces différents articles en particulier.

SOPHATIS ou SOPHATITES : sectaires Mahométans, dont l'erreur principale consiste à donner à Dieu des attributs charnels, & qui soutiennent qu'on doit entendre dans le sens littéral & naturel tout ce qu'on dit de cet Etre suprême. Ainsi, quand on dit : Dieu est assis sur son thrône, la création est l'ouvrage de ses mains, il se met en colere contre les pécheurs, les Sophatis veulent qu'il soit véritablement assis ; que ses mains ayent opéré la création, à-peu-près comme un ouvrier forme & façonne son ouvrage, & que sa colere contre les pécheurs soit une colere de la même nature que la nôtre. Ils disent aussi que le dieu qu'ils adorent a une véritable figure ; que cette figure est composée de parties spirituelles & corporelles ; que le mouvement local ne lui est pas contraire, mais que sa chair, son sang, ses yeux, ses oreilles, sa langue & ses mains

ne ressemblent point aux substances créées, & qu'elles sont composées de telle maniere qu'elles ne sont sujettes à aucune altération ni à aucune corruption. Le passage de la Genese, qui dit que „ Dieu créa l'homme à son „ image, " est le fondement du systéme impie & ridicule des Sophatis.

SOPHONIE, le neuvieme des douze petits prophetes de l'ancien Testament étoit de la Tribu de Siméon, & commença à prophétiser sous le regne de Josias. Son nom signifie en hébreu, Contemplateur de Dieu. Son style est assez semblable à celui de Jérémie, dont il étoit contemporain. Ses prédictions ont particulierement rapport à la vocation des Gentils & à l'établissement de l'Eglise. Il parle aussi de la rémission des péchés & de la félicité éternelle.

SORBONNE : (*la*) c'est le nom du plus ancien & du plus fameux collége de théologie qu'il y ait en Europe. Un célébre docteur de Paris, nommé *Robert* & surnommé *Sorbon*, parce qu'il étoit natif d'un petit village de ce nom, dans le Rhételois auprès de Sens, fonda en 1253 ce collége, qui fut appellé *Sorbonne* du nom de son fondateur. Robert étoit né de parents pauvres & obscurs; mais son mérite, secondé d'un travail opiniâtre, répara la faute du sort. Reçu docteur en théologie à Paris, il s'acquit par ses sermons & par ses conférences la plus grande réputation. Le roi S. Louis conçut pour lui la plus haute estime; il le fit son chapelain & son confesseur, & lui donna les marques de l'amitié & de la confiance la plus intime.

Robert, dans une situation aussi brillante, n'oublia point sa premiere obscurité ni les peines qu'il avoit éprouvées pendant ses études. Il chercha les moyens d'applanir aux pauvres écoliers un chemin qui avoit été pour lui semé de tant d'épines, & conçut le projet d'une société d'ecclésiastiques séculiers, vivants en commun, qui, libres des soins de la vie, se livrassent entierement à l'étude, & enseignassent les autres gratuitement. Ce projet étoit absolument nouveau : il n'y avoit alors en Europe aucune communauté d'ecclésiastiques séculiers. Les avantages qui devoient résulter de cet établissement

étoient si solides & si frapants, que Robert trouva un grand nombre d'amis qui s'empresserent de seconder ses vues. Avec leur secours, il fonda son collége dans la rue des Deux-Portes, vis-à-vis le Palais des Thermes. Il le composa de docteurs & de bacheliers en théologie, choisis entre les plus vertueux & les plus habiles; car le principal but de son établissement fut l'étude de la Religion. Il distingua les membres de son collége en hôtes & en associés. Pour être admis au nombre des hôtes, il falloit être bachelier, soutenir une thése appellée *Robertine*, & remporter le plus grand nombre des suffrages dans trois scrutins différents. Les hôtes étoient logés & nourris dans la maison : ils pouvoient étudier dans la bibliothéque; mais ils n'en avoient pas la clef. Dans les assemblées, ils n'avoient pas de voix; &, lorsqu'ils étoient docteurs, il falloit qu'ils sortissent de la maison.

Pour être reçu associé, *socius*, il falloit soutenir la Robertine; subir les trois scrutins comme les hôtes; &, en outre, on étoit obligé de professer gratuitement un cours de philosophie, après lequel on subissoit encore deux autres scrutins. Ceux des associés qui n'avoient pas quarante livres parisis de revenu, avoient une bourse de la valeur de cinq sols & demi parisis par semaine; ce qui revient à un peu plus de six francs de notre monnoie. Ils jouissoient de cette bourse, pendant dix ans, à moins que, dans l'intervalle, ils n'acquissent un revenu de quarante livres parisis; alors ils perdoient leur bourse. Il étoit aussi réglé qu'au bout de sept ans, les boursiers seroient examinés, & que ceux, qui seroient trouvés incapables d'être utiles au prochain, seroient privés de leur bourse. Les associés non boursiers payoient à la maison, chaque semaine, la même somme que recevoient les boursiers. Tous les associés prenoient le titre de docteurs ou de bacheliers de la Maison & Société de Sorbonne. Ils étoient encore en cela distingués des hôtes qui avoient seulement la qualité de docteur ou de bacheliers de la Maison de Sorbonne.

Toutes les affaires de la maison étoient réglées en

commun par les associés, sans qu'il y eût parmi eux aucun principal, aucun supérieur. Docteurs, bacheliers, tous étoient égaux. C'est pour entretenir cette égalité qu'on n'a jamais admis parmi les associés aucun religieux de quelqu'ordre que ce fût; & l'usage s'est établi, au commencement du dix-septieme siécle, de faire prêter serment sur l'Evangile à celui qu'on reçoit dans la société, „ qu'il n'a point intention d'aller dans une autre „ société ou congrégation séculiere où l'on vive en „ commun sous la direction d'un seul supérieur & que „ si, après avoir été reçu de la Société de Sorbonne, „ il lui arrive de changer de sentiment & de passer dans „ une autre communauté, il se reconnoît dès-lors & par „ le seul fait, déchu de tous les droits de la Société, „ tant actifs que passifs, & qu'il ne fera ni n'entreprendra rien contre le présent réglement."

Les docteurs & les bacheliers pouvoient avoir chez eux de pauvres écoliers auxquels la maison faisoit quelqu'avantage. Parmi ces pauvres étudiants, il s'est trouvé plusieurs grands hommes. Depuis la fondation du collége de Sorbonne jusqu'à présent, il y a toujours eu six professeurs qui ont enseigné gratuitement les différentes parties de la théologie. Il y avoit en outre des docteurs qui faisoient une étude particuliere de la morale, & s'appliquoient à résoudre les cas de conscience. La Sorbonne a toujours été, à cet égard, l'oracle de l'Europe.

Robert établit pour l'administration de son collége différentes charges. La premiere étoit celle de Proviseur. On la confioit toujours à quelqu'un des membres les plus considérables de la société. La seconde étoit celle de Prieur que l'on choisissoit parmi les associés bacheliers. Le prieur présidoit aux assemblées de la société, aux actes des Robertines & aux Sorboniques de la licence, dont il faisoit l'ouverture & la clôture par une harangue publique. On lui apportoit, tous les soirs, les clefs de la maison, & il signoit le premier tous les actes. Les autres places étoient celles de Sénieur, de Conscripteur, de Professeur, de Bibliothécaire, de Procureur, &c. Tous ces réglements subsistent encore au-

jourd'hui : Robert Sorbon ne les mit par écrit, qu'après les avoir fait pratiquer pendant dix-huit ans & en avoir reconnu par expérience l'utilité & la fageffe. Il ne voulut faire de loix, que lorfque ceux à qui il les deftinoit, furent accoûtumés à les obferver.

Pendant l'efpace de cinq fiécles, la Sorbonne a confervé fes anciens ufages, & s'eft foutenue jufqu'à ce jour avec autant de régularité que de fplendeur, fans être gouvernée par aucun fupérieur. Cette égalité qui regne entre fes membres, & qui fembleroit devoir occafionner le défordre, eft la bafe & le plus ferme appui de fa conftitution. Tous concourent au bien, parce qu'aucun d'eux ne le commande aux autres. Auffi les gens les plus fenfés ont-ils toujours regardé la forme du gouvernement de la Sorbonne comme un chef-d'œuvre de prudence & de faine politique, qui doit égaler fon auteur aux plus célébres légiflateurs que vante l'Antiquité.

L'établiffement de la Sorbonne fut confirmé par le faint Siége, & autorifé par des lettres-patentes de faint Louis. Cette fociété acquit bientôt un revenu honnête & fuffifant par le grand nombre de legs & de donations qu'elle reçut; & l'on peut dire que jamais les pieufes libéralités des fideles ne furent plus utilement placées. Si Robert reffentit de la joie de voir fon collége s'enrichir, ce fut parce qu'il fe voyoit par-là en état de fournir à la fubfiftance & aux études d'un plus grand nombre de pauvres écoliers; car ce grand homme, qui avoit été pauvre lui-même, eut toujours pour les pauvres une affection particuliere. C'étoit fpécialement pour eux qu'il avoit fondé fon collége. Il voulut qu'on l'appellât la Maifon des Pauvres. On lit encore, fur un grand nombre de manufcrits, qu'ils appartiennent aux pauvres Maîtres de Sorbonne. On peut croire que, dès le temps du fondateur, le logement de la Sorbonne n'étoit compofé que de trente-fix appartements; car, lorfque le cardinal de Richelieu fit rebâtir ce collége avec une magnificence digne d'un fi grand miniftre, il n'y fit conftruire que le même nombre d'appartements. On en a depuis ajoûté un autre; ce qui forme aujourd'hui trente-fept appartements.

Un des principaux objets des soins de Robert pour la perfection de son collége fut l'établissement d'une bibliothéque, qui pût fournir à ses éleves les secours nécessaires à leurs études. En 1290, la bibliothéque de Sorbonne contenoit plus de mille volumes; ce qui étoit très-considérable pour le temps. Elle s'augmenta beaucoup depuis; & elle est encore aujourd'hui une des plus belles bibliothéques de Paris.

Le zéle du fondateur ne se borna pas à la théologie. Il établit aussi, en 1275, un collége pour les belles-lettres & pour la philosophie, qui fut appellé le *Collége de Calvi* ou autrement la *petite Sorbonne*. Le cardinal de Richelieu le fit démolir, en 1635, pour y bâtir la chapelle de Sorbonne. Il devoit en faire rebâtir un autre; mais la mort ne lui permit pas d'exécuter ce dessein. C'est pour y suppléer que la maison de Richelieu fit réunir le collége du Plessis à la Sorbonne, en 1648.

La maison & société de Sorbonne est une des quatre principales maisons de la Faculté de théologie de Paris. Les autres sont celles de Navare, du Cardinal-le-Moine & des Cholets. Les grands maîtres des deux premieres & les sénieurs de Sorbonne & des Cholets sont les députés nés de la Faculté. Quoiqu'elle ait toujours été la moins nombreuse, cependant elle s'est rendue si illustre par les grands hommes qu'elle a produits, qu'elle a donné en quelque sorte son nom à toute la Faculté, & que des docteurs & des bacheliers de Paris ont souvent pris le titre de Docteurs & de Bacheliers de Sorbonne, quoiqu'ils ne fussent pas membres de cette maison.

SORCIER : on donne ce nom à ceux que l'on suppose avoir communication avec le diable, & opérer par son secours des choses merveilleuses. On a imaginé beaucoup de fables sur le compte des sorciers. Le vulgaire croyoit autrefois, & croit encore en plusieurs pays, que les sorciers tiennent des assemblées nocturnes qu'ils nomment *sabbat*, auxquelles le diable préside en personne, & qui sont toujours accompagnées d'un fracas épouvantable. Les sages de l'Egypte, les mages de Perse, les Gymnosophistes, & les Brachmanes de l'Inde étoient des sorciers & en faisoient gloire.

Chez les Grecs & chez les Romains, la ſorcellerie étoit abhorrée & mépriſée. C'étoit communément de vieilles femmes qui exerçoient ce métier. Elles ne s'en ſervoient que pour commettre des crimes. Telle fut chez les Grecs la fameuſe Médée; chez les Romains cette Canidie, contre laquelle Horace invective dans une de ſes Epodes. C'étoit particulierement dans la Theſſalie que la ſorcellerie étoit en vogue. Cette contrée étoit peuplée de ſorciers & de ſorcieres redoutables pour les étrangers, qui ſouvent étoient la victime de leurs maléfices.

Chez les idolâtres modernes tous les prêtres ſont ſorciers. C'eſt un des attributs annexés à leur profeſſion. *Voyez* MAGIE, MANES, NECROMANCIE, SORTILÉGE.

SORTILÉGE: moyen ſurnaturel & illicite, communiqué par le démon pour produire quelque effet ſurprenant & ſouvent nuiſible.

1. Lucien, dans ſon Dialogue intitulé *Philopſeudes*, ou *l'ami du menſonge*, nous apprend combien les philoſophes les plus célébres de ſon temps étoient entêtés des preſtiges de la magie & des prétendus miracles qui s'operent par le moyen de cet art frivole. La maniere fine & agréable dont il ſe moque de la crédulité de ces hommes ſuperſtitieux, les traits curieux, la bonne plaiſanterie & la ſaine critique qui ſont repandus dans cet ouvrage nous engagent à en donner un extrait au lecteur avec d'autant plus de raiſon, qu'à la honte de notre ſiécle, la plûpart des railleries de Lucien peuvent encore avoir leur application, ſinon parmi les philoſophes de nos jours, du moins parmi le peuple & les gens peu inſtruits.

„ Etant allé voir, dit Lucien, déguiſé ſous le nom de Tychiade, un des plus conſidérables citoyens d'Athènes, nommé *Eucrates*, alors malade de la goutte, je trouvai raſſemblés autour de lui un grand nombre de philoſophes fameux par leur ſageſſe & par leurs profondes connoiſſances: Cléodeme le Péripatéticien, Dinomaque le Stoïcien, Ion, ce grand homme, qui ſe flate d'être le ſeul qui ait pénétré le ſens caché de la philoſophie de Platon & qui puiſſe en interpréter aux autres

les oracles. Voyez quels personnages je vous nomme, les chefs de chaque secte, la plus fine fleur de la philosophie. Leur maintien étoit sévere & composé. Leur visage, à force d'être sérieux, étoit presque terrible. Avec eux, étoit le médecin Antigonus, appellé pour dire son avis sur la maladie d'Eucrates. Le malade me fit asseoir auprès de son lit & affecta de me parler d'un ton foible & languissant, quoiqu'avant que d'entrer, je l'eusse entendu disputer avec chaleur & crier d'une voix de tonnerre. Pour moi, évitant avec grand soin de heurter les pieds du malade, je pris la place qu'il me marquoit, après lui avoir fait les compliments ordinaires en pareille circonstance.

On reprit la conversation que mon arrivée avoit interrompue. Elle rouloit sur les différents secrets, qu'on peut employer avec succès pour la guérison de la goutte. Cléodeme qui parloit, lorsque j'étois entré, continua donc ainsi son discours. „ Levez de terre avec la main gauche la dent d'une belette tuée de la maniere dont je viens de vous l'expliquer : renfermez-la dans la peau d'un lion nouvellement écorché, & mettez-la autour des jambes du malade; la douleur s'appaisera sur le champ." ... Ce n'est pas dans la peau d'un lion, repartit Dinomaque, mais dans celle d'une biche qu'il faut envelopper la dent, observant que la biche n'ait point encore été accouplée avec aucun mâle. C'est ainsi que je l'ai entendu dire, & cela me paroît bien plus probable; car la biche est agile & a beaucoup de force & de souplesse dans les pieds. Le lion est, il est vrai, un animal extrêmement fort & vigoureux : je ne nie pas que sa graisse, sa pate droite, & les poils qui s'avancent en droite ligne des deux côtés de sa gueule ne puissent avoir une grande vertu, quand on sçait en faire usage, en y joignant les paroles propres à chaque chose; mais toutes ces parties n'ont aucun rapport à la goutte." ... Je croyois autrefois comme vous, reprit Cléodeme, que c'étoit de la peau d'une biche qu'il falloit se servir, à à cause de la légéreté naturelle de cet animal; mais un homme de Lybie, expert dans ces matieres, m'a détrompé & m'a appris que les lions étoient plus agiles à

la courſe que les biches, puiſqu'ils venoient à bout de les attraper dans les forêts."

Toute l'aſſemblée applaudit à Cléodeme & au Lybien. Alors, prenant la parole: „ Etes-vous donc aſſez ſimples, leur dis-je, pour croire que de pareilles recettes aient quelque vertu, & qu'une dent de belette ſuſpendue extérieurement puiſſe guérir un mal intérieur?" Mon interrogation excita la riſée de tous les aſſiſtants. Ils me regarderent comme un homme entiérement neuf, qui ne ſçavoit pas les choſes les plus communes, & dont perſonne ne doutoit. Il n'y eut que le médecin Antigonus qui me parut charmé de la queſtion que je venois de faire. Les remédes que l'on propoſoit, diminuoient ſon crédit. Il vouloit traiter Eucrates ſelon les régles de l'Art. Il lui défendoit le vin; lui ordonnoit de ne manger que des légumes, & de modérer le ton bruyant de ſa voix. Eucrates préféroit à ce régime rigoureux les recettes plus commodes de ſes amis. „ Quoi! vous ne croyez pas, me dit Cléodeme en ſouriant & d'un air ironique, que le reméde que je propoſe puiſſe être de quelque utilité?"... „ Non certes, répondis-je auſſi-tôt. Jamais on ne me perſuadera que des choſes appliquées extérieurement, & qui n'ont aucun rapport avec les choſes qui produiſent intérieurement la maladie, puiſſent opérer une guériſon, par le ſecours de quelques paroles myſtérieuſes & de quelques charmes frivoles; non pas même, quand on enfermeroit ſeize belettes toutes entieres dans la peau du lion de Némée."... „ Mais vous êtes ſimple, repartit Dinomaque. Quoi! vous ignorez la vertu de ces ſecrets? vous ne ſçavez donc pas les recettes que l'on a pour guérir les fiévres périodiques, pour charmer les ſerpents, &c. recettes qui ſont connues de toutes les vieilles, & dont elles font uſage tous les jours. Que ſi leurs ſecrets réuſſiſſent, pourquoi ne voulez-vous pas que celui de Cléodeme ait la même vertu?"... „ Vous ſuppoſez ce qui eſt en queſtion, lui répondis-je. Je nie toutes les cures de vos vieilles; & ſi vous ne me donnez des raiſons ſolides, qui m'expliquent pourquoi la fiévre ou quelque autre maladie épouvantée par quelque nom myſtique, ou par quelque mot étran-

ger,

ger, prend la fuite & abandonne le corps de l'homme, tout ce que vous venez de dire se reduit encore à de veritables contes de vieilles."... Mais, reprit Dinomaque, puisque vous niez que des noms sacrés puissent chasser les maladies, vous nieriez donc aussi l'existence des dieux." .... „ Non, non, repris-je alors; ne confondons point les choses : rien n'empêche qu'il n'y ait des dieux, & que tous vos discours ne soient des fables. J'honore les dieux : je respecte les secours qu'ils ont donnés aux hommes par le moyen de la médecine. Esculape & ses descendants donnoient aux malades des remédes salutaires; mais ils ne se servoient, pour les guérir, ni de lions, ni de belettes."...

Laissez cet entêté, dit alors Ion : je vais vous rapporter un fait surprenant, qui suffira pour le confondre. Je n'avois encore que quatorze ans, lorsqu'on vint annoncer à mon pere qu'un de ses esclaves, nommé *Midas*, avoit été mordu à la jambe par une vipere, en travaillant à la vigne, & qu'il souffroit des douleurs extraordinaires. Nous vîmes bientôt le pauvre Midas luimême, que ses compagnons rapportoient sur une civiere, pâle, livide, enflé, & à demi-mort. Mon pere se désoloit de la perte d'un esclave qui étoit robuste & laborieux, lorsqu'un de ses amis lui dit : ne vous affligez point; je vais vous amener un Chaldéen de ma connoissance, qui le guérira sûrement. Il sortit aussi-tôt & amena le Chaldéen, qui chassa le venin du corps de Midas, avec je ne sçais quel charme, & par le secours d'une petite pierre du tombeau d'une jeune vierge, qu'il lui attacha au pied. La guérison fut si subite & si parfaite, que, l'instant d'après, Midas se leva gaiement, &, chargeant sur son dos la civiere sur laquelle on l'avoit apporté, s'en retourna vers sa vigne. Le même Chaldéen fit encore plusieurs autres prodiges. Etant allé un matin dans un champ, il prononça sept noms sacrés, qu'il lut dans un vieux livre; fit trois fois le tour du champ; le purifia avec du soufre & un flambeau, & donna ordre à tous les serpents du lieu de venir à lui. Aussi-tôt, aspics, serpents, viperes accoururent en foule, attirés par la force de ses enchantements. Il n'y eut qu'un

vieux, ferpent qui, accablé par les années, resta dans sa retraite, & n'obéit point. Le Chaldéen s'en apperçut, & dit : Ils ne sont pas tous ici. Alors il dépêcha le plus jeune serpent, avec ordre d'amener son vieux camarade; ce qui fut exécuté. Lorsqu'ils furent tous rassemblés, le magicien ne fit que souffler sur eux : aussi-tôt ils creverent tous.

„ Dites-moi, dis-je alors au conteur; ce jeune serpent qui fut envoyé comme un ambassadeur vers le vieillard, lui donnoit-il la main dans la route? ou le vieillard s'appuyoit-il sur un bâton?"... Vous plaisantez, me dit Cléodeme; je n'en suis pas surpris : j'étois autrefois aussi incrédule que vous; mais depuis que j'ai vu un étranger, né dans les pays Hyperboréens, voler en l'air, se promener sur les eaux, & marcher lentement au milieu des flammes, je me suis rendu à l'évidence."... Quoi! lui repliquai-je, vous avez vu un Hyperboréen voler & marcher sur les eaux?"... Oui, de mes propres yeux, me répondit il, & je lui ai vu faire bien d'autres choses. Il rendoit les femmes amoureuses; chassoit les démons; ressuscitoit les morts, & faisoit descendre la lune. Je vais vous rapporter un de ses prodiges, dont j'ai moi-même été témoin.

J'enseignois la philosophie à un jeune homme; nommé *Glaucias*, plein d'esprit & de pénétration, qui avoit déja fait de grands progrès, & qui eût été bien plus loin, si l'amour ne l'eût détourné de l'étude. Glaucias étoit éperdument amoureux d'une fille, nommée *Chrysis*, qui étoit sous la garde d'un pere sévere. Il me decouvrit sa passion, & me demanda du secours. Touché de son état, je lui amenai cet Hyperboréen, auquel il donna une somme d'argent, avec promesse du triple, s'il lui faisoit avoir Chrysis. L'Hyperboréen attendit, pour opérer, que la lune fût dans son croissant; car c'est le temps favorable. Alors il creusa une grande fosse dans la cour du logis; &, vers minuit, il évoqua devant nous l'ombre d'Anaxiclès, pere de Glaucias, qui étoit mort depuis sept mois. Le vieillard s'emporta en invectives contre son fils, & contre sa passion imprudente; mais il se radoucit enfin & lui permit de suivre son penchant. Le

magicien nous fit voir ensuite Hécate, amenant avec elle le chien Cerbère; après quoi, il fit descendre la lune: nous vimes avec surprise cet astre prendre d'abord la forme d'une femme, ensuite celle d'une belle vache, & enfin celle d'une petite chienne. Après nous avoir montré ces objets, l'Hyperboréen fit, avec de la terre, un petit Cupidon, auquel il dit: „ Va-t-en & nous „ amene Chrysis." Le Cupidon partit. Peu de temps après, nous entendimes fraper à la porte: c'étoit Chrysis elle-même. Elle entre; elle se jette au col de Glaucias, & lui donne toutes les marques du plus violent amour. Elle demeura avec lui jusqu'au point du jour; alors elle se retira chez son pere. La lune remonta au ciel: Hécate s'enfonça sous la terre; & tout rentra dans l'ordre naturel. Si vous aviez vu de pareils prodiges, ajouta-t il en m'apostrophant, douteriez-vous de la puissance des charmes?"..„ Non certes, répondis-je; mais mon incrédulité est excusable, puisque je n'ai jamais rien vu de semblable. Au reste, je connois cette Chrysis dont vous parlez: c'est une personne qui ne rebute aucun amant. Il étoit inutile d'employer, pour la faire venir, le messager de terre, le magicien, la lune, & tout cet attirail de spectres: avec vingt dragmes, vous l'auriez fait aller jusques dans les pays Hyperborées. Elle se prête admirablement à cette derniere sorte d'enchantement. Bien différente de ces spectres, que le son de l'airain ou du fer fait fuir, Chrysis accourt dès qu'elle entend le son de l'argent. Je ris aussi de la simplicité de votre magicien, qui, pouvant inspirer de l'amour pour lui aux femmes les plus riches, & faire par ce moyen une fortune brillante, s'amuse à rendre les femmes amoureuses des autres, pour un gain modique."

„ Vous ne voulez rien croire, me dit Ion; mais que direz-vous de ceux qui chassent les démons? C'est cependant une chose vulgaire. Tout le monde connoît ce Syrien fameux, né dans la Palestine, qui délivre les possédés. Pendant qu'ils font leurs contorsions ordinaires & se remplissent la bouche d'écume, il interroge le démon qui les agite, & lui demande comment il est entré dans leur corps? Le démon répond tantôt en grec, tantôt

dans une autre langue ; & ce Syrien, par ses conjurations & par ses menaces, le force à prendre la fuite. J'ai vu moi-même un démon noir & enfumé, qui sortoit du corps d'un de ces malheureux."...Je n'en suis pas surpris, répondis-je, puisque vous voyez bien les idées dont votre maître Platon donne la description ; idées dont la forme est si subtile, qu'elle échape aux foibles yeux de nous autres gens vulgaires."...

„ Hé quoi! dit Eucrates, Ion est-il le seul qui ait vu des démons? Pour moi, j'en ai vu, non pas une fois, mais mille. Dans les commencements, ce spectacle me troubloit : aujourd'hui, j'y suis si accoûtumé, que j'y fais à peine attention, depuis sur-tout qu'un Arabe m'a donné un certain anneau de fer, & m'a enseigné une formule qui consiste en plusieurs mots mystérieux. Vous avez sans doute vu, dans le vestibule de ma maison, une statue couronnée de guirlandes, & couverte de feuilles d'or : hé bien ! cette statue descend toutes les nuits de dessus sa base, & se promene par toute la maison. Mes gens la rencontrent souvent qui chante : elle ne fait de mal à personne; il n'y a qu'à passer son chemin, sans lui rien dire. A chaque nouvelle lune, tous ceux de la maison ont coûtume de lui faire une offrande qui consiste en quelques oboles. Plusieurs ont été guéris, par son moyen, de maladies dangereuses ; &, par reconnoissance, ils lui ont fait des présents qu'ils ont attachés avec de la cire à quelque partie de son corps. Une nuit, un de mes esclaves eut l'audace de lui dérober toutes ces offrandes ; mais sa témérité ne resta pas impunie. Le malheureux ne put jamais retrouver son lit. Il erra dans la maison, pendant toute la nuit, comme un insensé; & on le trouva, le lendemain matin, tenant encore en main ce qu'il avoit volé. Je lui fis donner les étrivieres ; & la statue vint, en outre, toutes les nuits, le déchirer à coups de fouet, avec tant de violence, que ce malheureux en mourut peu de jours après." ...

„ J'ai aussi chez moi, dit le médecin Antigonus, une statue d'airain, qui représente Hippocrate, & qui est de la hauteur d'une coudée. Elle a coûtume de courir

dans la maison toutes les nuits ; &, lorſque nous différons le ſacrifice, que nous avons coûtume de lui offrir, tous les ans, elle renverſe les meubles ; briſe tout ce qu'elle rencontre, & fait un horrible dégât dans la maiſon. " ...

Ecoutez, reprit Eucrates ; voici quelque choſe de plus ſurprenant que j'ai vu moi-même, il y a cinq ans, & dont je pourrois produire pluſieurs témoins. Dans le temps des vendanges, me promenant un jour dans la campagne, vers l'heure du midi, je m'enfonçai dans un bois, en rêvant. Tout-à-coup j'entens des chiens aboyer ; je m'imagine que c'eſt mon fils qui s'amuſe à chaſſer, lorſque je ſens la terre trembler, & je vois approcher, avec un bruit égal à celui du tonnerre, une femme d'une taille giganteſque, tenant de la main gauche un flambeau, de la droite une épée longue de vingt coudées, ayant des pieds de dragons, un viſage de Gorgone, des ſerpents pour cheveux & pour collier."

En faiſant ce récit, Eucrates montroit les poils de ſon bras, qui ſe dreſſoient d'horreur. Ion, Dinomaque & Cléodeme, le corps penché, la bouche béante, l'écoutoient avec une attention puérile, & ſembloient adorer intérieurement ce coloſſe monſtrueux, cette femme giganteſque avec ſes ſerpents. Hélas! diſois-je en moi-même : Voilà des vieillards, des philoſophes, faits pour inſtruire la jeuneſſe, qui ne different des enfants que par la barbe & par les cheveux blancs. Ils ſe laiſſent bercer comme eux de fables ſurannées & de contes ridicules.

„ Saiſi d'horreur à ce ſpectacle, continua Eucrates, je tournai en dedans de ma main le chaton de l'anneau que l'Arabe m'avoit donné. Cette femme terrible frapa la terre de ſes pieds de dragons ; il ſe fit tout-à-coup une grande ouverture où elle ſe précipita. Pour moi, ſaiſiſſant un arbre voiſin, j'avançai ma tête ſur l'ouverture, & je vis tout ce qui ſe paſſoit dans les enfers : j'y reconnus même quelques-uns de mes amis, & ſur-tout mon pere qui étoit encore vêtu des mêmes habits qu'il avoit lorſque nous l'avons enſeveli. Lorſque j'eus tout vu, l'ouverture ſe referma. Mes eſclaves, qui me cher-

choient, survinrent avant même qu'elle fut refermée, entr'autres Pyrrhias qui peut rendre témoignage de la vérité que je raconte. Ecoute, Pirrhias, dit-il, ne te souviens-tu pas de cette ouverture par où l'on voit l'enfer?"... „ Par Jupiter! rien n'est plus vrai, répondit Pyrrhias; j'ai même entendu Cerbere abboyer, & j'ai vu briller les flambeaux des Furies." Je ris beaucoup de ce témoin qui ajoûtoit au récit de son maître les circonstances de l'abboyement & des flambeaux: mais je gardai le silence.

„ La même chose m'est arrivée à-peu-près, dit Cléodeme. Il n'y a pas encore long-temps, j'avois une fiévre violente, & l'on m'avoit laissé seul par l'ordre du médecin: c'étoit Antigonus lui-même. Il espéroit que je pourrois peut-être reposer; mais il ne me fut pas possible. Ce fut alors que je vis un jeune homme extrêmement beau, vêtu de blanc, qui me fit lever, &, me prenant par la main, me conduisit par une certaine ouverture jusqu'aux enfers où je vis Tantale, Sysiphe & les autres. Je fus conduit au tribunal de Pluton qui étoit occupé à visiter ses registres mortuaires, afin de voir quels étoient ceux qui avoient rempli le terme prescrit. Il ne m'eut pas plutôt envisagé, qu'il entra en colere contre le jeune homme qui m'avoit conduit. Celui que vous me présentez, lui dit-il, n'a pas encore achevé son temps: qu'il s'en retourne; mais amenez-moi promptement le serrurier Demyle qui a deja passé les bornes marquées par les destins. Je m'en revins bien joyeux dans mon lit. Ce voyage m'avoit guéri de la fiévre. Quand on revint près de moi, on me trouva en bonne santé: alors j'annonçai que le surrurier Demyle, qui étoit notre voisin, pouvoit se disposer à partir pour l'autre monde. Il étoit malade en effet; &, quelques jours après, nous apprimes sa mort."...

„ Qu'y a-t-il d'étonnant à cela, dit Antigonus? Je connois un homme qui est ressuscité vingt jours après ses obséques. Je l'ai traité avant sa mort & après sa résurrection."... „ Et comment se peut-il faire, lui demandai-je, qu'un corps ait pu résister vingt jours à la corruption?" en disant ces paroles, je vis entrer les

enfants d'Eucrates, qui revenoient de leurs exercices. Le plus jeune étoit âgé de quinze ans. Après nous avoir salués, ils s'assirent auprès de leur pere; & l'on m'apporta un autre siége. Alors Eucrates, montrant ses enfants.: Ainsi puissent-ils faire mon bonheur, dit-il, comme ce que je vais vous raconter est véritable! On sçait combien j'aimois leur mere d'heureuse mémoire. Je l'ai fait assez voir à sa mort en brûlant avec elle tous les ornements & toutes les parures qu'elle avoit aimés pendant sa vie. Sept jours après ses funérailles, étant assis dans la place où je suis, & lisant pour me consoler le Traité de Platon sur l'immortalité de l'ame, je vis entrer ma femme, qui vint se placer où est mon fils cadet; (le jeune homme trembloit & pâlissoit à ce récit:) aussi-tôt je l'embrasse & je commence à pleurer; mais elle, au lieu de me consoler, me reprocha amerement que j'avois manqué de brûler, avec le reste de ses ajustements, une de ses pantoufles brodées d'or, qu'elle nous dit être sous un coffre; nous n'en sçavions rien: nous la croyions perdue. Je lui promis de la satisfaire sur ce point, lorsqu'un malheureux petit chien, qui étoit auprès de moi, commença d'abboyer, & fit disparoître ma chere femme, Nous trouvames en effet la pantoufle sous le coffre, & nous la brûlames. Oseriez-vous nier de pareils faits, ajoûta-t-il, en m'adressant la parole?"

L'arrivée du Pythagoricien Arignote me sauva l'embarras de la réponse. A la vue d'un homme si célébre & si respecté pour sa prudence & pour sa doctrine, je commençai à respirer. Voilà, me disois-je à moi-même, un puissant défenseur qui me survient. Cet homme vénérable va fermer la bouche à ces conteurs de prodiges, & venger la vérité outragée. Arignote s'étant assis, & ayant demandé des nouvelles de la santé d'Eucrates, s'informa du sujet de la conversation, & dit qu'il ne vouloit pas l'interrompre. Nous en étions à persuader à cette tête de fer, dit Eucrates en me montrant, qu'on voit souvent des démons, des spectres & des phantômes; que les ames des morts errent sur la terre & apparoissent quelquefois. Je baissai les yeux,

& je rougis par respect pour Arignote. Alors cet homme respectable prenant la parole : „ Peut-être, dit-il, n'a-t-il pas tout-à-fait tort. Il prétend sans doute que les ames de ceux qui sont morts naturellement, ne sont point errantes ; qu'il n'y a que les ames de ceux qui ont fini leurs jours par une mort violente. " „ Non répondit Dinomaque, il ne fait point cette distinction.." „ Comment, me dit Arignote en jettant sur moi un regard d'indignation, vous niez absolument les apparitions des démons & des fantômes, dont il n'y a presque personne qui n'ait été témoin "..., Pardonnez-moi, lui répondis je ; je ne crois rien, parce que je n'ai rien vu." ... „ Eh bien, reprit Arignote, si vous allez jamais à Corinthe, faites-vous montrer la maison d'Eubatidas, & demandez à voir l'endroit dont le Pythagoricien Arignote a chassé un démon. " Les assistants s'empresserent de lui demander un détail plus long de cette histoire; & il continua.

„ La maison étoit occupée par un spectre horrible, qui ne permettoit à personne d'y habiter : j'en eus avis, & je m'y rendis, malgré les remontrances de mon hôte, muni d'un livre Egyptien. J'entre seul à la lueur d'une lampe ; je m'assieds à terre dans un vaste appartement, & je commence à lire. Il étoit alors environ minuit. Le spectre vient ; il croyoit avoir affaire à un homme ordinaire, tels que ceux qu'il avoit déja chassés plusieurs fois. Il pensoit m'épouvanter par sa seule figure qui étoit en effet des plus effroyables. Il me livra divers assauts ; prit différentes formes. Je le vis tantôt en chien, tantôt en taureau, tantôt en lion. Pour moi, n'ayant d'autres armes que mon livre égyptien, j'y lus plusieurs formules victorieuses qui repousserent le spectre, & le forcerent de se retirer dans un coin de la maison. Je remarquai bien l'endroit où il s'enfonçoit : je sortis ensuite, & revins trouver mon hôte qui me croyoit déja mort : je lui annonçai qu'on pouvoit désormais habiter la maison sans crainte ; je l'y conduisis, le lendemain, avec plusieurs autres personnes, & je fis creuser dans l'endroit où j'avois observé que le démon s'étoit retiré ; & l'on y trouva un cadavre, dont la chair

étoit toute rongée, & dont il ne restoit plus que les os."

Dès qu'Arignote eut fini son récit, tous les assistants jetterent les yeux sur moi. Ils triomphoient & me croyoient accablé par l'autorité d'Arignote, cet homme qui avoit une si grande réputation de sagesse. Ils s'attendoient que j'allois enfin me rendre ; mais, sans respect pour les cheveux blancs & pour la rénommée du Pythagoricien, je repliquai hardiment : „ Quoi! vous, Arignote, vous, ma seule espérance, vous que je regardois comme le défenseur de la vérité, vous nous parlez aussi de spectres & de fantômes, & vous n'avez pas de honte d'adopter & de débiter des contes ridicules?"... „ Mais, répondit Arignote, si vous ne voûlez croire ni aucun des assistants, ni moi, nommez-nous donc quelqu'un que vous jugiez digne de foi, & auquel on puisse s'en rapporter sur ces matieres." . . . „ Eh bien! repartis-je, je vous nommerai le philosophe d'Abdere, le sage Démocrite. Il s'étoit retiré hors de la ville, au milieu des tombeaux ; & là, il passoit les jours & les nuits dans l'étude de la vérité. Des jeunes gens essayerent de lui faire peur. Ils se revêtirent d'habits lugubres ; se couvrirent le visage de masques qui ressembloient à des têtes de morts ; &, dans cet équipage, ils allerent pendant la nuit sauter autour de lui, & faire mille contorsions. Démocrite, qui étoit alors occupé à écrire, fut si peu effrayé de cette mascarade, qu'il daigna à peine regarder ces prétendus fantômes ; &, sans discontinuer son ouvrage, se contenta de leur dire : Finissez ce badinage ; tant il étoit persuadé que les ames, une fois sorties de leurs corps, ne reparoissent plus sur la terre ! : „ Que faut-il conclure de ce discours, dit Eucrates ? que Démocrite n'étoit guéres sage, s'il pensoit ainsi. Je vais opposer à l'autorité de Démocrite une aventure qui m'est arrivée à moi-même, & qui est bien capable de convaincre les plus incrédules.

Mon pere m'envoya en Egypte, dans ma jeunesse, pour m'instruire. Etant dans ce pays, l'envie me prit d'aller consulter la fameuse statue de Memnon qui rendoit des oracles, lorsqu'elle étoit frapée par les rayons du soleil levant. Pendant mon voyage, je fis connois-

ſance avec un ſage de Memphis qui étoit inſtruit de tous les myſteres des Egyptiens. La déeſſe Iſis lui avoit appris la magie, & il avoit paſſé vingt-trois ans dans des antres ſouterrains, appliqué à l'exercice de ſon art. „ Je ſçais de qui vous voulez parler, dit Arignote; c'eſt de Pancrate mon maître. Il a la tête raſée; porte un habit de lin, parle très-bien grec. Sa taille eſt fort grande, ſon nez camus, ſes lévres avancées, ſes jambes fort minces."... C'eſt lui-même, reprit Eucrates. Je n'eus pas d'abord une grande opinion de ſon ſçavoir; mais, lorſque je le vis prodiguer les miracles, monter ſur le dos des crocodiles, badiner avec les animaux les plus féroces qui le flatoient de la queue, je conçus pour cet homme extraordinaire une vénération profonde, & je tâchai de m'inſinuer dans ſes bonnes graces. J'y réuſſis; & nous devinmes ſi amis, qu'il me perſuada de laiſſer tous mes gens à Memphis, & d'achever la route ſeul avec lui; m'aſſurant que nous ne manquerions pas de monde pour nous ſervir. En effet, lorſque nous arrivions dans quelqu'hôtellerie, mon homme prenoit le gond d'une porte, une ſolive, un balai ou quelqu'autre choſe de cette nature. Il l'habilloit, &, par la vertu de quelques paroles, il lui donnoit une figure humaine & du mouvement; puis il lui donnoit ſes ordres comme à un eſclave. Cette machine animée les exécutoit fidellement. Elle alloit puiſer de l'eau; préparoit les repas; nous ſervoit à table. Lorſqu'on n'avoit plus beſoin de ſon miniſtere, l'Egyptien lui rendoit ſa premiere forme, par le moyen de quelques autres paroles. Charmé d'un ſecret ſi utile, je le preſſai en vain de me l'apprendre: il n'y voulut point conſentir. Mais, un jour, caché dans un coin à ſon inſçu, j'entendis les paroles magiques, qu'il prononçoit pour opérer cette métamorphoſe, & je les retins, dans le deſſein d'en faire uſage. Le lendemain, je ſaiſis un moment qu'il étoit ſorti: je pris une ſolive; je l'habillai, & prononçai les paroles que j'avois entendues: je lui ordonnai enſuite de puiſer de l'eau; elle obéit. Lorſqu'il y en eut aſſez, je lui commandai de finir & de reprendre ſa premiere forme; mais je ne ſçavois pas

les paroles qu'il falloit employer pour cela : elle ne m'écouta point & continua de puiser l'eau, tant qu'enfin la maison en fut remplie. Irrité de l'obstination de la solive, je pris une hache & la coupai en deux. Mais cet expédient ne fit qu'augmenter mon embarras, au lieu d'un puiseur d'eau; j'en eus deux qui travailloient sans relâche. Sur ces entrefaites, le magicien arriva; &, voyant aussi-tôt de quoi il s'agissoit, il remit les deux morceaux de la solive dans leur état naturel; puis il disparut, sans me rien dire, & je ne l'ai jamais revu depuis."....

„ Ainsi vous pourriez donc encore, lui dit Dinomaque, faire un homme d'une solive? "... Oui, sans doute, répondit Eucrates; mais je ne pourrois pas lui rendre sa premiere forme. Dès que je lui aurois commandé une chose, il ne cesseroit jamais de la faire, & il me seroit beaucoup plus inutile."... Alors, perdant patience, je m'écriai : „ Cessez donc, vieillards imprudents, de raconter de pareilles absurdités, respectez du moins ces jeunes gens, & ne les remplissez pas de vaines terreurs, qui les accompagneront le reste de leur vie, & les feront trembler au moindre bruit. " Eucrates ne répondit à ces reproches, qu'en s'embarquant dans une nouvelle narration au sujet des oracles. Je ne jugeai pas à propos d'en attendre la fin; &, voyant que ma présence les gênoit depuis long-temps, je me retirai, au milieu du récit, & les délivrai d'un censeur importun.

2. En Irlande, on trouve des gens fort adonnés aux sortiléges. Il y a parmi eux des sorcieres de profession, que le peuple consulte. On remarque que, lorsque ces sorcieres pratiquent leurs cérémonies magiques, elles y mêlent toujours le *Pater noster*, & l'*Ave Maria*. Elles ont de certaines herbes, par le moyen desquelles elles se vantent de pouvoir guérir toutes les maladies. Elles ont des secrets pour rendre les femmes fécondes & pour les faire accoucher aisément. Elles se piquent aussi de connoître le passé & l'avenir. Pour acquérir cette connoissance, elles prennent une épaule de mouton, qu'elles dépouillent de la chair. C'est à travers l'os décharné qu'elles découvrent les plus importants secrets :

par exemple, quel eſt le premier qui doit mourir dans une famille; dans quel lieu & dans quelle compagnie ſe trouvent les ames des morts dans l'autre monde? Dans un livre intitulé *Mémoires & obſervations faites par un voyageur en Angleterre*, on trouve la deſcription d'une autre cérémonie magique, qui eſt en uſage parmi ces peuples. „ Quand quelqu'un s'eſt laiſſé tomber, après s'être relevé le plus vite qu'il a pu, il fait trois tours à droite, & un ſaut ſur l'endroit même où il eſt tombé. Enſuite il y fait une petit foſſe, & en enleve une motte de terre avec ſon couteau; &, quand il lui ſurvient une maladie, il envoie une enchantereſſe qui, mettant la bouche en terre ſur la petite foſſe, prononce certaines paroles avec un *Pater* & un *Ave*; évoque la nymphe, qui a envoyé la maladie... & la conjure de remédier au mal qu'elle a fait.

3. La Livonie eſt un pays de ſorciers. Les ſortiléges ſont la plus grande partie de l'éducation qu'on donne aux enfants. Quand ils tuent une bête, ils en jettent toujours quelque choſe, perſuadés qu'ils empêchent par ce moyen l'effet des ſorts. Les Finlandois, non moins ſuperſtitieux, font un mélange impie de religion & de magie, & emploient l'une pour détruire l'autre. Lorſqu'ils ſoupçonnent qu'un enchanteur veut enſorceler leurs troupeaux, ils croient pouvoir prévenir ce malheur, en prononçant certaines paroles, dont voici le ſens: „ Deux yeux t'ont regardé malignement. Puiſſent „ trois autres yeux jetter un regard favorable ſur toi! „ Au nom du Pere & du Fils & du S. Eſprit." Ces trois yeux déſignent la divinité.

4. Les habitants du royaume de Laos, dans la preſqu'iſle au-delà du Gange, ajoûtent beaucoup de foi aux ſorciers, & craignent beaucoup leurs maléfices. Ils ſont perſuadés que les ſortiléges font ſur-tout beaucoup de mal aux femmes en couche; qu'ils leur font perdre leur lait, & cauſent quelquefois la mort de l'enfant. Dans cette idée, ils s'aſſemblent dans la maiſon d'une femme nouvellement accouchée, & y demeurent l'eſpace d'un mois. Ils emploient ce temps à danſer & à ſe divertir, s'imaginant que ce concours & ces réjouiſ-

sances font peur aux sorciers, & les éloignent de la maison.

5. Plusieurs insulaires de Ceylan se piquent d'être grands enchanteurs. On prétend qu'avec le secours de certaines paroles, ils ont l'art de faire venir à eux les serpents, & de les apprivoiser si bien qu'ils peuvent les caresser, & les prendre en main, sans qu'il leur arrive aucun accident. Ils ont aussi des secrets pour guérir la morsure des serpents. Il est probable qu'une longue expérience leur a découvert la propriété de certaines herbes que le peuple ne connoît pas, & qui operent de pareilles guérisons. Mais un reméde simple & naturel n'en imposeroit pas assez au vulgaire ; &, pour relever le mérite de leur reméde, ils y joignent certaines paroles mystérieuses, que sans doute ils n'entendent pas eux-mêmes. Ces enchanteurs ont pareillement trouvé le moyen d'endormir les crocodiles; &, quand quelqu'un veut aller se baigner dans la riviere, pour prévenir tout accident, il va les consulter, & achete une recette contre les crocodiles. Mais il faut qu'il soit bien fidele à observer de point en point tout ce qu'elle prescrit; car, sans cette précaution, il seroit infailliblement dévoré. Ces imposteurs se mêlent aussi de guérir certaines coliques violentes, auxquelles les habitants du pays sont fort sujets. Ils font étendre le malade sur le dos, lui pressent le creux de l'estomac avec la main ; &, dans cette attitude, ils marmottent une espece de priere. On prétend qu'ils ne l'ont pas plutôt achevée que le malade se sent soulagé. Il est clair que le soulagement qu'il reçoit ne peut venir que de la situation qu'on lui fait prendre & de la pression qu'éprouve son estomac. Les Américains, dans de pareilles coliques, se servent d'un remede à-peu-près semblable. Ils s'étendent à terre sur le dos, & se font fouler à deux pieds le ventre. Mais les enchanteurs Chingulais ne trouveroient pas leur compte, en administrant un remede si simple, que toute personne pourroit pratiquer sans leur secours. C'est aussi à ces imposteurs qu'on s'adresse lorsqu'on a été volé. Ils se vantent de pouvoir connoître, par le moyen d'une noix de coco, quel est celui qui a commis le vol.

Le voyageur Knox décrit ainsi la maniere dont ils font ce charme. „ Ils prononcent, dit-il, quelques mots sur „ cette noix, puis l'enfilent dans un bâton qu'ils met- „ tent à la porte ou au trou par où le voleur est sorti. „ Quelqu'un tient le bâton au bout duquel est la noix, „ & suit les traces du voleur. Les autres suivent celui „ qui tient le bâton, & observent de répéter toujours „ les paroles mystérieuses... Le bâton les conduit enfin „ au lieu où le voleur s'est retiré, & tombe même sur „ ses pieds. Quelquefois la noix qui dirige le bâton „ tourne de côté & d'autre ou s'arrête; alors on re- „ commence les charmes, & l'on jette des fleurs de „ coco; ce qui fait aller la noix de coco & le bâton. „ Cela ne suffit pas encore pour convaincre le voleur. „ Il faut, pour le déclarer coupable, que celui qui a „ fait le charme jure que c'est lui; & c'est ce qu'il fait „ souvent sur la confiance qu'il a en son charme: en „ ce cas-là, le voleur est obligé de faire serment du con- „ traire..." Le même voyageur remarque qu'il se trouve quelquefois des voleurs „ qui, ayant du courage & de „ la vigueur, se pourvoient de bons bâtons, & frotent „ bien l'enchanteur, & tous ceux qui sont avec lui; de „ sorte que le charme perd son effet."

6. Les Molucquois pensent qu'il y a des enchanteurs qui ensorcelent les enfants, en les touchant, en les louant, & même en ne faisant seulement que les regarder. Cette idée n'est pas si particuliere à ces insulaires, qu'on ne trouve encore en Allemagne des gens assez foibles pour s'inquiéter, lorsqu'une vieille regarde leurs enfants avec attention, ou bien en fait l'éloge. Pour prévenir tout accident, ils ont la précaution de forcer la vieille d'ajoûter à ses louanges suspectes des bénédictions qui en empêchent le mauvais effet.

7. Les habitants du royaume de Loango, en Afrique, ne peuvent se persuader qu'on meure de mort naturelle. Ils croient qu'il n'y a que les charmes & les enchantements qui fassent mourir. Ils prétendent qu'un homme qui est mort ensorcelé, est ensuite ressuscité par la force du même sortilége, & transporté dans des lieux déserts, où il est obligé de travailler au profit de son

meurtrier, qui ne lui donne pour nourriture que des mets sans sel, parce que, s'il pouvoit manger seulement un grain de sel, il pourroit se venger de son ennemi. Ils pensent aussi que les conjurations & les charmes ont le pouvoir de transporter les ames d'un lieu à un autre.

8. Le chef des Jagas, peuple sauvage & belliqueux de la côte occidentale d'Afrique, a coûtume de consulter le diable, qu'il appelle *Mokisso*, lorsqu'il est sur le point de livrer bataille, ou de tenter quelque nouvelle entreprise. Le détail de cette magique cérémonie nous a été transmis par un Anglois, nommé *Battel*, qui a demeuré quelque temps parmi ces peuples. Il dit l'avoir appris sur le rapport de quelques Jagas; car il n'en a jamais été témoin lui-même. On le faisoit toujours retirer auparavant, parce que les sorciers disoient que le diable n'aimoit pas sa présence. C'étoit ordinairement de grand matin, avant le lever du soleil, que commençoit cette infernale cérémonie. Le grand Jaga étoit assis sur une sellette : deux sorciers étoient à ses côtés. Il étoit environné d'une cinquantaine de femmes qui faisoient voltiger, en chantant, des queues de zèbra ou de cheval, qu'elles tenoient en main. Un grand feu étoit allumé au milieu de ce cercle de femmes. On mettoit sur la flamme un pot de terre rempli de poudre blanche, ou de quelqu'autre couleur. Les sorciers teignoient avec ces poudres le front, les tempes, l'estomac & le ventre du chef des Jagas. Ils mêloient à cette formalité plusieurs termes & des cérémonies très-longues, qui duroient jusqu'au coucher du soleil. Après quoi, ils mettoient dans la main du grand Jaga sa hache d'armes, appellée *catengola*, l'exhortant à ne faire aucun quartier à ses ennemis, parce qu'il étoit assuré de la protection de son Mokisso. D'horribles cruautés terminoient cette consultation diabolique. Le grand Jaga tuoit de sa propre main trois hommes qu'on lui amenoit; & il en faisoit tuer deux hors du camp. On immoloit aussi cinq chévres & autant de chiens; un pareil nombre de vaches étoient égorgées au dedans & au dehors du camp. On arrosoit le feu avec le sang de ces animaux; & leur chair servoit pour le festin. Les autres chefs de la na-

tion des Jagas faisoient aussi quelquefois cette cérémonie. Ils prétendent tous avoir un Mokisso ou un diable qui les protége, qui souvent se fait voir à eux, & avec lequel ils s'entretiennent.

SORTS. (*les*) Le sort, dit M. de Fontenelle dans son Histoire des Oracles, est l'effet du hazard ; mais les sorts sont les instruments dont on se sert pour sçavoir quelle est cette décision. Les sorts étoient le plus souvent des especes de dez, sur lesquels étoient gravés quelques caracteres, ou quelques mots, dont on alloit chercher l'explication dans des tables faites exprès. Les usages étoient différents sur les sorts. Dans quelques temples, on les jettoit soi-même ; dans d'autres, on les faisoit sortir d'une urne, d'où est venu cette maniere de parler, si ordinaire aux Grecs : „ Le sort est tombé. " Ce jeu de dés étoit toujours précédé de sacrifices. Apparemment les prêtres sçavoient manier les dés ; mais, s'ils ne vouloient pas prendre cette peine, ils n'avoient qu'à les laisser aller : ils étoient toujours maîtres de l'explication.

Les Lacédémoniens allerent un jour consulter les sorts de Dodone sur quelque guerre qu'ils entreprenoient ; car, outre les chênes parlants, & les colombes, & les bassins, il y avoit encore des sorts à Dodone. Après toutes ces cérémonies faites, comme on étoit sur le point d'aller jetter les sorts avec beaucoup de respect & de vénération, voilà un singe du roi des Molosses, qui, étant entré dans le temple, renverse les sorts & l'urne. La prêtresse affligée dit aux Lacédémoniens qu'ils ne devoient pas songer à armer, mais seulement à se sauver ; & tous les écrivains assurent que jamais Lacédémone ne reçut un présage plus funeste.

Les plus célébres entre les sorts étoient à Préneste & à Antium, deux petites villes d'Italie. A Préneste étoit la fortune, & à Antium les fortunes. Les fortunes d'Antium avoient cela de remarquable, que c'étoient des statues qui se remuoient d'elles-mêmes, selon le témoignage de Macrobe, & dont les mouvements différents, ou servoient de réponse, ou marquoient si l'on pouvoit consulter les sorts. Un passage de Cicéron,

au IIe Livre de la Divination, où il dit que l'on consultoit les sorts de Prénefte par le consentement de la fortune, peut faire croire que cette fortune sçavoit aussi remuer la tête, ou donner quelqu'autre signe de ses volontés...

Dans l'Orient, les sorts étoient des fléches; & aujourd'hui encore les Turcs & les Arabes s'en servent de la même maniere. Ezéchiel dit que Nabuchodonosor mêla ses fléches contre Ammon & Jérusalem, & que la fléche sortit contre Jérusalem. C'étoit-là une belle maniere de résoudre auquel de ces deux peuples il feroit la guerre. *Voyez* BÉLOMANCIE.

Dans la Gréce & dans l'Italie, on tiroit souvent les sorts de quelque poëte célébre, comme Homere ou Euripide. Ce qui se présentoit à l'ouverture du Livre étoit l'arrêt du Ciel. L'Histoire en fournit mille exemples. On voit même qu'environ deux cent ans après la mort de Virgile, on faisoit déja assez de cas de ses vers pour les croire prophétiques, & pour les mettre en la place des sorts qui avoient été à Prénefte; car Alexandre Sévere, encore particulier, & dans le temps que l'empereur Héliogabale ne lui vouloit pas de bien, reçut pour réponse, dans le temple de Prénefte, cet endroit de Virgile dont le sens est : „ Si tu peux surmonter les destins contraires, tu seras Marcellus.... Rabelais a parlé des *Sorts Virgilianes* que Panurge va consulter sur son mariage...,

Les sorts passerent jusques dans le Christianisme. On les prit dans les Livres sacrés, au lieu que les payens les prenoient dans leurs poëtes. S. Augustin, dans l'Epitre 119 à Januarius, paroît ne désapprouver cet ouvrage que sur ce qui regarde les affaires du siécle. Grégoire de Tours nous apprend lui-même quelle étoit sa pratique. Il passoit plusieurs jours dans le jeûne & dans la priere : ensuite il alloit au tombeau de S. Martin, où il ouvroit tel livre de l'Ecriture qu'il vouloit; & il prenoit, pour la réponse de Dieu, le premier passage qui s'offroit à ses yeux. Si ce passage ne faisoit rien au sujet, il ouvroit un autre livre de l'Ecriture. D'autres prenoient pour sort divin la premiere chose qu'ils

entendoient chanter, en entrant dans l'église. Mais qui croiroit que l'empereur Héraclius, délibérant en quel lieu il feroit passer l'hiver à son armée, se détermina pour cette espece de sort? Il fit purifier son armée, pendant trois jours: ensuite il ouvrit le livre des Evangiles, & trouva que son quartier d'hiver lui étoit marqué dans l'Albanie. Etoit-ce là une affaire dont on pût espérer de trouver la décision dans l'Ecriture?

L'Eglise est enfin venue à bout d'exterminer cette superstition; mais il lui a fallu du temps. Du moment que l'erreur est en possession des esprits, c'est une merveille, si elle ne s'y maintient toujours.

SOTOKTAY: docteur fameux de la secte de Budsdo, qui contribua beaucoup à l'établissement de cette doctrine dans le Japon, par la grande réputation de sainteté qu'il s'étoit acquise. Il parut au Japon, vers l'an 518 de Jesus-Christ. On raconte divers prodiges de cet imposteur célébre. On dit que sa naissance fut annoncée à sa mere par une voix inconnue. Au bout de huit mois, quoique renfermé encore dans le sein de sa mere, il eut l'usage de la parole. On conçoit aisément quel poids durent donner à ses paroles des prodiges de cette nature: c'est aussi l'un des docteurs, qui contribua le plus aux progrès rapides que fit alors la secte de Budsdo dans toute l'étendue du Japon. *Voyez* BUDSDOISME.

SOUS-DIACONAT. C'est le premier des ordres sacrés. Il étoit autrefois au nombre des ordres mineurs; mais, vers la fin du douzieme siécle, sous le pontificat d'Innocent III, il fut élevé au rang des ordres sacrés. Plusieurs théologiens prétendent que le sous-diaconat n'est point un sacrement, parce que, disent-ils, il n'est point d'institution divine, & qu'il n'est point conféré par l'imposition des mains. D'autres théologiens, du nombre desquels est saint Thomas, soutiennent que le sous-diaconat est un sacrement; & leur sentiment est le plus suivi. Au reste, il est toujours vrai de dire que tous les ordres inférieurs à la prêtrise, se rapportent au sacerdoce, comme à leur perfection & à leur source, & que, comme la plénitude du sacrement est

renfermée dans le facerdoce, il s'enfuit que tous les ordres ne compofent qu'un feul & même facrement.

SOUS-DIACRE : eccléfiaftique promu à l'ordre du fous-diaconat. Lorfque l'évêque ordonne un fous-diacre, il lui fait toucher la paténe & le calice, en lui difant : „ Voyez quel eft celui au miniftere duquel „ vous êtes admis; c'eft pourquoi je vous avertis de „ vous conduire de maniere que vous puiffiez plaire „ à Dieu." Il le revêt des ornements facrés ; lui préfente le Livre des Epitres, & lui dit : „ Recevez le „ Livre des Epitres avec le pouvoir de lire dans l'E- „ glife de Dieu, tant pour les vivants que pour les „ morts."

Les fonctions du fous-diacre fe réduifent à fix, qui font marquées dans le Pontifical Romain. 1°. Avoir foin des vafes facrés qui fervent au faint Sacrifice. 2°. Verfer l'eau fur le vin dans le calice. 3°. Chanter l'Epitre aux grandes Meffes. 4°. Soutenir le livre de l'Evangile au diacre, & le porter à baifer au prêtre. 5°. Porter la croix aux proceffions. 6°. Recevoir les offrandes du peuple; donner à laver au prêtre, & fervir le diacre en toutes fes fonctions. Dans la primitive Eglife, les fous-diacres étoient les fecrétaires des évêques. Ils étoient chargés d'inftruire les catéchumenes, & de garder les portes du fanctuaire.

2. Voici les cérémonies de l'ordination du fous-diacre dans l'Eglife Gréque. Le candidat paroît devant l'évêque, revêtu d'une efpece de chafuble qu'on appelle *phenolium*. On la lui ôte pour le revêtir d'une efpece de dalmatique avec une ceinture. L'évêque, après lui avoir fait fur la tête trois fignes de croix, lui impofe les mains, & accompagne cette action d'une priere. Il met enfuite un linge fur l'épaule gauche du nouveau fous-diacre, & lui donne un baffin. Le fous-diacre, après avoir baifé la main de l'évêque, lui donne à laver.

SPINOSA, (*Benoît*) né à Amfterdam, d'un Juif Portugais, le 24 de Novembre 1632, profeffa d'abord la Religion Judaïque. Après avoir fait fes premieres études, il fe livra tout entier à l'étude de la philofophie, à laquelle fon penchant le portoit; mais il dirigea par-

ticulierement ses spéculations du côté de la Religion. Il accabloit, chaque jour, ses rabbins d'objections, auxquelles ils ne pouvoient donner aucune solution satisfaisante. Par-là il leur devint odieux; & ils le regarderent comme un novateur du Judaïsme. On prétend même qu'ils recoururent à des moyens violents pour s'en défaire. Spinosa, sortant un jour de la comédie, reçut un coup de couteau d'un Juif, qui étoit probablement un émissaire des rabbins. Cette aventure détermina Spinosa à renoncer ouvertement à la Religion Judaïque; mais il ne songea point à en embrasser d'autre. Persuadé que toutes les Religions étoient fausses & erronées, il crut qu'il en trouveroit une meilleure par le secours de la philosophie; mais ses vaines méditations ne servirent qu'à prouver combien l'esprit humain est foible & sujet à s'égarer, lorsqu'il est abandonné à lui-même. Spinosa, avec des talents supérieurs & des connoissances peu communes, tomba dans l'erreur la plus pitoyable & la plus absurde. Il s'imagina que Dieu n'étoit autre chose que cette vertu de la nature répandue dans tous les êtres. Il soutint qu'il n'y avoit point d'autre Dieu que la nature, c'est-à-dire qu'il n'y en avoit point du tout, & enseigna ouvertement l'Athéisme. Son Livre le plus fameux est intitulé *Tractatus theologico-politicus.* Il fut imprimé à Amsterdam, en 1670. Spinosa semble s'être proposé pour but, dans ce Livre, de saper les fondements de toutes les Religions, particulierement du Christianisme & du Judaïsme. Il prétend que toutes les Religions sont des inventions politiques, introduites par les législateurs pour maintenir l'ordre & la société, & contenir les peuples dans le devoir par un frein plus puissant encore que celui des loix. Les Etats de Hollande ont condamné, par un décret public, les œuvres de Spinosa; ce qui n'empêche pas qu'elles ne se vendent publiquement. Ce philosophe étoit extrêmement sédentaire. Il demeuroit quelquefois dans sa chambre trois mois de suite sans sortir; mais les fréquentes visites qu'il recevoit prévenoient l'ennui qu'eût pu lui causer une si longue retraite. Il fut, de son temps, l'oracle de tous les esprits forts. Il vécut chéri, desiré & respecté

d'une société nombreuse dont il faisoit les délices par la douceur de son caractere, & l'aménité de sa conversation. L'homme le plus pernicieux à la société par ses principes, & qui méritoit d'en être ignominieusement retranché, comme un ennemi public, coula des jours heureux & paisibles dans le sein de sa patrie; tandis qu'une infinité de philosophes, dont les opinions étoient beaucoup moins dangereuses, ont été tourmentés, persécutés, bannis. C'est la remarque que fait Rousseau, de Geneve. Spinosa mourut à la Haye, le 21 de Février 1677, âgé d'environ quarante-cinq ans.

SPINOSISME : doctrine, secte de Spinosa. Le systême de cet Athée est un assemblage confus des idées des rabbins, des principes de Descartes mal appliqués, & des sophismes des Protestants. Il porte sur ce principe qu'il n'y a rien absolument que la matiere & les modifications de la matiere, ce qui est évidemment faux & absurde; car la pensée, les abstractions, les précisions, les idées générales & abstraites; les comparaisons, les combinaisons, sur-tout celles des relations & des proportions, ne peuvent point être matiere ni modification de matiere.

SPINOSISTE : partisan, sectateur de Spinosa.

STADINGS : secte de fanatiques, qui s'éleva en Allemagne, & particulierement dans le diocése de Brème, vers l'an 1230 : voici quelle en fut l'origine.

Le jour de Pâques, une dame de qualité, femme d'un officier, ayant fait son offrande au curé, selon sa coûtume, le curé fut choqué de la modicité de son offrande, & résolut de s'en venger. Cette femme s'étant présentée après l'office pour recevoir la communion, le curé lui mit dans la bouche, au lieu de l'hostie, la piéce de monnoie qu'il en avoit reçue pour offrande. La dame ne s'en apperçut pas d'abord, tant elle étoit absorbée dans le recueillement & dans la dévotion; mais, lorsqu'elle voulut avaler l'hostie, elle fut étrangement surprise de sentir & de trouver dans sa bouche une piéce de monnoie. Elle s'imagina que Dieu avoit permis ce changement de l'hostie dans une piéce de monnoie, pour la punir de s'être approchée indignement de

la sainte table. Pénétrée de cette effrayante idée, elle s'en retourna chez elle, & ne put assez bien assurer sa contenance, pour que son mari ne s'apperçut pas de son trouble. Il lui en demanda la cause; &, lorsqu'il l'eut apprise, il ne douta point que le prêtre, qui avoit communié sa femme, n'eût substitué à l'hostie une piéce de monnoie. Il en fit des plaintes, & demanda hautement justice d'une action si téméraire. Mais, voyant qu'on ne lui donnoit aucune satisfaction, il se fit lui-même justice, & tua le prêtre. Cet assassinat lui attira les foudres de l'Eglise; mais il se moqua de l'excommunication. Cet officier avoit un grand nombre d'amis & de partisans, qui soutenoient tous qu'il avoit justement tué le prêtre, & que c'étoit à tort qu'on l'avoit excommunié. Un reste de Manichéens & d'Albigeois échapés aux Croisades & à l'Inquisition, qui subsistoit encore dans l'Allemagne, saisirent une si belle occasion de faire des prosélytes, & de répandre leurs erreurs. Il persuaderent aisément à l'officier & à ses amis que les ministres de l'Eglise n'avoient pas le pouvoir de l'excommunier. Allant ensuite plus avant, ils réussirent à leur faire croire qu'une Religion, qui avoit de si mauvais ministres, étoit elle-même mauvaise; que cette Religion avoit pour objet un être ennemi des hommes, qui ne méritoit ni leurs louanges ni leur amour; & enfin, qu'ils devoient bien plutôt honorer l'être qui avoit rendu l'homme sensible au plaisir, & qui lui permettoit d'en jouir. L'officier & ses partisans adopterent donc le dogme des deux principes des Manichéens, & formerent une secte particuliere sous le nom de *Stadings*. Ils commencerent à tenir des assemblées dans lesquelles ils rendoient un culte au bon principe qu'ils appelloient *Lucifer*. On se livroit dans ces assemblées aux plus infames débauches; & c'est ce qui contribua sans doute beaucoup à grossir considérablement le nombre des Stadings. Ces fanatiques ne tarderent pas à se porter aux dernieres extrémités. Après avoir égorgé les missionnaires qu'on avoit envoyés pour les convertir, ils résolurent de faire le même traitement à tous les ecclésiastiques, persuadés que ce seroit une œuvre infini-

ment agréable au bon principe. Dans cette idée, ils se mirent à courir le pays, saccageant les églises qui se trouvoient sur leur passage, & massacrant impitoyablement tous les prêtres qu'ils pouvoient rencontrer. Grégoire IX, alarmé des progrès de ces furieux, fit prêcher contr'eux une Croisade. Les Stadings, qui avoient à leur tête un brave officier, versé dans l'art militaire, se battirent avec beaucoup d'ordre & de courage; ce qui n'empêcha pas qu'ils ne fussent totalement défaits par les Croisés qui taillerent en piéces six mille de ces fanatiques. Cette sanglante défaite éteignit entierement la secte des Stadings.

STERCORANISTES. Ce nom fut donné à ceux qui croyoient que le Corps eucharistique de Jesus-Christ étoit sujet à la digestion & à ses suites, comme les aliments ordinaires.

STORJUNKARE : divinité adorée par les Lapons. Elle est inférieure à Thor, autre divinité des mêmes peuples; & c'est ce que son nom même désigne. *Junkare* signifie *gouverneur*, c'est-à-dire que Thor le commet comme son lieutenant pour gouverner les hommes & plus particulierement encore les bêtes; car c'est à lui que les Lapons s'adressent, lorsqu'ils vont à la chasse pour obtenir un heureux succès. Les rochers, les marais, les cavernes sont des lieux spécialement consacrés à Storjunkare; & c'est dans ces endroits que les Lapons assurent que ce dieu daigne souvent les honorer de sa visite. Storjunkare est fait de pierre; & sa statue est travaillée avec la derniere grossiéreté. Souvent même les Lapons ne se donnent pas la peine de façonner la pierre dont ils veulent faire un dieu. Ils la laissent brute, telle qu'elle se trouve dans les montagnes; &, comme de pareils dieux ne leur coûtent guéres à faire, quelquefois, autour de la pierre principale qui leur représente Storjunkare, ils en placent plusieurs autres auxquelles ils donnent les titres de Femmes, de Fils, ou de Fille du dieu. Ils lui donnent ainsi, à peu de frais, une famille aussi nombreuse qu'il leur plaît. Ils sont persuadés que c'est Storjunkare lui-même qui les dirige dans le choix des pierres destinées à le re-

présenter, lui ou ses enfants. Ils regardent aussi ce dieu comme le protecteur de leurs maisons; &, dans chaque famille, on lui rend des honneurs particuliers devant la pierre qui le représente.

Les sacrifices que les Lapons offrent à Storjunkare ont cela de particulier, qu'on passe un fil rouge au travers de l'oreille droite de la victime. „Celui qui sacrifie, dit Schæffer, prend les bois & les os de la tête & du col de la victime avec ses ongles & ses pieds. Tout cela se porte sur la montagne consacrée à Storjunkare, en l'honneur duquel la victime a été immolée. Le dévot Lapon, arrivé à la montagne, s'approche de cette pierre sacrée, se découvre avec respect, & s'incline profondement devant elle." Il frote ensuite la pierre, qui représente le Dieu, avec le sang & la graisse de la victime. Il place derriere la pierre le bois du renne immolé. Il attache les parties naturelles de l'animal au bois du côté droit de la tête. Il entortille au bois du côté gauche un fil rouge auquel pendent un morceau d'étain & une petite piece d'argent.

„ Ils font quelquefois des festins, dit encore Schæffer, à l'honneur de ce même Storjunkare. Alors ils tuent la victime auprès de l'idole; font cuire sa chair, & s'en régalent avec leurs amis. Mais ils ne mangent que la chair de la tête & du col de la victime, & laissent sur la place la peau étendue, laquelle y demeure souvent plusieurs années." Il arrive quelquefois que la montagne où réside Storjunkare est d'un accès si difficile, que pour s'épagner la peine d'y monter, les Lapons immolent la victime au pied de la montagne. Après le sacrifice, ils trempent une pierre dans le sang de l'animal sacrifié, & la lancent vers le haut de la montagne, afin qu'elle serve de preuve à Storjunkare du sacrifice qu'ils viennent de faire en son honneur. L'auteur cité nous apprend que les Lapons font le même honneur aux images de Storjunkare qu'à celles de Thor, c'est-à-dire qu'ils les renouvellent de temps en temps. „ On arrange, dit-il, de nouvelles branches de pin ou de bouleau sur la pierre consacrée. Cette cérémonie se fait deux fois l'année; en été, lorsqu'ils y mettent des

branches de bouleau; & en hyver, quand ils changent ces branches, & qu'ils en mettent de pin... Si, lorsqu'ils mettent ces branches, ils trouvent la pierre legere & facile à lever, ils esperent que le dieu les favorisera; mais, quand ils sentent cette pierre pesante, ils craignent que le dieu ne soit en colere & ne leur fasse du mal. Alors ils songent aux moyens de prévenir cette colere. A l'instant même, ils lui promettent quelques nouvelles victimes.

SUAIRE. (*le saint*) On appelle ainsi le linge dans lequel le Corps de J. C. a été enseveli, & sur lequel est restée l'empreinte de sa figure. Il y a deux villes en Europe, qui se vantent de posséder le S. Suaire, Besançon & Turin. Chifflet prétend que le Suaire de Besançon a été apporté de la Palestine dans cette ville, au commencement du douzieme siécle dans le temps des Croisades. Le même auteur décrit les cérémonies avec lesquelles on avoit coûtume autrefois de le montrer aux peuples. Aux matines de la fête de Pâques, trois chanoines sortoient de la chapelle, & s'avançoient vers le grand autel, en chantant : „ Quel est celui qui ôtera la „ pierre du sépulcre?"... Des enfants, habillés en anges, venoient les aborder, en leur demandant : „ Qui „ cherchez-vous?... Nous cherchons Jesus de Naza- „ reth, " répondoient les chanoines. „ Il n'est plus „ ici, " répliquoient les anges; puis le chantre, se tournant vers le premier des chanoines, chantoit ces paroles: „ Dites-nous, Marie, ce que vous avez vu en chemin?" Le chanoine répondoit: „ J'ai vu le sépulcre du Christ „ qui est vivant, & la gloire de celui qui est ressuscité." Le second chanoine ajoûtoit: „ J'ai vu les anges témoins „ de la Résurrection; j'ai vu le Suaire & les Vêtements." En même-temps il faisoit voir au peuple le S. Suaire, pendant que le troisieme chanoine disoit: „ J. C., no- „ tre espérance, est ressuscité. Il vous précédera en „ Galilée. " Le chœur répondoit, par ces paroles: „ Il vaut mieux en croire le témoignage de Marie, „ que les impostures des Juifs; nous sçavons que J. C. „ est ressuscité. " Pour terminer la cérémonie, on chantoit le *Te Deum*. Un grand nombre de miracles, &

même des morts ressuscités, ont illustré le Suaire de Besançon. L'église métropolitaine de S. Etienne, où l'on conserve ce précieux monument, ne pouvant suffire au concours des fideles, on éleva devant l'église un théâtre de bois, puis un de pierre, d'où on le fait voir au peuple, tous les ans, le jour de Pâques, & le Dimanche d'après l'Ascension. La ville de Besançon fut délivrée de la peste, en 1554, par la vertu de cette relique. Ce miracle a donné naissance à une confrérie qu'on appelle *du saint Suaire*, dont les confreres font, tous les ans, une procession où l'on porte le S. Suaire dans une cassette d'argent, autour du cloître de saint Etienne.

Le Suaire de Turin est aussi venu de Jérusalem, & n'a pas fait moins de miracles que celui de Besançon. Le pape Jules II institua une fête en son honneur, l'an 1506. On la célébre, le 4 de Mai, jour auquel on montre au peuple le S. Suaire. Cette relique se conserve dans une chapelle de l'église cathédrale qu'on appelle *la chapelle du saint Suaire*. Il y a aussi une confrérie érigée sous son nom.

Turin & Besançon ne sont pas les seules qui possedent le S. Suaire. La capitale du Monde Chrétien en a trois. On en montre deux à Aix-la-Chapelle, un à Lisbonne, & un autre à Compiegne, que l'on conserve dans l'église de S. Corneille. Il faut avouer que chez les Juifs, comme chez beaucoup d'anciens peuples, on envelopoit les morts de plusieurs draps ou suaires.

SUCCOTH. C'est ainsi que les Juifs modernes nomment la fête des Tentes ou des Tabernacles qu'ils célébrent, le 15 du mois de Tisri, ou de Septembre, en mémoire des tentes sous lesquelles leurs peres habiterent si long-temps dans le désert, après être sortis de l'Egypte. Chacun fait, auprès de sa maison, dans un lieu découvert, une cabane couverte de feuillages, & décorée en dedans de plusieurs ornements. Les rabbins on fait plusieurs remarques subtiles sur la hauteur & sur la largeur que doivent avoir ces cabanes. Pendant les huit jours que dure la fête, les Juifs n'ont point d'autre logement que ces cabanes. Ils y prennent leurs repas; & quelques-

uns même y couchent. L'office qui se fait pendant ces jours dans la synagogue, est accompagné d'une cérémonie particuliere. Les Juifs font, chaque jour, une espece de procession autour du pupitre qui est au milieu de la synagogue, tenant dans la main droite une branche de palmier, trois de myrte, & deux de saule liées ensemble, &, dans la main gauche, une branche de citronnier avec son fruit, en agitant ces branches vers les quatre parties du monde. Le septieme jour de la fête, qui est le plus solemnel, ils font sept tours autour du pupitre, tenant seulement des branches de saule. Le dernier jour de cette fête, on acheve de lire tout le Pentateuque; & l'on choisit deux hommes qu'on appelle *époux de la Loi*, dont l'un lit la fin du Pentateuque, & l'autre le recommence. Le premier se nomme *Cadan-Thora*; & le second, *Ladan-Baréseid*. Après la cérémonie, ils sont tous deux reconduits dans leur maison en grande pompe, escortés de leurs parents, de leurs amis & d'une foule de peuple. Ce jour est spécialement consacré à la joie, & on l'appelle *Simcha Thora*, ou Joie pour la Loi. *Voyez* FÊTE DES CABANES.

SUDRA. C'est ainsi qu'on nomme la robe dont les mages des Guèbres sont revêtus. Cette robe est d'une couleur qui tire sur le rouge. Elle a des manches extrêmement larges, & descend jusqu'à la moitié de la jambe. Les mages l'attachent autour d'eux avec une ceinture qui leur environne deux fois le corps, & qu'ils nouent derriere le dos. Cette ceinture est ordinairement de laine, ou de poil de chameau.

SUICIDE. Quoique les Siamois aient une loi qui leur défend expressément de rien tuer, ils ne s'imaginent pas être compris eux-mêmes dans cette loi. Ils pensent qu'ils sont maîtres de leur vie, & qu'ils peuvent en disposer à leur gré. Ils croient même faire une très-bonne œuvre, en se donnant la mort; &, par cet effort héroïque, leur ame acquiert un nouveau degré de mérite & de vertu : aussi n'est-il pas rare de voir à Siam des gens se tuer eux-mêmes. Plusieurs se pendent par dévotion à un certain arbre que l'on a coûtume de planter devant les pagodes, & dont le bois sert à faire les

ftatues de Sommona-Codom ; mais le défefpoir ou le dégoût de la vie ont plus de part à ces actions qu'aucun fentiment de piété. En 1680, un Péguan donna aux Siamois le même fpectacle que le Cynique Pérégrin fit voir autrefois aux Grecs affemblés pour la folemnité des jeux olympiques. Ce malheureux fe brûla dans un temple de Siam, en préfence de fes parents, de fes amis & d'une grande foule de peuple. Cette action lui mérita les honneurs divins. On érigea en fon honneur une ftatue qui fut placée derriere celle de Sommona-Codom.

SUNNIS. Les Turcs fe diftinguent des Perfans par ce nom qui fignifie Orthodoxe, parce qu'ils prétendent que la foi qu'ils profeffent eft pure, irréprochable, & felon le véritable efprit de Mahomet. Cette différence vient des différentes interprétations qui ont été faites de l'Alcoran. Les Perfans fuivent celle d'un certain Ifmaël Sophi ; les Turcs, celle de deux Imans célébres, Azen & Schafi. Quoiqu'au fond la religion de ces peuples foit abfolument la même, on a peine à concevoir avec quelle fureur & quel acharnement ils fe haïffent & fe déteftent. Les Turcs traitent les Chrétiens de chiens ; mais ils n'ont pas de termes affez odieux, affez méprifants pour défigner la nation Perfane. *Voyez* RAFAZIS & SHIIS.

SUPERBENNIA, fils d'Ixora, dieu Indien, & de Parameffèri, eft adoré par les Indiens qui le repréfentent avec fix faces & douze bras. Ils racontent que Parameffèri, fe baignant un jour dans une citerne, vit paffer fix tifferands qui jetterent fur elle des regards amoureux. Elle, de fon côté, les regarda affez tendrement. Ce fut de ces regards mutuels que naquit Superbennia. Les tifferands, qui le regardoient, avec quelque raifon, comme leur fils, fe chargerent de fon éducation, & s'en acquitterent avec tant de fuccès, que, lorfqu'il fut grand, Ixora, charmé de fon efprit, ne fit point difficulté de l'adopter. Superbennia étoit fort agile, & aimoit les exercices du corps. Il fe promenoit fouvent monté fur un paon dont Ixora lui avoit fait préfent. Son frere Quenavati n'étoit pas, à beaucoup près, fi alerte : fa monture n'étoit pas fi avanta-

geuse; car il n'en avoit point d'autre qu'une souris; mais, en récompense, il étoit beaucoup plus rusé: en voici une preuve. Ixora, leur pere, ayant promis de donner une belle figue à celui des deux qui feroit plus promptement le tour de la montagne de Calaja, Superbennia partit comme un éclair, monté sur son paon, & se promettoit bien de se régaler de la figue; mais Quenavati, laissant son frere prendre le devant, alla par provision manger la figue, qui étoit exposée à l'entrée de la carriere, comme le prix du vainqueur. Superbennia, après avoir achevé sa course, fut très-surpris de ne plus trouver de figue. Il entra dans une furieuse colere contre son frere, & il fallut qu'Ixora, pour l'appaiser, lui donnât une autre figue.

SUPERSTITION. On comprend sous ce nom toute fausse dévotion, tout culte vain, mal dirigé, mal entendu; toute opinion de Dieu peu convenable à la Majesté de cet Être suprême; en un mot, toutes les foiblesses, tous les travers de l'esprit humain, dont la religion est l'objet ou le prétexte. Dans ce sens, on pourroit ranger sous le titre de *Superstition* les trois quarts de cet ouvrage, qui est un répertoire, des plus amples, de toutes les folies humaines, en matiere de religion. Qu'est-ce, en effet, que la religion des anciens payens & des idolâtres modernes? Qu'est-ce que le Judaïsme, le Mahométisme dont nous détaillons les pratiques & les cérémonies, sinon un amas monstrueux de superstitions extravagantes? Combien n'en trouve-t-on pas même dans les descriptions des cérémonies du Christianisme, & sur-tout de l'Eglise Gréque; témoins la fête des Calendes, celle des Fous, le Feu nouveau du saint sépulcre & plusieurs autres? Nous ne mettons ici, sous le titre général de Superstition, que des usages qui n'ont pu se ranger sous un titre plus particulier.

1. Dans quelques villes de Navarre, on pratiquoit autrefois une cérémonie burlesque & indécente, dont Martin d'Arles, archidiacre de Pampelune, fait mention dans son Traité des Superstitions, imprimé en 1560. „ Les Navarrois, dit cet auteur, dans les temps de sécheresse, loin de s'humilier devant le Seigneur, & de flé-

chir son courroux par la pénitence, avoient recours à une momerie pleine d'impiété, que toute leur grossiéreté peut à-peine excuser. Ils portoient en procession, sur le bord d'une riviere, l'image de S. Pierre, leur patron ; puis ils se mettoient à crier d'un ton plus menaçant que soumis : „ S. Pierre, secourez-nous ; S. Pier„ re, une fois, deux fois, trois fois, secourez-nous ! " Voyant que l'image de S. Pierre témoignoit par son silence qu'elle n'avoit aucun égard à leurs cris, ils entroient en colere, & crioient plus fort qu'auparavant : „ Qu'on „ plonge S. Pierre dans la riviere ! " Alors les principaux du clergé représentoient au peuple qu'il ne falloit point en venir à cette extrémité ; que saint Pierre étoit un bon patron, & qu'il ne tarderoit pas à les secourir. Le peuple, ne se fiant pas à la parole de ses prêtres, exigeoit qu'on lui donnât des cautions. On lui en donnoit ; & rarement, dit l'auteur, il manquoit de pleuvoir dans les vingt-quatre heures. S'il pleuvoit, ce n'étoit sûrement pas en vertu d'une pareille cérémonie, aussi injurieuse à la Religion, que contraire au bon sens.

2. Chez les Chrétiens Grecs, lorsqu'on pose les fondements d'un édifice, les ouvriers, après avoir reçu la bénédiction du prêtre, selon l'usage du pays, tuent un coq ou un mouton, dont ils enterrent le sang sous la premiere pierre qu'ils posent. On est généralement persuadé, dans le pays, qu'un pareil sacrifice attire la prospérité sur cette maison.

Les mêmes Grecs, lorsqu'ils veulent se venger de quelqu'un de leurs ennemis, prennent la mesure de la longueur & de la largeur de son corps ; puis ils vont trouver des ouvriers qui posent les fondements d'un édifice, & les engagent, par quelque récompense, à enterrer cette mesure sous une des premieres pierres des fondements, s'imaginant qu'à mesure que cette mesure pourrit dans la terre, leur ennemi languit, se desséche & meurt enfin, lorsque la mesure est réduite en poussiere.

Autrefois un Moscovite, avant que d'avoir commerce avec une femme, avoit soin de couvrir toutes les images des saints qui se trouvoient dans la chambre. Il

étoit aussi la croix que tous les Moscovites portoient alors au col, comme une marque de leur baptême, de peur que ce gage sacré de la régénération chrétienne ne fût souillé par une action aussi profane.

3. La superstition a établi en Hollande une pieuse farce qui se joue, tous les ans, depuis la mi-Novembre jusqu'aux Rois: voici en quoi elle consiste. Trois baladins, dont la profession est de chanter des Noëls, se mettent sur la tête une espece de couronne couverte de clinquant, & par-dessus leurs habits des chemises blanches. Dans cet équipage, ils prétendent représenter les Rois Mages. Ils parcourent toutes les rues de la ville, d'un pas grave & majestueux. Celui du milieu porte une perche à l'extrémité de laquelle est attachée une étoile de papier blanc. De chaque côté de l'étoile, il y a une chandelle allumée. Le prétendu Roi chante des Noëls, en faisant tourner ce papier. Un de ces baladins, qui représente le Roi Maure, a la visage barbouillé de noir, ou seulement couvert d'une marque de cette couleur.

4. Quelques Juifs modernes observent scrupuleusement, en se déchaussant le soir pour se mettre au lit, d'ôter le soulier du pied gauche avant celui du pied droit: on ne nous dit pas la raison de cet usage.

5. Parmi les Scythes lorsque quelqu'un s'étoit tellement affoibli par le trop fréquent exercice du cheval, qu'il en étoit devenu inhabile à la génération, il se dépouilloit des habits propres à son sexe, & prenoit ceux des femmes. Dans ce déguisement, qui eût dû le rendre abject & méprisable, il devenoit un objet de vénération aux yeux du peuple superstitieux. On le regardoit comme inspiré; & il s'enrichissoit à faire des prédictions.

Ces peuples regardoient comme un crime de cracher dans un fleuve, d'y satisfaire aux besoins naturels, & même de s'y baigner. Il ne leur étoit pas permis d'y jetter les corps morts. Bien différents des Indiens & des autres peuples qui croient la Métempsycose, ils se faisoient un point de religion de détruire les insectes & tous les reptiles venimeux.

6. Les Gaulois, devenus idolâtres, attribuerent une

divinité aux lacs, aux rivieres & aux fontaines. Ils croyoient que c'étoit un sacrilége de pêcher dans leurs eaux ou de les dessécher. Ils jettoient, par dévotion, dans ces lacs, de l'or, de l'argent, des étoffes précieuses : tel étoit le fameux lac de Toulouse, dans lequel on trouva une prodigieuse quantité de lingots d'or & d'argent.

Il y avoit un lac dans la partie des Gaules, voisine de l'Océan, que l'on appelloit *Deux-Corbeaux*, parce que deux corbeaux, dont l'aîle étoit blanchâtre, y faisoient leur séjour. Quand il survenoit quelque dispute entre les habitants du pays, les parties se rendoient sur le bord du lac, & mettoient, chacun séparément, sur une même planche, certains gâteaux. Les corbeaux mangeoient les gâteaux des uns, & se contentoient d'éparpiller ceux des autres. Ceux dont les gâteaux avoient été mangés, étoient censés avoir tort, & perdoient leur cause.

Au pied d'une montagne du Gevaudan, il y avoit aussi un grand lac consacré à la Lune, sous le nom d'*Helanus* qui signifie Splendeur. Chaque année, tous les paysans des environs se rendoient sur les bords de ce lac. Les uns y jettoient des habits d'hommes, des piéces de drap, des toisons, des fromages. Les autres y jettoient des pains, de la cire & d'autres choses semblables. Ils amenoient aussi en ce lieu des charrettes chargées de provisions, & y passoient trois jours dans la joie & dans la bonne chére. Le quatrieme jour, lorsqu'ils étoient près de s'en retourner, il s'élevoit tout-à-coup une affreuse tempête mêlée de tonnerres & d'éclairs, & accompagnée d'un déluge d'eau & de pierres, qui tomboit du ciel.

Les Gaulois avoient une vénération particuliere pour le fleuve du Rhin. Des armées entieres venoient sur ses bords implorer son secours, & lui demander à grands cris la victoire. La seule vue de ce fleuve remplissoit les soldats d'un courage extraordinaire.

7. Les Lapons ne vont jamais à la chasse qu'ils n'ayent auparavant déterminé, par le moyen du tambour magique, quel est le jour le plus favorable pour ces

cet exercice. Lorſqu'ils partent pour aller chaſſer, ils évitent de ſortir de leur cabane par la porte ordinaire, parce que c'eſt celle qui ſert de paſſage à leurs femmes. En général, c'eſt un très-mauvais préſage pour un Lapon, qui va à la chaſſe, de trouver une femme ſur ſa route. La maniere, dont les Lapons chaſſent l'ours, eſt accompagnée de tant de pratiques ſuperſtitieuſes, qu'on ſeroit tenté de croire qu'ils ont une vénération particuliere pour cet animal. Lorſque quelqu'un d'entr'eux a découvert le lieu où l'ours ſe retire, il y marche le premier, armé ſimplement d'un bâton, au bout duquel eſt une petite pomme entourée d'un anneau de laiton. Il eſt ſuivi de celui auquel on a commis le ſoin de chercher, par le moyen du tambour magique, quel ſeroit le ſuccès de la chaſſe. Un grand nombre de chaſſeurs viennent enſuite en bon ordre, chacun ſelon ſon rang. Ils ont tous leur emploi particulier pour ce qui concerne la chaſſe. Lorſque l'ours a été couché par terre, les chaſſeurs chantent leur victoire ; & l'on remarque que, dans leurs chanſons, ils n'oublient pas de remercier l'ours de ce qu'il a épargné la vie des chaſſeurs ; puis chacun prend une poignée de verges dont il fouette l'ours. On met enſuite l'animal ſur un traîneau ; & on le conduit en triomphe, vers une cabane conſtruite exprès. Les chaſſeurs, dans leurs chanſons, ſupplient l'ours de ne point ſe venger de ceux qui l'ont tué & de leur pardonner ſa mort. Le renne que l'on emploie pour traîner l'ours eſt exempt de ſervice, pendant tout le reſte de l'année. Lorſque la troupe eſt arrivée à la cabane, „ chacun d'eux, dit „ Schæffer, eſt obligé de ſe tranſporter dans une autre „ cabane où ſa femme... lui crache au viſage de l'é- „ corce d'aune mâchée & broyée avec les dents. " Ce ſont les maris qui demandent eux-mêmes, en chantant, à leurs femmes, „ qu'elles leur rendent cet office, parce que cette écorce d'aune étant rougeâtre, on la prend pour le ſang de l'animal qu'ils ont tué, qui a rejailli ſur leur viſage." Après cette cérémonie, on écorche l'ours : on le met en piéces ; on le fait cuire, & les chaſſeurs en font un feſtin. On ſuſpend au bout d'une perche la

peau de la bête ; & les femmes s'exercent à décocher des fléches contre cette peau. L'estime publique est pour celle qui peut la premiere faire toucher sa fléche à la peau. On s'imagine que le premier ours, qui sera tué à la chasse, sera tué par la main de son mari. „ On „ donne à cette même femme, au rapport de Schæffer, „ la charge de prendre des morceaux d'étoffe, & de „ coudre avec un filet d'étain sur chacun d'eux autant „ de croix que l'on a tué d'ours... & de pendre ces „ piéces d'étoffe au col de tous ceux qui ont assisté à „ la chasse, qui sont obligés de les porter ainsi trois „ jours, jusqu'au soleil couché du troisieme jour.... „ On pend une semblable croix au col du renne dont „ on s'est servi pour traîner l'ours depuis le bois jusqu'à „ la cabane." Il ne faut pas oublier une autre pratique qui sert encore à faire croire que les Lapons ont un certain respect pour l'ours ; c'est que tous les chasseurs qui ont contribué à la mort de l'ours, ceux même qui n'en ont été simplement que témoins, sont obligés de se priver des plaisirs du mariage, pendant l'espace de trois jours. Le chef des chasseurs, comme le plus coupable, est condamné à cinq jours d'abstinence. Après que les chasseurs ont accompli le temps de leur pénitence, il faut encore qu'ils se purifient, avant de pouvoir retourner librement auprès de leurs femmes. „ Alors, „ dit Schæffer, ils prennent d'une main la chaîne à laquelle les chaudieres sont pendues sur le feu. Ils „ sautent trois fois autour de ce feu, & sortent, en „ courant l'un après l'autre, par la porte ordinaire de „ la cabane par où les hommes & les femmes passent „ indifféremment." Les femmes chântent une espece de formule de purification dont le sens est : „ Nous „ vous jetterons des cendres sur les jambes." En effet une de ces femmes jette, en même-temps, des cendres derriere ces hommes. Après cette cérémonie, ils sont censés entierement purifiés & peuvent, comme à l'ordinaire, habiter avec leurs femmes.

8. En Islande, les naturels du pays rendent un certain culte à la Lune ; &, dans les cérémonies superstitieuses qu'ils pratiquent en son honneur, ils mêlent les

prieres qui font en usage dans la Religion Chrétienne. A chaque nouvelle lune, ils se prosternent devant cet astre, & récitent dévotement, en son honneur, le *Pater noster*, & quelques autres prieres usitées parmi les Chrétiens. Lorsque la lune est sur la fin de son décours, ils renouvellent leurs oraisons & prient instamment cet astre „ de les laisser aussi sains qu'elle les a trouvés." Ces peuples ont aussi une affection particuliere pour les loups. Ils sont persuadés que J. C. aimoit ces animaux, & ils font pour eux des prieres. S'il arrive que quelqu'un d'entre eux tombe malade, ils évitent de lui parler de Dieu & de son salut; &, si le malade lui-même, voyant le danger où il se trouve, demande les sacrements, alors on le regarde comme un homme qui désespere de sa vie. On le porte sur un grand chemin, ou dans une place publique. Tous ceux qui passent s'arrêtent auprès du malade & lui demandent pourquoi il veut quitter la vie ? quel sujet il a de se plaindre ? s'il n'est pas assez riche & assez heureux ? Quelquefois on loue des femmes exprès pour aller l'accabler par ces questions impertinentes. Ces peuples ont plusieurs autres coûtumes superstitieuses. Quand un de leur chevaux vient à mourir, ils en pendent le pied au plancher de leur maison. Si on leur demande du feu, le premier jour de Mai, ils se garderont bien d'en donner; &, s'ils y sont absolument forcés, ils prononcent mille imprécations contre celui auquel ils donnent le feu.

9. Dans la Samogitie, lorsque les filles sortent la nuit, on pend à leur ceinture deux sonnettes ; & on leur met en main une torche allumée. Les parents sont assez simples pour croire que, dans cet équipage, leurs filles n'oseroient s'écarter de la sagesse & de la modestie qui conviennent à leur sexe.

10. Dans quelques endroits de l'Allemagne, on trouve un grand nombre de femmes qui sont persuadées que, lorsqu'elles sont en travail, il vient dans leurs chambres une femme habillée de blanc, qui facilite leurs couches.

11. Les paysans de Courlande s'imaginoient encore, il y a quelque temps, que les morts avoient, dans l'autre monde, les mêmes besoins que les vivants, & qu'ils

n'étoient pas à l'abri de la pauvreté & de la misere. Dans cette idée, ils ne laissoient point partir les défunts pour l'autre vie, sans les munir d'un grand nombre de provisions. Ils poussoient même l'attention jusqu'à enterrer avec eux de l'argent.

12. Louis Guyon, dans le premier Tome de ses Leçons diverses rapporte que, dans quelques provinces de France, lorsqu'une personne rendoit les derniers soupirs, ceux qui étoient dans la chambre „ ouvroient entierement les portes & fenêtres, ôtant toutes saletés, „ comme toiles d'araignée & autres, afin que l'ame prît „ par-là plutôt son chemin que par la cheminée, à cause „ que l'ame se noirciroit s'envolant aux cieux.

13. Les Livoniens s'imaginent, comme tant d'autres peuples, que les morts ont besoin de toutes les choses dont les vivants font usage. „ Une Livonienne, dit „ Oléarius, qui se trouvoit à l'enterrement de son mari, „ mit du fil & une aiguille dans la biere, disant qu'elle „ auroit honte de sçavoir que son mari, ayant à se trouver dans l'autre monde en la compagnie d'honnêtes „ gens, y auroit été vu avec des habits déchirés. Dans „ quelques endroits du Nord, le peuple est encore „ dans l'usage d'enterrer les morts avec des souliers."

14. Une des superstitions les plus ridicules des Mahométans est le respect singulier qu'ils ont pour les morceaux de papier, qui traînent dans la boue ou dans la poussiere : voici quel en est le fondement. Ils s'imaginent que, lorsque Mahomet les appellera du purgatoire pour se trouver au jour du jugement, ils seront obligés de passer par un chemin fait de barres de fer toutes rouges, & qu'il n'y aura point d'autre moyen, pour se garantir d'en être brûlés & d'en ressentir vivement la douleur, que de les couvrir du papier qu'ils auront empêché, pendant leur vie, d'être foulé aux pieds par les hommes & par les bêtes. C'est pourquoi les Turcs ne voient jamais un morceau de papier à terre, qu'ils ne s'empressent de le ramasser & de le serrer dans quelque trou de muraille, où l'on ne puisse marcher dessus.

15. Les Chinois sont naturellement fort adonnés à toute sorte de superstitions. Le Pere le Comte, dans ses

Mémoires de la Chine, rapporte plusieurs cérémonies superstitieuses qu'il leur vit pratiquer dans un voyage qu'il fit avec eux sur mer. „ Ils rendoient, dit-il, un „ culte divin à la boussole; brûloient des pastilles à son „ honneur; lui offroient des viandes en sacrifices. Ils „ jettoient, régulierement deux fois le jour, du papier „ doré dans la mer, comme pour la tenir à leurs gages."

Voici la maniere dont les Chinois consultent leurs dieux domestiques. Ils attachent ensemble, avec un fil, deux petits batons qui sont plats d'un côté & ronds de l'autre. Après avoir fait à leur idole quelque dévote priere, ils jettent devant elle les bâtons mystérieux. Si, par hazard, ils tombent sur le côté plat, c'est un très-mauvais augure. Le consultant s'en prend à l'idole, & la charge d'injures; puis il recommence la même cérémonie. Si le sort ne lui est pas plus favorable cette seconde fois, il décharge sa mauvaise humeur sur l'idole qui reçoit quelques bons coups. Cependant il revient, pour la troisieme fois, à la charge, & ne cesse point de jetter les bâtons, jusqu'à ce que le hazard les fasse tomber sur le côté rond; ce qui est d'un très-heureux présage. Souvent les Chinois mettent dans un pot un grand nombre de ces petits bâtons. Ils les tirent ensuite au hazard, & feuilletent un livre de magie, qui leur apprend ce que signifie la maniere dont les bâtons sont sortis.

16. Les habitants de la Cochinchine sont persuadés que les démons & les esprits mal-faisants épient le moment où l'ame sort du corps, pour s'en emparer & pour la tourmenter. Dans cette idée, lorsqu'un malade est à l'agonie, ses parents & ses amis prennent les armes & s'assemblent autour de son lit. Ils agitent de côté & d'autre leurs sabres & leurs cimeterres, & s'escriment sérieusement contre l'air, s'imaginant empêcher par-là les démons d'approcher. Après que le malade a rendu le dernier soupir, les Onsais, ou prêtres du pays, emploient toutes les ressources de leur art pour sçavoir quel doit être l'état de l'ame du défunt. Par le moyen de leurs charmes & de leurs conjurations, ils font entrer le diable dans le corps d'un des proches parents du

mort. Cet homme commence aussi-tôt à donner des marques de sa possession, par des contorsions horribles & des convulsions fréquentes, au milieu desquelles l'esprit qui l'agite fait connoître, par sa bouche, dans quel endroit l'ame du défunt est allée & quel est le sort qui lui est destiné. Pour ce qui regarde la maniere dont les Cochinchinois célébrent les funérailles, ils n'ont rien qui les distingue de leurs voisins. Comme eux, ils présentent des viandes aux ames des morts; mais leur superstition sur cet article est beaucoup moins aveugle que celle des autres peuples; & ils prétendent justifier cet usage par un raisonnement captieux dont on ne les auroit pas cru capables. Lorsqu'on veut leur prouver qu'il est ridicule de donner à manger aux ames, puisque des esprits ne mangent point, & puisqu'en effet on ne voit pas qu'ils touchent à aucun des mets qu'on leur présente, les Cochinchinois répondent que les ames se nourrissent des qualités immatérielles & spirituelles qui se trouvent dans la substance des viandes, & qu'il n'y a que les accidents grossiers & proportionnés aux sens corporels, qui restent dans les plats.

17. Dans l'isle Formose, lorsqu'un malade ne peut être guéri par les remédes ordinaires, on a recours à une sorciere qui, par les secrets de son art, promet de lui rendre la santé. Elle fait semblant d'interroger son ame. Elle lui prend les doigts, l'un après l'autre, & les tire avec violence. S'ils craquent, c'est une marque que la maladie ne sera pas mortelle. Quelquefois elle met sur la bouche du malade la feuille d'un certain arbre; puis, prenant dans sa bouche un peu d'eau, elle la répand sur cette feuille. Si l'action de l'eau fait pencher la feuille du côté de la sorciere, c'est un augure très-favorable pour le malade. Si cependant, malgré toutes ces opérations, la maladie augmente au lieu de diminuer, on juge que le diable s'en mêle & l'on prend la résolution de le chasser dans les formes. On commence d'abord par offrir aux dieux un sacrifice. Ensuite la sorciere, suivie d'une troupe de jeunes gens déterminés & armés comme elle d'un sabre, poursuit vivement l'esprit malin, & lui jette un pot plein de masakaw,

boiſſon du pays, à laquelle ils attribuent la même vertu que nous attribuons à l'eau bénite.

18. Les habitants de Jedſo, pays voiſin du Japon, ont coûtume de ficher en terre, en dedans & en dehors de leurs maiſons, de petits bâtons, au bout deſquels voltigent des étendards de papier, de ſoie, ou de quelqu'autre étoffe; perſuadés que ces drapeaux ſont des ſignes de proſpérité pour leurs logis & leurs familles.

Les cerfs ſont au Japon dans une très-grande vénération. Il eſt défendu, ſous les peines les plus griéves, de faire aucun mal à ces animaux; ce qui fait que les cerfs ſont auſſi communs dans les villes du Japon, que les animaux domeſtiques. S'il arrive qu'un cerf reçoive quelque bleſſure mortelle, ſans qu'on ſçache quel eſt l'auteur du coup, on punit tous les habitants de la rue où l'attentat a été commis, par la confiſcation de leurs biens; & toutes leurs maiſons ſont démolies & renverſées de fond en comble. Un empereur du Japon, aſſez moderne, qui étoit né ſous le ſigne auquel les Japonois donnent le nom de *chien*, ordonna à tous ſes ſujets de reſpecter ces animaux. Il voulut que, dans chaque rue, il y eût une loge où un certain nombre de chiens fuſſent nourris & ſoignés pendant leur maladie, & que tous les habitants de la rue contribuaſſent à la dépenſe de leur entretien. Depuis le regne de cet empereur, perſonne n'oſeroit au Japon tuer un chien, ni même lui donner le moindre coup. Il n'y a que le maître du chien, qui ait le droit de le châtier. Après la mort d'un chien, on porte ſon corps ſur quelque montagne voiſine; & là, on lui rend les derniers devoirs. Cet uſage a donné lieu à un mot plaiſant d'un Japonois. Il accompagnoit un de ces hommes, qui, pour ſe conformer à l'ordonnance, portoit ſur une colline le corps d'un chien mort, & qui murmuroit beaucoup, en chemin, de la peine qu'il étoit obligé de prendre pour un vil animal. „ Ne t'affliges pas, lui dit le Japonois, „ & rens plutôt graces aux dieux qui n'ont pas permis que l'empereur naquît ſous le ſigne du cheval; „ nous euſſions eu à porter un fardeau bien plus lourd."

Les Bonzes Japonois vendent fort cherement aux

dévots crédules certains billets sacrés, que des voyageurs Protestants ont malignement qualifié d'Indulgences. Le peuple regarde ces billets comme des préservatifs contre la malice des démons, & des gages de bonheur dans l'autre vie. Les Bonzes abusent même de la simplicité des fideles Japonois, jusqu'à leur emprunter sur ces billets de grosses sommes d'argent, leur faisant accroire qu'elles leur seront rendues à usure dans l'autre monde. Lorsqu'un dévot a prêté de l'argent sur de pareils assurances, il se munit, en mourant, de ces billets, persuadé qu'avec ce papier il va être remboursé dans l'autre monde.

Les mêmes Bonzes enseignent qu'un fidele Japonois doit, tous les matins en sortant du lit, lever les doigts de la main droite, & prononcer quelque parole dévote, assurant que c'est un moyen infaillible pour se garantir des atteintes de l'esprit malin.

19. Les habitants du royaume de Tonquin adorent les quatre points cardinaux & les distinguent par des couleurs différentes. Le noir est la couleur affectée au septentrion. Lorsque les Tonquinois lui rendent leurs hommages, ils s'habillent de noir. Ce jour-là, leur maison, leur table, tout ce qui sert à leur usage est revêtu de noir. La couleur rouge est pour le midi. Ils se mettent en verd, lorsqu'ils adorent l'Orient, & prennent le blanc en l'honneur de l'Occident. Le ciel, la lune & les étoiles ont aussi part à leurs hommages. Ils rendent même certains honneurs au centre de la terre; & alors ils s'habillent en jaune. Les mêmes peuples distinguent dans la terre dix parties différentes, & honorent chaque partie par une inclination respectueuse. Quelques voyageurs prétendent que la superstition des Tonquinois s'étend beaucoup plus loin encore. Ils disent qu'ils prostituent leurs hommages aux plantes, aux animaux les plus vils, & aux vices même. Ils racontent un trait singulier de la facilité avec laquelle ces peuples se font des dieux. Quelques Tonquinois rencontrerent par hazard une piéce de bois, que les flots agités avoient poussée sur le rivage. Il leur prit phantaisie d'en faire une divinité, & lui rendirent leurs

hommages. Ensuite, comme chacun est jaloux que son saint soit fêté, ils publierent, dans le Tonquin, qu'ils avoient reçu des graces particulieres, par le moyen de leur nouveau dieu. On crut le miracle sur leur témoignage, sans un plus long examen : voilà la réputation du dieu établie. Les Tonquinois s'empresserent de lui bâtir des temples, & d'ériger des statues en son honneur; mais une piéce de bois ne leur paroissant pas quelque chose d'assez relevé, quelques adorateurs zélés lui chercherent une illustre origine, & firent accroire au peuple que c'étoit la fille de l'empereur de la Chine, qui, voulant se transporter au Tonquin par mer, se métamorphosa en piéce de bois, pour épargner les frais du voyage. Les Tonquinois font servir à leurs passions la superstition. Lorsqu'ils ont reçu quelqu'outrage, dont il leur est impossible de tirer vengeance, ils confient au papier leur ressentiment, & écrivent tout ce que le dépit leur suggere, & tout le mal qu'ils desirent qui arrive à leur ennemi. Ils mettent sur l'autel ce papier dépositaire de leurs imprécations; puis ils y mettent le feu; &, pendant qu'il brûle, ils conjurent le dieu de faire périr leur ennemi dans les tourments, comme le papier se consume au milieu des flammes.

20. La superstition est souvent mere de la cruauté. Les habitants du royaume de Laos, dans la presqu'isle au-delà du Gange, fournissent un exemple frapant des excès auxquels peuvent se porter des esprits crédules & superstitieux. Il y en a plusieurs parmi eux qui sont persuadés qu'en frotant la tête de leur éléphant avec du vin & du fiel humain, ils inspirent à cet animal une force & un courage extraordinaires, & se rendent eux-mêmes invincibles. Ce sont sur-tout les grands qui sont entêtés de cette opinion extravagante. Ils donnent une somme d'argent à quelques scelerats qui vont attaquer dans les bois la premiere personne qu'ils rencontrent, sans avoir aucun égard ni au sexe, ni à l'âge, ni à la condition. Ils ouvrent le ventre à ce malheureux, pour en tirer la vessie qui contient le fiel; &, pour donner à celui qui les a payés une preuve de leur fidélité, ils lui portent la tête de la personne qu'ils ont tuée. Si ces

scelerats ne trouvent personne qu'ils puissent assassiner dans le temps prescrit pour remplir leur engagement & gagner leur argent, ils tuent leurs femmes, leurs enfants, ou quelquefois ils se tuent eux-mêmes; & alors celui qui les a gagés a soin de faire retirer le fiel de leur corps.

21. Les Siamois ont un respect extraordinaire pour l'éléphant. La docilité de cet animal & l'espece d'intelligence qui paroît dans quelques-unes de ses actions leur font croire qu'il a la raison en partage; & ils se conduisent, à son égard, comme avec un homme raisonnable. Du temps de Louis XIV, le roi de Siam envoya aux petits-fils de France trois éléphants. La Loubere dit qu'on vit éclater, dans cette occasion, la superstition des Siamois, au sujet des éléphants. Ils firent sérieusement de très-graves adieux à ces trois animaux, qu'ils accompagnerent de vœux sinceres pour la prospérité d'un si long voyage. En un mot, ils n'oublierent aucune des démonstrations qui sont en usage, lorsqu'on prend congé d'un ami. Les éléphants que l'on appelle *blancs*, parce qu'ils sont d'une couleur de chair, sont encore plus honorés que les autres. Les Siamois sont vivement persuadés que l'ame de quelque prince illustre habite dans leurs corps. Parmi les titres pompeux que se donne le roi de Siam, celui de Roi de l'Elephant blanc n'est pas le moins distingué. Cet animal a excité des guerres très-longues & très-vives entre le roi de Siam & celui de Pégu, qui prend aussi le titre de Roi de l'Eléphant blanc. Les Siamois prétendent que le dernier corps habité par l'ame de Sommona-Codom, est celui d'un éléphant; & cette opinion est sans doute la source de la vénération qu'ils ont pour cet animal. Une autre opinion, fondée sur la vanité des Siamois, est celle qui leur fait croire que les éléphants blancs ne se trouvent que dans leurs forêts. Il y a toujours un éléphant blanc, que l'on nourrit dans le palais du roi de Siam, jusqu'à ce qu'il meure de vieillesse. Le P. Tachard assure avoir vu, à une lieue de Siam, un petit éléphant blanc, un peu plus gros qu'un bœuf, destiné à succéder à celui qui étoit dans le palais, que l'on disoit âgé de près de trois cent ans.

22. Les insulaires de Ceylan emploient la cérémonie

que nous allons décrire, lorsqu'ils veulent sçavoir quel est le dieu ou le génie qui est l'auteur de leurs maladies. Ils plient, en forme d'arc, la premiere branche qu'ils trouvent. Ils suspendent à la corde de cet arc un instrument qui ressemble assez aux ciseaux dont ils se servent pour couper les noix de bétel ; puis ils prennent l'arc par les deux extrémités, & nomment successivement tous les dieux ou génies qu'ils connoissent. Ils sont persuadés que l'instrument tourne, lorsqu'ils prononcent le nom de celui qui est l'auteur de leur mal ; &, par ce moyen, ils sçavent à qui ils doivent s'adresser pour en obtenir la guérison.

23. Les insulaires des Maldives croiroient offenser les génies qui président aux vents & à la mer, s'ils s'avisoient de cracher contre le vent, ou même d'y jetter quelque chose. Par la même superstition, lorsqu'ils sont en mer, ils évitent avec le plus grand soin de tourner les yeux du côté d'où vient le vent. Ces peuples ont presqu'autant de respect pour les vaisseaux que pour les temples ; ou plutôt ils regardent les premiers comme de véritables temples consacrés aux génies de la mer & des vents.

24. Plusieurs femmes des isles Molucques sont persuadées que si elles mangeoient des fruits doubles, cela rendroit leur accouchement très-difficile, & leur feroit mettre au monde des enfants jumeaux; ce qu'elles appréhendent beaucoup. Les Molucquois entretiennent avec grand soin leur chevelure, qui leur communique, à ce qu'ils prétendent, une force invincible. Il n'y a point de danger qui les épouvante, point de tourments qu'ils ne bravent, tant qu'ils conservent leurs longs cheveux. Ils ont une autre opinion plus ridicule, au sujet des femmes qui meurent en couche. Ils croient qu'après leur mort elles errent dans la campagne, sous la forme de spectres & de phantômes, pour effrayer les passants. Les moyens qu'ils emploient, pour empêcher ces femmes de courir ainsi les champs, ne sont pas moins singuliers. Avant de porter la défunte au lieu de la sépulture, ils ont soin de lui mettre un œuf sous chaque aisselle. Ils lui enfoncent des épingles dans les doigts des pieds,

& les envelopent de coton. Ils se servent de cordons faits avec de certaines herbes pour leur attacher les jambes; &, sous la plante des pieds, ils leur mettent du borbory, ou du safran des Indes, en croix. S'il arrive qu'un corbeau, qu'ils regardent comme un oiseau sinistre, se perche sur leur maison, ils prononcent contre lui mille imprécations. Lorsqu'une personne est malade, ils mettent sous le chevet de son lit de l'ail, & certaines autres herbes auxquelles ils attribuent le pouvoir de guérir les maladies. Ils ont soin aussi de placer un bâton au côté droit du malade, afin qu'il s'en serve pour bien recevoir les mauvais génies, s'ils viennent l'attaquer. Ces peuples ont dans leur pays une espece de Terre sainte, c'est l'isle de Messape. Ils pensent qu'il suffit d'y transporter les malades pour leur faire recouvrer la santé. Peut-être la salubrité de l'air de cette isle, ou quelques plantes médicinales qu'elle produit, auront donné lieu à la superstition d'attribuer au sol de Messape une sainteté particuliere. Quoi qu'il en soit, lorsqu'on transporte un malade dans cette isle on a soin d'y faire passer avec lui quelques boucs, pour aider à la guérison. On ne nous dit pas de quel secours peuvent être ces boucs pour les malades.

25. Certains moines Indiens, abusant de la crédulité superstitieuse des peuples pour satisfaire leur avarice, ont imaginé des balances, où l'on se fait peser pour la rémission de ses péchés. Quand on s'est mis dans un des bassins de la balance, on fait mettre dans l'autre différentes denrées, pour faire le contrepoids. „ Ceux qui s'accusent d'être gourmands, dit le voyageur Fernand Mendez Pinto, se pesent avec du miel, du sucre, des œufs & du beurre. Ceux qui se sont livrés aux plaisirs sensuels se pesent avec du coton, de la plume, de la soie, des parfums & du vin. Ceux qui ont eu peu de charité pour les pauvres se pesent avec des piéces de monnoie. " Toutes ces denrées sont pour les moines, ce qui leur produit un revenu immense; car il n'y a point d'Indien, un peu aisé, qui ne s'empresse de se faire peser, persuadé qu'il sortira de la balance entierement purifié de tous ses péchés.

26. „ Dans le royaume de Carnate, dit un auteur „ moderne, il y a toujours dans la principale pagode „ un brasier ardent, où l'on fait rougir un fer, sur le- „ quel sont représentées les trois premieres divinités du „ pays. Les gens riches, (car les prêtres n'accordent „ pas cet honneur à bon marché,) se font appliquer „ ce fer sur l'épaule ; & l'on ne sçauroit croire à quel „ point ils tirent ensuite vanité de cette épaule. "

27. Les Indiens Gentils s'imaginent, lorsqu'une personne baaille, qu'il est fort à craindre qu'un esprit malfaisant ne saisisse le moment où la bouche est ouverte pour s'introduire dans le corps. Afin de prévenir ce malheur, ils ne manquent jamais de faire claquer leurs doigts, lorsqu'ils s'apperçoivent que quelqu'un baaille ; persuadés que ce bruit sert à épouvanter & à écarter l'esprit malin. Ils sont aussi dans l'usage de faire quelques souhaits en faveur d'une personne qui éternue ; mais on ne nous dit pas bien précisément la raison de ces souhaits. Les Siamois qui ont la même coûtume débitent un conte assez particulier sur la cause qui fait éternuer. Ils disent qu'il y a dans les enfers un juge souverain, continuellement occupé à feuilleter un livre où sont écrites les actions les plus secrettes de tous les hommes ; &, lorsqu'il tombe sur l'endroit de ce livre qui contient les actions de telle personne, alors cette personne éternue ; c'est ce qui fait que les Siamois, lorsqu'ils entendent quelqu'un éternuer, souhaitent que le juge ne trouve dans son livre que de bonnes actions de la personne qui éternue.

28. Le Samorin, ou roi de Calicut, sur la côte de Malabar, étoit autrefois asservi à une coûtume cruelle & bizarre, que la superstition avoit introduite, & qui ne lui permettoit guéres de goûter tranquillement les délices de la royauté. Le temps de son regne ne pouvoit s'étendre au-delà de douze ans. Ce terme expiré, il étoit obligé de se donner la mort sur un échafaud, après s'être préparé, pendant quelque temps, à ce sacrifice par des jeûnes & des prieres. On lui faisoit ensuite des funérailles magnifiques ; & l'on choisissoit un autre Samorin. Cette coûtume a été abolie ; mais on lui en a

substitué une autre, qui n'est pas moins singulière. Lorsque le Samorin a regné pendant douze ans accomplis, on publie dans tous ses Etats une espece de Jubilé, qui dure pendant dix ou douze jours. Ce temps est employé en fêtes & en réjouissances. Le bruit de l'artillerie se fait entendre nuit & jour. Le Samorin habite alors sous une tente, dressée exprès pour lui dans une vaste plaine. Les douze jours du jubilé étant expirés, il est permis à quatre hommes, quels qu'ils soient, d'essayer de tuer le Samorin; & celui qui peut en venir à bout est élevé sur le thrône. Mais l'entreprise est difficile & hazardeuse. Le Samorin est environné de trente ou quarante mille gardes, au travers desquelles il faut se frayer un passage. Mais que ne peut sur le cœur des hommes le desir de regner? En 1695, trois désespérés résolurent de tenter cette périlleuse aventure. Ils se jetterent comme des furieux au milieu de cette armée de gardes qui entouroient le Samorin. Ils en tuerent plusieurs, & ne tarderent pas à périr eux-mêmes, accablés par le nombre. Cependant le neveu d'un de ces téméraires, âgé de quinze à seize ans, qui accompagnoit son oncle dans cette entreprise, trouva le moyen de pénétrer dans la tente du Samorin, & s'élança sur ce prince. Mais, aveuglé par son ardeur bouillante, il ne sçut pas diriger son coup, & frapa, au lieu du Samorin, une grande lampe de cuivre suspendue sur sa tête. Les gardes ne lui donnerent pas le temps de réparer son erreur, & le massacrerent sur le champ.

29. Les habitants du royaume d'Arracan sont extrêmement superstitieux. Les choses les plus naturelles sont pour eux des présages qu'ils interprétent à leur gré; & ils ne peuvent pas entendre abboyer un chien, sans en tirer quelqu'augure relatif à leur situation & à leurs affaires. Les rois d'Arracan ne sont pas moins foibles que leurs sujets sur cet article; & leur superstition est d'autant plus dangereuse, qu'étant armée du pouvoir souverain, elle se porte quelquefois à des excès funestes. Un de ces rois étant sur le point de se faire couronner, consulta un devin qui lui prédit que sa mort suivroit de bien près son couronnement. Il n'en fallut

pas davantage pour lui faire changer de dessein. Il congédia le grand-prêtre qui étoit déja tout prêt pour la cérémonie; &, pendant l'espace de douze jours, il différa toujours de se faire couronner. Mais enfin, ne pouvant plus résister aux sollicitations continuelles de ses courtisans, il demanda à un Mahométan qui étoit à sa cour, s'il ne pouvoit pas lui enseigner quelque secret pour détourner le malheur dont il étoit menacé. Cet homme, zélé pour sa religion, & ne cherchant qu'à détruire ceux qui en étoient ennemis, conseilla au monarque de se servir d'une composition faite avec les cœurs de six mille de ses sujets, de quatre mille de vaches blanches & de deux mille de pigeons, lui assurant que, par ce moyen, il seroit à couvert de tous dangers. Ce prince, aussi cruel que superstitieux, comptant pour rien la vie de ses sujets, pourvu qu'il conservât la sienne, mit en pratique cette abominable recette; &, craignant qu'elle ne fût pas suffisante, il y ajoûta de nouvelles cruautés. Il fit construire une maison dont les fondements furent posés sur des femmes enceintes, & répandit le sang de dix-huit mille de ses sujets.

30. Les Parsis ou Guébres ont un respect particulier pour les coqs; & le Sad-der, qui est le livre de leur religion, leur recommande expressément d'avoir grand soin des coqs. Ce respect est fondé sur la vigilance de cet animal, dont le chant annonce l'aurore, & avertit les hommes de sortir des bras du sommeil pour se livrer aux travaux.

31. Les Tartares Ostiakes, répandus depuis l'Irtis & l'Oby, jusqu'au fleuve Jéniséa, rendent une espece de culte religieux à l'ours: voici ce qu'on lit à ce sujet dans le tome huitieme du Recueil des Voyages au Nord.
„ Ils ôtent la peau à celui (l'ours) qu'ils ont tué, &
„ le pendent auprès de l'idole à un arbre fort haut;
„ après quoi, ils lui font des honneurs & des excu-
„ ses, en y mêlant des lamentations, comme pour se
„ repentir de lui avoir donné la mort. L'auteur ajoûte:
„ Cette extravagance est fondée sur l'opinion dans la-
„ quelle ils sont que l'ame de cette bête, errant de
„ côté & d'autre dans les bois, pourroit se venger sur

„ eux, à la premiere occasion, s'ils n'avoient eu soin „ de l'appaiser & de lui faire réparation."

Les Tartares idolâtres rendent une espece de culte religieux au fouet dont ils se servent pour ranimer l'ardeur de leurs chevaux.

32. Les Quojas, peuples d'Afrique, interrompent leurs travaux à chaque nouvelle lune; &, pendant ce temps, ils ont soin qu'il n'entre aucun étranger dans leur canton. La raison pour laquelle ils pratiquent cet usage est singuliere & bizarre. Ils disent que „ le premier jour de la lune étant un jour de sang, leur ritz deviendroit rouge, s'ils négligeoient cette cérémonie."

33. Les Maures & les Arabes qui habitent le Zaara, en Afrique, suivent la trace de certains oiseaux que les naturalistes croient être des autruches, lorsqu'ils sont égarés dans ces vastes solitudes. Ils sont persuadés que le prophete Mahomet leur envoie ces guides pour leur enseigner la route qu'ils doivent tenir.

34. Les habitants du royaume de Bénin, en Afrique, adorent tout ce qu'ils craignent, & craignent tout ce que leur imagination leur représente comme redoutable. Il y a dans leur pays certains oiseaux noirs, qui sont les objets de leurs hommages & de leur crainte. Quoiqu'il soit naturel à l'homme de chercher à détruire ce qui peut lui faire du mal, il n'est cependant pas permis de tuer ces oiseaux terribles : on a même grand soin de pourvoir à leurs besoins ; on leur porte leur nourriture dans un endroit des montagnes, que la superstition leur a spécialement consacré ; & ce sont des prêtres établis, exprès en leur honneur, qui sont chargés de cette fonction.

35. Dans le palais de l'empereur du Monomotapa, il y a un endroit particulier où l'on conserve les corps des criminels qui ont subi les derniers supplices. On les suspend au plancher, & l'on exprime toute l'humeur qui reste dans leurs chairs encore fraîches. Lorsqu'ils sont entierement desséchés, on les enterre. L'humeur de ces corps sert à composer un précieux élixir, destiné à prolonger les jours du prince, & à le préserver des sortiléges.

36. Quelques Cafres qui habitent aux environs du royaume de Sofala, en Afrique, jettent les cadavres des morts dans une caverne qui sert de retraite à un grand nombre de crocodiles. Ils sont persuadés que les ames des défunts passeront dans les corps de ces animaux, & y seront purifiées de toutes leurs souillures. Ces peuples regardent les crocodiles comme des animaux sacrés, & la caverne qu'ils habitent comme un lieu saint. Ils ont soin de mettre à l'entrée toutes sortes de vivres pour la nourriture des crocodiles.

37. Les femmes de l'isle de Madagascar, quoique naturellement galantes, n'oseroient faire d'infidélités à leurs maris, pendant qu'ils sont à la guerre. Elles sont persuadées que, si elles avoient commerce avec un autre homme, leur mari seroit infailliblement tué ou blessé dans le combat. Pendant son absence, elles emploient tout leur temps à danser, & s'imaginent que leurs danses continuelles ont le pouvoir d'inspirer à leurs époux un courage invincible. Combien d'officiers François désireroient dans leurs femmes une pareille superstition!

38. Les Négres de la Côte d'Or ajoûtent beaucoup de foi aux apparitions, aux revenants & à toutes ces absurdités grossieres, dont le vulgaire n'est pas même encore détrompé en Europe, dans un siécle aussi éclairé que le nôtre. Ils sont persuadés qu'un mort, principalement s'il est de qualité, revient ordinairement roder, pendant quelques nuits, autour de sa maison. Pour l'écarter, ils ont recours à leurs prêtres; & voici la cérémonie que ces fourbes pratiquent en cette occasion. Ils dressent auprès de la maison du défunt une grande table appuyée sur des piliers de la hauteur de sept ou huit pieds. L'idole, ou fétiche de la famille, est placée au milieu de cette table que les parents ont soin de couvrir des mets les plus exquis. Ils se retirent ensuite; &, pendant leur absence, les prêtres ont l'adresse de faire disparoître tous les mets de dessus la table. Vers le soir, lorsque les parents reviennent, ils se persuadent que l'esprit du défunt a pris tout ce qu'il a trouvé sur la table, & que, satisfait de cette provision, il ne reviendra plus les tourmenter par ses visites.

Lorſqu'un Négre de la Côte d'Or a été offenſé par ſon ennemi, il court auſſi-tôt vers le prêtre, & lui donne une certaine récompenſe, afin qu'il faſſe des conjurations ſur quelque viande ou quelque boiſſon qu'il va jetter auſſi-tôt dans un endroit où il eſt sûr que ſon ennemi doit paſſer. Il eſt vivement perſuadé que, s'il y touche en paſſant, il perdra bientôt la vie. Si l'offenſeur a quelque ſoupçon du charme qu'on emploie contre lui, il prend un autre chemin. Mais, s'il ne lui eſt pas poſſible de ſe détourner, il prend le parti de ſe faire porter par-deſſus cet endroit dangereux, parce que les mets enchantés ne peuvent nuire que par le contact. Ceux qui le portent ne courent d'ailleurs aucun riſque. Le charme n'ayant pas été préparé contre eux ne peut point leur faire du mal. S'il arrive qu'un Négre ait été volé, il ſe ſert des mêmes moyens pour découvrir l'auteur du larcin. Les loix du pays défendent, ſous des peines très-griéves, d'avoir recours à cette eſpece de vengeance; mais leur religion ou plutôt les prêtres pour leſquels cette ſuperſtition eſt très-lucrative, l'autoriſent de tout leur crédit.

39. En Guinée, lorſqu'on a lieu de croire qu'un enchantement, ou quelqu'autre maléfice a cauſé la mort d'une perſonne, on s'empreſſe de rechercher quel en peut être l'auteur, avant de pleurer le défunt, parce qu'on eſt perſuadé que, ſi on le pleuroit auparavant, toutes les recherches ſeroient inutiles. Les cérémonies, que ces peuples emploient pour éclaircir leurs ſoupçons en pareils cas, ſont ſingulieres & bizarres. Ils attachent enſemble un morceau de l'habillement du défunt, quelques rognures de ſes ongles, avec une boucle de ſes cheveux. Après avoir répandu ſur ce paquet une certaine poudre faite avec du bois rouge broyé, ils le nouent au milieu d'un bâton que deux ſoutiennent ſur la tête par chaque bout; alors le plus conſidérable de l'aſſemblée prend en main deux eſpeces de haches qu'il frote l'une contre l'autre. Il interroge enſuite le défunt, & lui demande quelle eſt la cauſe de ſa mort. Si elle a été naturelle, les deux hommes, qui portent le bâton, ſont contraints, par une impulſion ſecrette, de baiſſer

la tête. Mais, si quelque charme a causé la mort du défunt, la même impulsion oblige les deux hommes à secouer la tête. Il s'agit ensuite de sçavoir quelle est l'espece & la qualité du sortilége qui l'a fait mourir, & sur-tout quel est l'auteur de ce sortilége. On continue donc d'interroger le mort ; &, si l'on n'en peut tirer les éclaircissements nécessaires, on attribue le silence de l'esprit du défunt à quelque nouveau charme, & l'on cherche un habile sorcier qui puisse le lever.

40. C'est une opinion reçue chez les peuples du royaume de Loango en Afrique, que le roi seroit menacé de la mort, si quelqu'un assistoit à ses repas. Ce seroit un crime digne du dernier supplice de voir ce prince boire ou manger. Les enfants ne sont pas même exceptés de cette loi. Un enfant de sept ou huit ans, fils d'un seigneur des plus distingués de la cour, s'étant endormi dans la sale à boire, s'éveilla dans le moment où le roi portoit la tasse à sa bouche. On le condamna, sur le champ, à la mort. On lui brisa la tête d'un coup de marteau ; & les prêtres arroserent de son sang les idoles du roi. Un des fils du roi, âgé de neuf ans, étant accouru vers son pere, pendant qu'il buvoit, ce prince barbare consentit qu'on le fît mourir. On fendit la tête à ce jeune prince avec une hache ; & le grand-prêtre frota de son sang le bras du roi. Les bêtes même sont comprises dans cette loi bizarre. Un fort beau chien d'Europe, dont les Portugais avoient fait présent au roi, étant malheureusement entré dans la sale où mangeoit ce prince, fut tué sur le champ.

41. Les habitants du royaume de Congo sont astreints à plusieurs pratiques gênantes que la superstition leur a imposées. Il est ordonné aux femmes d'avoir la tête découverte : au contraire, les hommes doivent toujours se couvrir la tête d'un bonnet, ou se l'entourer avec un bandeau. Ils sont pareillement obligés de porter toujours la peau de quelqu'animal, qui leur descende depuis la ceinture jusqu'à la moitié de la cuisse. Dans ce pays, un homme qui entretient un commerce illégitime avec une femme, & qui en a des enfants,

doit s'abstenir de manger de la poitrine de bufle, jusqu'à ce qu'il soit légitimement marié.

Les veuves du royaume de Congo, craignant que leurs maris défunts ne reviénnent habiter leurs corps, &, par cette résurrection, ne les empêchent de contracter un nouveau mariage, ont recours à un plaisant moyen pour prévenir ce malheur. Elles se font plonger, à plusieurs reprises, par un prêtre, dans une riviere dont les eaux sont courantes; persuadées qu'après cette cérémonie, il est impossible que leur mari ressuscite.

42. Lorsque les Hottentots veulent traverser une riviere, ou qu'ils se disposent à entrer dans la mer, ils prennent un peu d'eau dont ils s'arrosent le corps : ce qu'ils regardent comme un préservatif contre les dangers auxquels ils vont s'exposer. Ils affectent, pendant cette cérémonie, une gravité singuliere & comique.

Lorsqu'ils veulent sçavoir si une maladie est mortelle, ils écorchent un mouton tout vivant. Si l'animal écorché ne laisse pas de marcher, c'est un signe que le malade guérira; mais, s'il ne marche pas, c'est une marque que le malade doit mourir. Ils cessent alors de lui faire aucun reméde, & ne lui refusent rien de tout ce qui lui fait plaisir.

43. Rien de plus bizarre & de plus superstitieux que la maniere dont élisent leur roi les sauvages qui habitent le canton de Zender en Ethiopie. Après la mort du roi, les principaux seigneurs de la nation se transportent dans les bois : c'est-là qu'ils prétendent trouver le successeur de leur monarque. Ils se le représentent comme un enchanteur, qui, par la puissance de ses charmes, est supposé apprivoiser les bêtes sauvages, & vivre dans leur compagnie. C'est un aigle qui conduit leurs pas; & le premier homme qui s'offre à leurs yeux est le roi qu'ils choisissent. Si, lorsqu'ils l'apperçoivent, l'aigle jette des cris, c'est l'usage, parmi ces sauvages, que le nouveau roi fasse bien des façons, & refuse d'accepter la dignité royale. Sa résistance est même poussée si loin, qu'il se bat, à toute outrance, contre ceux qui veulent l'élever sur le thrône; mais, malheur à lui, s'il reçoit quelque blessure dans le com-

bat! Dès-lors son élection devient nulle; il est même permis, en ce cas, à ses nouveaux sujets de le tuer. Après un combat opiniâtre, lorsqu'il est enfin obligé de céder à la force, les grands de la nation l'emmenent avec eux pour le couronner solemnellement; mais il est assailli sur la route par tous ceux qui le rencontrent. Chacun cherche à l'enlever pour le placer sur le thrône: ce qui, parmi ces sauvages, est regardé comme un honneur.

44. Le siécle des Mexicains étoit composé de cinquante-deux années. A la fin de chaque siécle, le jour qui terminoit cette révolution d'années, étoit pour eux un jour de terreur & d'épouvante, parce qu'ils s'imaginoient que le monde périroit à la fin de quelqu'une de ces révolutions; &, comme ils ne sçavoient pas laquelle devoit être la derniere, chaque fois que le siécle finissoit, ils passoient la journée dans une cruelle attente de la catastrophe qu'ils croyoient devoir arriver. Toutes les villes retentissoient de cris & de gémissements. Les habitants couroient çà & là comme des insensés, pensant à chaque moment être ensevelis sous les ruines du monde. Ils brisoient tous leurs meubles & leurs ustenciles dont ils n'espéroient plus faire désormais aucun usage. Tous les feux étoient éteints; & la désolation étoit universelle. La plûpart „ se mettoient „ à genoux sur le toit de leurs maisons, dit l'auteur „ de la Conquête du Mexique, le visage tourné du „ côté de l'orient, pout voir si le soleil recommence- „ roit son cours, ou si la fin du monde étoit venue." Dès qu'ils appercevoient cet astre, qui leur garantissoit encore la durée du monde pour un siécle, ils le saluoient par mille cris de joie. L'allégresse étoit aussi vive que la tristesse avoit été profonde. Ce n'étoit, dans toute l'étendue de l'Empire, que danses, que festins, que réjouissances de toute espece. Chacun réparoit de son mieux le désordre de son ménage. Les prêtres allumoient du feu nouveau dans les temples, en frotant deux morceaux de bois sec l'un contre l'autre. Ils en faisoient ensuite la distribution au peuple.

45. Les sauvages du Canada, étonnés de la subtilité

de certains animaux, tels que l'élan, le castor, se persuadent qu'ils ont une ame raisonnable. Après leur mort, ils leur rendent, avec beaucoup de respect, les devoirs funébres, parce qu'ils pensent que les ames de ces animaux reviennent pour examiner si l'on a soin de leurs corps; &, si elles s'apperçoivent qu'on les néglige, elles en donnent avis à tous les animaux de la même espece, soit morts, soit vivants, lesquels, pour punir la négligence des hommes, ne veulent plus se laisser prendre par eux ni dans ce monde ni dans l'autre.

Les mêmes peuples, au rapport du P. Hennequin, portent toujours avec eux un corbeau décharné, ou bien un hibou, une coquille de mer, un os, ou quelqu'autre chose de cette nature, qu'ils appellent leur esprit familier, & à qui ils attribuent tout pouvoir sur leur vie.

46. Les prêtres de la Caribane ont imaginé une cérémonie superstitieuse, mais très-utile pour animer la valeur des guerriers de ce pays. Lorsque les Caribes sont prêts à marcher contre l'ennemi, ils s'assemblent dans une plaine; &, se tenant par la main, ils forment un grand cercle, au milieu duquel les prêtres de la nation font mille cortorsions effroyables, accompagnées d'affreux hurlements: c'est le préliminaire de la cérémonie. Tous ceux qui composent le cercle commencent ensuite à danser, tandis que les prêtres, armés d'un long roseau plein de tabac allumé, soufflent sur les danseurs des torrents de fumée, en criant: „ Recevez l'esprit de force & de courage, qui vous rendra invincibles, & vous fera triompher de tous vos „ ennemis. " Les Caribes, après avoir ainsi reçu l'esprit de courage, marchent au combat avec beaucoup plus d'ardeur & d'assurance; persuadés que cette cérémonie est pour eux un sûr garant de la victoire.

47. Les Péruviens regardoient le tonnerre comme l'instrument de la vengeance du soleil. „ S'il arrivoit „ qu'un logis ou quelqu'autre lieu fût frapé de la foudre, ils l'avoient en si grande abomination, qu'ils en „ muroient aussi-tôt la porte avec des pierres & de la

„ boue, afin qu'il n'y entrât jamais personne. Que si „ la foudre étoit tombée à la campagne, ils en marquoient l'endroit avec des bornes, afin qu'aucun n'y „ mît le pied. En un mot, ils appelloient ces lieux, „ infortunés & maudits; & ils ajoûtoient que le soleil „ leur avoit envoyé cette malédiction par le moyen de „ la foudre, qui étoit comme son valet & le ministre „ de sa justice. *Voyez* PRÉSAGES.

SURINTENDANT: (*le*) titre de dignité chez les Luthériens. Le surintendant est à-peu-près comme l'évêque chez les Catholiques. Il a sous sa jurisdiction un certain nombre d'églises & de pasteurs qui forment une espece de diocése.

SUWA: divinité Japonoise, qui préside à la chasse. Les Japonnois ont aussi un dieu, ou un génie particulier qui prend soin des renards.

SYBILLE. *Voyez* SIBYLLE.

SYMBOLE. C'est le sommaire des principales vérités que les Chrétiens doivent croire de cœur & confesser de bouche. Ce mot est grec & veut dire *signe*. On s'en servoit autrefois pour signifier la marque par laquelle les soldats reconnoissoient de quel corps ils étoient. L'Eglise l'a appliqué au formulaire des articles de la foi, parce qu'il est comme un signe par le moyen duquel on distingue ses véritables enfants. On compte ordinairement trois symboles. Le premier est celui des apôtres. Ils le composerent avant de se séparer, selon le témoignage unanime des PP. Ce symbole est composé de douze articles; & il fait partie des prieres que les Chrétiens récitent journellement. Le second est celui de Nicée, ainsi appellé, parce qu'il fut dressé dans le premier concile général de ce nom, tenu, l'an 325, sous l'empire de Constantin. Thimothée, patriarche d'Alexandrie, introduisit au sixieme siécle la coûtume de chanter ce symbole à la Messe. Le second concile de Tolede de l'an 589 ordonna la même chose pour l'Eglise Latine, & cet usage s'est toujours conservé depuis. Le troisieme symbole attribué à S. Athanase se récite vulgairement le dimanche à Prime. La plûpart des sçavants pensent que le véritable auteur de ce symbole

est Vigile, évêque de Tapse en Afrique, qui vivoit vers la fin du Vme. siécle.

SYNAGOGUE. C'est le nom que l'on donne au lieu où s'assemblent les Juifs modernes pour faire leurs prieres & pratiquer les cérémonies de leur culte. Le mot de synagogue est composé de deux mots grecs qui signifient, l'un, ensemble; l'autre, mener, conduire. Les Juifs donnent aussi à leurs synagogues le nom d'*écoles*. Les murailles des synagogues sont boisées ou couvertes de tapisseries. On lit à l'entour des passages de l'Ecriture & des sentences propres à réveiller la dévotion; mais on n'y voit point d'images. Le long des murs, sont placés des bancs pour la commodité du peuple. Il y a plusieurs lampes & chandeliers destinés à éclairer le lieu saint, qui sont suspendus au milieu, ou attachés contre les murailles. Dans quelques synagogues on trouve des armoires où sont renfermés les livres & les vêtements dont on se sert pour les prieres. A la porte, sont ordinairement placés des troncs pour recueillir les aumônes des fideles, qui sont ensuite distribuées aux pauvres. Au milieu, ou bien à l'entrée, il y a une espece de pupitre où l'on place le livre de la Loi. Les femmes ne sont point mêlées avec les hommes dans les synagogues. On ne pourroit pas y donner des rendez-vous comme dans les églises Catholiques. Les Juifs ont prudemment relégué tous ces objets de distraction dans un lieu séparé, situé à côté de la synagogue, ou dans une galerie haute, qui ressemble à nos jubés, & fermée d'une jalousie de bois. C'est-là que les femmes font leurs prieres, voyant tout ce qui se passe dans les synagogues, sans pouvoir elles-mêmes être vues des hommes. *Voyez* AARON, CAZAN, SCIAMAS.

2. On voit au vieux Caire une synagogue fameuse, qu'on prétend être établie depuis seize cent ans. L'édifice n'a rien de remarquable que l'antiquité qu'on lui attribue, & différe peu des églises des Chrétiens de ce pays-là. Les Juifs croient que la vieille tribune, d'où l'on avoit autrefois coûtume de lire la Loi au peuple, est située précisément sur l'endroit où repose le corps du prophete Jérémie. Le respect qu'ils ont pour ce saint

homme les a engagés à ne plus se servir de cette tribune; ils ont fait choix d'un autre endroit pour y lire la Loi. Un voyageur célébre assure avoir vu dans cette synagogue deux anciens manuscrits du Pentateuque. Les Juifs prétendent qu'ils ont un autre manuscrit de tout l'ancien Testament, écrit de la propre main de l'illustre Esdras. Ils ajoûtent que ce grand homme, par respect, n'avoit pas osé tracer le nom de Dieu dans son ouvrage; mais, le lendemain du jour qu'il l'eut achevé, il y trouva ce saint nom écrit par-tout par une main miraculeuse. Ils conservent ce manuscrit comme une relique précieuse dans une niche d'environ dix pieds de haut. Un magnifique rideau la dérobe aux yeux; &, pour marquer leur vénération, ils entretiennent au-devant une lampe toujours allumée.

3. Outre le grand conseil des Juifs, appellé *Sanhédrin*, il y avoit autrefois parmi eux des synagogues particulieres, qui étoient comme des écoles où les docteurs enseignoient la Loi. On y rendoit aussi des jugements; & l'on y observoit le même ordre de séance que dans le Sanhédrin. Il y avoit un président, appellé en grec *archisynagogos*, chef de la synagogue, que les Juifs nomment aujourd'hui le chef d'un *kahal*, c'est-à-dire d'une assemblée. Ceux qui étoient assis aux côtés de ce président, en forme de demi-cercle, prenoient tous le titre de *zékéniens*, anciens. Plus bas, sur d'autres siéges, étoient assis les disciples qui étudioient la Loi. Il y avoit au bas de la synagogue un lieu qui répondoit à la nef de nos églises, où le peuple étoit assis à terre sur des nattes ou des tapisseries. Le président & les anciens de la synagogue étoient placés de maniere qu'ils tournoient le dos au peuple.

4. Les Juifs établis à la Chine ont une synagogue qu'on prétend être divisée en trois parties qui forment comme trois nefs; & l'on ajoûte que c'est sur le modele des trois parties du temple de Salomon. Si ce qu'on rapporte est vrai, cette synagogue est presque l'unique dans le monde qui ait une pareille forme. Elle est située dans la ville de Kai-fong-fu dans la province de Ho-nan. La Loi des Juifs ne leur permettant pas d'y placer les

armes de l'empereur, ils y ont mis un tableau ſur lequel eſt tracé le nom du prince.

Cette ſynagogue des Juifs de la Chine, qui ſont preſqu'en tout différents des autres Juifs, demande une deſcription particuliere. Le Jéſuite Gozzani nous la fournira. La ſynagogue eſt tournée vers l'occident, parce que Jéruſalem eſt à l'occident de la Chine. Sa forme a quelque reſſemblance avec nos égliſes d'Europe. Elle a trois parties qui forment comme trois nefs. Dans la premiere, qui eſt la plus ſainte & la plus reſpectable, ils enferment les Livres de la Loi. Il n'y a que le chef de la ſynagogue qui ait droit d'entrer dans cette enceinte ſacrée qui répond au Saint des Saints de l'ancien Teſtament. Le P. Gozzani rapporte qu'il y remarqua douze tabernacles conſtruits en maniere d'arche pour les douze tribus des Juifs, & un treizieme pour Moyſe. Ces tabernacles étoient placés ſur des tables; chacun d'eux étoit environné d'un petit rideau, & renfermoit les cinq Livres du Pentateuque qu'ils nomment le *Kim*. Ces Livres étoient écrits ſur de longs parchemins pliés ſur des rouleaux. Le Jéſuite vit dans la ſeconde enceinte de la ſynagogue une chaire fort élevée, & dans la troiſieme un grand nombre de caſſolettes dont ces Juifs ſe ſervoient pour faire brûler des parfums à l'honneur de leurs patriarches. Cette derniere nef reſſemble beaucoup au veſtibule de l'ancien temple.

5. La plus belle ſynagogue qu'il y ait dans le monde eſt celle des Juifs Portugais d'Amſterdam. Ce ſuperbe édifice eſt ſitué à l'orient de la ville. Sa longueur eſt de 150 pieds ſur cent de largeur, ſans y comprendre la cour & les murailles extérieures. Sa hauteur juſqu'à la voûte eſt de 70 pieds. Des deux côtés de la ſynagogue, il y a deux galeries deſtinées pour les femmes, & qui regnent d'un bout à l'autre. Pendant la ſolemnité du ſabbat, on y voit cinq rangs de lampes allumées. L'armoire ou l'arche, que l'on nomme Aaron, & le pupitre, ſont faits d'un bois précieux qui vient des Indes, & qu'on appelle *xacharanda*. La dédicace de cette ſynagogue ſe fit, le 2 d'Août 1675, avec la plus grande ſolemnité.

SYNODE. C'eſt l'aſſemblée des égliſes particulieres, ſoit d'une nation, ſoit d'une province, ſoit d'un diocéſe, d'où vient la diſtinction de ſynode nationnal, ſynode provincial & ſynode diocéſain. Dans le premier, ſont aſſemblés les archevêques, évêques & abbés de tout le royaume, à la tête deſquels eſt le primat; dans le ſecond, les évêques ſuffragants d'une province, ayant à leur tête l'archevêque; dans le dernier, les curés du diocéſe, ayant pour préſident leur évêque. Pour donner une idée du cérémonial de ces aſſemblées, voici la deſcription du ſynode provincial.

L'archevêque métropolitain d'une province doit aſſembler, tous les trois ans, tous ſes évêques ſuffragants pour régler ce qui concerne le dogme, les mœurs & la diſcipline. Il envoie des lettres circulaires aux évêques & à tous ceux qui ont droit d'aſſiſter au ſynode. Un mois ou deux avant l'ouverture de l'aſſemblée, le mandement de convocation eſt affiché à la porte de la cathédrale. Les curés annoncent le ſynode dans leurs paroiſſes, les trois derniers dimanches qui le précedent; & ils exhortent les fideles à prier Dieu qu'il répande ſes lumieres & ſes bénédictions ſur cette aſſemblée. Le ſiége de l'archevêque préſident eſt placé ſur une eſtrade auprès de l'autel. Vis-à-vis de lui, les évêques ſont rangés en demi-cercle. Derriere les évêques, ſont placés dans le même ordre les abbés & les autres membres du clergé; diſpoſition qui forme deux demi-cercles. Le jour qui précede l'ouverture du ſynode, les cloches de la cathédrale & de toutes les paroiſſes de la ville ſe font entendre depuis les premieres vêpres juſqu'au moment où l'archevêque entre dans l'égliſe où ſe tient l'aſſemblée. Les ornements de l'archevêque ſont l'amict, l'aube, la ceinture, l'étole & la mitre archiépiſcopale. Les évêques ſont revêtus du rochet, de l'amict, du pluvial & de la mitre épiſcopale. Les abbés portent le pluvial & la mitre ſimple. Les chanoines ont le pluvial, la planète & la dalmatique. Tous ces ornements doivent être rouges. Au jour marqué, tous les peres du ſynode, ainſi parés, ſortent du palais de l'archevêque, & ſe rendent en proceſſion à l'égliſe, au ſon des cloches & des or-

gues. En entrant dans l'église, on leur présente les reliques de quelques saints qu'ils saluent avec respect. Après la Messe du Saint-Esprit, l'archevêque se dépouille d'une partie de ses ornements pontificaux ; prend le pluvial, & chante à genoux une antienne qui est répétée par son clergé aussi à genoux.

L'archevêque termine chaque session par une bénédiction solemnelle qu'il donne à l'assemblée, ayant la croix devant lui. A la fin de la derniere session, on confirme tous les décrets des synodes. Un diacre dit : *Recedamus in pace* ; „ Retirons-nous en paix. " Tous les évêques suffragants donnent le baiser de paix à l'archevêque, & puis s'embrassent entr'eux. C'est par cette cérémonie de cordialité que se termine le synode.

Il y a aussi un synode général. *Voyez* CONCILE.



TAB

TABASQUET. Les Négres Mahométans, qui habitent les pays intérieurs de la Guinée, appellent ainsi une fête solemnelle qu'ils célébrent à la fin de leur Ramadan, & qui a du rapport avec le Bairam des Turcs & des Maures. Quelque temps avant que le soleil se couche, on voit paroître cinq Marabouts, ayant des tuniques blanches, assez semblables aux surplis de nos ecclésiastiques. Ils marchent de front, armés de longues zagayes. Deux Négres conduisent devant eux cinq bœufs choisis parmi les plus beaux & les plus gras du pays. Ils sont ornés de feuillages, & revêtus de toiles de coton très-fines. Après les Marabouts, marchent les chefs des villages, parés de leurs plus beaux habits, tenant en main plusieurs sortes d'armes, comme des zagayes, des sabres, des poignards. Quelques uns portent des boucliers. Viennent ensuite les habitants des villages. Ils marchent cinq de front, & portent les mêmes armes que leurs chefs. Ils se rendent, dans cet ordre, au bord de la riviere. Là, on attache les bœufs à des piquets; & le Marabout le plus respectable par son ancienneté met à terre sa zagaye; étend les bras du côté de l'orient, & répéte, jusqu'à trois fois, Salamaleck! en criant de toutes ses forces. Son exemple est imité par tous les autres qui, comme lui, posent leurs armes à terre & font ensemble la priere accoûtumée. Lorsqu'elle est finie, chacun reprend ses armes. Par l'ordre du plus ancien Marabout, les Négres, qui ont conduit les bœufs, les renversent & enfoncent dans la terre une de leurs cornes, observant de leur tourner la tête du côté de l'orient. Dans cet état, ils les immolent. Pendant que le sang de ces animaux coule, ils leur jettent du sable dans les yeux, de peur qu'ils ne regardent ceux qui les égorgent; ce qui feroit d'un très-mauvais augure. Lorsque les bœufs sont morts, on les écorche; on les coupe par quartiers; & les habitants de chaque village emportent leur bœuf qu'ils

font cuire. La fête se termine par le Folgar, espece de danse pour laquelle les Négres ont une extrême passion. *Voyez* FOLGAR.

TABERNACLE. 1. C'étoit le lieu dans lequel résidoit la Majesté de Dieu, au milieu du peuple Juif, avant la construction du temple. Dieu lui-même avoit donné à Moyse le plan & les dimensions de cet édifice sacré, qui n'étoit qu'une tente, distinguée des autres par sa magnificence, & que l'on pouvoit transporter partout. Sa figure étoit un quarré oblong, qui avoit trente coudées de longueur, dix de largeur & autant de hauteur. Il y avoit en dedans deux appartements. Le plus reculé se nommoit *le Sanctuaire* ou *le Saint des Saints*. L'autre étoit appellé *le Lieu saint*, ou simplement *le Saint*. Ces deux appartements étoient séparés par une rangée de quatre colomnes de bois de Séthim, couvertes d'or & posées sur deux piédestaux d'argent. Au haut de ces colomnes, étoit attaché avec des crochets d'or un rideau richement brodé. A l'entrée du Lieu saint, il y avoit une autre rangée de cinq colomnes sur des piédestaux d'airain. Au haut de ces colomnes, étoit suspendu un grand rideau qui empêchoit ceux du dehors de voir l'intérieur du Lieu saint. Tout l'édifice étoit fermé, du côté du septentrion, de l'occident & du midi par des planches de bois de Séthim, couvertes d'or & revêtues de riches tapisseries. Du côté de l'orient, il étoit couvert d'un grand rideau. Il regnoit une obscurité profonde dans ces deux appartements, qui contribuoit beaucoup à augmenter le respect qu'ils inspiroient. On ne trouve pas dans l'Ecriture qu'ils eussent aucune ouverture pour donner passage à la lumiere. *Voyez* PROPITIATOIRE, ARCHE, PARVIS, TEMPLE DE SALOMON.

2. On appelle tabernacle, parmi les Chrétiens, un petit temple de bois doré ou de matiere plus précieuse, situé au milieu de l'autel, & destiné à renfermer le saint Sacrement.

TABLE. (*sainte*) Les Chrétiens appellent ainsi la Communion, dans un sens figuré, regardant l'Eucharistie comme un banquet céleste, auquel J. C. les invite.

C'eſt ſous cette figure que ce Sacrement eſt ſouvent préſenté dans l'Evangile.

TABLE DES PAINS DE PROPOSITION. C'étoit une table de bois de Séthim, revêtue d'or, placée par Moyſe dans l'appartement extérieur du tabernacle, appellé *le Saint*. C'étoit ſur cette table qu'on mettoit les pains de propoſition. Il y avoit deſſus quelques réchauts d'or, où brûloit de l'encens, avec pluſieurs uſtenſiles deſtinés au ſervice du Lieu ſaint. (*Voyez* PAINS DE PROPOSITION.) Lorſque Salomon fit conſtruire le temple, il y plaça cinq tables pour les pains de propoſition. *Voyez* TEMPLE DE SALOMON.

TABLES DE LA LOI. *Voyez* DECALOGUE.

TAHARET : nom de la troiſieme ablution preſcrite par l'Alcoran. Elle doit ſe faire après les évacuations naturelles, & conſiſte à laver, avec les trois derniers doigts de la main gauche, les parties du corps ſouillées de quelqu'ordure.

TALAGNO : cérémonie qui eſt en uſage dans le royaume d'Arracan, pour la guériſon des maladies. Owington, voyageur Anglois, en a donné la deſcription : voici les termes du traducteur François. „ On prépare une chambre qu'on orne de riches tapis, & à l'extrémité de laquelle on dreſſe un autel avec une idole deſſus. Le jour marqué, les prêtres & les parents du malade s'aſſemblent : on les y régale pendant huit jours de ſuite ; & on leur y donne le plaiſir de toute ſorte de muſique. Ce qu'il y a de plus ridicule, c'eſt que la perſonne qui s'engage à s'acquitter de cette cérémonie, s'oblige de danſer tant qu'elle peut ſe ſoutenir ſur ſes jambes. Quand elles commencent à manquer, elle ſe tient à un morceau de linge, qui pend au plancher pour ce ſujet, & continue de danſer juſqu'à ce qu'elle ſoit entierement épuiſée & tombe à terre comme morte. Alors la muſique redouble, & chacun envie ſon bonheur, parce qu'on ſuppoſe que, pendant ſon évanouiſſement, elle converſe avec l'idole. Cet exercice ſe recommence tant que le feſtin dure. Mais, ſi la foibleſſe de la perſonne ne lui permet pas de le faire ſi long-temps, le plus proche parent eſt obligé de prendre ſa place. Quand,

après cette cérémonie... le malade vient à guérir, on le porte aux pagodes, & on l'oint d'huiles & de parfums depuis les pieds jusqu'à la tête. Mais si, malgré tout cela, le malade meurt, le prêtre ne manque pas de dire que tous ces sacrifices & cérémonies ont été agréables aux dieux, & que, s'ils n'ont pas accordé au mort une plus longue vie, c'est par un effet de leur bonté, & pour le récompenser dans l'autre monde.

TALAPAT. C'est ainsi qu'on appelle le parasol que les Talapoins de Siam ont coûtume de porter. Cet usage, qu'on pourroit peut-être regarder comme trop sensuel dans un moine Européen, est presque nécessaire dans un climat aussi chaud que celui de Siam. La figure du talapat ressemble à celle d'un écran. Ce parasol est fait avec une feuille de palmier, coupée en rond. La tige de la plante sert de manche au parasol. Cette tige est extrêmement tortue; & ce qui lui donne cette forme, c'est que la feuille en est plissée, & que les plis en sont liés par un fil tout près de la tige. Les Sancrats ont une autre espece de parasol plus honorable, dont le roi leur fait présent. Ce parasol n'a qu'un rond; car il n'y a que les parasols du roi qui ayent plusieurs ronds autour d'un même manche. Ce qui distingue les parasols des Sancrats, ce sont trois ou quatre rangs de toile peinte, dont le rond est environné.

TALAPOINS : sorte de moines ou prêtres, fort accrédités dans plusieurs royaumes de l'Asie. On en distingue de deux sortes à Siam; ceux des bois & ceux des villes. On leur donne en siamois le nom de *Tchaoucou*, qui signifie Seigneur ou Monseigneur. On estime plus les Talapoins des bois que ceux des villes. Les premiers n'habitent point dans des couvents. Ils sont dispersés çà & là dans des forêts pleines de bêtes féroces. Le peuple ne peut comprendre qu'ils ne soient pas tous dévorés. Il pense que les tigres, les éléphants, & les rhinoceros respectent la sainteté de ces Talapoins, qui sans doute ont quelque moyen d'écarter ces animaux, soit en allumant de grands feux, pendant la nuit, soit de quelqu'autre maniere. D'ailleurs ils ne sont pas les seuls qui vivent dans ces forêts. Plusieurs familles Siamoises,

moines, fuyant la tyrannie du prince, s'y retirent souvent comme dans un asyle assuré. Il est permis indifféremment à tout Siamois d'embrasser la profession de Talapoin. Celui qui se sent du goût pour cet état, va trouver le supérieur de quelque couvent, & lui demande s'il veut le recevoir. Lorsqu'il a obtenu son consentement, il s'adresse à un Sancrat, espece d'évêque Talapoin, (*voyez* SANCRAT,) qui lui donne l'habit. Si le supérieur qui l'admet dans son couvent est lui-même revêtu de la dignité de Sancrat, le postulant reçoit de ses mains l'habit de l'ordre.

Cette prise d'habit est accompagnée de plusieurs cérémonies. Les parents & les amis du postulant le conduisent au temple, comme en triomphe, au son des instruments de musique. On s'arrête plusieurs fois en chemin pour chanter & pour danser. Mais tout ce cortége profane reste à la porte du temple. Le candidat entre seul. Là, on lui rase les sourcils, les cheveux & la barbe. Ensuite, s'étant dépouillé de ses habits séculiers, il prend, des mains du Sancrat, le vêtement de sa nouvelle profession & le met lui-même. Pendant qu'il endosse le saint habit, le Sancrat prononce quelques paroles mystérieuses en langue balie; après quoi, le nouveau moine se rend au couvent qu'il doit habiter. Il y est conduit par le même cortége qui l'accompagnoit en venant au temple. Quelques jours après, les parents du nouveau Talapoin donnent un grand festin à tout le couvent. Ce festin est accompagné de chants que le nouveau moine ne doit point entendre, de danses & de spectacles qu'il ne doit point regarder.

Les Talapoins ont toujours les pieds nuds, ainsi que la tête; mais ce n'est pas une austérité qui leur soit particuliere. Ils ne font qu'imiter en cela le reste du peuple. Ils sont habillés de jaune. Cette couleur est la plus noble dans ce pays. C'est celle des rois de Siam. Quatre piéces différentes composent leur habillement. Ils portent sur l'épaule gauche une bandoliere de toile jaune qu'ils attachent sur la hanche droite avec un bouton, & qu'ils nomment *angsa*. Ils ont par-dessus une espece de scapulaire, qui traîne presque jusqu'à terre, par-devant

& par-derriere, & qu'ils appellent *pa-sbivou*. Il ne leur couvre que l'épaule gauche, & revient à la hanche droite; de maniere qu'ils ont les deux bras & l'épaule droite entierement libres. Ils se couvrent encore l'épaule gauche d'une autre toile en forme de chaperon, qui descend jusqu'au nombril, par-devant comme par-derriere, & qu'on nomme *pá-pat*. Les supérieurs & les anciens Talapoins portent quelquefois le *pá-pat* d'une couleur rouge. Une écharpe, nommée *rappacod*, qui leur environne le corps, sert à assujettir ces diverses bandes de toile, & forme la quatrieme piéce de l'habillement des Talapoins.

Le premier jour de la nouvelle & de la pleine lune, ils ont coûtume de se raser la tête, le visage & les sourcils, avec des rasoirs de cuivre. Personne ne rase le supérieur : ce seroit outrager sa dignité que d'oser lui toucher la tête; ainsi il est obligé de se rendre à lui-même cet office. Il en est de même des vieux Talapoins qui sont réduits à se raser eux-mêmes, parce que les jeunes se feroient un scrupule de les toucher; mais rien n'empêche les vieux de raser les jeunes. Ces jours de barbe sont pour les Talapoins des jours solemnels, sanctifiés par le jeûne. Les Siamois sont persuadés qu'il n'y a que les Talapoins qui puissent parvenir à la sainteté & à la perfection. Ils les regardent comme des gens faits pour expier les péchés des autres, & qui n'en commettent jamais eux-mêmes. Si les Talapoins ne péchent pas par eux-mêmes, ils ne se font aucun scrupule de faire pécher les laïques, sans penser que les péchés qu'ils font commettre par d'autres doivent leur être imputés. Il leur est défendu de faire bouillir du ritz, parce que ce seroit détruire une femme. (*Voyez* COMMANDEMENTS.) S'abstiennent-ils pour cela de manger du ritz? Non. Ils ordonnent à leurs domestiques ou aux jeunes gens qu'ils élevent de faire bouillir du ritz : ensuite ils le mangent. Ils ne peuvent sans péché allumer du feu, parce qu'ils détruiroient la matiere dont ils se serviroient pour l'allumer : par la même raison, ce seroit pour eux un crime de l'éteindre, quand il est allumé; mais ils font faire l'un & l'autre par leurs serviteurs.

La Loubere nous a donné un recueil des principales maximes qui composent la morale des Talapoins. En le lisant, on ne peut s'empêcher d'être surpris de la gêne continuelle que leur loi leur impose. Il leur est expressément défendu d'uriner, soit sur le feu, soit dans l'eau, soit sur la terre. Ils ne peuvent faire aucun creux dans la terre; ou, s'ils en ont fait un, il faut qu'ils le remplissent. Ce seroit un crime pour eux d'apostropher d'une maniere injurieuse aucun être, même inanimé. Ils ont une extrême vénération pour les éléments & pour toute la nature; mais on remarque, en général, dans toutes leurs maximes, plus de bienséances extérieures que de véritables vertus. Ils négligent le solide pour s'attacher aux minuties. La modestie est une des vertus qui leur est le plus recommandée. Ils doivent marcher les yeux baissés, éviter les regards des femmes. Il faut qu'il n'y ait rien de recherché dans leur habillement, rien qui ressente la mollesse & l'affectation. L'usage des parfums & des fleurs leur est absolument interdit. Un seul vêtement doit leur suffire; & l'on exige qu'il soit simple & sans aucun ornement.

Ce grand nombre de régles austeres, de préceptes gênants, ne rendent peut-être pas les Talapoins plus saints que les autres hommes; mais, à coup sûr, ils leur inspirent un orgueil Pharisaïque, bien éloigné de la véritable vertu. Un Talapoin regarde en pitié les laïques. Il ne les croit pas formés du même limon que lui. Il ne pense pas qu'il y ait aucune comparaison à faire entre de vils pécheurs & un saint comblé de mérites. Toute sa conduite se ressent de cette fiéreté. A peine daigne-t-il rendre à un laïque le salut ordinaire. Il affecte toujours de prendre au-dessus de lui la place d'honneur. Il croiroit profaner sa douleur & ses larmes, s'il pleuroit la mort d'un séculier, quand même il seroit son plus proche parent. Il est étonnant que l'esprit de charité puisse s'allier à tant d'orgueil. Cependant les Talapoins sont charitables, & même ne font pas, dans leurs charités, de distinctions odieuses. Tous les hommes, de quelque religion qu'ils soient, leur paroissent dignes d'être sou-[...], lorsqu'ils sont malheureux. Les pauvres voyageurs

trouvent dans leurs couvents un asyle. Il y a deux maisons destinées à cet usage, des deux côtés de la porte de chaque monastere de Talapoins. Ils se donnent aussi entr'eux des secours mutuels. Cependant il leur est défendu de partager ensemble les aumônes qu'ils reçoivent. Si l'on vouloit empoisonner la charité des Talapoins par quelque motif bas & grossier, on pourroit l'attribuer à l'interêt, & penser que ces moines, dont l'unique revenu est fondé sur la charité du peuple, veulent eux-mêmes lui donner l'exemple d'une vertu si importante pour eux.

La chasteté peut encore être comptée pour une des vertus des Talapoins, au moins du grand nombre, & la crainte a presqu'autant de part à leur retenue sur cet article, que le desir de la perfection. Un Talapoin surpris avec une femme est condamné au feu sans miséricorde. Ce genre de faute ne se pardonne jamais. Ils ont bien des dédommagements d'une vie si dure, & d'abord ils sont dans une extrême vénération parmi le peuple; ce qui flate beaucoup leur orgueil naturel. Cette vénération est fondée en partie sur leur sainteté apparente, & en partie sur leur ancienneté. Leur origine est si obscure, qu'on les croit communément aussi anciens que le monde. On ne leur connoit point de fondateur; & tous les grands hommes qui sont adorés comme des saints & des dieux à Siam, ont porté, selon l'opinion vulgaire, l'habit de Talapoin. L'éducation des enfants, dont ces moines sont chargés, (*voyez* Nens;) le ministere de la prédication qu'ils exercent, sont des fonctions qui ne laissent pas de contribuer beaucoup au respect que le peuple a pour eux. Il y a de grands priviléges attachés à la profession de Talapoin. Ils sont exempts de travailler pour le roi, pendant six mois; corvée à laquelle sont obligés tous les Siamois qui sont esclaves nés du prince. Un si beau privilége rendroit l'ordre des Talapoins plus nombreux qu'il ne convient aux interêts du roi, si ce monarque n'avoit soin de faire subir, de temps en temps, un examen rigoureux à ces moines privilégiés. S'il se trouve qu'ils n'ayent pas une connoissance suffisante de la langue balie, & des livres qui sont com-

posés en cette langue, on les fait rentrer dans l'ordre des séculiers. On fit, par ce moyen, une réforme considérable dans les couvents des Talapoins, vers l'an 1687; & l'on chassa ignominieusement plusieurs milliers de ces moines ignorants.

Un autre privilége non moins considérable des Talapoins, c'est que leur personne est sacrée, & qu'il n'y a aucune puissance qui puisse leur ôter la vie. En 1688, un usurpateur s'étant emparé du thrône de Siam, un prince de la famille royale se refugia dans un couvent de Talapoins, & prit l'habit de cet ordre. Il y eût été dans la plus grande sûreté, s'il se fût défié des piéges de l'usurpateur. Mais ce tyran, sçachant qu'il n'avoit aucun pouvoir sur le prince, tant qu'il seroit Talapoin, l'engagea, par ses belles promesses & par des caresses étudiées, à quitter l'habit qui étoit sa sauve-garde, & le fit ensuite mourir. On pourroit compter, parmi les priviléges des Talapoins, la liberté qu'ils ont de quitter la vie monastique, lorsqu'elle commence à les ennuyer. Plusieurs en effet rentrent dans le monde lorsqu'ils se sont fait, des aumônes publiques, un fonds assez considérable pour subsister à leur aise le reste de leur vie. Le plus grand nombre des Talapoins ne regardent cette profession que comme un moyen honnête de faire fortune. Quoique leur régle leur défende absolument de thésauriser, ni même de garder rien à manger du soir au lendemain, ils sçavent éluder la loi & se ménager des ressources pour l'avenir. Aussi pauvres en apparence que nos Capucins, ils ne peuvent toucher l'argent qu'ils reçoivent; mais ils ont des dépositaires fideles, qui, dans le besoin, leur remettent le dépôt qu'ils leur ont confié.

Le lecteur verra peut-être avec plaisir un précis de l'ordre du jour qu'observent ces moines. Comme ils n'ont point d'horloge, c'est le son d'une cloche qui leur donne le signal pour se lever le matin. Ils ne quittent point le lit que le jour ne soit déja assez grand, pour qu'ils puissent discerner les veines de leurs mains. Ce n'est point la paresse qui a établi cet usage. Il doit son origine à l'un des points fondamentaux de la doctrine

des Talapoins, qui leur défend de rien tuer. Ils ont peur que, s'ils se levoient avant le jour, ils ne marchassent dans l'obscurité sur quelqu'insecte sans l'appercevoir, & ne se rendissent par-là coupables d'un grand crime, même à leur insçu. Dès qu'ils sont levés, ils se rendent au temple avec leur supérieur, pour offrir à leur divinité les premieres actions de la journée. Ils chantent ou récitent quelques prieres en langue balie, assis à terre, les jambes croisées, & agitant avec une espece de mesure leur éventail ou parasol, qu'on nomme *talapat*. (*Voyez* TALAPAT.) Leurs prieres étant finies, ils saluent l'idole, en se prosternant trois fois devant elle; cérémonie qu'ils observent aussi en entrant : ensuite ils se retirent. Après s'être acquittés de ce pieux devoir, ils se répandent dans les différents quartiers de la ville, & font leur ronde pour recueillir les aumônes des dévots. Ils n'importunent pas les citoyens, comme nos mendiants. Ils s'arrêtent quelque temps aux portes, dans un profond silence; &, lorsqu'ils voient qu'on ne fait point d'attention à eux, ils vont plus loin, sans murmurer. Mais il est très-rare qu'ils essuient cet affront; &, quand on supposeroit même qu'ils ne recevroient rien des autres citoyens, ils ne seroient pas encore embarassés pour vivre. Outre les petites réserves, qu'ils ont entre les mains de leurs dépositaires, ils peuvent compter sur des secours journaliers, de la part de leurs parents.

Lorsqu'ils ont employé à la quête l'espace d'une heure, ils s'en retournent au couvent où, graces aux charitables Siamois, ils font un bon déjeûné, dont ils présentent souvent par honneur les meilleurs morceaux à leur idole, parce qu'ils sçavent qu'elle n'y touchera pas. Chacun fait son repas en particulier : ce n'est point la coûtume chez eux de manger en communauté. Le déjeûné fini, ils emploient à l'étude, ou bien à différentes occupations conformes à leur goût, le temps qui leur reste jusqu'au dîner. Aprés le dîner, ils donnent quelques instructions aux éleves dont l'éducation leur est confiée, & qu'on nomme *Nens*. Ils prennent ensuite quelque repos nécessaire dans un climat aussi chaud; ou

bien ils se promenent à l'ombre, jusqu'au soir. Alors ils nettoient le temple; &, pendant l'espace de deux heures, ils s'occupent, comme le matin, à réciter ou bien à chanter des prieres; après quoi, si ce n'est pas pour eux jour de jeûne, ils font une légere collation qui consiste en quelques fruits, & vont se mettre au lit sur ce leger repas. On trouvera sans doute ce genre de vie bien doux; & il l'est en effet, à bien des égards.

Les Talapoins ont un extrême respect pour leur supérieur. Lorsqu'ils sortent du couvent, ou bien lorsqu'ils y rentrent, ils vont se prosterner humblement devant leur supérieur, qui est ordinairement assis les jambes croisées. Ils touchent la terre de leur front; &, prenant entre leurs mains un des pieds du supérieur, ils le mettent respectueusement sur leur tête. Les domestiques des Talapoins se nomment *Tapacaou.* Leur habit est le même que celui des moines : il n'y a que la couleur qui les distingue. Ils sont habillés de blanc, & les Talapoins de jaune. Comme il n'est pas permis aux Talapoins de toucher de l'argent, ce sont les Tapacaou qui sont les dépositaires de celui qu'ils reçoivent. Ils sont aussi chargés de cultiver le jardin, & toutes les terres que possede le couvent; fonctions que la religion interdit à tout Siamois, mais que les Talapoins font exercer sans scrupule à leurs domestiques, croyant conserver par ce moyen leur orgueilleuse sainteté. Tout ce qui resteroit à dire, concernant les Talapoins, se trouvera rangé à l'article qui convient à chaque chose.

TALAPOUINES : espece de religieuses Siamoises, qui suivent l'institut des Talapoins, & que les habitants du pays appellent *Nang-Tchti.* Leur habit est blanc comme celui des Tapacaou, domestiques des Talapoins. Elles peuvent le recevoir d'un simple supérieur ; au lieu qu'il n'y a qu'un Sancrat qui puisse le donner aux Talapoins. (*Voyez* SANCRAT.) Leur état les oblige à garder le célibat ; mais leurs fautes contre la chasteté ne sont pas si séverement punies que celles des Talapoins, que l'on brûle impitoyablement; peut-être, par un reste d'égards pour la foiblesse naturelle au sexe. On se contente de livrer à la vengeance des parents les Ta-

lapouines qui ont fait bréche à la chasteté religieuse. Elles en sont ordinairement quittes pour quelques coups de bâton. Si l'on confie aux parents le soin de la correction de ces religieuses galantes, ce n'est pas que les Talapoins, & sur-tout les autres Talapouines ne s'en chargeassent de grand cœur par esprit de charité; mais leur régle leur défend expressément de fraper personne. Il est rare que l'on surprenne des Talapouines en quelque faute sur ce qui concerne la chasteté; ce n'est pas que la crainte les retienne, ou que l'occasion leur manque, elles en ont même une très-prochaine; car elles habitent les mêmes couvents que les Talapoins, & leurs cellules ne sont presque pas séparées de celles des religieux; mais leur âge avancé ne leur permet guéres de tirer avantage de ce voisinage, & les force, en dépit d'elles, à être vertueuses.

TALED. C'est ainsi que les Juifs appellent un voile de laine quarré, aux coins duquel pendent quatre houpes, & dont ils se couvrent, lorsqu'ils font leurs prieres dans les synagogues. Quelques-uns mettent ce voile sur la tête; d'autres l'entortillent autour du col. *Taled* signifie en hébreu de rabbin *un manteau*.

TALI. Les Bramines appellent ainsi un ruban, à l'extrémité duquel pend une tête d'or, & qu'ils attachent au col de leurs femmes, lorsqu'ils se marient: c'est proprement la cérémonie d'attacher ce ruban, qui constitue le mariage parmi eux, & qui le rend indissoluble. Les parties peuvent toujours se dédire, tant que l'époux n'a point attaché le tali au col de son épouse. Aussi, lorsque l'époux vient à mourir, on brûle, avec lui, ce ruban, comme pour faire entendre à sa femme, que le nœud, qui l'unissoit avec son mari, est brisé par sa mort.

TALISMAN. On appelle ainsi certaines figures gravées ou taillées, auxquelles on attribue des propriétés & des vertus admirables. Le talisman astronomique est l'image d'un signe céleste, d'une constellation ou d'une planette gravée sur une pierre sympathique, ou sur un métal correspondant à l'astre pour en recevoir les influences. Le talisman magique consiste en certaines

figures extraordinaires, accompagnées de mots superstitieux, & de noms d'anges inconnus.

Les Siamois ont des talismans & des caracteres magiques dont ils font un grand usage. Ils s'imaginent que, par ce moyen, ils peuvent rendre leurs corps invulnérables, & procurer la mort à leurs ennemis. Lorsqu'un scelerat a quelque mauvais coup à faire, & qu'il appréhende qu'on ne le découvre, il se sert de ces mêmes talismans pour empêcher les gens de crier, & les chiens d'abboyer.

TALMUD. C'est le Livre qui contient les préceptes, les cérémonies & les coûtumes qui réglent le culte des Juifs modernes. Environ six-vingt ans après la destruction du temple, le rabbin Juda, que les Juifs surnommoient *Rabennbacadorh*, ou notre saint Maître, homme fort riche & fort estimé de l'empereur Antonin le Pieux, voyant, avec douleur, que les Juifs dispersés commençoient à perdre la mémoire de la loi qu'on appelle *orale*, ou de tradition, pour la distinguer de la loi écrite, composa un Livre où il renferma les sentiments, les constitutions & les traditions de tous les rabbins qui avoient fleuri jusqu'à son temps. Ce Livre, qu'il appelle *Misna*, est divisé en six parties. La premiere traite de l'agriculture & des semences; la seconde, des fêtes; la troisieme, des mariages & de tout ce qui regarde les femmes; la quatrieme, des procès & des différends qui peuvent survenir entre les particuliers, & de tout ce qui concerne les affaires civiles; la cinquieme, des sacrifices; & la sixieme, des puretés & impuretés. Ce Livre, où les matieres étoient traitées de la maniere la plus succinte, occasionna de grandes disputes entre ceux qui l'interprétoient différemment. Pour les faire cesser, Ravena & Ravasce, deux rabbins, qui étoient à Babylone, rassemblerent les différentes explications qu'on avoit données de la Misna, jusqu'à leur temps, les sentences & les paroles mémorables des plus fameux docteurs. Ils y joignirent la Misna pour servir de texte, & formerent du tout un Livre considérable, divisé en soixante parties nommées *Manacteth*, ou Traités. Ce Livre fut appellé *Talmud Babeli*,

Talmud de Babylone, ou bien *Ghemara*, qui signifie Perfection. Il avoit paru, quelques années auparavant, un Ouvrage du même genre, intitulé *Talmud Gerusalmi*, Talmud de Jérusalem, & composé par un rabbin de Jérusalem, nommé *Jocanan*; mais le Talmud de Babylone, étant plus complet & mieux écrit, eut la préférence. C'est sur ce dernier Talmud que le rabbin Salomon Jerchi, ou, selon les Juifs, Isaaki composa un sçavant Commentaire. Une académie de rabbins y fit aussi des additions nommées *Tossafoth*. On a retranché du Talmud Babylonien plusieurs Traités qui concernent les sacrifices, l'agriculture, les puretés & impuretés qui ne sont plus aujourd'hui d'usage. Quelques papes ont toléré la lecture du Talmud; d'autres l'ont défendue. Ce Livre est aujourd'hui particulierement défendu dans l'Italie. *Voyez* CARAITES, RABBANISTES.

TAMARACA : fruit extrêmement gros, qui a quelque ressemblance avec une calebasse, & qui croit dans le Brésil. Les habitants de ce pays ont, pour ce fruit, un respect religieux, & lui rendent de grands honneurs. Coréal parle du culte que les Brésiliens rendent au tamaraca, qu'il appelle *maraque*. „ Lorsque „ les prêtres Brésiliens, dit-il, font la visite de leurs „ diocéses, ils n'oublient jamais leurs maraques, qu'ils „ font adorer solemnellement. Ils les élevent au haut „ d'un bâton; fichent le bâton en terre; les font orner „ de belles plumes, & persuadent les habitants du „ village de porter à boire & à manger à ces maraques, parce que... cela leur est agréable, & qu'elles „ se plaisent à être ainsi régalées."

TAMBOUR MAGIQUE. C'est ici le principal instrument de la magie des Lapons. Ce tambour est ordinairement fait d'un tronc creusé de pin ou de bouleau, „ qui croît dans un certain endroit, & se tourne, en „ suivant directement le circuit du soleil : " c'est l'historien de la Laponie, qui parle; & voici comment il explique cette particularité surprenante de cet arbre... „ La souche, dit-il, & toutes ses plus petites branches „ sont tellement courbées, que toutes ces courbures, „ prenant dès le bas, montent & s'élevent jusqu'au

„ plus haut ; en telle sorte que de la droite elles se
„ penchent vers la gauche... Le bois est d'une seule
„ piéce ; sçavoir d'une partie du tronc de l'arbre, fen-
„ due, & tellement creusée au milieu, que ce qui est
„ plat en fait la partie supérieure, sur laquelle on étend
„ la peau ; & ce qui est convexe en fait la plus basse
„ partie, & la poignée dont on le tient ; parce qu'ils
„ ont coûtume de façonner ainsi cette partie, qu'après
„ y avoir fait deux trous fort longs, ce qui se trouve
„ de bois entre ces deux ouvertures peut servir de
„ poignée : ce qui reste sur les côtés, & qui tient en
„ forme de cercle la peau bandée, n'est pas parfaitement
„ rond, mais d'une figure qui ressemble à l'ovale." Ajoûtons que la peau tendue sur ce tambour est couverte de figures symboliques, que les Lapons y tracent avec du rouge. Les symboles & les hiéroglyphes n'ont pas moins d'attrait pour les peuples du Nord que pour les Orientaux. Parmi ces tambours, il y en a dont la vertu est plus grande que celle des autres, & qui en different aussi par la figure. En général, on distingue dans le tambour magique deux choses principales, la marque & le marteau. La marque sert à montrer sur les figures hiéroglyfiques du tambour les choses que l'on desire sçavoir, & l'on emploie le marteau pour fraper dessus. Un paquet de petits anneaux, parmi lesquels il s'en trouve un plus grand que les autres, voilà ce que l'on appelle *marque*. Le marteau est ordinairement fait du bois d'une renne. On frape sur le tambour avec ce marteau, pour donner du mouvement au paquet d'anneaux, & c'est l'endroit où se placent les anneaux, qui sert à faire connoître ce que l'on veut sçavoir.

Les Lapons ont pour leur tambour une vénération extraordinaire. Il est expressément défendu à une fille, qui commence à ressentir l'incommodité ordinaire à son sexe, d'oser seulement le toucher du bout du doigt. „ Quand il
„ faut, dit Schæffer, le transférer d'un lieu en un autre,
„ ils le portent le dernier après toutes les autres choses ;
„ &, après que toutes les personnes du logis sont parties,
„ ce transport se fait par les soins & sous la conduite du
„ mari, jamais de la femme. Ils prennent un chemin tout

„ extraordinaire, fort différent & éloigné des chemins „ communs... Ils craignent que si, trois jours après que le „ tambour a été transporté, quelqu'un, & particuliérement une femme, ou une fille à marier, viennent „ à passer fortuitement par le même chemin, elles ne „ meurent sur le champ, ou qu'il ne leur arrive quelque grand malheur." Dans ce cas, il faut que celle qui a commis la faute donne, pour l'expier, un anneau de léton, que l'on attache au tambour. Lorsqu'un Lapon veut apprendre quelque chose par le moyen du tambour, il faut que, pendant la cérémonie, lui & tous les assistants soient à genoux. Le tambour, dont on se sert pour les divinations, a une forme particuliere. L'endroit que l'on appelle *la poignée*, est figuré en croix. C'est à ce tambour que les Lapons suspendent, comme des trophées, les os & les ongles des bêtes qu'ils ont tuées à la chasse. Ecoutons encore Schæffer.

Lorsqu'un Lapon veut connoître, par le moyen du tambour, ce qui se passe dans les pays étrangers, „ il „ met dessus, à l'endroit où l'image du soleil est dessinée, quantité d'anneaux de léton, attachés ensemble avec une chaîne de même métal. Il frape de telle „ sorte sur le tambour avec son marteau... que ces anneaux se remuent. Il chante, en même temps, d'une „ voix fort distincte, une chanson que les Lapons appellent *jouke*, & tous ceux de leur nation, qui s'y „ trouvent présents, tant les femmes que les hommes, „ y ajoûtent chacun leurs chansons, auxquelles ils donnent le nom de *Duvra*... Les paroles qu'ils proferent „ sont si distinctes, qu'elles expriment le nom du lieu „ dont ils desirent sçavoir quelque chose. Après avoir „ quelque temps frapé sur le tambour, il le met, en „ quelque façon, sur sa tête, & il tombe aussi-tôt par „ terre, comme s'il étoit endormi, ou tombé en quelque défaillance... On ne lui trouve ni sentiment, ni „ pouls, ni aucune marque de vie; cela a donné occasion... de croire que l'ame de ce devin sortoit effectivement de son corps; & que, conduite par les „ démons, elle alloit au pays... d'où l'on vouloit avoir „ des nouvelles... Pendant que le Lapon, qui doit de-

„ viner, est en cet état, on dit qu'il souffre de telle
„ sorte, que la sueur lui sort du visage, & de toutes
„ les autres parties du corps. Cependant toute l'assem-
„ blée continue de chanter, jusqu'à ce qu'il revienne
„ de son sommeil. On ajoûte que, si l'on discontinuoit
„ le chant, le devin mourroit... de même que si l'on
„ essayoit de le réveiller. C'est aussi peut-être pour cette
„ même raison, que l'on a grand soin de chasser d'au-
„ tour de lui les mouches... A son réveil, le Lapon
„ raconte ce qu'il a appris." Il doit en avoir beaucoup à racônter. Il a eu le temps d'apprendre bien des choses pendant une extase dont la durée s'étend quelquefois jusqu'à vingt-quatre heures.

Les Lapons emploient aussi fort souvent leur tambour magique pour découvrir si telle maladie vient d'une cause naturelle, ou de la malice de quelqu'enchanteur; &, dans ce dernier cas, par quel moyen ils peuvent rompre le charme. Il faut observer que les Lapons regardent, comme un présage très-favorable, le mouvement des anneaux du tambour de gauche à droite, parce que ce mouvement imite la marche du soleil; mais, si les anneaux vont de droite à gauche, cette direction, contraire au cours du soleil, ne leur annonce que des malheurs. Lorsque quelqu'un d'entr'eux tombe malade, ils prétendent connoître, par le moyen du tambour magique, si la maladie est mortelle, ou si le malade doit guérir. Ils assurent même que, si le malade est condamné à mourir, le tambour leur marque l'instant précis auquel il doit rendre le dernier soupir. Schæffer dit à ce sujet: „ Lorsqu'un Lapon tombe malade dans le Lab-
„ Marck d'Ulma, on fait venir celui que l'on croit le
„ plus expert en l'usage du tambour, qui, pour cet
„ effet, immole à son idole le plus grand renne de tout
„ le troupeau du malade, ou de son meilleur ami. Il
„ bat le tambour; tombe comme mort, & son corps
„ devient dur comme de la pierre. Il demeure en cet
„ état environ une heure: ensuite l'assemblée chante la
„ chanson du magicien, & cela le fait revenir. Il se
„ leve; prend son tambour; l'approche de son oreille,
„ & le bat fort doucement; après quoi il reste un peu

„ de temps pensif. Revenu de sa rêverie, il raconte „ aux assistants tout ce que son ame a vu, tout ce qu'elle „ a découvert, pendant qu'elle s'est absentée du corps."

TANQUE. Les Indiens donnent ce nom à des réservoirs d'eau, dans lesquels ils ont coûtume de faire leurs ablutions & purifications : voici quelles sont, à cet égard, les cérémonies des habitants du Malabar. Après être entrés dans l'eau, ils en font rejaillir en l'air, à huit reprises différentes, en l'honneur des huit gouverneurs du monde ; puis ils se lavent le visage ; après quoi ils jettent encore de l'eau en l'air, en l'honneur du soleil. Ils font un grand usage dans ces ablutions de la cendre de bouze de vache, animal qu'ils regardent comme sacré. Ils prennent une certaine quantité de cette cendre dans le creux de la main gauche, parce que, selon leurs idées, ce creux représente la terre, &, en même temps, le lieu où se fait la génération. Ils serrent cette main gauche, ainsi creusée, contre la droite, qui l'est pareillement, & forment une figure approchante de celle de l'œuf. (L'œuf, chez les Indiens, représente le ciel & la terre unis ensemble.) Ils éloignent ensuite leurs mains l'une de l'autre, & désignent, par ce mouvement, la séparation du ciel d'avec la terre ; puis ils tracent, sur la cendre qu'ils ont dans la main gauche, ce mot *ja-ra*, par lequel ils croient signifier le combat de l'air & du feu enfermés ensemble dans l'œuf, avant qu'il se fût ouvert ; après quoi, ils serrent encore les deux mains l'une contre l'autre ; &, dans cet état, ils les portent à toutes les parties du corps. Ils finissent par se froter avec les cendres sacrées le front, la poitrine & les épaules, en invoquant leurs trois principales divinités, Brama, Vistnou & Ixora.

TAULAY. C'est le nom que les idolâtres des isles Molucques donnent à l'Être suprême.

TAUROBOLE, (*le*) ou le grand Sacrifice, chez les Romains, consistoit, dit un auteur moderne, „ à „ faire une fosse, à la couvrir de planches trouées, & „ à égorger un taureau sur ces planches, tandis que „ l'homme, pour qui se faisoit l'expiation, couché „ tout de son long dans la fosse, se retournoit de tous

„ côtés pour recevoir, sur chaque partie de son corps, „ le sang de la victime. La figure hideuse, qu'il avoit „ en sortant de-là, étoit un objet de vénération pour „ tous les assistants. "

TAVIDES. C'est ainsi que Pyrard de Luval nomme certains caracteres que les insulaires des Maldives regardent comme très-propres à les garantir de tout accident, & particulierement des maladies. Ils s'en servent aussi comme de philtres, & prétendent, par leur moyen, pouvoir inspirer de l'amour à telle personne qu'il leur plaira. Ils ne marchent jamais sans être munis de ces précieux tavides, qu'ils enferment communément dans des boëtes d'or ou d'argent, cachées sous leurs habits. Souvent aussi ils les entrelacent autour du col, du bras ou du pied; quelquefois ils s'en font une ceinture. *Voyez* TALISMAN.

TAY-BOU-TO-NI: magiciens du royaume de Tonquin, qui se vantent d'avoir des secrets pour guérir toutes les maladies, & qu'on a coûtume d'appeller auprès du malade, lorsque tous les autres remédes ont été inutiles. Le magicien, pour en imposer aux simples, arrive dans la maison du malade, dans un équipage grotesque & singulier, tenant en main une petite clochette, & accompagné de tymbales, de trompettes & de tambours. Tous ces instruments forment un concert bruyant, pendant que le magicien fait ses conjurations, &, pour augmenter le vacarme, il sonne lui-même sa petite clochette. Il prononce certaines paroles magiques que personne ne peut entendre; fait des contorsions épouvantables, & des sauts périlleux, & continue cette extravagante cérémonie, jusqu'à ce que le malade, qui est à l'agonie, rende le dernier soupir, ou donne quelques signes qui fassent espérer de sa vie. Si, malgré l'art magique, la mort emporte le malade, le magicien ne manque jamais de prétexte pour excuser l'impuissance de ses opérations, & fait ordinairement accroire aux parents du défunt, que le démon qui avoit causé sa maladie, étoit trop irrité pour pouvoir être appaisé par aucun moyen.

TAYDÉLIS. C'est ainsi qu'on nomme, dans le

royaume de Tonquin, un certain ordre de gens qui font profession d'enseigner quels sont les endroits les plus favorables pour la sépulture des morts. Ce choix est regardé par les Tonquinois comme un article si important, qu'ils gardent quelquefois dans leurs maisons les corps de leurs parents défunts, pendant plusieurs mois, & quelquefois durant des années entieres, jusqu'à ce que les devins qui, pour leur profit, traînent la chose en longueur, ayent marqué un lieu propre pour la sépulture, quoiqu'un pareil délai occasionne des dépenses considérables, & un embarras très-incommode; car, pendant tout le temps que le corps reste dans la maison des parents, il faut qu'ils entretiennent, dans le lieu où il repose, des flambeaux & des lampes allumées, & brûlent, en son honneur, une grande quantité de parfums, avec des papiers dorés, découpés en différentes formes. Outre cela, ils sont obligés de lui offrir, trois fois chaque jour, diverses sortes de mets, de se prosterner devant lui, en touchant la terre du front, & de renouveller, sans cesse, des lamentations, souvent peu sinceres, dont la continuité devient très-fatiguante.

TEFFILIN : sorte de vêtement, que les Juifs modernes se mettent sur le front & autour du bras, lorsqu'ils font leurs prieres, & que l'Ecriture nomme *Totafot*: voici la description qu'en donne Léon de Modène, rabbin de Venise. „ On écrit sur deux morceaux de par„ chemin, avec de l'encre faite exprès, & en lettres „ quarrées, ces quatre passages, avec bien de l'exacti„ tude, sur chaque morceau: *Ecoutes*, *Israël*, *&c.* „ Le second, *Et il arrivera que*, *si obéissant*, *tu* „ *obéis*, *&c.* Le troisieme, *Santifies-moi tout premier*„ *né*, *&c.* Le quatrieme, *Et il arrivera*, *quand le* „ *Seigneur te fera entrer*, *&c.* Ces deux parchemins „ sont roulés ensemble, en forme d'un petit rouleau „ pointu qu'on renferme dans de la peau de veau noi„ re; puis on la met sur un morceau quarré & dur de „ la même peau, d'où pend une courroie de la même „ peau, large d'un doigt, & longue d'une coudée & „ demie, ou environ. Ils posent ces teffilins au pliant „ du bras gauche; & la courroie, après avoir fait un

„ petit

„ petit nœud en forme de *jod*, (lettre hébraïque) se
„ tourne autour du bras en ligne spirale, & vient finir
„ au bout du grand doigt, ce qu'ils nomment *teffila-*
„ *scel-jad*, c'est-à-dire *de la main*. Pour ce qui est de
„ l'autre, ils écrivent les quatre passages, dont je viens
„ de parler, sur quatre morceaux de vélin séparés dont
„ ils forment un quarré, en les rattachant ensemble, sur
„ lequel ils écrivent la lettre *scin*; puis ils mettent par-
„ dessus un petit quarré de peau de veau dure comme
„ l'autre, dont il sort deux courroies semblables, en
„ figure & longueur, aux premieres. Ce quarré se met
„ sur le milieu du front; & les courroies, après avoir
„ ceint la tête, font un nœud derriere en forme de la
„ lettre *dalet*; puis ils viennent se rendre devant l'esto-
„ mac. Ils nomment celui-cy *teffila-scel-rosc*, c'est-à-dire
„ *de la tête*."

TEMPLE. C'est le nom général que l'on a donné à tous les bâtiments consacrés à la divinité & réservés aux cérémonies de la religion. Les hommes eurent longtemps un culte religieux, avant d'avoir des temples. Ils alloient sur les montagnes & sur les collines rendre leurs hommages à la Divinité. Ils trouverent ensuite que les bois étoient plus propres à cet exercice, parce que leur obscurité inspiroit le recueillement & une certaine horreur religieuse. Ils en vinrent enfin à renfermer de murailles les lieux destinés au culte divin; mais ils les laisserent découverts, afin de pouvoir toujours élever leurs regards vers le ciel. Si l'on en croit Hérodote, les Egyptiens furent les premiers qui bâtirent des temples; en quoi ils furent imités par les autres peuples.

1. Temple de Salomon. C'est un des plus illustres édifices que les hommes aient jamais élevé en l'honneur du véritable Dieu. David, quoique chéri du Très-Haut, ne fut point jugé digne d'accomplir cet ouvrage de paix. Ses mains souillées de sang dans des guerres continuelles, n'étoient point assez pures pour construire la maison du Seigneur. Il n'eut que la gloire de commencer cette grande entreprise, dont l'exécution fut réservée à son fils Salomon, & fit toute la gloire de son regne. Salomon employa pour la construction & pour

l'ornement du temple, les richesses immenses que son pere lui avoit laissées, & l'or pur que ses flottes lui rapportoient d'Ophir. Le roi de Tyr lui fournit un grand nombre d'ouvriers pour couper les cèdres & les sapins du mont Liban. Il lui envoya aussi un nommé *Hiram*, le plus habile artiste qu'il y eût dans ses Etats, homme d'un génie merveilleux pour toutes sortes d'ouvrages de gravure, de ciselure, & autres, auquel Salomon confia la conduite de tout l'ouvrage. Après avoir fait tous les préparatifs nécessaires, le roi jetta les fondements du temple, l'an du monde 2992, sur la montagne de Moria, qu'il fut obligé d'applanir. Cet ouvrage fut pressé avec tant d'ardeur; & le nombre des ouvriers qu'on y employa fut si grand, qu'il fut achevé dans l'espace de sept ans & demi. Quoiqu'il soit bien difficile de donner une idée juste d'un pareil édifice par une simple description, nous allons cependant essayer de satisfaire, autant qu'il nous sera possible, la juste curiosité du Lecteur sur cet article.

Le temple proprement dit étoit un édifice couvert, long de cent deux pieds six pouces, haut de cinquante & un pieds trois pouces, & large de trente-quatre pieds deux pouces. Il étoit partagé en trois parties, sçavoir le Sanctuaire, le Saint & le Vestibule. Les deux premieres parties sont amplement décrites aux articles SANCTUAIRE & SAINT. Le vestibule avoit trente-quatre pieds deux pouces de large sur dix-sept pieds un pouce de long. Sa porte avoit quatorze coudées de largeur. Il étoit séparé du Saint par un grand voile de différentes couleurs, & orné de diverses représentations de fleurs & autres choses de cette nature, sans aucun mélange de figure d'hommes ni d'animaux. A l'entrée de ce Vestibule étoit placé l'AUTEL DES HOLOCAUSTES. (*Voyez cet article.*) Autour du temple, il y avoit trois étages de chambres : chaque étage avoit trente-trois chambres, & chaque chambre cinq coudées de haut. Au-dessus du toit ou de la plate-forme, qui couvroit ces chambres, on voyoit des fenêtres qui donnoient du jour au-dedans du temple. Elles n'étoient point fermées de vitres, mais seulement de treillis ou de jalousies, à

la maniere du pays; & leur hauteur étoit de cinq coudées. Aux deux côtés du vestibule, étoient des escaliers à vis, par lesquels on montoit à ces chambres.

Le toit du temple étoit composé de bonnes poutres, ou de bons madriers de cèdre. Il étoit en plate-forme, ainsi que tous les autres toits du pays. Le dedans du temple étoit aussi entierement lambrissé du même bois, depuis le pavé jusqu'en haut. Le pavé étoit de marbre précieux sur lequel on mit du bois de sapin qu'on couvrit ensuite de lames d'or. Cet édifice étoit environné d'une enceinte, appellée le *parvis des prêtres*, qui étoit environnée de galeries couvertes, soutenues par deux ou trois rangs de colomnes. Au fond de ces galeries, regnoient des appartements pour la commodité des prêtres & des lévites, & pour loger les provisions & les richesses du temple. Il y avoit aussi des cuisines pour faire cuire les chairs des victimes. Ce parvis étoit entouré d'un mur; & l'on y entroit par trois portes, qui regardoient l'orient, le midi & le nord. Autour de ce parvis étoit une grande cour quarrée, qu'on appelloit le *parvis d'Israël*, environnée de galeries & de bâtiments, comme le parvis des prêtres, & fermée également par un mur. On y entroit par quatre portes. Enfin il y avoit une troisieme & derniere enceinte qui couronnoit, en quelque sorte, tout l'ouvrage, & qui se nommoit le *parvis des Gentils*. Telle est l'idée la plus précise qu'on puisse donner du plan & de la figure de ce fameux temple. Il nous reste à parler des ornements, des bassins, des vases & des ustensiles de toute espece, dont le nombre & la richesse répondoient à la dignité du lieu où ils étoient placés.

A l'entrée du vestibule il y avoit deux colomnes, hautes de dix-huit coudées, creuses, & épaisses de quatre doigts. Leurs chapiteaux avoient chacun cinq coudées de haut. Ils étoient ronds & ornés par des manieres de réseaux, ou de branches entrelacées. Au-dessus & au-dessous de ces réseaux, il y avoit un rang de pommes de grenades, cent pommes de grenade à chaque rang. Au-dessus de tout cela, étoit une forme de lys, ou de rose, haute d'une coudée, qui terminoit le cha-

piteau. L'une de ces colomnes fut nommée *Sachin*, & l'autre *Booz*. Outre la mer d'airain, dont nous parlons à son article, Salomon avoit fait faire dix vases de bronze, montés sur des piédestaux, & appuyés sur des roues d'airain, qui servoient à les transporter, selon le besoin, d'un lieu à un autre. Ces vases étoient doubles, & composés d'une espece de vase quarré, qui formoit un bassin destiné à recevoir l'eau qui tomboit d'une autre coupe ou bassin placé au-dessus. Le bassin quarré étoit orné de lions, de bœufs & de chérubins. Chaque vase contenoit quatre muids quarante & une pintes, & quarante pouces cubes, mesure de Paris. On est étonné, en lisant dans Joseph le dénombrement des vases & des ornements d'or & d'argent, qui se trouvoient dans le temple. Dix mille chandeliers d'or, dont il y en avoit un dans le Saint, qui brûloit nuit & jour; quatre-vingt mille tasses d'or, pour faire les libations de vin; cent mille bassins d'or, & deux cent mille d'argent; quatre-vingt mille plats d'or, dans lesquels on offroit sur l'autel de la farine pétrie; cent-soixante mille plats d'argent, pour le même usage; soixante mille plats d'or, dans lesquels on pétrissoit la fleur de farine avec de l'huile, & cent-vingt mille plats d'argent pour le même usage; vingt mille hins ou assarons d'or, pour contenir les liqueurs qu'on offroit sur l'autel, & quarante mille d'argent; vingt mille encensoirs d'or, dans lesquels on portoit l'encens dans le temple, & cinquante mille autres dans lesquels on portoit du feu. Le même auteur assure que Salomon fit faire mille ornements pour l'usage du grand-prêtre, consistant en robes, éphod, pectoral & le reste; dix mille robes de fin lin, & autant de ceintures de pourpre; pour les prêtres, deux cent mille trompettes, deux cent mille robes de fin lin; pour les Lévites & les musiciens, quatre cent mille instruments de musique de ce métal précieux, que les anciens nommoient *electrum*. Il ajoûte que, s'il arrivoit que les habits des prêtres fussent déchirés, ou s'il s'y trouvoit la moindre tache, il n'étoit pas permis, ni de les raccommoder, ni de les laver pour s'en servir. On en prenoit d'autres qui étoient neufs, & avec les vieux, on faisoit des mé-

ches pour les lampes. Ce détail, dont nous avons pris la plus grande partie dans l'Hiſtoire de l'ancien Teſtament de D. Calmet, peut ſuffire pour donner quelqu'idée de la magnificence qui brilloit dans cet auguſte temple. *Voyez* Cuve d'Airain, Autel des Holocaustes.

Les Juifs diſperſés conſervent toujours la mémoire de la déſolation de Jéruſalem & du temple; &, lorſqu'ils bâtiſſent une maiſon, ils ont coûtume d'en laiſſer une partie imparfaite, qui leur rappelle la deſtruction & les ruines des lieux où leur religion fut autrefois floriſſante. Quelquefois ils ſe contentent de laiſſer une coudée de la muraille en quarré toute nuë & ſans l'enduire de chaux; & ils y tracent en gros caracteres ces paroles du pſeaume 137 : „ Si jamais je t'oublie, ô „ Jéruſalem! que ma main droite reſte dans l'oubli;" ou bien ſeulement ces deux mots : *Zécher la Chorban*, qui ſignifient Mémoire de la Déſolation. Une autre marque de leur reſpect pour le temple, c'eſt qu'ils obſervent de placer leur lit de maniere que le chevet ſoit au nord, & les pieds au midi, & de ne jamais le tourner d'orient en occident, parce que telle étoit l'expoſition de Jéruſalem & du temple; mais cette pratique n'eſt que pour les plus dévots, qui ſe font un devoir de ſuivre tous les conſeils des rabbins.

2. Hygin nous apprend que les temples des anciens payens furent d'abord conſtruits de maniere que le peuple avoit le viſage tourné vers l'occident. On jugea enſuite qu'il étoit plus convenable de regarder l'endroit du ciel d'où la lumiere eſt communiquée aux hommes; & les temples furent tournés vers l'orient. Ces temples n'avoient qu'une ſeule entrée. Ils ſe multiplierent conſidérablement en raiſon du nombre prodigieux de divinités que les payens adoroient; car chaque divinité en avoit un dans chaque pays, & ſouvent pluſieurs. Ils n'avoient pas tous la même forme. Ceux de Jupiter étoient longs & fort élevés : communément ils étoient découverts. Les temples des dieux qui avoient quelque rapport à la terre, comme Cérès, Veſta, Bacchus, &c. étoient d'une forme ronde. Pluton & les dieux infernaux avoient pour demeures des voûtes ſouterraines.

Ces temples avoient aussi des noms différents selon les divers usages auxquels ils étoient destinés. Les Latins leur donnoient à tous le nom général d'*aedes*. Ils appelloient plus particuliérement Temples ceux où les augures faisoient leurs observations, & qui étoient découverts. C'est de-là qu'est venu le mot *contempler*. Ils donnoient le nom de *fanum* aux temples où l'on rendoit des oracles, du mot *fari*, qui signifie parler. Ceux qui étoient destinés aux purifications & ablutions légales s'appelloient *delubra* du mot *deluere* laver, nettoyer, effacer.

TEMPLIERS : ordre militaire, établi à Jérusalem, vers l'an 1118. Neuf personnes, zélées pour la gloire de Dieu, & touchées des cruautés qu'exerçoient les infideles à l'égard des pélerins qui alloient à la Terre sainte, formerent le projet d'une société religieuse & militaire, qui devoit avoir pour but de défendre les pélerins, & de veiller à la sûreté des chemins qui conduisoient à Jérusalem. Ils en furent eux-mêmes les premiers membres, & se lierent par les vœux de Religion, qu'ils prononcerent en présence du patriarche de Jérusalem. Baudouin II, charmé du zéle & de la piété de ces nouveaux religieux, leur donna une maison à Jérusalem, auprès du temple, d'où ils prirent le nom de Templiers, ou de chevaliers du temple. Ils n'eurent d'abord d'autres fonds pour subsister, que les bienfaits qu'ils recevoient du roi, des prélats & des seigneurs; mais ces bienfaits se multiplierent tellement, que les chevaliers acquirent bientôt d'immenses revenus. Avec les richesses, ils reçurent les vices qui les accompagnent ordinairement; & ils devinrent aussi odieux par leur orgueil & par leurs brigandages, qu'ils s'étoient autrefois rendu recommandables par leur zéle & par leur piété. En 1307, deux chevaliers, atteints & convaincus de plusieurs forfaits, entr'autres, du crime d'hérésie, ayant été condamnés par le Grand-Maître, à finir leurs jours en prison, firent dire à Enguerrand de Marigni, surintendant des finances, que, si l'on vouloit leur promettre la liberté & leur assurer de quoi vivre, ils découvriroient des secrets dont le roi pourroit tirer plus d'utilité que de la conquête d'un royaume. Ces deux misérables pa-

furent mériter l'attention du ministre. Ils firent un affreux détail de toutes les infamies & abominations qui se commettoient, disoient-ils, dans leur ordre, & dont eux-mêmes avoient été les témoins & les complices. Sur les dépositions de ces deux hommes, tous les Templiers, qui se trouverent en France, furent arrêtés, le 13 d'Octobre de la même année. L'affaire fut poussée avec vigueur, par Guillaume Nogaret, & un Dominicain, nommé *Imbert*, confesseur du roi, & revêtu du titre d'Inquisiteur.

„ On fit des informations de tous côtés, dit un au-„ teur moderne ; & bientôt on n'entendit plus parler „ que de chaînes, de cachots, de bourreaux & de „ bûchers. On attaqua jusqu'aux morts : leurs ossements „ furent déterrés, brûlés, & leurs cendres jettées au „ vent. On accordoit la vie & des pensions à ceux qui „ se reconnoissoient volontairement coupables. On li-„ vroit les autres aux tortures. Plusieurs, qui n'auroient „ pas craint la mort, épouvantés par l'appareil des „ tourments, convinrent de tout ce qu'on leur disoit „ d'avouer. Il y en eut aussi un grand nombre dont la „ constance ne put être ébranlée, ni par les promesses, „ ni par les supplices. On en brûla cinquante-quatre „ derriere l'abbaye de S. Antoine, qui tous, au milieu „ des flammes, protesterent de leur innocence jusqu'au „ dernier soupir. Le Grand-Maître, Jacques de Molai, „ (qui avoit été parrein d'un des enfants du roi Phi-„ lippe le Bel ;) Gui, commandeur d'Aquitaine, fils „ de Robert II, & de Mahaut d'Auvergne, & frere „ du dauphin d'Auvergne ; Hugues de Péralde, grand-„ prieur de France, & un autre dont on ignore le nom, „ après avoir été conduits à Poitiers devant le pape, „ furent ramenés à Paris, pour y faire une confession „ publique de la corruption générale de leur ordre. Ils „ en étoient les principaux officiers ; &, comme Phi-„ lippe le Bel n'ignoroit pas qu'on disoit hautement „ que les richesses immenses que les Templiers avoient „ apportées de l'Orient, & dont il vouloit s'emparer, „ étoient la véritable cause de la persécution qu'ils es-„ suyoient, il espéroit que cette cérémonie en impose-

„ roit au peuple, & calmeroit les esprits effrayés par
„ tant & de si horribles exécutions dans la capitale &
„ dans les provinces. On les fit monter tous les quatre
„ sur un échafaud dressé devant l'église de Notre-Dame.
„ On lut la sentence qui modéroit leur peine à une
„ prison perpétuelle. Un des légats fit ensuite un long
„ discours, où il détailla toutes les abominations & les
„ impiétés dont les Templiers avoient été convaincus,
„ disoit-il, par leur propre aveu; &, afin qu'aucun des
„ spectateurs n'en pût douter, il somma le grand-maître
„ de parler, & de renouveller publiquement la con-
„ fession qu'il avoit faite à Poitiers... Oui, je vais par-
„ ler, dit cet infortuné vieillard, en secouant ses chaînes,
„ & s'avançant jusques sur le bord de l'échafaud : Je
„ n'ai que trop long-temps trahi la vérité. Daigne m'é-
„ couter; daigne recevoir, ô mon Dieu! le serment que
„ je fais; & puisse-t-il me servir, quand je comparoî-
„ trai devant ton tribunal! Je jure que tout ce qu'on
„ vient de dire des Templiers est faux; que ce fut
„ toujours un ordre zélé pour la foi, charitable, juste,
„ orthodoxe, & que, si j'ai eu la foiblesse de parler
„ différemment, à la sollicitation du pape & du roi,
„ & pour suspendre les horribles tortures qu'on me
„ faisoit souffrir, je m'en repens. Je vois, ajoûta-t-il,
„ que j'irrite nos bourreaux, & que le bûcher va s'al-
„ lumer. Je me soumets à tous les tourments qu'on
„ m'apprête, & reconnois, ô mon Dieu, qu'il n'en
„ est point qui puisse expier l'offense que j'ai faite à
„ mes freres, à la vérité & à la religion... Le légat
„ extrêmement déconcerté fit remener en prison le
„ grand-maître & le frere du dauphin d'Auvergne, qui
„ s'étoit aussi rétracté. Le soir même, ils furent tous
„ les deux brûlés vifs, & à petit feu, dans l'endroit où
„ est aujourd'hui la statue de Henri IV. Leur fermeté
„ ne se démentit point. Ils invoquoient J. C., & le
„ prioient de soutenir leur courage. Le peuple conster-
„ né, & fondant en larmes, se jetta sur leurs cendres
„ & les emporta comme de précieuses reliques. Les
„ deux commandeurs, qui n'avoient pas eu la force de
„ se rétracter, furent traités avec douceur. Mézerai

„ rapporte que le grand-maître ajourna le pape à comparoître devant le tribunal de Dieu, dans quarante „ jours, & le roi dans un an. Si cet ajournement est „ vrai, ce fut une prophétie que l'événement vérifia. „ A l'égard des deux scelerats qui occasionnerent toute „ cette procédure, le premier perit dans une mauvaise „ affaire; & l'autre, nommé *Noffodei*, fut pendu pour „ quelques nouveaux crimes."

Les Templiers furent aussi poursuivis en Italie, en Espagne & en Angleterre, mais avec moins de rigueur qu'en France. Enfin, dans un concile tenu à Vienne, en 1311, leur ordre fut entierement supprimé par le pape Clément V. Leurs biens furent unis à l'ordre de S. Jean de Jérusalem, à l'exception de ceux des Templiers d'Aragon & de Portugal, qui furent donnés, les premiers à l'ordre de Calatrava, les seconds à l'ordre de Christ.

Les abominations que l'on imputoit aux Templiers sont si atroces, qu'elles paroissent presque au-dessus de toute croyance. On disoit qu'à leur réception dans l'ordre, ils étoient conduits dans une chambre obscure, où on les faisoit renier Jesus-Christ, & cracher trois fois sur le Crucifix; qu'ils adoroient une tête de bois doré, qui avoit une grande barbe, & qu'on ne montroit qu'aux chapitres généraux. On ajoûtoit „ qu'en Languedoc, trois commandeurs, mis à la torture, avoient „ avoué qu'ils avoient assisté à plusieurs chapitres provinciaux de l'ordre; que, dans un de ces chapitres, „ tenu à Montpellier, & de nuit, suivant l'usage, on „ avoit exposé une tête; qu'aussi-tôt le diable avoit apparu sous la figure d'un chat; que ce chat, tandis „ qu'on l'adoroit, avoit parlé & répondu avec bonté „ aux uns & aux autres; qu'ensuite plusieurs démons „ avoient aussi apparu sous des formes de femmes," avec lesquelles les freres s'étoient unis indistinctement. Ce n'étoit-là que la moindre partie des infamies qu'on leur attribuoit. La pudeur nous oblige de taire le reste. Si les Templiers étoient en effet coupables de pareilles horreurs, ils méritoient un traitement encore plus rigoureux; mais l'irrégularité & la précipitation des procédures faites contr'eux, le desir que l'on témoignoit de les

trouver criminels, les rétractations de plusieurs d'entr'eux donnent lieu de soupçonner que la plûpart de ces imputations étoient fausses. Les Templiers menoient, il est vrai, une vie scandaleuse & peu conforme à leur état. Enyvrés de leur prospérité & de leurs richesses, ils étaloient un luxe & un faste plus odieux encore dans des religieux que dans tout autre. Ils étoient livrés à la volupté & à la mollesse. Ils méritoient d'être réformés & supprimés, mais non d'être tourmentés avec tant d'acharnement & d'inhumanité. Leurs plus grands crimes furent leurs richesses & leurs discours séditieux sur la conduite de Philippe le Bel, & sur celle de ses deux favoris, Euguerrand de Marigni, surintendant des finances, & Etienne Barbette, prévôt de Paris & maître des monnoies.

TÉNÉBRES. On appelle ainsi, chez les Catholiques, l'office qu'on chante le soir des Mercredi, Jeudi & Vendredi saints. Les premiers Chrétiens le disoient la nuit, qu'ils passoient en prieres. On le chante aujourd'hui le soir, à-peu-près à l'heure des vêpres; & c'est de-là que cet office est appellé *ténébres*. L'autel devant lequel il se dit n'a d'autre ornement que six chandeliers de bois, ou d'autre matiere vile, qui supportent chacun un cierge de cire commune. Du côté de l'épître, & assez souvent au milieu du chœur, est placé un grand chandelier de bois, de figure triangulaire, portant quinze cierges, aussi de cire commune. Avant de commencer de chanter les pseaumes, on allume tous ces cierges. A la fin de chacun des pseaumes, un acolythe ou un sacristain éteint un des cierges du triangle, commençant par le plus éloigné de l'angle supérieur. Les pseaumes chantés, ils se trouvent tous éteints, à l'exception d'un seul, qui est le plus élevé. Lorsqu'on a fini le *Benedictus*, pendant lequel on a eu soin d'éteindre toutes les lumieres, l'acolythe, ou un des chantres, prend le cierge resté seul allumé, & l'éleve, tandis qu'on chante l'antienne du *Benedictus*. Dès que le célébrant a prononcé ces paroles, *Christus factus est*, &c. l'acolythe ou le chantre se retire derriere l'autel, ou dans un endroit proche du chœur, d'où il peut être entendu. Il y chante le *Miserere*.

Ce pfeaume fini, le célébrant prononce l'oraifon, *Refpice, quæfumus*, à haute voix, jufqu'à ce mot, *qui tecum*, où il la baiffe. Dès qu'il a achevé, il donne un petit coup, avec fa main ou fon livre, fur fon fiége. A Rome, le maître de cérémonies frape legérement avec une baguette. On entend bientôt un grand fracas de tous les côtés de l'églife. Le peuple & fur-tout les enfants paroiffent s'exercer à qui fera le plus de bruit: cependant le cierge allumé paroît; & c'eft le fignal du filence. Ainfi finiffent les ténébres.

TERME : divinité des anciens payens. Ce n'étoit qu'une borne de pierre, ou feulement un pieu fiché en terre, & placé à l'extrémité des champs, pour marquer les limites des poffeffions de chaque citoyen. Le culte de ce dieu prétendu fut le fruit de la politique de Numa qui, pour mettre un frein à l'avarice & à la cupidité, & prévenir les ufurpations, imagina une divinité qui préfidoit aux bornes des terres d'un chacun, & fit craindre aux Romains la vengeance célefte, s'ils vouloient empiéter fur les biens d'autrui. On ne faifoit au dieu Terme aucun facrifice fanglant, comme étant un dieu de paix & de concorde. On lui offroit feulement du lait, des gâteaux & les prémices des fruits de la terre. La voûte de fes temples étoit toujours découverte à l'endroit où étoit fa ftatue.

TERMINALES : fêtes que les Romains célébroient en l'honneur du dieu Terme, vers la fin du mois de Février.

TESTAMENT. (*l'ancien*) On appelle ainfi la partie de l'Ecriture fainte, qui traite de l'hiftoire des Juifs, de la loi que Dieu leur donna, & de l'alliance qu'il voulut contracter avec eux. Voici l'ordre des Livres que contient l'ancien teftament, felon la divifion du Concile de Trente; la Genèfe, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome, Jofué, les Juges, Ruth, les quatre Livres des Rois, le premier & le fecond Livre des Paralipomenes, le premier & le fecond Livre d'Efdras ou Néhémie, Tobie, Judith, Efther, Job, les Pfeaumes, les Proverbes, l'Ecclefiafte, le Cantique des Cantiques, la Sageffe, l'Eccléfiaftique, Ifaïe, Jérémie & Ba-

ruch; Ezéchiel, Daniel, Oſée, Joël, Amos, Abdias, Nahum, Jonas, Michée, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie, Malachie, le premier & le ſecond livre des Macchabées.

TESTAMENT. (*nouveau*) C'eſt la ſeconde partie des ſaintes Ecritures. On l'appelle Nouveau, pour le diſtinguer de l'Ancien, qui contient les Livres écrits avant la Naiſſance de Jeſus-Chriſt; au lieu que ceux du nouveau Teſtament ont été écrits depuis Jeſus-Chriſt. On le nomme *Teſtament*, parce qu'il rend témoignage de la nouvelle alliance que Jeſus-Chriſt a faite avec les hommes, figurée par celle que Dieu fit autrefois avec Abraham. Le nouveau Teſtament contient les quatre Evangiles de S. Mathieu, de S. Marc, de S. Luc & de S. Jean; les Actes des Apôtres, les Epîtres de S. Paul; les Epîtres canoniques de S. Pierre, de S. Jean, de St Jude, & le Livre de l'Apocalypſe de S. Jean.

THABORITES : hérétiques de la ſecte des Huſſites, qui furent ainſi nommés parce qu'ils ſe retirerent ſur une petite montagne de Boheme, où ils bâtirent un fort, qu'ils nommerent *Thabor*, qui, en langue ſclavonne, ſignifie Château. Ils ajoûterent pluſieurs erreurs particulieres à celles qui leur étoient communes avec les Huſſites. Par exemple, ils rejettoient le Purgatoire, la Confeſſion auriculaire, & l'Onction qui ſe fait au Baptême. *Voyez* HUSSITES.

THAM-NO : divinité à laquelle les habitants du Tonquin attribuent l'invention de l'agriculture. Son culte eſt principalement répandu parmi les payſans, qui ſont perſuadés qu'elle veille à la conſervation de leurs moiſſons.

THÉATINS : religieux ou clercs réguliers, ainſi nommés de dom Jean-Pierre Caraffa, archevêque de Chieſi, au diocéſe de Naples, qui s'appelloit *Theaté*. Ce prélat, qui fut fait pape, ſous le nom de Paul IV, fonda l'ordre des Théatins, en 1524, conjointement avec le B. Gaëten de Tiene, gentilhomme Vénitien. Les Théatins portent l'habit clérical, tel qu'il étoit en uſage au temps de leur inſtitution, & n'ont d'autre diſtinction bien remarquable que des bas blancs.

THÉOCATAGNOSTES. Ce nom, qui signifie Blasphémateur, fut donné à quelques sectaires audacieux qui avoient la témérité de reprendre en Dieu certaines actions, & certaines paroles.

THÉOCRATIE. C'est le nom que donne Josephe au gouvernement du peuple Juif, pour le distinguer de tous les autres gouvernements. En effet, Dieu étoit le véritable chef de la nation Juive; &, quoiqu'elle ait été gouvernée successivement par des juges, par des rois, & par des grands-prêtres, c'étoit toujours Dieu qui étoit le directeur de tous les événements importants; & toutes les loix émanoient particulierement de son autorité. Les juges, les rois, les grands-prêtres, n'étoient que ses lieutenants, qu'il choisissoit & déposoit à son gré; & quoiqu'on en puisse dire autant de tous les peuples, cependant il gouvernoit le peuple Juif d'une maniere beaucoup plus sensible & plus particuliere.

THÉODOTIENS : hérétiques, les mêmes que les Aloges ou Ennemis du Verbe. *Voyez* ALOGI.

THÉOGAMIES : fêtes que les anciens payens célébroient en l'honneur du mariage de Proserpine avec Pluton.

THÉOLOGAL : chanoine & docteur, chargé spécialement de prêcher & d'enseigner la théologie.

THÉOLOGIE : science qui a pour objets Dieu, & les choses qu'il a révelées. La théologie naturelle est la connoissance que nous avons de Dieu, par les seules lumieres de la raison. La théologie surnaturelle a pour fondement la révelation. Cette derniere se divise en Théologie positive, Théologie morale, & Théologie scholastique. La positive consiste dans la connoissance de l'Ecriture sainte, & des explications qu'en donnent les peres & les conciles, sans le secours de l'argumentation. La morale s'exerce particulierement à connoître les loix divines, qui servent à régler les mœurs & à faire une application juste de ces loix aux différentes actions de la vie, pour distinguer celles qui sont bonnes ou mauvaises, ou indifférentes. Enfin la scholastique discute, par la voie des raisonnements, les dogmes de la foi; en établit la certitude, les soutient contre ceux qui

les combatent; éclaircit les points douteux & contestés de la religion, & fournit des armes fort utiles contre les hérétiques.

THÉOLOGIEN : docteur versé dans la science de la religion. On a donné particulierement le nom de *Théologien* à l'Evangéliste S. Jean, parce qu'il s'est proposé pour but, dans son Evangile, de prouver la divinité de Jesus-Christ, contre les divers hérétiques qui l'attaquoient.

THÉOPASCHITES : hérétiques du cinquieme siécle, qui eurent pour chef un certain Pierre le Foulon. Ils furent ainsi nommés, parce qu'ils soutenoient que toute la Trinité avoit souffert à la passion de J. C.

THESMOPHORIES : fêtes que les Athéniens célébroient en l'honneur de Cérès, qui la premiere avoit donné des loix aux hommes, & leur avoit appris à cultiver la terre. Cette déesse les institua elle-même en mémoire des voyages qu'elle avoit faits pour chercher sa fille enlevée par Pluton. Les parties principales de ces fêtes peuvent se réduire à trois ; les préparations, les processions, & l'autopsie. Les préparations avoient pour but la frugalité, la chasteté, l'innocence. Plusieurs jours avant la fête, on se purifioit de toutes ses souillures : on s'abstenoit de tous les plaisirs des sens, même légitimes; & l'on pratiquoit la plus parfaite sobriété. Ensuite venoient les processions. Plusieurs vierges choisies portoient sur leur tête, d'Athènes à Eleusis, des corbeilles sacrées, où étoient enfermés un enfant, un serpent d'or, un van, des gâteaux, & plusieurs autres symboles. D'autres portoient certains livres, qui contenoient les cérémonies du culte secret de la déesse. Pendant la marche, des femmes Siciliennes couroient çà & là avec des flambeaux allumés, & appelloient à haute voix Proserpine. Ce qui regarde la derniere partie de la fête, qui est l'autopsie, ou la vue claire des mysteres, est amplement détaillé à l'article MYSTERES. Pendant tout le temps que duroit cette fête, il étoit défendu aux maris d'user du droit de l'hymen. Le nom de *Thesmophories* est dérivé d'un mot grec qui signifie Loi, & d'un autre, qui signifie je porte, parce que

Cérès étoit regardée comme la législatrice des hommes.

THÉTIS : une des principales divinités de la mer, adorée chez les anciens payens. Les poëtes la supposent femme de l'Océan, & mere de Nerée & de Doris. Sa beauté inspira de l'amour à Jupiter ; mais ayant appris que les destinées avoient arrêté que le fils de Thétis s'éleveroit au-dessus de son pere, il renonça au dessein qu'il avoit formé d'épouser cette nymphe, & lui donna Pélée pour époux, quoiqu'il ne fût qu'un simple mortel. Tous les dieux & toutes les déesses de l'Olympe furent invités aux noces de Thétis & de Pélée, à l'exception de la Discorde, qui, pour se venger de cet affront, jetta au milieu de la sale du festin une pomme d'or avec cette inscription : „ Qu'elle soit donnée à la plus belle!" Cette pomme fatale excita un grand différend entre les trois déesses, Junon, Pallas & Vénus. Paris le termina, en adjugeant la pomme à Vénus. Du mariage de Thétis avec Pélée naquit ce fameux Achille plus illustre en effet que son pere, & dont l'antiquité fabuleuse a tant vanté les exploits.

THÉVETAT *ou* THÉVATAT, frere de Sommona-Codom, jaloux de la sainteté éminente de son frere & des priviléges glorieux qu'il avoit acquis, forma le projet de le faire périr. Ainsi le jaloux Caïn conjura autrefois la perte d'Abel ; mais Sommona-Codom fut plus heureux qu'Abel. Il échapa à la fureur de son coupable frere. Ses bonnes œuvres furent ses principales armes. La charité sur-tout lui fut d'un grand secours. Cependant peut-être que cette vertu ni toutes les autres n'eussent pu lui procurer une victoire complette sur Thévatat, & sur plusieurs de ses ennemis qui s'étoient ligués avec son frere, si l'ange gardienne de la terre n'eut-elle-même pris sa défense. Elle ordonna aux ennemis de Sommona-Codom de lui rendre hommage comme à une divinité. Ses ordres furent méprisés ; mais le châtiment suivit de près la désobéissance. Elle ne fit que presser entre ses doigts sa chevelure mouillée : il en sortit aussi-tôt une mer immense, qui engloutit dans ses abysmes Thévatat & tous ses alliés

Les Siamois pensent que Thévatat est puni, dans les

enfers, d'un supplice qui a du rapport avec celui de la croix. Comme la mere de ce Thévatat se nomme *Marie*, ces circonstances ont frapé les Siamois, lorsqu'ils les ont retrouvées dans J. C., que les missionnaires leur annonçoient; ce qui leur a fait dire que J. C. n'étoit autre que Thévatat, frere de Sommona-Codom. M. de la Loubere a donné une Vie de Thévatat, où l'on trouve diverses circonstances différentes de celles que nous venons de rapporter, & plusieurs traits qui peuvent donner une connoissance plus étendue de ce personnage aussi fameux dans la Mythologie des Siamois que Lucifer dans nos Livres. On apprend, dans l'Ouvrage de M. de la Loubere, que Thévatat embrassa la profession de Talapoin, & même posséda le don des miracles, quoiqu'il ne soit jamais arrivé au souverain degré de la perfection. Plein de dépit de voir son frere Sommona-Codom le surpasser en sainteté, il forma contre lui un puissant parti, dont Sommona-Codom triompha par sa vertu. La méchanceté & la basse jalousie de Thévatat étant devenues publiques, il devint l'objet du mépris de ses partisans même, qui l'abandonnerent tous. Couvert d'opprobre & accablé de misere, Thévatat chercha les moyens de rentrer dans les bonnes graces de son frere; &, pour y réussir, affectant un grand zéle pour la pénitence & pour les austérités, il proposa à Sommona-Codom de prescrire à ses disciples d'habiter dans les déserts, de ne vivre que d'aumônes, de se vêtir de méchants haillons, & de ne manger ni viande ni poisson. Sommona-Codom, trop pénétrant & trop éclairé pour être la dupe de l'hypocrisie de son frere, lui répondit séchement qu'il n'obligeroit jamais personne à faire plus qu'il ne voudroit ou qu'il ne pourroit. Plusieurs disciples de Sommona-Codom, pleins d'une ferveur bouillante & mal réglée, & dont la jeunesse sans expérience ne pouvoit pas démêler les ruses de Thévatat, se laisserent séduire à ces belles apparences d'austérités, & quitterent le parti de Sommona-Codom pour s'attacher à celui de Thévatat; mais dans la suite, un des disciples de Sommona-Codom prêcha si vivement ces apostats, qu'il les ramena à la doctrine de leur premier maître.

Thévatat étant attaqué d'une maladie considérable, & sentant sa fin approcher, fit un nouvel effort pour se réconcilier avec son frere; mais il ne put y réussir. Sommona-Codom résista toujours à ses sollicitations. Il prédit cependant qu'il viendroit un jour auquel Thévatat seroit dieu, mais qu'il falloit qu'il expiât, pendant une longue suite de siécles, les crimes qu'il avoit commis. Thévatat, étant mort, fut précipité dans les enfers, & condamné à un supplice singulier. Une grande marmite de fer rouge lui sert de bonnet & lui couvre la tête. Ses pieds sont au milieu d'un brasier ardent. Il a le corps percé de deux broches de fer, dont l'une le traverse en longueur, & l'autre en largeur, de maniere qu'elles forment une espece de croix, qui a donné lieu aux Siamois de le comparer, & même de le confondre avec J. C. Thévatat souffrira dans les enfers, pendant un certain nombre d'années, au bout desquelles il reviendra sur la terre habiter différents corps jusqu'à ce que tous ses crimes soient entierement expiés.

Après la Loubere, écoutons le P. Tachard. Il nous apprendra encore quelques traits nouveaux qui corcernent Thévatat. Selon le raport de ce Jésuite, les Siamois pensent qu'avant que Thévatat eût déclaré la guerre à son frere, une seule religion réunissoit tous les hommes; mais que, Thévatat ayant séduit plusieurs peuples avec leurs rois, il se forma une nouvelle secte qu'ils pensent être celle des Chrétiens; conséquence qui suit nécessairement de la comparaison qu'ils font de Thévatat avec Jesus-Christ. Cette nouvelle secte fut sujette, comme toutes les hérésies, à des obscurités & à des disputes qui firent éclorre sept autres sectes qui, selon les Siamois, sont les mêmes que suivent les Hollandois, les Anglois, & tous les autres peuples qui se sont écartés des dogmes de l'Eglise Romaine. Ce que l'on trouve de plus singulier dans le P. Tachard, c'est la description du supplice de Thévatat dans les enfers. On y trouve que Thévatat est attaché à une croix avec de gros cloux; qu'il a sur la tête une couronne d'épines, & qu'un grand nombre de plaies couvrent son corps. Sommona-Codom, ayant vu son frere souffrant dans les enfers, lui

promit de le délivrer, s'il vouloit se soumettre à adorer trois choses qu'il lui exprima, en se servant de trois paroles sacrées, qui signifient Dieu, le Verbe de Dieu, l'imitateur de Dieu, & qui semblent avoir quelque rapport avec le mystere de la Trinité. Thévatat adora les les deux premieres choses; mais il refusa constamment d'adorer la derniere : c'est pourquoi il resta dans les enfers, & doit encore y rester fort long-tems, en punition de son opiniâtreté.

THEUTAT *ou* THEUTATES. C'est sous ce nom que les Gaulois adoroient particulierement Mercure. Ils regardoient ce dieu comme le fondateur de leur nation, & faisoient gloire de descendre de lui; c'est ce qu'exprime le nom de *Theutates*, qui signifie Pere de son Peuple. C'est principalement en l'honneur de Theutates que les Gaulois égorgeoint des victimes humaines, & pratiquoient ces sacrifices barbares, qui font frémir l'humanité.

THIARE. C'est un bonnet de figure conique, orné de trois couronnes, & embelli d'une grande quantité de pierreries, qui couvre la tête du pape, dans les jours de cérémonie. Ce bonnet est d'une magnificence & d'une richesse qui n'a point de prix. Le pape Paul II est le premier qui ait commencé à orner de pierreries la thiare pontificale. Il n'y avoit autrefois qu'une seule couronne sur la thiare des papes. Urbain V est le premier qui ait porté les trois couronnes; & c'est depuis lui que les Italiens donnent le nom de *triregne* à la thiare des papes.

THIASE. Ce mot qui, dans la langue phénicienne, signifie *bouc* ou *bélier*, étoit employé par les anciens payens pour désigner ceux qui, dans les fêtes de Bacchus, se déguisoient en boucs ou en béliers. On donnoit aussi le nom de Thiase aux danses extravagantes que formoient les Bacchantes en l'honneur du dieu du vin.

THIC-KA. C'est le nom que les Tonquinois donnent au *Xaca* des Japonois & au *Fo* des Chinois. Cette prétendue divinité, dont le culte s'est répandu dans la plus grande partie de l'Asie où elle est adorée sous différents noms, fit au Tonquin une secte très-nombreuse, qui est particulierement suivie par le peuple. Ceux de cette

secte pensent que les ames infideles à Thic-ka seront transportées, au sortir du corps, en dix lieux différents, où elles éprouveront, pendant un certain temps, de cruels supplices. Elles reviendront ensuite sur la terre où elles meneront une vie malheureuse; &, lorsqu'elles sortiront de ce nouveau corps, elles retourneront encore dans les dix enfers; &, ainsi, pendant toute l'éternité, elles passeront successivement de la mort à l'enfer & de l'enfer à la vie. Mais ceux qui auront accompli fidellement les préceptes de Thic-ka, après un certain nombre de transmigrations proportionnées à leur degré d'avancement dans la vertu, jouiront d'une félicité parfaite.

THNETO-PSYCHITES : hérétiques ainsi appellés, parce qu'ils enseignoient que l'ame de l'homme périssoit avec le corps, comme celle des bêtes.

THOR *ou* THORON : divinité adorée autrefois dans la Scandinavie & dans l'Allemagne, aujourd'hui encore par les Lapons. Les Celtes lui ont aussi rendu des hommages, sous le nom de *Taran* ou *Taranis*. Les Lapons sont persuadés que Thor regne avec un pouvoir souverain sur les hommes & sur les démons. Sa statue est ordinairement faite de bois de bouleau & du travail le plus grossier. Ce n'est proprement qu'une grosse bûche au bout de laquelle on a figuré une espece de tête. Un grand marteau, que l'on fait passer en travers de cette bûche, est l'instrument dont se sert la divinité pour punir les hommes & les démons rebelles. Elle a un clou enfoncé dans la tête; & il y a un petit caillou attaché à ce clou. Chaque année, pendant l'automne, les Lapons fabriquent avec la même délicatesse une nouvelle statue du dieu Thor; & ils la consacrent par le sacrifice d'un renne dont le sang & la graisse servent à froter l'idole. Outre cette statue de Thor, que les Lapons érigent tous les ans, „ ils sont obligés, dit Schæffer, „ de lui en ériger une autre, à chaque fois qu'ils lui „ immolent un renne. Ils placent toutes ces images les „ unes près des autres, sur la table qui est dans le lieu „ sacré, derriere la cabane; ensuite ils égorgent la vic„ time & lui font le sacrifice. La victime est d'ordinaire

„ un renne mâle, qu'ils immolent en lui perçant le cœur „ avec la pointe d'un couteau. On reçoit dans un vaisseau le sang le plus proche du cœur, & l'on en frote „ Thoron à la tête, au dos & sur l'estomac; où ils font „ avec ce même sang des lignes en forme de croix. „ Derriere Thoron, les Lapons arrangent les bois & les „ os de la tête du renne immolé, & devant lui une „ espece de boête, faite de bouleau, pleine de petits „ morceaux de chair pris de toutes les parties du corps „ de ce renne, avec de la graisse fondue par-dessus. Le „ reste des chairs s'emploie aux usages de la famille."

THYRSE : javelot envelopé de feuilles de vigne, que les anciens poëtes donnoient pour sceptre à Bacchus, & que portoient aussi les Bacchantes dans les fêtes de ce dieu.

TIEDEBAIK : divinité Japonoise. On la voit dans le temple d'Osacca, représentée avec la tête d'un sanglier. Une couronne d'or étincellante de pierreries orne cette tête hideuse. Elle a quatre bras & autant de mains: dans l'une elle tient un sceptre; elle a dans l'autre la tête d'un dragon: la troisieme main porte un cercle d'or, & la quatrieme une fleur. L'idole toute entiere n'est qu'or & que pierreries. Elle foule aux pieds un monstre affreux, tel qu'on dépeint le diable.

TIEN-SU : célébre personnage Chinois, qui se distingua, pendant sa vie, par son habileté surprenante dans tous les arts, & qui est adoré comme une divinité dans le royaume de Tonquin. On l'invoque dans toutes les circonstances importantes, mais principalement lorsqu'on met un enfant en apprentissage pour quelque métier que ce soit.

TIERCE. C'est la seconde des petites heures du bréviaire, qu'on appelle *canoniales*. Elle est ainsi nommée, parce qu'on la disoit à la troisieme heure, selon la maniere de compter des anciens, c'est-à-dire, à neuf heures du matin, suivant notre usage.

TIERS-ORDRE : pieuse association de personnes séculieres & même mariées, qui se conforment, autant que leur état peut le permettre, à la fin, à l'esprit & aux régles d'un certain ordre religieux, auquel elles s'as-

ſocient & ſous la direction duquel elles ſe mettent. Tel eſt le tiers ordre de S. François, de S. Dominique, de S. Auguſtin, &c.

Il y a cependant des tiers-ordres qui ne ſont pas de ſimples aſſociations, mais des ordres religieux.

TIRAS : nom particulier que les Japonois donnent aux temples ou pagodes de la ſecte de Budſdo.

TIRINANXES *ou* TERUMWANSES : prêtres de l'iſle de Ceylan, particulierement conſacrés au ſervice de Buddu. Ils forment l'ordre le plus diſtingué du clergé de cette iſle; & c'eſt parmi eux que l'on choiſit les ſupérieurs des autres prêtres. Le chef des Tirinanxes eſt le ſouverain pontife du pays; & toutes les affaires qui ont rapport à la religion reſſortiſſent à ſon tribunal. Il tient en main une eſpece de ſceptre ou d'éventail, qui le diſtingue des autres; & il eſt ordinairement décoré d'un ruban tiſſu d'or. Il n'y a que les gens recommandables par leur naiſſance, par leur ſçavoir & par leur mérite perſonnel, qui puiſſent être admis dans l'ordre des Tirinanxes. Ces prêtres ſont revêtus d'une caſaque jaune, qui forme pluſieurs plis autour des reins, & qu'ils attachent avec une ceinture de fil. Quoiqu'ils aient la tête raſée, ils ne ſe la couvrent jamais. Tout travail manuel leur eſt interdit. Ils ſont obligés de garder le célibat; & ce ſeroit un crime pour eux de toucher ſeulement une femme du bout du doigt. Ils ne doivent faire qu'un bon repas par jour; mais on leur permet une collation legere, qui conſiſte en quelques fruits & quelques légumes. L'uſage du vin leur eſt défendu; mais ils peuvent manger de la viande, pourvu toutefois qu'ils ne participent, en aucune maniere, à la mort des animaux dont ils mangent la chair, ſoit en ordonnant, ſoit même en conſentant qu'on les tue. Leur état ne les engage pas irrévocablement. Ils peuvent, quand ils le jugent à propos, rentrer dans l'ordre des laïques, & prendre une femme. Rien n'eſt plus ſimple que la cérémonie qu'ils obſervent pour ſe ſéculariſer. Ils jettent le froc, non pas aux orties, ſelon le proverbe populaire, mais dans la riviere. Ils ſe baignent enſuite le corps & la tête, ſans doute pour effacer le caractere ſacerdotal, &, ſans autre for-

malité, les voilà devenus féculiers. Le peuple a pour ces prêtres prefqu'autant de vénération que pour les dieux dont ils font les miniftres. Il fe profterne refpectueufement devant eux, lorfqu'ils paffent; & ces prêtres fuperbes, à l'exemple de leurs dieux, ne daignent pas répondre, par la plus legere inclination, aux honneurs qu'on leur rend. S'ils vont dans quelque maifon, on leur préfente un fiége couvert d'une natte, & d'un linge blanc; ufage qui ne fe pratique dans le pays que pour eux & pour le roi.

TLALOCH *ou* TESCALIPUCA : divinité adorée par les Mexicains. Ils la repréfentoient fous une forme humaine; mais la pierre noire dont fa ftatue étoit faite, lui donnoit un air affreux & lugubre. Elle étoit affife, ayant des pendants d'oreille d'or & la poitrine couverte d'un gros bijou attaché à fon col par une chaîne d'or. Elle avoit la lévre inférieure percée. On paffoit dans l'ouverture un tuyau de cryftal, long d'environ un demi-pied, & à l'extrémité duquel on attachoit quelquefois une plume verte ou bleue. Ses longs cheveux étoient treffés avec un filet d'or. Au bout de la treffe pendoit une oreille, fymbole de l'attention avec laquelle le dieu écoutoit les prieres des dévots. D'une main il tenoit quatre fléches, de l'autre un miroir & un éventail fait de plumes de toutes fortes de couleurs. Ces ornements étoient fymboliques, ainfi que plufieurs autres dont l'idole étoit environnée. Quelquefois Tefcalipuca paroiffoit armé d'un javelot qu'il s'apprêtoit à lancer, portant dans la main gauche un bouclier fur lequel cinq pommes de pin étoient rangées en forme de croix. Autour de ces pommes, on voyoit s'élever quatre fléches. Les fonctions que l'on attribuoit à Tefcalipuca le rendoient infiniment redoutable. C'étoit lui qui puniffoit les crimes, qui envoyoit tous les fléaux, la guerre, la famine, la pefte. Il préfidoit auffi à la pénitence ; & c'étoit en fon honneur qu'une troupe de fanatiques déchiroient cruellement leur corps.

On s'adreffoit auffi à ce dieu pour obtenir une heureufe moiffon ; & c'étoit à force de fang & de cruautés qu'on tâchoit de fe le rendre favorable. Dès que les

grains commençoient à percer le sein de la terre, & à s'élever un peu, on immoloit à Tlaloch, sur une colline, un garçon & une fille âgés de trois ans, & de condition libre. On ne leur arrachoit pas le cœur, comme aux prisonniers de guerre : on leur coupoit seulement la gorge; &, après les avoir envelopés dans une robe neuve, on déposoit leurs corps dans un tombeau de pierre. Lorsque les grains avoient une certaine hauteur, on doubloit le nombre des victimes; mais elles étoient moins nobles. Quatre enfants esclaves étoient immolés à Tlaloch, puis ensevelis dans une cave. Une famine affreuse, qui avoit autrefois désolé le pays, avoit donné lieu à ces barbares sacrifices. Lorsque le temps de la moisson étoit venu, on imploroit encore la protection de Tlaloch par des offrandes de maïs que chacun avoit cueilli dans son champ. On présentoit aussi à ce dieu des coupes pleines d'une liqueur nommée *attolle*, faite avec du grain & une gomme odoriférante, appellée *copal*. On paroit sa statue de guirlandes de fleurs; & l'on faisoit de grandes réjouissances.

Les Mexicains célébroient, en son honneur, une fête solemnelle, le 19 de Mai, que l'on pourroit appeller *fête de l'expiation*. Dans ce jour, tous les pécheurs venoient dans son temple pleurer leurs péchés, & en demander le pardon. La veille de cette fête, les seigneurs les plus distingués du Mexique venoient en cérémonie apporter au prêtre de Tescalipuca un habillement neuf, dont il devoit se servir le jour de la cérémonie. Dès le matin de la fête, toutes les portes du temple étoient ouvertes. Un prêtre faisoit entendre le son du cor, en se tournant vers les quatre parties du monde, & sembloit inviter les pécheurs à accourir des quatre coins de la terre; puis il se frotoit le visage avec de la poussiere, accompagnant cette action d'humilité d'un regard de componction qu'il portoit vers le ciel. Touchés de cet exemple, les assistants commençoient à se jetter la face contre terre, & à se meurtrir le visage, poussant des cris lamentables, détestant leurs péchés, & implorant la miséricorde de Tescalipuca, avec cette énergie que donne la crainte mêlée d'un peu

d'espérance. On faisoit ensuite une procession, qui avoit quelque rapport avec celles des pénitents d'Espagne & d'Italie. Plusieurs prêtres, le visage peint en noir & les cheveux tressés avec un cordon blanc, portoient autour du temple une espece de litiere dans laquelle étoit enfermée la statue de Tescalipuca. Devant la litiere, deux prêtres marchoient l'encensoir à la main, avec lequel ils encensoient souvent la sainte voiture. Les pénitents imitoient le mouvement de l'encensoir; &, lorsqu'il s'élevoit en l'air, ils élevoient aussi leurs bras vers le ciel. Lorsque l'encensoir retomboit, ils laissoient tomber leurs bras. Cet exercice, quoique fatiguant, étoit cependant moins rude que celui de quelques autres pénitents qui se flagelloient cruellement avec des cordes garnies d'épines. Les moins fervents & les plus raisonnables se contentoient de répandre des fleurs sur le chemin, en l'honneur du dieu. La procession étant finie, le dieu, ou plutôt son ministre, recueilloit les gages sensibles de la piété des dévots, c'est-à-dire les offrandes. Cette fête étoit terminée, comme toutes les autres fêtes payennes, par un grand festin où les convives étoient d'autant plus joyeux, qu'ils s'imaginoient avoir reçu le pardon de tous leurs péchés. Le dieu Tescalipuca étoit de la partie. Mais, pour conserver toujours le *decorum*, il avoit son couvert à part. De jeunes Vestales, conduites par un vieux prêtre, apportoient les viandes sacrées sur la table du dieu. Pour son dessert, on le régaloit du sang d'un homme que l'on égorgeoit devant lui, & qui sans doute étoit regardé comme une victime d'expiation pour les péchés de tout le peuple.

TOÏA. C'est sous ce nom que les habitants de la Floride adorent le diable, c'est-à-dire l'auteur du mal. On assure que cet être, quel qu'il soit, tourmente beaucoup ses adorateurs, & que, pour satisfaire son inclination malfaisante, il leur déchire quelquefois le corps de la maniere la plus cruelle. On soupçonne, avec assez de fondement, que le diable ne commet toutes ces violences, que par le ministere de ses prêtres qui sont interessés à entretenir dans tous les cœurs la

crainte du dieu Toïa, pour augmenter le nombre des offrandes destinées à l'appaiser.

Les Floridiens célébrent, tous les ans, une fête solemnelle en l'honneur de Toïa. La veille, les femmes ont soin de décorer d'une maniere convenable la place destinée à la cérémonie, & de faire les préparatifs nécessaires. Le lendemain, tout le peuple s'y rend, précédé du Paraousti ou chef du canton. Les assistants forment un cercle, au milieu duquel trois Jouanas, ou prêtres, font des sauts & des contorsions ridicules, qu'ils accompagnent d'affreux hurlements. Ils se retirent ensuite, & s'enfoncent dans des bois sombres, sous prétexte de consulter le dieu Toïa. Pendant leur absence, le peuple ne cesse de crier & de hurler, particulierement les femmes qui se distinguent toujours dans ces sortes de fêtes. Cruelles dans leur piété, elles déchirent avec des écailles de moule les bras de leurs filles, & font rejaillir leur sang en l'air, comme une offrande qu'elles présentent à Toïa, en prononçant son nom par trois fois. Deux jours se passent en cris & en hurlements, sans qu'aucun des assistants prenne la moindre nourriture. Enfin, le troisieme jour, on voit paroître les Jouanas, qui rapportent la réponse du dieu, & recommencent leurs danses grotesques. La cérémonie se termine par un grand repas où chacun se dédommage d'un si long jeûne.

TOPILZIN. C'est le nom que portoit le grand-prêtre des Mexicains, dont l'autorité s'étendoit sur tout ce qui concernoit la religion. Son habillement étoit conforme à sa dignité. Des plumes de différentes couleurs couronnoient sa tête. Il portoit une mante d'écarlate, & avoit des pendants d'oreilles d'or, auxquels étoient attachées des émeraudes. Il avoit la levre inférieure percée, & portoit dans l'ouverture un tuyau bleu; ornement singulier, mais respectable à la nation, qui en voyoit un pareil à la lévre de Tescalipuca, un de ses principaux dieux.

TORANGA: l'un des Camis ou héros Japonois, qui, par leurs belles actions, ont mérité les honneurs divins. Du rang de simple chasseur, il s'éleva sur le

thrône par son mérite. Il acquit une gloire immortelle, par la défaite d'un tyran barbare, qui exerçoit dans le Japon d'horribles cruautés, & qui étoit d'autant plus redoutable qu'il avoit dans son parti huit rois puissants. Toranga est ordinairement représenté combatant contre ce tyran qui a huit bras, par allusion aux huit rois de son parti. Toranga, qui n'est armé que d'une simple hache, triomphe de leurs efforts. Sous les pieds de cet illustre guerrier on voit un horrible serpent. Le temple de Toranga est situé dans la province de Vacata. Il est distingué de tous les autres par quatre bœufs dorés, qui sont placés aux quatre coins du toit. Une troupe de mendiants rode ordinairement autour de ce temple, & gagne sa vie à chanter les louanges de ce fameux guerrier.

TOSSITOKU : divinité Japonoise, laquelle est dans le Japon ce qu'étoit la Fortune chez les Grecs & chez les Romains. On la représente debout sur un rocher. Sa taille & sa figure n'annoncent rien d'heureux. Ce simulachre est hideux & difforme. Une longue barbe mal peignée lui descend jusques sur la poitrine. Il est enveloppé dans une robe extrêmement large, dont les manches sur-tout ont une étendue & une ampleur immenses. Il a dans la main un éventail. Les Japonois lui rendent de grands honneurs, particulierement au commencement de l'année.

TOUPAN. Coréal nous apprend que les peuples du Brésil honorent, sous ce nom, un certain esprit qui préside au tonnerre. Il ajoûte, que ces peuples sont saisis de la plus grande frayeur, lorsqu'ils entendent tonner; „ &, „ quand on leur dit qu'il faut adorer Dieu, qui est „ l'auteur du tonnerre, c'est chose étrange, répondent- „ ils, que Dieu, qui est si bon, épouvante les hom- „ mes par le tonnerre."

TOUQUOA : divinité mal-faisante que les Hottentots adorent. Ils la regardent comme le principe & la source de tous les maux... Ils sont persuadés qu'elle a sur-tout une chanse particuliere contre leur nation ; & ils ne manquent pas de lui attribuer tous les malheurs qui leur arrivent. Ce qui redouble leur crainte, c'est qu'ils ignorent quelles sont les actions qui offensent cette divi-

nité bizarre, & que souvent il arrive qu'ils ont encouru sa disgrace, sans même le sçavoir. Dans cette incertitude, ils lui rendent de fréquents honneurs pour prévenir les effets de son ressentiment. Ils lui immolent communément un bœuf, ou un mouton, dont ils mangent la chair, & dont la graisse leur sert à se froter le corps.

TOUSSAINTS : fête que l'Eglise célébre le premier jour de Novembre, en l'honneur de tous les Saints. „ Originairement c'étoit la dédicace de l'ancien Panthéon „ de Rome, appellé *la Rotonde*, qui fut converti en „ église, sous le titre de sainte Marie-aux-Martyrs, par „ Boniface IV, le 13 de Mai, en 613. Grégoire III, „ en 731, fit bâtir une chapelle en l'honneur de tous „ les Saints, & institua une fête & un office pour ce „ jour. Ce ne fut d'abord que pour la chapelle du pa- „ pe ; mais Grégoire IV, en 825, l'étendit dans toute „ l'église, ayant engagé Charlemagne à la faire célébrer „ dans son Empire. Il lui donna le nom de la *Fête de* „ *tous les Saints*, & la fixa au premier Novembre. Le „ concile de Selingestat, en l'onzieme siécle, lui donna „ une vigile qui fut reçue dans l'Eglise ; & Sixte IV, „ en 1480, lui établit une octave. On peut s'étonner „ qu'une fête, qui n'est que votive, soit devenue si „ solemnelle & avec octave. "

TOZI. Ce nom, qui signifie *grand-mere*, étoit donné par les Mexicains à une de leurs anciennes reines, qu'ils avoient divinisée, & qui étoit comme leur Cybele. La maniere dont ils s'y prirent, pour faire son apothéose, est des plus singulieres. Ils n'attendirent pas qu'une mort naturelle terminât sa vie. Ils la tuerent, l'écorcherent ensuite & couvrirent de sa peau le corps d'un jeune homme. Ils ne pratiquerent cette étrange & barbare cérémonie que par l'ordre exprès de Vitziliputzli ; & cette sanglante apothéose est l'époque des sacrifices barbares qu'ils commencerent à offrir à leurs dieux.

TRADITION. „ C'est, dit M. Allez, la parole de „ Dieu émanée, ou de la bouche même de J. C., ou re- „ cueillie par les apôtres inspirés du S. Esprit, ou transmise „ de vive voix par les premiers fideles à leurs successeurs. „ Elle est comme consignée dans les conciles, dans les écrits

„ des Peres, & dans l'uniformité de croyance de tou-
„ tes les églises. C'est cette croyance des mêmes véri-
„ tés, qui, comme une chaîne non interrompue, re-
„ monte depuis nous jusqu'aux apôtres, qui forme ce
„ qu'on appelle la Tradition." Les dogmes de la foi & les régles des mœurs sont l'objet de la tradition. Avant que le nouveau Testament fût écrit, la tradition étoit la seule régle de la foi.

On ne doit regarder comme tradition divine & apostolique que ce qui a toujours été généralement enseigné & pratiqué par toute l'Eglise, sans qu'on en sçache le commencement. Tout ce qui ne porte pas ce caractere est de la tradition humaine.

TRADITIONNAIRES. C'est le nom que l'on donne aux Juifs qui admettent la Tradition, & qui expliquent l'Ecriture, par les traditions de leurs peres, en cela opposés aux Caraïtes qui ne reconnoissent que l'Ecriture sainte sans aucune tradition. *Voyez* CARAÏTES.

TRANSFIGURATION : fête que l'Eglise célébre, le 6 du mois d'Août, en mémoire des miracles que Jesus-Christ opéra en présence des apôtres Pierre, Jacques & Jean, lorsqu'il se transfigura sur le Thabor, & se fit voir au milieu de Moyse & d'Elie. Nous avons des sermons de S. Léon sur la Transfiguration; mais on ne voit pas qu'on en fît alors une fête ou un office. Dans les statuts de Pierre Maurice, abbé de Cluni, au temps de S. Bernard, on trouve la transfiguration ordonnée comme une fête solemnelle. Pothon, moine de Prusse, qui vivoit au même temps, en parle comme d'une fête nouvellement instituée, & la traite d'innovation. Le pape Calixte III, en 1457, la rendit générale, & en fit faire un office propre. Jean Beleth rapporte que, de son temps, en ce jour, on disoit la Messe avec du vin nouveau que l'on pressoit des grapes qui commençoient à meurir. Cette fête est très-solemnelle en orient.

TRANSLATION DE RELIQUES : cérémonie qui consiste à transporter des reliques d'un lieu à un autre; ce qui se fait avec beaucoup d'appareil. L'évêque du lieu commence par reconnoître & examiner

l'état & la nature des reliques que l'on doit transporter. Les médecins & les anatomistes sont consultés sur cet article important. Leur décision est suivie d'un inventaire exact que fait un notaire, & dont il dresse un acte. Après toutes ces formalités, on porte avec pompe les reliques, sous un dais, à l'église où l'on veut les placer. Elles sont précédées d'une procession solemnelle; & deux thuriféraires les encensent continuellement pendant la marche. Il n'y a que les ecclésiastiques qui aient droit de les porter. On entonne le *Te Deum*, au moment où elles entrent dans l'église. Après qu'elles ont resté quelque temps sur l'autel, exposées à la vénération du peuple, l'évêque les bénit, & les serre dans le lieu auquel elles sont destinées. Une lampe reste allumée, jour & nuit, devant l'endroit où elles reposent, & les ecclésiastiques y font la garde tour-à-tour.

TRANSSUBSTANTIATION, c'est-à-dire, Changement d'une substance en une autre. Les théologiens se servent de ce terme pour désigner le changement miraculeux qui se fait, par la consécration, de la substance du pain & du vin en la substance du Corps & du Sang de Jesus-Christ.

TRAVESTISSEMENT : action de se vêtir d'autres habits que de ceux de son sexe & de son état, afin de se déguiser. On lit dans le Deutéronome, chapitre 22, ℣. 5 : „ Que l'habit de l'homme ne soit „ point sur la femme; que la femme ne se revête point „ de celui de l'homme." C'est pourquoi les Juifs évitent avec soin de jamais déguiser leur sexe. Par la même raison, ils n'emploient jamais aucune sorte de fard pour se peindre le visage.

TRINITAIRES. On a donné ce nom à des hérétiques, qui erroient sur le mystere de la sainte Trinité.

TRINITAIRES : religieux d'un ordre fondé sous les auspices de la Trinité pour la rédemption des Chrétiens captifs chez les infideles. *Voyez* MATHURINS.

TRINITÉ : mystere fondamental de la Religion Chrétienne, qui nous enseigne qu'il y a un seul Dieu en trois Personnes; Pere, Fils, & Saint-Esprit, qui n'ont qu'une même nature divine. Ce n'est pas de no-

tre sujet de nous étendre sur ce mystere profond & impénétrable, qu'il faut croire humblement, & sur lequel toutes les recherches simplement curieuses qu'on a voulu faire ont été des erreurs. Ce mystere est prouvé par les saintes Ecritures & par la Tradition.

TRITHÉITES : hérétiques du sixieme siécle. L'auteur de cette hérésie fut un grammairien, nommé *Jean*, & surnommé *Philoponos* ou *Laborieux*. Il objectoit un jour aux Catholiques, qu'en admettant deux natures en Jesus-Christ, il falloit qu'ils admissent deux hypostases ou deux personnes. On lui répondit que la nature & l'hypostase étoient différentes; autrement, qu'y ayant trois hypostases dans la Trinité, il y auroit aussi trois natures. Il avoua la conséquence, & reconnut dans la Trinité trois natures particulieres outre la commune. ainsi il admettoit trois dieux, dont ses sectateurs furent nommés *Trithéïtes*. Il nioit aussi que les ames pussent ressusciter un jour avec les mêmes corps.

TRITON : demi-dieu marin, que les anciens payens honoroient comme le principal officier & le trompette de Neptune, dieu de la mer Ils lui attribuoient l'emploi de calmer les flots & de faire cesser la tempête. On le représentoit avec la partie supérieure d'un homme, & la partie inférieure d'un poisson, qui se terminoit par une queue de dauphin. Il portoit en main une conque, qui lui servoit de trompette. Les poëtes ont imaginé plusieurs Tritons qui traînoient le char de Neptune & d'Amphitrite, & servoient d'officiers & de trompettes aux principales divinités de la mer.

TROPHONIUS, fils d'un roi de Thébes, ou d'Orchomène, selon le sentiment de plusieurs, &, selon les poëtes, fils d'Apollon, se rendit célébre pendant sa vie par plusieurs temples qu'il bâtit en l'honneur des dieux, & particulierement d'Apollon son prétendu pere. Il fit ces ouvrages conjointement avec son frere Agamède, architecte fameux. Entre les divers édifices que les deux freres éleverent, on distinguoit le temple de Neptune à Mantinée, & celui d'Apollon à Delphes.

On rapporte qu'après ce dernier ouvrage, les deux

freres ayant demandé à Apollon la récompense de leurs travaux, le dieu leur répondit que, dans huit jours, ils seroient satisfaits; qu'ils eussent cependant à se réjouir & à faire bonne chére. Ils suivirent cet avis; mais, au bout du terme, ils moururent. Quelques auteurs racontent différemment leur mort. Ils disent que le roi Hyrcus les ayant employés pour lui bâtir un fort propre à renfermer ses thrésors, à Lébadie, ville de Béotie, les fit secrettement mourir tous deux, après qu'ils eurent achevé l'ouvrage, de peur qu'ils ne découvrissent le lieu où il mettoit ses richesses, ou qu'ils ne les enlevassent eux-mêmes. Il fit ensuite courir le bruit que la terre s'étoit entr'ouverte sous leurs pas, & les avoit engloutis tout vivans. Plusieurs années après, les Béotiens, étant affligés d'une grande sécheresse, consulterent Apollon, qui leur répondit qu'il falloit avoir recours à Trophonius dont le tombeau étoit à Lébadie. On chercha ce tombeau, qui avoit toujours été ignoré. Des députés s'y rendirent en cérémonie, & y apprirent les moyens de faire cesser la sécheresse. Les Béotiens, pénétrés de reconnoissance, firent construire au même endroit un temple en l'honneur de Trophonius. Praxitèle fit sa statue. Trophonius commença d'être révéré comme un dieu; & ses oracles devinrent presqu'aussi célébres que ceux de Delphes. Voici comment parle Pausanias de cet oracle de Trophonius, au neuvieme Livre de son Voyage de la Gréce, où il décrit les monuments de la Béotie. „ Pour ce qui regarde l'oracle de Trophonius, dit cet auteur, voici les cérémonies que l'on observe pour le consulter. Il faut que le consultant fasse d'abord une retraite d'un certain nombre de jours, dans une petite chapelle dédiée au bon Génie & à la bonne Fortune. Là, il pratique diverses sortes d'expiations; s'abstient d'eaux chaudes; se lave souvent dans le fleuve Hercinas, & ne vit que des chairs des victimes. Il offre de fréquents sacrifices à Trophonius & à ses enfants, à Apollon, à Saturne, à Jupiter, surnommé Roi; à Junon Hénioque, c'est-à-dire, Conductrice de Chariots, & enfin à une certaine Cérès Européenne, nourrice de Trophonius,

„ à ce qu'on prétend. L'aruſpice eſt préſent, & ob-
„ ſerve les entrailles des victimes. Il juge par-là ſi Tro-
„ phonius eſt diſpoſé à écouter favorablement le con-
„ ſultant. Cependant, de toutes les victimes qu'on
„ immole à Trophonius, il n'y a qu'un certain bélier,
„ qu'il ſacrifie la nuit même qu'il doit deſcendre dans
„ l'antre de Trophonius, qui faſſe connoître clairement
„ la volonté du dieu. Les autres victimes ne ſont point
„ déciſives; &, quand leurs entrailles feroient toutes
„ favorables, on n'en pourroit tirer aucun bon augure,
„ ſi celles du bélier ne l'étoient pas. Lorſqu'il arrive
„ que toutes les victimes s'accordent à préſager un bon
„ ſuccès, le conſultant eſt conduit la nuit par des prê-
„ tres ſur le bord du fleuve Hercinas. Là, deux en-
„ fants de treize ans lui frotent tout le corps d'huile,
„ & le baignent dans l'eau du fleuve. On le mene en-
„ ſuite à la ſource de ce même fleuve, où on lui fait
„ boire de l'eau d'une fontaine, appellée *Lethé*, qui a
„ la vertu de lui faire oublier tout ce qu'il ſçavoit au-
„ paravant; puis d'une autre fontaine, nommée *Mné-*
„ *moſine*, qui a la propriété de lui faire retenir tout ce
„ qu'il verra dans l'antre; après quoi, on lui montre
„ une ſtatue qu'on prétend avoir été faite par Dédale,
„ & que les prêtres ne font voir qu'à ceux qui ſont ſur
„ le point de conſulter l'oracle. Le conſultant, après
„ avoir regardé avec dévotion ce ſimulacre, s'avance
„ vers le lieu de l'oracle, revêtu d'une tunique de lin,
„ ceint de bandelettes, ayant à ſes pieds des ſouliers
„ communs, & à la façon du peuple. L'oracle eſt ſitué
„ ſur une montagne, derriere un bois. Au milieu d'une
„ enceinte de marbre blanc, qui s'éleve à la hauteur
„ de deux coudées & dont le pourtour eſt orné d'obé-
„ liſques d'airain, il y a une caverne qui n'a pas été
„ creuſée par la nature mais par l'art, & avec de cer-
„ taines proportions. Elle a la forme d'un four: ſa
„ largeur eſt d'environ quatre coudées; elle en a huit
„ de profondeur. On n'y deſcend point par des degrés,
„ mais par le moyen d'une petite échelle. Lorſqu'on
„ eſt deſcendu, on trouve au fond une ouverture fort
„ étroite, qui conduit à une autre caverne. Le conſul-

„ tant

„ tant se couche à terre, tenant en main des gâteaux
„ faits avec du miel. Il passe ses pieds par cette ouver-
„ ture; & aussi-tôt il se sent emporté dans l'autre ca-
„ verne, par une force secrette. Etant ainsi entré dans
„ le sanctuaire de Trophonius, l'avenir lui est dévoilé,
„ tantôt par le moyen d'un songe, tantôt par le secours
„ d'une voix qui se fait entendre; puis il s'en retourne
„ par la même ouverture, comme il y étoit entré, c'est-
„ à-dire les pieds les premiers. On dit que, de tous
„ ceux qui sont entrés dans l'antre de Trophonius, il
„ n'y a qu'un seul homme qui n'en soit point sorti.
„ C'étoit un espion du roi Démétrius qui venoit exa-
„ miner s'il n'y avoit point quelque chose à piller dans
„ le temple de Trophonius. Le cadavre de ce malheu-
„ reux fut jetté dehors par une autre ouverture que
„ celle de l'antre sacré. Le consultant n'est pas plutôt
„ sorti de la caverne, que les prêtres le font asseoir sur
„ un thrône qu'on appelle de *Mnémosine*; puis ils lui
„ demandent ce qu'il a vu ou entendu. Ils le transpor-
„ tent ensuite dans cette même chapelle du bon Génie
„ & de la Fortune, où il a d'abord demeuré. Là, il
„ reste, pendant quelque temps, immobile de frayeur
„ & d'étonnement, ne connoissant ni lui-même ni les
„ autres. Enfin ses esprits lui reviennent peu-à-peu; &
„ il commence à reprendre sa situation naturelle. Je n'en
„ parle pas par ouï-dire : j'ai vu ce que j'avance; &,
„ qui plus est, je l'ai éprouvé moi-même, étant allé
„ comme les autres consulter l'oracle de Trophonius."

TSCHECTÉAS : secte de Bramines ainsi nommés, parce qu'ils honorent particulierement un dieu, nommé *Tschecti*, qu'ils regardent comme bien supérieur à Brama, à Vistnou & à Ixora. Ils ont encore cela de particulier qu'ils n'ajoûtent point foi à tout ce qui est rapporté dans le livre de la loi, appelle *Vedam*, & ne reconnoissent point d'autre preuve, ni d'autre autorité que leurs sens. Cette secte, qui choque trop ouvertement les opinions reçues, est peu considérable & peu accréditée.

TURLUPINS : hérétiques du quatorzieme siécle, qui faisoient trophée des actions les plus honteuses. Ils

pouſſoient l'impudence juſqu'à ſe montrer nuds dans les rues, & juſqu'à commettre en public les plus grandes infamies. Ils enſeignoient que, quand l'homme étoit arrivé à un certain état de perfection, il pouvoit s'abandonner, ſans crainte comme ſans péché, à ſes paſſions déréglées ; ſatisfaire ſes plus ſales deſirs. Des extravagances auſſi révoltantes, une morale auſſi groſſiere, ne leur auroient pas attiré grand nombre de ſectateurs, s'ils n'avoient pas ſçu en tempérer l'impudence par de grands airs de ſpiritualité & de dévotion qu'ils affectoient pour mieux s'inſinuer dans les eſprits, & faire tomber les femmes, comme dit Gerſon, dans le piége de leurs deſirs impudiques. Le bras eccléſiaſtique & le bras ſéculier s'armerent contre cette ſecte déteſtable. L'on prit tous les ſoins poſſibles pour l'exterminer. Il n'y avoit pas moins que la peine du feu pour quiconque étoit convaincu d'être Turlupin. En quantité d'endroits, on en brûla publiquement ; & l'on jettoit avec eux dans les flammes leurs livres, leurs habits, & tout ce qu'on ſçavoit leur appartenir. Ils ſe multiplierent beaucoup en Savoie & en Dauphiné. On prétend qu'ils ne furent nommés *Turlupins*, que parce qu'ils ſe retiroient ſouvent dans des lieux écartés, habités par des loups.

TYRE : ſorte d'inſtrument dont les Lapons ſe ſervent pour leurs opérations magiques. Schæffer nous en fournira la deſcription. „ Cette tyre n'eſt autre choſe „ qu'une boule ronde, de la groſſeur d'une noix, ou „ d'une petite pomme, faite du plus tendre duvet... „ de quelqu'animal... polie par-tout, & ſi legere, qu'elle „ ſemble creuſe. Elle eſt d'une couleur mêlée de jau- „ ne, de vert & de gris, qui tire un peu plus ſur le „ jaune... On aſſure que les Lapons vendent cette ty- „ re ; qu'elle eſt... comme animée... & qu'elle a du „ mouvement ; en telle ſorte que celui qui l'a achetée, „ la peut envoyer ſur qui il lui plait... Cette tyre va „ comme un tourbillon. S'il ſe rencontre en ſon che- „ min quelque choſe d'animé, cette choſe reçoit le mal „ qui étoit préparé pour un autre."

UNI

UBIQUISTES *ou* UBIQUIAIRES. C'eſt le nom d'une ſecte particuliere de Luthériens qui ſoutiennent que le corps de Jeſus-Chriſt eſt par-tout où ſe trouve la divinité. Jean de Weſtphalie, miniſtre de Hambourg, inventa cette héréſie en 1552, & fut réfuté par Mélanchton ; mais les raiſons de ce ſçavant homme n'empêcherent pas que la doctrine de l'Ubiquité ne fît de grands progrès.

ULÉMA : nom générique, par lequel on déſigne en Turquie le corps des miniſtres de la religion. Cette eſpece d'hiérarchie, s'il eſt permis de s'exprimer de la ſorte, tient beaucoup plus au gouvernement politique qu'à la religion, qui n'a preſque ni rits ni cérémonies extérieures. Le Muphti, qui repréſente Mahomet, eſt le chef de l'Uléma. Sa juriſdiction s'étend par tout l'Empire pour ce qui regarde la religion & la juriſprudence. Il a ſous lui deux Cadileskers dont l'un eſt le chef de la juſtice en Aſie, & l'autre l'eſt en Europe. Après eux ſont les Mollahs qu'on pourroit comparer à nos métropolitains ; les Cadis, qui ſont comme nos évêques ; les Emaüms, dont les fonctions ont de la reſſemblance avec celles de nos curés ; & les Imans, qui ſont comme nos ſimples prêtres. Il y a cette différence pourtant que ces mêmes miniſtres de la religion Muſulmane en Turquie compoſent auſſi toute la magiſtrature ; & que leur juriſdicton ſpirituelle eſt fort peu de choſe en comparaiſon de celle qu'ils exercent à titre de juges & de magiſtrats.

UNITAIRES. C'eſt le nom que prennent aujourd'hui les nouveaux Anti-Trinitaires, parce qu'ils font profeſſion de conſerver la gloire de la divinité au grand, ſeul, unique & ſouverain Dieu, Pere de N. S. Jeſus-Chriſt.

UNITÉ DE L'EGLISE. C'eſt le premier des quatre caracteres qui diſtinguent la véritable Egliſe des autres ſociétés. L'unité de l'Egliſe eſt appuyée ſur trois fon-

demens; l'unité de foi, l'unité des facrements, l'unité des pafteurs. Afin de conferver cette unité entre toutes les églifes, l'Ecriture expliquée par la tradition nous apprend que Jefus-Chrift a choifi un chef des évêques dont le fiége eft comme le centre de l'unité. Ce chef eft S. Pierre auquel ont fuccédé les pontifes de Rome.

URIM & THUMMIM, qui fignifient Lumiere & Perfection. Les Juifs entendoient par ces mots la maniere dont le fouverain pontife confultoit Dieu, & l'oracle que Dieu rendoit. Le pontife, revêtu de fes ornements, entroit dans le Lieu faint, &, tournant le vifage vers le Saint des Saints, il interrogeoit humblement l'Eternel fur ce qu'on avoit befoin de fçavoir. C'étoit toujours dans des occafions de la derniere importance que fe pratiquoit cette cérémonie. On ignore par quelle voie Dieu rendoit l'oracle. Les uns difent que fi la réponfe étoit favorable, les pierres précieufes, dont le pectoral du pontife étoit orné, recevoient un nouvel éclat, mais qu'elles s'obfcurciffoient, fi la réponfe étoit fâcheufe. Pour bien entendre ce dont il s'agit, il faut fçavoir que le pontife avoit fur fa poitrine un ornement enrichi de douze pierres précieufes, fur chacune defquelles étoit gravé le nom d'une tribu d'Ifraël. Il y en a qui prétendent que l'oracle étoit rendu par le moyen de ces lettres gravées fur les pierres du pectoral, quelques-unes de ces lettres fortant un peu plus en dehors que les autres, & formant des mots que le grand-prêtre avoit le talent de lire, parce qu'en ces occafions il étoit infpiré. C'eft l'opinion de prefque tous les rabbins. D'autres enfin foutiennent que Dieu répondoit, par des fons articulés, du fond du propitiatoire où les chérubins couvroient l'arche, endroit auquel on donnoit le nom d'oracle. Ce fentiment paroît être le plus vraifemblable. Tous les Juifs conviennent que l'Urim ne fubfifta pas plus long-temps que le tabernacle; & l'on ne trouve aucun exemple que Dieu ait été confulté par l'Urim, depuis la conftruction du temple de Salomon. L'ordre que Dieu donna à Moyfe d'attacher l'Urim & le Thummim fur le pectoral du fouverain pontife a donné occafion à plufieurs fçavans

de rechercher quelle pouvoit être la forme de cet Urim que l'Ecriture n'indique pas. Quelques anciens ont pensé qu'il y avoit dans le pectoral une treizieme pierre, dont le lustre extraordinaire & supérieur à celui de toutes les autres pierres marquoit au pontife la réponse de Dieu. Un ancien pere a pensé que ces deux mots *Urim* & *Thummim* étoient brodés sur le pectoral ou gravés sur une lamme d'or qui y étoit attachée. Hottinger croit que l'ordre donné à Moyse d'attacher au pectoral l'Urim & le Thummim signifioit seulement qu'il devoit choisir les pierres les plus parfaites, & les faire polir avec le plus grand soin pour en orner le pectoral. Enfin le sçavant Prideaux croit qu'il faut prendre ces deux mots dans un sens allégorique, & qu'ils expriment seulement la clarté & la certitude de l'oracle, communiqué au pectoral par une vertu particuliere de Dieu. Le lecteur pardonnera cette petite discussion en faveur d'un point aussi interessant que celui de l'oracle de l'Urim.

URNE D'AMORGOS. On voit à Amorgos, une des isles de l'Archipel, une urne merveilleuse, située auprès d'une chapelle de S. Georges, qui, par un prodige surprenant, paroît se remplir & se vuider d'elle-même plusieurs fois dans la journée. Cette urne est devenue presqu'aussi célébre que l'ancien oracle de Delphes. On accourt de tous les pays voisins pour la consulter. Si, lorsqu'on arrive, elle se trouve pleine, c'est un très-heureux présage; mais, si elle est vuide, ou bien si l'eau est basse, c'est un augure des plus fâcheux. On n'a pas de peine à reconnoître quelque machine secrette des prêtres Grecs, dans la maniere miraculeuse dont cette urne se remplit & se vuide.

URSULINES : religieuses qui suivent la régle de S. Augustin, & qui se chargent de l'instruction des jeunes filles.

[illegible] Gen-
[illegible]
[illegible] pre-
[illegible]
[illegible] céré-
[illegible]
[illegible]

[illegible]

[illegible] On
[illegible] Lorf-
[illegible] rendent fort
[illegible] ont
[illegible] fonction
[illegible] falver
[illegible] merveilleuses
[illegible] fait, fur
[illegible] regarde
[illegible] pa-
[illegible] dans
[illegible] corps ;
[illegible]

chez les anciens Romains. Elle présidoit au repos de la campagne ; c'est pourquoi elle étoit appellée *Vacuna*, du latin *vaco*, je suis de loisir.

VAICUNDAN. C'est le nom que donnent les Indiens au second de leurs cinq paradis. Vistnou préside dans ce lieu de délices, monté sur l'oiseau Garronda. Tous ceux qui, pendant la vie, ont été particulierement dévots à ce dieu, vont après la mort dans le Vaicundan ; &, pour prix de leurs bonnes œuvres, ils sont transformés dans la propre substance de Vistnou.

VAICARANI : fleuve de feu que les ames doivent d'abord traverser, avant d'arriver aux enfers, selon la doctrine des Indiens. Le passage de ce fleuve est terrible & douloureux. C'est une invention subtile des Bramines, pour attirer les aumônes des fideles ; car ils leur persuadent que, si un malade tient en main la queue d'une vache, & qu'il fasse présent de cet animal au Bramine qui l'assiste, avec une somme d'argent, il passera sans danger le fleuve Vaicarani, parce que cette même vache, qu'il aura donnée au Bramine, se présentera à lui sur le bord du fleuve. Il prendra sa queue, & fera le trajet par ce moyen sans aucun risque.

VALENTINIENS : hérétiques du deuxieme siécle. Valentin, leur chef ne s'étoit révolté, contre l'Eglise, que pour s'être vu frustré d'un évêché auquel il prétendoit. Il quitta la foi orthodoxe, qu'il avoit lui-même prêchée à Rome & en Egypte, dont on l'a cru natif, pour donner dans les erreurs les plus extravagantes. Il admettoit jusqu'à trente-deux divinités, produites deux par deux, les unes des autres. Il les nomme *Æons*, abusant d'un terme grec, souvent répété dans l'Ecriture, qui signifie *siécles*. Ces divinités n'étoient, pour la plûpart, que des attributs de l'Être suprême, qu'il personnifioit, & à qui il donnoit l'un ou l'autre sexe, selon leur différente terminaison masculine ou féminine. Chacun des dieux mâles avoit sa femme, & avoit procréé un autre couple. Selon lui, le monde matériel, & tout ce qu'il renferme, devoit son existence à un être grossier, son créateur, & qui n'étoit pas dieu. Il avouoit que Jesus-Christ étoit venu sur la terre pour sauver les

hommes ſpirituels ; mais il nioit qu'il eût réellement ſouffert : je dis les hommes ſpirituels ; car il en diſtinguoit de deux ſortes, les Spirituels & les Charnels : ſans doute qu'il entendoit, par cette diſtinction, admettre différents genres de prédeſtinés. Il diſoit des charnels que, quelque choſe qu'ils fiſſent, ils ne pourroient jamais ſe ſauver ; & des ſpirituels, qu'en vain lutteroient-ils, pour ainſi dire, contre leur propre ſalut, en s'abandonnant, même à deſſein, aux actions les plus honteuſes, jamais ils ne pourroient ſe perdre ; qu'il en étoit d'eux comme de l'or, que la boue ne ſçauroit gâter. Sa morale n'étoit guéres moins impie & moins ridicule que ſa croyance : „ Rendez, diſoit-il à ſes ſectateurs, à la chair ce „ qui appartient à la chair, & à l'eſprit ce qui appartient „ à l'eſprit." Auſſi furent-ils très-diſſolus dans leurs mœurs. Ils regardoient comme des extravagants les Chrétiens qui couroient au martyre. Ils ſoutenoient qu'ils ne pouvoient être agréables à Dieu ; qu'il étoit ſans doute bien éloigné de vouloir le ſang des hommes, lui qui refuſe le ſang des boucs & des taureaux. La ſecte des Valentiniens ſe diviſa, dans la ſuite, en pluſieurs autres ſectes, toutes auſſi ridicules.

VALÉSIENS : hérétiques ainſi nommés, parce qu'ils avoient pour chef un certain Valéſius. On leur donna auſſi le nom d'*Eunuques*, parce qu'en effet ils ſe mutiloient, & enſeignoient que, ſans cette opération, il étoit impoſſible de faire ſon ſalut. Voici quelle fut l'origine de cette ſecte extravagante. Le célébre Origène tenoit une école, & avoit, parmi ſes diſciples, de jeunes filles. Des gens mal intentionnés en prirent occaſion d'attaquer ſes mœurs, & de noircir ſa réputation. Origène fut ſi ſenſiblement piqué de cet affront fait à ſon honneur, que, pour fermer la bouche aux calomniateurs, il ſe mit dans un état à ne jamais exciter de pareils ſoupçons. Pluſieurs blâmerent cette action comme l'effet d'un zéle indiſcret : d'autres la regarderent comme l'héroïſme de la vertu. Le patriarche de Jéruſalem, admirateur du mérite d'Origène, ne jugea pas que l'état où il s'étoit réduit fût une raiſon ſuffiſante pour l'exclure du ſacerdoce, & le conſacra prêtre. Par-

mi les admirateurs de l'action d'Origène, Valésius fut un des plus ardents. Cet homme, à qui son tempérament tout de feu faisoit sentir, à chaque instant, combien il est difficile de faire son salut, lorsqu'on est sans cesse tourmenté par l'aiguillon de la chair, trouva qu'Origène avoit agi très-prudemment, lorsqu'il avoit retranché la cause de toutes les tentations, & suivit son exemple. Après s'être mutilé, il soutint hautement que la qualité d'Eunuque, bien loin d'être un obstacle pour arriver au sacerdoce, devoit être regardée, au contraire, comme le plus sûr garant de la chasteté qu'un prêtre doit garder. En conséquence, il demanda d'être élevé à la prêtrise; mais, au lieu de lui accorder cette faveur, on le chassa de l'église. Valésius, retiré dans un canton de l'Arabie, avec ses partisans, dont le tempérament étoit conforme au sien, & qui en avoient appaisé la fougue par le même reméde, travailla, autant qu'il put, à grossir le nombre des eunuques. Il ne tint pas à lui que la terre ne fût bientôt dépeuplée d'habitants; car il enseignoit publiquement que tout homme étoit obligé en conscience de se mutiler, & que, sans cette opération nécessaire, il n'y avoit point de salut à espérer. Son zéle ne s'en tint pas aux simples exhortations. Tous ceux qui malheureusement tomboient entre ses mains, ou dans celles de ses disciples, étoient les victimes de son fanatisme. Valésius les mettoit, malgré eux, à l'abri des tentations. Aussi, jamais retraite de brigands ne fut évitée avec plus de soin par le voyageur, que le canton habité par les Valésiens.

VANAPRASTAS : sorte de Joguis ou solitaires Indiens, qui sont en grande réputation de sainteté. Ils vivent au milieu des forêts avec leur famille, n'ayant d'autre nourriture que les herbes & les fruits.

VARANASI : lieu situé dans le royaume de Bengale, au bord du Gange, célébre par la dévotion des Indiens. Ces peuples sont persuadés que le dieu Ixora vient souffler dans l'oreille droite de tous ceux qui ont le bonheur de mourir dans ce lieu, & que par ce moyen il efface toutes leurs iniquités. Un grand nombre de malades s'y font porter pour jouir d'un si grand privilége.

Un prodige fort fingulier, c'eft que tous ceux qui meurent dans ce lieu, foit hommes, foit bêtes, meurent tous couchés fur l'oreille gauche, afin que la droite foit découverte pour recevoir le fouffle d'Ixora. Si quelque malade, fans y penfer, s'eft couché fur l'oreille droite, au moment de l'agonie, il fe retourne de l'autre côté par un mouvement machinal & involontaire: du moins les Indiens affurent que cela eft ainfi. Ils rapportent, entr'autres faits, qu'un Mogol, voulant faire l'expérience de ce miracle, fit lier les quatre pieds d'un vieux cheval ruiné, & prêt à rendre le dernier foupir, & le fit coucher en cet état fur le côté droit. Lorfque l'inftant de fa mort fut proche, les cordes qui lui lioient les pieds fe rompirent d'elles-mêmes; & il fe retourna fur le côté gauche. Un autre privilége de ceux qui meurent à Varanafi, c'eft qu'ils ne font plus fujets à revenir fur la terre, & que leurs corps font changés en pierres.

VARELLAS. C'eft ainfi qu'on nomme les temples du royaume de Pégu, dans la prefqu'ifle au-delà du Gange. Ils ont tous la forme d'un cone. Il y en a plufieurs qui font dorés, depuis le haut jufqu'en bas, en dehors & en dedans. Le feul exercice de religion qu'on y faffe fe réduit à la prédication. Les Péguans, en entrant & en fortant, levent les mains fur la tête, & font une inclination profonde. Il y a toujours, à l'entrée de ces temples, un baffin plein d'eau, pour fe laver les pieds. Dans ce pays, on n'a pas befoin de faire réparer les vieux temples. Les gens riches en font fouvent bâtir de nouveaux. Tous les ans, au mois de Septembre, un des principaux habitants donne une fête qui confifte à tirer une fufée. Voici le détail de cette cérémonie.

On creufe un tronc d'arbre, auquel on laiffe deux pouces d'épaiffeur; puis on le remplit de poudre & de charbon pulvérifé. Au rapport du capitaine Hamilton, il y entre quelquefois jufqu'à cinq cent livres de poudre. On preffe bien cette poudre dans le tronc; puis on le lie avec des courroies de peau fraîche de buffle. Ces courroies, venant à fe deffécher, forment des liens auffi fermes & auffi folides que des cercles. On attache enfuite le tronc à une branche d'un grand arbre. Le jour

de la fête étant venu, les spectateurs s'assemblent en foule. Alors celui qui donne la fête met le feu à cette espece de fusée, & coupe en même temps les cordons, qui la retiennent attachée à l'arbre. Si la fusée tombe à terre, & y fait son effet, c'est un très-mauvais présage qui annonce la colere des dieux. Si, au contraire, la fusée prend son essor en l'air, & s'éleve à une grande hauteur, c'est un augure favorable; & celui qui donne la fête a coûtume de faire construire un temple à l'honneur de la divinité à laquelle il est particuliérement dévot. Lorsque le nouveau temple est bâti, les prêtres abandonnent celui qui tombe en ruine, & viennent se loger avec leurs idoles dans cette nouvelle demeure.

VAT. C'est le nom que les Siamois donnent aux couvents des Talapoins. Pour avoir une idée de la forme de ces couvents, il faut se représenter un vaste terrein quarré, qui n'a pour clôture qu'une haie d'une sorte de roseau qu'on nomme *bambou*. Au milieu de ce terrein s'éleve un temple. Tout autour, le long de la clôture, sont bâties les cellules des moines, qui forment quelquefois deux ou trois rangs. Ces cellules sont fort petites, & ressemblent à des tentes élevées sur des piquets. Le terrein, sur lequel le temple est bâti, est toujours plus élevé que celui où sont les cellules. Il est environné d'une muraille, le long de laquelle regnent des galeries couvertes, qui ressemblent assez à nos cloîtres d'Europe. On voit autour de ces galeries plusieurs idoles, dont quelques-unes sont dorées, & qui sont placées sur un contre-mur, à hauteur d'appui. Depuis le mur, qui enferme le temple, jusqu'aux cellules des Talapoins, il reste un certain espace de terrein qui peut passer pour la cour du couvent. Dans l'enceinte de chaque monastere, il y a une sale où les Talapoins s'assemblent pour conférer ensemble des affaires communes. Ce lieu est aussi destiné à recevoir les charités & les offrandes des dévots Siamois, les jours qu'on n'ouvre pas le temple.

VATICAN: dieu des anciens Romains, que l'on supposoit délier l'organe de la voix aux enfants, & leur faire jetter les premiers cris. Il etoit spécialement honoré sur une petite colline, aux environs de Rome,

appellée de son nom *Vatican*, & sur laquelle il rendoit des oracles; de-là viennent les mots latins *vaticinium*, oracles, *vates*, devin.

On appelle aujourd'hui *Vatican* le palais des papes, & la magnifique église de S. Pierre, qui sont situés au pied de la colline appellée *Vatican*.

VAUDOIS : hérétiques du douzieme siécle, ainsi nommés d'un certain Pierre Valdo, marchand de Lyon, qui, s'étant trouvé dans une assemblée où étoit mort subitement un de ses confreres, en fut si sensiblement touché, qu'il résolut, sur le champ, de distribuer tous ses biens aux pauvres, pour mener lui-même une vie pauvre & pénitente. Il eut quelques imitateurs qui firent aussi profession d'une pauvreté volontaire. Le nombre en devint, dans la suite, considérable. On les appelloit les *Pauvres de Lyon*. Valdo passoit pour leur chef; & comme il avoit quelques connoissances, c'étoit lui qui les instruisoit. Ses disciples voulurent bientôt aussi s'ériger en prédicateurs, quoiqu'ils ne fussent que laïques. Les ecclésiastiques s'y opposerent. Ce fut une raison pour les Vaudois de déclamer contre le clergé; &, malgré ses efforts, ils continuerent leurs prétendues instructions. Ils oserent attaquer le culte des Saints, les reliques, les indulgences, les cérémonies de l'Eglise, les sacremens, le purgatoire. Ils allerent même jusqu'à soutenir que l'Eglise Catholique n'étoit plus la véritable Eglise de Jesus-Christ; car, disoient-ils, tout doit être saint dans l'Eglise de Jesus-Christ; & il ne doit y avoir que des Saints dans sa société : cependant aujourd'hui, dans l'Eglise Catholique, tout est corrompu, mœurs, doctrine, ministres. Ils disoient encore que les prêtres ou les évêques de mauvaise vie ne pouvoient ni consacrer ni donner l'absolution; qu'ils étoient essentiellement, & par état, obligés d'embrasser la pauvreté, à l'exemple des apôtres. Cette hérésie eut beaucoup de cours; & ses progrès, trop étendus, donnerent lieu à plusieurs conciles, entr'autres, au concile général de Latran, où les Vaudois furent condamnés, déclarés hérétiques & excommuniés.

VÉDAM : livre qui contient la doctrine & la reli-

gion des Indiens. Ces peuples sont persuadés que Brama a reçu de l'Être suprême, ce livre divin, & le leur a donné pour leur servir de régle. Il est composé dans une langue particuliere, qu'on nomme *Sanscrite*, qui n'est entendue que par un certain nombre de Bramines. Le Védam est divisé en quatre parties. Dans la premiere, appellée *Rogo-Védam*, il est parlé de la création du monde, des anges, de l'ame, des récompenses & des peines; de la génération & de la corruption des créatures; de la nature du péché; comment & par qui il peut être pardonné. La seconde partie, qu'on nomme *Issure-Védam*, traite de l'autorité des Souverains. La troisieme, appellée *Sama-Védam*, donne des instructions sur les principaux points de la morale; tend à inspirer l'amour de la vertu, & l'horreur du vice. La quatrieme & derniere partie, appellée *Addera-Védam*, traitoit des sacrifices, des fêtes & de toutes les cérémonies religieuses; mais elle est perdue dupuis long-temps, au grand regret des Bramines, qui disent que c'étoit dans cette partie qu'étoient établis leurs priviléges les plus considérables.

Le Védam est si respecté des Indiens, qu'il n'y a que la caste des Bramines & celle des Cutteri qui puissent le lire & en parler. Lés autres castes sont censées indignes, non-seulement de lire ce livre sacré, mais encore de l'entendre lire.

VEJOVE, Vejovis, Vejupiter & Vedius. Ce sont les noms d'un dieu sinistre & mal-faisant des anciens Romains, auquel ils ne rendoient hommage que pour l'engager à ne point faire de mal. Ils le représentoient sous la forme d'un jeune homme tenant en main des fléches, & ayant auprès de lui une chévre.

VENDREDI. Ce jour est pour les Mahométans ce qu'est le samedi pour les Juifs, & le Dimanche pour les Chrétiens. Ils le fêtent à leur maniere, c'est-à-dire, en faisant la priere du matin un peu plus longue que de coûtume, & dans la mosquée, au lieu de la faire dans leurs maisons. Du reste, ils ne s'abstiennent d'aucune œuvre servile. Les marchands ouvrent leurs boutiques; & les artisans travaillent à l'ordinaire. Ils ne font pas plus scrupuleux leurs autres jours de fête. Quant à l'ins-

titution du vendredi, les uns l'attribuent à l'entrée de Mahomet dans Médine, à pareil jour. Les autres, & c'est le sentiment le plus probable, prétendent qu'anciennement ce jour étoit consacré chez les Arabes, pour leurs assemblées solemnelles, & que Mahomet ne voulut rien changer à cet usage.

VENDREDI saint. Ce jour passe chez tous les Chrétiens pour le plus lugubre de l'année. L'église est plongée dans la plus amere douleur. Les ornements des autels & des prêtres sont de couleur noire. L'Office se célébre avec un air de tristesse capable d'en inspirer aux plus insensibles. On y fait l'Adoration de la Croix. (*Voyez cet article.*) Le diacre y chante la Passion, pieds nuds; &, quand il est à ces paroles, „ Ayant baissé la tête, il rendit l'esprit; " alors tout le clergé, tout le peuple, & lui-même se prosternent en terre. Le célébrant communie avec l'Hostie qu'il a portée au tombeau la veille, & qu'il va reprendre en procession.

Le jeûne du Vendredi saint est des plus tristes & des plus rigoureux. Les Chrétiens les plus exacts s'abstiennent de manger, ce jour-là, des œufs, du lait, du beurre, du fromage, en général, de tout ce qui provient des animaux dont il n'est pas permis de manger la chair en Carême, & se contentent de quelques racines ou légumes. Dans les maisons religieuses, bien réglées, on ne fait qu'un seul repas; encore s'y borne-t-on au pain & à l'eau. Quelques Chrétiens ne mangent pas même de tout le jour. Ils l'emploient tout entier à la priere, à la méditation; à chanter l'office divin, & se feroient même un scrupule de se permettre le plus leger amusement. Dans plusieurs pays, en Portugal, à Courtrai, à Bruxelles, à Rome même, il se fait des processions dont plusieurs sont fort ridicules & contraires à l'esprit de l'Eglise. *Voyez* Procession.

VÉNUS, l'une des principales divinités du paganisme, présidoit aux plaisirs & aux amours. Si l'on en croit les poëtes, Saturne ayant mutilé le Ciel son pere, le sang qui s'épancha de la blessure, étant tombé dans la mer, y forma une écume qui donna la naissance à Vénus; ce qui a donné lieu de dire que cette déesse étoit

fille du Ciel & de la Mer. D'autres cependant prétendent qu'elle naquit de Jupiter & de Dioné; mais rien de moins important que de pareilles généalogies. Vénus, aussi-tôt après sa naissance, fut enlevée dans l'olympe par les Heures. Sa beauté charma tous les dieux, qui se disputerent le bonheur de l'avoir pour épouse; mais Jupiter, voulant récompenser le zéle de son fils Vulcain, qui lui avoit forgé des foudres pour écraser les Titans, lui donna Vénus pour femme. Cette union eut le sort des mariages mal assortis. Vénus, peu flatée des caresses d'un mari aussi difforme & aussi dégoûtant que Vulcain, lui fit de fréquentes infidélités. Mercure & Mars eurent part à ses faveurs. Son intrigue avec ce dernier fut découverte, & fit un grand éclat dans l'olympe. (*Voyez* MARS.) Les dieux ne furent pas seuls possesseurs des charmes de Vénus. Cette déesse galante ne dédaigna pas de s'humaniser avec les mortels. Anchise, prince Troyen, lui inspira de l'amour. Elle en eut Enée, que les Romains regardoient comme leur premier fondateur. Le plus chéri de ses amants, & celui qui lui causa de plus vives douleurs, fut le jeune Adonis, qui fut tué malheureusement à la chasse par un sanglier. Vénus fut une des déesses qui se disputerent la pomme d'or jettée par la Discorde, aux noces de Thétis & de Pélée. Elle eut la gloire de l'emporter sur ses rivales; &, pour récompenser Pâris qui avoit jugé en sa faveur, elle lui donna Hélene, la plus belle femme de la Gréce. Les lieux spécialement consacrés à Vénus étoient l'isle de Cythere, Amathonte dans l'isle de Paphos, Cnide, Chypre. Ses fêtes étoient accompagnées des plus infames débauches. On la représentoit ordinairement sur un char, traînée par des colombes, des cygnes, ou des moineaux, ayant à ses côtés son fils Cupidon.

Quoique les anciens Perses fissent profession de n'adorer que l'Être suprême, & n'eussent dans leur pays ni temples, ni statues, cependant, lorsque leur Empire commença à décliner, Artaxerxès, dit *Mnèmon*, introduisit le culte de Vénus; lui fit élever des temples, & lui consacra des prêtres.

Vénus étoit honorée à Babylone, sous le nom de

Mylitta. Chaque femme Babylonienne étoit obligée de se prostituer, une fois dans sa vie, à quelqu'étranger, en l'honneur de cette déesse. Elles se paroient avec tout le soin possible, & se rendoient auprès du temple de Vénus, portant sur la tête une couronne de fleurs. Les riches & grandes dames, accompagnées d'une foule de domestiques, attendoient les chalands dans leurs voitures. Les autres formoient plusieurs rangs, entre lesquels les étrangers passoient pour les examiner plus à leur aise, & faire un choix. Quelques-unes se tenoient à la porte du temple. Lorsqu'un étranger choisissoit une de ces femmes, il lui jettoit une piéce d'argent dans le sein, en disant : „ J'implore pour vous la déesse Mylitta." Quelque peu considérable que fût cette piéce d'argent, elle étoit regardée comme sacrée ; & la femme à qui elle étoit offerte ne pouvoit la refuser. Dès qu'elle l'avoit reçue, elle devoit se prêter de bonne grace aux desirs de l'étranger, & n'avoit pas plus de droit de refuser sa personne que son argent. Après qu'elle avoit rempli ce que la loi lui prescrivoit, l'étranger faisoit pour elle une priere à la déesse; priere, sans doute plus ou moins affectueuse, selon qu'il avoit été plus ou moins content de la belle. Ils se séparoient ensuite. Alors ayant accompli l'expiation ordonnée par Vénus, elle s'en retournoit chez elle, bien ou mal satisfaite de l'étranger.

Cette loi, si l'on met à part les régles de la pudeur, n'étoit pas fort onéreuse aux personnes belles ou jolies. Elles n'avoient pas besoin d'étaler long-temps pour trouver un heureux débit. Mais les laides n'avoient pas lieu d'en être aussi contentes. Il y en avoit qui restoient trois ou quatre ans en espalier, avant que le moment favorable d'obéir à la loi se présentât. N'étoient-elles pas en droit de maudire une dévotion qu'il ne leur étoit pas libre de remplir ? & quand enfin ce moment arrivoit, les dédommageoit-il de l'ennui de l'attente? Au reste, on ne se trompera peut-être pas, si l'on pense que, dans un pays où la corruption des mœurs étoit extrême, le clergé, mâle ou femelle du temple de Vénus, imagina pour grossir son revenu cette loi plus absurde encore qu'elle n'étoit infame.

VERBE.

VERBE. (*le*) C'eſt le nom de la ſeconde Perſonne de la très-ſainte Trinité.

VERTABJETS. On appelle ainſi les docteurs de l'Egliſe d'Arménie. Ce titre, dans ce pays, comme dans le nôtre, ne ſuppoſe point la ſcience. Les docteurs Arméniens ſçavent tout au plus le nom des SS. Peres, & quelques traits de l'Hiſtoire eccléſiaſtique. Pour obtenir le titre de Vertabjet, il ſuffit d'avoir été diſciple d'un de ces docteurs. Les Vertabjets, malgré leur ignorance, ſont extrêmement reſpectés, & jouiſſent des plus flateuſes diſtinctions. Ils ont droit de porter la croſſe, & paſſent devant les évêques qui ne ſont point docteurs. Ils peuvent prêcher dans tous les endroits où ils jugent à propos; & il y en a qui paſſent leur vie à courir de côté & d'autre, en débitant leurs ſermons qui ſont ordinairement pleins de contes abſurdes, & d'opinions ſuperſtitieuſes. Ces docteurs orgueilleux ne daignent pas ſe lever, lorſqu'on vient les conſulter. Ils n'ont pas même cette déférence pour les prêtres. Le crédule dévot s'avance humblement pour leur baiſer les pieds. Il s'éloigne enſuite de quelques pas; &, ſe mettant à genoux, il écoute, dans cette poſture reſpectueuſe, les avis de l'ignorant Vertabjet. Ces docteurs ont le droit de prêcher aſſis; au lieu que les évêques, qui ne ſont pas docteurs, doivent prêcher debout. Après le ſermon, on recueille, pour leur profit, les offrandes des fideles. Ils ſont obligés de garder le célibat; & pendant neuf mois de l'année, ils jeûnent rigoureuſement. Mais, comme ils ſont tous dévorés d'ambition, ils s'aſſujettiſſent volontiers à des auſtérités qui leur attirent la vénération du peuple. Ils ont grand ſoin d'entretenir le clergé dans la plus honteuſe ignorance, & ſe déchaînent contre les Miſſionnaires qui voudroient l'inſtruire, parce que les prêtres ne pourroient devenir ſçavants, ſans que les docteurs perdiſſent de leur crédit.

VERTICORDIA : ſurnom donné à Vénus, parce que les anciens payens lui attribuoient le pouvoir de changer les cœurs à ſon gré. On prétend que les Romains, voyant que leurs femmes étoient étrangement corrompues, & ſe livroient avec emportement aux plus

infames désordres, regarderent ce débordement général comme un effet de la colere de Vénus, & lui bâtirent un temple sous le nom de *Venus Verticordia*, afin qu'il plût à la déesse d'inspirer des sentiments plus honnêtes aux dames Romaines. Ce n'étoit pas de Vénus qu'ils devoient attendre un tel service ; mais le paganisme est plein d'inconséquences pareilles.

VERTUMNALES : fêtes que les Romains célébroient en l'honneur de Vertumne, dieu de l'automne, dans le temps de la récolte des fruits.

VERTUMNE : dieu de l'automne, honoré chez les Latins, qui lui offroient les prémices de tous les fruits de leurs vergers. Ce dieu avoit un privilége particulier, qui consistoit à pouvoir prendre, lorsqu'il vouloit, toutes sortes de figures ; c'est ce qu'exprime le nom de Vertumne qu'il portoit. Il fit usage de ce talent, pour gagner le cœur de la nymphe Pomone ; & il eut le bonheur d'y réussir, quoique l'entreprise fût des plus difficiles. Voici comment Ovide raconte cet exploit galant de Vertumne, au quatorzieme Livre des Métamorphoses.

„ Sous le regne de Procas, roi d'Albe, vivoit une jeune Hamadryade, uniquement adonnée à la culture des vergers & des arbres fruitiers ; ce qui lui fit donner le nom de *Pomone*. Jamais on ne la vit dans les forêts, ni sur les bords des fleuves : elle ne se plaisoit que dans ses jardins. Ses mains n'étoient jamais armées du javelot : elle préféroit la serpe, instrument plus utile. Toujours occupée, tantôt à émonder ses arbres, tantôt à les arroser, tantôt à enter, à greffer, elle bornoit à ces soins innocents tous les plaisirs de la vie. Elle ignoroit l'amour, & ne vouloit point connoître ses douceurs trompeuses. Ses vergers bien fermés la défendoient des poursuites de ses amants. Quels efforts, quelles ruses n'employerent pas contr'elle les satyres folâtres, l'amoureux Pan, le dieu lascif qui veille à la garde des jardins, le vieux Silène, toujours jeune pour les plaisirs ? Vertumne étoit plus passionné qu'eux tous, mais non plus heureux. Ce dernier avoit déja épuisé toutes les métamorphoses imaginables. Tour-à-tour moissonneur, vigneron, jardinier, soldat, pêcheur, il s'é-

toit souvent proposé, sous ces différentes formes, de se procurer une entrée dans les jardins de Pomone. Il avoit eu le plaisir de la voir; mais cette vue irritoit sa flamme, loin de l'appaiser. Il ambitionnoit un bonheur plus grand. Pour l'obtenir, il se déguisa en vieille, & alla voir Pomone. Il commença par vanter la beauté de ses fruits. Il l'accabla de louanges; puis, s'asséyant sur un banc de gazon, vis-à-vis un ormeau autour duquel s'élevoit une vigne: „ Cet ormeau, dit-elle, seroit „ un arbre inutile, s'il n'étoit uni avec cette vigne; „ & la vigne ramperoit à terre, si l'ormeau ne lui servoit d'appui. Quel exemple pour vous, ô Pomone! „ Mais il vous touche peu : toute union vous est „ odieuse; & plût au ciel que vous fussiez moins sau- „ vage! Jamais l'aimable épouse de Ménélas, la belle „ Hyppodamé, ni la vertueuse Pénélope n'auroient „ vu à leurs pieds un plus grand nombre d'adorateurs; „ & même, malgré vos mépris, il n'y a point de dieu „ dans nos forêts, & sur nos montagnes, qui ne sou- „ pire pour vous. Pomone, croyez-en mon expérien- „ ce, prenez des sentiments plus doux; mais, dans „ cette foule d'amants, choisissez un époux qui soit „ digne de vos charmes. Vertumne me paroît, plus „ que tous les autres, mériter cet honneur. Il est votre „ voisin : c'est déja un avantage. Moins inconstant que „ ses rivaux, il ne prodigue pas, comme eux, son „ hommage à la premiere nymphe qu'il rencontre. Vous „ serez ses premieres & ses dernieres amours; & ses „ jours ne seront jamais employés qu'à vous aimer. Il „ est jeune & paré de toutes les graces de la jeunesse. „ Il vous amusera par le talent qu'il a de prendre mille „ formes différentes; &, pour vous plaire, il paroî- „ tra à vos yeux tout ce que vous voudrez. Vos in- „ clinations sont les mêmes; & les fruits que votre „ main cultive sont les présents les plus agréables pour „ lui. Soyez donc sensible à son ardeur : lui-même „ vous en conjure par ma bouche. Craignez que les „ justes dieux ne punissent vos rigueurs. Jadis la fiere „ Anaxarète, après avoir réduit le tendre Iphis à se „ pendre, fut métamorphosée en pierre. Rendez-vous

„ donc aux vœux d'un amant fidele, & n'irritez point
„ Vénus par une insensibilité coupable. Ainsi, puisse
„ le cruel hiver respecter vos vergers! Puisse l'Aquilon
„ fougueux épargner les fleurs naissantes de vos arbres!"

Pomone paroissoit émue de ce discours pathétique, lorsque Vertumne, se dépouillant tout-à-coup de son attirail de vieille, se montra sous sa forme naturelle, & parut aux yeux de la Nymphe aussi brillant que le soleil, lorsque, perçant le nuage dont il étoit envelopé, il se montre aux mortels dans tout son éclat. Il se disposoit à ravir par la violence ce qu'on s'obstinoit à lui refuser; mais il n'eut pas besoin de ce triste expédient. Les graces de sa figure, plus éloquentes que les discours de la vieille, produisirent cet effet sur le cœur de Pomone. A la vue de Vertumne, cette nymphe farouche aima pour la premiere fois."

VERTUS THÉOLOGALES, ainsi nommées parce que ce sont celles que la théologie nous enseigne principalement, & qu'elles ont Dieu pour objet immédiat. Elles sont au nombre de trois, sçavoir la FOI, l'ESPÉRANCE, la CHARITÉ, & sont pour tous les hommes d'une nécessité indispensable pour le salut. *Voyez-les* chacune à leur article particulier.

VÊPRES. Le mot latin *vesper*, qui signifie Soir, a fait appeller ainsi les prieres qui se chantent, dans la Religion Catholique, le soir des dimanches & fêtes. Mais, pour comprendre la raison des grandes cérémonies usitées parmi nous, aux premieres vêpres, il faut sçavoir que l'Eglise a pris du Judaïsme la coûtume de commencer le jour par le soir; c'est ce qui fait que les premieres vêpres sont encore aujourd'hui l'ouverture & le commencement de nos fêtes.

VESTA: déesse des anciens Grecs & Romains, fille de Saturne & de Rhée, & femme de Janus. Quelques auteurs ont cru qu'elle étoit la terre. Un plus grand nombre a pensé qu'elle étoit le feu: l'espece de culte qu'on lui rendoit favorise ce sentiment; & l'on n'en doute plus, lorsque l'on considere que le nom d'*Estia*, sous lequel elle étoit honorée chez les Grecs, signifie Foyer. Les Athéniens entretenoient, en l'honneur de cette déesse,

un feu perpétuel dans le Prytanée. Les autres peuples les imiterent ; &, dans la suite, le nom de Prytanée devint commun à tous les endroits où l'on conservoit le feu de Vesta. Chaque maison eut son petit Prytanée ou sa chapelle particuliere, dans laquelle brûloit toujours une lampe. On y sacrifioit : on y faisoit ses prieres ; & ce fut de-là qu'elle prit encore le nom de Vesta domestique & protectrice. Les Grecs honoroient Vesta avant toutes les autres divinités. Elle étoit la premiere à qui l'on offroit des sacrifices, au commencement des nouvelles Olympiades.

C'est à Rome que le culte de Vesta a été plus célébre, plus pompeux, & plus chargé de cérémonies. Les Romains mettoient Vesta au nombre des dieux de leurs ancêtres. Ils pensoient qu'Enée l'avoit apportée en Italie, & avoit d'abord établi son culte à Lavinium ; qu'Ascagne, son fils, l'avoit ensuite porté chez les Albains, d'où il avoit été transferé à Rome. On varie sur l'auteur de cette derniere migration. Les uns en font honneur à Romulus. Le plus grand nombre s'arrête à Numa, qui le premier donna une forme réglée à la religion. Ce culte introduit à Rome ne cessa point, pour cela, dans la ville d'Albe. Vesta continua d'y être révérée sous le nom de *Vesta minor*, la petite Vesta.

Numa bâtit un temple à cette déesse, l'an 40 de Rome, & le second de son regne. Il étoit situé entre le Capitole & le mont Palatin, à une distance à-peu-près égale de l'un & de l'autre. Il le dota des deniers publics. Ses revenus se ressentoient de la pauvreté de son fondateur, & de celle de l'Etat. Le temple méritoit à peine ce nom. Ovide nous apprend qu'il n'étoit couvert que de chaume. Lorsque le luxe se fut introduit à Rome, on s'empressa d'embellir la demeure sacrée de la protectrice de l'Empire. On la rebâtit avec magnificence : on lui conserva seulement sa premiere forme qui étoit ronde. Si l'on en croit Ovide, il n'y avoit à Rome aucune statue de cette déesse. Pline dit, au contraire, qu'on la représentoit assise ; & nous avons des médailles où elle est dans cette situation, tenant d'une main un flambeau, & un cercle de l'autre, avec cette ins-

cription : *VESTA P. R. QUIRITUM.* Sa statue n'étoit pas exposée aux yeux du public, mais renfermée dans l'intérieur du temple, avec plusieurs autres simulacres, auxquels on donnoit en général le nom de *choses sacrées*. On ignore quels étoient ces simulacres. Les uns disent que c'étoient les statues des grands dieux. Plutarque prétend que c'étoient deux tonneaux, l'un vuide & ouvert, l'autre plein & fermé. Pline dit que c'étoient des dieux que les Vestales adoroient en secret. Il paroît que tous ceux qui en ont parlé ne les avoient jamais vus. En effet les lieux secrets du temple étoient interdits à tout autre qu'aux Vestales. Les hommes ne pouvoient entrer que dans une certaine partie du temple, où ils assistoient aux sacrifices : encore n'avoient-ils cette liberté que pendant le jour. Celui qui s'y seroit introduit pendant la nuit, auroit été puni sévérement.

VESTALES. C'est le nom que donnoient les Romains aux prêtresses de la déesse Vesta. Ils les choisissoient vierges. Ovide en donne pour raison que Vesta l'étoit. Il ajoûte aussi que c'est parce que cette déesse est la même chose que le feu, qui n'engendre rien. Les Romains, dans l'établissement des Vestales, imiterent les Albains qui n'étoient sans doute que les imitateurs des autres nations. Ils commencerent par s'en écarter sur ce qui concernoit la virginité, en lui donnant un terme moins long. Les Vestales d'Albe devoient l'observer pendant cinquante ans. Les Romains ne demanderent pas qu'elles le fussent plus de trente ans. Ce fut Numa qui choisit les premieres Vestales. Il réserva ce droit à ses successeurs. Ce prince n'en avoit d'abord institué que quatre. Servius Tullius, ou, selon d'autres, Tarquin l'Ancien, en ajoûta deux. Après l'expulsion des rois, le droit de choisir les Vestales passa aux souverains pontifes. Quand il s'agissoit de remplacer une Vestale, le grand-prêtre cherchoit dans les familles de Rome vingt vierges entre six & dix ans. Il étoit défendu d'en admettre aucune ni au-dessus ni au-dessous. Elles devoient avoir leur pere & leur mere. Il ne falloit pa qu'elles eussent le moindre défaut dans leur personne

On exigeoit au contraire qu'elles fussent aussi belles & aussi-bien faites qu'il étoit possible de les trouver. Dès que ce nombre avoit été choisi, le grand-prêtre les faisoit tirer au sort. Il s'emparoit aussi-tôt de celle sur laquelle il tomboit; l'enlevoit des bras de ses parents, dont l'autorité sur elle cessoit dès cet instant. Il conduisoit la nouvelle vierge dans le temple. On lui coupoit les cheveux qu'on suspendoit à un arbre sacré: c'étoit une marque d'affranchissement. Dès ce moment, elle n'étoit plus occupée que de l'étude de ses devoirs.

Les Vestales passoient leur vie à s'instruire, à servir la déesse, & à former de nouvelles prêtresses. Ces fonctions, selon quelques auteurs, les divisoient en trois classes qu'elles parcouroient successivement, & dans chacune desquelles elles passoient dix ans; mais il semble que leur petit nombre ne permettoit guéres cette division. Le temple étoit leur unique séjour: rien ne pouvoit les dispenser de l'habiter. Il n'y avoit que le cas où elles étoient assez malades pour avoir besoin de changer d'air. Alors le grand pontife les remettoit entre les mains de quelques dames Romaines, d'une probité & d'une vertu reconnue, qui briguoient ces fonctions comme un honneur.

Lorsque ces filles avoient demeuré trente ans dans les emplois du sacerdoce, elles étoient libres de le quitter & de se marier. Il y eut des Vestales, qui profiterent de cette liberté. Elles ne tarderent pas à s'en repentir. On imagina que la continence leur avoit pesé. On les accusa d'avoir attendu avec impatience le moment où elles pourroient l'enfreindre. Elles eurent le sort des vieilles filles qui sont presque toujours méprisées par leurs jeunes maris. Le plus grand nombre passa le reste de sa vie dans le célibat. Quelques-unes resterent dans le temple. On ne s'accorde pas sur les occupations qu'elles y avoient alors. Il y en a qui prétendent qu'elles ne veilloient plus au feu sacré, & qu'elles n'avoient plus de part au ministere, parce que leur vieillesse les en rendoit indignes; mais Tacite dit expressément le contraire. Cet historien nous apprend qu'Occia gouverna les Vestales, pendant cinquante-sept ans; présida aux

cérémonies de la déesse, avec beaucoup de sagesse & de dignité, & que ce ne fut qu'après sa mort que l'on songea à la remplacer. La plus ancienne des Vestales présidoit au culte. C'étoit l'âge seul qui lui donnoit cette prééminence : on l'appelloit *la grande Vestale.*

L'occupation la plus importante & la plus essentielle des Vestales, celle qui exigeoit toute leur attention, étoit la garde du feu sacré. Ce feu devoit être entretenu jour & nuit ; & la superstition avoit attaché les conséquences les plus terribles à son extinction. L'opinion que l'éclat du feu étoit un présage heureux, entraînoit nécessairement l'idée contraire, lorsqu'il s'éteignoit. Ce prétendu malheur arriva plusieurs fois à Rome, entr'autres, pendant la seconde guerre Punique. Toute la ville en fut consternée. Tite-Live a peint avec les couleurs les plus vives la désolation superstitieuse des Romains. C'étoit l'usage, lors de ces accidents, que toutes les affaires fussent suspendues. S'ils arrivoient pendant la nuit, on les annonçoit promptement au peuple. Le sommeil étoit interrompu ; le sénat s'assembloit. On suspendoit les occupations les plus intéressantes, jusqu'à ce que le crime fût puni, le temple expié, le feu rallumé. La Vestale, qui, par sa négligence, avoit causé un pareil désastre, étoit punie du fouet. Elle recevoit le châtiment des mains du grand-prêtre. Si l'on en croit Festus, la cérémonie se faisoit toujours dans un lieu obscur, & la Vestale étoit couverte d'un grand voile fin. Denys d'Halicarnasse rapporte que quelques Vestales éviterent le fouet & des supplices plus terribles par des miracles qui prouverent leur innocence. Cet historien raconte qu'une de ces prêtresses, nommée Emilie, s'endormit un soir & se reposa du soin de garder le feu sacré sur une nouvelle Vestale qu'elle étoit chargée d'instruire. La jeune novice ne tarda pas aussi à succomber au sommeil. Pendant que les deux surveillantes dormoient, le feu sacré s'éteignit. Grand trouble dans Rome, le lendemain. Les pontifes crurent voir dans cet accident plus que de la négligence. Ils s'imaginerent qu'Emilie avoit violé le vœu pénible que la déesse imposoit à ses filles. Emilie, ne pouvant toucher

par ses larmes des juges déterminés à la trouver criminelle, eut recours à Vesta ; déchira un morceau de son voile ; le jetta sur les cendres du brasier sacré, en implorant l'appui de la déesse. Le feu se ralluma aussi-tôt ; & ce prodige manifesta son innocence.

C'étoit avec de grandes cérémonies que l'on rallumoit le feu feu sacré. Selon le récit de Festus, on perçoit avec une espece de tariere une table faite d'un bois facile à s'enflammer. Les Vestales recevoient dans un vase le feu qui étoit produit par ce frotement rapide, & l'alloient porter sur l'autel. Si l'on en croit Plutarque, ce n'étoit qu'avec le feu du soleil qu'on pouvoit rallumer celui de Vesta. On réunissoit les rayons de cet astre, dans un vase d'airain, large à l'ouverture, étroit au fond. Sous ce vase, qui étoit percé, il y avoit des matieres combustibles, sur lesquelles tomboient les rayons du soleil.

Les Vestales qui avoient violé la virginité, étoient beaucoup plus sévérement punies que celles qui avoient laissé éteindre le feu sacré. Numa les condamna à être lapidées. Festus rapporte une autre loi postérieure, qui ordonnoit qu'elles eussent la tête tranchée. On croit que Tarquin l'Ancien est le premier qui établit l'usage de les enterrer toutes vives ; du moins c'est sous son regne que ce supplice fut employé pour la premiere fois, & ce fut, depuis, la punition ordinaire des Vestales infideles à leur vœu. Cependant cette loi sévere reçut quelquefois des exceptions. Les deux sœurs de la famille des Ocellates, ayant été convaincues d'inceste, obtinrent, de Domitien, la liberté de choisir le genre de leur mort. Séneque parle d'une Vestale qui fut condamnée à être précipitée du haut d'un rocher. Elle protestoit qu'elle étoit innocente : on ne la crut point. Sa sentence fut exécutée. Elle implora la déesse, & tomba sans se faire aucun mal. Ce miracle ne put détruire la premiere opinion des juges. Ils firent recommencer l'exécution ; & le miracle ne fut point répété.

Les pontifes avoient seuls le droit de connoître des accusations intentées contre les Vestales. L'accusée pouvoit se défendre par elle-même ou par un avocat. Elle

paroissoit devant le collége sacré, auquel présidoit le grand-prêtre. Elle répondoit aux interrogations qui lui étoient faites. On la confrontoit avec ses accusateurs: on l'entendoit plusieurs fois. Quoique, dans le droit civil, il ne fût pas permis d'appliquer à la torture un esclave pour le contraindre à déposer contre son maître, la loi autorisoit cette sévérité à l'égard des esclaves des Vestales. Quelquefois elles étoient appliquées elles-mêmes à la torture. Lorsque les juges avoient suffisamment instruit le procès, on procédoit au jugement; & l'on recueilloit les voix. Chaque prêtre avoit une tablette, ou un bulletin, sur lequel il traçoit la lettre C, s'il vouloit condamner la Vestale; & la lettre A, s'il jugeoit à propos de l'absoudre. Il le jettoit ensuite dans une corbeille destinée à cet usage. Le grand-prêtre, après avoir pris & compté tous les bulletins, prononçoit l'arrêt.

Lorsque le jour marqué pour le supplice étoit arrivé, le chef de la religion se rendoit au temple, suivi de tous les pontifes. Il y dépouilloit lui-même la coupable des habits & des ornements de prêtresses; lui ôtoit les bandelettes sacrées, qui ceignoient sa tête; lui présentoit son voile à baiser, & la revêtoit ensuite d'habits lugubres & conformes à sa situation présente; puis il la lioit avec des cordes, & la faisoit monter dans une litiere exactement fermée de tous côtés, afin que ses cris ne pussent être entendus. On la conduisoit ensuite au lieu du supplice. Les amis de la prêtresse la suivoient en pleurant. Plutarque observe que la ville entiere étoit dans la tristesse. On regardoit ce jour comme un jour malheureux. On se détournoit du chemin que la Vestale devoit tenir. Cette marche se faisoit en silence & avec lenteur. On arrivoit enfin auprès de la Porte-Colline dans l'endroit qu'on appella depuis *campus sceleratus*, à cause de ces funestes cérémonies. La litiere s'arrêtoit alors. Le pontife venoit l'ouvrir en prononçant quelques prieres à voix basse. Il ôtoit à la Vestale ses liens; lui donnoit la main pour l'aider à descendre; la conduisoit sur le tombeau, & la livroit lui-même aux exécuteurs. L'ouverture du tombeau étoit

au sommet de cette levée prodigieuse que Tarquin fit faire pour l'écoulement des eaux. La Vestale y descendoit par le moyen d'une échelle. On la faisoit entrer dans une petite cellule creusée en voûte, à une certaine profondeur, & dont la forme étoit celle d'un quarré long. On l'asseyoit sur un petit lit qui y étoit préparé. On mettoit à côté d'elle une table sur laquelle étoit une lampe allumée, & une legere provision d'huile, de pain, de lait & d'eau. Aussi-tôt que la prêtresse étoit descendue, on fermoit l'ouverture de la fosse, & on la combloit avec de la terre.

Ces exécutions terribles ne furent pas aussi fréquentes qu'on pourroit se l'imaginer. L'ordre des Vestales dura environ onze cent ans. Pendant ce temps, on en compte vingt qui furent convaincues d'inceste. Treize seulement furent enterrées vives : les sept autres périrent par diverses genres de supplices à leur choix.

On vit souvent des prêtresses injustement accusées. Les historiens payens ne manquent pas de rapporter une infinité de miracles opérés en leur faveur. Celui de la Vestale Claudia est un des plus remarquables : nous l'avons rapporté à l'article CYBÈLE.

Les Vestales étoient dédommagées de la contrainte & des devoirs pénibles de leur état, par des privilèges glorieux, & des honneurs extraordinaires. Numa leur avoit accordé le pouvoir de tester du vivant de leurs pere & mere. Auguste les mit en possession de toutes les prérogatives dont jouissoit dans Rome une femme qui avoit donné trois citoyens à l'Etat. Leurs biens leur appartenoient en propre à chacune. Elles en disposoient à leur volonté, par vente, par donation ou autrement, sans l'entremise d'un curateur. Si elles rencontroient en chemin un criminel que l'on conduisoit au supplice, elles avoient le privilége de pouvoir lui sauver la vie. Seulement il falloit qu'elles affirmassent par serment que cette rencontre s'étoit faite par un pur hazard. Hors de ce cas, elles ne juroient jamais en justice. Leur déclaration pure & simple avoit la force d'un serment. Quand elles marchoient par la ville, elles étoient précédées d'un licteur, qui servoit en même

temps & à les garantir de toute insulte, & à leur faire honneur. Dans les commencements de leur institution, elles n'avoient point de licteur. On raconte qu'un soir une Vestale, se retirant après souper, seule, sous des vêtements communs, fut violée par un jeune homme dans une rue écartée. Cet accident fit songer à mettre la chasteté de ces filles à l'abri d'un pareil outrage. En conséquence, le licteur leur fut décerné. Il y avoit une loi qui défendoit, sous peine de mort, d'entrer dans leurs litieres : peut-être fut-elle occasionnée par quelqu'événement semblable. Les Consuls & les Préteurs se détournoient de leur chemin, lorsqu'ils rencontroient une Vestale. Si des embarras les empêchoient de s'écarter, ils s'arrêtoient jusqu'à ce qu'elles eussent passé, & faisoient baisser devant elles la hache & les faisceaux. Les Romains leur accordoient une sépulture dans le sein même de leur ville, honneur rare qu'elles ne partageoient qu'avec un petit nombre de familles illustres. Les Vestales condamnées en jouissoient elles-mêmes. Le *campus sceleratus* étoit dans l'intérieur de Rome. Tous les ans, à certains jours, le peuple se rendoit en foule sur ce tombeau, & y faisoit des prieres pour appaiser leurs manes. Les Vestales avoient dans la ville tout le crédit que donnent la sagesse & la religion. On les employoit souvent pour rétablir la paix dans les familles, pour réconcilier des ennemis, pour protéger le foible & désarmer l'oppresseur. Tous les ans, elles se rendoient chez le roi des sacrifices, qui étoit la premiere personne de la religion après le grand pontife, pour l'exhorter à observer exactement ses devoirs. On déposoit entre leurs mains les actes les plus secrets & les plus importants. Les premiers citoyens leur remettoient quelquefois leur testament. Elles accepterent la garde de celui d'Antoine. Auguste leur confia aussi ses dernieres volontés qu'elles porterent elles-mêmes au sénat, après sa mort.

L'habillement de ces prêtresses, distingué de celui des autres femmes, n'avoit rien de trop lugubre ni de trop austere. Leur coëffure, ainsi qu'on le voit dans quelques médailles, étoit composée de bandelettes qui fai-

foient plusieurs tours autour de leur tête. Elles portoient des robes blanches avec une espece de rochet, de la même couleur. Leur manteau étoit couleur de pourpre. Il leur tomboit sur une épaule & leur laissoit l'autre bras demi-nud. Leurs vêtements furent très-simples, dans les commencements, parce que Numa, en les dotant des deniers publics, n'avoit pu songer à les enrichir. Mais, dans la suite, elles acquirent d'immenses revenus, graces aux pieuses libéralités de plusieurs illustres Romains; & alors tout changea de face. Elles substituerent à leur premiere simplicité le luxe le plus recherché. Elle employerent, pour se faire des robes, les étoffes les plus précieuses. Elles laisserent croître leurs cheveux qu'elles avoient coupés d'abord, & leur donnerent tous les ornements de l'art. Leurs litieres devinrent superbes. On les vit promener le faste dans les rues, marcher au Capitole, dans un char magnifique, environnées d'une foule de femmes & d'esclaves.

Les spectacles ne leur étoient point interdits. Elles assistoient librement à tous les jeux. Auguste leur donna même un banc séparé, au théatre, en face de celui du Préteur. Ce lieu étoit sans doute le plus distingué, puisque le sénat crut honorer Livie, en lui assignant une place dans le banc des Vestales.

Cet ordre célébre se maintint long-temps dans un état de lustre & de splendeur. Il étoit à son plus haut degré d'élevation, sous les empereurs. Il subsista quelque temps encore sous les princes Chrétiens; mais il touchoit à sa décadence. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'on ne voit point que le relâchement se soit glissé parmi les Vestales, dans un temps où elles auroient pu manquer impunément à leurs devoirs, c'est-à-dire sous les empereurs Chrétiens, qui n'auroient pas permis qu'on les eût fait périr aussi cruellement qu'autrefois. On demeura longtemps sans toucher à leurs priviléges & à leurs immunités. Gratien, plus hardi que ses prédécesseurs, ordonna que les biens qu'on leur légueroit à l'avenir seroient dévolus au fisc, à l'exception cependant des effets mobiliers, dont elles auroient la libre jouissance. L'année suivante, Rome fut désolée d'une horrible famine. Le

peuple ne douta point que ce fléau ne fût un effet de la vengeance des dieux, irrités de l'outrage fait aux Vestales; mais la famine cessa, dans le moment où les murmures alloient peut-être faire éclorre une sédition.

Enfin Théodose & Honorius ayant réuni à leur domaine tous les biens qui avoient été destinés à l'entretien des temples & des sacrifices, ceux des Vestales ne furent probablement pas épargnés. Les historiens ne marquent pas précisément le moment où cet ordre de prêtresses fut aboli. Il y a beaucoup d'apparence que ce fut dans le temps que Théodose fit fermer tous les temples. Tout concourt à prouver que le temple de Vesta ne fut pas plus épargné que celui de Jupiter & des autres dieux. Ses prêtresses eurent sans doute un sort pareil à celui des pontifes. Elles furent supprimées comme eux : du moins n'en est-il plus fait ensuite aucune mention dans l'Histoire. Depuis l'an 40 de Rome, époque de l'institution des Vestales, jusqu'à l'an de grace 389, temps auquel Théodose porta le dernier coup à l'idolâtrie, il s'écoula onze cent & un an : c'est peut-être le temps qu'on doit fixer à la durée de leur ordre.

2. Il y avoit dans la ville de Cusco, capitale du Pérou, sous les Yncas, un couvent destiné à servir de demeure aux jeunes vierges qui se consacroient au Soleil; mais on n'y recevoit que celles qui étoient issues du sang royal des Yncas. Elles y entroient quelquefois, dès l'enfance, dans un âge où l'on ne pouvoit pas douter de leur virginité; car c'étoit l'article essentiel, & l'on veilloit avec tant de soin à la conservation de cette fleur précieuse, qu'il étoit presqu'impossible aux vierges de Cusco de manquer de fidélité au Soleil leur époux. Tout entretien avec les personnes du dehors, sans distinction d'hommes ni de femmes, leur étoit absolument interdit. Cependant, malgré toutes ces précautions, „ si, parmi un si grand nombre de religieu-
„ ses, il s'en trouvoit quelqu'une qui vînt à faillir contre
„ son honneur, dit l'historien des Yncas, il y avoit
„ une loi qui portoit qu'elle fût enterrée toute vive &
„ son galant pendu. Mais, parce qu'on estimoit peu
„ de chose de faire mourir un seul homme, pour une

„ faute aussi grande qu'étoit celle de violer une fille „ dédiée au Soleil, leur dieu & le pere de leurs rois, „ il étoit ordonné par la même loi qu'outre le cou„ pable, sa femme, ses enfants, ses serviteurs, ses „ parents, & de plus, tous les habitants de la ville „ où il demeuroit, jusqu'aux enfants qui étoient à la „ mammelle, en portassent la peine tous ensemble. „ Pour cet effet, ils détruisoient la ville, & y semoient „ de la pierre ; de sorte que toute son étendue de„ meuroit déserte, désolée, maudite & excommuniée, „ pour marque de ce que cette ville avoit engendré „ un si détestable enfant. Ils essayoient encore d'empê„ cher que ce terroir ne fût foulé de personne, non „ pas même des bêtes, s'il étoit possible. Cette loi ne „ fut pourtant jamais exécutée, parce qu'il n'y eut „ jamais de coupable de ce crime dans le pays. " *Voyez* YNCAS.

VEU-PACHA. Ce mot, dans la langue des Péruviens, signifie le Centre de la Terre, ou le Monde inférieur. Les Amantas, docteurs & philosophes du Pérou, appelloient ainsi la demeure que les méchants devoient habiter après la mort, & où ils devoient recevoir le châtiment de leurs crimes. Ce châtiment ne consistoit, selon eux, que dans l'assemblage des maux qu'on éprouve ordinairement dans la vie présente, sans aucun mélange de bonheur ni de consolation.

VIATIQUE : somme d'argent que la communauté donne à un religieux qui va faire un voyage. Dans le sens figuré, c'est la Communion que l'on donne aux agonisants qui vont faire le voyage de l'autre monde.

VICAIRE : ecclésiastique qui soulage un curé dans ses fonctions, & lui aide à desservir sa paroisse. C'est aussi un religieux qui sert de substitut au général, ou à quelqu'autre supérieur de l'ordre, & fait, à leur défaut, les fonctions de leur charge.

Grand-Vicaire : ecclésiastique choisi par un évêque pour l'aider dans le gouvernement de son diocése. Il y en a ordinairement deux dans chaque diocése.

VIÉDAM. Ce mot, en langue Malabare, signifie Paroles divines. Les Bramines de Coromandel & du

Malabar, voyant que leurs confreres, qui habitoient les rives du Gange, avoient composé un fameux Commentaire sur la doctrine de Bramah, intitulé *Aughterrah-Bhade-Shaſtah*, par lequel ils avoient tellement embrouillé le texte de Bramah, qu'il falloit néceſſairement avoir recours à eux pour en entendre le ſens, ce qui avoit beaucoup contribué à augmenter leur crédit & leur autorité, ils voulurent auſſi ſe ſervir du même moyen, pour s'attirer de la conſidération, & composerent à leur tour un Commentaire qu'ils appellent le *Vièdam*, nom moins rempli de fables & d'abſurdités que l'*Aughterrah-Bhade-Shaſtah* des Bramines voiſins du Gange.

VIEIL-DE-L'OBY. C'eſt le nom que l'on donne à une idole des Tartares Oſtiakes, qui préſide à la pêche. Cette idole eſt de bois. Elle a des yeux de verre, un groïn de cochon, garni d'un crochet de fer, attribut ſymbolique, qui fait entendre que ce dieu de la pêche accroche le poiſſon de la mer, & le fait entrer dans la riviere d'Oby. Sa tête eſt armée de deux petites cornes. Tous les trois ans, on lui fait changer de demeure, & on la tranſporte ſur l'Oby, d'un lieu à un autre, en grande cérémonie, dans une barque conſtruite exprès pour elle. Si la pêche eſt abondante, ces peuples, par reconnoiſſance, ne manquent pas de lui en offrir les prémices, & de lui froter le groïn avec de la graiſſe; mais, s'il arrive que les pêcheurs ne prennent rien, ils attribuent, avec auſſi peu de raiſon, ce mauvais ſuccès à leur idole, & s'en vengent par les plus cruels outrages.

VIERGE. (*la ſainte*) *Voyez* MARIE.

VIGILANCE, prêtre de Barcelone, s'éleva, dans le Vme. ſiécle, contre le célibat des prêtres, & ſoutint que la virginité n'étoit point une vertu; que la vénération pour les reliques étoit une ſuperſtition, & qu'on ne devoit point honorer les ſépulcres des martyrs. Ces erreurs furent vivement refutées par S. Jérôme. Elles ont été, de nos jours, renouvellées par les Proteſtants.

VIGILES, du mot latin *vigiliæ*, ſont, parmi les Catholiques, des prieres & mortifications préparatoires, qui ſe font la veille des grandes fêtes. On les appelle

pelle ainsi, parce qu'autrefois on passoit, ces jours-là, une partie de la nuit dans les églises. Nous trouvons chez les payens l'origine de cet usage. Les fameuses fêtes de Vénus & de Cérès, entr'autres, avoient leurs veilles, *pervigiliæ*, qui se célébroient par des chants, des danses, souvent même par les débauches les plus honteuses. Le Christianisme, qui sanctifie tout ce qu'il adopte, a substitué les prieres aux chansons lascives, & le jeûne au libertinage.

2. Les Talapoins de Siam ont coûtume de pratiquer, pendant les trois semaines qui suivent la moisson, une espece de vigiles, dont on ignore le motif & l'origine. Ils disposent en quarré de petites hutes couvertes de feuillage, au milieu des champs. Le supérieur a la sienne au milieu. C'est dans ces cabanes qu'ils passent la nuit sans craindre les bêtes sauvages, qui sont très-communes dans le pays. Ils n'ont pas même la précaution d'allumer du feu pour les éloigner. Il est rare cependant qu'il leur arrive aucun accident; bonheur que les Siamois ne manquent pas d'attribuer à la sainteté de leurs moines. Pour donner une raison naturelle de ce fait, on peut dire que, dans cette saison, les animaux, trouvant dans les campagnes une pâture abondante, sont beaucoup moins furieux & moins à craindre.

VINAIAGUIEN. C'est le nom d'un des dieux des Indiens. Sa naissance est des plus singulieres. Parvardi, femme d'Ixora, un des principaux dieux de l'Inde, étant un jour dans le bain, conçut un si violent desir d'avoir un enfant, qu'il s'en forma un aussi-tôt de la sueur qu'elle ramassa sur son sein; &, ce qui n'est pas moins extraordinaire, cet enfant dès sa naissance, parut grand comme un jeune homme de vingt ans. Cependant Ixora, qui étoit alors absent, revint au logis, ne sçachant pas que sa famille s'étoit augmentée. Il fut surpris de voir un jeune homme s'entretenir avec sa femme assez familierement, & il commençoit à faire éclater sa jalousie, lorsque Parvardi l'appaisa, en lui racontant le fait. Quelque temps après, le pere de Parvardi, qui étoit un roi puissant, donna un festin solemnel, pour célébrer la naissance de son petit-fils, que sa

mere avoit nommé *Vinaïaguien*. Tous les dieux y furent invités, à l'exception d'Ixora, qui sembloit avoir droit d'y tenir la premiere place. Sensiblement piqué de cet affront, il vint, transporté de fureur, au milieu du festin, troubler la joie des convives. Après avoir exhalé sa rage en mille imprécations, il s'arracha une poignée de cheveux, & en frapa le plancher, dont il sortit tout-à-coup un énorme géant. Ce monstre se jetta d'abord avec furie sur les dieux qui étoient du festin. Il maltraita particulierement le Soleil & la Lune. D'un soufflet il cassa toutes les dents au premier, & meurtrit le visage de l'autre à coup de pieds. Elle en a toujours depuis conservé des taches, disent les Indiens. Le beau-pere d'Ixora, qui étoit le plus coupable, fut mis en piéces par le géant; & le malheureux Vinaïaguien eut la tête coupée. Lorsque le ressentiment d'Ixora fut assouvi, il eut un vif regret de la mort de son fils. Il entreprit de le ressusciter; mais, sa tête ayant été brisée & ne pouvant plus être réunie à son corps, Ixora coupa la tête d'un éléphant, qu'il ajusta sur le corps de Vinaïaguien. Après lui avoir ainsi rendu la vie, il lui donna le nom de *Pulléjar*, & l'envoya chercher une femme, lui recommandant expressément de la choisir aussi belle que sa mere Parvardi. Les Indiens disent que le fils d'Ixora n'a pas été heureux dans ses recherches, & qu'il n'a point encore pu trouver de femme, dont la beauté fût égale à celle de Parvardi. Les idoles de Vinaïaguien ou Pulléjar ont toutes une tête d'éléphant. On les place ordinairement sur les grands chemins & dans les lieux les plus fréquentés, afin que le dieu, voyant passer une grande quantité de femmes, puisse plus aisément en trouver une qui soit aussi belle que sa mere.

VISITATION : fête instituée par l'Eglise Catholique, en l'honneur de la visite que la sainte Vierge, après avoir conçu par l'opération du Saint-Esprit, rendit à sa cousine Elizabeth, qui, par un autre prodige, étoit enceinte de six mois, quoique dans un âge très-avancé. Cette fête fut instituée par le pape Urbain IV, en 1389; & le concile de Basle en fixa la célébration au second jour de Juillet. Il y a un ordre de religieu-

ses, établi par saint François de Sales & la mere Jeanne de Chantal, sous le nom de la *Visitation.*

VISTNOU. C'est le nom d'un des principaux dieux des Indiens. Il est particulierement célébre par ses neuf métamorphoses. Les Bramines disent qu'il a déja paru dans le monde, sous neuf formes différentes, & qu'il doit encore y paroître, pour la dixieme fois, sous une figure nouvelle. L'histoire de ces métamorphoses est pleine d'absurdités & d'extravagances; mais les Indiens prétendent que, sous ces contes ridicules, sont cachés de profonds mysteres qu'ils ne veulent pas découvrir aux profanes. Il faut donc nous en tenir à l'enveloppe. Voici ce que les auteurs racontent sur les métamorphoses de Vistnou.

Ire. Métamorphose. Un certain démon ayant enlevé le livre de la loi, appellé *Védam*, des mains de ceux qui le gardoient, & s'étant caché au fond de la mer avec sa proie, Vistnou se métamorphosa en poisson; joignit le ravisseur, & rapporta le Védam.

II. Métamorphose. Les dieux voulant manger d'un beurre délicieux, qui se forme dans une des sept mers qui sont dans le monde, selon les Indiens, & qu'ils appellent la *mer du lait*, ils apporterent sur le bord de cette mer une montagne d'or, où est assise une couleuvre d'une longueur prodigieuse, qui a cent têtes, sur lesquelles sont appuyés les quatorze mondes qui composent l'univers. Ils se servirent de la queue de cette couleuvre comme d'une corde pour attirer le beurre; mais ils furent traversés dans leur entreprise par les géants qui tiroient aussi la couleuvre de leur côté. Ce conflit pensa être funeste au monde que la couleuvre soutenoit. Il fut tellement ébranlé qu'il eût été infailliblement renversé, si Vistnou, prenant la forme de tortue, ne se fût promptement mis dessous pour le soutenir. Cependant la couleuvre répandit sur les géants une liqueur venimeuse, qui les obligea de lâcher prise. Ainsi les dieux demeurerent les maîtres de cet excellent beurre, dont ils étoient si friands. D'autres racontent tout simplement que la terre, affaissée par le poids de la montagne Mérupata, fut sur le point de s'enfoncer dans l'abysme,

mais que Vistnou, changé en tortue, vint à propos soulever la montagne & soulager la terre.

III. Métamorphose. Un énorme géant, nommé *Padalas*, ayant roulé la terre comme une feuille de papier, l'emporta sur ses épaules, jusqu'au fond des enfers. Vistnou, transformé en cochon, alla trouver le géant; le combatit, &, après l'avoir vaincu, rapporta la terre sur son groïn, & la remit à sa premiere place. D'autres disent que le dieu Rutrem ayant défié Bramah & Vistnou de trouver l'endroit où il cacheroit sa tête & ses pieds, & s'étant offert de reconnoître la supériorité de celui qui seroit assez habile pour faire cette découverte, Bramah & Vistnou accepterent le défi; que Bramah trouva la tête de Rutrem, par le moyen de la fleur du chardon qui lui indiqua le lieu où elle étoit cachée, que Vistnou se métamorphosa en cochon, pour chercher les pieds de Rutrem; mais qu'après avoir fouillé inutilement avec son groïn, jusques dans les entrailles de la terre, il fut obligé de renoncer à cette entreprise.

IV. Métamorphose. Un fameux géant, nommé *Iranien*, ou, selon d'autres, *Hirrenkessep*, ayant reçu du dieu Rutrem le privilége singulier de ne pouvoir être tué, ni pendant le jour, ni pendant la nuit, ni dedans, ni dehors sa maison, en conçut une si grande fierté, qu'il voulut abolir le culte des dieux, & se faire adorer seul sur la terre. Il fit souffrir les plus cruels tourments à ceux qui refuserent de lui rendre les honneurs divins. Il n'épargna pas même son fils qui, malgré ses ordres & ses menaces, s'obstinoit toujours à répéter dans ses prieres le nom de Vistnou. La fidélité de ce jeune homme, & les maux qu'il souffroit toucherent tellement le cœur du dieu Vistnou, qu'il résolut, à quelque prix que ce fût, d'exterminer le géant Iranien. L'entreprise n'étoit pas facile. La sagacité de Vistnou en vint cependant à bout. Il saisit le moment du crépuscule; où, quoiqu'il ne fasse plus jour, il n'est pas encore nuit, & parut tout-à-coup sous la forme d'un monstre, moitié homme & moitié lion, devant le géant Iranien, qui, étant alors sur le seuil de sa porte, n'étoit ni dedans ni dehors sa maison; & il le mit en piéces, malgré sa

résistance Quelques-uns disent seulement que le géant Iranien avoit reçu le privilége de ne pouvoir être tué que d'une maniere fort extraordinaire; qu'un jour qu'il se disposoit à donner un coup de bâton à son fils, le jeune homme s'esquiva adroitement, & que le bâton donna sur un pilier qui s'ouvrit aussi-tôt, & dont il sortit un monstre, moitié homme & moitié lion, qui déchira le géant. L'univers entier étoit sous sa domination.

V. Métamorphose. Un prince, nommé *Mavali*, ou, selon d'autres, *Magapélixaavarti*, faisoit gémir les hommes sous le poids de la plus cruelle tyrannie. Vistnou touché des plaintes qu'on lui adressoit de tous côtés, résolut de délivrer la terre d'un pareil monstre. Il prit la forme d'un Bramine, mais d'un Bramine si petit, qu'il pouvoit passer pour un nain. Il alla trouver ce méchant roi, & lui demanda trois pieds de terre pour y bâtir une cabane. Le roi lui accorda sa demande sans aucune difficulté; &, pour ratifier cette donation, il prit un peu d'eau dans sa bouche, & se disposa à la rejetter dans la main du prétendu Bramine : (telle étoit alors la maniere de ratifier les engagements); mais l'étoile du point du jour, qui étoit le principal conseiller du roi, soupçonnant quelque supercherie dans la demande du Bramine, trouva le moyen d'entrer dans le gosier du prince, & de le boucher tellement que l'eau ne pouvoit plus en sortir. Le roi, qui se sentoit presque étouffé sans sçavoir pourquoi, se fit enfoncer un stylet de fer dans le gosier pour en ouvrir le passage. L'étoile fut contrainte de déloger, après avoir eu un œil crevé; & le roi répandit l'eau qu'il avoit dans la bouche, dans la main du faux Bramine qui devint tout-à-coup d'une grandeur si prodigieuse, qu'un de ses pieds occupoit toute l'étendue de l'univers. Il posa l'autre sur la tête du roi Mavali, qu'il précipita dans l'abysme. Cette histoire se trouve racontée avec des circonstances différentes par d'autres auteurs. Ils ne représentent point Mavali comme un tyran, mais comme un autre Saturne, sous lequel tous les hommes étoient égaux, & tous les biens communs. Ils disent que Vistnou déthrôna ce

bon prince, parce que les hommes, n'ayant besoin de rien sous son regne, ne prioient plus les dieux. Ils ne font point mention de l'étoile du point du jour. Ils disent seulement que la femme de Mavali voulut le détourner d'accorder au Bramine ce qu'il demandoit. Au reste, lorsqu'il s'agit de pareilles fables, il est fort peu important de comparer les différentes narrations.

VI. Métamorphose. Les Rajahs, (c'est le nom que les Indiens donnent aux rois) étoient devenus autant de tyrans qui opprimoient les peuples, & commettoient mille cruautés. Vistnou résolut de punir leurs crimes. Il parut sur la terre, sous une forme humaine, & prit le nom de *Ram.* Il déclara la guerre aux Rajahs, & les combatit sans relâche, pendant vingt & une générations, jusqu'à ce qu'il les eut tous exterminés.

VII. Métamorphose. Un géant, nommé *Cartasuciriargunen*, & qui avoit mille bras, désoloit le genre humain par ses brigandages & par ses violences. Vistnou prit une seconde fois la figure humaine & le nom de *Ram*; &, armé seulement du soc d'une charrue, il présenta le combat au géant; lui donna la mort, & lui coupa ses mille bras; puis il entassa ses os, les uns sur les autres, & en forma une montagne appellée *Baldous*. On raconte différemment le sujet de cette métamorphose. Il y avoit, dit-on, un Bramine, nommé *Rawana*, qui étoit un des plus fervents adorateurs du dieu Ixora. Il ne manquoit jamais de lui présenter, chaque jour, une offrande de cent fleurs bien comptées. Il arriva que le dieu déroba lui-même adroitement une des fleurs, & fit ensuite des reproches à Rawana de ce que son offrande n'étoit pas complette. Le pieux Bramine, désolé de la perte de cette fleur, fut sur le point de mettre un de ses yeux à la place; mais Ixora s'y opposa; &, pour récompenser la foi de son serviteur, il jura de ne lui rien refuser de tout ce qu'il desireroit. Le Bramine souhaita qu'on lui confiât l'administration de l'univers; mais, après avoir obtenu cette grace, il ne cessa point d'importuner Ixora par ses vœux & par ses prieres. Le dieu fatigué lui dit: „ N'ai-je pas comblé tous „ tes desirs? Quel est donc l'objet des prieres que tu

„ me fais continuellement ? " Rawana répondit qu'il souhaitoit avoir dix têtes & vingt bras, afin de gouverner plus aisément l'univers. Il obtint encore cette grace, & se retira ensuite dans la ville de Lanka, où il établit le siége de son Empire. Sa gloire & sa puissance reçurent un nouvel accroissement de ce grand nombre de têtes & de bras, dont il venoit d'être pourvu; mais il se laissa enfin aveugler par la prospérité. Il perdit le souvenir des bienfaits d'Ixora & voulut usurper les honneurs dûs à la divinité. Vistnou résolut de punir l'orgueil de cet insolent Bramine. Il parut sur la terre, sous une forme humaine, & prit le nom de *Ram*. Rawana épouvanté se changea en cerf pour se dérober plus aisément à la colere du dieu. Ram perça le cerf d'un coup de fléche; mais l'ame de Rawana en sortit promptement, & choisit pour sa retraite le corps d'un Faquir. Ce fut sous ce déguisement que Rawana enleva la femme de Ram, nommée *Sidi*. Ram, outré de cet affront, emprunta, pour se venger, le secours d'un fameux singe, connu sous le nom de *Hanuman*, qui exerça d'horribles ravages dans la capitale de Rawana. Celui-cy, secondé d'un grand nombre de géants, parvint enfin à se saisir de ce redoutable singe; mais il ne put jamais venir à bout de le faire mourir. Rawana, surpris de la force prodigieuse de ce singe, lui demanda s'il n'y avoit pas quelque moyen de le vaincre. Le singe lui répondit: „ Trempez-moi la queue dans l'huile; enveloppez-la „ d'étoupe, & y mettez le feu. Je deviendrai aussi-tôt „ plus foible que le dernier des animaux." Le crédule Rawana exécuta ce qu'avoit dit le singe; mais Hanuman, avec sa queue enflammée, embrasa le palais de Rawana, & une partie de la ville de Lanka. Enfin, pour terminer ce conte extravagant, le perfide Rawana, refusant toujours de rendre la femme de Ram, tomba sous les corps de ce mari justement irrité.

VIII. Métamorphose. Un Rajah de l'Indostan, ayant appris par la chiromancie que sa sœur, qui étoit mariée à un Bramine, mettroit au monde un fils qui lui raviroit le thrône & la vie, ordonna qu'on mît à mort tous les enfants qu'auroit sa sœur, dès qu'ils seroient nés;

&, pour s'assurer de l'exécution de ses ordres, il la fit enfermer étroitement sous une garde sûre. Déja six de ses enfants avoient été les victimes de la cruauté de ce tyran. Le septieme paroissoit destiné au même sort; mais cet enfant, nommé *Kistna*, étoit Vistnou lui-même, qui avoit pris cette forme pour châtier le cruel Rajah. Il parla, dès le moment de sa naissance, & s'échapa de la prison, avec son pere & sa mere, sans que les gardes s'en apperçussent. Il opera, depuis, des prodiges sans nombre. Le Rajah envoya souvent des géants & des armées entieres pour le faire périr; mais il extermina tout ce qui se présenta devant lui, & tua enfin le Rajah lui-même. Après cet exploit, Kistna continua à parcourir la terre, prodiguant les miracles, récompensant les bons, châtiant les méchants; & enfin il s'éleva dans les cieux.

Cette métamorphose est regardée par les Indiens, comme la plus mémorable & la plus glorieuse de toutes les incarnations de Vistnou. Quelques auteurs trouvent des rapports entre Kistna & Jesus-Christ, le Rajah & le roi Hérode.

IX. Métamorphose. Vistnou prit la forme de Budha ou Bodha. Ce personnage, disent les Banians, n'a ni pere ni mere: c'est un pur esprit qui ne se manifeste point aux hommes. Mais, lorsque, par une faveur spéciale, il apparoit à quelque dévot, c'est avec quatre bras. Il est continuellement occupé à prier Mahadew, ou le grand Dieu. On croit communément que ce Bodha est le même que le dieu Fo.

Les Banians pensent que Vistnou doit encore s'incarner une dixieme fois, & qu'il prendra la forme d'un cheval blanc, qui a des aîles, & qui réside actuellement dans le ciel. Ce pégase Indien ne se soutient que sur trois pieds; le quatrieme est toujours en l'air. Lorsqu'il le posera sur la terre, il la fera s'enfoncer dans l'abysme; & c'est ainsi que le monde sera détruit.

En attendant cette derniere métamorphose, Vistnou est endormi tranquillement dans la mer de lait, couché sur une couleuvre qui a cinq têtes.

VISTNOUVAS : secte de Bramines qui sont par-

ticulierement attachés au dieu Vistnou, & qui le regardent comme le plus puissant de tous les habitants des cieux. Cette secte est divisée en deux branches. Les premiers sont appellés *Tadvadi*, les autres *Ramanoujas*. Les Tadvadi se tracent, tous les matins, une ligne blanche, depuis le nez jusqu'au front. Ils se font aussi une petite marque ronde à la jointure du bras & aux deux mammelles : ce sont leurs signes distinctifs ; c'est la livrée de Vistnou. Ils s'imaginent que ces marques sont des préservatifs contre les attaques du diable. Ils s'engagent, par un vœu exprès, à ne jamais rendre hommage à aucun autre dieu qu'à Vistnou. Leur chef est obligé de garder le célibat, & porte ordinairement à la main une canne de bambou, pour marque de sa dignité.

Les Ramanoujas ont aussi des signes qui les distinguent. Ils se tracent avec de la craie un Y sur le nez, & se font une marque sur la jointure du bras avec du feu. Ils ont la tête nue & presque rasée, à l'exception d'une touffe sur le sommet qu'ils attachent avec un nœud, & qu'ils laissent pendre par derriere. Leur chef est distingué par un morceau de linge, dont il s'envelope la tête, lorsqu'il parle à quelqu'un. Leur vie paroît plus austere que celle des Tadvadi. Ils croiroient souiller la sainteté de leur profession, s'ils s'embarrassoient dans le négoce & dans les affaires profanes. Il se font aussi un devoir de ne jamais mettre le pied dans un lieu consacré à la débauche ; ce que les Tadvadi se permettent sans scrupule.

VITZLIPUTZLI : le plus fameux des dieux adorés par les Mexicains. Ils prétendent que ce fut lui qui les conduisit dans le pays qu'ils occupent aujourd'hui, & qui leur en facilita la conquête. Ces peuples, qui furent nommés *Mexicains*, du nom de leur général Mexi, étoient, dans leur origine, des sauvages vagabonds. Ils firent une irruption sur les terres de certains peuples, appellés *Navatelcas*, engagés par les promesses de leur dieu Vitzliputzli qui leur avoit prédit qu'ils feroient la conquête de ce pays, & qui marchoit lui-même à leur tête, porté par quatre prêtres, dans un coffre tissu de

roſeaux. Lorſque l'armée s'arrêtoit pour camper, Vitzliputzli avoit ſa tente au centre du camp. C'étoit lui qui régloit la marche. Ses oracles, répétés par la bouche des prêtres, tenoient lieu de conſeil de guerre. Les Mexicains avoient une vaſte étendue de pays à parcourir, avant d'arriver à cette terre promiſe. Pendant tout le temps qu'ils furent en marche, le dieu qui les conduiſoit ranima leur courage par d'éclatants prodiges. Enfin, après bien des fatigues, lorſqu'ils touchoient preſque au terme de leurs courſes, Vitzliputzli déclara en ſonge à un de ſes prêtres, que les Mexicains devoient former leur premier établiſſement dans l'endroit où ils trouveroient un figuier planté dans un rocher, ſur les branches duquel ſeroit perché un aigle, tenant entre ſes griffes un petit oiſeau. On démêle dans cette hiſtoire quelque rapport avec la maniere dont les Juifs furent conduits dans la terre promiſe.

L'hiſtorien de la Conquête du Mexique nous apprend quelle étoit la forme que les Mexicains donnoient à la ſtatue de Vitzliputzli. „ On l'avoit fait, dit-il, de figure „ humaine, aſſiſe ſur un thrône ſoutenu par un globe „ d'azur, qu'ils appelloient le *ciel*. Il ſortoit, des deux „ côtés de ce globe, quatre bâtons dont le bout étoit „ taillé en tête de ſerpent : cela formoit un brancard „ que les ſacrificateurs portoient ſur leurs épaules, quand „ ils promenoient l'idole en public. Elle avoit ſur la „ tête un caſque de plumes de diverſes couleurs, en „ figure d'oiſeau, avec le bec & la crête d'or bruni. Son „ viſage étoit affreux & ſévere, & encore plus enlaidi „ par deux raies bleues, qu'elle avoit, l'une ſur le „ front, l'autre ſur le nez. Sa main droite s'appuyoit „ ſur une couleuvre ondoyante, qui lui ſervoit de bâ„ ton. La gauche portoit quatre fléches qu'ils révéroient „ comme un préſent du ciel, & un bouclier couvert „ de cinq plumes blanches, miſes en croix. Tous ces „ ornements, ces marques & ces couleuvres avoient „ leur ſignification myſtérieuſe. "

VŒU : promeſſe faite à Dieu, par laquelle on s'engage à quelqu'œuvre qui lui ſoit agréable, & ne ſoit pas de précepte.

Les *vœux solemnels* sont ceux qui sont faits en face d'Eglise, avec les formalités prescrites par les canons. Ils sont distingués par-là des vœux simples, qui ne sont accompagnés d'aucune de ces cérémonies.

Vœux de religion. On appelle ainsi les trois vœux de pauvreté, de chasteté & d'obéissance, que font les religieux, lorsqu'ils s'engagent dans quelqu'ordre. Ces vœux sont reconnus, par l'Eglise & par l'Etat, absolus & irrévocables, lorsqu'ils sont faits librement & avec toutes les formalités prescrites pour leur validité.

VOYAGE NOCTURNE. Nous avons promis quelque détail sur ce fameux rêve du faux apôtre des Mahométans. Sa Vie, par M. Gagnier, d'où nous avons déja tiré quelques articles, va nous fournir encore la matiere de celui-cy. „ Une certaine nuit, dit l'apôtre de Dieu, (c'est d'un docteur Mahométan qu'est traduite cette Relation,) je m'étois endormi entre les deux collines de Safa & de Merwa. Cette nuit étoit très-obscure & très-noire, mais si tranquille qu'on n'entendoit ni les chiens abboyer, ni les coqs chanter. Tout d'un coup l'ange Gabriël se présenta devant moi, dans la forme en laquelle le Dieu très-haut l'a créé... (*Voyez* GABRIEL.) Il me poussa & me dit : Leve-toi, ô homme endormi ! Je fus saisi de frayeur & de tremblement, & je lui dis, en m'éveillant tout en sursaut : Qui es-tu ? Dieu veuille te faire miséricorde ! Je suis ton frere Gabriël, me répondit-il. O mon cher bien-aimé Gabriël, lui dis-je, je te demande pardon. Est-ce une révélation de quelque chose de nouveau, ou bien une menace affligeante que tu viens m'annoncer ? C'est quelque chose de nouveau, reprit-il ; leve-toi, mon cher & bien-aimé. Attache ton manteau sur tes épaules. Tu en auras besoin ; car il faut que tu rendes visite à ton Seigneur, cette nuit. En même temps, Gabriël me prit par la main. Il me fit lever ; &, m'ayant fait monter à cheval sur la jument appellée *al Borak*, il la conduisit lui-même par la bride..." *Voyez* BORAK.

„ Quand je posai ma main sur cette jument pour monter, elle se mit à ruer & à regimber, comme un cheval fougueux entre les poteaux du travail. Gabriël

lui cria : Tiens-toi de repos ; hola ! O Borak ! n'as-tu pas de respect en la présence de Mahomet ! par dieu ! jamais personne plus honoré de Dieu ne t'a montée. Quoi donc, Gabriël, lui dit Borak, (car Dieu lui donna alors la faculté de parler ;) Ibrahim, l'ami de Dieu, ne m'a-t-il pas montée, lorsqu'il alla rendre visite à son fils Ismaël ? O Gabriël ! celui-cy ne seroit-il point le maître de la piscine, le dépositaire de l'intercession, & l'auteur de la profession de foi : Il n'y a point de Dieu que Dieu ? Gabriël lui répondit : Tiens-toi en repos, hola ! ô Borak ! C'est ici Mahomet, le fils d'Abdo'llah, issu d'une tribu de l'Arabie heureuse. Sa religion est l'orthodoxe. Il est le prince des enfants d'Adam ; le premier entre tous les prophetes & les apôtres. Il est le sceau. Il est le préfet & le surintendant des finances. Toutes les créatures viendront implorer son intercession. Le paradis est à sa droite, & le feu d'enfer à sa gauche. Quiconque reconnoîtra la vérité de sa parole entrera dans le paradis ; & quiconque accusera sa parole de mensonge sera précipité dans le feu de l'enfer. Borak, entendant tout cela, parla ainsi ; (car Dieu lui donna dans ce moment la faculté de parler :) O Gabriël ! je t'en conjure par l'alliance qui est entre toi & lui, car je n'ose pas m'adresser à Mahomet lui-même, demande-lui donc pour moi que je puisse avoir part à son intercession, au jour de la résurrection."

„ Aussi-tôt que je lui eus entendu faire cette humble priere, je pris moi-même la parole, sans attendre que Gabriël m'en fit la demande, & je lui dis : Eh bien donc, tiens-toi en repos, ô Borak ! tu auras part à mon intercession, & tu seras avec moi dans le paradis. Lorsque je lui eus fait cette promesse, elle s'approcha de moi pour me laisser monter ; & ; dès que j'eus sauté sur son dos, elle m'enleva dans l'air à perte de vue...."

„ Nous continuyons notre voyage, selon qu'il plaisoit à Dieu de nous conduire, lorsque j'entendis la voix d'une personne qui crioit à ma droite : O Ahmed ! arrête un peu ici auprès de moi, que je te parle. Je

ſuis celle de toutes les créatures qui ſ'eſt la plus dévouée. Mais Borak paſſant outre, je ne m'arrêtai point, parce qu'il ne dépendoit pas de moi de m'arrêter, mais de Dieu ſeul puiſſant & glorieux. Ainſi nous avançames toujours dans notre route, comme il plaiſoit à Dieu de nous conduire. Mahomet entendit ſucceſſivement deux autres voix, & reçut deux fois la même invitation; mais il n'y répondit pas plus qu'à la précédente."

„ Enfin, continue l'impoſteur, nous arrivames à Jéruſalem, & j'y mis pied à terre : j'attachai Borak aux anneaux où avoient coûtume de l'attacher les prophetes avant moi; &, pénétrant plus avant, j'entrai dans la maiſon ſainte. J'y rencontrai Ibrahim, (Abraham) Moyſe & Jeſus, qui vinrent au-devant de moi, accompagnés d'une foule de prophetes. Dès que je les eus vus, je fis la priere, conjointement avec eux, ſans prendre le pas & ſans affecter aucune ſupériorité ſur mes freres. J'en agis de la ſorte par l'ordre exprès que Gabriël en avoit reçu de mon Dieu, mon Seigneur glorieux & puiſſant..."

„ Dans cet endroit, Gabriël me dit : Scais-tu qui étoient ceux dont tu as entendu les voix à ta droite & à ta gauche? Non, lui dis-je. Sçache donc, reprit-il, que la premiere voix étoit celle d'un Juif, qui t'invitoit au Judaïſme, & que, ſi tu lui euſſes répondu, ta nation ſe ſeroit fait Juive, après toi, juſqu'au jour de la réſurrection. La ſeconde voix étoit celle d'un Chrétien. Si tu lui euſſes pareillement répondu, ta nation, après toi, auroit embraſſé le Chriſtianiſme juſqu'au jour de la réſurrection. Quant à la femme, ajoûta-t-il, qui t'a paru ſi bien ornée & fardée, c'étoit le monde avec tous ſes ornements & appas. Que ſi tu te fuſſes arrêté à lui répondre, ta nation auroit choiſi la jouiſſance de ce monde, préférablement au bonheur de l'éternité... Enſuite Gabriël, prenant le devant, retourna vers la maiſon ſainte; & je ſuivis promptement ſes pas. Alors il ſe préſenta à moi un homme portant en ſa main trois cruches. Dans la premiere, il y avoit de l'eau; dans la ſeconde, du lait; & dans la troiſieme, du vin. Quelqu'un qui étoit préſent, dit : Si Mahomet boit de l'eau,

il fera fubmergé, & fa nation auffi fera fubmergée. S'il boit du lait, il fera dirigé dans la droite voie, & fa nation fera auffi dirigée dans la droite voie, après lui, jufqu'au jour de la réfurrection. Gabriël me dit : Choifis, ô Mahomet, ce que tu voudras. Je choifis le lait, & j'en bus un peu. Quelqu'un l'ayant remarqué, dit: Si Mahomet avoit bu tout le lait, aucun de fa nation n'auroit jamais vu le feu d'enfer; ce qui fit que je m'écriai : O mon cher bien-aimé Gabriël ! que je retourne au lait, & que je le boive tout. Donne-t-en bien de garde, reprit-il, ô Ahmed ! il n'eft plus temps : c'en eft fait. La plume qui écrivoit s'eft féchée fur ce qui vient d'arriver. Quoi donc, ô Gabriël, interrompis-je, cela eft ainfi écrit & déterminé dans le Livre? & il me répondit que cela étoit ainfi."

Mahomet continue fon voyage & monte de ciel en ciel jufqu'au feptieme, quoique la diftance d'un ciel à l'autre foit, felon lui, de cinq cent années de chemin. Après avoir fait la defcription de ce qu'il vit au-delà du feptieme ciel, il ajoute : „ Je m'entendis faluer de la part du Dieu puiffant & glorieux, en ces termes: Paix foit à toi, ô Ahmed ! Ayant levé la tête, je vis un ange plus blanc que la neige, vêtu d'une vefte rouge. Il étoit fuivi de foixante & dix mille anges, pour rendre la pompe plus belle. Il m'embraffa tendrement: & m'ayant baifé entre les deux yeux, il me dit : Viens-t-en avec moi, ô le très-honoré de Dieu! Je partis donc avec lui au milieu de cette armée d'anges, dont les uns marchoient devant moi, d'autres derriere, d'autres à ma droite, & d'autres à ma gauche. Tous me faifoient de profondes révérences, me glorifiant & m'honorant, à caufe de l'honneur que j'allois recevoir de la part du Dieu puiffant & glorieux."

„ Ils continuerent de marcher avec moi, dans cet ordre, jufqu'à ce qu'ils euffent percé foixante & dix mille voiles, cloifons ou féparations faites d'hyacinthes, pour arriver enfuite jufqu'à foixante & dix mille autres voiles d'étoffe très-déliée, & de-là à foixante & dix mille voiles de ténébres, qu'il fallut auffi percer. Il y avoit de diftance, entre chaque voile, le chemin de

cinq cent ans de voyage; & l'épaisseur de chaque voile étoit aussi de cinq cent ans de voyage. De-là nous arrivames à pareil nombre de soixante & dix mille voiles, faits de feu; à soixante & dix mille voiles, faits de neige; à soixante & dix mille voiles, faits d'eau; à soixante & dix mille voiles, faits d'air; à soixante & dix mille voiles, faits de vuide ou de chaos; après quoi, nous ne cessames de percer & de nous faire jour au travers du voile de la beauté, du voile de la perfection, du voile de la souveraine puissance, du voile de la singularité, du voile de la séparation, du voile de l'immensité, du voile de l'unité; & ce dernier voile est celui de Dieu très-grand & immense."

Mahomet fait encore quelques pas pour s'approcher du thrône de l'Eternel : chaque pas étoit de cinq cent années de chemin. Dieu, selon cet imposteur, s'entretint alors familierement avec lui. Entr'autres choses, il lui demanda ce qu'il souhaitoit? „ Je souhaite, répondit Mahomet, de bien dîner, de bien souper & de bien dormir, quand les hommes dorment." Après une assez longue conversation avec Dieu, Mahomet alla voir le paradis, & reprit ensuite le chemin de la terre, toujours accompagné de Gabriël, & monté sur le fidele Borak.

VULGATE : version latine de l'Ecriture sainte, qui est en usage dans l'Eglise, & que le concile de Trente a déclaré authentique. C'est l'ancienne version latine, appellée *italique*, & faite sur le texte grec, reformée & corrigée par S. Jerôme.

VULCAIN, dieu du feu chez les anciens payens, étoit supposé par les poëtes, fils de Jupiter & de Junon. Son pere, voyant qu'il étoit laid & difforme, lui donna, dans son dépit, un coup de pied, qui le jetta de l'olympe sur la terre. Il tomba dans l'isle de Lemnos, & se fracassa la jambe; ce qui le rendit boiteux. Les insulaires de Lemnos eurent pitié de son sort. Ils l'éleverent parmi eux; & il y apprit le métier de forgeron, dans lequel il se rendit très-habile. Lorsqu'il fut devenu grand, Jupiter lui confia le soin de forger la foudre. Vulcain établit ses forges à Lemnos, à Lipare, & dans le sein de l'Etna. Il prit, pour l'aider dans ce pénible

travail, des hommes forts & robuftes, appellés *Cyclopes*, parce qu'ils n'avoient qu'un œil au milieu du front. Ce fut lui qui, par l'ordre de Jupiter, attacha fur le mont Caucaufe le malheureux Prométhée. Jupiter lui donna pour femme la belle Vénus; mais il n'eut pas lieu de s'applaudir de ce préfent. Les galanteries de fa femme le rendirent la fable de tout l'olympe. Lui même contribua à les rendre publiques. Il environna d'un treillis de fer extrêmement délié, & prefqu'imperceptible, le lit où Vénus & Mars étoient couchés enfemble, & les expofa, dans cet état, à la vue de tous les dieux, qui fe mocquerent de Vulcain, & envierent le fort de Mars. Homere nous apprend que Vulcain fervoit quelquefois les dieux à table dans l'olympe, & que fa démarche étoit fi plaifante, qu'elle excitoit dans l'affemblée célefte de grands éclats de rire.



WAIDIS : hérétiques Mahométans, dont la morale févére a de quoi faire trembler leurs fectateurs. Ils difent qu'un homme, une fois tombé dans quelque péché énorme, quoiqu'il faffe profeffion de la véritable croyance, fera puni par les peines éternelles de l'enfer, fans aucune efpérance de falut; mais que fes peines & fes fouffrances font moindres que celles des infideles. L'opinion générale & orthodoxe eft que Dieu pardonne, quand il lui plaît, même aux plus grands pécheurs, ou par fa feule miféricorde, ou par l'interceffion de Mahomet.

WALHALLA. 1. C'eft le nom que donnoient au paradis la plûpart des peuples du Nord, lorfqu'ils étoient idolâtres. Pour que les princes & les feigneurs arrivaffent plus promptement dans ce lieu de délices, ils avoient foin d'enterrer avec eux des chevaux; & c'eft encore aujourd'hui la coûtume parmi eux, qu'aux funérailles des grands, on conduife des chevaux de main.

2. Les Germains, qui donnoient auffi ce nom à leur paradis, difoient qu'Odin, ou le dieu Mars, auroit feul le privilége d'y boire du vin, mais que les autres y boiroient d'excellente biere dans des cranes humains, & qu'ils feroient fervis par des filles jeunes & belles, dont ils pourroient jouir à difcrétion. Ils admettoient dans ce paradis différents degrés de bonheur, & croyoient que les rangs feroient réglés, felon le nombre d'ennemis, que chacun auroit tués; opinion qui contribuoit fingulierement à exciter leur courage.

WATIPA. Les Américains, qui habitent aux environs du fleuve Orénoque, adorent, fous ce nom, un être qui, felon les relations, n'eft autre que le démon.

WICLEF, Anglois de naiffance, fut curé dans le diocéfe de Lincoln, au quatorzieme fiécle, & fe diftingua par fa fcience dans la théologie. Mais, enorgueilli par fes connoiffances, & aveuglé par une haine injufte qu'il avoit conçue contre les moines & contre la cour

de Rome, il se précipita dans des erreurs grossieres, dont voici les principales. Selon Wiclef, la substance du pain & celle du vin demeurent, après la consécration, dans le sacrement de l'autel. Jesus-Christ n'est point dans l'Eucharistie réellement dans sa propre présence corporelle. Un évêque, ou un prêtre, étant en péché mortel, ne peuvent exercer validement aucune de leurs fonctions. Il n'est pas certain, par l'Evangile, que Jesus-Christ ait institué la Messe. L'Ecriture défend aux ecclésiastiques de posséder des biens en propre. Les Seigneurs séculiers sont autorisés à priver de leurs biens les ecclésiastiques qui vivent dans l'habitude de quelque péché. Les dîmes sont de pures aumônes que les paroissiens peuvent refuser à leurs pasteurs, lorsqu'ils s'en rendent indignes par leurs péchés. Les colléges, les universités, & les degrés que l'on y prend sont des inventions de la vanité, plus nuisibles qu'utiles à l'Eglise. C'est un péché de fonder des monasteres; c'en est un de se faire moine. Il est contre l'institution de Jesus-Christ d'enrichir le clergé. L'Eglise de Rome est la synagogue de Satan. Le pape n'est point le vicaire de Jesus-Christ; & l'élection du pape, par les cardinaux, est une invention diabolique. Les indulgences ne sont faites que pour amuser le peuple. Ces erreurs & plusieurs autres furent condamnées dans le concile général de Constance, tenu en 1414, long-temps après la mort de Wiclef.

WICLÉFITES : hérétiques sectateurs de Wiclef.

WIRCHU-ACCHA *ou* LA VIEILLE DE LIVONIE : divinité adorée par les Lapons. Les voyageurs ne nous apprennent rien de particulier sur cette divinité ni sur le culte qu'on lui rend.

WOETIENS : hérétiques ainsi nommés, parce que leur chef étoit un certain Woëtius, qui enseigna qu'il falloit se contenter d'observer religieusement le dimanche, sans célébrer aucune fête.

X E D

XACA, Siaka ou Xequia, nommé autrement *Budhu*, fondateur de la secte connue au Japon sous le nom de *Budsdoïsme*. Ses sectateurs racontent qu'il étoit fils d'un roi de Ceylan. A l'âge de dix-neuf ans, animé d'un violent desir de la perfection, il se déroba aux honneurs de la cour & se retira dans une solitude avec sa femme & un fils unique, qu'il en avoit eu. Un hermite célébre prit soin de le former à la contemplation; & bientôt le disciple égala le maître dans ce divin exercice. La posture dans laquelle se mettoit Xaca, lorsqu'il méditoit sur les vérités divines, mérite d'être remarquée. Il s'asséyoit à terre, les jambes croisées, & mettoit les mains l'une sur l'autre dans son sein, de maniere que les extrémités des deux pouces se touchoient. Ses sectateurs prétendent que rien n'est plus favorable au recueillement de l'esprit, que cette posture, qui le fait, en quelque sorte, se replier dans ses pensées. Ce fut dans cette attitude que les plus sublimes mysteres furent dévoilés à Xaca, & qu'il forma le plan de sa nouvelle religion. Ce fut lui qui introduisit dans le Japon le culte d'Amida, vers l'an 63 de Jesus-Christ. Il ne proposa d'abord qu'un petit nombre d'articles dans lesquels toute sa doctrine étoit renfermée; mais, par les subtilités des commentateurs, ce petit nombre se trouva bientôt monter jusqu'à cinq cent. *Voyez* Amida, Budsdoïsme, Ames, Paradis, Enfer, Métempsycose. La doctrine de Xaca est détaillée dans ces articles.

XANTAI : divinité Japonoise. *Voyez* Nobunanga.

XÉDORIUS : fondateur d'une secte, répandue dans le Japon, dont les principes sont sages & raisonnables; qui reconnoît l'immortalité de l'ame, & admet, après la mort, des peines pour les méchants, & des récompenses pour les bons. Ses sectateurs assurent qu'il étoit fils de roi. Il se distingua par son amour pour sa femme, & par les regrets qu'il témoigna de sa perte.

Il ordonna à tous ses disciples de lui rendre les honneurs divins, & prescrivit certains actes de religion, qu'ils devoient pratiquer en son honneur. Cette secte est presque la même que celle de Xaca ou de Budsdo. *Voyez* XACA.

XÉNODOQUE : titre d'un officier de l'Eglise Gréque, qui étoit chargé du soin des hôtes & des étrangers.

XENXI : nom que les Japonois donnent à ceux qui suivent une certaine secte, répandue parmi eux, dont les principes sont fondés sur la volupté, & qui enseigne qu'il n'y a point d'autre bonheur pour les hommes que les plaisirs qu'ils peuvent goûter dans le monde. „ Les Bonzes de cette secte, dit l'auteur de „ l'Histoire de l'Eglise du Japon, ne se communiquent „ qu'aux grands & à la noblesse, à tous ceux enfin „ qui vivent dans le plaisir, & dont le cœur est disposé à croire ce qu'ils souhaitent. Ils leur fournissent „ des raisons pour étouffer la voix importune de la „ conscience, quand elle dit le contraire. Cette secte „ est à-peu-près la même que celle des Sintos." *Voyez* SINTOS.

XÉROPHAGIE : sorte de jeûne, autrefois en usage dans la primitive Eglise, qui consistoit à ne se nourrir que d'aliments secs.

XIQUANI : divinité Japonoise, que l'on croit prendre un soin particulier des ames des petits enfants & des jeunes gens. On la représente ornée de toutes les graces qui accompagnent la jeunesse, revêtue d'une robe toute brillante d'étoiles. Elle a quatre bras, dont l'un tient un enfant embrassé; l'autre est armé d'un sabre; le troisieme porte un serpent, & le quatrieme un anneau rempli de nœuds. On a coûtume de placer à côté d'elle un perroquet; mais aucun voyageur ne nous apprend pourquoi.

XITRAGUPTEN. Les Indiens appellent ainsi le secrétaire du dieu des enfers, qui est chargé de tenir un regiltre exact des actions de chaque homme, pendant sa vie. Lorsqu'un défunt est présenté au tribunal du juge infernal, le secrétaire lui met en main le mé-

moire qui contient toute la vie de cet homme. C'eſt ſur ce mémoire que le dieu des enfers régle ſon arrêt.

XOARCAM. C'eſt le nom que donnent les Indiens au premier des cinq paradis qu'ils diſent être ſitués dans les cieux, & qui ſont habités par les ames des hommes vertueux. Le Xoarcam eſt le ſéjour des trois cent trente mille millions de dieux que reconnoit la théologie indienne. Ils ſont accompagnés d'un très-grand nombre de femmes fort belles, avec leſquelles ils paſſent les plus heureux moments. Quarante-huit mille pénitents partagent leur félicité. Le préſident de ce ſéjour délicieux eſt un certain Devandiren, qui a pour ſa part deux femmes & cinq concubines, d'une beauté raviſſante. Il paroît cependant que ſes deſirs ne ſont pas encore ſatisfaits, s'il en faut croire une aventure plaiſante, qui lui arriva autrefois, ſelon le rapport des docteurs Indiens. Devandiren, déja dégoûté de ſes femmes, apprit qu'il y avoit auprès du Gange un fameux pénitent, nommé *Gaudamen*, qui avoit une femme parfaitement belle. Il n'en fallut pas davantage pour exciter la convoitiſe du dieu, qui s'achemina auſſi-tôt vers la cabane du pénitent, & commença à dreſſer ſes batteries contre ſa femme; mais toutes ſes pourſuites furent inutiles. La femme du pénitent avoit toutes les graces de ſon ſexe, ſans en avoir la fragilité. Devandiren rebuté eut recours à l'artifice. Ayant remarqué que Gaudamen ne manquoit jamais de ſe lever, toutes les nuits, dès qu'il entendoit le chant du coq, pour aller ſe baigner dans le Gange, il bâtit là-deſſus un ſtratagême qui lui réuſſit mal. Il ſe transforma en coq; s'en alla auprès de la cellule du pénitent, & chanta beaucoup plutôt que le coq ordinaire n'avoit coûtume de chanter. Le pénitent, qui ſentoit qu'il n'avoit pas ſon contingent de ſommeil, fut ſurpris d'entendre ſi-tôt le ſignal de ſon lever. Il triompha cependant de la pareſſe, & s'en alla ſur le bord du fleuve pour faire ſes ablutions accoûtumées. Il ne tarda pas à reconnoître qu'il s'étoit levé beaucoup trop matin, & que l'heure de ſes dévotions étoit encore fort éloignée. Il s'imagina qu'un rêve lui avoit peut-être fait entendre le chant du coq, quoiqu'il n'eût pas ef-

festivement chanté, & s'en retourna chez lui, dans le dessein de se recoucher. Mais il fut étrangement surpris, lorsqu'il trouva sa place occupée par Devandiren. Le dieu ne fut pas moins étonné, de son côté, de voir le pénitent revenir si-tôt. Gaudamen s'emporta en imprécations contre Devandiren, & souhaita que son corps devînt tout couvert de figures pareilles à celles des parties naturelles, afin que tout le monde fût témoin de son incontinence; souhait qui s'accomplit dans l'instant même. Devandiren, affligé de se voir dans un équipage si ridicule, conjura Gaudamen de ne pas pousser si loin sa vengeance; mais toute la grace qu'il put obtenir du pénitent fut de paroître aux yeux du monde, tout couvert d'yeux, tandis qu'à ses propres yeux il paroîtroit toujours chargé de ces honteuses figures. La femme du pénitent, quoiqu'innocente, éprouva aussi le ressentiment de son mari, qui, par ses malédictions, la changea en pierre. Mais, dans la suite, Vistnou, sous la forme de Ram, ayant marché sur cette pierre, rendit à la femme de Gaudamen sa premiere figure.

XODOXINS. Ce nom signifie, en langage Japonois, Hommes de Dieu, ou du Paradis: on le donne aux partisans de la secte de Xédorius. *Voyez* Xédorius.

XYLOLATRES. C'est le nom que l'on donne aux idolâtres qui adorent des dieux & des statues de bois.

XYLOPHORES: fête instituée à Jérusalem par le prophete Zacharie, après le retour de la captivité de Babylone, dans laquelle le peuple fut obligé de porter du bois au temple, & de puiser de l'eau, parce que la plûpart des Néthinims, destinés à cet emploi étoient restés à Babylone. *Voyez* Néthinims.

XYNOECIES: fêtes que Thésée institua à Athenes, lorsqu'il eut réuni en une seule république tous les petits bourgs de l'Attique.



YHA

YAMADAR-MARAJA. C'eſt le nom que donnent les Indiens au dieu des enfers. Ce pluton Indien eſt d'une grande équité, & ſçait admirablement proportionner les châtiments aux crimes. Comme il arrive ſouvent que les plus grands ſcelerats faſſent dans leur vie quelques actions vertueuſes, il récompenſe & punit dans le même ſujet les bonnes & les mauvaiſes actions. Un pécheur préſenté au tribunal de Yamadar-Maraja peut choiſir d'être d'abord récompenſé pour ſes bonnes œuvres, & d'être enſuite puni pour ſes péchés; ou bien il peut commencer par la punition, & finir par la récompenſe.

YHAMEN. C'eſt le nom que donnent les Indiens au dieu de la mort, qui eſt, en même temps, chargé d'entretenir la police dans les enfers. Les docteurs Indiens diſent que ce dieu de la mort eſt autrefois mort lui-même; & ils racontent, à ce ſujet, une hiſtoire qu'on peut regarder comme une fable aſſez ingénieuſe pour faire entendre que les hommes meurent à tout âge. Un pénitent fameux, diſent-ils, après avoir paſſé un grand nombre d'années dans les auſtérités & dans la pratique des bonnes œuvres, étoit privé de la conſolation d'avoir des enfants. Il importunoit chaque jour le dieu Ixora, auquel il étoit ſpécialement dévot, afin qu'il lui accordât cette faveur. Le dieu réſolut enfin d'exaucer ſes prieres; mais il mit une fâcheuſe reſtriction à la grace qu'il vouloit lui faire: „ Choiſis, dit-il au pénitent, ou d'avoir pluſieurs enfants qui jouiront d'une „ longue vie, mais qui ſeront méchants, ou de n'en „ avoir qu'un ſeul qui ſera bon & vertueux, mais qui „ mourra à l'âge de ſeize ans." Le pénitent, fort embarraſſé du choix, préféra enfin de n'avoir qu'un ſeul fils qui fût vertueux, quelque dure que fût la condition. Auſſi-tôt les promeſſes d'Ixora commencerent à s'accomplir: La femme du pénitent devint enceinte, & accoucha d'un fils qui fut nommé *Marcandem*. Ce fut, dès ſon enfance, un prodige de ſageſſe & de piété. Il

avoit une dévotion particuliere pour Ixora ; & il imaginoit, chaque jour, de nouvelles pratiques pour honorer ce dieu. Le pénitent voyoit, avec un plaisir inexprimable, croître un fils si vertueux & si digne de lui; mais sa douleur surpassoit encore sa joie, lorsqu'il songeoit qu'il avoit si peu de temps à le posséder. Cependant les années s'écouloient avec rapidité ; & bientôt Marcandem entra dans cette seizieme année qui devoit être la derniere pour lui. Aussi-tôt qu'elle fut révolue, Yhamen, prince de la mort, envoie ses satellites se saisir du jeune Marcandem. Le jeune homme fut très-choqué, lorsqu'ils lui exposerent leur commission. Il leur fit une réponse fort brusque ; &, malgré sa piété, il refusa nettement d'obéir aux ordres du dieu de la mort. Yhamen, instruit de l'outrage fait à ses ministres, & de la désobéissance de Marcandem, vint lui-même en personne pour le forcer à obéir; mais sa présence ne produisit aucun effet sur l'esprit obstiné du jeune homme. Yhamen voulut employer la violence ; mais Marcandem, se débarrassant de ses mains, se refugia dans son oratoire comme dans un asyle ; &, prenant entre ses bras une des idoles d'Ixora, que les Indiens nomment *Lingam*, il se croyoit en sureté, lorsqu'Yhamen survint ; &, sans aucun égard pour l'oratoire ni pour l'idole, il passa une corde au col de Marcandem, & se disposoit à l'entraîner dans l'abysme ; mais le Lingam, dans lequel le jeune homme avoit mis sa confiance, lui procura un vengeur dans la personne d'Ixora lui-même, qui sortit tout-à-coup de cette idole ; s'élança sur Yhamen & lui ôta la vie. Cet exploit d'Ixora ne fut pas seulement utile à son protégé. Tous les autres hommes en profiterent. Ils cesserent d'être sujets à la mort, & s'imaginerent, pour quelque temps, qu'ils étoient devenus immortels. Cet avantage eut ses inconvénients. La terre, surchargée d'un trop grand nombre d'habitants, ne fut plus en état de les nourrir ; ce qui occasionna dans le monde une confusion & des désordres extraordinaires. Les dieux, chargés de régir l'univers, représenterent à Ixora qu'il avoit eu tort de tuer Yhamen, & de l'empêcher d'exercer ses fonctions ; que, depuis sa mort,

le monde étoit bouleversé & rempli de troubles : que le seul remède qu'on pût y apporter étoit de rendre la vie à Yhamen, & de le laisser rentrer dans l'exercice de son emploi. Ixora répondit qu'il avoit justement puni la témérité d'Yhamen qui avoit manqué de respect pour sa statue, mais qu'il consentoit de sacrifier son ressentiment au bon ordre & au repos du monde. Il ressuscita donc Yhamen, qui ne fut pas plutôt rétabli dans sa charge, qu'il envoya un de ses ministres sommer tous les vieillards, qui étoient sur la terre, de partir incessamment pour l'autre monde. Cet envoyé, s'étant amusé à boire sur la route, arriva dans le monde, tout troublé par les fumées du vin, & ne sçachant plus ce qu'il disoit. Le dérangement de son cerveau ne l'empêcha pas d'exécuter sa commission; mais il s'en acquita tout de travers. Au lieu d'adresser l'ordre du dieu de la mort aux seuls vieillards, il l'étendit à tous les hommes, sans distinction d'âge. En effet on vit, bientôt après, une foule prodigieuse d'enfants, de jeunes gens, d'hommes faits, de vieillards, mourir confusément & sans distinction : singularité qui parut très-surprenante au genre humain; car jusqu'alors c'étoit le nombre des années qui régloit le moment de la mort. Chacun remplissoit à-peu-près la même carriere, & ne mouroit que lorsqu'il étoit, dans le sens littéral, plein de jours.

YNCA : titre que portoient les empereurs du Pérou. Ces monarques réunissoient l'autorité spirituelle & temporelle. Ils étoient, en quelque sorte, les dieux de leurs sujets, qui les regardoient comme les enfants du Soleil. (*Voyez* à l'article MANGOCAPAC l'origine de cette opinion.) Dans les fêtes solemnelles eux seuls présentoient au Soleil les vœux & les offrandes du peuple. Tout ce qui leur appartenoit, tout ce qui étoit destiné à leur usage, étoit regardé comme sacré. La superstition avoit divinisé jusqu'à leurs plaisirs. Leurs serrails étoient des maisons religieuses; & leurs maîtresses avoient le titre de Filles du Soleil. Il y avoit, en différentes provinces du Pérou, plusieurs de ces couvents; & l'on n'y recevoit ordinairement que des filles du sang royal, soit qu'elles fussent légitimes ou bâtardes. „ L'on y admet-

„ toit encore, dit Garcilasso, par une grande faveur, „ les filles des seigneurs qui avoient quelques vassaux, „ & même celles des moindres bourgeois, pourvu „ qu'elles fussent belles; car, sous cette condition, elles „ étoient destinées à être filles du Soleil, ou maîtresses „ de l'Ynca. On les gardoit avec le même soin que les „ femmes dédiées au Soleil. Elles avoient, comme les „ autres, des demoiselles qui les servoient, & étoient „ entretenues aux dépens du roi, parce qu'elles étoient „ ses femmes. D'ailleurs elles s'occupoient, pour l'or- „ dinaire, commes les vierges du Soleil, à filer & à „ faire quantité de robes pour la personne de l'Ynca. „ L'Ynca faisoit part de tous ces ouvrages à ceux de „ son sang... aux capitaines les plus illustres, & à tou- „ tes les autres personnes qu'il vouloit favoriser, sans „ que la justice & la bienséance l'en empêchassent, à „ cause que ces habits étoient de la façon de ces fem- „ mes, & non pas de celles du Soleil... Ceux qui atten- „ toient à l'honneur des femmes de l'Ynca, étoient pu- „ nis aussi rigoureusement que les adulteres des vierges „ vouées au service du Soleil. La loi l'ordonnoit ainsi, „ parce que le crime étoit le même.

„ Les filles qu'on avoit une fois choisies pour être „ les maîtresses du roi, & qui avoient eu commerce „ avec lui, ne pouvoient retourner chez elles, sans sa „ permission; mais elles servoient dans le palais, en qua- „ lité de Dames ou de Femmes-de-Chambre de la Reine „ jusqu'à ce qu'on leur permît de s'en retourner en leur „ pays où elles étoient comblées de biens, & servies „ avec un respect religieux, parce que ceux de leur „ nation tenoient à très-grand honneur d'avoir une „ femme de l'Ynca. Pour les autres religieuses que le roi „ ne daignoit pas prendre pour ses maîtresses, elles gar- „ doient la maison jusqu'à ce qu'elles commençassent à „ devenir sur l'âge. Après que le roi étoit mort, ses „ maîtresses étoient honorées, par son successeur, du „ nom de *Mamacuna*, parce qu'elles étoient destinées „ à être les gouvernantes de ses maîtresses qu'elles ins- „ truisoient, comme les belles-meres instruisent leurs „ belles-filles."

Les Yncas avoient, outre leurs maîtresses, une femme légitime, qui étoit ordinairement leur propre sœur. Ils suivoient en cela l'exemple du Soleil, qui avoit épousé la Lune sa sœur. Ils ne vouloient pas d'ailleurs souiller le sang du Soleil, en le mêlant avec un sang étranger.

L'Ynca „ faisoit rassembler, chaque année, dit Garcilasso, ou bien, de deux en deux ans, dans un certain „ temps, tout ce qu'il y avoit de filles & de garçons „ de sa race, qui étoient à marier, dans la ville de „ Cusco, sa capitale. Les filles devoient être âgées de „ dix-huit à vingt ans, & les garçons de vingt-quatre; „ car on ne leur permettoit point de se marier plutôt, „ parce, disoient-ils, qu'il falloit qu'ils eussent l'âge & „ le jugement requis pour bien gouverner leur maison, „ & que c'étoit une pure extravagance de les engager „ plus jeunes. Quand il étoit question de les marier, „ l'Ynca se mettoit au milieu d'eux. Ils se tenoient près „ les uns des autres. Il les appelloit par leur nom; puis, „ les prenant par la main, il leur faisoit donner la foi „ mutuelle, & les remettoit entre les mains des parents."

Le même auteur décrit ainsi l'habillement des Yncas. „ L'Ynca, dit-il, portoit d'ordinaire sur la tête une ma„ niere de cordon, qu'on appelloit l'*Auta*, de la lar„ geur du pouce, & d'une forme presque quarrée, fai„ sant quatre ou cinq tours sur la tête, & la bordure „ de couleur, qui joignoit d'une temple à l'autre. Pour „ son habit, c'étoit une camisole qui lui alloit jusqu'aux „ genoux, appellée *Uncu* par ceux du pays, & par les „ Espagnols, *Cusma*; ce qui n'est pas un mot de la lan„ gue générale, mais plutôt de quelque province parti„ culiere. Ils portoient, au lieu de manteau, une es„ pece de casaque, nommée *yacola*. Les religieuses fai„ soient aussi pour l'Ynca une espece de bourse quar„ rée, qu'il portoit comme en écharpe, attachée à un „ cordon fort bien travaillé, de la largeur de deux „ doigts. Ces bourses, qu'on appelloit *Chuspa*, ne ser„ voient qu'à y mettre de l'herbe Cuca, que les Indiens „ ont accoûtumé de mâcher, & qui pour lors n'étoit „ pas si commune que présentement; car il n'étoit per„ mis qu'au seul Ynca d'en manger, ou du moins qu'à

„ ses parents & à quelques Curacas, auxquels le roi „ en envoyoit, tous les ans, de pleins paniers, par une „ faveur très-particuliere. "

Lorsque l'Ynca étoit mort, on embaumoit son corps avec beaucoup d'art; car non-seulement il ne se corrompoit point, mais encore il devenoit extrêmement dur. On le portoit ensuite dans le temple de Cusco; & on le plaçoit vis-à-vis l'image du Soleil : c'est là qu'il partageoit les honneurs qu'on rendoit, chaque jour, à son prétendu pere. Cette apothéose n'empêchoit pas qu'on ne pleurât publiquement la mort de l'Ynca. „ Tout le premier mois, „ après la mort du roi, se passoit en pleurs, dit l'auteur „ déja cité. Les bourgeois de la ville le pleuroient, „ tous les jours, avec de grandes démonstrations du re- „ gret qu'ils avoient de sa mort. Tous ceux de chaque „ quartier de Cusco s'assembloient, portant les enseignes „ de l'Ynca, ses bannieres, ses armes, ses habits... Ils „ entremêloient à leurs plaintes un récit des victoires „ que l'Ynca avoit gagnées, de ses exploits mémora- „ bles, & des biens qu'il avoit faits aux provinces, „ dont étoient natifs ceux qui demeuroient en tel ou „ en tel quartier qu'ils nommoient. Le premier mois de „ deuil écoulé, ils le renouvelloient, tous les quinze „ jours, à chaque conjonction de la Lune, pendant „ toute la premiere année. Enfin on la finissoit avec „ toutes les solemnités & toutes les plaintes imaginables. „ Il y avoit, pour cet effet, des pleureurs qui chan- „ toient d'un ton lugubre les exploits & les vertus du „ défunt. C'est de cette façon que tous ceux de Cusco „ célébroient le deuil. Les Yncas du sang royal en fai- „ soient de même, mais plus solemnellement & avec „ plus de pompe. Cela se pratiquoit encore dans les „ autres provinces de l'Empire. Chaque seigneur y don- „ noit toutes les marques possibles du regret qu'il avoit „ de la mort de son Souverain. On visitoit les lieux que „ le prince avoit favorisés de ses graces, ou seulement „ de sa présence; & on y laissoit de plus grandes mar- „ ques d'affliction qu'ailleurs, mêlant aux plaintes le ré- „ cit des faveurs & des biens qu'on avoit reçus du „ défunt. "

ZACAT. Les Turcs expriment par ce mot le précepte de l'aumône, l'un des points nécessaires pour faire un vrai Mahométan. Chaque particulier est obligé de donner un pour cent de tout son bien pour en aider les pauvres; mais l'avarice & la politique prévalent tellement chez les Turcs, que les riches ne manquent guéres d'éluder ce commandement, tout formel qu'il soit en effet. En général cependant, les Mahométans sont très-charitables; & leur pitié s'exerce indifféremment sur les moines, sur les indigents & sur les bêtes. Il y a, dans plusieurs villes, des fondations & des hôpitaux pour les chats & pour les chiens, quoique ces derniers animaux soient en horreur aux Turcs. On voit, dit un auteur moderne, des Musulmans assez fous pour porter la charité jusqu'à payer un artisan, afin qu'il ait soin d'arroser, chaque jour, des arbres stériles, de crainte que la sécheresse ne les fasse mourir. Plusieurs achetent des oiseaux, uniquement pour leur donner la liberté. *Voyez* HÉRÉVIS.

ZAMOLXIS, législateur des Scythes, des Thraces & des anciens Tartares, laissa d'excellentes loix à tous ces peuples, qui, par reconnoissance, l'adorerent, après sa mort, comme un dieu. Ce philosophe est beaucoup plus ancien que Pythagore; & ses loix devoient être plus sages que celles des Grecs, si l'on en juge par la conduite des Scythes, que tous les historiens nous représentent comme des hommes sages, tempérants, équitables, désintéressés, observateurs exacts de la foi des serments. On dit que Zamolxis avoit promis une félicité éternelle, dans une autre vie, à ceux qui feroient fideles à observer les loix qu'il avoit prescrites.

ZÉILIS : nom de certains sectaires Mahométans qui disent que Dieu enverra au monde un prophete choisi d'entre les Persans, avec une nouvelle loi, qui abrogera celle de Mahomet.

ZÈMES : esprits malfaisants, qui étoient l'objet du

culte des insulaires des Antilles, avant l'arrivée des Espagnols. Les cérémonies religieuses de ces peuples se bornoient à des danses & à des chansons dans lesquelles ils célébroient leurs exploits & ceux de leurs ancêtres. Quelques offrandes de fruits du pays, & la fumée du tabac étoient les seuls honneurs qu'ils rendissent à leurs démons. Les jours de fêtes étoient annoncés par des hérauts. Les Caciques, suivis de leurs sujets, marchoient vers les temples de Zèmes, au son du tambour. Des filles toutes nues n'étoient pas le moindre ornement de ces processions. Lorsqu'on étoit arrivé dans le temple, on offroit, dans des corbeilles ornées de fleurs, des gâteaux sacrés à la divinité, qui étoit ordinairement représentée sous une forme hideuse. Les prêtres, enyvrés de la fumée du tabac, plutôt que de l'esprit divin, s'agitoient, d'une maniere étrange, & rendoient des oracles avec des hurlements affreux. Ils terminoient la cérémonie par la distribution des gâteaux sacrés, dont ils donnoient une portion à chacun des assistants. Ces portions de gâteaux étoient religieusement conservées : on les regardoit comme des préservatifs assurés contre tous les maux. La plus singuliere cérémonie de ces peuples grossiers étoit de s'enfoncer une baguette dans le gosier pour se faire vomir, avant de paroître devant leurs idoles. Peut-être étoit-ce pour avoir le cœur plus net qu'ils avoient établi cet usage extravagant.

ZERVANITES. C'est le nom que les anciens Perses donnoient à ceux qui suivoient une certaine secte, dont les principaux dogmes étoient que la lumiere avoit produit des êtres lumineux & spirituels, qu'un doute s'étant élevé dans l'esprit du premier de ces êtres, ce doute donna la naissance au diable; c'étoit ainsi qu'ils expliquoient l'origine des deux principes.

ZOOLATRIE. Sorte d'idolâtrie qui consiste à rendre les honneurs divins aux animaux.

ZOROASTRE : réformateur de la religion des anciens Perses. Il a eu le sort de plusieurs grands hommes dont on ignore la patrie. Les Guèbres, refugiés dans les Indes, prétendent qu'il étoit Chinois, issu de parents pauvres; que son pere se nommoit *Espintaman*, & sa

mere *Dodo*. Mais ces noms paroissent contredire leur opinion; car ils ne sont pas Chinois. Selon d'autres, Zoroastre naquit dans la Médie. Plusieurs le font originaire de Judée; mais le docteur Hyde soutient qu'il n'eut point d'autre patrie que la Perse; & que le Judaïsme, qu'on remarque dans plusieurs points de sa doctrine, vient du long commerce qu'il eut avec un prophete Juif, au service duquel il fut long-temps engagé : c'est aussi l'opinion des Orientaux; mais il s'éleve un autre doute au sujet du prophete dont Zoroastre fut le serviteur. Les uns veulent que ce soit Elie; d'autres, Esdras. Il paroît que les uns & les autres se trompent également; Elie est plus ancien que Zoroastre. Esdras lui est postérieur. Le sentiment le plus probable est qu'il servit long-temps le prophete Daniel, & „ qu'il résolut, dit „ Prideaux, de s'ériger en prophete, dans l'espérance „ que, s'il jouoit bien son rolle, il parviendroit aux „ mêmes honneurs que son maître."

Ce fut dans l'Aderbijan, ou l'ancienne Médie, que Zoroastre jetta les fondements de sa grandeur future. Persuadé qu'un réformateur doit commencer à en imposer au peuple, par un genre de vie extraordinaire & des austérités excessives, il se retira dans une caverne obscure; & là s'occupa, jour & nuit, à la contemplation. Ce fut dans cette retraite qu'il trouva des secrets capables de le faire passer pour un homme à miracles dans l'esprit des ignorants. Par le moyen de certaines plantes, il trouva le moyen d'endurcir sa peau contre l'action du feu. Il manioit des charbons ardents, sans se faire aucun mal. On lui répandoit sur le corps de l'airain fondu, sans qu'on remarquât, sur sa peau, aucune atteinte de feu. De pareils prodiges lui acquirent la réputation d'un saint du premier ordre, & préparerent merveilleusement les esprits à croire tout ce qu'il voudroit leur enseigner. Zoroastre employa le temps qu'il passa dans sa retraite à composer un Livre célébre, dans lequel toute sa doctrine étoit contenue, auquel il donna le nom de *Zend-Avesta*, composé de deux mots, dont l'un signifie du Feu, & l'autre, l'Endroit où l'on met du Feu, pour faire entendre à ses

lecteurs que son Livre étoit un brasier ardent qui enflammeroit leurs cœurs de l'amour divin.

Darius, surnommé *Hystaspe*, regnoit dans la Perse, depuis trente & un ans, lorsque Zoroastre, croyant que le plus sûr moyen de gagner les peuples étoit de convertir le monarque, se rendit à la cour de ce prince; se fit annoncer, comme un prophete envoyé de Dieu même, & offrit à Darius son Livre avec la Sudra, qui est la robe des prêtres-mages, & la ceinture sacrée. Le roi, ne voulant pas en croire le prophete sur sa parole, exigea qu'il lui prouvât sa mission par des miracles. Zoroastre, qui avoit appris à en faire, ne fut pas embarrassé; mais, outre le miracle du feu, on prétend qu'il en fit un autre; & que, dans un espace de temps fort court, il trouva le moyen de faire croître un cyprès, qui devint prodigieusement gros. Le roi ne put s'empêcher d'admirer la puissance de Zoroastre, & paroissoit disposé à suivre sa doctrine, lorsque les mages, qui étoient à la cour, envieux de la gloire de ce nouveau venu, tramerent secrettement sa perte. Ils séduisirent le domestique de Zoroastre, & lui firent mettre dans la chambre de son maître, à son insçu, plusieurs choses que les Perses ont en horreur, comme des os de chiens, des ongles & des cheveux de morts; puis ils accuserent Zoroastre auprès du roi de s'adonner, en secret, à la magie, l'assurant que, s'il vouloit visiter sa maison, il en verroit la preuve de ses propres yeux. Darius, curieux de connoître la vérité, se rendit chez Zoroastre; &, lorsqu'il y vit ces objets infames, il entra dans une furieuse colere contre le prétendu prophete qui l'avoit trompé, & le fit renfermer dans une étroite prison.

Quelque temps après, il arriva un accident à l'un des chevaux du roi, qui rétablit la réputation de Zoroastre. Les pieds de ce cheval s'étoient tellement retirés, qu'il ne pouvoit plus marcher. Le roi, qui avoit un goût décidé pour cet animal, le fit visiter par les plus habiles mages, qui désespérerent de sa guérison. Un reste d'estime pour Zoroastre fit que ce monarque le consulta sur la maladie de son cheval. Zoroastre, disent les Guèbres, s'engagea

s'engagea de le guérir, pourvu que le roi lui promît de faire informer contre les imposteurs qui avoient causé sa disgrace, & d'embrasser la doctrine qu'il annonçoit. Le roi accepta la condition, & Zoroastre guérit parfaitement le cheval.

Darius, charmé de la science extraordinaire du prophete, & concevant une haute idée de sa puissance, lui demanda quatre dons. Le premier, de pouvoir s'élever au ciel & revenir sur la terre, lorsqu'il le jugeroit à propos. Le second, de sçavoir ce que Dieu faisoit dans ce moment, & ce qu'il devoit faire dans la suite. Le troisieme d'être immortel ; & le quatrieme, d'être invulnérable. Zoroastre répondit qu'il étoit contraire aux intentions de l'Être suprême qu'un mortel jouît seul de tant d'avantages, qui l'éleveroient jusqu'au rang de la divinité ; mais qu'il alloit prier Dieu de distribuer ces quatre dons à quatre personnes différentes, & que le succès de sa priere lui feroit assez voir le crédit qu'il avoit auprès de Dieu, & la vérité de sa doctrine. En effet, à la priere de Zoroastre, le premier don fut accordé au roi ; le second, au mage du roi ; les deux derniers furent donnés aux fils de Darius. Celui auquel l'immortalité échut en partage se nommoit *Berchaten*, ou *Prisciton*, à ce que prétendent les Guèbres. Ils disent qu'il est actuellement renfermé dans un lieu sûr, sous la garde de quatre hommes, qui ne permettent à personne de l'aborder, de peur qu'il ne leur communique l'immortalité dont il jouit. Lord rapporte que Zoroastre communiqua ces quatre dons par le moyen d'une rose, d'une grenade, d'une coupe pleine de vin, & d'une autre coupe remplie de lait. Sans nous arrêter plus long-temps à cette fable, suivons les progrès de Zoroastre & de sa religion.

La conversion du monarque fut suivie de celle de la plus grande partie de ses sujets. Zoroastre, voyant son grand ouvrage heureusement achevé, établit le lieu de sa résidence dans la ville de Balck, & prit le titre d'Archimage, c'est-à-dire, Chef souverain des Mages. Il commença dès-lors à exercer une autorité souveraine sur tout ce qui concernoit la religion ; mais, loin de

jouir paisiblement du fruit de son industrie, il ne suivit que le zéle, ou plutôt, que l'ambition, qui le portoit à étendre, de tous côtés, sa doctrine, & à multiplier le nombre de ses sectateurs. Il s'efforça d'attirer à sa religion un roi voisin, nommé *Argyaspe*, qui regnoit sur les Scythes orientaux; &, ne pouvant y réussir par les voies ordinaires, il voulut employer la violence, & se servir de l'autorité de Darius pour convertir le monarque opiniâtre. Argyaspe, indigné qu'on voulût contraindre sa conscience, entra, les armes à la main, dans la Bactriane; défit les troupes de Darius; fit passer au fil de l'épée Zoroastre, avec quatre-vingt mille prêtres, qui composoient son Eglise patriarchale, & détruisit tous les Temples de la province.

A ce précis de la vie de Zoroastre, déja plein de fables, si nous joignons les contes que débitent les Grecs & les Gaures, c'est que les absurdités même auxquelles les grands hommes ont donné occasion, ont un certain prix pour quelques lecteurs jaloux de recueillir tout ce qui s'est dit sur ces fameux personnages qui ont excité des révolutions, soit dans les empires, soit dans les esprits des hommes. Les Grecs assurent que Zoroastre naquit en riant; que le sang s'agitoit avec tant de violence dans les arteres de sa tête, qu'ils repoussoient la main qui les touchoit. Les Gaures sont bien plus féconds en rêveries & en extravagances. Lorsqu'ils parlent de leur législateur, ils disent que la mere de Zoroastre, nommée *Dodo*, après plusieurs années de stérilité, obtint enfin, par ses prieres continuelles, la grace de devenir enceinte. Quelque temps avant d'accoucher, elle songea qu'elle voyoit le ciel tout en feu. Quatre griffons, sortis du milieu des flammes, s'élancerent sur elle, & lui arracherent, du milieu des entrailles, l'enfant qui y étoit renfermé; mais un homme noble & majestueux retira l'enfant des griffes de ces monstres, & le remit dans le sein de sa mere.

Les devins, consultés sur ce songe étonnant, répondirent que l'enfant, qui devoit naître, seroit, un jour, la lumiere du monde; qu'il seroit exposé à des persécutions violentes; mais qu'avec le secours de Dieu, il

triompheroit de tous ſes ennemis. L'empereur de la Chine fut informé de toutes ces particularités ; & , lorſque l'enfant vint au monde , il dépêcha des gens pour le tuer , craignant qu'il ne lui ravît , un jour , la couronne ; mais Zoroaſtre échapa heureuſement aux recherches des aſſaſſins. Lorſqu'il fut devenu grand , l'empereur eſſaya encore de le faire périr par le poiſon ; mais Dieu , qui veilloit ſur les jours de celui qu'il deſtinoit à de ſi grands deſſeins , ſçut le dérober à la cruauté du monarque Chinois. Zoroaſtre , voyant les dangers auxquels il étoit expoſé à la Chine , ſe refugia dans la Perſe avec ſes parents. Pluſieurs miracles ſignalerent ſa fuite. Lorſque quelque riviere s'oppoſoit à ſon paſſage , il la faiſoit ſe glacer ſur le champ , & paſſoit ainſi à pied ſec. Retiré dans la Perſe , il y employa tout ſon temps à la contemplation & à la priere. Lorſqu'il prioit , il avoit coûtume de ſe tenir debout ſur un pied. C'étoit dans cette poſture qu'il gémiſſoit en préſence de l'Être ſuprême , ſur les vices & les déſordres des hommes , & le conjuroit de lui apprendre par quel art il pourroit ramener la vertu ſur la terre.

Un jour que ce prophete erroit dans un vallon ſolitaire , abſorbé dans ſes méditations profondes , un ange s'offrit tout-à-coup à ſes yeux ; s'inclina devant lui , en lui donnant le titre d'Ami de Dieu , & s'informa du ſujet de ſa méditation. „ Je rêve , répondit Zoroaſtre , aux moyens de réformer les hommes ; & je penſe qu'il n'y a que Dieu lui-même qui puiſſe me les enſeigner ; mais qui pourra me conduire vers le thrône de ce ſouverain Etre ? ” ... „ Moi-même , repartit l'ange : voilà de quoi purifier votre corps mortel ; ſervez-vous-en ; fermez les yeux , & ſuivez-moi. ” Zoroaſtre obéit à l'ange ; &, dans un inſtant , il ſe trouva dans les cieux , en préſence de l'Eternel , qu'il vit au milieu d'un tourbillon de flammes. Ce Dieu ne dédaigna pas de lui parler ; & , dans cet entretien , il lui découvrit les plus importants ſecrets , & lui donna le fameux Livre , connu ſous le nom de *Zendaverta* , qui contenoit toute la religion. Zoroaſtre , plein de zéle pour la gloire divine , ſouhaita d'abord de pouvoir demeurer ſur la terre juſ-

qu'à la fin des siécles, afin de ne point cesser d'instruire & d'exhorter les hommes; mais, lorsque Dieu lui dévoila ce qui s'étoit passé dans les différents âges de la monarchie des Perses, & qu'il vit que la méchanceté des hommes alloit toujours en croissant, son zéle se ralentit, & il ne desira point que sa vie s'étendît au-delà du temps prescrit pour sa mission.

De retour sur la terre, Zoroastre fut exposé aux persécutions de l'esprit malin, qui entreprit de le faire renoncer au dessein qu'il avoit de réformer les hommes, & de le séduire par l'appas des plaisirs & des honneurs; mais le prophete opposa un courage invincible à toutes ces attaques, & triompha glorieusement de tous les artifices du démon. Ses parents furent les premiers objets de son zéle. Après les avoir convertis, il étendit ses soins avec le même succès sur un grand nombre de Persans. Sa réputation ne tarda pas à se répandre à la cour. Darius goûta sa doctrine, & employa son autorité pour l'établir dans ses Etats. Telle est, selon les Gaures, l'Histoire de Zoroastre & de sa réforme.

ZUINGLIENS : hérétiques sectateurs de Zuingle. Leur doctrine, quoiqu'assez semblable à celle de Luther, en differe cependant en plusieurs points essentiels. Comme Luther, Zuingle avoit prêché contre les indulgences, contre l'intercession & l'invocation des Saints, le sacrifice de la Messe, le célibat des prêtres, l'abstinence des viandes, les vœux, les loix ecclésiastiques; mais ce qui change presque tout entier le fond de leur doctrine, c'est que Zuingle donnoit tout au libre arbitre de l'homme, ne faisant dépendre notre salut que de nous-mêmes; au lieu que Luther donnoit tout à la grace, selon lui, notre seule & unique ressource. Un autre point encore, c'est que Luther avouoit la présence réelle de Notre-Seigneur Jesus-Christ dans l'Eucharistie, quoiqu'il soutînt que le pain & le vin n'eussent pas véritablement éprouvé une réelle transsubstantiation; au lieu que Zuingle disoit qu'il n'y avoit uniquement que du pain & du vin, dont toute la propriété étoit de figurer le Corps & le Sang de Jesus-Christ que nous ne pouvions recevoir que spirituellement, & en figure.

C'eſt en Suiſſe où cette héréſie prit naiſſance. Elle y alluma des guerres ſanglantes entre ſes Sectateurs & les Catholiques, qui furent toujours vainqueurs, & où périt Zuingle leur chef, en combattant avec une valeur intrépide, à la tête d'un bataillon. Il étoit lui-même Suiſſe de nation. Il naquit, le premier de Janvier de l'an 1487, à Wildehauſen, dans le Comté de Toggembourg, en Suiſſe. A l'âge de dix ans, ſes parents l'envoyerent commencer ſes études à Baſle. De-là il paſſa à Berne pour y étudier le Grec & l'Hébreu. Il fit ſa philoſophie à Vienne en Autriche, & revint à Baſle étudier en Théologie : il y reçut le bonnet de docteur. Ses grands talents pour la prédication lui firent bientôt une réputation étendue. On lui donna ſucceſſivement, pour récompenſer ſon mérite, pluſieurs cures conſidérables. Il fut bientôt appellé à Zurich, pour poſſéder la principale cure, & y annoncer la parole de Dieu. Ce fut-là qu'il commença à débiter ſes erreurs, attaquant d'abord l'abus des indulgences, enſuite les indulgences même, enfin les ſacrements, & ce qu'il y a de plus auguſte dans notre Religion.

FIN.

Additions & Corrections.

Tome premier.

Page 4, *ligne* 19, il s'est aussi trouvé, *ajoutez* sans fondement.
Page 6, *ligne* 19, troisieme, *lisez* seconde.
Page 131, *ligne* 35, séparée de, *lisez* réunie à.
Page 153, *ligne* 30, à la fin, *ajoûtez* ce tribunal est actuellement fort modéré.
Page 155, *ligne* 33, *ajoûtez* latine.
Page 180, *ligne* 21, *omettez* suggéré par la superstition.
Page 214, *ligne* 13, la régle, *lisez* une régle.
Page 214, *ligne* 34, la plus connue &c., *lisez* une des plus connues & des plus authentiques.
Page 294, *ligne* 7, 1541, *lisez* 1411 ou environ.
Page 315, *ligne* 4, la V...., *ajoûtez* mais il n'est jamais permis de faire le mal, même en vue du bien.
Page 342, *ligne* 23, *après* censures *mettez un point*, *& après* de France *ôtez le point*.
Page 346, *ligne* 16, *omettez* l'imposition des mains.

Tome second.

Page 64, *ligne* 25, CONCEPTION, *&c. ajoûtez* c'est une pieuse créance, que l'Eglise n'a pas encore absolument décidée. *Voyez Prosp. Card. Lambertini de Festis.*
Page 76, *ligne* 28, *ces théologiens, s'il s'en est trouvé, ont fait cette question sans fondement; & le prétendu fait, rapporté par Mr. de saint Foix, doit être supprimé.*
Page 105, *ligne* 35, au-dessus, *lisez* au-dessous.
Page 108, *ligne* 5, cette contrition, *ajoûtez* au moins parfaite.
Page 166, *ligne* 8, terminerent, *lisez* ternirent.
Page 251, *ligne* 35, *ajoûtez* si quelque Evêque donne ce pouvoir à ses doyens ruraux, cela n'est pas universel.

Page 262, *ligne* 22, les dimanches de Pâques, *lisez* les vigiles de Pâques.

Page 350, *ligne* 7, *omettez* paroissiale.

Page 403, *ligne* 26, *omettez* lorsqu'elles sont publiques & notoires.

Page 404, *ligne* 1, *omettez* sans encourir l'empêchement de l'honnêteté publique, c'est-à-dire, qu'on ne peut se marier avec un autre que sa fiancée, sans une dispense expresse, & *mettez à la place* des fiançailles absolutes & valides resulte l'empêchement diriment de l'honnêteté publique, c'est-à-dire, qu'on ne peut se marier avec la parente de sa fiancée, au premier degré, sans une dispense expresse.

Tome troisieme.

Page 222, *ligne* 7, *omettez* hérétiques.

Page 243, *ligne* 11, *ajoûtez* le tribunal de l'inquisition est actuellement très-modéré.

Page 285, *ligne* 2, JEUDI-SAINT : le quatrieme, *lisez* le cinquieme, & *ligne* 21, prononce, *lisez* prononçoit.

Page 383, *ligne* 28, au livre 40, *lisez* au chapitre 40.

Page 391, *ligne* 4, renouvelle, *lisez* renouvelloit.





